



HAL
open science

Dynamique monétaire et développement des échanges marchands. Le cas du nord laos

Pierre Alary

► **To cite this version:**

Pierre Alary. Dynamique monétaire et développement des échanges marchands. Le cas du nord laos. Economies et finances. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2006. Français. NNT : . tel-00652946

HAL Id: tel-00652946

<https://theses.hal.science/tel-00652946>

Submitted on 12 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DYNAMIQUE MONETAIRE ET DEVELOPPEMENT DES ECHANGES MARCHANDS

Pierre ALARY

**Doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Discipline : Sciences Economiques
Octobre 2006**

JURY :

- M. Robert Boyer** Directeur de thèse
- Mme. Catherine Aubertin**
- M. Alain Caillé**
- M. Jean Cartelier** (*Rapporteur*)
- M. Philippe Hugon** (*Rapporteur*)
- M. Jacques Mazier**
- M. André Orléan**

Je tiens à remercier Robert Boyer pour la confiance qu'il a accordée à un non économiste de formation déjà engagé dans une voie éloignée de la recherche académique.

Je voudrais également remercier les paysans, les fonctionnaires, les commerçants et les artisans laos pour toutes les journées qu'ils m'ont consacrées. Ma gratitude s'oriente aussi vers mes collègues et/ou amis¹ qui, de près ou de loin, m'ont aidé, relu, critiqué et conseillé.

¹ Anna, André, Bédica, Bénédicte, Bountavy, Catherine, Christine, Cyril, Fany, Gandini, Guy, Jean, Jean-Claude, Jean-Pierre, Jérôme, Jocelyne, Lilas, Lulue, Nicolas, Paola, Pascale, Philippe, Phouvong, Yannick, Vanina, Xavier(s).

SOMMAIRE



SOMMAIRE	7
TABLE DES GRAPHES, SCHEMAS, TABLEAUX	15
RESUME	21
GLOSSAIRE	25
INTRODUCTION	31
1 PROBLEMES METHODOLOGIQUES, COLLECTE DES DONNEES, ET TERRAIN D'ETUDE	45
1.1 LA COLLECTE DES DONNEES, METHODOLOGIE SUIVIE.....	47
1.1.1 <i>Problèmes méthodologiques</i>	47
1.1.1.1 L'activité paysanne.....	47
1.1.1.1.1 Premier problème méthodologique : traduire des volumes en prix	47
1.1.1.1.2 Deuxième problème méthodologique : estimer les prix	48
1.1.1.1.3 Troisième problème méthodologique : choix du type d'enquête	51
1.1.1.2 L'activité non paysanne.....	52
1.1.2 <i>L'échantillon retenu</i>	53
1.1.2.1 L'activité paysanne.....	54
1.1.2.2 L'activité non paysanne.....	54
1.1.3 <i>Des résultats intéressants, malheureusement limités dans certains cas</i>	55
1.2 LE CADRE LOGIQUE CONSTRUIT POUR TRAITER LES DONNEES.....	59
1.2.1 <i>Un espace régional</i>	60
1.2.2 <i>Les secteurs institutionnels</i>	61
1.2.2.1 Les paysans	62
1.2.2.2 Les ménages	63
1.2.2.3 Les artisans et les commerçants	63
1.2.2.4 L'administration	64
1.2.2.5 Le reste du monde	65

1.2.3	<i>Le TEE et les différents moyens d'échanges</i>	65
1.3	L'ENTITE ECONOMIQUE ANALYSEE.....	73
1.3.1	<i>Le PIB, les échanges de biens</i>	74
1.3.2	<i>Les grands traits du champ monétaire de la province de Phongsaly</i>	79
1.3.2.1	L'espace kip.....	80
1.3.2.2	L'espace non-kip.....	82
1.3.2.2.1	Les moyens d'échanges traditionnels.....	83
1.3.2.2.2	Les devises	85
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 1.....	86
2	LES PROBLEMES THEORIQUES SOULEVES PAR UN CHAMP MONETAIRE	
	FRACTIONNE	89
2.1	LE CONCEPT DE TROC : REFLEXIONS THEORIQUES ET TENTATIVE DE	
	FORMALISATION.....	92
2.1.1	<i>Jevons et le troc</i>	94
2.1.1.1	Le troc selon Jevons	94
2.1.1.2	Les exemples retenus : économie de troc ou transaction de troc ?	97
2.1.2	<i>Le concept de troc</i>	101
2.1.2.1	Le transfert.....	103
2.1.2.2	Le troc dans un environnement monétaire.....	105
2.1.2.2.1	Le troc élément d'un ensemble	105
2.1.2.2.2	Relation de troc versus économie de troc	107
2.1.2.2.3	Le troc, ou négociier en l'absence d'un repère commun	113
2.1.3	<i>Synthèse et conclusion sur le concept de troc</i>	119
2.2	LE CONCEPT DE MONNAIE, REFLEXION THEORIQUE ET TENTATIVE DE	
	FORMALISATION.....	122
2.2.1	<i>La monnaie et ses trois fonctions</i>	124
2.2.2	<i>La monnaie, plus qu'un instrument</i>	129
2.2.2.1	La monnaie et le pouvoir	130
2.2.2.2	La monnaie libère.....	132
2.2.2.3	Monnaie, loyauté, droit.....	135
2.2.2.3.1	La loyauté.....	135
2.2.2.3.2	Le droit.....	137
2.2.2.4	La monnaie permet d'homogénéiser la valeur	139
2.2.2.5	La richesse	142
2.2.3	<i>Synthèse et conclusion sur le concept de monnaie</i>	145
2.2.3.1	La monnaie, les autres moyens d'échanges et le type d'échange	145
2.2.3.2	La monnaie un fait social, la monnaie appropriable par les individus.....	147
2.2.3.3	Conséquences.....	149
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 2.....	152

3	COMMENT LA MONNAIE NATIONALE A-T-ELLE ÉTÉ IMPOSEE ?.....	157
3.1	L'ÉTAT IMPOSE DIRECTEMENT LA MONNAIE NATIONALE	160
3.1.1	<i>Histoire d'une monnaie au cœur des conflits</i>	161
3.1.2	<i>Les monnaies</i>	162
3.1.3	<i>Kip Banque Nationale, 1955-1976</i>	164
3.1.4	<i>Kip Libération, 1968-1979</i>	165
3.1.5	<i>Kip Banque Centrale, 1979 à nos jours</i>	165
3.2	LA FISCALITE ET LES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL	168
3.2.1	<i>La fiscalité</i>	168
3.2.1.1	Evolution de la fiscalité, d'une monnaie fiscale à l'autre	169
3.2.1.1.1	L'imposition des activités paysannes.....	171
3.2.1.1.2	L'imposition des foyers.....	174
3.2.1.1.3	L'imposition des activités commerciales	175
3.2.1.1.4	Les ressources issues des activités publiques	177
3.2.1.2	Evolution de la pression fiscale	179
3.2.2	<i>Le budget provincial financé par l'état</i>	183
3.2.2.1	Les emplois	184
3.2.2.1.1	Les salaires.....	185
3.2.2.1.2	Les investissements et les consommations intermédiaires	190
3.2.2.2	Les transferts du gouvernement central.....	194
3.3	SYNTHESE SUR LES INTERVENTIONS DIRECTES DE L'ETAT	199
3.3.1	<i>L'état et sa monnaie</i>	199
3.3.2	<i>Autres interventions directes de l'état</i>	206
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 3.....	209
4	COMMENT, UNE FOIS IMPOSEE, LA MONNAIE NATIONALE PERMET-ELLE LA CROISSANCE DES ECHANGES ?.....	211
4.1	LE RAPPORT A LA PRODUCTION ET A L'ECHANGE DES SOCIETES DE PRODUCTION DOMESTIQUE.....	213
4.1.1	<i>La logique de production des sociétés de production domestique</i>	213
4.1.1.1	Produire tous les biens indispensables à l'unité de production.....	214
4.1.1.2	Produire tous les biens à l'intérieur d'une communauté	216
4.1.2	<i>Les échanges de marchandises dans une société de production domestique</i>	221
4.1.2.1	Les échanges intracommunautaires.....	221
4.1.2.2	Les échanges extracommunautaires	223
4.1.2.3	Les sphères d'échanges	225
4.2	LE KIP : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET EVOLUTION DU RAPPORT A L'ECHANGE	230
4.2.1	<i>Comment le kip a-t-il transformé le rapport aux échanges ?</i>	230
4.2.1.1	Evolution de l'organisation des échanges.....	231
4.2.1.1.1	Le kip, un langage pour échanger	232

4.2.1.1.2	Le kip et la réification de l'échange.....	248
4.2.1.1.3	Le kip construit un réseau durable d'interdépendances.....	249
4.2.2	<i>Le kip et les marchés</i>	254
4.2.2.1	Le processus de monétarisation de la province en kip.....	255
4.2.2.2	Le kip une monnaie circulaire.....	257
4.2.2.2.1	Le kip dans les transactions.....	257
4.2.2.2.2	Le kip assure mal la fonction de réserve de valeur.....	269
4.2.2.3	Le kip, la richesse.....	272
4.2.3	<i>Synthèse sur le kip et le développement des échanges</i>	273
4.3	LE KIP : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET EVOLUTION DU RAPPORT À LA PRODUCTION.....	275
4.3.1	<i>Comment le kip a-t-il transformé le rapport à la Production ?</i>	276
4.3.2	<i>Des professions inconnues en 1975 apparaissent à Phongsaly</i>	278
4.3.3	<i>Des productions agricoles, ou forestières spécifiques se développent</i>	279
4.3.4	<i>Le système de prix en kip assez peu incitatif</i>	283
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 4.....	288
5	LES MOYENS D'ECHANGES TRADITIONNELS, UNE NECESSITE	293
5.1	PRESENTATION GENERALE DES MOYENS D'ECHANGES TRADITIONNELS	295
5.2	LA PIASTRE CLEF DE VOUTE D'UN SYSTEME.....	298
5.2.1	<i>Légitimité et pouvoir organisationnel de la piastre</i>	299
5.2.1.1	La piastre et la réserve de valeur.....	300
5.2.1.2	La piastre et le pouvoir homogénéisateur.....	301
5.2.1.3	La piastre comme élément de cohésion.....	303
5.2.1.4	La piastre, une monnaie, un bijou.....	306
5.2.2	<i>Pourquoi la piastre perd sa légitimité pour les échanges de biens</i>	307
5.2.2.1	La piastre un numéraire inadapté.....	307
5.2.2.2	La piastre traduit d'autres normes.....	308
5.2.2.3	La masse monétaire en piastre.....	308
5.2.2.4	La piastre un problème de titre.....	308
5.2.3	<i>La piastre, evolution des taux de change</i>	312
5.2.3.1	Piastre et opium.....	312
5.2.3.2	Piastre et animaux domestiques.....	313
5.2.3.3	Piastre et kip.....	315
5.2.3.4	Piastre et échanges socialisants.....	316
5.2.4	<i>La piastre et les transactions</i>	318
5.2.4.1	Evolution du volume des échanges.....	318
5.2.4.2	La piastre et les paysans.....	320
5.2.5	<i>Conclusion et synthèse sur la piastre</i>	322
5.3	L'OPIUM ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.....	324
5.3.1	<i>L'opium</i>	324

5.3.1.1	Légitimité et pouvoir organisationnel de l'opium	325
5.3.1.2	Perte de légitimité de l'opium	327
5.3.1.3	L'opium et les transactions	328
5.3.1.4	Synthèse sur l'opium.....	332
5.3.2	<i>Les animaux domestiques</i>	333
5.3.2.1	La légitimité des animaux domestiques	333
5.3.2.2	La légitimité des animaux domestiques ne disparaît pas	335
5.3.2.3	Les animaux domestiques et les transactions	336
5.3.2.4	Synthèse sur les animaux domestiques.....	341
5.3.3	<i>Conclusion sur l'opium et les animaux domestiques</i>	342
5.4	LE RIZ, LE TROC ET LE SEL.....	343
5.4.1	<i>Le riz</i>	344
5.4.1.1	La légitimité et le pouvoir organisationnel du riz.....	344
5.4.1.2	Perte de légitimité du riz.....	345
5.4.1.3	Le riz et les transactions	345
5.4.1.4	Synthèse sur le riz	347
5.4.2	<i>Le Troc</i>	348
5.4.2.1	Le troc encadré par un système d'équivalences reconnu	348
5.4.2.1.1	Représentations locales et normes d'équivalence entre biens	349
5.4.2.1.2	Le troc institué par l'Etat.....	351
5.4.2.2	Le troc et la négociation	352
5.4.2.3	Le troc, outil de commerce international.....	353
5.4.2.4	Le troc disparaît-il ?	356
5.4.2.5	Synthèse sur le troc	358
5.4.3	<i>Le sel</i>	360
5.4.3.1	Pourquoi le sel permet-il les échanges ?	360
5.4.3.2	Perte de légitimité du sel	361
5.4.3.3	Le sel et les transactions	362
5.4.3.4	Conclusion et synthèse sur le sel	362
5.4.4	<i>Conclusion sur le riz, le troc et le sel</i>	363
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 5.....	364
6	LA CIRCULATION DES DEVICES APPARUES AVEC L'OUVERTURE	367
6.1	LE DONG	371
6.2	LE YUAN	373
6.2.1	<i>Le yuan et les transactions de biens</i>	373
6.2.1.1	De 1975 à 1990	376
6.2.1.2	A partir de 1990	378
6.2.1.2.1	Premier canal du yuan.....	378
6.2.1.2.2	Deuxième canal du yuan.....	381
6.2.1.2.3	Troisième canal du yuan	383
6.2.1.2.4	Le yuan et la dimension spatiale	385
6.2.1.3	Les échanges en yuan et les acteurs	387

6.2.1.3.1	Le yuan à Phongsaly	387
6.2.1.3.2	Le yuan une réserve de valeur	388
6.2.1.3.3	Le yuan et les acteurs	390
6.2.2	<i>Le change des yuans</i>	393
6.2.2.1	Le taux de change	393
6.2.2.2	Prix de vente et prix d'achat	395
6.2.2.3	Les places locales	396
6.2.2.4	Les places extérieures à la province	397
6.2.3	<i>Les limites À la diffusion du yuan</i>	397
6.2.4	<i>Le kip et le yuan, concurrents ou complémentaires</i>	398
6.2.5	<i>Conclusion et synthèse sur le yuan</i>	400
6.3	LE BATH	402
6.3.1	<i>Le bath et les transactions de biens</i>	402
6.3.1.1	Les exportations en bath	404
6.3.1.2	Les importations en bath	404
6.3.1.3	Evolution des échanges en bath	406
6.3.2	<i>Le change des baths</i>	407
6.3.2.1	L'organisation du change	407
6.3.2.2	Les taux de change	409
6.3.3	<i>Le rôle du bath</i>	410
6.3.4	<i>Conclusion et synthèse sur le bath</i>	411
6.4	LE DOLLAR	413
6.4.1	<i>Le dollar et les transactions</i>	413
6.4.1.1	Les circuits du dollar	415
6.4.1.1.1	L'échange de biens	415
6.4.1.1.2	Des dollars pour acheter des devises	415
6.4.1.2	Importations et exportations provinciales	417
6.4.2	<i>Le change des dollars</i>	418
6.4.3	<i>Conclusion et synthèse sur le DOLLAR</i>	420
CONCLUSION DU CHAPITRE N° 6		421

7 LE FRACTIONNEMENT MONETAIRE, SES ARTICULATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES425

7.1	PLUSIEURS MOYENS D'ECHANGES POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS	427
7.1.1	<i>Tableau récapitulatif des trois fonctions de la monnaie</i>	427
7.1.2	<i>L'impossibilité d'avoir les trois fonctions en une seule monnaie</i>	430
7.1.2.1	La fonction de réserve de valeur	430
7.1.2.1.1	Accessibilité et réserve	431
7.1.2.1.2	Dépréciation et réserve de valeur	433
7.1.2.1.3	Liquidité et réserve de valeur	434
7.1.2.1.4	La réserve de valeur entre concurrence et complémentarité	436

7.1.2.2	Les fonctions d'intermédiaire d'échange.....	438
7.1.2.3	L'unité de compte.....	442
7.1.3	<i>Un système cohérent pour remplir les trois fonctions</i>	444
7.1.3.1	La cohérence entre les trois fonctions.....	444
7.1.3.1.1	Réserve de valeur et intermédiaire d'échange.....	445
7.1.3.1.2	L'unité de compte unit les fonctions.....	449
7.1.3.2	L'unité de compte, une fonction pivot.....	449
7.1.4	<i>Conclusion et réflexion théorique</i>	453
7.2	LE KIP PIERRE ANGULAIRE DE LA DYNAMIQUE	458
7.2.1	<i>Les marchés et la dynamique monétaire</i>	459
7.2.1.1	Le champ monétaire se nourrit des marchés.....	459
7.2.1.2	Le kip, les devises, les biens monétaires et l'espace marchand.....	464
7.2.2	<i>Le kip, l'état, les marchés ET les autres moyens de paiement</i>	465
7.2.2.1	Le kip une monnaie "structurante" par rapport aux autres monnaies.....	465
7.2.2.2	Le yuan contredit cette tendance générale par endroit.....	467
7.2.2.3	Y a-t-il concurrence entre le kip et le yuan ?.....	468
7.2.2.3.1	Individuel ou collectif.....	468
7.2.2.3.2	Structurant ou non.....	469
7.2.2.3.3	Concurrence entre modèles sociaux ou entre monnaies ?.....	469
7.2.3	<i>Le kip connecte les espaces</i>	470
7.2.4	<i>La pierre angulaire ne fait pas l'édifice</i>	476
7.2.5	<i>Conclusion et réflexion théorique</i>	477
7.3	LES ACTEURS ET LA DYNAMIQUE	479
7.3.1	<i>Tableau synoptique des acteurs face au champ monétaire</i>	479
7.3.2	<i>Les commerçants captent le revenu</i>	481
7.3.3	<i>Les commerçants au cœur d'un système</i>	483
7.3.4	<i>Tous les acteurs n'y gagnent pas</i>	485
7.3.4.1.1	Les taux de change défavorables à certains paysans.....	486
7.3.4.1.2	Leur épargne fond.....	486
7.3.5	<i>Conclusion et réflexion théorique</i>	487
	CONCLUSION DU CHAPITRE N° 7	488
	CONCLUSION	489
	BIBLIOGRAPHIE	507
	ANNEXES	519

TABLE DES GRAPHES, SCHEMAS, TABLEAUX



- Grappe n° 1 : Evolution du PIB par habitant de la province de Phongsaly (p 74)
- Grappe n° 2 : Evolution des taux de croissance du PIB local et des volumes de biens échangés (p 78)
- Grappe n° 3 : Evolution des volumes de transactions libellées en kip par habitant (p 81)
- Grappe n° 4 : Evolution des transactions à l'intérieur de l'espace non-kip, par habitant (p 83)
- Grappe n° 5 : Evolution de la pression fiscale par habitant à Phongsaly (p 180)
- Grappe n° 6 : Evolution du niveau d'emploi de l'administration de la province de Phongsaly (p 184)
- Grappe n° 7 : Evolution des dépenses salariales de la province de Phongsaly (p 186)
- Grappe n° 8 : Evolution, à Phongsaly, des emplois investissements et consommations intermédiaires (p 190)
- Grappe n° 9 : Somme des emplois et ressources locales de la province (p 194)
- Grappe n° 10 : Les transferts du gouvernement central en kip (p 196)
- Grappe n° 11 : Transferts totaux en kip du gouvernement central et part des transferts en kip consommés localement (p 198)
- Grappe n° 12 : Evolution de l'imposition en kip et ressources en kip et par acteur pour les foyer qui ne disposent pas suffisamment de riz (p 201)
- Grappe n° 13 : Evolution du volume des ventes en kip des paysans (p 236)
- Grappe n° 14 : Evolution de la part du kip par rapport aux ventes de produits paysans (p 237)
- Grappe n° 15 : Evolution du volume des ventes en kip des paysans ayant suffisamment de riz ou déficitaires en riz. En équivalent US \$ constant par habitant (p 242)
- Grappe n° 16 : Evolution du volume total des ventes des paysans selon leur appartenance ethnique (p 245)
- Grappe n° 17 : Evolution du volume d'exportations et des transferts du gouvernement (p 255)
- Grappe n° 18 : Part en kip des achats de produits paysans et de biens importés effectués par les ménages (p 260)
- Grappe n° 19 : Achats locaux des paysans en valeur par habitant et en % des la totalité de leurs achats (p 262)
- Grappe n° 20 : Part en kip des transactions qu'effectue le secteur institutionnel des artisans et des commerçants (p 263)
- Grappe n° 21 : Taux d'inflation de 1996 à 2000 (p 269)

- Graphe n° 22 : Evolution de la part relative des différentes productions chez les Taï (p 281)
- Graphe n° 23 : Evolution de la part relative des différents groupes de productions chez les paysans G2 (p 282)
- Graphe n° 24 : Evolution du cours de la piastre et de l'argent (p 309)
- Graphe n° 25 : Evolution du volume des échanges en piastre par habitant de 1975 à 2000 (p 319)
- Graphe n° 26 : Evolution du volume des échanges des paysans en piastre par rapport à leurs échanges totaux (p 320)
- Graphe n° 27 : Volume des échanges libellés en devises par d'habitants (p 369)
- Graphe n° 28 : Le yuan, la devise dominante (p 374)
- Graphe n° 29 : Les échanges en yuan par habitant effectués par les paysans et des commerçants de la province avant 1990 (p377)
- Graphe n° 30 : Evolution des exportations et des importations en yuan (p 387)
- Graphe n° 31 : Taux d'inflation du yuan de 1975 à 2000 (p 388)
- Graphe n° 32 : Volume des échanges en yuan par habitant effectués par les commerçants et par les paysans (p 390)
- Graphe n° 33 : Evolution du taux de change des yuans en kip depuis 1996 (p 394)
- Graphe n° 34 : Evolution des échanges en bath (p 403)
- Graphe n° 35 : Evolution des exportations et des importations en bath (p 406)
- Graphe n° 36 : Evolution du taux de change kip-bath (p 409)
- Graphe n° 37 : Taux d'inflation du bath (p 411)
- Graphe n° 38 : Le dollar une devise assez peu représentée à Phongsaly (p 414)
- Graphe n° 39 : Evolution des exportations et des importations en dollar (p 417)
- Graphe n° 40 : Evolution du taux de change kip-dollar et pourcentage de différence entre le prix d'achat et de vente des dollars (p 419)
- Graphe n° 41 : Valeur ajoutée brute dégagée par les commerçants et les artisans par rapport à la VAB totale (p 481)
-
- Schéma n° 1 : Les secteurs institutionnels définis pour la province de Phongsaly (p 61)
- Schéma n° 2 : Terminologie employée pour qualifier les éléments du champ monétaire de la province de Phongsaly (p 87)
- Schéma n° 3 : Le modèle général : évolution d'une économie de troc en une économie monétaire (p 92)
- Schéma n° 4 : Circuit des échanges du deuxième exemple mobilisé par Jevons (p 98)
- Schéma n° 5 : Le troc, une relation bilatérale (p 109)
- Schéma n° 6 : Le troc ne permet pas la constitution de marchés (p 113)
- Schéma n° 7 : Le troc et les échanges extra-communautaires (p 117)
- Schéma n° 8 : Les difficultés pour mettre en place une économie de troc (p 119)
- Schéma n° 9 : Le concept de troc dans une économie monétaire (p 120)
- Schéma n° 10 : Droit et loyauté unissent individu et société (p 138)
- Schéma n° 11 : Le don, le troc, la monnaie et les différents types d'échanges (p 146)
- Schéma n° 12 : Les différents niveaux où intervient une monnaie (p 147)

- Schéma n° 13 : La complémentarité entre les différents niveaux (p 149)
- Schéma n° 14 : L'état impose une norme pour concevoir l'échange (p 182)
- Schéma n° 15 : Prélèvements fiscaux et salaire en nature avant 1990 (p 204)
- Schéma n° 16 : La fiscalité et les transferts imposent les marchés (p 205)
- Schéma n° 17 : Le mode d'organisation de la production d'une société de production domestique (p 220)
- Schéma n° 18 : Les grands traits du mode d'organisation des échanges des sociétés de production domestique (p 229)
- Schéma n° 19 : Le kip devient une référence, pour tous les biens, que partage la majorité des acteurs (p 235)
- Schéma n° 20 : Le kip, un lien social pour permettre aux individus d'échanger des marchandises au sein d'une société marchande (p 251)
- Schéma n° 21 : Le kip dans les transactions entre acteurs (p 268)
- Schéma n° 22 : Le kip transforme la logique de production et d'échange (p 289)
- Schéma n° 23 : La piastre coordonne avant l'ouverture (p 304)
- Schéma n° 24 : La piastre isolée dans l'espace des échanges socialisants, suite à l'ouverture (p 305)
- Schéma n° 25 : Vue synoptique de la piastre dans les transactions avant l'ouverture (p 321)
- Schéma n° 26 : Vue synoptique de la piastre dans les transactions après l'ouverture (p 322)
- Schéma n° 27 : Vue synoptique de l'opium dans les transactions avant l'ouverture (p 331)
- Schéma n° 28 : Vue synoptique des animaux domestiques dans les transactions avant l'ouverture (p 339)
- Schéma n° 29 : Vue synoptique des animaux domestiques dans les transactions après l'ouverture (p 340)
- Schéma n° 30 : Vue synoptique du riz dans les transactions après l'ouverture (p 346)
- Schéma n° 31 : Le troc contourne les difficultés de transactions lors de crises, problèmes de convertibilité, etc. (p 355)
- Schéma n° 32 : Les transactions troquées avant l'ouverture (p 357)
- Schéma n° 33 : Les transactions troquées à partir de l'ouverture (p 358)
- Schéma n° 34 : La première forme d'approvisionnement en yuan (p 380)
- Schéma n° 35 : La deuxième forme d'approvisionnement en yuan (p 382)
- Schéma n° 36 : La troisième forme d'approvisionnement en yuan (p 384)
- Schéma n° 37 : Les territoires du yuan (p 386)
- Schéma n° 38 : Les commerçants au cœur du mécanisme de transferts de biens chinois et de yuans (p 395)
- Schéma n° 39 : Le circuit du bath (p 405)
- Schéma n° 40 : Le circuit du dollar (p 416)
- Schéma n° 41 : L'élection des différentes réserves de valeur (p 437)
- Schéma n° 42 : Les complémentarités entre les fonctions de réserve de valeur et d'intermédiaire d'échange (p 446)
- Schéma n° 43 : L'unité de compte, une fonction pivot au sein des trois fonctions (p 449)
- Schéma n° 44 : L'unité de compte et la cohésion entre fonctions (p 450)
- Schéma n° 45 : Premier niveau de cohérence établi (p 451)
- Schéma n° 46 : Deuxième niveau de cohérence établi (p 451)

Schéma n° 47 : Combinaison des niveaux de cohérences (p 452)

Schéma n° 48 : Si l'unité de compte articule horizontalement, le troc peut remplacer l'intermédiaire d'échange (p 452)

Schéma n° 49 : Processus théorique d'élection d'un intermédiaire d'échange (p 456)

Schéma n° 50 : Le marché, auxiliaire pour transformer un bien en réserve de valeur (p 460)

Schéma n° 51 : Le kip relie deux marchés de biens fictifs (p 461)

Schéma n° 52 : Le kip relie le marché de biens et de devises (p 462)

Schéma n° 53 : Le kip relie trois espaces très différents (p 465)

Schéma n° 54 : Les devises et les biens monétaires dépendent du kip (p 466)

Schéma n° 55 : Le kip connecte des espaces et permet de constituer des réseaux d'échanges (p 475)

Schéma n° 56 : Les commerçants au centre des réseaux de circulation des biens et d'intermédiaires d'échange (p 484)

Tableau n° 1 : Illustration du mode de calcul du taux d'inflation du kip (p 50)

Tableau n° 2 : Evolution du taux de croissance du PIB de la province de Phongsaly (p 76)

Tableau n° 3 : Evolution du volume des échanges des biens en US \$ par habitant (p 77)

Tableau n° 4 : Prélèvements obligatoires par habitant en \$ US constants (p 181)

Tableau n° 5 : Les emplois de la province de Phongsaly, en US \$ (p 184)

Tableau n° 6 : Les emplois (salaires) de la province de Phongsaly, en US \$ (p 186)

Tableau n° 7 : Les Inv/CI de la province de Phongsaly, en US \$ (p 191)

Tableau n° 8 : Déficit budgétaire de la province de Phongsaly (p 195)

Tableau n° 9 : Evolution des transferts du gouvernement central en kip (p 196)

Tableau n° 10 : Evolution des transferts du gouvernement central en kip consommés localement (p 198)

Tableau n° 11 : Synthèse sur l'évolution des prélèvements obligatoires (P 200)

Tableau n° 12 : Taux de croissance des ressources en kip des foyers de paysans les plus pauvres par rapport à l'évolution de l'imposition en kip (p 202)

Tableau n° 13 : Synthèse sur l'évolution des transferts en kip du gouvernement central consommés localement (équivalent US \$) (p 203)

Tableau n° 14 : Evolution du réseau "pistier" en kilomètres (p 207)

Tableau n° 15 : Schéma général des sphères d'échanges à Phongsaly (p 227)

Tableau n° 16 : Evolution du volume d'échanges par habitant en équivalent US \$ constants au sein de la province et entre la province et les autres entités (p 233)

Tableau n° 17 : Evolution du volume des exportations en kip par habitant en équivalent US \$ constants (p 256)

Tableau n° 18 : Evolution du solde de la balance commerciale de la province en kip (p 256)

Tableau n° 19 : Evolution de la part relative du volume des échanges en kip par rapport au montant de la transaction en 2000 (p 258)

Tableau n° 20 : Taux d'inflation du kip estimés, de 1986 à 1995 (p 270)

Tableau n° 21 : Rôle du kip, type d'échanges et acteurs concernés après l'ouverture (p 274)

Tableau n° 22 : Evolution des professions (p 278)

- Tableau n° 23 : Le champ des moyens d'échanges traditionnels en 1975 (p 297)
- Tableau n° 24 : Evolution de la part de la piastre par rapport aux échanges totaux (p 319)
- Tableau n° 25 : Tableau récapitulatif sur la piastre (p 323)
- Tableau n° 26 : Tableau récapitulatif sur l'opium (p 332)
- Tableau n° 27 : Tableau récapitulatif sur les animaux domestiques (p 341)
- Tableau n° 28 : Tableau récapitulatif sur le riz (p 347)
- Tableau n° 29 : Tableau récapitulatif sur le troc (p 359)
- Tableau n° 30 : Les échanges où interviennent les devises à Phongsaly (p 370)
- Tableau n° 31 : Pourcentages des échanges en dong par rapport aux échanges en devises et aux échanges totaux (p 371)
- Tableau n° 32 : Pourcentages d'échanges en yuan par rapport aux échanges totaux (p 375)
- Tableau n° 33 : Excédents commerciaux, en yuan, totaux et par habitant (p 388)
- Tableau n° 34 : La VAB et les consommations finales des paysans en yuan et en kip par habitant en 2000 (p 392)
- Tableau n° 35 : Rôle du yuan, type d'échanges et acteurs concernés (p 341)
- Tableau n° 36 : Pourcentages des échanges en bath et échanges totaux (p 403)
- Tableau n° 37 : Excédent commercial en bath, totaux et par tête de la province (p 406)
- Tableau n° 38 : Ecart entre le prix de vente et le prix d'achat en % (p 410)
- Tableau n° 39 : Tableau récapitulatif sur le bath (p 412)
- Tableau n° 40 : Pourcentages d'échanges en dollar et aux échanges totaux (p 414)
- Tableau n° 41 : Excédent commercial en dollar, totaux et par tête de la province (p 417)
- Tableau n° 42 : Tableau récapitulatif sur le dollar (p 420)
- Tableau n° 43 : Distribution des fonctions et conjonction de moyens d'échanges (p 429)
- Tableau n° 44 : Possibilité d'accès des acteurs aux différentes réserves de valeur après l'ouverture (p 432)
- Tableau n° 45 : La présence du kip dans les différents espace (p 471)
- Tableau n° 46 : Evolution du moyen d'échanges pivot au sein des espaces (p 473)
- Tableau n° 47 : La place des acteurs dans le système d'échange (p 480)
- Tableau n° 48 : FBCF/VAB des commerçants et des paysans (p 482)

RESUME



Le statut de la monnaie est paradoxal dans la théorie économique. La monnaie occupe une place à priori centrale, mais très limitée dans les faits. Elle est supposée apparaître dans une économie de troc pour régler les problèmes de double coïncidence par exemple et, une fois instituée, elle n'est qu'un voile qui lubrifie les mécanismes de l'échange. Cette analyse résulte d'une longue genèse conceptuelle au cours de laquelle les auteurs imaginent souvent les économies de troc et leurs contraintes pour établir des propositions théoriques sur la nature d'une économie monétaire. L'exemple singulier d'une province isolée au nord de la République Populaire du Laos nous permet de confronter ces propositions à une configuration particulièrement intéressante dans la mesure où des évolutions généralement séculaires ailleurs se concentrent en quelques décennies. Ce terrain met en relief l'influence d'une dynamique monétaire, où interviennent plusieurs monnaies, sur le développement des échanges marchands.

Le premier chapitre de la thèse présente : d'une part la méthodologie adoptée pour collecter les données sur le volume des échanges marchands, de telles données n'étaient pas disponibles; d'autre part, les adaptations faites au cadre comptable traditionnel pour traiter ces informations. Notre outil comptable redéfinit les secteurs institutionnels pour comprendre les flux d'une société rurale en pleine mutation et il permet de distinguer les moyens d'échanges associés aux transactions. Les TEE et les comptes d'agents, établis pour 6 années, proviennent de cette première étape et toutes les statistiques utilisées lors des différentes démonstrations sont issues de ce travail préalable.

Le second chapitre pose les bases conceptuelles indispensables à l'étude d'un environnement où troc, bien monétaire et monnaie coexistent. Les différences entre ces concepts sont parfois ténues et il est important de bien les distinguer pour identifier les logiques qu'ils sous-tendent. Un bien monétaire et une relation de troc se confondent facilement par exemple et distinguer ou assimiler ces deux concepts n'est absolument pas équivalent. Ce travail théorique sur le troc et la monnaie conduit aux résultats suivants : d'une part, le troc est une relation bilatérale et la thèse soutient qu'il ne permet pas l'émergence d'une économie de troc. Cette dernière ne semblerait pas avoir existé et ses limites n'expliquent pas la genèse de la monnaie. D'autre part, la monnaie est un médium de reproduction sociale dont le contour dépasse largement les trois fonctions canoniques. Plus qu'un instrument elle permet un mode d'organisation de la société, qu'elle soit organisée sur des principes marchands ou non. Ainsi, l'évolution du mode d'organisation, d'une économie de production domestique à une économie marchande par exemple, est conditionnée par l'apparition d'une nouvelle monnaie adaptée à la mise en place du second système.

L'exemple de Phongsaly (chapitre 3), corrobore les résultats de l'analyse théorique du second chapitre : les marchés n'ayant pas imposé la monnaie. En revanche, par le truchement de la fiscalité et des transferts aux zones défavorisées, l'Etat impose sa monnaie. La fiscalité rend le kip incontournable et le marché devient l'élément par lequel les paysans accèdent à cette monnaie pour se libérer de la dette fiscale. Simultanément, à travers la consommation des fonctionnaires désormais payés en kip (grâce aux transferts), une demande en biens agricoles apparaît et l'autarcie laisse place aux échanges.

La présence du kip (chapitre 4) remet en cause le mode d'organisation traditionnel des échanges, de la production et la société de Phongsaly se transforme progressivement. Sous certaines conditions, jugeant l'échange durable les unités de productions recourent progressivement aux marchés pour s'approvisionner. Ainsi, elles commencent à produire pour les marchés et l'autoproduction n'est plus le seul moyen pour satisfaire leurs besoins.

Toutefois, les moyens d'échanges traditionnels (chapitre 5) ne sont pas exclus de la dynamique monétaire. Ils conservent leur statut auprès des unités de production les moins insérées dans le système marchand, c'est-à-dire les paysans les plus pauvres en général. Pour les autres paysans, ils permettent également de tisser les liens de solidarité

indispensables pour affronter l'insécurité marchande. L'arrivée du kip n'élimine pas les moyens d'échanges traditionnels et induit parallèlement l'apparition de nouvelles monnaies. En effet, au sein de l'espace marchand, le kip ne couvre pas l'ensemble des besoins de médiation monétaire et les devises, inconnues auparavant, apparaissent.

Le yuan domine largement l'espace des devises (chapitre 6) et, contrairement au bath et au dollar, il sort d'un cercle d'acteurs initiés. Les paysans, dont les villages se trouvent plus ou moins contigus à la frontière chinoise, recourent largement au yuan pour des transactions régulières. Par ailleurs, quel que soit le type d'acteur, pour certaines transactions spécifiques le yuan est l'unité de compte reconnue et, plus généralement, il est l'une des réserves de valeur de certains paysans et de quelques commerçants. En revanche, le bath et le dollar restent aux mains des commerçants et la majorité de la population n'y accède pas. L'évolution du champ monétaire de Phongsaly traduit une recomposition des pratiques monétaires. Selon leur appartenance sociale, le type d'échanges qu'ils effectuent et leurs besoins d'épargne les acteurs recourent à des monnaies différentes.

Le champ monétaire de la province (chapitre 7) est fractionné et à la lumière des arguments que l'on développe, une cohérence interne à l'organisation de la province articule les éléments du champ. Les articulations entre moyens de paiement construisent des "passerelles" entre ceux-ci et, si un moyen ne suffit pas pour remplir les trois fonctions traditionnellement attribuées à la monnaie, les acteurs recourent à plusieurs moyens. Deux éléments expliquent le fonctionnement de ce système articulé : le kip et les commerçants. Le kip est la seule monnaie commune à tous, ou presque. Cette omniprésence met en relation les différents espaces et elle constitue un lien social sans lequel les transactions marchandes se développeraieent difficilement. Les commerçants mettent en place l'organisation nécessaire aux transferts physiques et ainsi ils connectent, par les transactions de biens, des acteurs qui s'ignorent à priori. Par ailleurs, les transferts de biens avec les pays étrangers créent des excédents de devises pour certains et des déficits pour d'autres. Par exemple, les ventes effectuées en Chine par les paysans ne leur procurent pas la monnaie reconnue sur les marchés locaux, pour les achats domestiques. Les commerçants assurent le change et recyclent ces devises pour importer les biens qu'ils revendront aux paysans. Ces transferts, effectués par les commerçants, offrent aux acteurs la monnaie adéquate à leurs besoins et ainsi ils transactent.

Le tandem kip/commerçant permet la mise en relation de l'offre et de la demande. Le kip constitue le pivot autour duquel, d'une part le prix des biens se définit et d'autre part le change de devises se structure. Grâce à ces articulations, les commerçants organisent les transferts de biens et rééquilibrent les flux monétaires. Ainsi, les marchandises circulent entre producteurs et consommateurs et la division sociale du travail s'amorce.

GLOSSAIRE



L'astérisque (*) dans le corps du texte indique les mots définis dans ce glossaire.

Acteur. Acteur, agent et individu, sont l'un et l'autre employés indifféremment.

Agent collecteur. Les agents collecteurs collectent les devises. Ce type d'agent se trouve souvent dans les marchés (halles) et achètent les devises, dollars, baths, yuan , euros, etc.. Profession officieuse et très féminisée. Ces agents collecteurs revendent ensuite directement les devises à des commerçants intéressés. Ils collectent souvent pour des agents de change officieux. Activité essentiellement urbaine et peu représentée à Phongsaly.

Autarcie, autarcique. Nous retenons une définition extrêmement générique de l'autarcie. L'autarcie caractérise un mode d'organisation où les unités consomment leurs productions. La production des unités de production ne dépasse pas leur niveau de consommation. Ces dernières ne dégagent pas un excédent de biens produits échangeables sur les marchés.

Le concept d'autarcie dépend de l'entité choisie, une nation, une région, un foyer, peuvent vivre en autarcie. Nous considérons l'autarcie du point de vue de l'unité familiale, **le foyer**. Les productions des foyers ne dépassent pas leurs consommations et ils ne consomment que leurs productions. Certes, l'autarcie complète n'existe pas et un foyer échange toujours, même en quantité extrêmement faible. En revanche, et ce point est central dans un régime autarcique, l'autoconsommation constitue pour un foyer l'objectif de la production. L'organisation des systèmes de production ne repose pas sur les échanges de biens et ils restent accessoires. Dans un environnement autarcique, la disparition des quelques échanges présents affecte assez peu le mode d'organisation de la société, tout au moins à court terme.

Bien monétaire. Un élément utilisé comme bien commun et qui possède parallèlement des attributs monétaires est un bien monétaire. Un bien socialement important, reconnu de tous et qui fait sens commun peut devenir un bien monétaire.

Bien. Comme en microéconomie nous englobons "bien" et "service" en un même terme : bien. La même définition générique est adoptée pour bien et marchandise.

Biens de consommation courante. Nous distinguons les biens de consommation courante et les biens d'investissement. Dans certains cas, cette dichotomie permet de repérer des pratiques monétaires différentes. L'appellation biens de consommation courante, regroupe certains produits paysans consommés localement, mais aussi les biens manufacturés consommés plus ou moins quotidiennement. Ces derniers sont généralement importés et l'écrasante majorité d'entre eux provient de Chine. Ces produits concernent : du savon, du dentifrice, des clous, des chaussures, des vêtements, des DVD, etc..

Biens d'investissement. Ces biens sont également importés. Cette catégorie regroupe des produits relativement chers. Cette catégorie regroupe les biens de productions (véhicule, mobylette, groupe électrogène, motoculteur, décortiqueuse à riz, moulin, etc.), mais aussi les biens destinés à l'agrément (magnétoscope, téléviseur, antenne parabolique, etc.).

Champ monétaire. Le champ monétaire regroupe les moyens d'échanges présents au sein d'une entité géographique.

Echanges. Généralement ce terme désigne ce qui circule et il ne se limite pas aux échanges de biens. Cependant notre recherche porte sur les transactions marchandes et le vocable "échange" désigne les échanges de biens. Si nous traitons d'un autre type d'échange nous le spécifierons.

Echanges socialisants. Les échanges socialisants regroupent toute forme d'échange dont le but n'est pas le transfert d'objet. L'objectif de ces échanges repose généralement sur la construction de liens sociaux et l'objet qui circule en est un support.

Excédents de production ou excédents. Dans le cadre de ce travail nous adopterons une définition très simple de l'excédent. En relation avec l'autarcie un excédent représente la part de la production supérieure à la consommation de l'unité considérée, le foyer.

Exporter, exportations, importer, importations. La définition précise de ces termes se trouve au paragraphe 1.2.1. page 60. L'unité nationale n'est pas retenue pour les définir et ils dépendent de la dimension provinciale. Sous les rubriques, exportations et importations figurent tous les échanges de biens entre la province de Phongsaly et les autres territoires, qu'ils soient nationaux ou extranationaux.

Foyer. (Unité familiale) Le foyer correspond à un ensemble de personnes vivant sous le même toit et il correspond à une unité de production. Dans certains cas, l'unité de production peut dépasser la famille et s'étendre au clan. Cependant, la distinction joue une influence mineure par rapport à notre objectif de recherche. Ainsi, nous retenons, le foyer, il équivaut à l'unité de production et il est composé d'un groupe d'individus unis par des liens claniques, familiaux, etc..

Marchandise. La définition de marchandise est générique et elle équivaut à la définition du bien.

Moyen d'échange. Le moyen d'échanges regroupe les monnaies d'état, les biens monétaires et le troc.

Moyen de paiement. Nous regrouperons derrière ce terme les monnaies d'état et les biens monétaires.

Nouveau mouvement économique (NME). Changement d'orientation politique, à partir de 1986. Le modèle socialiste est abandonné pour s'orienter peu à peu vers un modèle d'économie de marché. Voir annexe n° 2 pour plus de détails.

Organisation administrative. Administrativement la république du Laos se partage en provinces (18), redécoupées en districts (141), en 2000.

Pathet Lao. Suite aux accords de Genève le parti communiste Lao (Néo lao Hack Sat) administre officiellement les zones nord-est du Laos à partir de 1955 (cf. annexe n° 2). Il forme un gouvernement baptisé le gouvernement du Pathet Lao. Dès lors, et jusqu'en 1973, deux gouvernements administrent l'actuelle République Populaire du Lao : le gouvernement National et celui du Pathet Lao. Le pays était divisé en deux et la frontière entre ces deux "états" évolue au gré des combats et des alliances.

Paysan. Définir le concept de paysans ne présente pas un intérêt majeur pour cette recherche et nous en retiendrons une définition extrêmement succincte inspirée par "La fin des paysans" (MENDRAS, 1970). Le paysan se définit par l'utilisation de sa production, il inclut dans son travail l'autoconsommation qui peut-être l'unique production. La logique de l'agriculteur se distingue nettement, il produit pour les marchés et le fruit de la vente de ses productions lui permet d'acheter les biens qu'il consomme lui et sa famille.

Dans le chapitre 1 de ce travail, pour définir les secteurs institutionnels et pour illustrer notre raisonnement, nous assimilons parfois paysans et agriculteurs, dans ce cas nous expliquons les raisons de l'amalgame.

Phongsaly. Phongsaly est une ville, un district et une province. Pour ce travail nous faisons plus souvent référence à la province qu'à la ville ou au district. Ainsi, dans le texte Phongsaly signifie : la province de Phongsaly. Pour le district ou la ville nous précisons Phongsaly district ou Phongsaly ville.

Première période et deuxième période. Avant 1990 (le première période), les échanges reposaient sur des transferts de produits paysans et de petits biens manufacturés. Proportionnellement, les produits paysans dominaient le volume extrêmement limité des échanges. Les paysans n'utilisaient pas de consommations intermédiaires et les ventes de leurs produits correspondaient sensiblement à la valeur ajoutée de l'activité. Pour cette activité, le montant d'un échange se traduisait directement en valeur ajouté, le travail étant le seul in-put nécessaire à la production.

La deuxième période s'oppose à la première. Après 1990 (la seconde période), le commerce se développe et de nombreux biens inconnus auparavant apparaissent. Les acteurs consomment de plus en plus de biens et l'activité commerciale crée de plus en

plus de valeur ajoutée. De plus, les paysans emploient davantage de consommations intermédiaires et la part relative de valeur ajoutée dans le produit de leur vente diminue.

Principe organisationnel. Ce terme ne fait pas référence à un concept particulier et il traduit simplement une idée générale pour stabiliser des notions nécessaires à la démonstration. Derrière l'idée de principe organisationnel nous voulons décrire un acte important sur lequel repose le mode d'organisation de la société. Si l'acte disparaît la société ne peut plus continuer à fonctionner sur ce mode et son organisation doit changer. Par exemple, dans une société marchande, l'échange de marchandise occupe une place importante. L'échange est un "principe" qui permet une organisation spécifique de la société et s'il disparaît la société change radicalement. Le cas d'une société autarcique aurait également pu servir d'exemple. L'autarcie est un principe organisationnel dans le sens où la société est structurée pour permettre l'approvisionnement grâce à l'autarcie.

Production paysanne. (ou produits paysans). Les produits paysans sont des productions agricoles cultivées (riz, légumes, sésame, etc.) ou sauvages (produits forestiers en général) et des productions animales domestiques (la volaille, les porcins, et le bétail), ou sauvages (le gibier). Ces produits sont destinés à la consommation locale, comme des biens de consommation courante, ou à l'exportation.

Société de production domestique. Définition inspirée de l'ouvrage de Marshal Sahlins (1976). Dans une société de production domestique, les acteurs produisent un minimum pour satisfaire tous leurs besoins, mais tout est fait pour produire la totalité du minimum de ces besoins. Les sociétés de production domestique produisent et consomment leurs productions. Ces dernières doivent satisfaire leurs besoins, sachant que la notion de besoin est définie par la société et non par une instance extérieure. Les besoins ne sont pas illimités.

La production pour l'échange occupe un rôle secondaire par rapport à la production pour l'autoconsommation. Si la production de biens destinée à l'échange est impossible, l'échange avec d'autres groupes n'a pas lieu sans remettre en cause la production pour l'autoconsommation. Il existe une volonté immanente d'autonomie entre les groupes.

Sphère. Nous retenons une définition simplifiée du concept de sphère établi par Bohannon (1959). Une sphère délimite un périmètre de "biens" à l'intérieur duquel l'échange est possible. Les biens d'une sphère s'échangent directement ou indirectement contre les biens appartenant à la même sphère. Il existe généralement des équivalences entre ces biens. Certains biens, clairement identifiés, possèdent également des équivalences avec des biens appartenant à une autre sphère.

Transferts. Comme pour l'échange, utilisé seul le terme transfert s'applique aux transferts de biens. Nous spécifierons le type de transferts lorsqu'ils ne porteront pas les biens, les transferts de devises par exemple.

Valeur. Le terme valeur ne fait pas référence au débat théorique sur la valeur. Pour ce travail, la valeur est définie par les acteurs, elle est subjective, chacun d'eux construit sa notion de valeur des transactions sur le marché. Si nous traitons une autre forme de valeur, nous en préciserons la forme.

INTRODUCTION



La monnaie, l'un des "*trous noirs*" de la science économique (SAPIR, 2000), pose de nombreux problèmes théoriques. Plusieurs courants de pensée s'opposent et à l'intérieur de ceux-ci les auteurs ne s'accordent pas toujours sur son rôle dans une économie réelle.

Deux principaux courants se distinguent : l'approche instrumentale et l'approche institutionnelle. Les tenants du premier courant postulent qu'il existe une économie sans monnaie et à l'intérieur de ce cadre, ils cherchent à expliquer les modalités d'adhésion à celle-ci. Le second mouvement, au contraire, ne conçoit pas une économie marchande sans monnaie et s'intéresse au "pouvoir" organisationnel de la monnaie. Le cœur du débat repose donc sur la question de "l'antériorité" du marché ou de la monnaie.

Ce débat trouve un écho particulier dans le Laos contemporain où une économie de subsistance se transforme rapidement en économie marchande avec une recomposition simultanée du champ monétaire*. Cet exemple concentre sur deux décennies des phénomènes souvent séculaires, difficilement observables ailleurs et constitue à ce titre un cas unique. Notre recherche se propose de confronter cet exemple empirique aux théories des deux courants de pensée évoqués ci-dessus, travail que nous aborderons par un bref rappel des principes fondateurs des deux écoles.

L'approche instrumentale appose la monnaie à une "force motrice" fondamentale : l'échange de biens*. L'individu égoïste recherche le profit et cela entraîne une dynamique où l'échange*, parce qu'il satisfait son intérêt, est la "force motrice" (SMITH, 1991). Malheureusement, l'épanouissement du système se trouve limité par des frictions spécifiques à une relation de troc. L'absence de double coïncidence (JEVONS, 1876) par exemple, bloque de potentiels échanges et l'instrument monnaie intervient alors. Il règle les viscosités spécifiques à l'échange de troc et lubrifie le système sans réellement intervenir dans le mécanisme. Selon Walras, tout se passe par les marchandises et la monnaie sert uniquement le transfert* de biens entre les individus. Dans ce contexte, la monnaie est un instrument défini par les trois fonctions qu'elle possède : l'unité de compte, l'intermédiaire d'échange et la réserve de valeur.

Les théoriciens recherchent alors les principes microéconomiques à l'origine de la création de la monnaie et trouvent dans les coûts de transactions la justification de l'adhésion des acteurs* à l'instrument. Indépendamment de toute forme d'organisation, parce que la monnaie limite ces coûts, ils se trouvent à l'origine de la genèse de la monnaie. Elle est donc le fait d'individus autonomes et rationnels, qui, guidés par leur intérêt, la retiennent pour maximiser leurs utilités ou leurs profits. La notion d'intérêt, chère à Smith², se trouve également mobilisée pour expliquer la création monétaire.

L'approche instrumentale de la monnaie s'articule donc en deux temps. Au départ, malgré un besoin d'échange, les mécanismes restent plus ou moins bloqués. Pour "débloquer" le système, les acteurs inventent alors la monnaie. L'introduction de la monnaie joue alors un rôle fondamental, elle est essentielle car elle permet un niveau de bien-être supérieur à l'équilibre. En revanche, et cela traduit une forme d'aporie, l'instrument essentiel une fois présent devient neutre : "*la neutralité de la monnaie, signifiant qu'une variation de sa quantité n'affecte ni les prix réels ni les allocations de marché d'équilibre, est au centre de la théorie monétaire*" (CARTELIER, 2004).

Cette approche, hormis cette contradiction, pose des problèmes que la définition de monnaie traduit par ailleurs. Elle propose un concept parfois polysémique, polysémie qui dissimule peut-être des formes d'incohérences. En effet, l'ouvrage séminal de Jevons et les travaux contemporains déjà cités ne confrontent pas réellement

² "*Mais l'homme à presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendrait de leur bienveillance. Il sera plus sûr de réussir, s'il s'adresse à leur intérêt personnel...*" (SMITH, 1991, pg.148)

la définition instrumentale de la monnaie à l'objet qu'ils qualifient de tel et des divergences à l'intérieur de ce champ théorique apparaissent. Deux types de problèmes scindés en trois points se distinguent. Les deux premiers touchent à la cohérence du modèle et le dernier traduit les difficultés pour rendre compte d'éléments abstraits.

- Des fonctions auraient-elles plus d'importance que d'autres ? Selon Menger (1892), l'intermédiaire d'échange occupe une place centrale contrairement à Hicks qui juge la réserve de valeur plus importante (HICKS, 1969). Dès lors toutes les fonctions ne prennent pas corps avec le même niveau d'exigence. Des fonctions jouent un rôle plus important que d'autres et des monnaies peuvent posséder des fonctions plus ou moins accomplies. Hicks (1967) explicite cette notion par "*a fully developed money*" (HICKS, 1967). Les raisons de ces discours ne se trouvent-elles pas dans la définition même de la monnaie, seraient-ils possibles avec une définition univoque ?
- Indépendamment de la définition, comment explique-t-on en toute cohérence l'exemple russe des années 1990 ? Dans une économie monétaire, des agents choisissent le troc dont les coûts de transactions sont supérieurs. Pourquoi des individus choisissent-ils un *moyen d'échanges** en apparence inopérant ?
- Enfin, si tout se passe par les marchandises³ l'échange dépend de leur valeur. Or la communauté scientifique s'accorde difficilement sur les principes théoriques de la valeur (valeur travail ou valeur marginale) que certains rejettent (ORLEAN, A paraître). Dès lors, si les théories de la valeur se révèlent inopérantes, l'approche instrumentale de la monnaie perd sa force. Les modèles où le rôle de la monnaie est accessoire (elle n'apparaît pas dans Arrow-Debreu) seraient-ils concevables sans présupposer la valeur ?

Selon Orléan, il est étrange que la monnaie soit partout mais qu'elle reste absente de la théorie. La monnaie est certainement plus qu'un instrument, c'est une institution et à ce titre nous allons nous y intéresser.

³ La définition de marchandise reste générique, elle ne fait aucune référence à la définition de Marx par exemple. Une marchandise est un bien ou un service courant.

L'approche institutionnelle de la monnaie. Pour la simple raison qu'ils refusent la "force motrice" que serait le marché, tous les économistes n'adhèrent pas aux principes de filiation entre troc et monnaie. "On peut affirmer, en gros, que tous les systèmes économiques qui nous sont connus jusqu'à la fin de la féodalité en Europe occidentale étaient organisés selon des principes soit de la réciprocité, ou de la redistribution soit de l'administration domestique, soit d'une combinaison des trois. Ces principes furent institutionnalisés à l'aide d'une organisation sociale qui utilisait, entre autres, les modèles de symétrie de la centralité et de l'autarcie. Dans ce cadre la production et la distribution ordonnées des biens étaient assurées grâce à toutes sortes de mobiles individuels disciplinés par des principes généraux de comportement. Parmi ces mobiles, le gain n'occupait pas la première place. La coutume et le droit, la magie et la religion induisaient de concert l'individu à se conformer à ces règles de comportement qui lui permettaient en définitive de fonctionner dans le système économique" (POLANYI, 1996, pg.85). La monnaie est alors une genèse conceptuelle et non le fruit d'un processus évolutionniste. Elle permet d'organiser la société et la forme de monnaie dépend du mode d'organisation de la société. Ces modes sont pluriels et la monnaie d'une société* de production domestique, où l'échange est accessoire, jouera un rôle spécifique à celle-ci. La monnaie permet une organisation autour d'actes rituels (TOREN, 2000), ou par rapport à des formes de pouvoir (LANTZ, 1985). En revanche, la monnaie offre un cadre nécessaire à l'épanouissement des échanges dans une société où domine le rapport marchand et ainsi, ils jouent un rôle structurel fondamental. Sur ces bases, le concept général de "monnaie" regroupe des réalités différentes que nous définirons au cours de ce travail : les monnaies d'état, les monnaies marchandes et les monnaies des sociétés de production domestique aux multiples qualificatifs. De plus, au sein des sociétés de production domestique, les monnaies sont souvent des biens socialement reconnus par le groupe.

Une monnaie⁴ adéquate est nécessaire à la mise en place du rapport marchand et les théoriciens qui défendent cette approche ne la voient pas comme le fruit de la conjonction des choix d'individus maximisateurs. Au contraire, la monnaie est imposée par un choc extérieur au champ strictement économique et il prend de multiples

⁴ Le terme "monnaie" s'applique souvent à une monnaie adaptée à l'organisation marchande. L'échange de bien constitue l'un des thèmes centraux de l'économie et la monnaie est généralement étudiée dans ce cadre. Pour simplifier, notre discours nous retiendrons cette nomenclature. Nous spécifierons le type de monnaie lorsqu'elle permet un autre type d'organisation.

formes. Le résultat d'une action collective au niveau tribal, d'un Royaume, d'un Califat, d'un Empire ou d'un Etat dans les formes modernes, constitue souvent ce choc. L'instance supra-individuelle institue alors sa monnaie qui circule généralement au sein du territoire que l'instance administre. Il existe donc autant de monnaies que de modes d'organisation et cela explique l'intérêt de plusieurs disciplines pour ce phénomène : "*l'analyse monétaire dépasse largement le seul domaine de l'économie*" (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.10). Selon l'objet de la recherche, des anthropologues, des historiens, des sociologues, des économistes se penchent sur le sujet. Ces démarches sont complémentaires, les unes éclairent les autres, mais il est important de ne pas transposer sans précaution les apports de l'une dans l'autre. L'approche institutionnelle s'intéresse à la monnaie comme lien social à partir duquel le mode d'organisation marchand prend corps. Cependant, de cette dimension abstraite de la monnaie une intervention directe dans les transactions en découle à travers la fonction d'intermédiaire d'échange par exemple. Ces deux phénomènes : lien social abstrait et intermédiaire d'échange, théoriquement séparables se trouvent liés dans la pratique, voire s'auto-valident. En effet, dans une société marchande, si les marchandises ne circulent pas entre les individus, l'organisation marchande n'a plus sa raison d'être. Elle disparaît et avec elle sa monnaie. Réciproquement, si la monnaie disparaît, les échanges deviennent difficiles et le rapport marchand peut s'écrouler.

Ainsi l'ensemble de normes, une fois institué, rend l'échange possible et ensuite le développement des échanges fait appel à la médiation monétaire. Cependant, la mise en place de cette architecture globale est progressive, et ceci explique peut-être la vision instrumentale de la monnaie. Les acteurs ont confiance en la monnaie et dans le système qu'elle organise. Dès lors, ils échangent davantage et les nouveaux échanges font appel à plus de monnaie pour permettre la transaction. Or, l'analyse classique et néoclassique s'intéresse uniquement à la monnaie à l'intérieur de la transaction. Elle oublie le médium de reproduction sociale⁵ qu'est aussi la monnaie. Ce courant théorique identifie clairement la relation entre besoin monétaire et besoin de transaction et, ne regardant que la transaction, il affirme que le besoin de monnaie provient du besoin d'échange.

⁵ Médium de reproduction sociale : cf. Orléan (2002).

Les exemples retenus par les classiques sont significatifs à ce titre et nous présenterons le cas de Jevons (annexe n° 7). Cet auteur a formalisé un concept fondamental et toujours aussi actuel : la double coïncidence des besoins. Son analyse repose sur les types d'échanges qu'effectuaient ses compatriotes avec des peuples plus ou moins inconnus des européens à l'époque et établis dans des pays jugés exotiques. L'Européen désire échanger avec ses interlocuteurs, mais ils ne disposent pas de la monnaie idoine à la transaction. Ils veulent troquer, mais cela n'est pas toujours possible car l'un ne désire pas ce que possède l'autre. De ce fait le troc est un moyen d'échanges compliqué, une monnaie aurait simplifié la transaction et le besoin d'échange motive l'innovation qui donne naissance à la monnaie.

Jevons prend l'exemple d'une société marchande où une monnaie existe depuis longtemps (la société européenne de la deuxième moitié du 19ème siècle). Cette société repose déjà sur des principes marchands et lorsqu'elle améliore ses moyens des transports, elle essaye d'étendre son commerce au delà de ses limites traditionnelles. L'exemple choisi par Jevons ne traduit pas l'absence de monnaie. En revanche le langage "monnaie européenne" est étranger aux peuples non européens et alors Européens et non Européens troquent. Jevons ne considère pas deux cultures sans monnaies qui, sous la pression d'un besoin réciproque d'échanges, limités par les viscosités du troc, inventent la monnaie. Jevons regarde uniquement la transaction, il oublie le contexte monétaire européen dans lequel l'échange de biens occupait déjà un rôle capital et sans lequel les Européens n'auraient peut-être pas exploré les territoires lointains. En élargissant leur périmètre d'échange, les Européens se trouvent confrontés à l'absence d'une monnaie chez leurs partenaires, voire à l'absence d'équivalence entre deux formes de monnaies. Le troc contourne l'une ou l'autre des deux absences, mais il semble difficile d'assimiler ces mécanismes à la genèse de la monnaie sur les cendres du troc. Ces exemples illustrent des problèmes de diffusion de la monnaie et, qu'elle soit antérieure au troc entre les Occidentaux et les peuples "lointains", pose deux problèmes fondamentaux.

- Premièrement, si l'on considère uniquement la transaction entre les agents européens et étrangers la monnaie n'existe pas. Le troc entre les individus pose des problèmes qu'une monnaie lubrifierait. D'un point de vue microéconomique la monnaie règle bien des viscosités immanentes au troc et son apparition, au sein de la transaction, correspond à une démarche rationnelle. En revanche, même si une monnaie appropriée

n'existe pas pour faciliter le type d'échange précité, d'un point de vue macroéconomique la monnaie existe déjà. Le débat ne se place plus sur le terrain de la genèse mais plutôt sur celui de l'absence d'équivalence entre monnaies, de normes différentes, de problèmes de taux de change, de fractionnement monétaire, etc..

Interprété comme une genèse d'un point de vue microéconomique, à l'échelle macroéconomique le même phénomène est une diffusion. L'angle d'observation transforme la perception d'un évènement qui ne change pourtant pas dans l'absolu.

- Deuxièmement, même si implicitement les auteurs font état de plusieurs monnaies, ils assimilent la "monnaie" aux monnaies métalliques des peuples occidentaux de la fin du XIX^{ème}. Cet amalgame plus ou moins explicite n'est peut-être pas contingent mais plutôt nécessaire pour établir les principes de "filiation" entre troc et monnaie. Dès lors nous pouvons nous interroger si ce concept d'apparence homogène ne cacherait pas de nombreuses nuances et des rôles différents que joueraient les monnaies. Les travaux de Servet, Théret, Yildirim⁶, se penchent sur cette pluralité de la monnaie : *"L'ensemble indique que l'universalité de la monnaie est d'ordre anthropologique et non historique, et que la monnaie occidentale moderne, en tant que monnaie historique parmi d'autres, ne saurait donc prétendre à l'universalité et être porteuse de la vérité ultime de toute monnaie"*. Le concept de monnaie englobe *"la monnaie occidentale moderne"* et il n'exclut pas les autres, il ne relègue pas dans la catégorie troc ce qui n'est pas monnaie occidentale de la fin du XIX^{ème}. Il existe alors différents types de monnaies et, dans les exemples de Jevons, un système d'équivalences entre monnaies européennes et étrangères aurait permis les échanges de biens entre les deux peuples. Dans les exemples qu'il mobilise la monnaie existe déjà et ces exemples traduisent un problème d'articulation entre monnaies et non de genèse de la monnaie. Ainsi, et nous revenons à la question initialement posée, la monnaie est-elle une condition indispensable au développement des échanges marchands ?

⁶ (SERVET, 2006)

Ce travail de recherche propose une relecture de ces théories à travers l'exemple d'une province de la République Populaire du Laos : Phongsaly* de 1975 et 2000. En quelques années, le mode d'organisation caractéristique des sociétés de production domestique a changé pour laisser place à une logique où le rapport marchand domine. Le champ monétaire ne s'unifie pas, il se recompose, de nouvelles monnaies apparaissent et le rôle des anciennes se transforme.

Notre terrain d'étude, la province de Phongsaly, se trouve à l'extrême nord de la république (annexe n° 1) dans un environnement où dominait encore, en 1975, des principes autarciques* (annexe n° 2) et où les quelques échanges présents ne constituaient en rien un principe organisationnel*. Extrêmement limités au sein de la province et avec l'extérieur, ils assuraient uniquement le transfert de biens spécifiques dans un cadre défini. Par ailleurs, il n'existait pas d'homogénéité "monétaire", et plusieurs moyens de paiement* circulaient : la monnaie nationale (le kip), la piastre⁷ et des biens monétaires* (annexe n° 6). Pour certains échanges, le troc intervenait également. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, cette situation se transforme. L'autarcie* laisse place doucement à une logique où l'échange de biens occupe une place fondamentale. Le kip se généralise progressivement, mais les moyens d'échanges présents en 1975 ne disparaissent pas pour autant. En revanche les devises, inconnues avant le début de la mutation, apparaissent et se développent essentiellement à partir de 1995. Cependant, tous les acteurs n'évoluent pas au même rythme et en 2000 le rapport marchand n'a pas encore pénétré toutes les strates de la population. Considérer toutes les étapes qui ponctuent l'évolution présentée ci-dessus nous semble complexe et pour clarifier notre démonstration nous retiendrons deux périodes principales* : avant la mise en place du rapport marchand (1975 - 1990) et après (1990 - 2000).

De cette présentation succincte transparait clairement la problématique posée sur l'antériorité de la monnaie sur la force motrice de l'échange, sachant que "la monnaie" ne signifie pas obligatoirement une seule monnaie. Plusieurs monnaies articulées au sein d'une dynamique cohérente peuvent représenter le phénomène monétaire.

⁷ Héritage de l'occupation française.

L'exemple concret de ce terrain de recherche nous offre ainsi la possibilité de discuter la théorie "in vivo" et nous proposons de vérifier cinq hypothèses⁸ pour répondre à la question suivante.

L'évolution de la dynamique monétaire explique-t-elle le développement des échanges marchands à Phongsaly ?

- **Hypothèse 1**

La monnaie nationale se retrouve dans l'essentiel des nouvelles transactions dont le volume croît à partir de la fin des années 1980. La généralisation de la relation monétaire est-elle le fruit de l'action conjuguée d'agents qui, en raison des coûts de transactions, décident d'utiliser la monnaie ? Ou bien un choc impose-t-il le kip aux acteurs qui l'adoptent ? L'hypothèse du choc nous semble plus réaliste et nous vérifierons l'élément suivant :

H 1 : Un choc extérieur aux forces du marché impose la monnaie nationale à Phongsaly.

- **Hypothèse 2**

Le kip devient incontournable et il pénètre progressivement toutes les strates de la population. Sa présence influence alors les relations des acteurs aux échanges et à la production. En effet, il permet la mise en place de marchés et, parce qu'ils deviennent un moyen stable et durable pour satisfaire leurs besoins vitaux, les acteurs produisent pour alimenter les marchés. Ils se détachent alors de l'autoproduction et production/consommation se désynchronisent pas à pas sans mettre la survie de l'unité de production en danger.

H 2 : La présence de la monnaie nationale transforme le rapport des individus à l'échange, à la production et ainsi la relation marchande devient possible.

- **Hypothèse 3**

La montée en puissance du kip n'élimine cependant pas tous les moyens d'échanges présents en 1975. Ces derniers conservent un rôle actif et il semble intéressant de déterminer s'ils assurent un rôle dans la mise en place de la nouvelle logique

⁸ Par hypothèse nous retenons la notion de conjecture à vérifier et non le sens de principe premier nécessaire pour construire un raisonnement.

marchande. En effet, pourquoi ne disparaissent-ils pas ? sont-ils nécessaires à la dynamique ?

H 3 : La persistance des moyens d'échanges traditionnels traduit un besoin de médiation monétaire que le kip ne permet pas.

- **Hypothèse 4**

Le champ monétaire se recompose, mais la présence des moyens traditionnels et du kip ne satisfait visiblement pas les besoins de tous les agents. Avec le développement des échanges de biens apparaissent également les devises. La quatrième hypothèse, contrairement à la précédente, ne porte plus sur le maintien de moyens d'échanges, mais sur l'apparition de monnaies inconnues auparavant. Pourquoi les devises prennent-elles part au champ monétaire de la province ?

H 4 : Les devises traduisent un besoin de médiation monétaire que le kip et les moyens d'échanges traditionnels ne permettent pas.

- **Hypothèse 5**

Le champ monétaire de la province se recompose et trois entités le constituent : la monnaie nationale, les moyens d'échanges traditionnels et les devises. Dans ce contexte sont-elles autonomes, sans lien ou, au contraire hétéronomes et parce qu'une forte cohérence interne les articule le système permet le développement des échanges ?

H 5 : La monnaie nationale assure la cohérence entre les moyens d'échanges et la dynamique monétaire indispensable au développement des échanges de biens.

Le plan de la thèse se structure en sept chapitres. Le premier présente la méthodologie suivie pour construire le cadre d'analyse. Le second est une réflexion théorique pour définir des bases conceptuelles stables. Enfin les cinq derniers vérifient les hypothèses, une par chapitre.

Notre terrain est atypique à certains égards et le cadre d'analyse retenu doit permettre de traduire cette singularité. En effet, nous vérifions les hypothèses à l'intérieur d'un environnement dépourvu des données nécessaires entre 1975 et 2000. De plus, avant la transition, les agents autoconsommaient le fruit des activités de chasse, de cueillette, d'agriculture ou d'élevage et il n'existe pas d'outil comptable adapté à l'étude d'un tel contexte où circulent plusieurs moyens de paiement*. Ainsi, dans le premier chapitre nous justifions nos choix méthodologiques pour collecter les données et pour

construire le cadre logique adapté à notre terrain par rapport à notre problématique. Comment avons-nous collecté les données sur les échanges de biens ? comment avons-nous redéfini les secteurs institutionnels, comment avons-nous établi les TEE en intégrant la variable "moyen d'échanges" ?

Le second chapitre définit les bases conceptuelles nécessaires à l'analyse d'un tel sujet. Une dynamique s'établit obligatoirement entre plusieurs éléments et il semble essentiel de ne pas confondre les logiques cachées derrière chacun d'eux. En effet, des biens assurent parfois des fonctions monétaires, des coquillages par exemple (MENGER, 1892). Les assimiler à du troc peut conduire à la "filiation" entre troc et monnaie, lorsqu'une monnaie métallique les remplace par exemple. En revanche, si les coquillages appartiennent à l'espace monétaire, les conclusions changent radicalement et la "filiation" se transforme en une succession de monnaies. Ainsi, il semble capital de s'interroger sur la nature du troc et de la monnaie pour fixer des bases conceptuelles solides pour comprendre l'influence d'une dynamique entre monnaies sur le développement des échanges de biens.

La seconde partie se concentre sur la monnaie émergente, le kip (chapitre 3) et sur les conséquences de ce phénomène (chapitre 4). Le chapitre 3 met en évidence les mécanismes par lesquels l'état impose sa monnaie à travers la fiscalité et les transferts du gouvernement central. D'une part, pour acquitter la dette fiscale les acteurs recherchent des kips en vendant des produits locaux et ainsi il devient incontournable. D'autre part, les transferts approvisionnent la province en kip et les agents qui les possèdent achètent des produits locaux. Les marchés deviennent un tiers nécessaire et une nouvelle logique s'enclenche. Le chapitre 4 analyse l'influence de la diffusion du kip sur le mode d'organisation de la société locale. Le kip, imposé à tous, ou presque, devient un repère commun à partir duquel les productions deviennent comparables. Dés lors, les acteurs peuvent estimer la contre partie de leurs productions qu'ils commencent à écouler pour obtenir des biens qu'ils ne produisent pas. Les marchés naissent progressivement et un début de division sociale du travail s'amorce. Le mode d'organisation se transforme radicalement et les échanges de biens, accessoires au départ deviennent essentiels.

La troisième partie, à travers les chapitres 5 e 6, s'intéresse aux moyens d'échanges qui assurent des besoins de médiation monétaire que le kip ne garantit pas. D'une part, les moyens d'échanges traditionnels permettent la construction de liens sociaux nécessaires pour affronter les risques de l'insécurité marchande. Ces mêmes moyens remplissent également mieux que le kip une des fonctions de la monnaie, la réserve de valeur. D'autre part, les devises se diffusent avec les nouvelles transactions entre la province et les pays tiers. Elles permettent les transactions de biens pour lesquelles le kip est refusé et, ainsi, des produits étrangers se retrouvent à Phongsaly. Cependant, les devises ne sont pas accessibles à tous les agents, les pratiques monétaires dépendent d'une typologie d'acteurs.

Enfin, la dernière hypothèse est vérifiée dans la quatrième partie qui ne comporte qu'un chapitre. Le kip est la référence monétaire la plus largement partagée et ainsi il articule la mise en relation des autres moyens d'échanges. Ce mécanisme offre à tous les agents un ou des moyens d'échanges idoines à leurs besoins en médiation monétaire. Cependant, à travers les articulations, transparait clairement le rôle essentiel des commerçants. Ils jonglent avec les monnaies et alors les biens circulent. Ils organisent les transferts de marchandises et de monnaies et, ainsi, l'offre et la demande se rencontrent.

NB. La méthodologie choisie, pour démontrer l'influence de la dynamique entre monnaies sur le développement des échanges marchands, mobilise parfois les mêmes éléments à différentes étapes de la démonstration. Ainsi, l'utilisation de ces derniers ne doit pas être considérée comme une répétition mais comme un choix méthodologique. En effet, la démonstration repose sur les articulations et un même élément peut intervenir à plusieurs niveaux.

PREMIERE PARTIE

***Les problèmes
méthodologiques et théoriques
que pose un champ monétaire
fractionné, étudié dans un
environnement singulier***

1 PROBLEMES METHODOLOGIQUES, COLLECTE DES DONNEES ET TERRAIN D'ETUDE



Confronter des principes théoriques à un terrain donné constitue l'enjeu de ce travail de recherche. De 1975 et 2000, la Province de Phongsaly* présente un intérêt majeur en rapport avec notre questionnement. Sur un horizon géographique et temporel limité, elle concentre une "architecture" monétaire originale. Plusieurs monnaies coexistent, la dynamique entre ces monnaies se recompose et les échanges de marchandises* se développent. Cependant cette confrontation se heurte à deux contraintes sous-jacentes, l'une d'ordre pratique et l'autre théorique.

Pratiquement, le terrain de recherche se trouve dans un pays pauvre et les données statistiques indispensables à notre recherche n'existaient pas. Ainsi, à temps partiel pendant trois ans, nous avons collecté les données nécessaires auprès d'un échantillon d'acteurs. Toutes les informations chiffrées mobilisées pour répondre à la question posée proviennent des données ainsi collectées, et traitées par la suite à l'intérieur d'un cadre logique que nous avons remodelé par rapport au terrain.

La contrainte théorique est comptable et provient de l'absence d'outils conçus pour analyser une société où l'autoconsommation, principe organisationnel en 1975, laisse progressivement place à une économie où l'échange marchand joue un rôle déterminant. Les outils d'analyses usuels ne sont généralement pas adaptés pour saisir ce passage et ils ne sont pas conçus pour étudier une population uniquement composée de deux secteurs institutionnels : les ménages (paysans*, commerçants et artisans, salariés) et l'administration. En effet, deux secteurs institutionnels ne suffisent pas pour

comprendre l'influence de la dynamique monétaire sur le développement des échanges de biens et ils nous a semblé important de scinder les ménages en plusieurs parties.

Ainsi, pour analyser l'évolution d'une société autarcique vers une société marchande, tout en conservant les informations nécessaires sur les différents moyens de paiement*, nous avons repensé un outil à partir du cadre formel de la comptabilité nationale. L'essentiel des ajustements méthodologiques du cadre formel repose sur la redéfinition : des secteurs institutionnels, de l'espace géographique et sur l'introduction d'une variable intégrant le polymonétarisme.

Désormais, le lecteur ne doit plus se référer au cadre généralement suivi (cadre formel). Il doit intégrer les ajustements souvent substantiels que nous justifierons en insistant sur les méthodes choisies : pour collecter les données et pour élaborer les tableaux économiques d'ensemble. Ainsi remodelés les TEE constituent le support indispensable à notre recherche sur la dynamique monétaire de Phongsaly et sur ses enjeux théoriques.

Nous décomposerons ce premier chapitre en trois parties. Premièrement, nous exposerons en détail la collecte des données et les problèmes méthodologiques qu'elle pose. Deuxièmement, nous justifierons nos choix conceptuels pour construire les TEE dans un environnement où les échanges de biens apparaissent. La présentation de ces ajustements (comme nous l'évoquions) livre des clefs nécessaires pour comprendre les résultats utilisés pour vérifier les hypothèses. Enfin, pour situer le contexte dans lequel notre recherche prend forme, pour souligner l'intérêt de confronter la théorie à un cas réel, mais aussi pour justifier la pertinence des questions posées, nous présenterons succinctement nos résultats (PIB, volume d'échanges par moyen d'échanges*, etc.).

1.1 LA COLLECTE DES DONNEES, METHODOLOGIE SUIVIE

De 1998 et 2001 nous avons réalisé une série d'enquêtes auprès d'un échantillon d'acteurs, paysans et non paysans. Toutes les données utilisées pour construire les TEE proviennent de ces enquêtes. Différencier des périodes voisines, dans une perspective historique, pose parfois des problèmes en l'absence de supports écrits. Dès lors, cinq années séparent chaque période : 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, notre base ne couvre pas la période selon un rythme annuel.

La prépondérance de l'autarcie en 1975, l'absence de supports écrits, ne facilitent pas le travail de collecte des données et nous avons dû régler trois niveaux de difficultés. Premièrement, des problèmes méthodologiques pour obtenir selon une norme homogène les niveaux de productions des différents acteurs. Deuxièmement, la nature de l'échantillonnage retenu et enfin, les limites que rencontrent les adaptations que nous proposons. Les éléments de réponse pour adapter le cadre théorique au contexte de la province de Phongsaly, figurent dans les trois paragraphes ci-dessous. Nos réflexions ainsi livrées donnent au lecteur une information transparente et elles mettent en valeur les atouts de ce travail sans en dissimuler ses limites.

1.1.1 PROBLEMES METHODOLOGIQUES

Les problèmes méthodologiques se posent différemment selon l'activité de l'acteur interviewé. Nous avons constitué deux groupes d'activités : le premier, relativement homogène à certains égards concerne l'activité paysanne. Le second, beaucoup plus hétérogène s'intéresse à "l'activité non paysanne" et il est subdivisé en plusieurs pôles.

1.1.1.1 L'activité paysanne

1.1.1.1.1 Premier problème méthodologique : traduire des volumes en prix

Demander aux acteurs leurs recettes et dépenses, que l'unité de compte en vigueur permet d'évaluer, constitue la méthode la plus simple pour estimer les échanges de biens. Malheureusement, la présence de plusieurs unités de comptes, la multiplicité des opérations de vente et la dimension historique, compliquent cette démarche.

Lors des enquêtes, les acteurs ne se souvenaient pas toujours du montant de leurs ventes et ils faisaient généralement appel aux volumes pour nous répondre. Ainsi, nous avons adopté la méthode naturellement proposée par les paysans et nous avons traduit en "prix" les volumes donnés par les paysans.

Cependant, le niveau des prix (si raisonner en ces termes est possible) à l'échelle locale n'est pas stable. Entre les mois précédents la récolte et ceux qui la suivent, le prix unitaire d'un bien évolue. Multiplier un volume par un prix moyen gomme ces nuances et peut transformer la réalité si les ventes ne sont pas réparties régulièrement tout au long de l'année. Or, elles ne le sont pas et il n'est pas toujours équivalent de vendre, ou d'acheter⁹, un bien Y en quantité x à l'instant t et d'effectuer la même opération (même bien en même quantité) à l'instant t+n (LAMBERT, 1992). Cette méthode d'estimation (quantité * prix moyen) ne traduit donc pas toutes les nuances, mais nous n'en possédons pas de plus précise et nous l'avons retenue pour évaluer les productions vendues par les paysans de 1975 à 2000. Nous avons retenu un prix moyen pour chaque période.

1.1.1.1.2 Deuxième problème méthodologique : estimer les prix

Déterminer le prix des biens pose un problème encore plus aigu dans un environnement où les moyens d'échanges diffèrent selon le bien transacté et en fonction du type d'acteur. Nous rencontrons à ce niveau, toutes choses égales par ailleurs, les difficultés auxquelles Marc Dufumier fait face lorsqu'il estime la valeur ajoutée dégagée par les productions paysannes* autoconsommées (DUFUMIER, 1996). Comment les estimer avec précision, selon quels paramètres, comment comprendre la création de richesse et comment comparer les productions entre elles, sans une grille d'équivalence ou sans un système de prix relatif ? Certes, les productions autoconsommées sont exclues des échanges* et notre attention se porte sur les échanges de biens. Cependant le cœur du problème reste le même, comment comparer des échanges ou le fruit d'une production sans une norme d'évaluation homogène ?

⁹ Le prix du riz par exemple baisse après la récolte pour augmenter lorsque les réserves diminuent. Ainsi, la vente de riz avant ou après la récolte influence considérablement les ressources monétaires du producteur.

La solution se décline en trois points :

Premièrement, lors de la collecte des données, nous avons conservé la variable : "type de moyen d'échanges". Nous avons collecté : **les volumes de biens échangés et l'intermédiaire d'échange dans laquelle les transactions avaient lieu**. Pour les échanges troqués nous nous sommes contentés des volumes que nous avons multipliés par le prix moyen du bien troqué à la période où le troc a eu lieu. Nous n'avons pas essayé de reconstituer les taux de change entre les biens troqués, ils sont multiples, ils dépendent de nombreuses variables, et les déterminer est un sujet de recherche en soit.

Deuxièmement, pour définir la base de comparaison entre les biens échangés, aux différentes périodes de l'étude (1975, ... 2000), nous avons converti en kip courants les sommes enregistrées dans d'autres moyens d'échanges. Le kip est la monnaie commune à presque tous les acteurs et il met en relation les différents moyens de paiements entre eux. Les taux de conversion entre le kip et les autres moyens de paiement proviennent, soit de la banque centrale¹⁰, soit nous les avons reconstitués lorsque celle-ci ne les possédait pas. Nous avons retenu les taux de change pratiqués sur les marchés parallèles, que les données proviennent de la banque centrale ou des résultats de nos investigations. Exemple : en 1985, au taux officiel 10 kips = 1 US \$, par contre au marché parallèle 390 kips = 1 US \$ (Sources Banque Centrale). Pour 1985, nous avons retenu le taux de 390 kips = 1 US \$. Pour les biens monétaires, nous avons recherché les taux de conversions lors des entretiens.

Troisièmement, au Laos, le calcul du taux d'inflation est récent et l'absence de ce taux ne permet pas d'apprécier la perte de pouvoir d'achat du kip entre 1975 et 2000. Cependant elle est importante et la question de son calcul se pose. Comment la calculer ? À partir des prix des biens que nous connaissons ? Malheureusement la composition du panier de biens évolue beaucoup. En 1975, l'opium est l'un des principaux biens échangés et les autres biens occupent une place marginale par rapport au volume des échanges. De plus les prix sont administrés. En 2000 de nombreux biens inconnus en 1975 circulent avec des prix reconnus sur les marchés. Ainsi, dans ce contexte, déterminer l'inflation présente de nombreuses difficultés.

¹⁰ Avant 1995, les taux de change officiels correspondent rarement aux taux de change sur les marchés parallèles. En 2000, la Banque centrale du Laos a moins de 10 ans et elle ne dispose pas de toutes les données sur les taux de change officiels pratiqués avant 1995.

En revanche, les taux de change officiels kip-dollar sont connus. Nous assimilerons la perte de pouvoir d'achat du kip à l'évolution du taux de change en dollar, converti en US \$ constant par la suite pour gommer les effets de l'inflation du dollar. Les taux de conversions US \$ constant/courant proviennent du site : *Inflation Conversion Factors for Dollars 1665 to Estimated 2012*, by Robert Sahr (www.orst.edu/dept/pol_sci/fac/sahr/sahrhome.html).

L'exemple ci-dessous est purement fictif et il illustre simplement le mode de calcul. À la période n, 10 kips courants = 1 \$ courant = 0,7 \$ constant. Le kip courant gommé des effets de l'inflation du \$ est alors déduit : 7 kips courants et le taux d'inflation du kip est calculé sur cette base.

Années	Kip courant	\$ courant	\$ constant	Kip courantbis	Inflation du kip
n	10	1	0,7	7	
n+1	20	1	0,8	16	115 %
n+2	30	1	0,9	27	69 %
n+3	40	1	1	40	48 %

Tableau n° 1 : Illustration du mode de calcul du taux d'inflation du kip

Tous les chiffres utilisés pour ce travail de recherche sont exprimés en US \$ constants, mais pour conserver l'information liée au type de moyen d'échanges, nous stipulons parallèlement le moyen d'échanges dans lequel la transaction est libellée.

Exemple n°1 : les échanges de riz se font en kip et correspondent à x US \$ constants. Nous notons x US \$ de riz en kip. Les échanges de cosmétiques se font en bath, nous notons x_1 US \$ de cosmétiques en bath.

Exemple n°2 : pour les échanges de biens établis sur une base du troc. Soit x kilogrammes de viande troqués en 1980 contre un produit indéterminé en quantité indéterminée. Un kilogramme de viande coûtait en moyenne 10 kips au moment de l'échange. Ainsi, comme 4 kips = 1 US \$ courant, soit 2,5 US \$ courant le kilogramme de viande, nous notons 2,5 US \$ de viande troqué.

Pour tous ces prix nous conserverons le dollar comme référence pour deux raisons. D'une part la norme dollar fait généralement sens commun pour objectiver les grandeurs et nous la retiendrons pour exprimer le PIB et les volumes de biens échangés. Peu connu en dehors du Laos, le kip ne représente rien en dehors des frontières du pays. Que signifient un PIB de 1000 kips en 1990 et en 2000 ? La signification du dollar est plus parlante et se représenter les agrégats est ainsi plus commode. D'autre part, le dollar est un point de passage obligé, par rapport à la méthode retenue et pour retraduire en kip courants. Ainsi, il nous semble donc préférable de conserver les prix en dollar.

1.1.1.1.3 Troisième problème méthodologique : choix du type d'enquête

Ce troisième problème méthodologique repose sur la technique d'enquête. Doit-on procéder à des enquêtes quantitatives ou qualitatives ? Pour répondre à notre questionnement, les deux types de données sont nécessaires et nous avons conduit les deux formes d'enquêtes.

Pour les enquêtes quantitatives, grâce à une série d'entretiens préalables et à la bibliographie disponible, nous avons établi un questionnaire listant 87 produits ou familles de produits échangés (monnayés ou troqués) par les paysans depuis 1975. Annexe n°3 se trouve un exemplaire de ces questionnaires. Cependant ce premier travail ne livre qu'une information partielle, il repère uniquement l'influence de la fonction d'intermédiaire d'échange de la monnaie. Pour saisir plus généralement l'influence des monnaies nous avons également procédé, avec les mêmes acteurs, à des entretiens semi-directifs.

1.1.1.2 L'activité non paysanne

L'absence d'une norme commune d'évaluation, l'absence de taux d'inflation, ne concerne pas seulement l'activité paysanne et, de ce point de vue, nous avons adopté les mêmes ajustements méthodologiques pour l'activité non paysanne.

L'activité non paysanne se développe entre 1975 et 2000, mais elle reste limitée. Elle concerne essentiellement l'artisanat, le commerce et des fonctions administratives¹¹ dont le statut change beaucoup. Il n'existe pas, voire très peu d'industries ou plutôt de proto-industries à Phongsaly.

Le commerce et l'artisanat. Avant l'ouverture (première période), l'activité commerciale et/ou artisanale privée est interdite, ou balbutiante. Quelques magasins d'état assurent l'achat et la diffusion des biens (annexe n°2). Pour établir des TEE homogènes et pour comparer la première et la seconde période, ou le commerce et l'artisanat privé sont autorisés et se développent, nous avons considéré les activités publiques (de la première période) liées au commerce et à l'artisanat comme des activités privées.

Ce secteur d'activité, le commerce et l'artisan, dispose d'un système de comptabilité défini selon des normes bien différentes des normes occidentales. Les supports écrits ne sont pas toujours présents et pour reconstituer le niveau d'activités de ces branches nous avons interviewé un échantillon d'acteurs. Nous avons adopté la méthode de l'entretien semi-directif. Les entretiens furent conduits auprès d'anciens responsables ou salariés de ces magasins d'état pour la première période. Pour la deuxième période nous nous sommes directement adressés à des commerçants et à des artisans actifs. Obtenir de ces derniers des informations fidèles sur l'activité réelle des commerçants et des artisans demandait parfois beaucoup de patience et les entretiens étaient longs et laborieux. L'imposition des commerçants et des artisans repose sur le niveau d'activité et pour limiter la pression fiscale ils masquent une partie de leurs recettes qu'ils n'avouent pas spontanément.

¹¹ De nombreux militaires vivent à Phongsaly. Collecter des données sur l'armée dans un pays tout juste sorti de guerre et où la subversion était une stratégie militaire (DEUVE, 1995), paraît suspecte aux autorités locales. Généralement le "curieux" est poliment informé des sujets à ne pas aborder. Les soldats dépendent de leur régiment (nourriture, logement) et vivent en caserne. Leur influence économique semble limitée et nous l'avons négligée bien qu'elle existe.

Le budget de l'administration. L'administration locale ne disposait pas d'outils comptables avant 1995. Pour les périodes antérieures, nous avons reconstitué le budget de la province grâce à une série d'entretiens semi-directifs auprès des fonctionnaires en place ou retraités. Nous avons recoupé les données issues des districts avec celles issues de la province.

Avant 1990, une partie du salaire des agents de l'État prenait la forme de tenues vestimentaires, de riz ou autre (annexe n°2). Nous considérons ces salaires, en nature, dans le budget de la province et nous associons ce type d'échange à du "troc". En revanche, toujours avant 1990, les fonctionnaires travaillaient plusieurs mois par an dans les rizières pour produire une partie de leur alimentation.

Quel statut donner à ce travail ?

Est-ce du travail salarié destiné à produire du riz vendu par l'Etat aux fonctionnaires ?

Les fonctionnaires occupent-ils leurs loisirs à produire une partie du riz qu'ils consomment ?

Ces productions n'interviennent pas réellement dans le circuit des échanges, or nous analysons précisément l'influence de la dynamique monétaire sur le développement des échanges de biens. À l'égal des autoconsommations paysannes, les productions agricoles produites et autoconsommées par les fonctionnaires ne servent pas notre démonstration et nous ne les avons pas retenues.

1.1.2 L'ECHANTILLON RETENU

Nous avons construit notre base de données à partir d'un échantillon de paysans et de non-paysans et nous avons extrapolé ces informations d'après les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles de la province.

1.1.2.1 L'activité paysanne

L'échantillon est composé de 100 foyers* de paysans, ou unités de production, répartis dans 25 villages choisis dans les 7 districts de la province de Phongsaly. 12 sous-groupes ethniques¹² figurent dans notre échantillon (annexe n°4) parmi les 31 sous-groupes de la province (CHAZEE, 1999) (NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 1996).

1.1.2.2 L'activité non paysanne

L'activité non paysanne regroupe des professions hétérogènes difficiles à cerner avec une batterie de questions standardisées et nous avons retenu la méthode de l'entretien semi-directif (§ 1.1.1.2. page 52) pour interviewer des fonctionnaires, anciens fonctionnaires, commerçants et artisans.

Pour les activités commerciales nous avons retenu 117 personnes (commerçants détaillants qui vendent des biens locaux ou importés, des commerçants locaux qui collectent les produits paysans, des commerçants grossistes qui exportent les produits paysans et qui importent les biens étrangers et des artisans).

Pour le budget de l'administration, 74 fonctionnaires ou anciens fonctionnaires constituaient l'échantillon. Nous avons reconstitué le budget des districts à partir d'éléments factuels : nombre d'agents, leur rémunération, le type de locaux, les véhicules, la disponibilité en matériel, les niveaux d'imposition, etc..

¹² Les spécialistes ne s'accordent pas tous sur la notion de groupe ou de sous-groupe et le chiffre retenu ici ne fait pas l'unanimité.

1.1.3 DES RESULTATS INTERESSANTS, MALHEUREUSEMENT LIMITES DANS CERTAINS CAS

Trois niveaux de contraintes, que les ajustements méthodologiques ne règlent pas complètement, limitent la précision des résultats. Le premier repose sur les difficultés pour estimer des productions dans une perspective historique. Le deuxième provient de la difficulté pour estimer une production prohibée, celle de l'opium. Le troisième touche à la valeur* des biens "troqués" dans un système dépourvu d'unité de compte standard.

La dimension historique. Les personnes âgées furent d'un précieux secours pour les périodes les plus anciennes. Malheureusement, le temps émousse la perception des événements et l'absence de supports écrits ne permet pas de les fixer. Nous rencontrons essentiellement deux types de problèmes.

Le premier, le rythme que suivent les sociétés rurales extrêmement isolées ne dépend pas des autres sociétés et le mode de représentation des événements change. Les unités temporelles employées par ailleurs ne sont pas toujours retenues pour évaluer le temps écoulé par exemple. "Il y a vingt ans" ne représente rien de concret. En revanche, pour des faits marquants, la mémoire des interviewés était généralement bonne. Ainsi, pour étalonner nos perceptions culturelles du "temps" nous faisons appel à une méthode de datation relative basée sur ces faits marquants. Exemple : "*En quelle année, vous êtes vous mariés, combien votre famille vendait-elle lors de votre mariage ? L'année où les rizières et les buffles furent collectivisés ; l'année où la frontière avec la Chine fut fermée ; quand vous aviez l'âge de cette jeune fille qui nous prépare le repas, etc.*"

Le second, pour l'année 2000, voire 1995, les acteurs répondaient rapidement et précisément. En revanche, pour les périodes antérieures de longs silences réflexifs et de longues discussions étaient nécessaires pour obtenir une réponse précise sur les volumes échangés.

Ces deux contraintes limitent la précision de l'information obtenue, mais nous ne disposons pas de meilleures sources et la tendance générale livrée par ces résultats correspond aux informations issues de la bibliographie. Selon nos résultats, après la collectivisation, les ventes baissent. Cela reflète : d'une part la réalité décrite par les

acteurs lors des discussions annexes, "*nous étions très pauvres. À vingt ans, je n'avais encore jamais vu de billets. Nous n'avons même pas assez de riz pour notre consommation (Paysan Tai, 43 ans, Namak, mai 2001)*"¹³. *Les buffles étaient rares et je n'avais jamais vu de vaches. Toutes les cuillères et les bols étaient en bambous, comme celles dont ma femme se sert. On s'éclairait avec du suif ou avec des lamelles de bambous solidement reliées (Paysan Kamou, 56 ans, Namly, juin 1999)* " et d'autre part, les problèmes de famines rencontrées à la fin des années 1970 (78-79).

Les productions prohibées. L'opium constitue une source de revenus considérable pour les agents de la province de Phongsaly. Malheureusement la culture du pavot et la commercialisation de son produit sont interdites, article 135 du code pénal¹⁴. Les contrevenants s'exposent à de sanctions allant jusqu'à la peine capitale. Ainsi, questionner sur la vente d'opium entraîne parfois une certaine suspicion et altère souvent la confiance des acteurs pour le reste de l'entretien. Nous avons choisi de ne pas aborder directement le commerce de l'opium.

Nous avons compilé les données publiées par le programme des Nations-Unies pour le contrôle des drogues (LCDC, 1993) (LCDC-UNDCP, 2000) (LCDC/UNDCP, 1998) et les données produites par l'ambassade des États-Unis (ACOCK, 2000). Ces deux institutions établissent leurs statistiques à partir d'observations faites lors de la floraison et évaluent ensuite la production totale.

¹³ Il n'existe pas de normes très précises pour référencer les citations issues des entretiens. Nous avons retenu une méthode conseillée par Pascale Absi, Anthropologue (absi@bondy.ird.fr) et de Vanina Bouté, Ethnologue (vaninab@hotmail.com).

¹⁴ Les premières mesures de prohibition de l'opium datent de 1971, mais la lutte effective ne commence pas réellement avant le début des années 1990 (suite à l'approbation de la première constitution). L'article 135 qui en découle encadre la production, la détention et la consommation d'opium. Plusieurs amendements radicalisent l'article initial et, depuis 2000, la production la détention et la consommation est autorisée uniquement pour : "*Households in which there are elderly addicts are allowed to grow opium in limited plots for their consumption only*". Order of the Prime Minister (Sisavath Keobounphanh), N° 14, 28 November 2000. Toute autre forme d'utilisation est violemment réprimée, avec tous les problèmes qu'entraîne la prohibition d'une production traditionnelle, à l'origine d'une part substantielle des revenus monétaires (CHOUVY, 2005a), (CHOUVY 2005b).

Pour notre étude nous considérons les ventes en soustrayant l'autoconsommation à la production totale. Les institutions précitées estiment également l'autoconsommation. Nous avons affecté aux différents acteurs (selon l'appartenance ethnique) les quantités vendues d'après les estimations de la LCDC-UNDCP, les informations recueillies lors de nos enquêtes, les rapports sur les systèmes agraires locaux ou sur les productions vendues (ALEXANDRE, 1998; BAUDRAN, 2000; CHAZEE, 2000; JOUANNEAU, 1997) et grâce à des travaux effectués ailleurs, mais éclairants (CULAS, 1999) (EPPRECHT, 1998) (YANG, 1972).

Le troc. La présence de "troc" au sein des échanges pose un double problème.

Premièrement, comment estimer le prix d'un cochon, d'une botte de pousses de bambous, etc., troqués, lorsqu'un ensemble de paramètres plus ou moins combinés entre eux, l'utilisation, la qualité, le lieu, les liens (parenté, amicaux, autres), le niveau de nécessité, le pouvoir de négociation, la dimension historique, etc., déterminent les "taux de change" entre les biens ? Ce travail extrêmement long serait un sujet de thèse et nous ne l'avons pas entrepris. Notre sujet est autre et pour éluder ce problème, nous avons choisi d'attribuer à chaque bien son prix moyen en kip courants au moment de la transaction. Ce choix n'est certainement pas satisfaisant, mais il nous semble impossible de déterminer tous les "taux de change" pour les six périodes (§ 1.1. page 47).

Deuxièmement, l'ensemble des petites transactions quotidiennes, trois feuilles de légumes sauvages contre un tubercule de manioc, une cuisse d'antilope à rendre lorsque la chasse sera fructueuse, etc., est largement sous-estimé. Leur représentation est faible au sein des volumes d'échanges enregistrés, or elles sont multiples et leur statut n'est pas toujours très clair. Est-ce du don, ces échanges valident-ils les liens sociaux, ou permettent-ils d'échanger des marchandises ? Comment estimer la part marchande et la part non marchande ? Dans le cadre de relations personnelles ces deux notions se mêlent parfois. Estimer la part de l'un et de l'autre constitue également un travail complexe, voire un autre sujet et nous ne l'avons pas entrepris. Ce faisant nous minimisons peut-être le volume de certaines transactions quotidiennes.

La collecte des données fut très longue et étendue sur trois ans (1998 à 2001). Pour les foyers de paysans nous avons fractionné en quatre ou cinq interviews les 2 jours nécessaires par unité de production. Pour les non paysans quelques heures voire une journée fractionnée en de multiples interviews furent nécessaires. Grâce à ces données nous avons reconstruit les niveaux de biens échangés entre les agents, par moyens d'échanges, de 1975 et 2000. Ces données constituent le socle de notre recherche et, pour résumer ce paragraphe, nous voudrions insister sur les points suivants.

- Les biens et les services autoconsommés ne sont pas retenus.
- Pour comparer des transactions libellées en moyens d'échanges différents, tous les montants sont traduits en \$ US constants.
- Cette recherche couvre la période 1975-2000 par tranche de 5 ans.
- Multiplier des volumes de production par des prix moyens, introduit une erreur d'estimation.
- Les données relatives à la production d'opium proviennent d'institutions officielles.
- La précision des informations décline avec leur ancienneté.
- Enfin il est très difficile de définir précisément la valeur marchande des biens échangés dans un système de troc.

Cependant, ces adaptations n'ont rien d'exceptionnel dans un tel environnement et dans une perspective historique. Notre étude rend bien compte d'une réalité et nous devons accepter certaines imprécisions, faute de statistiques pour répondre à notre questionnement.

1.2 LE CADRE LOGIQUE CONSTRUIT POUR TRAITER LES DONNEES

Quesnay est l'un des premiers auteurs à formaliser dans une cadre logique les transferts de biens entre groupes d'acteurs. Dans son analyse les paysans constituent l'une des trois classes, à l'origine de la production des richesses¹⁵ (KUCZYNSKI, 1972). Son tableau économique formalise les flux entre les classes dont l'origine est toujours la classe des producteurs agricoles. Ces producteurs, la classe productive autoconsomme un part de ses productions et approvisionnent la classe stérile, qui en retour lui fournit les biens non agricoles dont elle a besoin. Dans ce modèle la classe productive crée "le produit net".

Smith étend la création de richesse à toute forme de production de biens, mais il exclut les services, excepté les transports et le commerce (VANOLI, 2002). À différentes périodes, ces auteurs s'intéressent à des pays distincts et chacun élabore un cadre théorique idoine à ses préoccupations.

Selon François Fourquet (GADREY, 2003), les comptabilités nationales contemporaines n'échappent pas à ce phénomène et elles renvoient aux acteurs l'image qu'ils attendent de la richesse. *"Si, exemple majeur, jusqu'en 1976, l'activité des administrations (secteur qui sera ensuite baptisé "services non marchands") ne fait pas partie de la production nationale, ce n'est pas une "erreur", ni une "lacune" de type scientifique, qui sera ensuite comblée. C'est l'expression de la volonté politique de reconstruire le pays sur la base d'une grande politique industrielle et de la priorité aux activités marchandes concurrentielles, qui, dans la pensée politique de l'époque, font la "puissance" de la France vis-à-vis des autres nations"* (GADREY, 2003, pg. 3).

La construction de l'outil "comptabilité nationale" dépend de l'information recherchée, mais quels que soient les principes idéologiques cachés derrière cet outil traite l'information avec logique. *"La comptabilité nationale présente dans un cadre rigoureux et cohérent toutes les opérations économiques réalisées chaque année dans une nation"* (ARCHAMBAULT, 1988, pg.1).

Nous recherchons également une information particulière pour répondre à notre questionnement et à cette fin, nous avons construit, pour traiter les données collectées,

¹⁵ L'analyse de Quesnay semble inspirée, à certains égards, par les travaux d'Aristote qui donnent aux productions agricoles un rôle capital (ASHLEY, 1995).

ce cadre rigoureux et cohérent. Nos TEE (1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000) attachent une importance capitale aux spécificités d'un monde rural, sans oublier pour autant l'importance des autres secteurs. Ci-dessous l'exemple du TEE 2000. Les autres éléments de comptabilité provinciale se trouvent en annexe n°5. Ces éléments ne considèrent que les productions échangées. Les origines conceptuelles de ces TEE proviennent du SECN, mais nous avons procédé à trois types d'adaptations majeures, inspirées par les auteurs précités.

- L'espace est provincial et non national.
- Les secteurs institutionnels sont différents.
- Les flux apparaissent selon le moyen d'échanges.

1.2.1 UN ESPACE REGIONAL

L'entité nationale constitue généralement l'objet d'analyse d'un TEE. Au Laos, d'une province à l'autre, les structures sociales, les flux migratoires, la croissance, le pourcentage de ruraux, les dynamiques monétaires, changent beaucoup et pour répondre à notre questionnement, il nous a semblé plus judicieux de retenir l'entité provinciale. En effet, selon nos critères la province constitue un espace pertinent et autonome à l'intérieur d'une unité macroéconomique plus vaste. Les phénomènes d'autonomie du local ne sont spécifiques à Phongsaly et ils se retrouvent ailleurs sous d'autres formes (SAILLARD, 1995). De plus nous ne disposons pas des données à l'échelle nationale pour répondre à notre question.

Les TEE concernent une province, la province de Phongsaly, et les flux entre cette province et le "reste du monde" sont assimilés à des importations ou à des exportations. Désormais, la signification conventionnelle de ces mots n'est plus retenue. Nous qualifierons **d'importation et d'exportation** les échanges entre la **province** et les **autres entités** géographiques, qu'elles soient **nationales** ou **étrangères**. Dès lors, lorsqu'elle permet des échanges avec les autres provinces, la monnaie nationale s'inscrit également dans une dynamique d'import-export.

Cette redéfinition de l'unité retenue transforme sensiblement l'analyse. Le secteur institutionnel de l'administration publique, par exemple, bénéficie de transferts du

gouvernement central. Ces ressources proviennent donc d'une entité géographique extérieure à la province.

1.2.2 LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

Peu d'acteurs souscrivent à une assurance, les agences bancaires jouent un rôle négligeable (très peu d'acteurs possèdent un compte, l'attribution de crédit est insignifiante), il n'existe pas d'administrations privées ni de sociétés et de quasi-sociétés.

Si nous retenons les critères standards définis pour la France (REDSLOB, 2000) il ne ressortirait que trois secteurs institutionnels à Phongsaly : les ménages, les administrations et le reste du monde. De plus, les deux derniers (l'administration et le reste du monde) n'occupent qu'une place congrue. Sans aucun ajustement, le TEE se réduirait essentiellement à un seul secteur, les ménages et il ne rendrait pas compte des mouvements de biens. Or nous cherchons à comprendre ces mouvements et nous avons donc jugé opportun de redéfinir les secteurs institutionnels. Nous en retenons cinq : **les paysans, les commerçants-artisans, les ménages, les administrations et le reste du monde.**

Le schéma ci-dessous permet de visualiser rapidement les adaptations faites à partir du cadre du SECN. Nous les justifions par la suite.

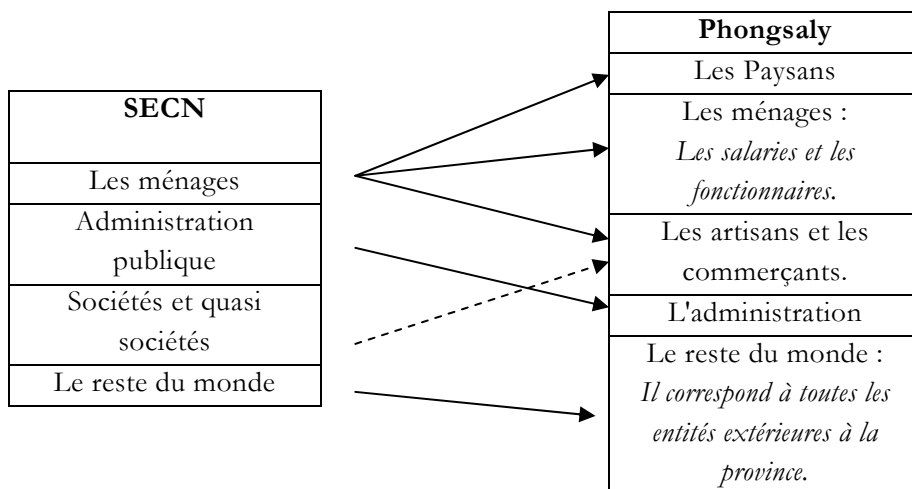


Schéma n° 1 : Les secteurs institutionnels définis pour la province de Phongsaly

1.2.2.1 Les paysans

Les paysans ne produisent pas pour écouler des biens sur les marchés, ils produisent pour satisfaire leurs besoins. Si la production dépasse l'autoconsommation ils échangent alors ces excédents* de productions vivrières ou de produits spécifiques. Ces derniers n'entrent généralement pas en concurrence avec les productions jugées essentielles (vivrières). La production domestique¹⁶ satisfait les besoins alimentaires et elle représente le socle de l'activité des paysans. Ils consacrent prioritairement leur travail à ce type de production.

Des régularités se dégagent de la logique des paysans et elle "s'oppose" à la logique des autres groupes sociaux. En effet, les autres groupes sociaux ne produisent pas pour autoconsommer, ils occupent une activité dont le fruit est échangeable et, en retour, ils achètent les biens ou les services nécessaires.

Ainsi, établir un secteur institutionnel de paysans permet d'isoler un groupe d'acteurs au comportement homogène et dégager ainsi les flux entre ce secteur, dont les ressources proviennent de la mise en valeur de leur milieu naturel, et les autres secteurs. Quesnay, dans une France essentiellement paysanne, identifiait également une classe de "paysans".

De cette présentation, l'absence de vente de la part des paysans ne doit pas être conclue. Les paysans peuvent vendre une partie de leur production, mais ils produisent d'abord pour autoconsommer. Ils vendent des biens dont la production dépasse accessoirement leurs besoins de consommation ou alors de biens produits en morte saison par rapport à la production pour l'autoconsommation.

¹⁶ Le terme domestique ne fait pas référence à domestique = national (produite dans un pays pour le pays). Domestique est à considérer dans le sens "société de production domestique" (production par un foyer, clan pour le foyer, clan) (SAHLINS, 1976).

1.2.2.2 Les ménages

Les agriculteurs (paysan n'est pas une profession dans les sociétés industrialisées), les commerçants indépendants, les artisans, les salariés, les fonctionnaires appartiennent conventionnellement aux secteurs institutionnels des ménages. À Phongsaly, tous les acteurs appartiennent à l'une de ces professions (si paysan est assimilé à agriculteur). Ainsi, pour comprendre les flux de biens entre les groupes homogènes d'acteurs, nous adoptons une autre définition pour le secteur institutionnel des ménages. Il comprend les acteurs qui disposent d'un salaire régulier (monétaire ou en nature) pour rétribuer leur travail : les **salariés du secteur privé**¹⁷ et les **fonctionnaires**. Contrairement aux paysans, en premier lieu préoccupés par la production de leurs denrées alimentaires, les ménages (salariés et fonctionnaires) recherchent avant tout un salaire pour satisfaire leurs besoins¹⁸. Pour eux un salaire donne accès aux ressources alimentaires.

Remarque : Le salaire officiel des fonctionnaires ne leur permet pas toujours de vivre. Une partie de leurs ressources provient parfois du secteur privé. Les services administratifs, supposés gratuits ne le sont pas toujours, la corruption constitue parfois un moyen de subsistance. Nous ne distinguons pas les ressources officielles et officieuses et dans le compte d'agent "ménage", les salaires des fonctionnaires proviennent de l'administration et des services publics qu'ils vendent.

1.2.2.3 Les artisans et les commerçants

Il n'existe pas de sociétés ou quasi-sociétés au sein de la zone étudiée. La production de biens, en dehors de la production de denrées alimentaires, repose sur un ensemble de structures familiales de tailles variées. Selon la définition d'Alain Redslob les structures familiales appartiennent au secteur institutionnel "des ménages". Or, dans le cadre de cette recherche, il nous semble important de définir un secteur institutionnel

¹⁷ Le secteur privé correspond aux secteurs institutionnels des paysans, mais aussi, après 1990, au secteur institutionnel des artisans et des commerçants. Avant cette date les structures chargées du commerce étaient publiques (§ 1.1.1.2. page 52).

¹⁸ Pratiquement, les familles de fonctionnaires ou les salariés possèdent un jardin, des rizières ou autres. Cependant leur emploi est leur activité principale.

de commerçants et d'artisans. La logique de ces acteurs se distingue de celles des paysans et des ménages définis pas nos soins. Produire leur nourriture ne constitue plus une priorité et à travers leur travail ils mettent leurs capitaux en valeur. Les profits réalisés leurs permettent de subvenir à leurs besoins. Ce secteur attire de plus en plus d'acteurs.

Ainsi, les foyers dont la production repose sur une activité commerciale ou artisanale constituent un secteur institutionnel à part entière, semblable à celui des sociétés et quasi-sociétés. Comme les fonctionnaires ou les salariés, les acteurs de ce secteur, ou leurs familles, produisent parfois une partie de leurs denrées alimentaires. Cependant ils se démarquent de la production pour l'autoconsommation. L'appartenance des unités à ce secteur institutionnel est indépendante de leur taille et de leur statut juridique.

L'intitulé original (société et quasi-société) n'est guère adapté et nous le rebaptisons : secteur institutionnel des Artisans et des commerçants.

1.2.2.4 L'administration

Nous conservons le titre et le contenu général de ce concept. En revanche, les ressources de l'administration publique locale proviennent pour partie des transferts du gouvernement central. Les ressources de l'administration locale ne proviennent pas de l'entité locale mais d'une autre entité. Une ligne spéciale baptisée "transfert du gouvernement central" prend en compte ces ressources.

Les salaires que verse l'administration locale à ses agents ne constituent pas l'unique ressource des fonctionnaires. Nous évoquons ci-dessus la facturation par certains fonctionnaires d'une partie du service administratif à leurs profits (compléments de salaires). La ligne salaire du compte d'agent "administration" ne correspond pas à la ligne salaire des fonctionnaires du compte d'agent "ménage". La ligne salaire des fonctionnaires du compte d'agent "ménage" regroupe les salaires versés par l'administration et par le secteur institutionnel des artisans et des commerçants.

1.2.2.5 Le reste du monde

La définition de ce secteur institutionnel reste inchangée, elle s'inscrit dans le cadre général présenté par Redblob en 2000. En revanche, (§ 1.2.1. page 60) le reste du monde commence à partir des limites de la province.

1.2.3 LE TEE ET LES DIFFERENTS MOYENS D'ECHANGES

Dans un TEE conventionnel, quelle que soit l'entité retenue, les secteurs institutionnels apparaissent en colonnes et le libellé d'opération en lignes. Pour chaque secteur institutionnel, le montant des opérations se note en monnaie nationale dans une case à la jonction de la ligne et de la colonne.

L'étude des dynamiques monétaires suppose la présence de plusieurs moyens d'échanges et pour traduire cette diversité, chaque colonne "secteur institutionnel" aurait dû être subdivisée suivant le nombre de moyens d'échanges. Une telle présentation, extrêmement touffue, ne simplifie pas la lecture des TEE. Dès lors, nous n'avons pas introduit dans les TEE les moyens d'échanges et nous avons conservé une présentation standard à ce niveau. La variable moyen d'échanges apparaît dans les compte d'agents où les différents moyens d'échanges figurent en colonnes¹⁹. La colonne secteur institutionnel du TEE regroupe les opérations détaillées de chaque compte d'agent. Ci-dessous figurent le TEE et les quatre comptes d'agents de l'année 2000. Pour les années 1975,1980, 1985, 1990, 1995 les tableaux et comptes d'agents, présentés sous leur forme de documents de travail, se trouvent annexés (annexe n° 5)

Suites aux mises en garde précédentes, le montant des opérations qui figurent dans les différents tableaux peut sembler trop précis. Nous aurions pu l'arrondir, mais nous avons choisi de conserver comme telles les valeurs synthétisés à partir des données collectés de 1998 à 2001 à Phongsaly.

¹⁹ La colonne TBM (troc et biens monétaires) des comptes d'agents regroupe tous les échanges où ni les monnaies d'Etat, ni la piastre n'interviennent.

Tous les moyens d'échanges présents à Phongsaly ne figurent pas dans les comptes d'agents. Les biens monétaires par exemple n'apparaissent pas distinctement et les transactions que permettent ces biens figurent dans la colonne TBM (troc, biens monétaires). Le choix de cette présentation masque notre impossibilité à qualifier certaines transactions libellées en biens monétaires. En effet, les biens monétaires sont parfois de simples marchandises et parfois des monnaies. Lors de nos entretiens nous notions les quantités transactées et parallèlement le moyen d'échanges mobilisé sans demander si au moins l'un des deux biens était considéré comme une monnaie. Ainsi, pour les transactions où intervenaient un bien ayant des attributs monétaires nous n'avons pas repéré : si les attributs monétaires de ce bien validaient la relation d'échange ; ou bien si les attributs monétaires du bien n'intervenaient pas dans la relation d'échange. Dans ce derniers cas, les acteurs considèrent les biens échangés comme des objets qu'ils troquent en dehors des toutes formes de relations monétaires.

Cependant, même si nous ne pouvons pas quantifier les volumes de transactions que permettent les biens monétaires, nous savons qu'ils jouent un rôle bien précis et nous le cernons assez clairement. Les définitions de troc, biens monétaires, monnaies sont parfois complexes et font l'objet d'un travail conceptuel présenté au chapitre suivant.

Enfin, nous clôturons ce paragraphe sur le TEE et sur les différents moyens d'échanges par le cas des transactions où interviennent plusieurs moyens d'échanges. Lors de la collecte des données, les acteurs déclaraient parfois vendre ou acheter certains biens, pour partie en kip et pour partie en yuan par exemple. Ces transactions où interviennent au moins deux moyens d'échanges représentent une partie relativement faible de l'ensemble des transferts de biens et il semble difficile d'ajouter des colonnes où figureraient les combinaisons de moyens d'échanges. Nous avons préféré affecter la somme au prorata du nombre de moyens d'échanges impliqués dans la transaction. Pour l'exemple ci-dessus nous aurions affecté 50 % à la colonne kip et 50 % à la colonne yuan.

De ce paragraphe sur le traitement des données se dégagent les éléments suivants. Nous avons agrégé nos données collectés à Phongsaly auprès d'un échantillon d'acteurs. Pour assurer un traitement logique et en cohérence avec notre recherche nous avons remodelé les TEE pour consigner l'informations collectés. Trois types d'adaptations nous ont semblé indispensable :

- Une province et non un État, constitue la zone de pertinence. Dans ce contexte les importations et les exportations concernent toutes les opérations entre la province et les autres entités géographiques.
- Nous en avons transformé quatre secteurs institutionnels sur les 5 secteurs retenus. Secteur inchangé : reste du monde; secteurs transformés : les paysans, les ménages, l'administration et les artisans commerçants.
- Les flux sont identifiés par moyens d'échanges et traduits en US \$ constants par la suite.

Ce travail de collecte de données et de redéfinition des outils d'analyse peut surprendre mais il était indispensable pour analyser la dynamique monétaire, mais aussi le développement des échanges. Toutes les informations chiffrées et mobilisées par la suite en proviennent. L'évolution du volume des transactions entre les différents secteurs institutionnels et par moyen d'échanges, mais aussi des informations plus générales comme le PIB de la province de Phongsaly²⁰ par exemple. Ces informations générales situent le contexte et nous les présenterons très succinctement pour cerner rapidement la toile de fond nécessaire à la compréhension de notre démarche.

²⁰ L'extrait (page 31) du bulletin du Centre National de Statistiques Laos montre les difficultés d'accès à une information homogène et le peu d'informations officielles dont nous disposons (NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 2000) "*The compilation of GDP of the Lao PDR has been started officially since 1990 and it follows the United Nation system by using the value added approach (production approach). The main sources of data are concerned ministries, departement and orther committies. From 1989-1990 the GDP compilation was done by the Accounting Departement of Ministry of Finance. From 1990-1994 it was compiled by the statistical unit under Committiee of Planing and Co-opération. The estimationg of GDP at constant price it is based on 1990 prices. Since 1994 the National statistical Center (NSC), State Planing Committee, is taken over that responsibility. In 1997, NSC started to study and calculate the GDP by expenditure based ont the sample surveys on Lao Expenditure and Consumption Survey in 1997-1998 and establishment Survey in 1998.*" Avant 1998 les données provenaient des ministères et nous ignorant la méthodologie retenue pour recueillir l'information. En général les données statistiques correspondent aux objectifs des plans quinquennaux. La première étude conduite par le Centre National de Statistique a lieu en 1998. Des enquêtes auprès d'un échantillon permettent d'estimer les ventes des ménages (au sens SECN). La VAB est ensuite calculée à partir de ce montant multiplié par un coefficient fixe de 0,2.

1.3 L'ENTITE ECONOMIQUE ANALYSEE

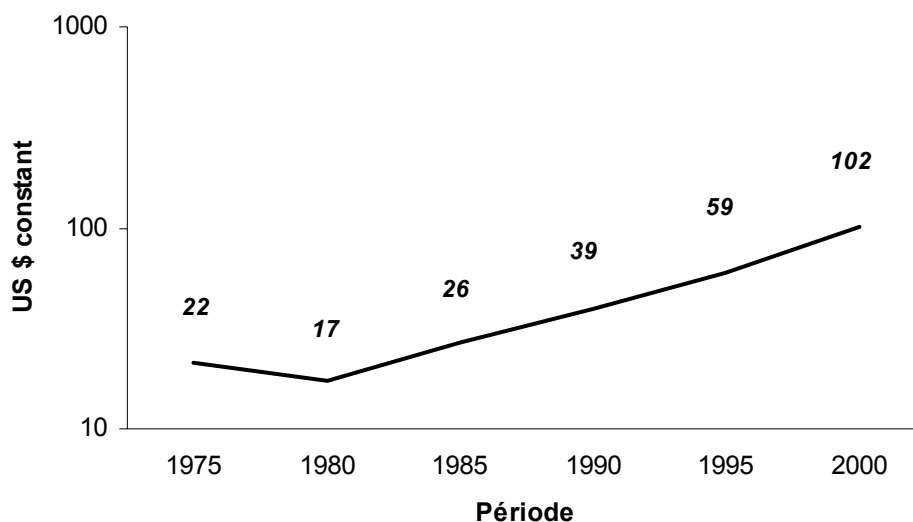
À l'extrême nord de la République Populaire du Laos, la province de Phongsaly se trouve coincée entre la Chine et le Vietnam (annexe n°1). Les conditions abiotiques de cette province, montagneuse, escarpée, humide et relativement froide en janvier et février (annexe n°2), ne facilitent pas la production rizicole irriguée très répandue en Asie du Sud-Est. La forêt, primaire, secondaire ou de jachère, recouvre l'essentiel du territoire en dehors de quelques étroites vallées, cultivées d'une année sur l'autre et destinées à la riziculture irriguée.

Le réseau routier (davantage pistier que routier), embryonnaire en 2000 était insignifiant en 1975 (annexe n°2), et le transport de marchandises s'effectuait essentiellement à dos d'homme, avec des animaux de bât et par la rivière Nam Ou. Les difficultés de transport limitent les échanges de biens²¹, déjà fortement perturbés par les conflits militaires antérieurs à la révolution populaire (1975). En effet, de 1945 et 1974 les deux guerres d'Indochine déchirent le pays. La province de Phongsaly se trouve en périphérie des zones les plus exposées, mais elle est cependant le théâtre d'actions militaires (subversion, pillage, combats, etc.) (annexe n°2). La population, composée d'une mosaïque de groupes ethniques (annexe n°4), vit essentiellement de la production de biens issus de l'environnement local, de quelques activités complémentaires et les échanges restent marginaux en 1975. De 1975 à 2000 la situation change. Ce mode d'organisation de la production évolue et de profondes transformations s'amorcent. L'autarcie qui dominait laisse place à un système où les transactions occupent progressivement une place déterminante. Notre calcul du PIB exclut l'autoconsommation (§ 1.1.1.1.2. page 46) et ainsi il traduit relativement bien l'évolution du volume des échanges.

²¹ Cette note est extraite de l'annexe n°2. Elle illustre les contraintes que pose l'absence de réseau de communication développé. "À travers un exemple, nous montrerons les difficultés de transport et le coût qu'il représente pour un village isolé. Quatre heures séparent le village X d'une piste. Un "Xien" désire vendre un excédent de riz. Un cheval de bât transporte 40 kg environ. Une tonne de riz nécessite 25 voyages, soit 100 heures. Selon une norme de travail hebdomadaire établie à 35 heures, l'acheminement nécessite 3, 5 semaines, sans considérer le trajet retour. De cette vente, l'Xien peut retirer environ entre **150 et 200 \$ US 2000**. Dans les mêmes conditions et pour le même nombre de voyages, un cheval chargé d'opium et non de riz aurait transporté une quantité de marchandise équivalente à **110 000 voire 140 000 \$ US 2000** (les prix pratiqués en 2000 pour le riz et pour l'opium sont ici retenus). La comparaison est explicite et l'écoulement des produits à faible valeur pondérale représente une contrainte considérable".

1.3.1 LE PIB, LES ECHANGES DE BIENS

D'après les résultat de notre travail de collecte et de traitement des données le PIB de la province jouxtait 20 \$ US par habitant en 1975. Il est multiplié par cinq et en 2000 il approche 100 US \$ par habitant.



Graphes n° 1 : Evolution du PIB par habitant de la province de Phongsaly.

Un bref détour par la dimension nationale permet d'expliquer la baisse du PIB enregistrée de 1975 à 1980. Elle correspond aux changements d'orientations politiques décidés après la révolution du 2 décembre 1975. Les moyens de production deviennent collectifs, le réseau de commercialisation, embryonnaire auparavant, est démantelé sans être remplacé par des structures nationales efficaces (magasins d'état) et les biens de production agricoles (rizières irrigables et animaux de traits) sont collectivisés (annexe n°2). Les programmes de collectivisation ne produisent pas les résultats escomptés, au contraire et dès 1978, des pénuries alimentaires apparaissent dans certaines provinces. Ces pénuries aggravées par les intempéries, semble-t-il; touchent préférentiellement les zones de plaines. Les zones montagneuse sont relativement épargnées²² (annexe n°2).

²² Les problèmes de disette ont davantage touché les zones de plaines que les zones de montagnes (annexe n°2). Avant la révolution, la propriété privée était plus étendue en zones de plaines, plus

Confronté à de tels problèmes, le gouvernement révolutionnaire ralentit l'effort de collectivisation des structures agricoles et les paysans retrouvent leurs droits traditionnels au début des années 1980. Rapidement, les ventes de biens retrouvent un niveau équivalent au niveau pré-révolution.

En termes réels, le PIB (de Phongsaly) baisse de 5 US \$ (de 22 à 17) par habitant entre 1975 et 1980. À partir de la rupture de 1980, le PIB croît régulièrement jusqu'en 2000 et cette croissance pourrait s'interpréter comme un phénomène relativement stable et plus ou moins continu. Selon cette lecture des événements, le changement de logique de production (production domestique versus production marchande) interviendrait en 1980, date à partir de laquelle le taux de croissance annuel devient supérieur ou égal à 10 % par an. Cette conclusion est fortement nuancée si la valeur du PIB en 1985 (26 US \$) est considérée attentivement. Elle reste assez proche de la valeur du PIB en 1975 (22 US \$) et le PIB 1980 exprime un phénomène conjoncturel de crise.

Ainsi, le taux de croissance de 1980 à 1985 traduit le rattrapage consécutif à la récession enregistrée entre 1975 et 1980 (cf. tableau n°2 page 76) et non la transformation de logique de productive.

Imaginons que cette récession n'ait pas eu lieu et imaginons également un PIB 1980, équivalent à la moyenne des PIB 1975 et 1985, 24 US \$ $((22 + 26)/2)$. Sous ces hypothèses, la rupture de tendance s'amorcerait à partir de 1990 et non de 1980.

urbanisées, et les échanges de biens y étaient également plus développés. La collectivisation déstructura ces zones, contrairement aux zones montagnardes où la gestion du foncier, souvent collective, reposait sur des principes qui favorisent l'autoconsommation aux dépens des productions destinés à la vente.

Croissance par périodes de 5 ans²³ (%)	
Périodes	Réelle
75-80	- 20
80-85	54
85-90	48
90-95	50
95-00	73

Tableau n° 2 : Evolution du taux de croissance du PIB de la province de Phongsaly

Cette rupture amorcée à la fin des années 1980, début des années 1990 traduit le passage d'un modèle de production domestique à la mise en place d'un modèle de production à des fins marchandes. Le processus de croissance amorcé en 1990 traduit l'augmentation du volume des échanges de marchandises.

En effet, l'évolution du volume des échanges²⁴ de biens, que reflète le PIB tel que nous le mesurons, constitue également un indicateur intéressant pour repérer le changement de logique. Le volume de biens échangés par habitant est inférieur ou égale à 100 US \$ en 1975, 1980 et 1985. À partir de 1990, il décolle, il double pratiquement entre 1990 et 1995 et double encore entre 1995 et 2000. Volume 2000 = volume 1975 * 6,5. L'évolution du taux de croissance du volume des échanges accentue encore davantage le changement de logique de production. Le taux de croissance calculé de 1975 à 1985 gomme les effets conjoncturels de la crise de 1980 et équivaut à 16 %. A partir de 1990 il dépasse toujours 48 % (cf. graphe n° 2).

²³ Nos résultats sont établis pour des périodes de cinq ans et nous avons préféré les laisser tels quels. Les traduire en résultats annuels corrigés n'apporterait pas de précisions supplémentaires.

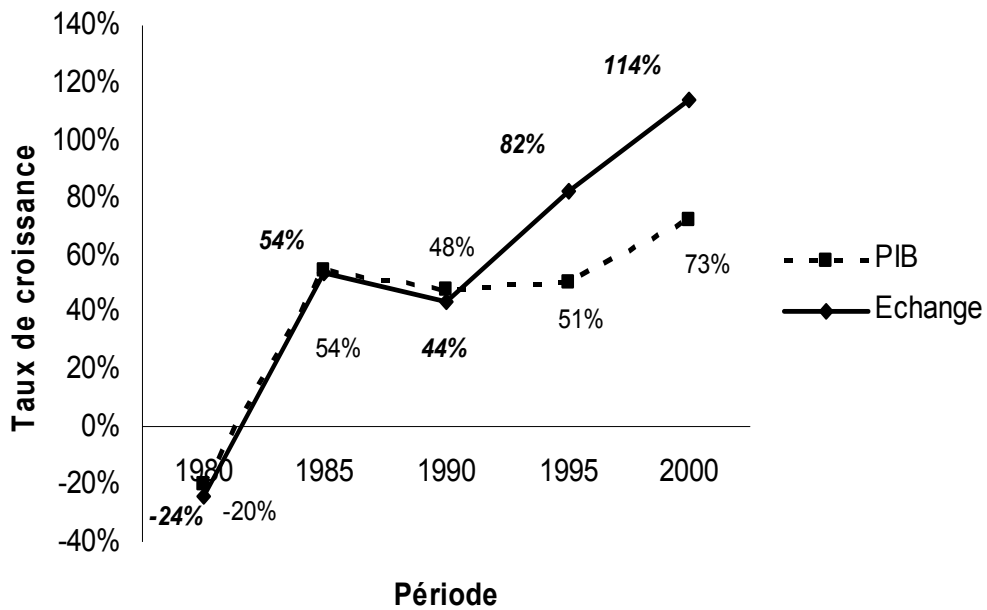
²⁴ Le calcul du volume des échanges de biens correspond à la somme des opérations de : exportation, importation, production, consommation intermédiaires et consommation finales.

Volume des échanges en \$ US.	
Périodes	Réel
75	86
80	65
85	101
90	137
95	251
00	536

Tableau n° 3 : Evolution du volume des échanges des biens en US \$ par habitant

Ces indicateurs (taux de croissance du PIB et croissance du volume des échanges) traduisent une évolution de la société à partir de 1990 et la mise en relation des deux indicateurs souligne encore davantage ces transformations. Avant 1990, les taux de croissance du PIB et du volume des échanges évoluent au même rythme ou presque. Après 1990, le taux de croissance du volume des échanges s'accélère et il distance nettement le taux de croissance du PIB. Un point de croissance de PIB se traduit par plus d'un point de croissance du volume des échanges.

Les pourcentages en gras italique (graphe ci-dessous) expriment le taux de croissance du volume des échanges.



Graphes n° 2 : Evolution des taux de croissance du PIB local et des volumes de biens échangés

Ce graphique montre deux blocs bien distincts :

Avant 1990. La première période, les échanges reposent sur des échanges de produits paysans et de petits biens manufacturés. Les produits paysans dominent le volume des échanges extrêmement limité. Par ailleurs, les paysans utilisent très peu de consommations intermédiaires et les ventes de leurs produits évoluent comme la valeur ajoutée de l'activité. Pour cette activité, le montant d'un échange se traduit directement en valeur ajoutée, le travail est le seul input nécessaire à la production.

Après 1990. La seconde période, le commerce se développe et de nombreux biens inconnus auparavant apparaissent. Les acteurs consomment de plus en plus et l'activité commerciale crée de plus en plus de valeur ajoutée.

L'évolution des pentes des deux droites traduit ces phénomènes et le point à partir duquel la logique de production bascule apparaît clairement. La valeur ajoutée provient de moins en moins des activités paysannes et, même à l'intérieur de l'activité paysanne, la valeur ajoutée se différencie du montant des ventes (utilisation de consommations intermédiaires). Le commerce prend plus d'importance, les échanges deviennent nécessaires pour créer de la valeur ajoutée et la société de Phongsaly sort doucement de

la logique prédominante au sein des sociétés de production domestique. Cette évolution laisse imaginer l'apparition de nouvelles opportunités. Les acteurs produisent pour les marchés et en contrepartie ils achètent des biens dont ils se passaient auparavant. De plus ces changements s'accompagnent d'une redéfinition des rapports sociaux "*Plus généralement, derrière toute marchandise nouvelle, même la plus banale, se joue toujours une redéfinition des rapports sociaux, qu'ils soient marchands ou non marchands, de telle sorte que se trouvent altérés les droits dont jouissaient antérieurement les acteurs*" (ORLEAN, 2003, pg.19). L'apparition de nouvelles opportunités entraîne donc de nouveaux rapports sociaux et une recomposition du champ monétaire.

1.3.2 LES GRANDS TRAITS DU CHAMP MONÉTAIRE DE LA PROVINCE DE PHONGSALY

Les sociétés de la province de Phongsaly évoluent, les échanges de biens croissent, et comme en général "*aucune monnaie n'est définitivement instituée*" (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.36) il est fort probable qu'une telle croissance accompagne, suive ou précède la recomposition du champ monétaire. Confronté à ce phénomène de recomposition du champ monétaire il nous semble important d'en caractériser les traits généraux pour dégager :

- Les tendances de la dynamique monétaire afin d'établir des liens entre la mutation du champ monétaire et la transformation de la logique productive présentée ci-dessus.
- La nature du champ monétaire fractionné. Quels supports le composent globalement, sont-ils déjà clairement identifiés et définis.

Présenter les grands traits du champ monétaire et la dynamique qui l'anime souligne la pertinence des questions soulevées en introduction. Cela situe le contexte et offre au lecteur un vue synoptique de cet univers compliqué.

Ainsi, nous aborderons la description succincte du champ monétaire de la province de Phongsaly en présentant l'espace émergent, celui de la monnaie nationale (le kip). Ensuite, nous aborderons l'espace que ne couvre pas cette monnaie, l'espace non-kip.

Cet espace ne constitue pas un ensemble homogène, des moyens d'échanges traditionnels et des moyens de paiements inconnus en 1975, ou presque, le composent en 2000. L'ensemble des données commentées ci-dessous provient également de notre base, elles mettent en relief la rupture de tendance.

1.3.2.1 L'espace kip

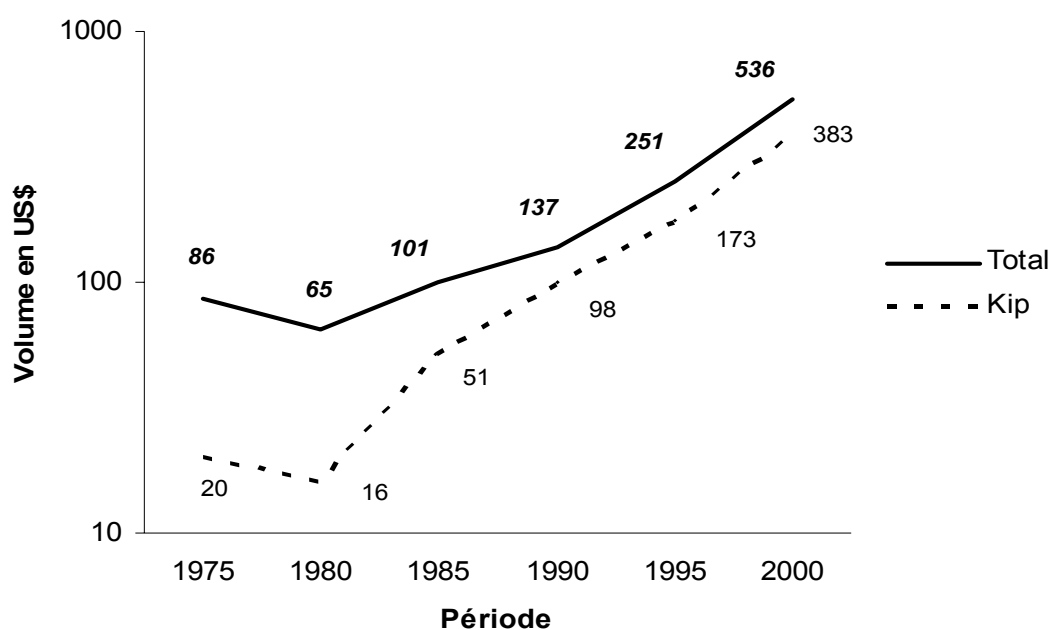
Remarque liminaire. Avant d'aborder ce paragraphe il semble important de régler une apparente incohérence éludée jusqu'à présent. Le nouvel état socialiste impose sa monnaie après la révolution, mais il en change en 1979. La remarque suivante peut donc nous être adressée : de 1975 à 2000 deux monnaies légitimé par l'Etat circulent et non une. Cependant distinguer ces deux monnaies ne présente pas d'intérêt par rapport à notre questionnement et le changement de kip (avant 1979 ou après 1979) n'influence pas à Phongsaly, ni la dynamique monétaire, ni le développement des échanges de marchandises. Ce mouvement de monnaie ne transforme pas le rapport des acteurs à la production et ce phénomène semble s'apparenter au phénomène constaté par Polanyi où la présence de monnaie n'affecte pas le mode de fonctionnement des sociétés de production domestique (POLANYI, 1996).

Avant 1975, bref rappel historique. Nous ne disposons pas de données précises sur le degré de monétarisation de la province avant la révolution. D'après nos sources, il semble très faible. Les devises étaient absentes ou presque, les biens monétaires avaient cours localement pour des usages codifiés, tout comme la piastre (monnaie coloniale) et la monnaie d'Etat n'avait pas encore, ou très peu, pénétré la province. En 1968, lors du changement de monnaie nationale (kip Kan Kaé en kip Libération), les foyers échangeaient moins de 800 US \$ (annexe n°6) pour toutes les zones de la province de Phongsaly où le kip Kan Kaé avait cours (partie sud de la province) (annexe n°2). Admettons que la moitié des habitants vivent dans le sud de la province, 800 US \$ représentent très peu par habitant ($800 \text{ US \$} / 45\,000 \text{ habitants}^{25} \text{ environs} = 0,02 \text{ US \$}$ par habitant environs).

²⁵ D'après les données issues des statistiques nationales, la population de la province est passée de 90 000 en 1975, à 150 000 personnes environ en 2000 (annexe n°2).

Après 1975. L'environnement politique, structurel, etc., évolue lentement et la monnaie nationale circule peu en 1975²⁶. 21 % des échanges sont libellés en kip, cela représente 20 US \$ par habitant. En 1980, la part du kip augmente légèrement, 25%, mais elle baisse en valeur, le volume d'échanges régresse (changement de régime politique). De 1980 et 1985, la part du kip progresse nettement, 50 % environ du volume des échanges en 1985, mais le volume de l'ensemble des transactions ne décolle pas encore. En revanche, à partir de 1990 le kip entre réellement en scène. Il représente plus de 70 % des échanges (71 % en 1990, 74 % en 1995 et 71 % en 2000) et la croissance du volume des échanges en valeur absolue s'accélère.

De 1975 à 2000, la part relative du kip est multipliée par 3,5 environ (21 % en 1975 et 71 % en 2000) par habitant et en valeur, le volume des transactions en kip passe de 20 \$ US à 383 \$US (multipliée par 19).



Graphe n° 3 : Evolution des volumes de transactions libellées en kip par habitant

²⁶ La monétarisation de l'économie est quelque peu tardive. En 1985 le ratio M1 sur PIB (définition standard) était de 5,4 au niveau national. Généralement, ce même ratio tend vers 10, pour les pays les plus pauvres (BOURDET, 1992b). A Phongsaly le dit ratio devait être encore inférieur.

Deux tendances se dégagent par rapport à l'émergence du kip :

D'une part, avant 1990, il intervient dans moins de la moitié des échanges. Après 1990, il représente plus de 70 % des transactions et une certaine stabilité caractérise le rapport (kip/total) compris entre 70 % e 74 % (1990, 1995, 2000).

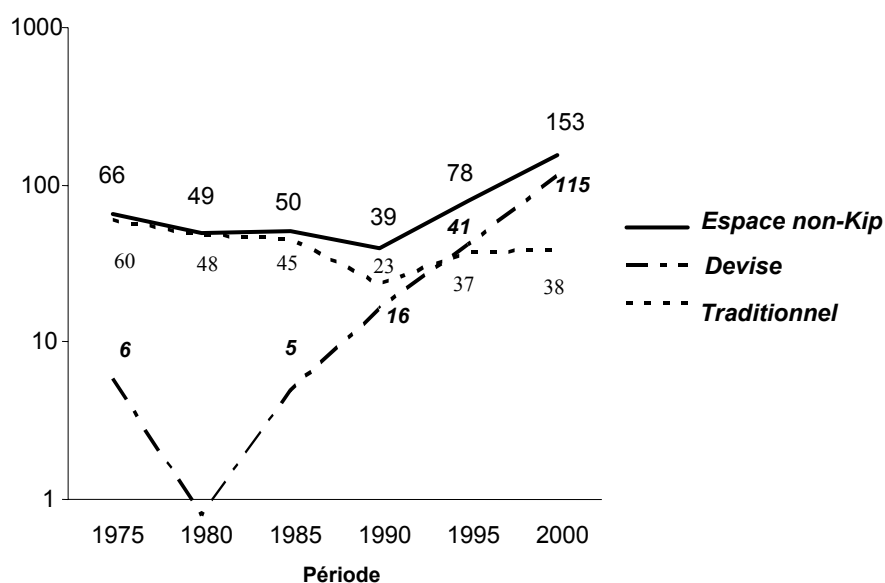
D'autre part, avant 1990, les acteurs échangent moins de 100 US \$ par an par tête. Ensuite les volumes d'échange augmentent nettement, même si comparativement à ceux des pays voisins ils restent limités.

Ces deux tendances suscitent à leur tour des réflexions théoriques. L'apparition du kip est antérieure au développement des échanges et, en 1975, il circulait déjà. Pourquoi une monnaie est-elle élue et pourquoi permet-elle de libeller l'essentiel des nouveaux échanges ? Par ailleurs, la constance de la part relative des échanges libellés en kip, après 1990, implique la persistance de l'espace non-kip. Cet espace augmente même en valeur absolue, il double sensiblement entre 1995 et 2000. Si l'espace non-kip disparaissait progressivement nous pourrions le négliger, le considérer comme une scorie du passé et l'adage "*la bonne monnaie chasse la mauvaise*" se vérifierait éventuellement. Or, il n'en est rien.

1.3.2.2 L'espace non-kip

L'espace non-kip regroupe les échanges marchands dans lesquels le kip n'intervient pas directement. Le volume des échanges effectués à l'intérieur de cet espace diminue sensiblement de 1975 à 1990, ils passent de 66 US \$ par habitant à 39 US \$. Il se redresse par la suite et double de 1990 à 1995, mais aussi entre 1995 à 2000. Cet espace constitue un élément essentiel du champ monétaire, mais, contrairement à l'espace kip, il regroupe des moyens d'échanges très variés.

Dans un premier temps nous identifierons : d'une part les moyens d'échanges déjà présents à Phongsaly en 1975 et d'un autre part les moyens de paiement apparus après 1975. Cette première dichotomie nous permet de suivre leur parcours, afin de poser les questions que soulève leur présence.



Graphe n° 4 : Evolution des transactions à l'intérieur de l'espace non-kip, par habitant

Les moyens d'échanges traditionnels et les devises suivent des trajectoires différentes. Les premiers autorisent des échanges de moins en moins importants, contrairement aux secondes, absentes des transactions ou presque avant 1990 et largement présentes en 2000.

1.3.2.2.1 Les moyens d'échanges traditionnels

En valeur absolue, la part des moyens d'échanges traditionnels diminuent d'un tiers environ sur la période 1975-2000. Ils dominaient l'espace non-kip avant 1995 et se retrouvent faiblement représentés après cette date. En 1975, 1980²⁷, 1985 ils représentaient au moins 88 % de l'espace non-kip, en 2000, ils n'occupent plus que 24 % de cet espace.

Nous expliquions (§ 1.1.1.1.1. page 47) les difficultés rencontrées pour estimer quantitativement la proportion exacte de chaque moyen d'échanges (sauf pour la piastre). L'absence de définition réellement monosémique pour différencier des moyens

²⁷ Pour les raisons conjoncturelles déjà présentées, 1980 reste une année atypique.

de paiement, lorsqu'ils ne sont pas des monnaies d'Etat, et le troc pose des problèmes. Un buffle par exemple, doit-il être assimilé à un acte de troc ou à un bien monétaire ? Nous proposerons des définitions au chapitre suivant, mais en attendant il semble possible de distinguer trois logiques au sein de l'espace des moyens d'échanges traditionnels. Un espace où les biens échangés n'ont pas d'attributs monétaire (troc), un espace où les biens possèdent des attributs monétaires (biens monétaires) et l'espace de la piastre.

L'espace des biens monétaires. Il se subdivise en trois : les animaux domestiques, l'opium et le riz qui intervient dans des échanges selon des régularités bien précises. Ils servent parfois d'unité de comptes, de réserve de valeur, etc., et jouent un rôle qu'un bien commun ne joue pas. Ces biens occupent une place centrale dans les échanges socialisants* mais ils ne sont pas exclus des échanges marchands.

En 1975, l'opium permet d'acquérir de petits produits manufacturés par exemple et les acteurs le thésaurisent également. Les animaux interviennent dans des actes cérémoniels, ils libèrent des amendes, ils sanctionnent des échanges à l'origine des liens sociaux, ils permettent aussi de capitaliser par rapport à l'espace marchand. L'importance de ces biens évolue beaucoup de 1975 à 2000 et ils assurent un rôle que les devises et le troc n'assurent pas. Ainsi, pour plus de clarté et afin d'éviter toute confusion nous leur attribuerons toujours le qualificatif de bien monétaire, en opposition aux monnaies d'Etat (kip, devises) et au troc.

L'espace de la piastre. La piastre était une monnaie d'Etat battue par le gouvernement de l'Indochine Française. Même si elle n'est plus officielle depuis 1955²⁸ (annexe n°6 et n°8), parce qu'elle était une monnaie d'Etat et non pour ses fonctions de la monnaie, elle se repère facilement. En effet, la définition standard ne permet pas réellement de repérer clairement la piastre en 2000. Unité de compte, intermédiaire d'échange pour quels actes ?

²⁸ Monnaie imposée par l'occupant Français lors de la colonisation. Officiellement elle n'a plus cours depuis 1955.

La persistance des moyens d'échanges traditionnels, où cohabitent selon toute vraisemblance du troc, des biens monétaires et une ancienne monnaie d'état, renvoie à deux types de questions. D'une part, comment les distinguer clairement ? D'autre part, si ces moyens sont réellement différents, ont-ils un rôle dans la dynamique et dans le développement des échanges ? Pourquoi ne disparaissent-ils pas ? S'il existe, pourquoi le troc, traditionnellement jugé moins performant, ne disparaît-il pas ? Les acteurs semblent pourtant disposer d'un panel étendu de moyens de paiement, pourquoi ne les préfèrent-ils pas au troc ?

1.3.2.2 Les devises

Les devises insignifiantes en volume et en proportion avant 1990, s'imposent nettement par la suite. En valeur absolue, de 1990 à 1995, le volume des échanges libellés en devises est multiplié par 2,5 environ. Il l'est par 3 environ de 1995 et 2000. Les échanges dans lesquels elles interviennent représentent moins de 10 US \$ par habitant avant 1985 et ils passent à 16 US \$ en 1990, 41 US \$ en 1995 et 115 US \$ en 2000.

Quatre devises circulent à Phongsaly, le bath, le dollar, le don et le yuan²⁹ dont l'importance est très inégale. Le yuan domine l'espace des devises sans trop de partage. L'apparition de ces devises et l'importance qu'elles prennent rebondissent également sur les problèmes soulevés par la problématique. Pourquoi apparaissent-elles après le kip et non simultanément au kip ? Tout comme le kip, ces devises existaient avant 1990. Pourquoi ces différentes monnaies d'Etat ne jouent-elles pas le même rôle ? Pourquoi le champ monétaire ne s'unifie-t-il pas autour d'une des monnaies d'Etat ? À Phongsaly, les monnaies ne se chassent visiblement pas, tous les moyens d'échanges, traditionnels, devises et monnaie nationale cohabitent.

²⁹ Bath = Monnaie officielle de la Thaïlande; Dollar = US \$; Don = Monnaie officielle de la République populaire du Vietnam; Yuan = Monnaie officielle de la République populaire de Chine.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 1

Nous avons collecté, de 1998 à 2001, les données nécessaires à notre réflexion. Nous les traitons à l'intérieur d'un cadre comptable que nous avons adapté à l'analyse d'une société rurale et autarcique en 1975 et où circulent de nombreux moyens d'échanges. Le cadre ainsi transformé s'applique à un espace provincial et non national et la définitions des secteurs institutionnels est spécifique à notre recherche. Nous avons retenu six secteurs : les paysans, les ménages, les artisans et commerçants, l'administration et le reste du monde.

De cet outil comptable ressortent les agrégats suivants : le PIB de la province et le volume des échanges par moyen d'échanges, tous deux en pleine croissance. L'évolution de ces grandeurs fait apparaître une transformation de la logique de production et les échanges de marchandises deviennent de plus en plus important. La rupture entre les deux modèles, abandon de la production domestique aux profits de la production marchande s'amorce à la fin des années 1980, début des années 1990.

La croissance du volume des échanges n'homogénéise cependant pas le champ monétaire de la province. Il reste globalement scindé en trois pôles de moyens d'échanges (traditionnels, devises, kip). L'espace respectif de chacun d'eux se recompose, les échanges permis par les premiers diminuent légèrement contrairement aux échanges permis par les devises qui explosent. Cet univers complexe, mobile, regroupe des moyens d'échanges parfois très différents, parfois très proches, et pose un problème de nomenclature qu'il est important de stabiliser. En effet, pour éviter toute confusion nous devons bien distinguer les termes sans cesse mobilisés pour la démonstration. Le tableau ci-dessous reprend cette nomenclature que nous respecterons rigoureusement.

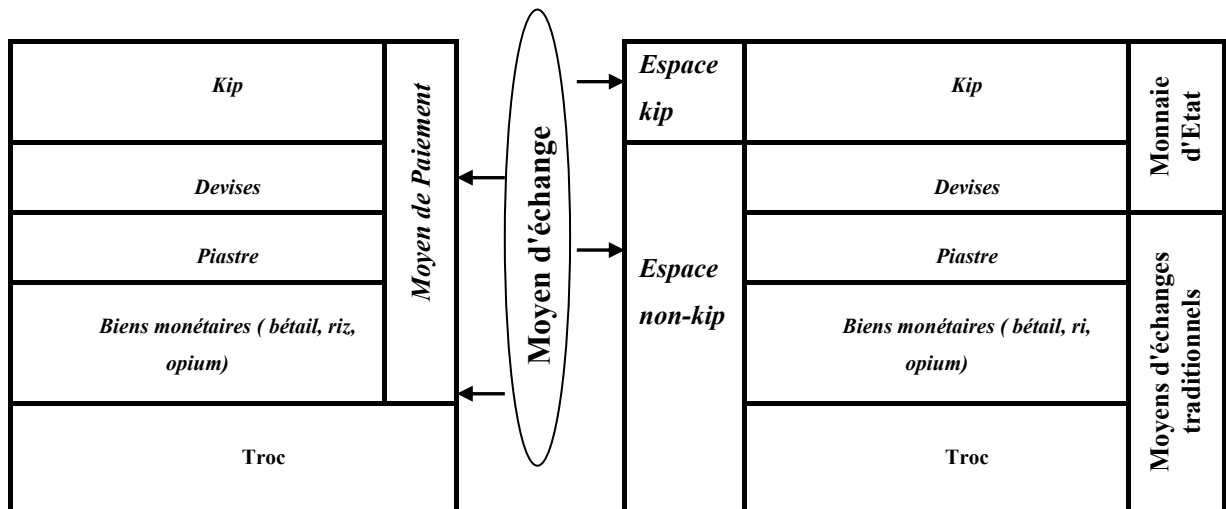


Schéma n° 2 : Terminologie employé pour qualifier les éléments du champ monétaire de la province de Phongsaly

Cependant stabiliser la nomenclature et dépeindre succinctement le paysage dans lequel notre recherche prend forme ne suffit pas et le tableau synoptique ci-dessus, tout comme la brève présentation du champ monétaire de la province, ne définissent pas les bases à partir desquelles les éléments du champ monétaire (troc, biens monétaires, kip, devises) se différencient.

Repérer les devises et la monnaie nationale (pour comprendre leur rôle dans la dynamique) semble facile et nous les identifions clairement. En revanche où la limite entre troc et bien monétaire se situe-t-elle ? L'opium transféré entre deux acteurs procède-t-il d'une logique de troc ou d'un bien monétaire ? Si une marchandise joue un rôle monétaire, l'importance du troc est alors surestimée dans certains cas. Sur quels principes différencier ces deux logiques ? Si le troc est différent d'un bien monétaire, les biens monétaires appartiennent alors à la classe des monnaies ? L'opium et le yuan sont-ils donc semblables ou existe-il de nombreuses formes de la monnaie ?

Comment comprendre le rôle de l'un et de l'autre sans s'interroger sur les concepts de troc et de monnaie ? Certains moyens d'échanges ressemblent apparemment à du troc, mais ils disposent de fonctions monétaires comme celle du dollar. Différencier ou confondre les contours de ces concepts ne permet pas de cerner les phénomènes constatés à Phongsaly. Dans un univers complexe, où coexiste un panel hétérogène de moyens d'échanges, définir les concepts pour ne pas les confondre joue une importance capitale. Par ailleurs et à titre d'exemple, définir clairement le troc permet d'identifier s'il existe et sous quelles conditions. Qu'il ne disparaît pas dans un environnement monétaire renvoie à une question déjà posée. Pourquoi un moyen inefficace ne disparaît-il pas en présence de monnaies, permet-il des transactions spécifiques et différentes ? Si oui comment la monnaie peut-elle être la suite logique du troc ?

2 LES PROBLEMES THEORIQUES SOULEVES PAR UN CHAMP MONETAIRE FRACTIONNE



Ce travail de recherche démontre l'influence d'une dynamique monétaire sur le développement des échanges marchands. En d'autres termes, dans une perspective historique, l'évolution de la dynamique monétaire explique-t-elle la transformation d'une société de production domestique en une société où le rapport marchand domine ? La réponse fait directement appel à une réflexion conceptuelle sur la monnaie et nous ne sommes pas certain d'en posséder une définition suffisamment univoque pour traiter ce problème. En effet, une dynamique monétaire implique plusieurs moyens d'échanges et il semble alors important de délimiter les supports que l'on qualifie de monnaie.

L'exemple des cigarettes échangées en Allemagne dans les années 1940 (BIGNON, 2002) illustre la nécessité de définir ce concept. Doit-on inclure les cigarettes dans le groupe des monnaies ou procèdent-elles d'une logique de troc ? Les agents ne les recherchaient pas pour les consommer, mais pour les échanger et à ce titre elles rentrent difficilement dans la classe du troc. Si elles ne sont pas troquées sont-elles réellement des monnaies ? Si oui peut-on traiter sur un même plan une monnaie d'Etat, comme le dollar, et les cigarettes, n'y a-t-il pas des différences fondamentales ?

La définition instrumentale de la monnaie offre une réponse positive et des cigarettes qui remplissent les trois fonctions sont des monnaies. Cependant cette définition ne suffit pas toujours. Comment qualifier par exemple une monnaie d'Etat n'ayant pas, ou partiellement, les trois fonctions ? Si les trois fonctions définissent la monnaie, la réponse est négative or peut-on sérieusement exclure de l'espace monétaire une monnaie d'Etat qui n'assurerait pas la fonction de réserve de valeur ?

L'approche institutionnelle offre des éléments de réponses à cette question. Le phénomène monétaire dépasse largement les trois fonctions, il est d'ordre social et la monnaie permet l'organisation des sociétés. Cette définition s'applique aussi bien à une société de production domestique qu'à une société marchande (AGLIETTA, ORLEAN, 1998) et elle rebondit sur une autre question. Quelles dimensions une monnaie doit-elle posséder pour "organiser" ? Toutes les monnaies possèdent-elles les mêmes dimensions ?

Dissenter sur la monnaie nécessite une définition univoque du concept de monnaie pour répondre aux questions ci-dessus et les germes de l'opposition entre approche instrumentale et institutionnelle proviennent peut-être de cette absence de définition. En effet, pour l'approche instrumentale, la monnaie apparaît sur les "cendres" troc. Or, paradoxalement, le troc est défini par rapport à la monnaie. Deux niveaux de problèmes se dégagent d'une telle représentation du troc. Le premier niveau renvoie directement aux réflexions ci-dessus sur les cigarettes "*what do you mean by money ?*" selon les mots de Grierson (1977). Le deuxième niveau est davantage épistémologique, peut-on construire une filiation entre troc et monnaie sachant que la définition du troc repose sur la monnaie. La genèse de la monnaie s'explique par les problèmes que pose le troc et, en même temps, comme le troc est défini par rapport à la monnaie, il est impossible de qualifier une économie de troc sans la monnaie. Une définition par défaut ne semble pas satisfaisante³⁰ elle représente un "fourre tout" qui élude peut-être un problème

³⁰ L'exemple suivant montre les limites d'une définition par défaut. Imaginons qu'un béret soit défini par l'absence de rebords. Pourrait-on réellement identifier un béret et son rôle, et uniquement un béret avec une telle définition ? Un bonnet, une kipa, une cagoule, un heaume, une tiare, n'ont pas de rebords, mais ils ne sont pas des bérets pour autant. L'un protège du froid, l'autre des coups, l'un dissimule et les autres montrent ostentatoirement une appartenance

épineux théoriquement. En effet, cette définition isole des relations d'échanges où "la monnaie" n'intervient pas, en revanche cela ne signifie pas obligatoirement qu'une économie de troc ait existé.

Peut-on confondre économie et relation de troc sans transformer le réel ? L'une présuppose l'absence totale de monnaie, unité de compte comprise, et l'autre s'intéresse à un type d'échange dans un environnement éventuellement monétaire. Si l'environnement est monétaire, il semble alors impossible de construire la filiation. La monnaie ne provient pas du troc puisqu'elle existe déjà avant le développement des échanges marchands. Les deux économies étaient monétaires, mais dans l'une les acteurs n'échangeaient pas.

Ce chapitre propose une réflexion théorique sur les concepts de troc et de monnaie. Nous voudrions engager une discussion critique à partir des travaux existants pour définir les bases conceptuelles robustes et indispensables à notre démonstration. En effet, les implications théoriques ne sont pas les mêmes que la monnaie provienne du troc pour faciliter les échanges ou bien que le "paysage" monétaire évolue pour permettre leur développement. Ainsi nous nous intéresserons au concept de troc : peut-il être défini indépendamment de la monnaie pour donner une économie de troc et ensuite nous nous pencherons sur celui de monnaie, comment identifie-t-on une monnaie ?

religieuse. Définit par défaut le vocable béret perd toute sa signification et il est impossible de l'identifier avec toutes les valeurs qu'il véhicule.

2.1 LE CONCEPT DE TROC : REFLEXIONS THEORIQUES ET TENTATIVE DE FORMALISATION

Notre sentiment plaiderait à priori pour l'essentialité de la monnaie. Le troc ne serait qu'une pièce d'un puzzle et une économie de troc ne précéderait pas une économie monétaire. Cependant, malgré ce sentiment, il semble intéressant de décortiquer l'approche instrumentale pour comprendre la genèse du modèle et sa définition du troc. En effet, cette analyse offre des éléments de réflexions intéressants et les discuter permet de reprendre les idées convaincantes, tout en évitant certaines impasses.

Les auteurs classiques cités en introduction générale raisonnent par analogie pour reconstruire les mécanismes de genèse de la monnaie. Ils illustrent leurs théories à partir d'exemples de problèmes que posent les transactions entre des peuples européens et des peuples étrangers n'ayant pas de "monnaie". Ils identifient les contraintes de telles relations et ils imaginent ensuite le processus de création monétaire comme le montre le schéma suivant.

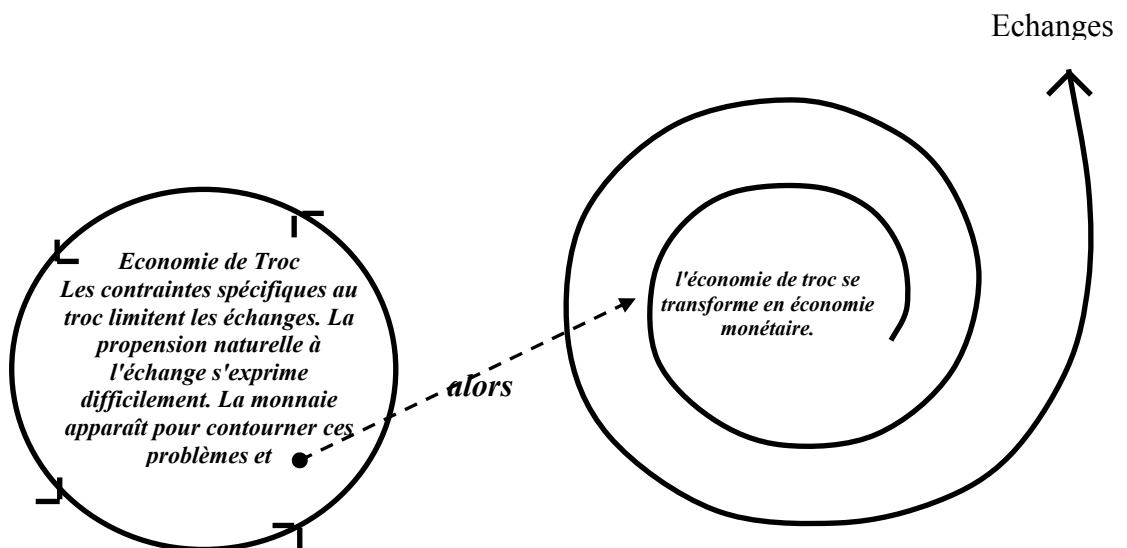


Schéma n° 3 : Le modèle général : évolution d'une économie de troc en une économie monétaire

L'économie de troc se caractériserait par l'échange de biens contre biens $M \longleftrightarrow M'$
et pour fluidifier les échanges le système évolue progressivement vers une économie
monétaire $M \longrightarrow A \longrightarrow M'$.

Ce modèle séduisant n'est cependant pas exempt de toute critique. Premièrement, imaginer des temps inconnus à l'aune du présent, ou des périodes connues, n'est peut-être pas la meilleure solution pour comprendre l'inconnu. Sur quelles bases affirme-t-on que les acteurs troquaient avant d'inventer la monnaie ? Nous le pensons, nous le croyons, nous le supputons, mais nous ne disposons d'aucune preuve factuelle. En admettant qu'échanger des marchandises ait toujours constitué un principe organisationnel quelle que soit la société, le don, le pillage, un moyen d'échanges ayant disparu aujourd'hui, assureraient peut-être les échanges avant l'apparition de la monnaie. Alors pourquoi le troc ?

Deuxièmement, peut-on construire un modèle de genèse de la monnaie en assimilant "la" monnaie aux monnaies des sociétés marchandes du XIX^{ème} siècle et en rejetant toutes les autres monnaies dans l'espace troc ? À travers cette question les problèmes déjà soulevés reviennent en force et ils sont d'autant plus aigus, que la présence des autres monnaies est souvent admise par les auteurs classiques. En revanche, ils ne les incluent pas totalement à leur modèle.

Troisièmement, peut-on concevoir une économie de troc à partir de l'analyse de certaines relations de troc ?

Nous n'adopterons pas le plan que suggèrent ces questions. Pour définir le troc et ses implications théoriques nous nous pencherons en premier lieu sur les travaux de Jevons. Particulièrement illustratifs, ils possèdent une influence théorique remarquable et ils traduisent en même temps les difficultés pour concilier la relation et l'économie de troc. Ensuite nous nous intéresserons séparément à la relation de troc et à l'économie de troc. La première peut-elle se généraliser pour donner la seconde ? Si oui, les frictions donnent-elles naissance à la monnaie ? Si tel est le cas, la dynamique monétaire ne détermine pas, ou assez peu, le développement des échanges et alors notre questionnement est caduc.

2.1.1 JEVONS ET LE TROC

Discuter les travaux de Jevons, "*Money and the mechanism of exchange*", peut sembler étrange, mais deux raisons se trouvent à l'origine de notre choix.

D'une part, Jevons figure parmi les fondateurs des théories qui établissent une "filiation" entre le troc et la monnaie. Il formalise clairement des phénomènes pour expliquer cette évolution. Nous lui devons le concept de "double coïncidence des besoins", par exemple. Ce concept conserve un fort pouvoir explicatif que les théoriciens modernes mobilisent encore pour construire de nouveaux modèles sur les origines de la monnaie.

D'autre part, contrairement à Jevons, il nous semble difficile de construire un modèle d'économie de troc pour expliquer l'émergence de la monnaie. Dès lors, décortiquer son raisonnement permet d'identifier les points de divergences entre l'approche instrumentale et institutionnelle.

2.1.1.1 Le troc selon Jevons

Nous abordons ce paragraphe par l'énoncé de la définition du troc proposée par Jevons à la fin du siècle dernier (JEVONS, 1876, pg.3).

"The earliest form of exchange must have consisted in giving what was not wanted directly for that which was wanted. This simple traffic we call barter or truck, the French troc, and distinguish it from sale and purchase in which one of the articles exchanged is intended to be held only for a short time, until it is parted with in a second act of exchange. The object which thus temporarily intervenes in sale and purchase is money."

La définition proposée par Jevons nous permet-elle de définir le troc ? Apparemment pas, elle n'offre pas réellement les moyens de différencier le troc, le don et les échanges monétisés par exemple. Deux points de cette définition paraissent particulièrement polysémiques. D'une part, l'utilisation du verbe donner (*in giving*) classe dans la même rubrique des échanges très différents qui ne procèdent pas des mêmes logiques et offre une marge d'interprétation étendue. D'autre part, les termes : non désiré directement (*not wanted directly*) et désiré (*wanted*) renferment une multitude d'objets y compris des monnaies.

"*In giving*". "Donner" selon Jevons implique une relation, où l'acteur A accepte de se séparer de X s'il obtient l'élément Y recherché, ou bien, l'acteur A recherche l'élément Y et pour l'obtenir se sépare d'X. La relation est bifide, A abandonne d'un côté et s'approprie en retour un élément identifié et défini qu'il convoite ("*désiré*"). Donner est-il bien le terme idoine ? N'y a-t-il pas une différence fondamentale entre les échanges correspondants à des logiques de dons, de troc ou d'échanges monétaires (biens monétaires). L'amalgame perturbe l'analyse, comment identifier les relations éventuelles entre troc et monnaie si la réflexion s'appuie sur le don ?

La première imprécision repose sur cette confusion, troquer n'est pas donner et dans la relation présentée, X et Y ne sont pas donnés. Les acteurs ne donnent pas, ils attendent un retour déterminé et ils le négocient éventuellement (dans le don, le retour n'est pas explicite). La relation de troc ressemble davantage à une relation vente-achat ("*sale and purchase*" : cf. Jevons) où, lors de la négociation, les acteurs identifient les termes de l'échange (tromperies mises à part). En utilisant le terme "donner", Jevons semblerait associer le troc à tout type d'échanges où la monnaie métallique n'intervient pas physiquement. Or, tous les échanges où les monnaies métalliques n'interviennent pas physiquement ne sont pas obligatoirement du troc.

Sans avoir clairement défini le troc, Jevons appuie son argumentaire sur ce concept vague. Or, dans les échanges de troc, les biens transférés ne sont pas donnés et le verbe "donner" ne permet pas d'isoler la logique du troc à la base du modèle théorique.

"*Not wanted directly*" précise uniquement le dessein des acteurs, ils possèdent un élément qui leur permet d'acquérir le bien convoité. Il n'est pas précisé si le "*non désiré directement*" est produit par les acteurs, ou bien si une quelconque production leur permet de s'approprier le "*non désiré directement*". Le "*non désiré directement*" peut être une monnaie semblable aux monnaies présentées au quatrième chapitre de son ouvrage (annexe n° 7), voire une monnaie métallique. Jevons reste vague sur l'élément "*non désiré directement*" et cela ne permet pas de différencier le type de relations spécifiques au troc ou à la vente/achat (*sale and purchase*). Avec cette expression la définition du troc embrasse tout type de relation d'échange, le troc, la vente/achat et le don.

Pour essayer de distinguer les logiques, la seconde partie de la définition scinde les échanges en deux catégories : troquée et monétisée. Malheureusement ces dimensions

n'éclairent pas réellement. Que signifie la notion temporelle "*held only for a short time*"? Un jour, une semaine, un an, dix ans ? Si la courte période est définie inférieure à n , toute monnaie thésaurisée sur une période supérieure à n , n'est plus une monnaie. Que devient-elle ? Un élément "*non désiré directement*" ? Dans ce cas, si la courte période est supérieure à n retombons-nous dans une relation de troc ? La notion temporelle, dans sa définition, ne permet donc pas de délimiter le troc et l'échange monétisé.

En revanche, "*until is parted with in a second act of exchange*" introduit la notion de circuit et ce point constitue certainement une base intéressante de différenciation entre l'élément "*non désiré directement*" dans un système d'échange basé sur le troc et dans un système d'échange monétisé.

Ainsi, la définition de troc, stricto sensu, proposée par Jevons ne permet pas de différencier le troc d'une autre forme d'échange. Cependant, en dehors de son contexte, une définition synthétique est facilement manipulable et un auteur mobilise souvent des exemples pour fixer sa pensée. Les exemples choisis par Jevons pour étayer son argumentaire ne précisent malheureusement pas sa définition. En revanche, sa démarche montre les limites que rencontre le choix d'exemples précis pour construire un modèle général. Peut-on établir un modèle d'économie de troc à partir de relations de troc spécifiques ?

2.1.1.2 Les exemples retenus : économie de troc ou transaction de troc ?

Les exemples retenus par Jevons pour illustrer sa pensée traduisent clairement les problèmes que pose parfois un raisonnement par analogie. Dans des économies, pour partie monétaires, il retient des exemples de relations de troc à partir desquelles il construit un modèle d'économie de troc. Le passage de l'exemple particulier au cas général pose parfois des problèmes de logique sur lesquels nous allons nous pencher dans un premier temps.

Jevons aborde le premier chapitre de son ouvrage, intitulé "**Barter**", par trois exemples : Mademoiselle Zélie, M. Wallace et The African Barter Company Limited (annexe n°7).

Les trois exemples analysent la situation du point de vue européen, M^{elle} Zélie travaille à Paris ; la description du contexte suggère l'appartenance de M. Wallace, dont le patronyme a une consonance anglo-saxonne, à une "*modern civilized society*" (JEVONS, 1876, pg.2) et la compagnie (The African Barter Company Limited) est basée à Londres.

Jevons ne présente qu'une seule perception de l'échange : la perception européenne. Qu'en est-il de la **perception non européenne** ?

M^{elle}. Zélie échange ses chansons contre des biens avec des acteurs de la "*Society Islands*". La valeur de ces biens est comparée à leur valeur marchande, libellée en franc, aux halles de Paris. Nous ignorons la valeur de ces biens dans la "société des îles", existe-il un système de prix relatif et comment les acteurs les obtiennent-ils ?

M. Wallace appartient à une société monétisée, "*Accustomed from our earliest years to the use of money*" (JEVONS, 1876, pg.2) et il achète les biens manufacturés selon toute vraisemblance. Ensuite, il les échange (des couteaux par exemple) contre du poisson avec le poissonnier ("*vendor of fish*"). Jevons ne fait aucun état des modes d'organisation du commerce de poisson dans l'archipel Malais et il ne détaille pas la relation côté non européen.

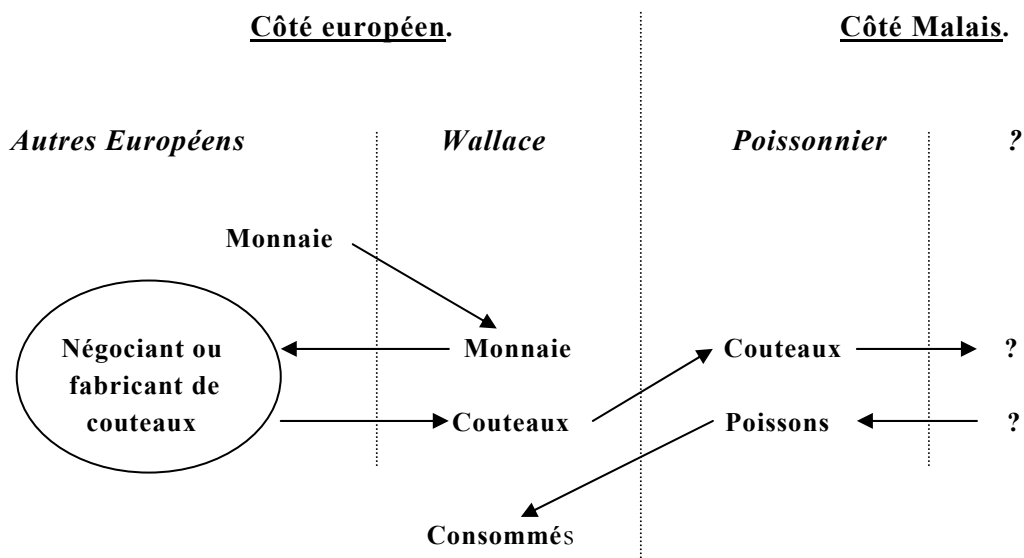


Schéma n° 4 : Circuit des échanges du deuxième exemple mobilisé par Jevons

Jevons ne considère pas l'échange dans son contexte. Ne pas présenter selon le même degré de précision la relation, côté Malais et côté Européen, masque un raccourci.

Le poissonnier, Jevons écrit "poissonnier" et non "le pêcheur", se procure obligatoirement les poissons auprès de pêcheurs ou d'un autre intermédiaire. Dans ce cas, nous pouvons imaginer que le poissonnier utilise les couteaux échangés avec Wallace pour se procurer du poisson, le couteau tombe alors dans la classe des "*manufactured and miscellaneous articles as currency*" (JEVONS, 1876, pg27) ou bien il vend les couteaux en "*currency in the agricultural state*", "*currency in the hunting state*", "*currency in the pastoral state*", etc. (JEVONS, 1876, pg.25) (annexe n° 7, chapitre IV). Ensuite, grâce à ces formes de "*currencies*", le poissonnier³¹ achète du poisson pour approvisionner son

³¹ Imaginons que Jevons ait pensé à pêcheur en écrivant poissonnier, le poissonnier pêcherait donc ses poissons. Ainsi, soit son activité de pêche ne dégage pas ou peu d'excédents*, par rapport à ses besoins d'autoconsommation, et il échange conjonctuellement son poisson contre les biens de Wallace. Le pêcheur conserve alors les biens pour les utiliser. Soit son activité de pêche est régulière et il dégage un excédent structurel par rapport à ses besoins d'autoconsommation. Dans ce cas, il échange ses poissons avec ses compatriotes ou avec Wallace contre des biens

commerce. Dans ce cas l'économie Malaise est une économie monétaire et non une économie de troc dans la mesure où les biens ne doivent pas être "*parted with in a second act of exchange*"(cf. définition page 94) dans une relation de troc. Le phénomène décrit ne repose alors pas sur les contraintes liées au troc, mais plutôt sur la convertibilité entre la monnaie métallique des Européens et les autres monnaies (cf. introduction générale). Le même raisonnement s'applique aux deux autres exemples pour lesquels la double coïncidence des besoins perd également son pouvoir explicatif.

Pour expliquer la genèse de la monnaie Jevons construit un modèle sur des bases instables. Le socle de la réflexion repose sur l'économie de troc or cette dernière n'est pas réellement définie. La terminologie employée pour qualifier les éléments du système traduit cette imprécision, elle n'est pas toujours stabilisée et les concepts évoluent au fil des démonstrations.

Jevons assimile le troc à toute forme d'échange n'ayant pas recours physiquement à une monnaie métallique. Il qualifie alors les économies où s'effectuent de tels échanges, d'économies "*where there was no proper currency*", il emploie "*currency*" si l'instrument ne ressemble pas à une monnaie métallique et non "*money*". Il distingue dans certains chapitres, sans précision formelle, "*currency*" et "*money*" et paradoxalement, dans le chapitre "*Early History of Money*" il semblerait que les deux termes, *currency* et *money*, soient indifféremment employés. À ce niveau une ambiguïté règne, les "*currencies*" ressemblent-elles à des monnaies, à part entière ou bien "*incomplètes*" ?

Si "*currency*" égale monnaie à part entière alors pourquoi entretenir l'ambiguïté ?

En revanche si "*currency*" égale monnaie "*incomplète*", alors pourquoi "*no proper currency*" ? Y a-t-il une différence entre "*currency*" (monnaie "*incomplète*") et "*no proper currency*" ? Toujours selon la même logique, que signifie alors une "*proper currency*", est-ce une monnaie ?

Sans trouver de réponse dans l'ouvrage de Jevons, nous nous interrogeons sur les différences entendues entre une "*money, proper currency, currency et no proper currency*". Il ne stipule jamais les critères d'identification d'une "*no proper currency*", inscrite soit dans un

manufacturés ou autres. Les biens manufacturés qui réinterviennent dans un autre échange peuvent correspondre à une des monnaies présentées dans le chapitre IV de son ouvrage.

échange de type troc, soit dans un échange de type monétaire. De plus, selon les exemples, ces termes ne semblent pas traduire les mêmes réalités, le même terme peut désigner parfois une relation qualifiée de troc ou bien, un autre type de relation dans un autre contexte.

L'instabilité de ces définitions pose également un problème pour identifier la monnaie. En début d'ouvrage, le modèle est construit grâce à une représentation du troc et de la monnaie. La monnaie semble être tacitement assimilée aux monnaies métalliques européennes du XIX^{ème}. Ensuite, Jevons définit la monnaie par des fonctions³² qui peuvent englober des biens. En effet, il retient des peaux comme monnaie "*even after the use of coin had become common among the indians the skin commonly used as the money of account*" (page 21) ou encore, il admet la possibilité qu'une monnaie en bois ait pu exister (page 29). De ces exemples deux nouvelles questions émergent : la monnaie métallique est-elle la monnaie ? Ou bien, les fonctions déterminent-elles le caractère monétaire d'un support ?

Si la monnaie métallique est la monnaie, tout l'espace non-monnaie métallique est un espace troc, alors pourquoi assimile-t-on des peaux "*as the money*". Si les fonctions priment, alors nous ignorons si les non-européens considèrent les objets échangés comme des monnaies, ou autres. L'auteur admet clairement cette alternative "*the several functions of money were thus clearly performed by different commodities at this early period*" (page 21). Nous ne disposons d'aucun élément pour différencier ce type de monnaie et le troc et, nous pouvons donc imaginer un cas extrême où tous les objets cités en exemples possèdent les trois fonctions de la monnaie. Dans ce cas, le troc, à l'origine du modèle n'existait pas.

Par ces apports théoriques Jevons a façonné la pensée économique et la double coïncidence des besoins constitue une référence toujours actuelle. Par exemple Starr construit un modèle sur ce principe où la monnaie prend naissance dans une économie de troc (STARR, 1972). Cependant, nous ne sommes pas entièrement d'accord avec ces propositions même si elles présentent un grand intérêt. Premièrement, l'opposition entre troc et monnaie oppose deux moyens d'échanges mais elle ne permet pas de

³² Les fonctions de la monnaie selon Jevons ne correspondent pas exactement à la triade.

distinguer les différentes formes d'échanges qualifiés de troc. Deuxièmement, il semble difficile de démontrer les limites du troc dans une économie de troc, à partir des exemples de transactions qualifiées de troc dans des économies partiellement voire totalement monétisées.

La lecture des travaux de Jevons montre l'importance de ne pas assimiler le troc à un tout homogène, où le don et les biens monétaires sont confondus, et de vérifier si la généralisation des relations de troc donne une économie de troc.

2.1.2 LE CONCEPT DE TROC

La question indirectement abordée par les travaux de Jevons repose sur la possibilité d'imaginer une société de troc où domine le rapport marchand. Des auteurs contemporains tentent l'exercice et ils déterminent les conditions de viabilité d'un tel système. Pour Kocherlakota (1998) la généralisation du troc nécessiterait une mémoire illimitée et pour Ostroy et Starr (1974) une forme de coordination centrale des échanges est nécessaire *"The informational requirements of barter imply the need for a central coordination of trade"*.

Ces travaux se penchent sur les conditions nécessaires à la mise en place d'un niveau d'échange substantiel dans un régime de troc. Ils comparent les deux systèmes dans l'absolu et ils mettent en valeur les problèmes qu'une économie marchande de troc rencontrerait sans monnaie. L'abstraction permet d'imaginer des états fictifs (mémoire illimitée, système central de coordination des échanges) difficilement concevables au sein d'une société et indirectement, elle souligne le rôle "essentiel" de la monnaie. En effet, l'abstraction autorise un système marchand que bloquerait l'impossibilité d'atteindre les états fictifs. En fait, ces travaux ne s'intéressent pas au troc en tant que tel et ils n'en retiennent pas toujours une définition univoque. Or, nous voudrions au contraire nous intéresser au troc pour déterminer ensuite si une économie de troc est concevable. Si une telle économie existe la monnaie peut apparaître progressivement pour fluidifier les échanges. En revanche si elle n'existe pas, la genèse de la monnaie procède de tous autres mécanismes et une monnaie, ou une dynamique entre monnaies, sont peut-être indispensables au développement des échanges de biens.

Ainsi, nous aborderons la définition de troc à partir d'exemples choisis dans des environnements définis historiquement et socialement. Cette démarche n'exclut cependant pas l'utilisation des travaux théoriques évoqués lorsqu'ils éclairent notre propos.

Les recherches sur le troc à partir d'exemples concrets se situent aussi bien dans des sociétés rurales où l'autosuffisance alimentaire occupe une place essentielle (BARNES, 1989), (HUMPHREY, 1985) qu'industrielles (DUFY, 2004), (OULD-AHMED, 2004), (SAPIR, 2002).

Les premiers auteurs observent des situations où troc et monnaies s'articulent dans des contextes monétisés malgré "l'autarcie". L'ensemble des moyens d'échanges se complètent selon une architecture plus ou moins spécifique à chaque terrain.

Les seconds analysent des sociétés monétisées où le troc apparaît en réponse à une crise. Pour de multiples raisons, les agents n'accèdent pas à la monnaie et ils troquent des biens à l'intérieur de réseaux.

Ces exemples, où les chercheurs présentent des relations de troc à l'intérieur d'un environnement monétaire, ne font pas état d'une économie de troc. Ils illustrent simplement des relations de troc ponctuelles et définies dans un espace déjà monétisé. Le problème repose alors sur les relations entre troc et monnaie et le troc ne peut pas se définir indépendamment de la monnaie³³. Cette dépendance du troc à la monnaie explique peut-être les difficultés que rencontrent les auteurs pour définir ce phénomène à priori simple à analyser. Chapman (1980) écrivait "*Barter is like a small fish, difficult to grasp and almost impossible to hook*" (page 74).

Cependant, quelles que soient les difficultés pour saisir le troc il nous semble pouvoir distinguer les récurrences suivantes dans le concept de troc. Le troc assure un transfert de bien "*Le troc est conventionnellement défini comme l'échange simultané d'un bien contre un autre.*" (OULD-AHMED, 2002, pg.264), ou bien "*To barter is to exchange goods for other goods...*" (ATCHISON, 1991, pg.23), ou encore "*Barter is the exchange of objects for one another...*" (BARNES, 1989, pg. 339). Ainsi, nous aborderons la définition du troc à travers le transfert de biens. Ensuite nous nous pencherons sur la position du troc par rapport à la monnaie.

³³ Cette raison se trouve peut-être à l'origine de la définition du troc par défaut.

2.1.2.1 Le transfert

Le transfert concerne tous les échanges de biens matériels ou immatériels, comme le précise la définition du Palgrave : "*Barter is a simultaneous exchange of commodities, whether goods or labour services...*" (HART, 1987). Nous avons clairement défini un bien, mais les travaux mobilisés respectent parfois une autre nomenclature et nous tenons à rappeler notre définition du bien.

Le troc est une relation entre des acteurs ou des groupes d'acteurs qui échangent de biens. A transfère des marchandises à B et en contre partie B en transfère à A. Le troc assure un transfert réciproque de biens entre A et B. La réciprocité impose un double mouvement qui nous renvoie au second point des définitions : la simultanéité entre les mouvements. Ould-Ahamed (2002) et Hart (1987) la jugent constitutive et même si elle s'inscrit dans l'absolu, elle ne doit pas masquer ou se confondre avec des phénomènes de crédit.

La simultanéité. La période entre les deux mouvements du transfert réciproque dépend de relation d'échange. L'échange de matières premières, par exemple, entre deux Etats, le transfert de biens manufacturés entre deux entreprises, ou encore le transfert d'une cuisse de gazelle contre un pain de manioc entre deux chasseurs Mbochis, ne rencontrent pas les mêmes contraintes. Le nombre d'acteurs mobilisés pour la production de ces biens est différent, la périssabilité des biens, les difficultés de transport, tout comme le temps nécessaire pour régler les opérations, etc., sont différents.

Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'en dehors du transfert réciproque d'X et d'Y, A et B aient des relations personnelles (contrat, pression sociale, amitié, etc.). La présence de relations transforme éventuellement la notion de simultanéité entre les mouvements. Si la relation s'établit dans le cadre de liens de confiance, volontaire ou contrainte, la période entre les deux mouvements de la transaction peut être importante. Exemple : si deux voisins A et B, entre lesquels des relations de confiance règnent, s'accordent pour échanger deux biens, selon les besoins de l'un et de l'autre, un des deux mouvements peut-être différé. En revanche s'ils risquent de ne plus se revoir, ou si des liens de confiance ne sont pas établis entre les deux acteurs, le report d'un des deux mouvements de l'échange est plus difficile. La nature des relations entre les acteurs

transforme la temporalité et le contexte dans lequel l'échange s'établit place les bornes de la simultanéité. Selon la situation, les acteurs déterminent la dimension temps.

Troc ou/et crédit. Troc et crédit ne s'opposent pas voire se complètent comme l'illustre l'exemple suivant. À l'instant t l'acteur A transfère le bien X à l'acteur B et les deux acteurs s'accordent sur la contrepartie Y à transférer de B vers A à $t+n$. Deux cas de figures se présentent. Soit B possède déjà Y et pour des raisons indéterminées le transfert se fera à $t+n$. Soit Y n'appartient pas encore à B et un délai est nécessaire à B pour s'approprier Y avant de l'échanger. Si au moment de l'échange B n'a pas encore produit Y, A fait un crédit à B et cette relation est une relation de troc où intervient une opération de crédit.

Retenir la dimension temporelle semble difficile, les acteurs la définissent selon leurs normes ou lors de négociations nécessaires au transfert. Les bornes de cette dimension dépendent du type d'acteurs (état, entreprises, communautés, familles, individus), des biens et services transférés et de la nature des relations présentes entre les échangistes (personnelle, impersonnelle, confiance, suspicion, légitimée par la loi, les coutumes, etc.). La dimension temporelle n'est pas constitutive du troc et l'un des deux mouvements de la relation d'échange peut être différé. Cela ne doit cependant pas masquer la différence entre troc et crédit. En revanche, nous retiendrons de ce paragraphe : le troc est un transfert réciproque de biens entre des acteurs ou groupes d'acteurs.

2.1.2.2 Le troc dans un environnement monétaire

Le troc assure un transfert de bien entre des acteurs. Dès lors il semble important de caractériser ce type de transfert pour le distinguer des relations d'échanges monétaires ou du don par exemple. Dans la mesure où une relation de troc perd corps dans un environnement social déterminé cette distinction se situe à plusieurs niveaux. D'une part, l'étude du contexte général permet de déterminer si un bien commun ne cache pas des attributs monétaires. Le contexte général permet de déterminer si un coquillage par exemple est un bien commun ou un bien monétaire. D'autre part, lors d'une relation de troc les producteurs échangistes peuvent-ils recourir à une norme monétaire pour comparer la valeur des biens ? Si oui dans quelles conditions, et sinon, comment s'établissent les termes de l'échange sans ce point de comparaison. Enfin, et ce dernier niveau est transversal aux deux premiers, pourquoi une économie de troc semble-t-elle difficilement envisageable ?

2.1.2.2.1 Le troc élément d'un ensemble

Un transfert réciproque de biens s'inscrit généralement dans un contexte où d'autres relations d'échange existent. Un bien commun peut cacher un bien monétaire et ces nuances se révèlent uniquement à travers l'étude de l'environnement social dans lequel la transaction s'établit. Par ailleurs, et cela touche aux liens entre relation de troc et économie de troc, des échanges monétaires peuvent-ils avoir lieu en amont ou en aval d'une transaction de troc ? En d'autres termes la relation de troc est-elle bilatérale ou peut-elle dépasser cette dimension ?

2.1.2.2.1.1 Comprendre le contexte pour définir le troc

Isoler un élément de son tout ne permet pas toujours de comprendre l'élément. Exemple : l'échange de cigarettes contre des pommes de terres entre A et B peut être une relation de troc, si cigarettes et pommes de terres n'occupent pas des fonctions monétaires. L'acte d'échange entre l'acteur A et B, s'il n'est pas situé dans son contexte, mais au contraire uniquement vu entre A et B, peut masquer une forme d'organisation

où l'objet cigarette cacherait une monnaie (BIGNON, 2002). L'analyse du contexte offre à Bignon les repères indispensables pour identifier les fonctions monétaires des cigarettes.

Le troc s'attache aux mouvements de biens entre acteurs au sein d'une relation de transfert de biens, mais le contexte général permet d'identifier les éventuels attributs monétaires des biens transférés. Si un des biens dispose d'attributs monétaires, la relation est monétaire et non de troc.

2.1.2.2.1.2 Doit-on isoler la relation de troc ?

Le contexte permet de comprendre une relation de troc, mais peut-on qualifier de troc une relation qui dépendrait d'un échange monétaire par ailleurs ? En d'autres termes, si la production d'un bien recourt à la monnaie pour acheter des facteurs de production, l'échange de ce bien pourra-t-il être de troc ?

La réponse, où des biens circulent dans une filière A, D en passant par B et C comporte deux facettes. La première : entre C et D la relation est de troc mais pour élaborer un des biens échangés par C et D la médiation monétaire intervient. Dans ce cas la relation entre C et D dépend indirectement de la médiation monétaire, alors peut-on la qualifier quand même de troc ?

Nous adopterons une réponse positive dans la mesure où la médiation monétaire ne se trouve pas directement impliquée dans l'échange entre C et D. Une réponse négative serait trop restrictive et éliminerait les exemples que nous livre Jevons dans les premiers chapitres de son ouvrage. En effet, M. Wallace achète des objets qu'il échange avec le poissonnier Malais et si toute la filière était considérée, l'échange ne serait pas du troc. De plus, nous ne connaissons pas d'exemple réel où des échanges entre C et D ne dépendent pas d'une médiation monétaire quelconque (amont ou aval), excepté les échanges entre deux producteurs consommant les biens échangés.

Le troc ne considère pas l'ensemble des étapes de la filière, de la production à la consommation d'un bien. Elle s'attache à l'échange à l'intérieur d'un maillon de la filière, indépendamment de l'importance de la monnaie en amont et en aval de l'échange. Le troc se définit par rapport à un maillon de la chaîne, qu'elle en comporte un ou plusieurs.

Le même principe guide notre réflexion si les échangistes recourent à plusieurs intermédiaires pour se procurer le bien désiré. Si A recherche y que B possède et si A ne possède pas x que B recherche alors A peut rechercher x pour l'échanger contre y qui appartient à B. Si A achète x pour se le procurer alors l'échange réciproque entre A et B dépend indirectement de la monnaie, car sans monnaie A n'aurait pas pu acheter x. Peut-on qualifier de troc l'échange entre A et B dans lequel la monnaie n'intervient pas, mais qui dépend indirectement de la monnaie ?

Oui si nous considérons la relation de troc. En revanche cette économie n'est pas une économie de troc et il semble alors important de déterminer si le troc peut dépasser le niveau d'une simple transaction.

2.1.2.2.2 Relation de troc versus économie de troc

Le troc assure le transfert de marchandises entre deux acteurs ou deux groupes d'acteurs sous certaines conditions. Qu'une relation de troc soit possible n'implique pas qu'une économie de troc le soit. Il existe peut-être des contraintes qui limitent la généralisation du troc pour qu'il permette l'organisation des marchés.

2.1.2.2.2.1 Le troc peut-il ne pas être multilatéral ?

Les travaux déjà évoqués : où chaque acteur possède la mémoire des transactions passées par tous les acteurs (KOCHERLAKOTA, 1998); où un organe centralisateur assure la relation entre offre et demande (OSTROY, 1974), proposent un système cohérent avec n (acteurs) ≥ 3 et ils construisent des modèles d'économie de troc. En l'absence des conditions de mémoire ou de centralisation un intermédiaire (non monétaire) peut également assurer la cohérence du système (BENASSY, 1976) et sa médiation règle le problème de double coïncidence.

Malheureusement la présence d'un intermédiaire ne règle pas tous les problèmes, elle les déplace et les transactions potentielles rencontrent de nouveaux obstacles. Prenons l'exemple proposé par Wicksell (1961) où trois des pays veulent échanger des biens.

- La Suède dispose du bois exportable et recherche du poisson.
- La Norvège dispose de poisson et recherche du maïs.
- Le Danemark dispose du maïs et recherche du bois.

Imaginons que pour obtenir du poisson la Suède échange son bois contre du maïs avec le Danemark. Elle espère ensuite exporter le maïs en Norvège et importer le poisson convoité.

Première contrainte. La Suède doit disposer d'une information fiable sur les biens que possèdent ses fournisseurs et sur les biens qu'espèrent ses clients potentiels.

Deuxième contrainte. L'intermédiaire maïs permettra-t-il à la Suède d'obtenir la quantité de poisson recherchée ? Rien n'est moins sûr et il est fort probable, au contraire, que la Suède se retrouve sans la quantité de poisson désirée dans la mesure où elle ignore à priori les caractéristiques du marché du maïs : "*As between each pair of commodities, the price ratio would be determined in a separate market, isolated from the other two, and the resultant three relative prices would not usually be correlated*" (WICKSELL, 1961, pg.63). Par ailleurs, si le maïs qui permettrait l'échange est un bien monétaire, l'échange multilatéral est monétaire et non de troc. L'échange multilatéral pose un problème de coordination entre les acteurs. La Suède ignore tout de la production de la Norvège et vice-versa. Il lui est donc impossible de déterminer une quantité de poisson à laquelle une quantité de bois donne droit.

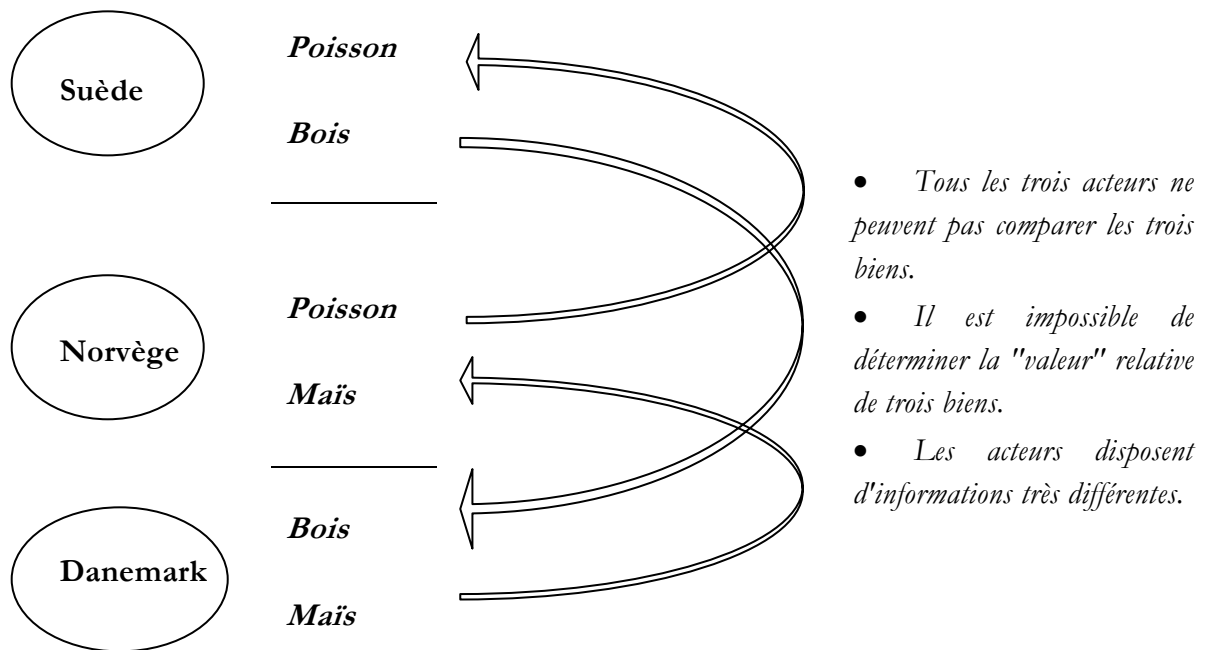


Schéma n° 5 : Le troc, une relation bilatérale

La cohérence de ces trois formes d'analyses : mémoire illimitée, organe centralisateur, intermédiaire où $n \geq 3$, repose sur un postulat. La valeur des biens est comparable grâce à un système de prix où de taux de change entre les produits. Ces modèles créent une économie de troc avec des prix de marchés. Or les prix peuvent-ils se définir avant que des échanges aient eu lieu et dans quelles conditions est-il possible d'établir une grille de taux de change entre les produits sans une unité de compte ?

Ces questions ont embarrassé et embarrassent toujours. Jevons reconnaît les difficultés d'un tel exercice et globalement peu d'auteurs proposent un modèle de troc cohérent avec $n \geq 3$ sans des prix ou des taux de changes préexistants. Ricardo, par exemple, imagine un pêcheur et un chasseur préhistoriques qui déterminent leurs taux de change grâce aux prix en vigueur à Londres en 1817 (CHAPMAN, 1980, pg.65). Par ailleurs, les travaux des classiques et même les travaux théoriques contemporains présentés ci-dessus, où dans une économie de troc un système permet de comparer des

quantités grâce à leurs prix (ou autre), reposent sur la théorie de la valeur travail ou marginale. Or, sans vouloir entrer dans le débat, elles ne résistent pas à toutes les critiques et pour certains auteurs la valeur s'exprime à travers la monnaie: "*derrière la valeur, il y a la monnaie*" (ORLEAN, 2004).

Ainsi, si la théorie de la valeur se vérifie, la mise en place de marchés présuppose un système pour comparer la valeur relative des biens, or ce système présuppose à son tour la mise en marché de produits. Pour ces raisons, une économie de troc est difficilement envisageable et, même si ces apories se réglaient, une telle organisation économique rencontrerait de nouvelles contraintes.

En effet, admettons qu'en l'absence de monnaie les possesseurs de bananes désireux de pommes et les possesseurs de pommes à la recherche de bananes puissent échanger au sein du marché banane-pomme (exemple issu de "*A Walarsian Theory of Money and Barter*" (ABHIJIT, 1996)). Sur ce marché, les acteurs maximisent leur utilité en comparant la valeur relative des bananes et des pommes. Cependant, où organiser ce marché ?

En un lieu unique : la distance entre le marché et le lieu d'habitation des acteurs n'offre pas un accès égal au marché à tous les acteurs. Les coûts de transports excluent les acteurs trop éloignés du marché.

En plusieurs lieux : comment les différents marchés se coordonneraient-ils alors ?

Sans sortir du champ théorique, toujours en raison des coûts de transport, la coordination de plusieurs marchés est parfois difficile. Le "Random Matching Model" démontre le principe dans un autre contexte. Les acteurs disposent des mêmes informations, mais ils n'accèdent pas tous à l'ensemble des marchés dans la mesure où les coûts de transports annulent le gain qu'un meilleur taux de change (banane-pomme) permet. Dans ce cas l'organe centralisateur ne coordonne plus la myriade de marché que les coûts de transports cloisonnent. La mise en place d'un marché reste impossible.

Par ailleurs si nous acceptions l'hypothèse d'une société marchande sans monnaie, l'échange ne se limiterait pas aux pommes et aux bananes, mais à k biens. Il n'existerait plus un marché idéal (en un lieu unique ou centralisé), mais $k(k-1)/2$ marchés idéaux. L'exercice se complique alors et nous sommes face à une multitude de marchés cloisonnés r . Pour k produits nous avons $r(k(k-1)/2)$ marchés cloisonnés et le système

est complètement opaque. Le troc ne permet pas d'établir des marchés transparents, ils restent cloisonnés et les acteurs ne disposent pas tous de la même information. Cela se traduit par des "asymétries d'informations" sur les caractéristiques du marché (FRIEDMAN, 1960), qui bloquent d'autant plus la mise en place d'un marché autorégulateur, elles le divisent en une infinité de micromarchés, indépendants les uns des autres.

Une économie de troc est difficilement envisageable et le troc se limite à une relation de troc. La relation de troc est bilatérale, la bilatéralité est constitutive du troc : "*Barter is unefficient except in bilateral trading*" (HICKS, 1989, pg44). Le troc ne sort pas de la bilatéralité et ce caractère se remarque nettement lorsqu'il intervient dans une économie monétaire.

2.1.2.2.2 La relation de troc dans une économie monétaire

Lorsque la monnaie ne le permet pas, le troc assure parfois des échanges dans les économies monétaires. Cependant, d'après l'exemple Russe il ne se généralise pas à l'ensemble des transactions et il reste bilatéral ou proche de la bilatéralité. Les relations de troc se mettent en place entre des entreprises au sein d'un réseau (OULD-AHMED, 2003), (DUFY, 2004). Les acteurs possèdent des liens privilégiés et ils transactent parce qu'ils possèdent ces liens. Entre acteurs, le troc remplace la fonction d'intermédiaire d'échange qui est également bilatérale à certains égards. En effet, la réserve de valeur prend corps parce qu'elle sort momentanément du circuit au profit d'un acteur, l'unité de compte est une représentation que partage une entité collective. En revanche l'intermédiaire d'échange s'exprime uniquement parce que la monnaie circule entre deux acteurs ou groupes d'acteurs. Cette fonction "passe " d'un acteur à l'autre et en "passant" elle permet aux marchandises de circuler. Dès lors si elle ne "passe" plus, à cause d'une crise par exemple, les acteurs recherchent une alternative. Le troc constitue parfois cette alternative, mais les acteurs conservent cependant la norme commune (unité de compte) à partir de laquelle ils comparent les biens. Toujours en Russie dans

les années 1990 les entreprises troquaient en l'absence de liquidités³⁴ (OULD-AHMED, 2002), mais ils conservaient l'unité de compte du rouble. L'exemple de la France sous l'ancien régime illustre également un phénomène semblable : "*On opérait fréquemment les paiements en marchandises (chevaux, armes, étoffes, etc.) dont la valeur une à une était appréciée en monnaie, de façon que le total coïncida avec le prix convenu*" (BLOCH, 1958, pg53). La norme monétaire permet l'évaluation des biens, mais la monnaie n'intervient pas dans le double mouvement réciproque.

Pour Ould-Ahmed comme pour Bloch le troc et l'unité de compte monétaire assurent le transfert dans la mesure où l'intermédiaire d'échange monétaire n'est pas accessible aux acteurs.

L'échange de troc s'établit à l'intérieur d'une relation bilatérale. Même si une théorie de la valeur est acceptée, les conditions de la multilatéralité ne sont pas réunies dans les systèmes économiques réels. L'économie de troc n'existe donc pas et le troc se résume simplement à des relations de troc. Dès lors de telles relations se retrouvent autant dans des économies de production domestique que dans des économies marchandes. Or quel que soit le type d'économie, nous n'en connaissons pas sans monnaie d'Etat ou sans bien monétaire. Cette omniprésence de la monnaie explique peut-être la définition par défaut du troc. Dans une relation de troc, la monnaie doit être absente comme intermédiaire d'échange, mais cela n'exclut pas la présence de monnaie comme unité de compte. Cela n'exclut également pas la présence de la monnaie comme intermédiaire d'échange dans toutes les transactions voisines de la relation bilatérale. En revanche, l'environnement monétaire de la relation de troc impose une connaissance assez fine du contexte dans lequel elle s'établit. Il permet d'identifier les éventuels attributs monétaires des biens échangés pour ne pas confondre une relation de troc avec une relation monétaire dans laquelle un bien monétaire intervient. Nous nous référons souvent à l'unité de compte commune aux deux producteurs échangistes dans une relation de troc. Or, et les exemples de Jevons le prouvent, les acteurs ne possèdent pas obligatoirement cette norme commune. Dans ce cas, pour comparer la valeur des biens les protagonistes négocient.

³⁴ La "famine monétaire" justifie l'apparition du troc car le rouble existait avant l'apparition des relations de troc dans les échanges industriels.

2.1.2.2.3 Le troc, ou négocier en l'absence d'un repère commun

Dans son ouvrage "*Money and the Mechanism of exchange*" Jevons identifie clairement la nécessité de négocier pour déterminer les termes de l'échange en l'absence d'une monnaie métallique "*at what rate is any exchange to be made?*" (JEVONS, 1876, pg.6). Cette contrainte traduit directement l'idée supra (page 107). L'économie de troc n'existe pas car elle ne permet pas la mise en place de marchés sur lesquels la valeur des biens s'exprime comparativement aux autres biens. Ainsi, les acteurs ne disposent d'aucun repère pour amorcer la transaction et les marchés ne se créent pas.

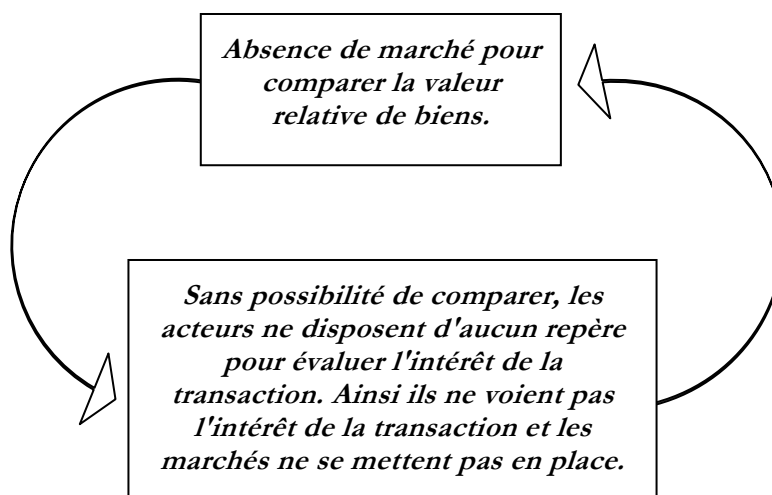


Schéma n° 6 : Le troc ne permet pas la constitution de marchés

Le "*rate*" est indispensable à l'échange et son absence justifie probablement le recours de certains auteurs à des prix de marchés, extérieurs au contexte, pour construire un modèle théorique à partir du troc. En Russie dans les années 1990, ce "*rate*" accompagne les relations de troc sous la forme de prix de marchés libellés en unités monétaires. Il se retrouve également dans certaines sociétés de production domestique sous la forme, dans ce cas, de grilles d'équivalences entre les biens (x quantité de bien $z = y$ quantité de bien v). Ces grilles sont généralement déterminées à l'intérieur d'une communauté. En revanche, s'il n'existe ni les prix de marchés ni les grilles d'évaluation des biens, les acteurs doivent s'accorder sur les quantités de biens

qu'ils troquent et ils négocient. Jevons (1876) traduit clairement cette nécessité : "*he could not procure supplies for dinner without a special bargain and much chaffering upon each occasion*" (page 2) . Selon lui, la négociation en l'absence de "rate" limite le volume des échanges et, après la double coïncidence des besoins, elle constitue la seconde raison pour justifier la monnaie.

Pour Hart³⁵ la négociation serait un élément constitutif du troc "...with bargaining...". Humphrey³⁶ partage cette avis : "*the process of barter in time as a practice which involve bargaining*". Etymologiquement le verbe britannique "barter" traduit également la négociation, il provient du vieux français³⁷ "barater"³⁸ (WILLIAMSON, WRIGHT, 1994). "Barter" a perdu toute connotation dolosive, mais dans une relation de troc, la négociation, la discussion sont essentielles en l'absence de prix de marché ou de grille. Entre deux peuples très différents, elle dépasse même ce cadre. En effet, un marché ou un système de grille fonctionne grâce aux "règles du jeu" (le droit, les contrats, etc.), or si les peuples s'ignorent ils ne possèdent pas de règle commune. Dans une relation de troc la négociation permet également de les définir. À travers elle, les échangistes recherchent un terrain et un taux de change acceptables par les deux parties.

³⁵ (HART, 1987)

³⁶ (HUMPHREY, 1985, pg.50)

³⁷ (DICTIONNAIRE) "*Barat, m. acut. Est tromperie, fraude, principalement en marchandise, Fraus, dolus malus, deceptio. Ainsi l'on dit, Contracter sans fraude, barat ne malengin, Bene pacisci ac sine fraudatione, Bona fide conuenire. C'est un mot grandement usité es pays de Languedoc, Provence, et adjacents. Lesquels en font un verbe actif en leur langue, Barator, c'est Barater, qui signifie tromper autruy en fait mesmement de marchandise, vendant, acheptant ou troquant, et en usent aussi pour trocquer ou eschanger une chose à autre. Et outre encores en font un nom adjectif, Baratier, et Baratiere, pour celuy ou celle qui est costumier de frauder autruy, Fraudulentus, Fraudator, Fraudulenta, Fraudatrix. \ Barater, verb. act. acut. Decevoir, tromper, voyez Barat. \ Barateur, m. acut. Decepteur, trompeur, frauduleur, voyez Barat*".

³⁸ Le vocable français et familier "baratiner, baratineur" en est également issu et il serait intéressant de se pencher sur l'étymologie des termes barattage commercial et barattage financier. Termes définis par la Commission générale de terminologie et de néologie, vocabulaire de l'économie des finances, Nor: CTNX0407136k, RLR: 104-7, Liste du 26-3-2004, JO du 26-3-2004, MCC.

Barattage commercial: Technique de vente qui consiste à persuader les clients fidèles de renouveler rapidement leurs équipements (par analogie avec une pratique du monde de la finance).

Barattage financier: Dans le cadre d'une gestion de portefeuille, technique qui consiste à multiplier les commissions de mouvement, au profit du gestionnaire et au détriment du client.

2.1.2.2.3.1 Négociier pour trouver un terrain d'entente

Dans une relation de troc, escroqueries mises à part (tout comme dans les autres types de relations), un retour indéterminé ne satisfait pas les acteurs. Au contraire, la négociation ex ante limite au maximum l'inconnu et fixe le retour "*désiré*" en contre partie du "*non désiré directement*". Effectué selon les termes de la négociation, le transfert réciproque éteint la relation et le bien, convoité ou cédé, constitue le principal objet de la relation.

L'échange de troc n'est pas conçu pour entretenir une relation entre des agents, mais pour transférer des biens. Barnes, déjà cité en début de paragraphe, insistait sur cette notion "*and with maximum feasible reduction of social, cultural, political or personal transaction costs* (BARNES, 1989, pg. 339), tout comme Chapman "*Barter is distinguished from other types of direct exchange, because it is a purely economic transaction*" (CHAPMAN, 1980, pg.39). Bien entendu, cela n'exclut pas certaines formes de socialisation à travers le troc (tout comme dans un échange marchand monétaire), cependant dans la hiérarchie des priorités, les formes de socialisation sont reléguées au second plan. À ce titre la négociation permet de différencier le troc d'une autre relation d'échange avec lequel il se confond parfois.

Dans une relation de don (1^{er} don) contre don (2^{ème} don), suite au premier don les protagonistes connaissent les caractéristiques de l'élément donné. En revanche, rien n'est explicité, voire tout est ignoré du retour. Or pour entretenir une relation durable le retour est nécessaire. "*Ce qui oblige à donner est précisément que donner oblige*" (MAUSS, 2002), ou bien "*le don fait l'esclave disent les esquimaux*" (SAHLINS, 1976). Dans une relation de don, le donataire s'estime redevable envers le donateur et une forme de subordination s'établit (GODELIER, 1996b) entre les acteurs. Ils se connaissent et selon leurs références, la proximité (cercle familial, amical, etc.) le donataire évalue le retour (2^{ème} don) approprié. Hormis dans certaines sociétés et pour des actes spécifiques, le don d'organe par exemple, l'anonymat est antinomique du don (GODBOUT, 1992). Une relation de don s'entretient, perdure et si le donataire refuse l'élément donné, il interrompt celle-ci. S'il ne le restitue pas, sous une quelconque forme, il stoppe également la relation. Le don permet de construire du lien social et

l'élément donné ou reçu constitue un support pour valider des liens. La négociation n'intervient pas directement dans le don, chaque échangiste apprécie l'attitude idoine pour entretenir ou rompre les liens.

Dans une relation de troc, la négociation explicite les termes de l'échange pour ne rien transférer d'autre et pour clore la relation d'échange. Négocier distingue précisément le troc du don. Le don ne laisse aucune place à la négociation³⁹ dans la mesure où les objets échangés permettent de construire des relations sociales. La valeur d'un bien est souvent décalée de sa valeur marchande. Le troc et le don ne s'inscrivent pas dans les mêmes espaces d'échange et pour comprendre le rôle du troc il est essentiel de ne pas confondre les logiques. L'une est avant tout socialisante et l'autre essentiellement marchande comme le remarquait Polanyi "*Actual barter and trade among the Trobrianders is distinct from any other type of gift giving*" (CHAPMAN, 1980, pg.40). Le troc a un pouvoir libérateur, il assure l'échange de biens et en l'absence de repères communs, les acteurs négocient pour trouver un terrain d'entente. Ils opposent la valeur qu'ils attribuent à leurs biens, à la valeur du bien recherché.

2.1.2.2.3.2 Négocier pour comparer des valeurs

Le verbe négocier décrit un acte, mais ne spécifie pas le but de la négociation. L'accord qu'elle suppose dépasse le cadre du troc et porte parfois sur de nombreux critères : des prix dans le cadre d'un échange monétaire, des quantités, une qualité, des délais de livraisons (simultanéité), etc. Dans une relation de troc, la négociation⁴⁰ qui nous intéresse porte sur un type d'accord spécifique directement lié à l'absence d'une norme particulière. Pour pallier l'absence d'une référence pour évaluer les biens selon une norme homogène, les coéchangistes négocient. Cette dimension du troc se retrouve présentée dans le Palgrave : "*It is thus a form of trade... where buyers and sellers compete, rates are not fixed, and lacks an abstract measure of value in exchange and payment*".

³⁹ La négociation ne privilégie pas un accord implicite, tacite, au contraire elle repose plutôt sur la concertation, la discussion entre plusieurs partenaires en vue d'obtenir un arrangement.

⁴⁰ Négocier signifiera désormais la négociation pour établir des termes d'échanges entre les biens et les services et nous spécifierons le type de négociation pour des négociations plus générales.

Exemple : Soit l'acteur A possède X et recherche Y et l'acteur B possède Y et recherche X. L'acteur A estime l'équivalence entre deux biens à $1X = 5Y$ et l'acteur B l'estime à $7X = 2Y$. A et B ne disposent pas d'une norme commune où $nX = n'Y$. Ainsi, pour échanger, A et B négocient, recherchent un terrain d'entente, une équivalence $xX = yY$ acceptable par les deux protagonistes. La négociation permet de construire une équivalence.

Il est fort possible par ailleurs, que l'absence d'une norme homogène d'évaluation ait entraîné les escroqueries désignées par le mot barater en vieux français.

Lorsqu'ils troquent, parce qu'ils ne disposent pas des mêmes normes, les acteurs de communautés différentes ont recours à ce type de négociation. Chacun estime l'utilité espérée du bien acquis, dans sa communauté, et la compare à l'utilité du bien cédé, dans sa communauté. Le différentiel d'utilité au sein de sa communauté (et non par rapport à un marché qui n'existe pas) guide son choix, indépendamment du profit que peut faire l'autre acteur impliqué dans l'échange.

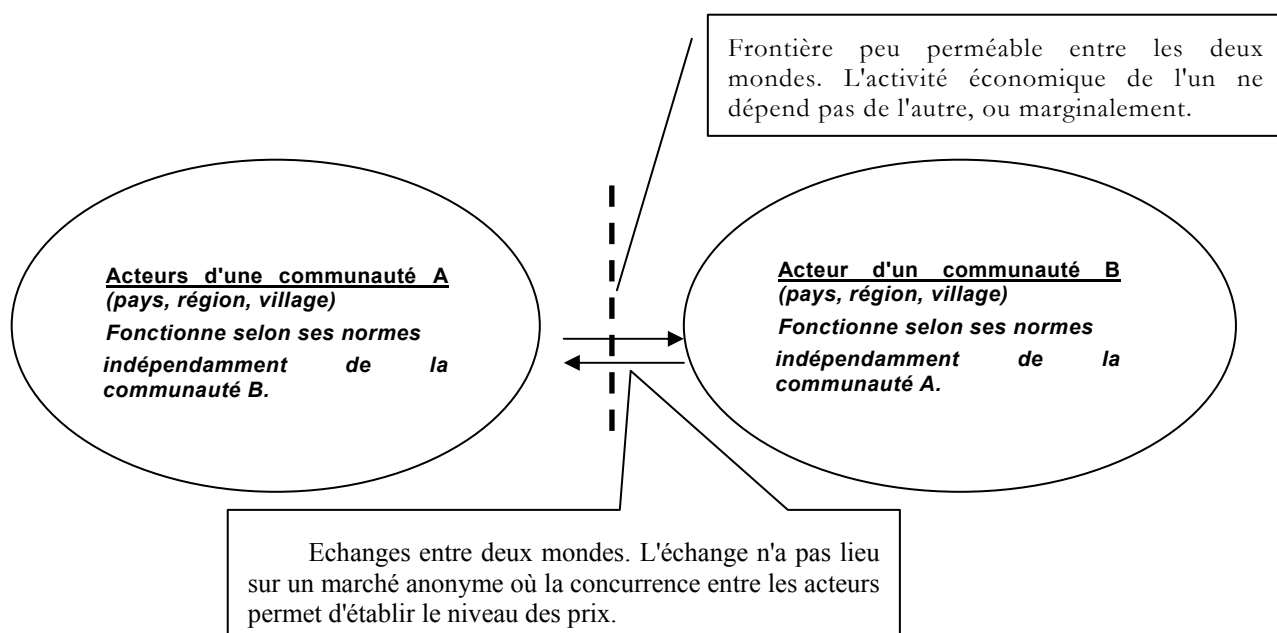


Schéma n° 7 : Le troc et les échanges extra-communautaires

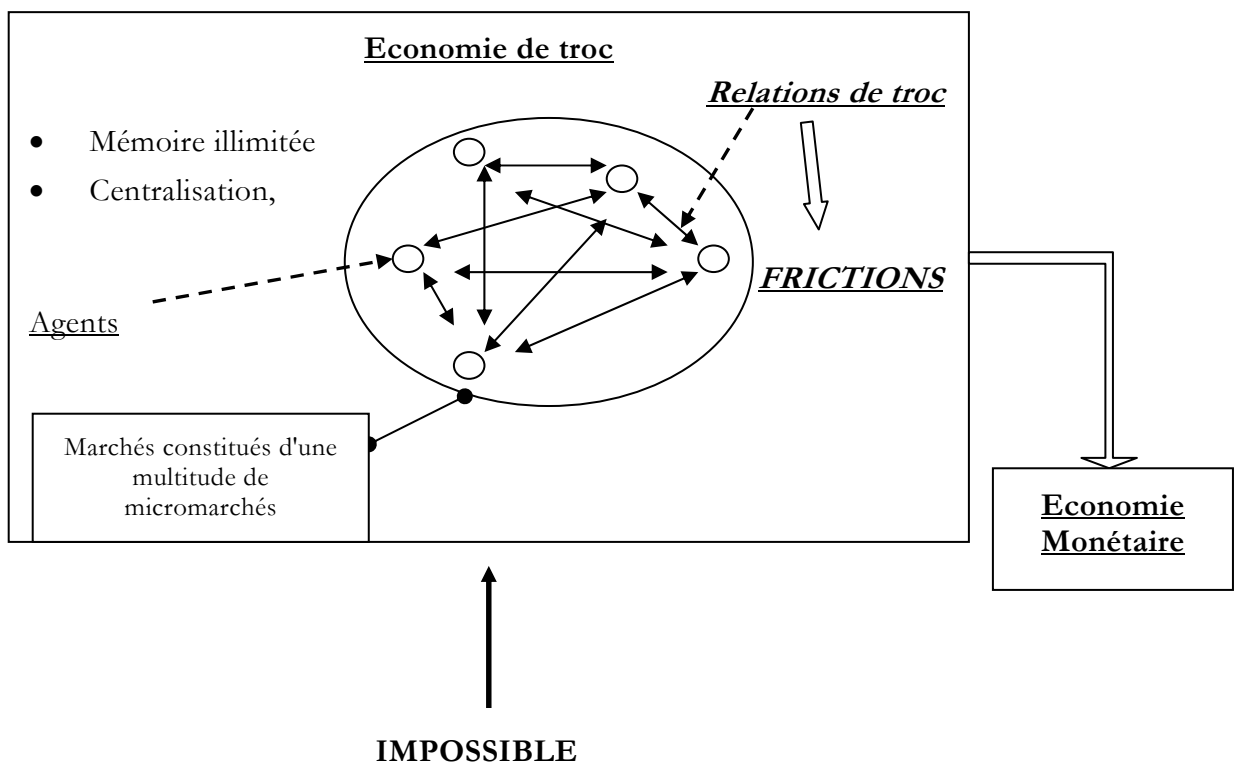
À titre d'exemple, une communauté africaine échange avec des Européens de l'ivoire contre des fusils. Cette ivoire augmentera le prestige de l'Européen où il achètera en Europe n fois la quantité de fusils troqués au départ. Si le prestige et/ou n sont importants, l'Européen estimera son commerce lucratif et pensera peut-être : j'ai "baraté" mon ami (ou ennemi) africain. De l'autre côté, l'Africain, avec les fusils nouvellement acquis, se procurera z fois la quantité d'ivoire, du prestige, etc., et selon z et/ou le prestige, il pensera comme l'Européen : j'ai "baraté" mon ami (ou ennemi) Européen. Lors de la négociation, chaque acteur compare la valeur des biens et services cédés, il recherche l'utilité maximale à l'intérieur de son cadre de référence. La recherche de l'utilité maximale (dans un échange de troc) justifie certainement l'escroquerie comme le notent Aglietta-Orléan (2002) ou bien Sahlins : "*La réciprocité négative est le type d'échange le plus impersonnel. Sous l'aspect, par exemple du troc, c'est de notre point de vue, l'échange économique par excellence. Les deux parties s'affrontent en tant qu'intérêts distincts, chacun cherche à maximiser ses profits aux dépens de l'autre*" (SAHLINS, 1976, pg.249).

Toutes choses égales par ailleurs, nous comparons naïvement l'absence d'une norme commune d'évaluation de la valeur des biens à l'absence d'une unité de mesure pour comparer la longueur de deux objets. Sans une unité commune pour déterminer et comparer la longueur de deux objets, il serait indispensable d'opposer les objets, de les observer côte à côte, de discuter pour établir une perception commune des longueurs.

2.1.3 SYNTHESE ET CONCLUSION SUR LE CONCEPT DE TROC

Cette réflexion générale sur le troc nous permet de douter de l'existence d'une économie de troc. Les modèles théoriques qui l'imaginent éclairent des points théoriques, et à ce titre ils présentent un grand intérêt, mais pratiquement un ensemble de relations de troc ne donnent pas une économie de troc. Dès lors les frictions que rencontrerait une telle économie expliquent difficilement l'apparition de la monnaie et l'évolution vers une économie monétaire.

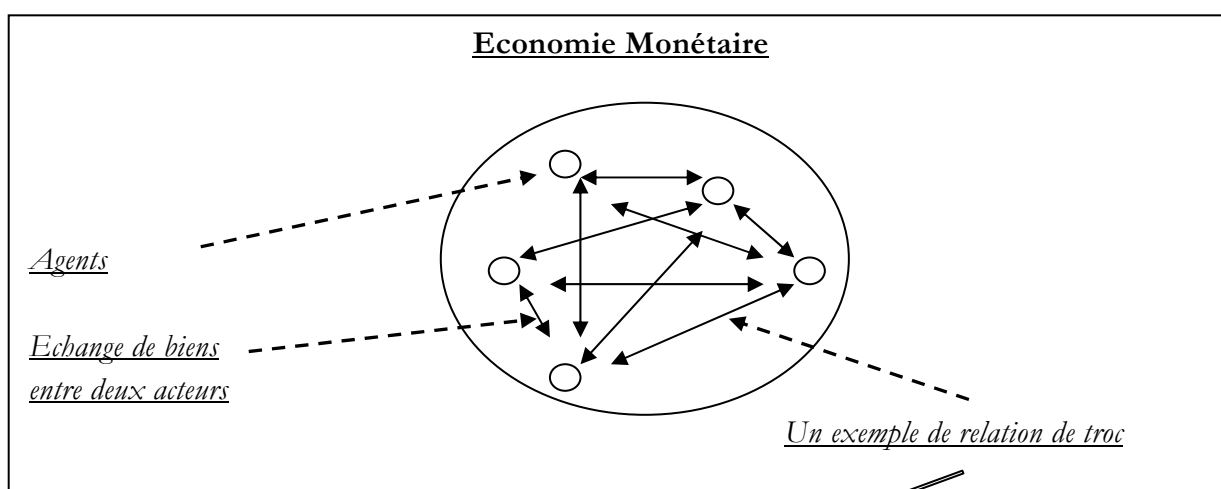
D'autres raisons expliquent alors la genèse de la monnaie et une monnaie adaptée, ou une dynamique entre monnaies, explique peut-être le développement des échanges de biens.



Les agents ne peuvent pas comparer la valeur relative de leurs biens. Il leur est difficile de déterminer l'intérêt de l'échange et le marché ne se met pas en place.

Schéma n° 8 : Les difficultés pour mettre en place une économie de troc

En revanche les relations de troc sont fréquentes et nous disposons de nombreux exemples de relations de troc dans des économies monétaires. La définition par défaut du troc s'explique peut-être par le contexte monétaire dans lequel les relations de troc ont lieu. Elles se dispensent difficilement d'une référence à la monnaie et cette omniprésence de la monnaie traduit l'impossibilité de penser une économie sans monnaie. Lorsque la monnaie ne le permet pas la relation de troc permet certains types d'échanges.



Pour cette relation le troc assure :

Transfert des biens entre de acteurs :

- Si les marchés sont déjà institués le troc remplace l'intermédiaire d'échange. L'unité de compte monétaire ne disparaît pas, elle permet de comparer la valeur relative des biens.
- Si les marchés ne sont pas institués les acteurs se réfèrent à des grilles d'équivalences entre les biens pour les comparer. Ces grilles d'équivalence existent dans de nombreuses communautés où la relation marchande n'existe pas.
- Si les marchés n'existent pas et si les acteurs ne disposent pas de grilles d'équivalences (ils appartiennent à des communautés différentes par exemple) ils négocient pour comparer la valeur des biens à échanger.

Schéma n° 9 : Le concept de troc dans une économie monétaire

Ainsi nous pouvons résumer le concept de troc en ces termes :

Le troc est un acte d'échange isolé et il ne constitue en rien un principe organisationnel. Le troc est un **transfert réciproque de biens entre deux acteurs ou de groupes d'acteurs**. La relation de troc est **bilatérale**. Le troc ne permet pas la mise en place d'un marché unifié, mais il peut trouver un rôle et sa fonctionnalité à l'intérieur de la relation marchande. L'objectif du transfert dans le troc est marchand et une fois les mouvements effectués selon les termes de l'accord, la relation entre les protagonistes **est close** (différence avec le don et contre don).

2.2 LE CONCEPT DE MONNAIE, REFLEXION THEORIQUE ET TENTATIVE DE FORMALISATION

Un mode d'organisation, où le troc aurait assuré les échanges de biens, semble difficilement envisageable comme nous venons de le voir. En revanche, la présence de monnaies est antérieure à la généralisation de la relation marchande. Les monnaies se retrouvent déjà dans l'antiquité : en Egypte (MENU, 2002), en Chine (THIERRY, 2002), en Mésopotamie (RIDER, 2001), etc., mais aussi dans des sociétés modernes ou contemporaines. Elles seraient donc très anciennes et elles ont beaucoup évolué. Alors pourquoi englobe-t-on en un même concept la monnaie babylonienne et l'euro et sommes nous capables de distinguer clairement la limite entre une monnaie et certains biens ? Ces questions peuvent paraître naïves mais elles sont très importantes dans l'environnement de notre recherche.

Selon les points de vue, la réponse à ces questions change dans la mesure où le concept de monnaie n'est pas toujours univoque. Cette absence de définition univoque interpelle, pourquoi ne dispose-t-on d'un outil théorique précis, à l'égal de la définition de l'énergie cinétique pour les physiciens ? Pourquoi les économistes, mais aussi les autres chercheurs, ne s'accordent-ils pas sur une définition universelle de la monnaie ?

A priori l'objet d'étude ne change pas, mais les auteurs n'étudient pas les mêmes phénomènes. Certains s'intéressent à la monnaie dans les sociétés de production domestique : la monnaie sauvage (CAILLE, 1987), la paléomonnaie (SERVET, 1984), la monnaie primitive (EINZIG, 1966), la monnaie archaïque (LANTZ, 1985). D'autres auteurs l'étudient dans une société où le rapport marchand domine plus ou moins : one purpose money (POLANYI, 1996) les monnaies privées (HICKS, 1989), les monnaies impersonnelles (ORLEAN, 2002), not fully developed money, ou fully developed money (HICKS, 1989), les monnaies internes, etc..

Cette profusion de qualificatifs n'est pas surprenante dans la mesure où les auteurs ne partagent pas les mêmes présupposés et ils retiennent les définitions qui servent généralement leurs propos. Cependant, un tel foisonnement ne règle pas notre problème, comment étudier l'importance d'une dynamique monétaire dans un environnement fractionné sans identifier clairement la monnaie ?

L'exemple des cigarettes de Bignon (2002), déjà cité, illustre la pertinence de cette question. Elles jouent la fonction d'intermédiaire d'échange et elles sont exclues de l'espace troc, mais peut-on les assimiler à une monnaie pour autant ? Fait-on une différence entre les cigarettes et la monnaie d'Etat qui circulaient à cette période ?

La monnaie est clairement définie par trois fonctions et un travail de définition peut sembler superflu. Cependant, elles ne suffisent pas toujours et la monnaie semble largement dépasser les limites des trois fonctions (ORLEAN, 2006). La monnaie est plus qu'un instrument, elle occupe une place fondamentale : "*elle est un médium de la reproduction sociale*" (ORLEAN, 2002, pg.333). Ainsi, quel que soit le mode d'organisation une monnaie se trouve au cœur du système et toujours selon le même auteur, "*Que les monnaies soient modernes ou archaïques les monnaies sont rapprochables*".

Nous amorcerons ce travail de définition de la monnaie par l'analyse de ces trois fonctions. Nous présenterons l'intérêt majeur de ces trois fonctions tout en expliquant pourquoi elles ne suffisent pas à définir la monnaie. Ensuite, nous concentrerons nos efforts sur les dimensions nécessaires pour identifier une monnaie. Quels points communs les différents médiums de reproduction sociale doivent-ils posséder pour jouer un rôle organisationnel ? En d'autres termes, quelles dimensions plus ou moins abouties sont nécessaires pour qualifier un support de monnaie ?

2.2.1 LA MONNAIE ET SES TROIS FONCTIONS

"Naturellement", sans échanger les foyers d'une communauté assuraient leur subsistance. Ils autoproduisaient les biens jugés nécessaires dans leur environnement qu'il soit montagneux, côtier, de plaine, désertique, giboyeux, aurifère, etc.. D'un environnement à l'autre tous les acteurs ne produisaient pas les mêmes biens et les premières transactions entre communautés naissent de cette diversité. Selon Ashley (1995), Aristote qualifie de "*true wealth*" l'ensemble de biens, autoproduits et échangés, indispensables à la reproduction des foyers. Selon Aristote, le troc permettait ces échanges et peu à peu, pour régler des services hétérogènes, le transport, etc., la monnaie est apparue. L'analyse aristotélicienne, où la monnaie occupe essentiellement une fonction d'intermédiaire d'échange, figure parmi les premières approches théoriques de la monnaie (POLANYI, 1974a). Cette amorce d'analyse, où la monnaie facilite les échanges, est largement reprise et les auteurs classiques et néo-classiques l'amendent considérablement pour déboucher sur les théories contemporaines de la monnaie.

Pour ces auteurs l'instrument monnaie élimine les contraintes immanentes au troc et généralement elle permet un niveau de satisfaction supérieur à l'équilibre. Traduit en termes microéconomiques, pour maximiser leur utilité, les individus retiennent l'instrument monnaie plus performant que le troc. Cette logique est poussée à son acmé par certains chercheurs qui proposent des modèles où l'agent choisit, à l'intérieur d'un panel de monnaies concurrentes, l'instrument le mieux adapté (HAYEK, 1978)⁴¹.

⁴¹ Hayek (1978) identifie quatre critères à partir desquels les acteurs pourraient mettre en concurrence les monnaies. Premièrement la liquidité (cash purpose) le acteurs doivent satisfaire leur besoins quotidiens et ils jonglent entre les monnaies. Deuxièmement, la réserve de valeur (holding reserves for future needs), les dépenses des acteurs s'étalent dans le temps, ils doivent pouvoir choisir la plus stable. Troisièmement la monnaie doit permettre de connecter les différents espaces monétaire. Enfin l'unité de compte comme élément comptable (as a unit of account especially in keeping books), ils identifient la monnaie l'unité de compte la plus stable pour évaluer les stocks.

Peu d'auteurs suivent aussi loin cette démarche de concurrence entre les moyens de paiement et globalement ils adossent leurs recherches aux choix initialement présentés entre troc et monnaie. Cependant le principe ne change guère et la monnaie est un instrument qui lubrifie le processus d'échanges. Globalement, les auteurs pour qui la monnaie est un instrument identifient trois fonctions que John Hicks⁴² qualifiait de triade :

- **Intermédiaire d'échange,**
- **Unité de compte,**
- **Réserve de valeur.**

L'existence de la monnaie repose sur trois fonctions qui la définissent en même temps. Stiglitz présente clairement cette vision du phénomène monétaire et il formalise une définition qui résume assez bien ce positionnement général : "*Nous sommes maintenant en mesure de donner une définition économique de la monnaie. Celle-ci correspond à tout bien généralement accepté comme instrument d'échange, comme réserve de valeur et comme unité de compte. En d'autres termes la monnaie se définit par les fonctions qu'elle remplit.*" (STIGLITZ, 2001, pg.625). Cependant, sans nullement remettre en cause les fonctions "canoniques" de la monnaie, nous ne sommes absolument pas certains de pouvoir la définir à partir de celles-ci. En effet, nous ne disposons pas de seuils pour déterminer si une fonction est valide ou si elle ne l'est pas. En période d'hyperinflation une monnaie joue-t-elle la fonction de réserve de valeur, sinon est-elle toujours une monnaie ? Stiglitz ne laisse aucun doute : "*la monnaie se définit par les fonctions qu'elle remplit*".

D'un point de vue logique, et nous nous plaçons uniquement sur ce terrain, cette définition pose plusieurs problèmes pour identifier une monnaie. Une monnaie doit-elle obligatoirement posséder simultanément les trois fonctions ? Peut-elle ne pas avoir l'une ou l'autre des fonctions, ou bien y a-t-il des seuils à partir desquels une fonction est reconnue ?

⁴² (HICKS, 1967)

Si trois fonctions définissent la monnaie, une monnaie devrait posséder les trois fonctions. Si l'une d'elles manque, il devient alors difficile de parler de monnaie. Si nous définissons la matière par trois états, pourrait-on l'appeler matière si l'un d'eux manquait ? Non.

Appliquer la définition de Stiglitz, avec la même rigueur exclut du champ monétaire des moyens de paiement qualifiés de monnaies. Par exemple, entre 1980 et 1990, le rouble et le kip subissent tous deux une forte inflation. Ils ne remplissaient plus la fonction réserve de valeur ou marginalement. L'euro illustre également un tel phénomène pour une autre fonction. En 2002, le franc restait l'unité de compte pour de nombreux français. Imaginons une situation extrême (France en 2002) où tous les acteurs comptabilisent toutes les transactions en franc et non en euro. L'euro n'est pas une unité de compte, est-il alors une monnaie ?

Cependant, même si elles ne possèdent pas les trois fonctions, peut-on sérieusement exclure aux périodes précitées, le rouble, le kip et l'euro de la catégorie monnaie ?

Si oui, comment les qualifier ?

Sinon, une monnaie ne dispose pas obligatoirement des trois fonctions. Alors pourquoi la définition théorique repose sur trois fonctions si elles ne sont pas obligatoires ?

Admettons qu'il soit possible de retenir la dernière condition (nombre de fonctions ≤ 3). Cette nouvelle définition offre plus de latitude, mais elle masque de nouvelles difficultés. Une monnaie doit-elle posséder : au moins 2 fonctions, au moins une 1 fonction (voire 0 fonction) ? La question paraît naïve, mais elle reste fondamentale et l'éviter semble difficile. Retenons l'exemple de la fonction réserve de valeur, si une fonction suffit, un support peut-il être qualifié de monnaie ? Certainement pas, un capital quelconque (maison, or, animaux, actions), même s'il conserve la valeur au cours du temps, n'est pas une monnaie (CARTELIER, 1996).

Une fonction ne suffit donc pas toujours.

Si disposer de trois fonctions n'est pas nécessaire et si une seule fonction ne définit pas nécessairement la monnaie, alors faut-il au moins deux fonctions ou plutôt, un seuil minimum doit-il être retenu par fonction ?

Si oui à partir de quel seuil, un moyen de paiement est-il une monnaie ?

En effet, s'il existe des seuils pour chaque fonction, nous devrions être capables d'identifier des repères. Par exemple, un support quelconque est une monnaie : si et seulement si il perd moins de x % de valeur par an, si et seulement si il intervient comme moyen d'échanges dans plus de y % de transactions, si et seulement si il est l'unité de compte dans plus de z % des biens. L'absence d'un tel axiome et le principe de seuil renvoie directement aux analyses en terme de "*fully developed money*" (HICKS, 1967). Cependant elles ne clarifient pas mieux le champ de recherche. Comment "*fully*" ou "*not fully*" sont-ils exactement définis ? Ces termes laissent une marge d'interprétation considérable et ils ne permettent pas d'établir une estimation concrète.

Par ailleurs, considérer qu'il existe des seuils, même si nous sommes incapables de les définir, rebondit sur de nouvelles interrogations. Un seuil élevé pour une ou deux fonctions, compensent-ils un seuil faible pour la troisième fonction, ou bien les fonctions sont-elles hiérarchisées ou interdépendantes ? La hiérarchie entre les fonctions varie beaucoup d'une approche théorique à l'autre, Menger, estimait la fonction d'intermédiaire d'échange essentielle (MENGER, 1892), Hicks jugeait plus importante la fonction de réserve de valeur (HICKS, 1969) et Keynes estimait l'unité de compte prépondérante (KEYNES, 1971) (tout au moins dans "*Essais sur la monnaie*"). Toutes ces analyses ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'approche instrumentale et nous ne les discuterons pas pour l'instant, nous retenons uniquement l'absence d'unanimité. Hiérarchiser les fonctions est difficile et soit la hiérarchie dépend du point de vue, soit la monnaie ne se résume pas à trois fonctions. Si elle ne se résume pas à la triade, les questions ci-dessus ne se posent plus pour comprendre la monnaie, d'autres questions se posent.

L'approche instrumentale définit la monnaie par trois fonctions, mais la complexité d'une réalité n'est pas toujours traduite par les trois fonctions. Cette définition pose des problèmes très intéressants, mais elle n'offre pas de réponses tangibles. Elle ne permet pas d'élucider une question et parallèlement elle révèle un problème majeur.

La question renvoie au problème que la définition instrumentale était sensée résoudre : qu'est-ce qu'une monnaie ? Cette définition ne le dit pas et elle ne permet pas de déterminer si le kip, le rouble, l'euro et le dollar (du fait de l'inflation, il ne conserve

pas totalement la valeur) sont des monnaies. En dehors des problèmes théoriques que cela pose, cette définition n'offre pas de repères tangibles pour délimiter le champ monétaire de la province de Phongsaly. Que doit-on inclure ou exclure du champ pour déterminer le rôle des différents moyens de paiement. Dans un environnement fractionné et en pleine mutation, l'absence de définition précise conduit vers une impasse.

Le problème. Les difficultés rencontrées pour définir la monnaie à partir de trois fonctions découlent peut-être de la nature de la monnaie. La monnaie est une institution, elle se trouve au cœur de l'organisation des échanges de marchandises et sans minimiser l'importance des trois fonctions, elles ne définissent pas la monnaie. La monnaie est plus qu'un instrument et elle intègre les trois fonctions.

Pour résumer le problème que pose, d'un point de vue logique nous le répétons, une définition basée sur des fonctions nous remobilisons l'exemple trivial du béret. Des fonctions pourraient également définir l'instrument béret. Un béret est une protection contre le froid, une protection contre le soleil et un message identitaire. Un vieux béret troué ("*not fully developed béret*"), ne protège plus du froid ni du soleil, est-ce un béret ? Une casquette et un haut-de-forme possèdent les trois fonctions, est-ce des bérets ? Le béret basque, le béret bleu (ONU), le béret rouge (parachutistes), le béret jamaïcain (rasta) traduisent des messages identitaires, mais sont-ils comparables ? Assimiler ces quatre messages identitaires traduit une incompréhension totale du message.

En revanche, il est indéniable que le béret est une protection contre le froid, une protection contre le soleil et il véhicule un message identitaire. Le béret remplit ces trois fonctions, mais elles ne suffisent pas à le définir.

2.2.2 LA MONNAIE, PLUS QU'UN INSTRUMENT

Définir la monnaie par trois fonctions ne permet donc pas de distinguer une monnaie, même si elles participent plus ou moins intensément au phénomène. Pour Jean Cartelier et André Orléan la monnaie joue un rôle essentiel, elle donne un sens à des représentations : *"la monnaie n'est pas un objet ou un bien particulier, mais un ensemble de règles"* (CARTELIER, 1996, pg.61) ou bien : *"La monnaie est ensemble de valeurs"* (ORLEAN, 1992, pg.130). Ces définitions *"quelque peu énigmatiques pour les économistes"* (ORLEAN, 2004) traduisent la complexité du "phénomène monnaie" et en même temps la difficulté de réduire en une idée simple un phénomène social.

En d'autres termes, la monnaie permet un mode d'organisation particulier (CAILLE, 1987) et nous étudions l'évolution du mode d'organisation de la société de Phongsaly. Dès lors, notre concept de monnaie devra cerner l'importance de la monnaie dans cette évolution sans oublier le caractère polymonétaire de notre espace. L'objectif de ce travail conceptuel ne repose cependant pas sur une analyse exhaustive de toutes les dimensions de la monnaie. Il semble difficile de définir l'ensemble d'un phénomène social et la définition doit satisfaire un point de vue. Ainsi, nous nous concentrerons sur les dimensions centrales pour répondre à notre questionnement. Nous définirons la monnaie à partir des dimensions qui permettent de comprendre l'influence de la dynamique monétaire sur le développement des échanges.

Cinq dimensions nous semblent importantes pour distinguer l'importance des monnaies dans le processus étudié à Phongsaly. La monnaie et le pouvoir (le pouvoir impose la monnaie), la monnaie joue un rôle libérateur, la monnaie assure la loyauté des individus et garantit leurs droits sur la société, la monnaie homogénéise la valeur et la monnaie représente la richesse.

Deux remarques liminaires s'imposent avant d'aborder l'analyse des différentes dimensions d'un concept de monnaie adapté à saisir les enjeux de notre problématique. Premièrement, nous conservons la nomenclature habituelle et le vocable fonction de la monnaie désigne toujours l'une des fonctions canoniques. En général les dimensions incluent les fonctions.

Deuxièmement, pour cerner le concept de monnaie nous n'hésiterons pas à mobiliser, s'ils permettent de démontrer notre propos, des travaux d'anthropologues, d'historiens tout comme les travaux inscrits dans une démarche instrumentale de la monnaie. Les recherches déjà mobilisées (§ 2.1.2.2.2. page 107) montrent qu'utiliser une approche différente ne constitue en rien une incohérence. Kocherlakota (KOCHERLAKOTA, 1998) imagine une économie marchande de troc sans monnaie. Son travail identifie une contrainte que règle la monnaie et nous retenons ce résultat pour les réinterpréter. La monnaie ne remplace pas la mémoire, en revanche elle règle un problème de gestion de la mémoire qui aurait certainement empêché (comme d'autres problèmes) la mise en place d'une société marchande. Son travail d'abstraction révèle un phénomène important et nous intéresse à ce titre.

2.2.2.1 La monnaie et le pouvoir

Selon Jean Cartelier microfonder la monnaie n'est guère raisonnable et elle n'est pas élue par des individus qui tentent de maximiser leur utilité (CARTELIER, 2004). D'autres mécanismes l'imposent de telle sorte qu'il est difficile de s'intéresser à la monnaie sans s'attacher à ces mécanismes. La monnaie est liée à un pouvoir et les individus l'acceptent lorsqu'elle traduit les valeurs de cette instance "supra-individuelle", à laquelle ils adhèrent contraints ou forcés. L'organisation collective exerce une autorité sur les individus et cette dimension transparait plus ou moins directement dans beaucoup de monnaies.

L'Etat ne représente pas obligatoirement l'organisation collective, elle épouse de multiples formes qui donnent aux monnaies une apparence bien différente. Dans les sociétés de production domestique une partie considérable du pouvoir repose sur une organisation communautaire. Les pouvoirs locaux donnent alors sens aux monnaies locales ou aux biens monétaires et elles formalisent les relations des individus au pouvoir, ou les relations interindividuelles sous contrôle du pouvoir (politique, religieux, etc.). Dans ce cas il existe plusieurs types de monnaies : les unes pour les fêtes traditionnelles, les autres pour les actes socialisants, etc. (DE COPPET, 1998). En somme "*...la monnaie ne vaut rien pour elle-même. Elle ne prend son sens que comme symbole de la puissance du clan, comme témoignage de l'importance de la valeur des parents et alliés que l'on a su mobiliser à son profit*" (CAILLE, 1987, pg.148).

En revanche, même si le pouvoir de l'Etat coexiste souvent avec les pouvoirs communautaires, s'il est suffisamment fort, un Etat impose une autorité. Le changement d'autorité s'accompagne bien souvent de changement de support monétaire, que la transition soit lente et progressive ou brutale. Ainsi, le signe de la monnaie, effigie d'un roi, emblème d'un pays, qui symbolise le pouvoir change généralement avec lui.

Le changement peut correspondre à une crise grave, une révolution, une conquête et le nouveau pouvoir essaie d'imposer sa monnaie. L'empire ottoman impose l'Aspre aux zones conquises (YILDIRIM, 2000), la piastre d'Indochine française voit le jour en Asie du Sud-Est sous l'occupation française et les Britanniques créent des monnaies pour leurs colonies (CARTHY (Mc). D.M.P., 1967). Le nouveau pouvoir interdit parfois les anciennes monnaie (CARTHY (Mc). D.M.P., 1967) pour transformer les repères et intégrer le peuple conquis à la nouvelle entité. Dans ce cas, le refus de la monnaie du conquérant correspond souvent au refus des valeurs qu'elle porte et les peuples occupés la rejettent plus ou moins vertement (SERVET, 1998). "*L'usage d'un instrument monétaire s'enracine dans la mémoire du groupe*" (SERVET, 1998, pg.314) et conserver l'instrument traduit un attachement aux valeurs existantes.

Les origines du changement ne proviennent pas toujours des conquêtes, elles correspondent aussi à une évolution de la société. La représentation du collectif de la majorité des acteurs des pays de la zone euro change et ainsi ils acceptent l'euro. Ils reconstruisent un espace de socialisation en intégrant la dimension européenne (SERVET, 2002) et un de ces symboles.

Nous avons opposé les différents niveaux de pouvoir, communautaire, de l'Etat voire régional (Europe) or l'opposition n'est pas toujours aussi franche. Les pouvoirs ne sont parfois pas antagonistes et ils peuvent se chevaucher sur de longues périodes, et avec eux leurs monnaies. Testart traduit clairement cette idée et cela justifie selon lui l'intérêt des différentes sciences pour la monnaie (TESTART, 2002). L'attention des anthropologues se porte sur la dimension communautaire et les antiquistes s'intéressent aux Royaumes, aux empires, etc.. Les niveaux de pouvoirs sont différents, mais la monnaie leur est toujours inféodée et avec le pouvoir les acteurs reconnaissent cette représentation commune, la monnaie.

L'Etat est souvent une des formes les plus abouties du pouvoir et l'échelle nationale révèle particulièrement bien les liens entre la monnaie, le pouvoir qui l'institue et les individus subordonnés au pouvoir "*la monnaie nationale est un instrument d'homogénéisation de la société par l'Etat*" (LANTZ, 1985, pg.103).

Une fois acceptée, reconnue, la monnaie offre une norme commune et elle assure la mise en "relation" de tous les acteurs, même s'ils ne disposaient d'aucune norme commune auparavant. L'unité de compte figure parmi ces normes et avec le kip par exemple, tous les laos adoptent et se représentent la valeur des biens selon la même échelle. Cette mise en relation construit un réseau, pour échanger des biens, aux dimensions de l'état voire plus si la monnaie est convertible. Il existe donc une coïncidence entre l'espace politique et l'espace monétaire. Ce dernier ne se définit pas en fonction des "zones monétaires optimales" de Mundell (ORLEAN, 2004), mais en fonction d'une zone d'influence politique. Si un acteur adhère (de gré ou contraint) aux valeurs que porte l'entité, il accepte sa monnaie et ainsi il possède le médium qui organise ses relations avec sa société. Le pouvoir libérateur de la monnaie figure parmi les dimensions qui permettent au médium d'organiser une société.

2.2.2.2 La monnaie libère

Contrairement à la première dimension, le pouvoir libérateur de la monnaie ne dépend pas directement d'un pouvoir ni de notions territoriales. Cette dimension se retrouve selon notre approche dans toutes les monnaies, mais son expression change beaucoup d'un instrument à l'autre. Cependant, le principe reste le même, une monnaie va libérer des dettes, qu'elles soient envers l'au-delà, ou entre producteurs échangistes. Dès lors les questions suivantes se posent, le pouvoir libérateur s'opère-t-il différemment selon les monnaies ? Pourquoi certaines formes de pouvoir libérateur permettent-elles la transaction marchande ?

Le bétail sacrifié est souvent présenté comme l'une des premières formes de monnaie, il libère les humains des dettes de vie. Nous pouvons cependant nous demander si le sacrifice libère de la dette de vie progressivement et par tranche, ou au contraire, s'il entretient la relation de dépendance avec l'éternel. Pour de multiples

raisons, il semblerait que le sacrifice joue réellement un rôle libérateur et les acteurs s'acquittent régulièrement de leurs dettes avec l'au-delà. Le sacrifice animal libère d'une échéance de la dette, même si d'autres échéances se présentent à l'avenir. Les relations des vivants avec leurs dettes changent beaucoup d'une culture à l'autre, mais le principe global repose sur un paiement ritualisé. C. Malamoud dans son travail sur l'Inde Védique (MALAMOUD, 1998) décrit un type de dette et des situations semblables se retrouvent au nord Laos. Nous ne prétendons pas décrire un phénomène ethnologique ou anthropologique, mais nous notons les récurrences suivantes. De nombreuses communautés rurales attribuent les problèmes sanitaires (humains, animaux), les mauvaises récoltes, etc., à la colère d'une force mystique. Préventivement ou lorsqu'un de tels événements surviennent, les humains doivent payer leurs dettes envers cette force. Le sang versé l'éteint ou achète un service pour attirer sur les vivants les bonnes-grâces du Céleste. Ces sacrifices libèrent les humains et selon les exigences des forces, les actes cérémoniels (payer la dette) se répètent plus ou moins souvent.

La monnaie bétail (bien monétaire) dispose d'un pouvoir libérateur circonscrit à des échanges socialisants parfois bien éloignés des échanges de marchandises. Dans une société, où le rapport marchand domine, l'échange monétaire clôt généralement une relation d'échange. Elle éteint la dette que le transfert d'un bien entraîne (BICHOT, 1984). Tout comme pour une relation de troc, la relation monétaire clôt l'échange et les termes de l'accord respectés les protagonistes sont libérés de toutes obligations de l'une envers l'autre.

Aux vues de l'échangiste A, l'échangiste B dispose librement du bien nouvellement acquis et ayant appartenu à A. De son côté, l'échangiste A jouit librement de la monnaie nouvellement appropriée. Clôturer l'échange, dégage A et B de toutes obligations mutuelles et comme pour le troc, cela distingue nettement le don de l'échange monétaire. Cela n'exclut cependant pas de nouvelles relations d'échanges entre A et B par la suite, mais ces nouvelles transactions seront indépendantes de la première. Les fruits vendus par A à B à un prix déterminé à t constituent une relation d'échange clôturé par le paiement et la livraison des fruits. La vente d'autres fruits par A à B à $t+n$, n'a aucun lien direct avec la vente à t , ces deux relations sont indépendantes. La fonction d'intermédiaire d'échange entre partiellement en compte ici. En effet, l'intermédiaire d'échange passe de A à B pour permettre à une marchandise de passer

de B à A et en circulant il éteint la "dette" que crée la circulation du bien. La monnaie libère A de sa "dette" envers B.

Pouvoir libérateur et transaction marchande. Le pouvoir libérateur de la monnaie, appliqué à la relation marchande, transforme radicalement les relations d'échanges de biens.

Réduits dans une société de production domestique les échanges de marchandises s'inscrivent souvent dans un cadre de relations personnelles au sein de la communauté. Ils créent des liens de subordination parfois difficiles à rompre et l'échange de biens unit les acteurs par des relations personnelles. Relations proches du don contre don (§ 2.1.1.1. cf. page 95).

Appliqué à la relation marchande, le pouvoir libérateur offre aux individus la possibilité de sortir de ce cadre de relations personnelles. Ils peuvent alors échanger des marchandises avec des inconnus dans l'unique but de transférer ces marchandises. Il permet aux producteurs échangistes de ne pas s'engager les uns par rapport aux autres (ANSPACH, 1998) et la transaction terminée les individus sont quittes de toutes obligations⁴³. Dès lors accepter une monnaie dont le pouvoir libérateur "s'applique" aux marchandises dégage de toutes nouvelles obligations. Ainsi transférer la marchandise peut constituer l'unique objet de la relation d'échange et pour tous les acteurs ayant accès à la monnaie, la marchandise devient le seul objet de la transaction. Les échanges ne dépendent plus des relations personnelles et le réseau s'étend à tous les agents qui reconnaissent cette monnaie, ou un de ces équivalents. Plus l'espace de validité de la monnaie est grand, plus les possibilités d'échanges potentiels augmentent.

Le pouvoir libérateur des monnaies ne s'applique pas à tous les types d'échanges, le bétail (bien monétaire) et le dollar ne libère pas des mêmes actes. Néanmoins, déclinées sous différentes formes elles possèdent ce pouvoir. Les anthropologues en font de nombreuses présentations pour des actes valides à l'intérieur d'un groupe d'acteurs, d'une communauté et relativement biens définis. Appliquée à l'échange de marchandises cette dimension de la monnaie annule les "dettes" que crée le transfert de

⁴³ Libérer des obligations est l'une des trois conditions de la relation marchande idéale (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b).

marchandises et il devient alors un acte indépendant des relations sociales. L'échange de bien est donc une opération autonome et le bien transféré devient le but de la transaction entre des acteurs anonymes. Ce pouvoir libérateur de la monnaie (appliqué à la relation marchande) autorise une mode d'organisation dans lequel des marchandises circulent à grande échelle entre des individus.

2.2.2.3 Monnaie, loyauté, droit

Le pouvoir libérateur de la monnaie dégage les individus des "dettes" que créent le transfert. Ainsi libérés de certaines relations sociales, les acteurs peuvent privilégier l'objet à travers la transaction. L'échange s'inscrit alors dans un cadre de relations impersonnelles à l'intérieur desquelles les acteurs s'ignorent éventuellement. Cependant, l'échange avec des inconnus comporte des risques et les acteurs doivent s'assurer qu'en livrant leurs biens à une entité anonyme ils peuvent se procurer en retour les biens nécessaires. Un lien robuste doit alors garantir des relations durables entre un individu et l'entité anonyme, "les autres", et les dimensions de la monnaie interviennent également à ce niveau. Deux principes semblent occuper une place centrale pour garantir "ces liens" : la loyauté et le droit sur la production des autres. Cette présentation ne semble s'attacher qu'à la relation marchande. Or, et nous ne l'oublions pas, le phénomène "monnaie" dépasse largement ce cadre. En revanche, que l'échange soit socialisant ou marchand, les mécanismes de loyauté et le droit se ressemblent beaucoup. Ainsi, pour illustrer ces rôles de la monnaie, dans la mesure où nous nous intéressons au développement des échanges marchands, nous retenons surtout l'exemple de ces dimensions appliquées à l'échange de biens.

2.2.2.3.1 La loyauté

En l'absence d'un moyen d'échanges adapté, au sein d'une communauté, le souvenir des individus et les relations personnelles obligent les acteurs à respecter leurs engagements. Les manquements à ces derniers se traduisent différemment selon les cultures, cependant généralement les individus restituent la contre-partie de ce qu'ils ont reçu. Pour les sociétés de production domestique, l'échange de marchandises ne

constitue pas une activité essentielle et ce mode de fonctionnement (mémoire des transactions à l'intérieur de relation personnelle) est adapté aux besoins d'échanges.

Dans une société marchande le rapport s'établit entre l'individu et la société et il devient impersonnel. Dès lors, pour prétendre aux biens produits par d'autres, un moyen doit permettre aux individus de prouver qu'ils ont déjà fourni des biens à la société.

Quel système peut-on imaginer pour prouver l'adhésion d'un producteur aux normes de la société id est : il a produit pour celle-ci ? Dans la continuité d'un des modes de fonctionnement des communautés, peut-on étendre la mémoire des individus pour développer les échanges de biens ?

Théoriquement l'exercice est tenté et une mémoire infinie (IWAI, 1996) permettrait de veiller à l'équilibrer des comptes entre les acteurs et la société. La mémoire devrait enregistrer toutes les transactions "*memory is defined as knowledge on the part of an agent of the full histories of all agents with whom he has had direct or indirect contact in the past*" (KOCHERLAKOTA, 1998, pg.232). De telle sorte les mêmes auteurs assimilent monnaie et mémoire "*I conclude that the role of money is to serve as (typically imperfect) form of memory*" (KOCHERLAKOTA, 1998, pg.233). Ostroy et Starr, à certains égards, partagent cette analyse, qu'ils traduisent par le concept de "*Record-keeping device*" (OSTROY, 1990). Cette association entre monnaie et mémoire ne satisfait pas totalement. D'une part la mémoire infinie n'existe pas encore et d'autre par la monnaie n'enregistre rien. Au contraire, sans rien enregistrer, sans aucune mémoire, elle atteste l'adhésion de son possesseur au système. Tout possesseur de monnaie a déjà produit, ou va produire, et la société peut lui offrir sa production. La monnaie prouve "*la loyauté des individus dans les relations avec autrui en se substituant à une impossible mémoire des transactions passées*" (CARTELIER, 2001, pg.429). Cette loyauté, certifiée par la monnaie, offre par la suite à un quelconque détenteur de monnaie, totalement anonyme, un droit sur la production de la société pour échanger avec elle.

2.2.2.3.2 Le droit

A.Orléan reprend largement l'idée du droit sur la production des autres que porte la monnaie. "*La détention de monnaie confère à son propriétaire un droit indifférencié sur la société dans son ensemble. Ce droit l'autorise à acquérir les marchandises de tous les producteurs... Posséder de la monnaie signifie détenir une créance sur la société toute entière puisque tout argent n'est qu'une assignation sur la société*"(ORLEAN, 1998, pg.364), ou encore "*posséder de l'argent c'est posséder un droit sur la société*" (ORLEAN, 1992, pg.86). Sous certaines conditions, le droit qu'offre la monnaie à son détenteur lui garantit la possibilité d'acquérir les biens produits par la société. En effet, dans un système fondé sur l'échange de biens, la survie des uns dépend de l'activité des autres et des relations durables doivent donc unir les acteurs." ... *dans les pays développés, chacun dépend étroitement d'autrui : comment manger sans recourir aux services de nombreux agents inconnus par ailleurs*" (BICHOT, 1984, pg.17).

La survie de l'individu dépend du droit reconnu par la société et s'il ne l'estime pas suffisamment robuste il n'échangera pas avec la société. L'échange sera jugé risqué dans la mesure où il ignore si la contre partie des biens fournis à la société lui permettra d'assurer sa survie. Sans ce droit reconnu le producteur préfère consommer sa production car l'autarcie reste plus sûre.

Le droit qu'offre la monnaie assure une sécurité indispensable à l'échange de marchandises. Il contourne l'obligation d'autoproduire l'ensemble des biens indispensables à la survie des individus. Une monnaie qui porte le droit sécurise l'approvisionnement de biens indispensables par l'échange et permet la désynchronisation.

Par ailleurs, la monnaie simplifie l'organisation des échanges et nul n'est besoin d'une instance définissant les droits de chacun. Le droit se traduit en budget et comme les individus adhèrent généralement à un système de valeurs morales, le désir est auto-contraint par le budget (BICHOT, 1984). Si l'individu ne s'auto-contraint pas, il vole, il pille et la société le condamne. Au sein d'une société, les flux entre acteurs sont ainsi régulés et, sans trop de tension⁴⁴, l'auto-limitation participe à la mise en place d'un système où l'objet occupe une place centrale.

⁴⁴ Dans un système où l'objectif premier de l'échange repose sur le transfert de biens et où les relations personnelles entre les individus occupent une place subalterne, le désir de posséder peut

La monnaie porte cette dimension (droit), mais elle change de nature selon les domaines d'application. Dans une société de production domestique le droit d'un bien monétaire par exemple s'appliquera aux échanges avec l'au-delà. Lors d'une maladie par exemple, tout possesseur de buffle pourra acheter le service religieux destiné à guérir.

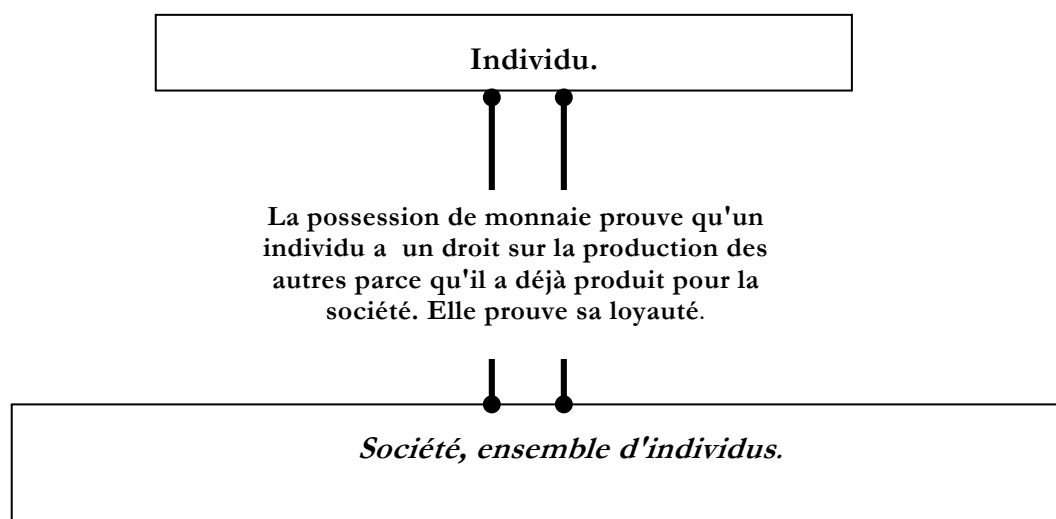


Schéma n° 10 : Droit et loyauté unissent individu et société

se faire au déni du droit des autres. En effet, le sort d'inconnus importe peu et assouvir un désir d'objet peut entraîner des formes de dérives (vol, vendetta, etc.). La réciprocité négative par exemple (SAHLINS, 1976). Une autorité supérieure peut imposer des règles à respecter, mais les contrevenants sont nombreux si les acteurs n'adhèrent pas aux règles. Les acteurs ayant intégrés des normes participent volontairement au système et les résultats sont meilleurs que dans un environnement où la contrainte impose le respect. La monnaie, à l'intérieur d'un cadre de représentations : propriété individuelle, etc., constitue un excellent moyen pour autocontraindre la consommation au niveau du droit.

Cette double dimension de la monnaie, loyauté et droit, appliquée aux transactions des biens, sécurise les relations d'échanges au sein d'une société. Posséder une monnaie, prouve les services rendus (production) par son possesseur (individu λ) à la société (la loyauté). En retour, elle lui offre un droit sur la production de la société. Ce droit garantit à λ , l'accès aux marchandises produites par la société et nécessaires à sa survie. Ainsi, la monnaie constitue un lien stable entre des inconnus, elle offre des garanties et ainsi elle permet des transferts de biens. En d'autres termes, la société dépend de la production des individus, la monnaie atteste de leur loyauté et les individus dépendent des biens disponibles dans la société. S'ils sont loyaux, ils accèdent aux biens grâce à leurs droits (monnaie). À un premier degré, la monnaie sécurise un type de liens entre individu et société. En revanche, à un second degré, rien ne protège contre l'absence de monnaie et cela introduit une autre source d'insécurité : l'insécurité marchande.

Quoi qu'il en soit, le premier degré encourage les échanges dans la mesure où le niveau du droit dépend du niveau de production et du transfert d'objets. Dès lors, pour comparer la valeur d'une production individuelle à la valeur de la production des autres la monnaie endosse un nouvel attribut. Elle homogénéise la valeur des biens différents.

2.2.2.4 La monnaie permet d'homogénéiser la valeur

L'analyse des déterminants du troc révèle clairement les problèmes posés par l'absence d'un moyen commun de représentation de la valeur. Servet (1984) reprend un exemple connu pour illustrer ce problème. Comment peut-on additionner des pommes et poires, peut-on les comparer ? En tant que tel, cela semble difficile : pomme + poire = ? En revanche additionner des fruits, des kilogrammes de fruits, des kilojoules, etc. ne pose plus de problème. Le fruit, le kilogramme, les calories, homogénéisent la représentation d'éléments hétérogènes. L'unité de masse permet de comparer des kilogrammes de plume et des kilogrammes de plomb et tout acteur ayant intégré cette norme comprend la signification d'une telle comparaison. Au même titre, la monnaie homogénéise la valeur de certaines activités et nous démontrerons l'importance de cette dimension à travers l'exemple d'une société de production domestique et d'une société de production marchande.

Les sociétés de production domestique. Dans une même société de production domestique les acteurs s'affairent globalement autour d'activités de productions semblables. Grâce à son vécu de chaque production un acteur estime la valeur de la production des autres. Ce vécu, la pénibilité du travail, le temps de travail, mais aussi le prestige de la production, etc., permettent d'établir des normes de comparaison entre les biens ou les actes au sein d'une communauté. Si tous les acteurs d'une société produisent des pommes et des poires, par exemple, ils comprennent tous, par rapport à leurs normes, la valeur de ces fruits. Sur ces bases, ils comparent la valeur des fruits, les additionnent et les échangent éventuellement.

Exemple : la perception commune de la pénibilité du travail sert de base pour comparer deux pommes et six navets. Si les acteurs en présence ne disposent pas d'un vécu commun, des mêmes perceptions, sur quelles bases vont-ils comparer ?

Grâce à un bien, ou un bien monétaire commun, ils comparent pour donner un sens à la valeur des productions différentes.

Cependant, dans une société de production domestique l'échange de biens représente une activité accessoire et tous les acteurs produisent plus ou moins les mêmes biens (autarcie). Dès lors le pouvoir homogénéisateur de la monnaie ne s'applique pas toujours aux biens et il permet souvent de comparer des actes plus socialisants que marchands. Par exemple des actes jugés délictueux et sanctionnables, que tout le monde ne commet pas, sont codifiés, évalués en un bien commun à la société. Le bétail en cas d'adultère pour les Gouro de Côte d'Ivoire (MEILLASSOUX, 1970). Les Gouro disposaient tous d'une représentation de la valeur du bétail et, à partir de cette représentation, ils comprenaient la valeur d'un acte abstrait. Ce point de comparaison constitue un langage pour reprendre la métaphore d'Aglietta-Orléan (1982) et il devient un repère qui organise la gestion de certains délits. Le fautif achète le pardon de la société grâce à un élément qui compare l'adultère à d'autres actes sociaux. Le bétail homogénéise la valeur d'actes très différents et alors ils deviennent comparables.

Société où le rapport marchand domine. Le phénomène d'homogénéisation prend une substance particulière dans une société où, en raison de la division sociale du travail, les acteurs ignorent tout de la production des autres. Cependant, même si le mode de productions de chaque acteurs est inconnu des autres, ils sont obligés d'échanger et la comparaison est nécessaire pour échanger (DOS SANTOS FERREIRA, 2004). Sur quelles bases compare-t-on des biens très différents ? Comment des éléments aussi différents qu'un service de loisir, un kilogramme de viande, un hamster, un excès de vitesse sanctionné, le travail d'un chercheur, un livre, une bague, etc., se comparent-ils ? A priori la comparaison semble difficile dans la mesure où les unités changent : le kg pour la viande, la consultation pour le médecin, l'animal pour le hamster, la publication pour le chercheur, etc.. De plus, même communes certaines unités ne permettent pas de comparer la valeur. Sous quelles conditions, un kilogramme de viande équivaut-il à un kilogramme de pomme ?

La monnaie homogénéise les valeurs de ces activités très différentes, elle permet de comparer le travail du médecin en termes de kg de viandes. X consultations donnent un droit à y kilogrammes de viande et vice-versa. Un excès de vitesse de 40 kilomètres heures équivaut à un pouvoir d'achat que les acteurs se représentent clairement. La consommation dont prive l'amende est concrète.

La monnaie offre une lecture de l'activité des individus au sein d'une société : "*La monnaie est à concevoir comme le mode objectif des relations entre individus*" (CARTELIER, 1985, pg.76). La monnaie objective la valeur et elle permet à tout acteur d'identifier, grâce à sa production, le niveau de son droit sur la production des autres. Sans elle l'inconnu serait total, comment pourrait-on se nourrir avec un droit qui n'offre aucune base objective de comparaison ? L'absence de lisibilité dissuaderait certainement la division sociale du travail à l'origine des échanges. La monnaie donne une signification aux actes (WEBER, 1995) qu'elle homogénéise et elle permet de les comparer pour échanger. Lors de crises (§ 2.1.2.2.2. page 112) la monnaie comme intermédiaire d'échange est parfois abandonnée au profit du troc, mais elle conserve son rôle homogénéisateur que l'unité de compte quantifie.

L'unité de compte permet de mesurer la valeur homogène et grâce à la norme mesurable acceptée de tous, une quantité d'actes médicaux donne droit à une quantité d'excès de vitesse. Ce recours à la numération, fondamentale pour l'organisation marchande, permet de contrôler la production et l'appropriation des biens (BICHOT, 1984). En effet *"il est inconcevable qu'une économie couvrant un grand nombre d'échangistes et d'objets à échanger puisse exister sans unité de compte généralement acceptée de tous"* (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.126). La monnaie apparaît comme une réalité sociale quantitative (CARTELIER, 1996) et elle constitue un *"lien social quantitatif"* (page 46).

Dans les sociétés de production domestique, par lesquelles nous avons abordé ce paragraphe, nous retrouvons également le même principe de "quantification". Les biens monétaires sont des unités de valeurs facilement numérables, animaux, dents, coquillages, etc. (GRIERSON, 1977) et ils rendent intelligibles la correspondance entre des quantités d'actes.

2.2.2.5 La richesse

La reconnaissance d'un droit sur la production des autres, véhiculée par la monnaie, offre à tout détenteur de monnaie une forme de richesse. Est richesse, tout élément considère comme telle (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b) et le désir partagé de richesse conduit à rechercher celle-ci. Dès lors désirer la richesse motive des actes sociaux et la détenir offre un accès, sans délai ou plutôt dans la limite d'un délai à des actes.

Ce désir de richesses s'applique aux échanges socialisants tout comme aux échanges de biens. Exemple : pour des actes avec l'au-delà, l'animal peut représenter la richesse. Disponible en temps voulu il permet le sacrifice et ainsi il représente la richesse par rapport à cet acte.

Le même processus s'applique aux échanges marchands. Si la monnaie permet l'échange nécessaire, elle représente la richesse dans la mesure où elle garantit l'approvisionnement en biens alimentaires au moment opportun. Biens alimentaires que les acteurs produisaient dans le cadre de l'autarcie. La séparation marchande introduit donc des formes d'insécurité dont la richesse protège à deux niveaux.

D'une part, tous les acteurs, ou presque, recherchent la richesse et elle permet d'accéder à tous les biens. La richesse est une "chose multifonctionnelle, puisque, par définition de l'incertitude marchande, elle doit satisfaire une multitude indéterminée de besoins, en l'occurrence tous les besoins que son possesseur jugera nécessaire en fonction des circonstances variables qui se présenteront" (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg. 66).

D'autre part, le rapport marchand place l'échange de biens au centre des relations sociales et il isole l'individu des liens traditionnels. Il gomme les relations claniques, communautaires, les formes de solidarité qui protégeaient auparavant les individus. La richesse "pallie" ces formes de solidarité, elle assure, en dehors de ces formes de socialisation, la possibilité de satisfaire les besoins, elle offre la sécurité recherchée. "Le besoin de séparation de la relation marchande entraîne un besoin de protection et la richesse offre cette protection. Dans une société marchande, les individus sont isolés et loin des formes de solidarités traditionnelles où l'entraide existe, et la monnaie assure cette sécurité...". (ORLEAN, 2004, pg.6). La richesse contourne les risques de la séparation marchande car elle assure des liens à l'intérieur d'un monde opaque et incertain ("le monde opaque" en opposition au système de relations personnelles spécifiques aux sociétés de production domestique). La richesse offre une forme de sécurité à travers des liens "solidarités" qui passent par la relation marchande. À travers les marchés, la richesse offre à son possesseur et uniquement à celui-ci la sécurité alimentaire, les soins de santé, etc..

Dans un environnement où l'échange de marchandises occupe une place centrale la monnaie polarise la richesse. Elle garantit à son possesseur la possibilité d'assurer les transactions qu'il juge nécessaire dans des délais compatibles avec la nature de la transaction. Cette dernière remarque insiste sur deux points : le délai et la nature des transactions.

La richesse dépend de ces deux éléments et elle ne serait pas considérée comme telle s'il n'était pas mobilisable rapidement et à peu de frais. La richesse doit permettre

d'acquérir immédiatement des biens parfois indispensables. Imaginons par exemple un malade ayant besoin de soins. Les soins sont urgents et difficiles à transférer dans le temps, dans ce cas la richesse doit être facilement mobilisable pour permettre les soins au moment voulu.

Un élément insuffisamment liquide, parce qu'il exclurait son possesseur de certains actes, peut-être une richesse mais pas la richesse. Ainsi, la richesse, selon notre point de vue, garantit sans délai, ou plutôt dans un délai approprié, à son possesseur un accès aux actes d'échanges. La richesse doit donc être liquide, mais cette notion de liquidité dépend de la société étudiée. À Phongsaly en 1975 par exemple les besoins de liquidité ne ressemblent pas aux besoins de liquidité de la société française à la même époque. Dans la première société un buffle est suffisamment liquide pour satisfaire les besoins et il constitue la richesse. Il ne joue absolument pas ce rôle dans la seconde.

Quoi qu'il en soit, la liquidité est une condition pour qu'un élément soit la richesse et la monnaie est généralement l'élément le plus liquide. Selon Menger la liquidité serait à l'origine de la genèse de la monnaie. Il imagine une économie de troc où l'intermédiaire d'échange retenu serait le bien le plus liquide (MENGER, 1892). Sans partager cette analyse pour autant, la richesse doit être liquide et parce qu'elle est liquide, la monnaie représente la richesse.

De plus, et nous rejoignons une des fonctions de la monnaie, la richesse doit également permettre de différer la consommation pendant la période appropriée. En conservant la valeur, elle offre la possibilité d'une séparation temporelle et elle permet de satisfaire dans le futur un besoin jugé plus important que les besoins immédiats (le principe de précaution). La réserve de valeur occupe une importance capitale à ce niveau et une mauvaise réserve de valeur sans aucun palliatif ne peut pas être la richesse. Cela traduit l'importance de cette fonction de la monnaie.

Ces deux éléments conjugués, liquidité et réserve de valeur, participent à la dimension de richesse constitutive de la monnaie. La richesse offre la sécurité à son possesseur dans la mesure où elle lui permet d'accéder aux biens disponibles et jugés nécessaires.

2.2.3 SYNTHÈSE ET CONCLUSION SUR LE CONCEPT DE MONNAIE

Résumer et synthétiser en quelques mots cette analyse sur la monnaie nous semble bien difficile et il nous semble préférable de structurer la synthèse en trois parties pour comprendre ce concept.

Tout d'abord la monnaie ne se définit pas par trois fonctions même si elles participent activement au phénomène monnaie.

La monnaie est un fait social et comme tout phénomène social elle présente de nombreuses facettes. L'importance de ces facettes évolue et elle dépend du contexte dans lequel l'analyse se situe. La monnaie ne joue pas le même rôle dans une société de production domestique et dans une société marchande. Ces différents modes d'organisation expliquent la présence de monnaies aussi différentes qu'un coquillage et un euro. Une monnaie prend corps dans un contexte historique et culturel situé et "*à tout social différent monnaie différente*" (ORLEAN, 2002, pg.333). Dès lors, face aux différents types de monnaies, aux différents types de contextes dans lesquels des relations monétaires ont lieu, aux différents types d'échanges qu'elles permettent, mais aussi face à l'implication de la monnaie tant au niveau individuel que sociétal, il est important d'aborder ce concept par rapport à des thèmes.

2.2.3.1 La monnaie, les autres moyens d'échanges et le type d'échange

Nous avons classé les actes d'échanges⁴⁵ en deux types : les échanges marchands et les échanges socialisants. Ces derniers permettent avant tout de construire des relations sociales même si des biens circulent à travers eux.

La monnaie intervient pour les deux types d'échanges contrairement aux autres modes d'échanges comme le don ou le troc. Pour les actes socialisants la monnaie et le don sont complémentaires en revanche pour les échanges de biens c'est la monnaie et le troc qui le sont.

⁴⁵ Echange signifie en général échange de biens. A ce niveau et uniquement à ce niveau, échange regroupe les transactions de biens et les échanges socialisants ou actes socialisants.

Echanges socialisants	Echanges de biens
Monnaies	
<p><i>Pour les échanges socialisants les monnaies prennent la forme de biens monétaires, d'anciennes monnaies d'Etat, voire de monnaies d'Etat. Elles sanctionnent des actes qui permettent de construire des relations sociales et qui marquent l'appartenance à un groupe. Elles portent les valeurs nécessaires pour organiser ce type de relations, elles les codifient et ainsi codifiés les actes possèdent la même signification pour les acteurs qui partagent des valeurs communes.</i></p> <p><i>Ce type d'échange ne s'oppose pas aux échanges de biens et dans certains cas ils les influencent indirectement. En effet, les structures sociales qu'ils permettent assurent parfois des liens de solidarités nécessaires aux acteurs pour affronter l'insécurité marchande.</i></p>	<p><i>Le développement de ce type d'échange se trouve au cœur de ce travail de recherche. Une monnaie dont les dimensions s'appliquent aux transactions marchandes permet leur développement. Ce type de monnaie organise la société par rapport aux échanges de biens et, d'accessoires, ils peuvent devenir essentiels. Les dimensions de cette monnaie s'appliquent aux transactions de biens. Elle homogénéise la valeur des biens qu'elle quantifie en même temps et ainsi les objets deviennent comparables. Son pouvoir libérateur dégage des "dettes" liées aux transferts de biens et le bien devient alors l'objet de l'échange. Entre un individu et sa société cette monnaie permet de construire un lien durable autour de l'échange de biens.</i></p>
<p style="text-align: center;">Don</p> <p><i>Le don permet de construire des liens sociaux entre les acteurs. Sa première vocation n'est pas l'échange de marchandises. Au contraire, le bien est un support pour construire les relations. Rompre les relations de don entraîne une rupture des relations sociales.</i></p>	<p style="text-align: center;">Troc</p> <p><i>Le troc assure des échanges de biens entre deux acteurs. Il joue la fonction d'intermédiaire d'échange de la monnaie. Le troc n'est pas autonome. Pour comparer la valeur des biens lors du transfert réciproque de biens, les échangistes ont recours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Soit à la référence monétaire.</i> • <i>Soit à des normes d'équivalences entre biens définis localement.</i> • <i>Soit à la négociation.</i>

Schéma n° 11 : Le don, le troc, la monnaie et les différents types d'échanges

2.2.3.2 La monnaie un fait social, la monnaie appropriable par les individus

La présentation ci-dessous traite de la monnaie comme un fait social qui dépasse l'organisation marchande et en même temps comme un fait individuel à travers l'exemple de l'organisation marchande. Notre recherche portant sur la mise en place de cette forme d'organisation et nous étudierons la monnaie dans ce cadre.

La monnaie, un médium de reproduction sociale, joue un rôle organisationnel. Elle réconcilie logique individuelle et organisation sociale parce qu'elle articule trois niveaux très différents.

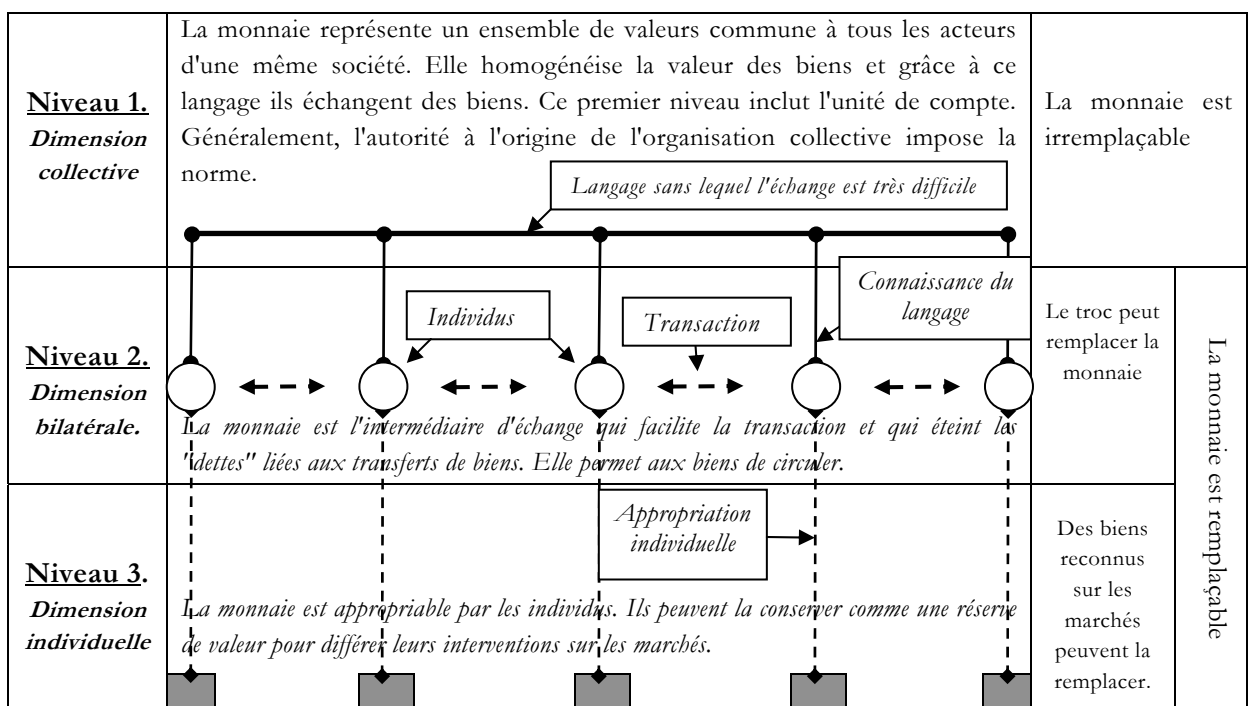


Schéma n° 12 : Les différents niveaux où intervient une monnaie

La monnaie, parce qu'elle met en relation ces trois niveaux dont l'importance est très inégale, permet aux biens de circuler entre les acteurs.

Le premier niveau. Le premier niveau dépasse largement la dimension individuelle. Une entité supérieure aux individus impose un ensemble de valeurs sans lesquelles ils ne se comprendraient pas pour échanger. Cette compréhension commune constitue le

langage dont parle André Orléan⁴⁶ à partir duquel la valeur des biens s'homogénéise. L'unité de compte, inscrite dans ce premier niveau, permet de quantifier la valeur homogène et ainsi les acteurs comparent la valeur relative de leurs productions, comparaison nécessaire à l'échange.

La confiance se situe également dans le domaine des représentations collectives. Parce qu'ils croient au droit que leur donne la monnaie sur la production des autres, les individus mettent leurs productions à disposition de la société. Par ailleurs, ce droit est valide parce qu'en même temps la monnaie prouve la loyauté de son possesseur et ainsi il peut donc disposer du droit.

Selon nous, parce qu'il permet d'organiser ou de réorganiser les structures internes de la société, le premier niveau est le plus important des trois et rien ne remplace la monnaie. Ainsi, l'organisation marchande a besoin d'une monnaie adaptée pour permettre la circulation de biens sur des bases durables.

Le deuxième niveau. Une fois qu'ils possèdent les mêmes valeurs, que porte la monnaie, les individus peuvent engager des transactions bilatérales. D'acteur en acteur des biens circulent et, pour permettre ce flux, la monnaie circule en "sens inverse".

Les biens se déplacent à l'intérieur du second niveau et les auteurs classiques et néoclassiques l'ont souvent retenu pour étudier la monnaie. La monnaie joue un rôle d'intermédiaire d'échange au sein d'une relation bilatérale et, si elle ne joue pas ce rôle, le troc la remplace éventuellement.

Le troisième niveau. Le dernier niveau se détache des relations entre individus. Il s'inscrit dans l'espace privé et il existe précisément parce que la monnaie est appropriable. Cependant, ce niveau n'est absolument pas autonome. Il dépend du second niveau qui dépendait déjà du premier. En effet, l'appropriation de la monnaie ne présente aucun intérêt si elle ne permet pas de réintervenir sur les marchés dans le futur.

Présentées au sein de la dimension de richesse, la fonction de réserve de valeur et la notion de liquidité d'une monnaie jouent ici un rôle particulier. Une monnaie est la richesse parce qu'elle réconcilie, grâce à la liquidité, le troisième niveau, la réserve de valeur, et le deuxième niveau, la circulation sur les marchés. La liquidité est le passage d'un niveau à l'autre à l'intérieur d'un espace temps approprié.

⁴⁶ (ORLEAN, 1991)

Tout comme pour le deuxième niveau, il existe des alternatives à la monnaie et un bien reconnu sur les marchés peut la remplacer. Un buffle, parce qu'il est reconnu sur les marchés peut se retrouver dans le troisième niveau, approprié comme une réserve de valeur par un individu.

2.2.3.3 Conséquences

Quatre conséquences majeurs se dégagent de cette aptitude à relier en un tout cohérent des niveaux très différents.

- La monnaie assure deux formes de cohérences dont la conjonction permet des échanges durables. La première, verticale, se trouve entre : la société comme un tout (niveau 1) et les individus qui transactent (niveau 2) ; entre ces derniers et l'individu dans l'espace privé (niveau 3). La deuxième, horizontale, permet aux marchandises et à la monnaie (intermédiaire d'échange) de circuler entre les individus.

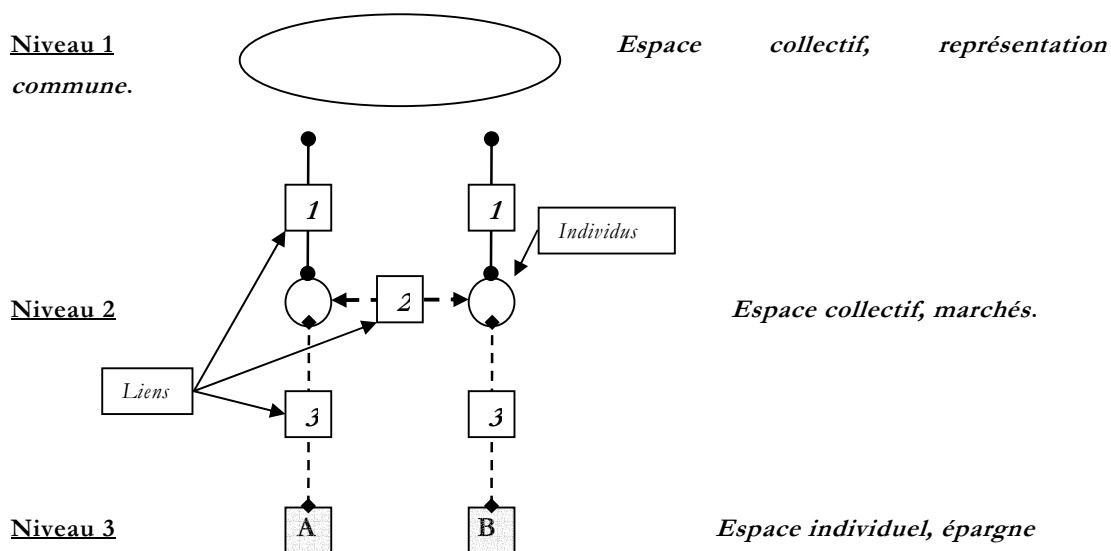


Schéma n° 13 : La complémentarité entre les différents niveaux

L'idée que tous les acteurs partagent certaines normes de la société à travers la monnaie se retrouve dans les liens 1. Ils relient les individus à l'entité sociale et ainsi la constitution des liens 2 est possible, les marchés. Les liens 2 associés aux liens 3 permettent de différer la consommation.

Cet ensemble de liens explique qu'une monnaie, parce qu'elle est valide dans l'espace collectif, soit reconnue en A et puisse passer de A à B. En d'autres termes les acteurs s'approprient la monnaie (symbole A et B), parce qu'elle possède une valeur sociale. Dès lors, les pratiques monétaires dépendent de la dimension collective et de la possibilité de passer du niveau collectif au niveau individuel. En effet, parce qu'elle a une signification sociale, la monnaie permet des pratiques individuelles parfois multiples. Par exemple, nous pensons que le "marquage" (ZELIZER, 2005) est possible parce que la monnaie possède également une signification commune. Dès lors, les individus lui attachent une signification individuelle, parce qu'ils peuvent la remobiliser dans l'espace collectif et, ils peuvent la remobiliser, parce qu'elle représente la même chose pour tous.

- Le premier niveau de la monnaie est indispensable à un mode d'organisation, même si une monnaie peut en remplacer une autre. En revanche, pour les niveaux deux et trois, des phénomènes de concurrence peuvent intervenir entre monnaies, ou bien entre une monnaie et un autre moyen d'échanges ou encore entre une monnaie et une autre réserve de valeur.

Ces phénomènes de concurrence se trouvent peut-être à l'origine de la théorie des coûts de transaction. Les auteurs observaient ce type de concurrence et, oubliant le premier niveau, ils ont étendu cette théorie à toute la monnaie même si la concurrence ne s'applique qu'à une partie de la monnaie. De plus, les phénomènes de concurrence ne sont pas homogènes et ils sont moins évidents au deuxième niveau. Ce dernier s'inscrit dans la relation entre deux acteurs et, individuellement, ils ne choisissent pas obligatoirement l'intermédiaire d'échange. Ils adoptent la monnaie retenue pour un type d'échange. Pour acheter un journal par exemple nous ne choisissons pas l'intermédiaire d'échange.

Certes, des phénomènes de concurrence entre monnaies peuvent également avoir lieu au premier niveau. Cependant, ils reposent sur des rivalités entre modèles sociaux

et non sur une mise en concurrence de 2 monnaies par des individus à la recherche d'une utilité maximum. En effet, comment mettre en concurrence un ensemble de normes voire une unité de compte ? Ces formes de concurrences entraînent la disparition d'un modèle social et avec lui sa monnaie.

- Les trois fonctions de la monnaie jouent un rôle important et chacune d'elles se retrouve à un niveau particulier. L'unité de compte est une représentation qui dépend d'un ensemble de normes. L'intermédiaire d'échange assure un lien entre deux acteurs et il se trouve dans le domaine du public, comme l'unité de compte. Enfin la troisième tombe dans l'espace privé, elle permet à un individu de différer une action sur les marchés.
- Un bien monétaire comme un buffle par exemple peut organiser des actes socialisants. Il se trouve alors dans la partie gauche du schéma n° 10 page 138. Ce rôle du bien monétaire buffle n'est en rien antagoniste avec le statut de bien que l'animal peut avoir dans l'espace marchand. Imaginons une situation où le buffle serait une meilleure épargne qu'une monnaie d'Etat. Les acteurs épargneraient en buffle. Le buffle serait un bien monétaire et en même temps il remplirait une fonction de réserve de valeur dans un autre espace, l'espace marchand. Le buffle aurait alors une importance pour les deux types d'échanges : socialisants et de biens.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 2

Il n'existe pas de consensus général sur les concepts de troc et de monnaie. Cette absence de concept univoque n'est pas le fruit du hasard et il provient de désaccords théoriques majeurs entre l'approche instrumentale et institutionnelle de la monnaie. A travers une lecture critique de ces travaux nous avons tenté de répondre aux deux questions posées en introduction.

Première question. Est-il possible d'étudier un champ monétaire fractionné sans définir clairement les parties de ce champ ?

La réponse est négative, il nous semble difficile de comprendre la dynamique monétaire sans clairement identifier les éléments du champ monétaire et leurs rôles. Négliger ce travail conceptuel conduit à un amalgame entre des notions différentes qui limite les possibilités d'analyse. Or notre recherche porte précisément sur la compréhension des relations des éléments du champ monétaire, la dynamique.

Le concept de troc communément admis est défini en opposition à la monnaie. La monnaie représente un espace clairement défini, identifiable et à partir duquel le troc prend corps. Cependant ce concept reste un espace hétérogène sans grande unité théorique et l'espace troc rassemble des actes d'échange dont la logique est très différente. Cette définition du troc par défaut traduit, peut-être, les difficultés qu'éprouve la théorie à penser une économie sans monnaie. La monnaie trop présente empêche de concevoir des organisations où elle serait complètement absente, et le troc couvre simplement les espaces que la monnaie, pour de multiples raisons, ne remplit pas.

Le troc. Considéré en tant que tel, le troc est un échange bilatéral. Pour comparer la valeur des biens les acteurs se réfèrent à une norme monétaire, à des grilles d'équivalence spécifique aux communautés où ils négocient. Un échange de biens constitue l'objectif premier du troc et le transfert réciproque de ceux-ci clôt la relation entre les acteurs.

La monnaie. La définition instrumentale de la monnaie n'offre pas de moyens tangibles pour définir une monnaie. Elle définit selon les mêmes termes un objet et une monnaie

d'Etat si ces deux éléments possèdent les trois fonctions. Par ailleurs, elle n'offre pas de réponse pour une monnaie d'Etat qui n'aurait pas les trois fonctions. De plus, il est difficile de déterminer le niveau d'une fonction pour déterminer le seuil à partir duquel elle existe.

Les attributions d'une monnaie dépassent nettement les trois fonctions. La monnaie est un ensemble de règles, un médium de reproduction sociale, une représentation indispensable pour organiser la société. Un buffle ou un coquillage qui permettent un mode de fonctionnement particulier sont des monnaies (des biens monétaires) tout comme une monnaie d'Etat dont les dimensions s'appliquent à la relation marchande. Elle permet alors un mode d'organisation sur des principes marchands. Dès lors identifier une monnaie par ses dimensions permet de comprendre les logiques qu'elle anime et son rôle au sein de la société. En revanche, bien monétaire et monnaie d'Etat sont des monnaies, mais un bien, les cigarettes en Allemagne dans les années 40 par exemple, qui dispose d'attributs monétaires en période de crise, nous semble difficilement qualifiable de monnaie. Les cigarettes étaient un bien avec des attributs monétaires transitoires pour pallier un problème de crise. Ce bien ne procède pas de la même logique organisationnelle.

Deuxième question. La filiation théorique entre troc et monnaie serait-elle possible avec des définitions monosémiques ?

Cette question renvoie au long débat théorique sur la "filiation" entre troc et monnaie. La monnaie naîtrait dans une économie de troc pour contourner les contraintes celui-ci. Or si nous adoptons une définition rigoureuse du troc un ensemble de relations de troc ne forme pas une économie de troc. Dès lors la "filiation" semble difficilement concevable, au contraire les sociétés s'organisent grâce à la monnaie. Ce médium de reproduction sociale ne joue pas le même rôle dans une société de production domestique et dans une société de production marchande. En revanche, pour passer du premier au second stade, une société a besoin d'une monnaie qui permette la relation marchande, ou alors d'une dynamique entre plusieurs monnaies pour permettre cette relation. Cependant, dans la mesure où les échanges, accessoires dans le premier type de société, n'expliquent pas l'apparition d'une monnaie (adaptée à la relation marchande), nous posons la question suivante. Comment s'impose une monnaie ?

DEUXIEME PARTIE

Comment en s'imposant la monnaie nationale a-t-elle permis le développement des échanges de biens ?

3 COMMENT LA MONNAIE NATIONALE A-T-ELLE ÉTÉ IMPOSEE ?



Les définitions issues de réflexions précédentes semblent difficilement proposer un modèle qui convergerait vers une filiation entre troc et monnaie. Elles privilégient au contraire l'approche institutionnelle et "*si la monnaie institue l'économie marchande, elle ne peut en être la conséquence, ce qui renverse la fable néoclassique selon laquelle la montée des coûts de transactions liés au troc aurait conduit à l'invention par les agents eux-mêmes de la monnaie*" (BOYER, 2004, pg. 27). Cependant, même si les coûts de transactions n'expliquent pas la genèse de la monnaie rien n'interdit de penser qu'ils puissent procéder, à l'intérieur d'un environnement fractionné, à l'élection d'une monnaie. À Phongsaly par exemple, la discussion ne porte pas sur l'opposition entre troc et monnaie mais plutôt sur l'émergence de l'une d'elles. Ainsi, dans ce contexte, peut-on expliquer l'émergence du kip grâce à la théorie des coûts de transactions ?

Rien n'interdit de le penser, mais si l'on reprend la logique de Robert Boyer cela semble difficile : si une monnaie qui permet le rapport marchand, "*institue l'économie marchande elle ne peut en être la conséquence ce qui renverse la fable néoclassique selon laquelle des coûts de transactions*" de chaque monnaie auraient conduit à l'émergence d'une des monnaies retenues par les acteurs eux mêmes. En effet, dans une société de production domestique les monnaies n'organisent pas selon des principes marchands. Elles ne peuvent donc pas se mettre en concurrence par rapport à un mode d'organisation qui n'existe pas. Ainsi, si les coûts de transactions n'expliquant pas la généralisation d'une des monnaies, quels mécanismes initient ce phénomène ?

Selon nous un choc exogène a imposé le kip à Phongsaly à partir de la fin des années 1980, début des années 1990. L'émergence du kip ne résulte pas de la coordination par le marché d'agents autonomes, au contraire une organisation collective, l'Etat, porte cette évolution.

Toutes choses égales par ailleurs, nous remarquons des similitudes entre le processus d'adhésion à la convention fordienne aux Etats-Unis (BOYER, ORLEAN, 1991) et le phénomène étudié. L'intervention de l'Etat et de certaines organisations collectives, à travers des règles qu'ils imposaient ou proposaient aux individus, fut nécessaire pour transformer une convention non fordienne A, à une convention fordienne B. *"S'il n'y a pas de pression à modifier la convention, c'est que chaque agent, pris individuellement ou par petits groupes, du fait même des externalités, ne peut s'approprier micro-économiquement les avantages que produiraient un passage à une convention supérieure"* (BOYER, ORLEAN, 1991, pg.245).

Une entité supra-individuelle impose la nouvelle convention et les cinq processus généraux présentés par lesdits auteurs : l'effondrement, l'invasion, la traduction, l'accord, le bricolage⁴⁷ se retrouvent à certains égards à Phongsaly. Il semble cependant difficile de les traiter individuellement, l'invasion et l'accord, par exemple, se trouvent intimement mêlés à Phongsaly. La population P est immédiatement mise en contact avec la population P' (invasion) par l'impôt. Toujours par l'impôt, les acteurs (accord) ont un avantage social à adhérer au kip. S'ils le refusent ils se retrouvent dans l'illégalité.

⁴⁷ Cf. Boyer, Orléan 1991 pages 245 et 246.

L'effondrement : ... sous la pression de facteurs exogènes, l'utilité sociale que procure la convention A diminue dramatiquement...

L'invasion : La population P se trouve mise en contact avec une population P' qui elle se conforme à la convention B. Cela peut permettre si la population P' est suffisamment nombreuse et/ou motivée, un passage à la convention B.

La traduction : lorsqu'il existe une certaine compatibilité entre le nouveau standard de comportement B et la convention A cela rend, sous certaines conditions, le remplacement de la convention A par la convention B. la sous-population ayant choisi la convention B va croître plus vite que celle qui a choisi A parce qu'elle engendre, de manière interne, d'importants gains de coopération, sans être inhibé par la présence de la population ayant adopté A du fait de la possibilité de traduire B dans le monde A.

L'accord : s'il existe une instance collective, par exemple l'état, permettant une délibération collective au terme de laquelle peut être établi l'avantage social qu'il y aurait à changer de convention....

Le bricolage : ... est une opération intellectuelle qui consiste à puiser dans ce qu'on peut appeler avec Gellner la capital cognitif, c'est-à-dire le stock de valeurs, d'idées, de conventions, d'accords passés ou présents qui forme l'horizon culturel et historique des individus composants la population P, pour rendre légitime la nouvelle convention..."

Retenir la fiscalité, mais aussi le message politique et le rôle des transferts du gouvernement central nous semble donc plus pertinent pour comprendre l'adhésion des acteurs à la nouvelle norme, le kip. En effet, à Phongsaly, pour des raisons politiques, l'Etat impose sa monnaie à travers la fiscalité et les transferts destinés aux zones les plus défavorisées du pays.

Ce double mécanisme, fiscalité ↔ transferts impose une nouvelle monnaie, le kip, et avec lui une logique où les marchés prennent une place déterminante.

3.1 L'ÉTAT IMPOSE DIRECTEMENT LA MONNAIE NATIONALE

La monnaie nationale s'appelait le kip avant la Révolution (2 décembre 1975) et elle circulait sous deux formes. Après celle-ci le nouveau gouvernement rejette les valeurs de l'ancien régime, il tente de construire un nouvel "Etat socialiste", de réunifier le pays et il impose son kip, le kip libération. L'acceptation du kip libération suit un chemin chaotique au gré des différentes étapes de centralisation/concentration et décentralisation/déconcentration. Relativement importante au départ, l'autonomie des provinces disparaît à partir du début des années 1990 et alors ces dernières se conforment plus ou moins bien aux directives nationales. L'évolution des relations Etat-province trouve un écho dans la fiscalité et dans les dépenses de l'administration locale. D'une part elles augmentent et d'autre part le moyen de paiement qu'elles mobilisent change.

À Phongsaly, les dépenses progressent plus rapidement que les recettes fiscales et les transferts du gouvernement central comblent les déficits locaux (transferts en kip destinés à financer les programmes d'aides structurelles allouées aux zones les plus pauvres du pays).

À partir de 1975, le nouveau pouvoir influence directement le processus de monétisation de la province : il impose sa monnaie issue de la révolution, symbole de son autorité, il transforme les règles fiscales, le mode et le niveau de rémunération des fonctionnaires et il transfère des fonds pour enclencher une dynamique de développement. Les paragraphes ci-dessous développent ces quatre points.

3.1.1 HISTOIRE D'UNE MONNAIE AU CŒUR DES CONFLITS

Au niveau national, de 1945 environ à 1975, les "deux guerres d'Indochine" opposent aux forces révolutionnaires supportées par les pays socialistes (URSS, Chine, Nord-Vietnam) (TAILLARD, 1989) les forces du gouvernement national, plus ou moins directement soutenues par la France (DEUVE, 1995), (DEUVE, 1966) et ensuite par les USA.

Les accords de Genève (juillet 1954) prévoient une scission officielle du territoire en deux parties. L'une administrée par le gouvernement national et l'autre par le gouvernement révolutionnaire provisoire, le Pathet Lao*.

Le Pathet Lao (communiste) obtient deux provinces Sam Neua et Phongsaly, mais ces accords ne pacifient pas les relations entre les factions rivales. Des combats d'une intensité variable continuent entre les deux entités et les limites territoriales qu'elles occupent se déplacent au gré d'accords ou de combats. Globalement, les forces révolutionnaires occupent la partie est-nord-est du pays.

De 1963 à 1973, l'aviation des USA bombarde largement les territoires sous contrôle du Pathet Lao⁴⁸. Deux millions de tonnes de bombes en 10 ans ravagent certaines zones, l'Europe entière n'a pas subi un tel pilonnage pendant la deuxième guerre mondiale (TAILLARD, 1989). En rupture avec les accords de Genève, peu respectés en général et caducs dès 1959, le Pathet Lao n'occupe pas toute la province de Phongsaly⁴⁹ et elle est partagée à l'image de l'espace national. La zone de la province sous contrôle du Pathet Lao est également bombardée, mais l'épicentre des

⁴⁸ La conclusion de l'accord de Paris sur le Vietnam (27 janvier 1973) impacte directement l'évolution du conflit Laos. Les bombardements américains cessent, les troupes étrangères se retirent dans les quatre-vingt-dix jours et le 12 février 1973, les parties belligérantes laotiennes signent un accord de cessez-le-feu. Elles engagent des négociations pour créer un gouvernement de coalition.

⁴⁹ À Phongsaly la limite territoriale entre les différentes factions évolue. La ligne de partage ne s'établit pas exactement entre le nord et le sud. Cependant, considéré d'un point de vu global sur la période, la zone Pathet Lao était davantage au sud. Le découpage administratif a changé en 1990, mais très sommairement le Pathet Lao gouvernait les districts sud (districts de Moun May, de Moun Koua et pour partie Boun Taï et Samphan (annexe n°1). Le district de Moun Maï fut sévèrement touché par les bombardements.

bombardements se trouve plus au sud dans les provinces de Sam Nuea, Xieng Kouang ou sur la piste Hô Chi Minh (GOUDINEAU, 1997). En 1975 les forces révolutionnaires gagnent et le pays est réuni.

3.1.2 LES MONNAIES

Le chaos politique pré-révolutionnaire se traduit par la présence de plusieurs monnaies "officielles" (annexe n° 6 et 8). Trois monnaies d'Etat circulent au Laos avant 1975. Pour les zones soumises à l'influence du gouvernement du Pathet lao⁵⁰, le kip Kan Kaé (KKK) de 1959 à 1968 et le kip Libération (KL) de 1968-1979 étaient les monnaies officielles. Cependant pour échanger avec la zone administrée par le gouvernement national la possession du kip banque nationale était admise. Pour la zone administrée par le gouvernement national le kip Banque Nationale (KBN) ne laisse guère de place aux deux autres kips.

Avant la révolution, à Phongsaly comme au niveau national, ces trois monnaies ont circulé (la province était divisée). En zone Pathet Lao par exemple, les fonctionnaires percevaient leur salaire, en nature pour l'essentiel, mais aussi en kip Kan Kaé au départ et kip Libération par la suite.

Avec la révolution le pays retrouve l'unité et le nouveau gouvernement engage des réformes pour créer un Etat socialiste. Courant 1976, le kip Libération devient la monnaie nationale valide sur tout le territoire de la république populaire et démocratique du Laos.

Cependant, le kip Libération ne reste pas longtemps la monnaie officielle de la jeune république et les troubles sino-laotiens catalysent sa chute.

En 1979, de fortes tensions éclatent entre la Chine et le Vietnam. Plus proches des dirigeants vietnamiens⁵¹, les dirigeants laos s'opposent aux dirigeants chinois et les

⁵⁰ La situation était bien plus compliquée et le kip Kan Kaé n'est pas créé par le gouvernement du Pathet Lao. Cependant pour ne pas compliquer cet exposé nous retiendrons simplement deux blocs, Pathet Lao et Gouvernement Royal ou national.

⁵¹ Juillet 1977, les dirigeants laos et vietnamiens signent un accord de coopération d'une durée de 25 ans.

relations diplomatiques entre ces deux pays sont rompues. La frontière sino-laotienne est fermée tout comme le consulat chinois établi à Phongsaly ville en 1962 (la province de Phongsaly est contiguë à la Chine). En 1998, dans le district de Boun Taï, des vestiges de tranchées abritant les soldats laos étaient encore visibles à proximité de la frontière sino-laotienne. Cependant, nous n'avons pas enregistré localement de discours sur d'éventuels combats, les paysans se souviennent uniquement de quelques bataillons de passage.

Antérieurs à 1979, des accords de coopération sino-laotiens prévoyaient l'impression des kips libérations en Chine. Suite aux troubles, pour déstabiliser le gouvernement laos, le gouvernement chinois ne plaça pas le conflit sur le terrain militaire, mais sur le "terrain monétaire". Il tente d'inonder le Laos avec des kips Libérations fraîchement imprimés. Cependant, cette "offensive" conduite avec l'arme "monnaie" n'aboutit pas réellement pour deux raisons.

Premièrement, en 1979, de façon générale, les foyers laos vivent en autarcie ou presque. Les agents possèdent peu de kip (annexe n°6) et aucun mécanisme ne permet sa diffusion. Dans un environnement si peu monétisé, caractéristique des sociétés de production domestique, l'absence ou la présence d'une monnaie (d'Etat) n'affecte pas le système économique (POLANYI, 1996). La monnaie ne fut pas une arme efficace.

Deuxièmement, pour prévenir la diffusion des kips "fraîchement imprimés", le gouvernement laos change rapidement de monnaies en décembre 1979 et le kip Libération est remplacé par le kip Banque Centrale. Les kips Libérations non échangés en décembre perdent toute validité après cette date⁵² (annexe n°6).

Pour simplifier l'exposé, nous qualifierons désormais de kip la monnaie officielle depuis la révolution.

Cette brève synthèse attribue au pouvoir politique une importance capitale dans la genèse du kip (nous ne parlons pas de la genèse de la monnaie en général, mais de celle du kip). L'histoire de la République Populaire du Laos constitue la matrice de celle-ci.

⁵² Ces informations proviennent d'un responsable de la banque centrale. Cette personne a participé à la campagne de change à Phongsaly. Le Laos n'est pas un pays où l'expression des hauts fonctionnaires est libre et cette personne a préféré garder l'anonymat.

Des forces s'affrontent, l'une vainc et impose sa monnaie créée pendant la guerre. La guerre, la guérilla, la victoire, la réunification du territoire, le peuple humble, laborieux, valeureux, la paix et la marche vers le socialisme, tous ces éléments façonnent l'identité du pays. L'histoire officielle "sacralise" de telles valeurs qu'expriment les images que véhiculent les billets émis par l'état. Généralement, le signe des billets ou des pièces n'est pas neutre, il traduit le message politique que désire communiquer l'Etat, le roi, etc., (RIDER, 2001). Les exemples de billets présentés ci-dessous expriment clairement cette volonté. Les deux premiers billets pré-révolutionnaires appartiennent aux factions rivales. Le troisième et le quatrième naissent après la révolution. L'annexe n°8 présente un échantillon plus étendu de billets.

3.1.3 KIP BANQUE NATIONALE, 1955-1976



Ce premier billet circule au Laos à partir de 1955. Au départ, sa validité s'étend à tout le territoire national. Ensuite, il est remplacé par le kip Kan Kaé et par le

kip Libération en territoire défendu par les forces révolutionnaires. Les représentations véhiculées par ce billet ne laissent pas transparaître le conflit qui déchire le pays, elles mélangent une forme de modernité (pylônes électriques), la calme de la vie rurale et une certaine abondance (les animaux, l'eau, etc.). Sur cette face du billet, l'inscription se trouve en français pour marquer l'attachement au passé colonial. Pour la zone dirigée par le gouvernement national, le kip Banque Nationale reste officiellement valide jusqu'à la révolution. Il disparaît quelques mois après celle-ci, en juin 1976.

3.1.4 KIP LIBERATION, 1968-1979



Ce second billet apparaît en 1968 bien avant la révolution. Ce billet de 10 kips libération est valide pour toutes les zones administrées par le Pathet Lao. Le choix de la couleur du billet, rouge, n'est

certainement pas fortuit. Les personnages mi-guerrier mi-paysans fabriquent des pièges, se dissimulent, ils portent des fusils. Une casquette "maoïste" couvre l'un et une coiffe traditionnelle couvre l'autre. Ce billet traduit les stratégies militaires des révolutionnaires : la lutte plus ou moins secrète, les attaques surprises, la guérilla. Le kip libération disparaît en décembre 1979 pour laisser place au kip Banque centrale.

3.1.5 KIP BANQUE CENTRALE, 1979 A NOS JOURS



Ce troisième billet, présenté en recto verso a cours en 2000 même s'il est assez peu usité (en 2000, 100 kip < 0,01 US \$). Ce billet traduit la paix retrouvée, après de nombreuses années de guerre, la prospérité de l'agriculture à travers la production

rizicole. Un peuple de paysans heureux et unis dans le travail. Le verso du billet, évoque l'ordre, la sûreté (soldat), la réconciliation (pont), l'industrialisation, "en route vers l'avenir". L'agriculture et l'industrie, présentes sur les deux faces, rappellent le mythe du paysan ouvrier cher à la révolution marxiste. Tout signe de colonisation et de l'ancien régime a disparu. Ces billets traduisent la paix et la justice sociale présentées dans "*Money, law and exchange*" (VON REDEN, 1997) .





Ce quatrième billet de 1000 kip émis en 1992 traduit les mutations politiques enclenchées en 1986. L'agriculture occupe toujours une place

prépondérante,

mais les marques de la révolution s'estompent. La faucille et le marteau disparaissent de l'emblème national en 1991 et le billet ne les porte plus. Ce symbole se trouvait au centre du blason du billet de 100 kip. Le dernier billet les arborant (500 kips, annexe n°8) fut imprimé en 1988.



L'abandon de l'option socialiste (annexe n°2) s'exprime aussi à travers la monnaie.

Ce rapport intime entre un Etat et sa monnaie dépasse largement le cadre Laos et il semble même assez général : *"la monnaie nationale est un instrument ... de socialo-désocialisation par l'Etat, de reconstitution de la société sur une base, qui à la limite doit être uniquement étatique. Le rôle de la monnaie n'est jamais aussi clair que lorsque l'Etat fait circuler sa monnaie pour rompre avec les liens sociaux antérieurs"* (LANTZ, 1985, pg.103). La monnaie vient du besoin d'organiser ou de réorganiser les structures internes de la société, c'est *"un aspect de la nomisation⁵³ des structures internes de la société"* (RIDER, 2001, pg.77). La monnaie serait liée au besoin de nouvel ordre social.

⁵³ En grec monnaie se dit nomisma, terme apparenté à nomos, la loi. E. Will (RIDER, 2001) souligne que tous les mots de cette racine était fortement teinté de notions éthiques comme, la distribution, la répartition, appréciation et hiérarchisation des valeurs.

Les éléments décrits par Lantz et Le Rider : rupture avec l'ordre établi auparavant, reconstruction d'une société nouvelle autour d'un état fort, protecteur, garant de la cohésion sociale, se retrouvent à de nombreux égards dans les images que véhiculent le billet de 100 kips (Banque Centrale). Le billet de 1 kip (Banque Centrale) est tout aussi significatif à ce titre (annexe n°8) : le peuple en marche, uni, brandit le drapeau de la nouvelle république. Ce message révolutionnaire en rupture avec l'ancien régime évolue avec les orientations politiques pour disparaître dans les années 1980. En 1986, le gouvernement Laos se démarque du socialisme et une orientation plus libérale est choisie. Les signes ostentatoires de la nation socialiste construite dans la lutte disparaissent, mais les signes de l'Etat, du pouvoir de la nation, restent. Sur les billets de 1000, 2000, 5000 et même sur ceux de 10 000 et 20 000 kips (apparues en 2002), le blason se trouve bien en vue. Sur les billets de 2000, 5000, 10 000 et 20 000 contigu au blason, apparaît le portrait ostensible d'un des fondateurs de la république, un des pères de la nation, une autorité morale comme l'était le roi sous l'ancien régime. Figurent également la représentation d'édifices emblématiques du pays : le Ta Luoang et une pagode. En revanche, au verso de ces billets toutes références à l'agriculture, chère au premier gouvernement révolutionnaire, ont disparu.

Au Laos, la monnaie nationale traduit les valeurs qu'aimerait imposer l'Etat et la présentation ci-dessus, générale à l'ensemble du pays, peut s'appliquer à la province de Phongsaly. La monnaie est un organe du pouvoir légitime et cela fait écho aux réflexions sur le concept de monnaie. Le pouvoir change, sa légitimité repose de moins en moins sur l'espace communautaire et de plus sur la dimension nationale. Le nouveau pouvoir se réapproprie tout le territoire, il impose sa monnaie, support de messages politiques. Cependant, la volonté d'un Etat ne suffit pas toujours et les monnaies ne sont pas toujours acceptées par les acteurs de la vie économique. L'exemple des assignats après la révolution française (BICHOT, 1984), ou celui de la monnaie coloniale britannique au Nigeria (OFONAGORO, 1979), le prouvent. À Phongsaly (cela n'est pas applicable à tout le pays), la dynamique autour du kip semblerait avoir dépassé la dimension symbolique, elle trouve d'autres relais et, de 1975 à 2000, la part des échanges libellés en monnaie nationale n'a cessé de croître (§ 1.3.2.1. page 81). La fiscalité et les dépenses de l'administration locale semblent avoir une importance déterminante dans le processus de diffusion du kip.

3.2 LA FISCALITE ET LES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL

La fiscalité et les transferts du gouvernement central semblent jouer un rôle important. Ils furent en effet les vecteurs de la diffusion du kip. En 1975 le riz éteint la dette fiscale et par la suite la monnaie nationale occupe cette fonction. Parallèlement la pression fiscale augmente et pour payer leurs impôts les acteurs ne peuvent plus contourner la monnaie nationale. Les transferts du gouvernement central se développent également de 1975 à 2000 et ces mouvements de kip gonflent progressivement la masse monétaire de la province de Phongsaly.

Pour dégager les éléments explicatifs du processus de monétarisation en kip de la province de Phongsaly, nous scinderons ce paragraphe en deux parties. La première est consacrée à la fiscalité et la seconde aux transferts du gouvernement central. Cette analyse tente d'expliquer un phénomène local, mais elle repose sur des lois, des règles établies au niveau national et interprétées localement. L'interprétation change d'une province à l'autre, d'un district à l'autre, et nous allons tenter de dépeindre la situation moyenne pour la province de Phongsaly.

3.2.1 LA FISCALITE

De nombreux cas illustrent l'importance de la fiscalité dans le processus de monétarisation. Ce processus est très ancien (JUSTENS, 2004) et il se rencontre : à plusieurs périodes en Chine (LAMOUREUX, 2002), en 1150 en France où les princes imposent la monétarisation en imposant la taille (DUPUY, 1992), à partir du XIV^{ème} siècle au sein de l'empire Ottoman qui ne reconnaît qu'une monnaie fiscale, l'aspre, (YILDIRIM, 2000), pendant la période coloniale en Afrique occidentale où l'impôt se payait dans la monnaie de l'occupant (SERVET, 1998, pg.310) tout comme en shillings dans le Tanganyika britannique (CARTHY (Mc). D.M.P., 1967). Parfois, à la grande surprise de certains autochtones⁵⁴, la monnaie imposée par le pouvoir dominant

⁵⁴ L'acceptation du tribu fiscal marque une forme de subordination à l'autorité et en 1916 l'administration coloniale française demanda au chef touareg de la région de Dori au Burkina, de payer l'impôt en pièces d'argent de cinq francs. "*Le chef demanda à voir un spécimen de la galette que l'on*

constituait le seul moyen pour acquitter des dettes fiscales. Entre 1975 et 2000, à Phongsaly (idem au niveau national, mais à des dates légèrement différentes) la monnaie fiscale a changé, elle passe du riz au kip. À certains égards, l'acceptation du kip à Phongsaly dépend de deux paramètres directement liés à la politique fiscale : le passage d'un moyen de paiement à l'autre (du riz au kip) et l'évolution de la pression fiscale.

3.2.1.1 Evolution de la fiscalité, d'une monnaie fiscale à l'autre

Avant la révolution. (décembre 1975) Les paysans des zones administrées par le gouvernement royal ne payaient généralement pas d'impôts contrairement aux habitants des territoires gouvernés par le Pathet Lao (DUFUMIER, 1980, pg.827). Ce constat général ne s'applique pas à Phongsaly où, indépendamment des zones, les foyers étaient plus ou moins redevables du tribut fiscal. Le riz était à Phongsaly la monnaie fiscale dominante quel que soit "l'administrateur": Pathet Lao ou "Khamoune Boupha" (annexe n° 2). Parallèlement, les paysans nourrissaient les militaires en manœuvre ou les fonctionnaires en tournées. Ils étaient également astreints à quelques corvées. Ces "services" dispensaient de l'impôt en riz. Cependant, l'équivalence riz/services semble assez imprécise. Généralement, les contours de l'imposition restent difficiles à distinguer et en tout état de cause, les quantités de riz prélevées, ou équivalents, restent faibles. Une partie substantielle des ressources des administrations provenait très certainement du commerce de l'opium où du contrôle de celui-ci.

Après la révolution. (1975 à 2000). Les réformes fiscales ne se traduisent pas toujours avec une grande clarté. Théoriquement toutes les provinces étaient soumises au même régime fiscal. Pratiquement la mise en place des directives dépendait de la volonté des

exigeait de lui. Le commandant sortit une pièce de cinq francs en argent et la tendit à l'interprète qui la remis au chef. Celui-ci retourna la pièce, il la regarda, la soupsa, la mordit avec les dents : "Cette galette en argent, où a-t-elle été cuite, en France?" fit le chef éberlué. "Interprète dit au commandant d'être raisonnable, il me demande de lui donner des galettes d'argent qui ont été cuites en France, alors que lui-même est français. Moi, je suis Touareg de Dori, où on ne sait fabriquer que des galettes de mil. Normalement c'est moi qui devrais demander au commandant de me remettre des galettes d'argent de chez lui et non le contraire!" (SERVET, 1998, pg.310).

autorités provinciales responsables de la collecte des impôts et de l'utilisation des fonds et avant 1990, elles disposent d'une grande autonomie (cf. annexe n°2). Les fonctionnaires collecteurs suivaient des directives plus ou moins bien comprises, appliquées plus ou moins rapidement, avec plus ou moins de rigueur et interprétées à deux niveaux : d'abord au niveau provincial et ensuite au niveau des districts. À Phongsaly, des différences parfois considérables existent entre les méthodes de calcul de deux agents et nous n'avons pas toujours obtenu les mêmes informations. La situation n'est absolument pas homogène et il nous semble impossible de relater toutes les nuances intra-provinciales. Nous présenterons une information moyenne obtenue localement, elle traduit peu ou prou les règles nationales.

Cette situation change dès le début des années 1990, pour limiter l'autonomie des provinces (annexe n°2), les dirigeants nationaux affichent clairement la volonté de déposséder les autorités provinciales d'une partie de leur pouvoir décisionnel à travers le troisième plan quinquennal (1991-1995). Elles perdent autorité pour collecter et administrer les taxes et la nouvelle trésorerie générale basée à Vientiane se charge de la collecte. Les fonds ainsi prélevés alimentent d'abord les caisses de l'Etat qui approvisionnent ensuite les comptes ressources des budgets provinciaux. La trésorerie applique désormais une politique fiscale harmonisée à l'échelle nationale (BOURDET, 1994) et pour gérer, contrôler les finances locales, elle impose le même outil comptable (1991) à toutes les provinces du pays (BOURDET, 1992a). À Phongsaly, selon nos sources, le cadre comptable unifié semble progressivement se mettre en place à partir de 1994.

De 1975 à 2000, deux périodes se succèdent globalement. Avant 1990, la province gère son budget et collecte ses taxes à partir de principes établis à l'échelle nationale, mais vaguement suivis. Après 1990, l'administration centrale contrôle et administre la fiscalité locale et les bases d'impositions se clarifient. Vientiane impose une ligne directrice progressivement adoptée par les autorités locales, mais avec plus ou moins de rigueur.

Une présentation purement chronologique entraîne parfois de nombreuses répétitions et ne permet pas de cerner tous les événements dans la mesure où certaines dates sont approximatives. Nous préférons présenter **les principes** de la fiscalité à partir des types d'impôts (catégories) spécifiques aux activités paysannes, commerciales ou sur les biens. Dans chaque catégorie, pour la première période (1975-1990), nous définirons le cadre général d'un côté et le schéma provincial d'un autre côté. Nous traiterons la seconde période (après 1990) en un tout homogène.

3.2.1.1.1 L'imposition des activités paysannes

En septembre 1976. Le nouveau gouvernement établit un impôt agraire valide sur l'ensemble du territoire de la république populaire (DUFUMIER, 1980, pg.27). Cet impôt repose sur les cultures végétales qu'elles soient vivrières ou destinés à la vente. Les productions animales n'entrent pas dans la base imposable (DUFUMIER, 1980).

Les cultures vivrières représentent l'essentiel de la production. Le calcul de l'assiette dépend de la quantité de riz, ou équivalent, produite par foyer (autoconsommée ou échangée). Sont exonérables : 100 kg par an et par personne, plus 100 à 200 kg par an si le foyer entretient un bonze (NORINDR, 1981).

Le calcul du barème d'imposition augmente proportionnellement à la quantité produite (EVANS, 1888). La fourchette se situe entre 8 et 30 %. Un taux de 30 % s'applique aux volumes (hors exonération) supérieurs à 900 kg de riz ou équivalent par an et par foyer (DUFUMIER, 1980, pg.827).

Exemple : Volume imposable par foyer = Quantité produite – 100 kg * (nombre de membres du foyer + 100 à 200 kg bonze).

Impôt = Volume imposable * Coefficient (8 à 30 %).

Si volume imposable (I) $0 \leq I \leq 900$ alors coefficient (C) = $8 \leq C \leq 30$.

Si volume imposable ≥ 900 kg alors le coefficient = 30 %.

Les équivalents : un équivalent existait entre le riz et les autres productions végétales. Exemple : 1 kg de maïs sec = 1 kg de paddy, 3 kg de manioc sec = 1 kg de paddy, etc.

Les productions agricoles non vivrières (tabac, thé, café, coton, etc.), sont taxées selon un taux constant de 8%, quelles que soient les quantités produites.

Les adhérents d'une coopérative bénéficient d'un allègement d'impôt. Selon le type de coopérative, le seuil d'imposition était plafonné à 20 % ou 10%. Les coopératives ayant atteint le troisième niveau de coopération (annexe n°2) bénéficient de l'exonération maximale.

Le riz constitue l'unité de compte pour l'impôt payable en riz. Le transport du riz, du village au point de collecte, était à la charge des paysans.

Selon certains analystes, le mode d'imposition progressif choisi par le gouvernement révolutionnaire, aurait découragé les producteurs⁵⁵ et la baisse de production enregistrée en 1980 (§. 1.3.1. page 74) en résulterait pour partie. Que cette analyse soit pertinente ou farfelue, le mode de calcul de l'impôt ne satisfaisait pas le gouvernement et en août 1980 il allégea la pression fiscale sur les produits agricoles. Le plafond passe de 30 % à 7 % (NORINDR, 1981).

À partir de 1986. Le nouveau mouvement économique* (NME) (annexe n°2) s'accompagne d'une vague substantielle de réformes. L'administration fiscale est déconcentrée et décentralisée. En réalité, cette vague de décentralisation-déconcentration officialise un état de fait, les provinces jouissaient déjà d'une grande autonomie comme nous venons de le voir. Les directives nationales proposent uniquement un cadre général. Localement (à Phongsaly) le système ne transforme pas la situation prévalente avant 1986, même si les prémises de profondes mutations apparaissent doucement.

⁵⁵ Marc Dufumier conteste cet argument. Il lui semble difficile d'apprécier l'impact de ces impôts, ont-ils limité la production ? Rien n'est moins sûr (DUFUMIER, 1980), comment apprécier l'impact d'un impôt dans un environnement aussi instable ? Le passage au socialisme a déstructuré l'organisation prévalente à laquelle s'ajoutent les calamités agricoles de 1977 et 1978.

A la mi 1987. Parallèlement au riz, le kip devient une monnaie fiscale (BOURDET, 1992b). Plusieurs années (2 ou 3 ans) furent nécessaires pour traduire cette disposition à Phongsaly. Cette mesure doit accélérer la monétarisation de l'économie (objectif implicite du NME, cf. annexe n°2). Parallèlement, l'assiette d'imposition est transformée, elle ne repose plus sur les mêmes bases, même si le calcul du niveau d'imposition repose toujours sur les quantités de riz produites. Un foyer est redevable de 4 % des quantités produites sur les parcelles les plus productives et de 7 % des quantités de riz produit sur les parcelles les moins productives (BOURDET, 1995a, pg.166). Cette mesure (taux inversement proportionnels aux rendements des parcelles) vise à encourager les efforts de productivité. Les productions de riz pluvial en colline sont également taxées, mais à de très faibles taux (EVANS, 1888). En revanche, le produit des rizières récemment aménagées n'est pas soumis à l'impôt.

A la mi 1989. Les taux d'impositions sur les productions agricoles baissent encore. Ils varient désormais de 2 et 4 %, toujours selon les mêmes critères (BOURDET, 1995a, pg.166).

Situation à Phongsaly entre 1975 à 1990. La politique fiscale nationale appliquée à Phongsaly donne des résultats variables. En général, comme sous l'ancien régime, les fonctionnaires négocient avec les représentants du village, ou des foyers, les quantités de riz à verser par groupes de familles ou par familles. En effet, les paysans produisaient peu dans l'ensemble et ils minimisaient leurs déclarations. Par ailleurs, évaluer les quantités de produits vivriers irrégulièrement récoltés en petites quantités (au fur et à mesure des besoins), pose de nombreux problèmes. Ainsi, paysans et fonctionnaires estimaient (estimation très proche de la négociation) des quantités et s'accordaient globalement sur le volume de riz à livrer. Les paysans étaient très pauvres, souvent ils manquaient de riz pour se nourrir et l'impôt collecté reste faible.

De cette période (1975-1990) ressort un second fait marquant, dont l'importance semble déterminante par rapport au processus de diffusion du kip. En 1975, le riz était la monnaie fiscale : à la fois unité de compte, terme d'équivalence pour les autres produits et dotée du pouvoir libérateur. Le riz éteignait la dette fiscale. Un tel

phénomène où la production principale est la monnaie fiscale ne se trouve pas isolé. Au XVIII^e siècle, au Japon par exemple, le riz occupait une fonction semblable (CARRE, 2002). En 1990 environ, à Phongsaly, le riz perd ce rôle et le kip devient la seule monnaie fiscale. Le changement de monnaie fiscale s'opère du riz au kip.

À partir de 1990. Le kip est la seule monnaie fiscale, l'application des directives nationales devient effective et la fiscalité s'harmonise (§ 3.2.1. page 168). La base d'imposition s'étend et touche de plus en plus de productions paysannes. Les productions végétales (vivrières ou commerciales) restent dans la base qui s'étend aux productions animales et aux biens de productions dès 1993. Peu à peu les foyers de paysans voient apparaître de nouveaux impôts et, au fur et à mesure, l'imposition touche de plus en plus de foyers de paysans.

Cet effort de redéfinition de la base d'imposition, de plus en plus étendue, se poursuit avec le quatrième plan quinquennal (1996-2000) et en 2000 (à Phongsaly) les modalités d'impositions semblent univoques et bien comprises des fonctionnaires chargés de la collecte. Toutefois, en raison des spécificités locales les districts et les provinces proposent des niveaux de taxation et des taxes spécifiques : sur la terre, la possession de décortiqueuse à riz, les groupes électrogènes, les motoculteurs, etc.. En 2000, peu de foyers producteurs de biens agricoles échappent à l'impôt.

3.2.1.1.2 L'imposition des foyers

À Phongsaly, selon le résultat de nos entretiens, les foyers, en tant que consommateurs et non comme producteurs, n'étaient pas sujets à l'impôt avant le début des années 1990. Seules les activités professionnelles l'étaient. La réforme fiscale, appliquée au début des années 1990, n'épargne pas ce champ et l'imposition s'étend peu à peu aux biens appartenant aux foyers : l'habitation, un téléviseur, une antenne parabolique, une mobylette, un véhicule (les taxes sur les véhicules sembleraient exister depuis 1991), un groupe électrogène, etc.. La liste des biens imposables évolue et s'adapte avec l'apparition de nouveaux biens.

Les activités illicites fournissent également des ressources à l'administration fiscale. En 2000, la culture d'opium est fortement taxée, tout comme la capture d'animaux sauvages (tuer un tigre ou un éléphant entraîne une peine de prison).

Rapidement, dès le début des années 1990, de plus en plus de foyers deviennent imposables (ils disposent tous d'une habitation en bois ou en dur) et à ce titre ils recherchent des kips.

3.2.1.1.3 L'imposition des activités commerciales

Avant la révolution quelle que soit l'autorité administrant la province de Phongsaly, le petit commerce privé et une forme d'artisanat (il correspondait à de l'autoconsommation) coexistait avec un système public de magasins "d'Etat". Ces structures publiques, peu achalandées, se trouvent à partir du début des années 1960 à Hatsa (ALEXANDRE, 1998, pg.109) ou bien à Boun Neua, Moun May, Moun Koua, etc.. Les structures privées extrêmement réduites se limitent essentiellement à une activité de colportage. Les colporteurs, vont de villages en villages, ils achètent ou échangent des produits locaux (opium, gomme laque, cardamome, etc.) contre des petits produits manufacturés, fer, textiles, etc.

De la révolution à 1987, légalement le commerce privé est prohibé à Phongsaly comme sur tout le territoire national (avec des nuances cependant, des formes de contrebande et le commerce de l'opium n'ont jamais disparu).

Les problèmes économiques que rencontre le Laos entraînent certain ajustement et l'interdiction de l'activité privée s'assouplit à la fin des années 1970. Lors d'un discours en décembre 1979, devant l'assemblée populaire suprême, Kaysone (premier ministre de 1975 à 1991) estime suicidaire l'interdiction totale du commerce privé dans une économie en développement. Kaysone emprunte à Lénine les mots pour justifier sa position en "rupture" avec l'élan révolutionnaire (annexe n°2) : "*Lenin also stressed that under conditions in which administrative power is in the hands of the people, we are not afraid that trading will develop. On the contrary, we can prevent capitalism from developing along the path of state capitalism, and create necessary, firm conditions for turning state capitalism into socialism in the future*" ((EVANS, 1988, pg.52). Deux mois plus tard, le 5 février 1980, il confirme cette orientation : "*Le secteur privé joue toujours un rôle actif dans la circulation des biens à travers le*

pays. Il devrait être utilisé comme un agent pour acheter les marchandises et les produits forestiers et fermiers, pour le service commercial public, et devrait être autorisé à mener ses affaires librement dans les limites définies par l'Etat" (JULLIEN, 1992, pg.62).

Dans certaines limites, à partir du début des années 1980, les activités commerciales privées redeviennent légales. Cependant, à Phongsaly, ces activités semblent ne pas réellement se développer avant la fin des années 1980 et les bases d'imposition de cette activité, pratiquement inexistantes, restent floues. Les quelques commerçants présents dans la zone négocient le niveau d'imposition de leurs activités avec les autorités locales. Le kip est la monnaie fiscale.

De 1987 à 1991 au niveau national, les entreprises privées sont imposées sur leurs bénéfices dès 1987 (BOURDET, 1994), mais cette mesure ne s'applique pas toujours très vite. Après le troisième plan quinquennal les bases d'imposition se clarifient à l'intérieur d'un cadre fiscal valable pour tous le pays. Ce cadre prend réellement effet au milieu des années 1990. Il existe désormais trois "classes" d'imposition. La première classe concerne les grandes entreprises (4 à Phongsaly en 2000), l'administration fiscale nationale en détermine le niveau. La deuxième classe regroupe des entreprises de taille médiane. L'administration fiscale provinciale fixe ce niveau d'imposition. La troisième classe est constituée de petites entreprises (commerce et artisanat) dont la base d'imposition se trouve fixée par l'administration fiscale des districts. L'administration fiscale (district) soumet à l'administration fiscale provinciale une proposition de base d'imposition. Si la base est acceptée, les taxes sont collectées selon cette norme. Le même type de relations existent entre le niveau provincial et national. Les administrations fiscales au niveau des districts et de la province dépendent de l'administration fiscale nationale et les impôts collectés reviennent à la trésorerie nationale.

À Phongsaly, les entreprises relevant de l'administration fiscale provinciale ne possèdent pas toujours de comptabilité officielle. De leurs charges et de leur chiffre d'affaires estimés, les entreprises déduisent un bénéfice pour déterminer le revenu imposable par la suite. Pour les structures relevant de l'administration fiscale du district, les commerçants déclarent annuellement des stocks. Le taux d'imposition est fixé selon

l'importance du stock. La base d'imposition des artisans (menuisiers, réparateurs de véhicules, restaurants, etc.) repose sur un forfait proportionnel à l'importance de la structure et au chiffre d'affaires déclarés.

Depuis 1995, le commerce local et l'artisanat connaissent un réel essor et ils commencent à fournir des ressources fiscales substantielles. Le kip a toujours été la monnaie fiscale pour imposer ces activités.

Le commerce local est en relation directe avec les échanges interprovinciaux et l'import-export. L'évolution de la réglementation nationale autorise des activités d'import-export par des acteurs privés à partir de 1987-1988. Cette autorisation s'accompagne, en 1989, d'une réduction des droits de douane, ils passent de 200 % à 70 %. À Phongsaly, ces mesures influencent peu l'évolution des échanges dans un premier temps et donc les ressources fiscales. Le commerce privé (import-export) autorisé est soumis à licence et le niveau des taxes import-export dépend de la nature du bien ou service importé ou exporté. Ce système de licence existe toujours en 2000. Cependant, comme les activités commerciales locales, l'import-export est peu développées avant 1995 et ne dégage pas de ressources fiscales substantielles. Ces taxes se payent également en kip.

3.2.1.1.4 Les ressources issues des activités publiques

Nous évoquions précédemment l'existence de structures commerciales et artisanales publiques à Phongsaly avant la révolution. Les mesures prises en 1975 étendent théoriquement le caractère public à toutes les activités et leurs profits alimentent le budget de la province.

Les structures publiques commerciales (magasins d'Etat) collectent les produits locaux qu'elles rediffusent localement ou qu'elles exportent par l'intermédiaire d'une autre structure publique. En contrepartie des productions locales, la structure publique importe des biens de consommations, des produits de base en général.

Pratiquement, l'approvisionnement des magasins peu achalandés est aléatoire et les paysans échangent leurs produits contre ces biens sans faire appel à la monnaie nationale. Selon nos informations, la fourniture de produits locaux par les paysans ne permet pas de renouveler les stocks de biens importés. À Phongsaly, les produits venus

du Vietnam sous forme de dons alimentent officiellement ces structures. Il est fort possible que les dons officiels de biens vietnamiens soient la contre partie de l'opium produit à Phongsaly et dont le commerce est plus ou moins contrôlé par les autorités locales. L'opium fournit certainement une partie conséquente des ressources de la province. Cependant il est assez difficile de recueillir des informations sur l'importance de cette ressource.

Le réseau de magasins d'Etat, peu actif, subsiste plus ou moins bien jusqu'à la fin des années 1980. Le dernier magasin à Moun Maï aurait disparu en 1989.

Parallèlement au réseau public de magasins d'Etat, deux entreprises publiques opèrent à Phongsaly. Ces entreprises ressemblent davantage à des structures artisanales qu'à des entreprises. Plus politiques qu'économiques leurs activités sont réduites. L'usine textile de Moun Khou disparaît en 1985. Elle fabrique des tenues distribuées dans les magasins d'Etat. Ces entreprises dépendent de l'administration provinciale et leurs bénéfices alimentent également les caisses de la province. Cependant, comme pour les activités commerciales publiques, les entreprises d'Etat ne procurent pas de ressources à l'administration locale.

De la révolution à sa totale disparition (1989 environ), le système public de commercialisation et de production n'a jamais permis un développement des échanges.

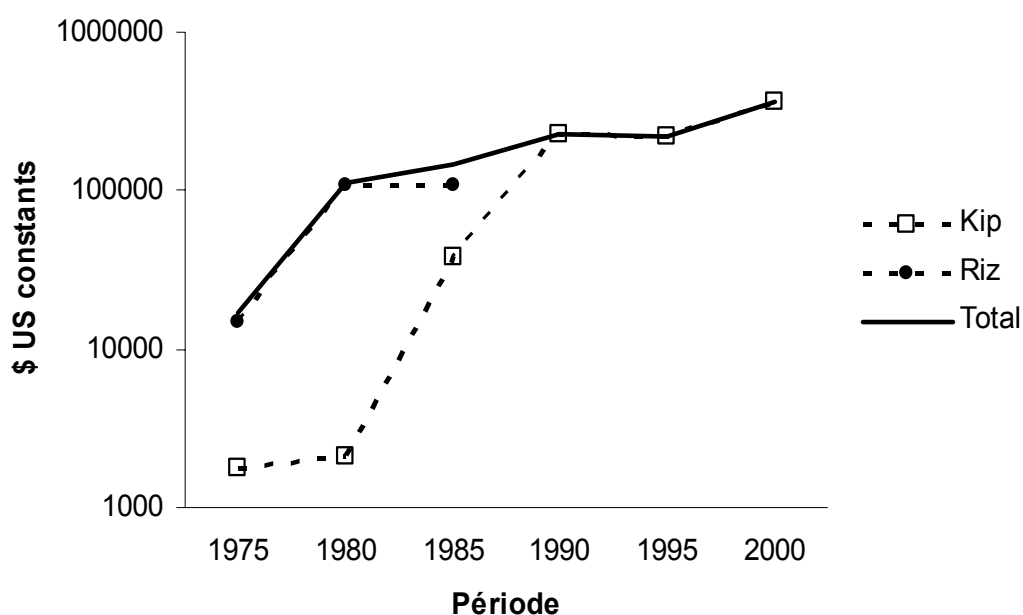
De la nature de l'imposition nous retenons deux points essentiels.

D'une part, reconstruire les modalités d'imposition à l'intérieur de la province avant le début des années 1990 pose de nombreux problèmes. Les autorités locales les définissaient vaguement à partir des directives nationales qui n'étaient pas toujours comprises par les fonctionnaires collecteurs, de plus il n'existe aucun document écrit les retraçant. Cependant, quelle que soit la précision de nos informations sur l'imposition, tout au long de la période d'étude, la base d'imposition ne cesse de s'étendre. Axée sur les productions agricoles au départ, elle touche peu à peu la possession de biens manufacturés (TV, véhicules, etc.), les activités commerciales, artisanales et, à partir de 1990 environ, peu de foyers échappent à l'impôt. Après 1995, la possession de ces biens de consommations taxables se "démocratise", les activités commerciales et artisanales se développent et les ressources fiscales se multiplient.

D'autre part, avant la fin des années 1980, début des années 1990, le riz constituait la principale monnaie fiscale. Suite à cette période, le kip devient la **seule** monnaie fiscale et tout contribuable le recherche obligatoirement pour éteindre sa dette envers l'Etat. Ce double phénomène, extension de la base fiscale et changement de monnaie fiscale, rend le kip incontournable. Tous les acteurs recherchent le kip et, même si l'imposition est relativement faible, ils se trouvent obligatoirement en contact avec cette nouvelle norme. Il leur est très difficile de l'ignorer.

3.2.1.2 Evolution de la pression fiscale

En 1975, la province de Phongsaly sortait d'une longue période instable politiquement pendant laquelle peu de ressources fiscales étaient prélevées. De plus, comme nous le disions, l'administration ne disposait pas d'outil comptable et les quelques documents écrits à ce sujet ont généralement disparu. Pour reconstituer les niveaux de prélèvements obligatoires, au niveau de la province, nous avons fait appel aux témoignages d'anciens contribuables et de fonctionnaires impliqués dans la collecte des impôts au niveau local ou provincial (annexe n° 2). L'application du plan comptable mis en place, au début des années 1990, au niveau national, est effectif à partir de 1995 à Phongsaly. Dès lors nous avons retenu les données fournies par les services provinciaux spécialisés.



Graphe n° 5 : Evolution de la pression fiscale par habitant à Phongsaly

Le graphe ci-dessus met clairement en évidence deux phénomènes.

Premièrement les courbes kip et riz mettent en évidence le changement de monnaie fiscale opéré à la fin des années 1980. Les taxes sur les productions agricoles acquittées en riz dans un premier temps le sont en kip par la suite (fin des années 1980). Ce résultat confirme naturellement l'évolution des formes d'impositions présentées dans le paragraphe précédent. Les impôts agraires (riz) augmentent après la révolution et parallèlement les taxes non agricoles (en kip) sont extrêmement faibles (les activités commerciales traditionnelles privées sont prohibées entre 1975 et 1980). Les taxes agraires représentent l'essentiel de l'impôt de 1975 à 1985 : 90 % en 1975, 98 % en 1980, 74 % en 1985. Début des années 1980, la petite entreprise privée redevient légale et le niveau des taxes spécifiques à cette activité augmente (26 % des taxes en 1985).

Deuxièmement, la pression fiscale (quelle que soit la monnaie fiscale), croît considérablement entre 1975 et 2000. Au niveau provincial elle passe de 16 800 US \$ à 365 000 US \$, elle est multipliée par 22 environ. La pression fiscale en kip croît bien davantage et se voit multipliée par 200. Elle ne diminue (tout moyen de paiement confondu) qu'entre 1990 et 1995 en équivalant US \$. Sa valeur nominale en kip croît, mais l'indexation des montants nominaux des prélèvements obligatoires ne suit pas le rythme de l'inflation.

L'augmentation significative des prélèvements obligatoires ne doit cependant pas masquer une très faible pression fiscale par habitant. Dérisoire en 1975, elle ne dépasse pas les 3 \$ US en 2000 par habitant et elle ne présente pas une très lourde charge par foyer.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Total	0,2	1	1,2	1,7	1,5	2,5
En kip	0,02	0,02	0,34	1,7	1,5	2,5

Tableau n° 4 : Prélèvements obligatoires par habitant en \$ US constants

La pression fiscale représente 3 % environ du PIB en 2000. L'assiette d'imposition (présentée ci-dessus) s'étend et elle touche progressivement presque tous les foyers. Certes elle ne les touche pas tous selon la même intensité, mais l'immense majorité des acteurs contribuent plus ou moins dans les mêmes proportions, à l'exception des quelques foyers de commerçants. Ainsi, en moyenne les foyers (composés de 6 personnes) s'acquittent de 10 US \$ en 1990, de 9 US \$ en 1995 et de 15 US \$ en 2000. La fiscalité, même faible, impose à tous les foyers (ou presque) une nouvelle norme, nul ne peut ignorer ce nouvel "outil" peu connu auparavant et la "kipisation" s'amorce. Cette norme constitue alors un point commun à tous les acteurs de la province, mais aussi avec tous les acteurs de l'espace kip.

Ce repère imposé par l'état rompt le cercle que l'absence de norme nécessaire à la comparaison de la valeur relative des biens entretient. Nous reprenons le schéma n ° 6 page 113, qui schématise ce cercle, auquel nous ajoutons l'influence de l'apparition du kip dans tous les foyers.

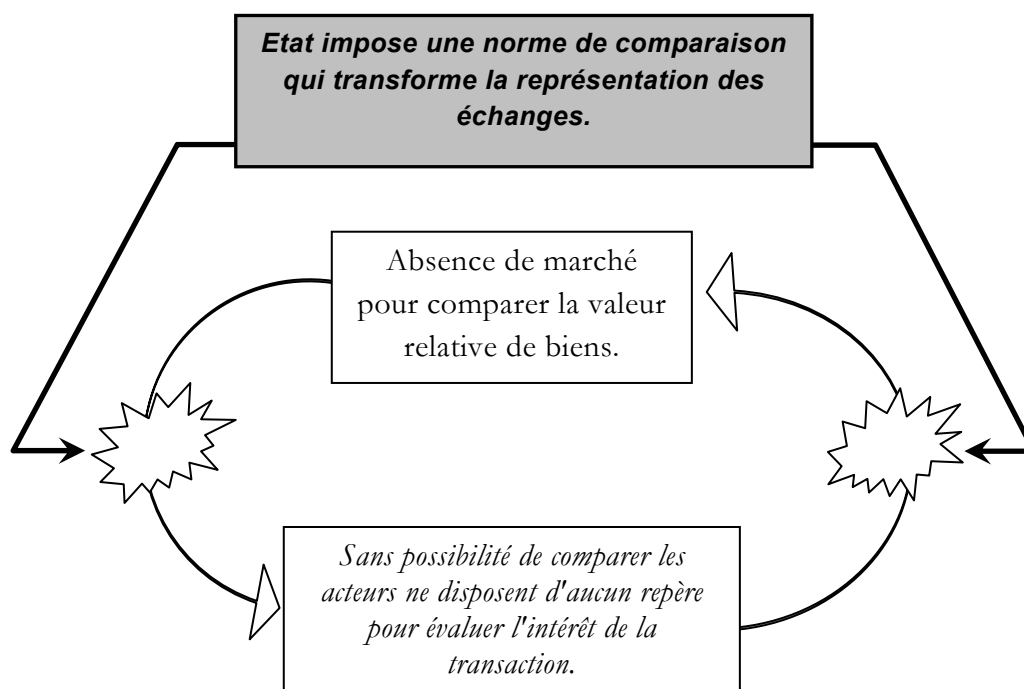


Schéma n° 14 : L'état impose une norme pour concevoir l'échange

Deux points essentiels se dégagent de l'analyse de la fiscalité dans le processus de diffusion du kip au niveau de l'économie provinciale de Phongsaly.

D'une part, l'imposition en riz traduit clairement le caractère rural de la société et l'absence de diversité socioprofessionnelle. Plus ou moins tous les agents produisent du riz et l'administration l'utilise pour rémunérer ses fonctionnaires. La valeur du riz est intelligible par tous les acteurs, le riz constitue une référence culturelle dont le système dépend. Le kip impose de nouvelles normes, décalées des activités traditionnelles, valides auprès d'agents dont les références culturelles sont différentes. Les acteurs de Phongsaly sont obligés d'apprendre ce langage pour éviter toutes sanctions et grâce au langage ils peuvent comparer leurs productions aux biens présents sur les marchés. Or la comparaison est nécessaire à l'échange et donc à la mise en place des marchés.

D'autre part, la base d'imposition appliquée à partir du début des années 1990, touche des biens possédés par tous les foyers. Même les foyers les plus pauvres s'acquittent de la taxe d'habitation et toutes les rizières, irriguées ou pluviales, sont taxables (tous les paysans cultivent du riz). Un double mécanisme est en œuvre,

premièrement tous les foyers (où presque) deviennent progressivement des contribuables en kip et deuxièmement le taux d'imposition moyen des foyers en kip augmentent. En d'autres termes, tous les foyers doivent avoir des kips et de plus en plus de kip.

La présence du kip transforme le schéma traditionnel où un bien produit directement par le contribuable éteint la dette. Avec le kip, la relation directe disparaît et le marché devient un tiers indispensable. Il constitue le moyen pour obtenir les espèces destinées à éteindre la dette fiscale. La fiscalité impose le marché et les producteurs transfèrent leurs biens lors d'un échange monétaire, ensuite ils remettent la monnaie ainsi acquise à l'administration. Le circuit se dote d'un élément nouveau dont les acteurs sont dépendant pour acquitter leurs dettes fiscales. Cependant, il semble difficile de comprendre le processus global de création de marchés par la fiscalité sans s'intéresser au budget de la province financé par les transferts de l'état central.

3.2.2 LE BUDGET PROVINCIAL FINANCE PAR L'ETAT

Le kip devient incontournable à partir du début des années 1990 pour tous les foyers imposables de la province de Phongsaly. Les acteurs le recherchent pour payer l'impôt. Cependant, la fiscalité ne constitue qu'un mouvement pour amorcer la dynamique autour du kip. À travers ses dépenses, l'administration provinciale influence également le processus de "kipisation". En effet, dans un premier temps, tout comme pour la fiscalité, plusieurs moyens d'échanges permettaient de régler les dépenses provinciales. Dans un second temps, une seule monnaie, le kip, remplit cette fonction. Les dépenses de l'administration provinciale dépassent nettement les ressources locales (fiscales ou autres) et les transferts du gouvernement central comblent le déficit budgétaire local. L'Etat central injecte des liquidités (en kip) à Phongsaly et ces transferts se traduisent localement par de nouvelles activités économiques, par de nouveaux échanges. Ainsi, dans un premier temps nous nous intéresserons à la structure des emplois de l'administration provinciale de Phongsaly. Nous en étudierons les différents postes afin de déterminer comment les emplois influencent le processus de monétarisation en kip. Ensuite, nous nous pencherons sur les transferts du gouvernement central : conditionnent-ils réellement les emplois ?

3.2.2.1 Les emplois

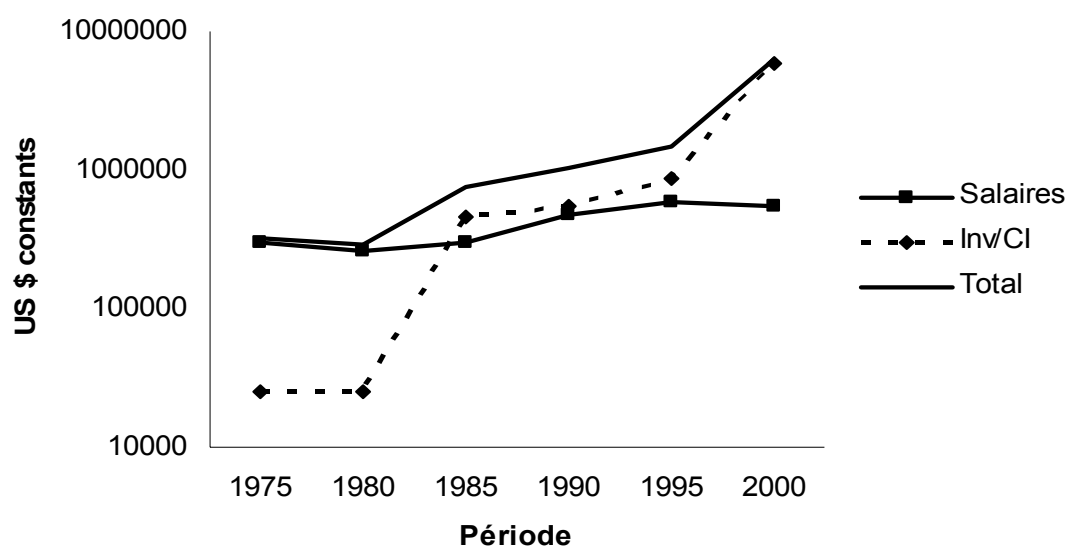
Nous retenons la nomenclature adoptée par le cadre comptable. Les emplois de l'administration correspondent à ses dépenses.

Tout au long de la période d'étude, au niveau provincial, les emplois suivent un trend croissant. En volume, le total de ces derniers en 2000 représente 13 fois environ le montant dépensé en 1975.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Total	325 000	309 000	760 000	1 022 000	1 461 000	6 390 000
Par tête	3,3	2,8	6,1	7,4	9,5	41

Tableau n° 5 : Les emplois de la province de Phongsaly, en US \$

Les lignes budgétaires des emplois se répartissent sommairement en deux pôles. Les emplois relatifs à la masse salariale de l'administration provinciale (salaires) et les emplois liés aux investissements, aux consommations intermédiaires (Inv/CI) de ladite administration.



Graph 6 : Evolution du niveau d'emploi de l'administration de la province de Phongsaly (salaire, In /CI)

Avant 1985, les emplois destinés aux investissements et aux consommations intermédiaires représentaient moins de 10 % des emplois totaux.

En 1985, 1990, 1995, les emplois investissement + consommation intermédiaires (Inv/CI) dépassent les emplois salaires. Pour ces trois périodes : emplois (Inv/CI) = emplois (salaires) * 130 % (dans le meilleur des cas).

En revanche, en 2000, les emplois (salaires) représentent moins de 10 % des emplois (Inv/CI).

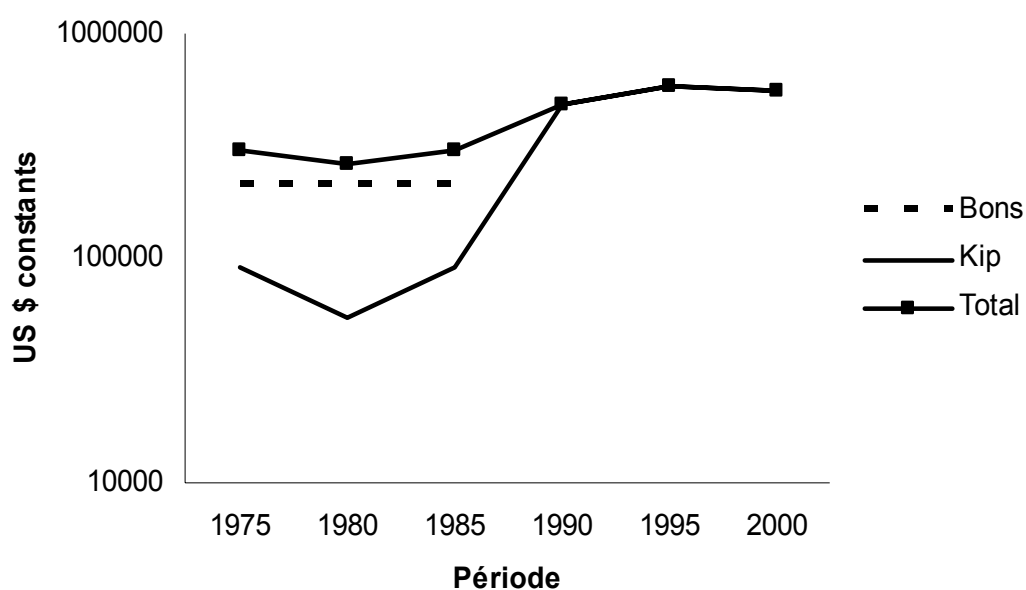
Ce trend particulièrement rapide traduit une évolution substantielle des dépenses de l'administration locale. Un tel phénomène peut-il n'avoir aucune influence sur le processus de monétisation en kip ?

La réponse à cette question s'organise en deux temps : le premier analyse le rôle supposé des emplois salaires et le second, l'importance, également supposée, des emplois investissements et consommation intermédiaire.

3.2.2.1.1 Les salaires

Le changement de monnaie fiscale trouve un écho dans l'évolution des moyens de paiement des fonctionnaires. Avant 1990, l'administration rémunère ses employés en monnaie nationale et en bons⁵⁶. Le paiement en nature des fonctionnaires fut aboli au niveau national en mars 1989 et seul le kip reste valide (SAIGNASITH, 1997, pg.30). Selon Yves Bourdet le mode de rémunération des agents de l'état aurait commencé à changer à partir de la mi-1987 (BOURDET, 1992a, pg.71). À Phongsaly, le changement commence en 1989 et il se termine à la fin de cette même année. Nous assimilons le système de bons (et de coupons) à des échanges de troc, les bons assurent le transfert de travail contre des biens selon une grille établie par l'administration.

⁵⁶ De 1975 à la fin des années 1980, le système de bons ou de coupons évolue. L'évolution de ce système n'influence pas le processus étudié. Nous retiendrons une définition générale du bon ou du coupon : avoirs que l'administration remettait à ces fonctionnaires. En général, les avoirs étaient compensables dans les magasins d'Etat. Les bons spécifiaient généralement la nature des biens auxquels ils donnaient droit.



Graphe n° 7 : Evolution des dépenses salariales de la province de Phongsaly

Traduit en chiffres par habitant, ce graphe donne les résultats suivants :

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Emplois en kip	90 000	54 000	90 000	480 000	586 000	552 000
Emplois en non-kip	210 000	210 000	210 000	0	0	0
Emplois totaux	300 000	264 000	300 000	480 000	586 000	552 000
Par fonctionnaire kip	50	30	50	266	326	306
Par fonctionnaire non-kip	116	116	116	0	0	0
Par fonctionnaire total	166	146	166	266	326	306
En kip par habitant	0,9	0,5	0,7	3,5	3,8	3,6
Non-kip par habitant	2,2	1,9	1,7	0	0	0
Total par habitant	3,1	2,4	2,4	3,5	3,8	3,6

Tableau n° 6 : Les emplois (salaires) de la province de Phongsaly, en US \$

Avant 1990. La révolution ne changea guère le sort des fonctionnaires de la province de Phongsaly. Le mode de rétribution des agents de l'Etat évolue, mais globalement il correspond au modèle suivant.

Les bons offraient aux fonctionnaires l'accès à un panel de 22 produits (SAIGNASITH, 1997, pg. 24), mais ce chiffre varie selon les provinces et la disponibilité locale en biens. Globalement, les bons étaient compensables contre des biens de consommation courante : des bons pour des chaussures, 1 ou 2 paires par an, d'autres pour des tuniques 2 par an, des couvertures, des cigarettes, quelques biens alimentaires, des bougies, etc., et une ration de riz mensuelle de 20 kg. Le nombre de personnes à charge de l'agent modulait la dotation et une famille nombreuse disposait d'un droit supérieur à celui d'une petite famille. Un fonctionnaire disposait par exemple de 20 kg de riz par mois et par personne de plus de 10 ans. En dessous de dix ans, l'âge de l'enfant modulait la quantité de riz. Cependant, la dotation ne suffisait généralement pas et pour assurer une partie des besoins alimentaires de l'unité familiale, les fonctionnaires ou leur famille s'employaient bien souvent à une activité agricole. L'activité agricole correspondait à une nécessité, mais l'idéal révolutionnaire encourageait également le travail de la terre. Les fonctionnaires participaient à la mise en valeur des rizières plusieurs mois par ans (§ 1.1.1.2. page 53). Des fonctionnaires en postes à Boun Neua en 2000 (annexe n°1) se rappellent avoir participé, trois mois par an entre 1972 et 1980, à la mise en valeur de rizières collectives irriguées dans la plaine de Boun Neua. Cette activité agricole bénéficiait aux fonctionnaires, mais nous ne considérons pas en "salaire" le fruit de ce travail. En 1977 il est même conseillé au niveau national, de suspendre les séances d'études pour les fonctionnaires participants aux travaux agricoles (NORINDR, 1981).

Globalement, l'institution fournissait à ses agents les moyens d'assurer leur survie. Selon une révolutionnaire "*L'Etat distribuait tout pour manger il n'y avait pas besoin d'argent*" (HOURS, 1997, pg.212) et il semble que la rémunération en bons ait dépassé la rémunération monétaire. Cependant, est-il sérieusement possible de comparer ces deux formes de rémunérations ?

Comparer ces deux formes de rétributions, sans être impossible, présente plusieurs difficultés. En effet, la rémunération en bons ouvrait un droit à un quantum de biens dans les magasins d'Etats, quel que soit le prix officiel de ces biens sur les marchés parallèles locaux ou sur les marchés internationaux. Le riz, proposé dans les magasins d'état, provenait de l'impôt (sans référence monétaire), du Vietnam (de Chine également avant 1979), ou de dons internationaux. Les autres produits provenaient des

anciens pays du CEMA (Council for Mutual Economic Assistance) dont les monnaies n'étaient pas toujours convertibles sur les marchés internationaux (THAN, 1997, pg.244). Le quantum de biens établi était fixe (dans la mesure de la disponibilité des produits), même si les prix monétaires de ces biens évoluaient. En effet, l'administration fixait le prix de vente dans les magasins d'Etats, mais ils n'étaient pas toujours achalandés et parallèlement des biens s'échangeaient au marché noir. Le prix des biens disponibles ne dépendait pas toujours du prix officiel et selon la rareté d'un bien les cours au marché noir étaient très erratiques.

Ainsi, comment compare-t-on la rétribution en kip et en bons ? Doit-on considérer, 20 kg de riz, en bons, équivalents au montant en kip de 20 kg de riz sur le marché (parallèle) ? La rétribution en bons augmente-t-elle proportionnellement aux cours du riz ? Si le prix du riz, sur les marchés parallèles, augmente la rémunération en bons augmente-t-elle alors, ou bien doit-on considérer les prix officiels ? Dans ce cas l'administration fixe la rémunération en bons mais il est souvent impossible de se procurer les marchandises dans les structures officielles. Les postulats choisis au départ (prix des biens) influencent la comparaison des parts relatives, de l'une et de l'autre, des rémunérations en bons ou monétaire.

Quelles que soient les difficultés pour comparer la part relative des deux moyens de rétributions, les bons offraient un volume de biens, que la rémunération monétaire n'aurait pas pu fournir, même aux prix officiels. Si nous retenons les prix officiels à Phongsay, la part de la rémunération monétaire représente globalement 30 % en 1975 et 1985 et 20 % en 1980. Selon certains auteurs, à Vientiane, elle aurait représenté moins de 10 % (SAIGNASITH, 1997, pg.24). En 1980, la part rémunérée en kip se réduit (inflation), en revanche les rétributions en bons restent constantes. Elles offrent toujours le même éventail de biens auxquels les agents avaient droit (dans la mesure où les biens étaient disponibles).

Après 1990. Même en considérant les prix officiels des produits, de 1975 à 1990, la monnaie nationale intervient relativement peu dans la rémunération des agents.

La modification du mode de rémunération (1989) s'inscrit dans un processus global de réformes, lancé par le nouveau mouvement économique (1986) (annexe n°2). Les fonctionnaires ne dépendent plus des provinces, mais de l'Etat et leurs tâches se réorientent uniquement vers des fonctions administratives. Le travail agricole plus ou moins obligatoire ou nécessaire, ne s'inscrit plus officiellement dans leur emploi du

temps. Ils ne doivent théoriquement plus produire une partie de leur alimentation dans le cadre de leur travail. Ces mesures s'accompagnent d'une augmentation de salaire destinée à l'achat des denrées fournies par les bons, ou autoproduites, auparavant (BOURDET, 1995b, pg. 90), (SAIGNASITH, 1997, pg.30). À Phongsaly cette augmentation est nette, le salaire moyen croit de 60 % même si nous calculons la valeur des bons sur les prix pratiqués localement aux environs de 1990.

En revanche, la compression du nombre d'emploi dans la fonction publique (elle commence fin 1980 pour finir au début des années 1990), de 20 à 25 % de l'effectif n'est pas remarquée à Phongsaly. Selon nos informations, le nombre de fonctionnaires serait resté plus ou moins constant.

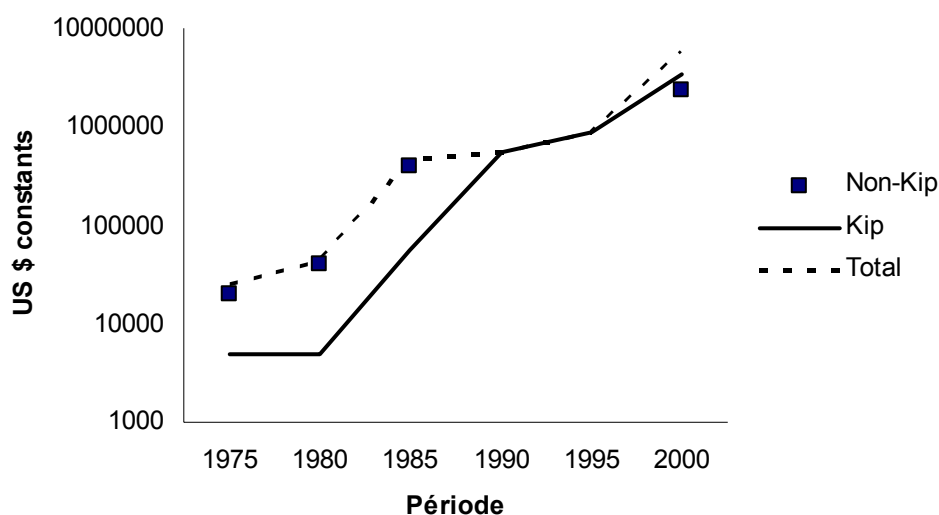
À la fin des années 1980, le salaire monétaire, payé en kip, augmente sous l'effet conjugué : de la **disparition** du système de bons et de l'**augmentation** générale des salaires. Les revenus monétaires des fonctionnaires de Phongsaly, inférieurs ou égaux à 50 US \$ constants par agent et par an en 1975, 1980, 1985 passent à 270 US \$ en 1990, 325 US \$ en 1995 et 305 US \$ en 2000. En termes généraux, le pouvoir d'achat des fonctionnaires en kip avant 1990 était inférieur à 90 000 US \$ par an, il est compris entre 480 000 et 580 000 US \$ après 1990. Cependant, malgré l'augmentation de leur pouvoir d'achat, le salaire des fonctionnaires reste limité et généralement les fonctionnaires dépensent l'essentiel de leurs ressources à Phongsaly, pour se nourrir, se loger ou se vêtir. Les fonctionnaires dépensent tous les ans les 500 000 US \$ (moyenne de la Σ des salaires des fonctionnaires de 1990, 1995, 2000) pour acheter des produits, essentiellement au sein de la province. Les dépenses des fonctionnaires, après 1990 stimulent les marchés locaux. Le travail d'un fonctionnaire ne lui donne plus un droit sur une tenue spécifique proposée dans un magasin d'Etat, il lui donne, à travers son salaire, un droit sur la société, valide sur les marchés. Ce droit indifférencié lui offre un accès à une production convoitée dans la mesure de ses possibilités (une veste Adidas, une cannette de Coca, une paire de Pumas, une montre fluo, etc.). Ils ne se procurent plus les biens alimentaires grâce à leur travail et les autres biens en échange de leur travail, ils se les procurent désormais avec leurs ressources monétaires et par l'intermédiaire des marchés, sur lesquels les paysans écoulent leurs produits pour obtenir des kips.

3.2.2.1.2 Les investissements et les consommations intermédiaires

A l'évolution des dépenses salariales s'ajoutent l'augmentation des investissements et des consommations intermédiaires (Inv/CI) de l'administration provinciale. Pour déterminer leur influence, nous reprendrons la dichotomie employée lors de la description des emplois salaires. D'un côté, les emplois libellés en kip et d'un autre côté les emplois donnant lieu à des dépenses en moyens d'échanges alternatifs. Comme pour les salaires, les Inv/CI révèlent la pluralité de moyens paiement : le kip et le troc (ou espace non-kip, car certains échanges se trouvent aux limites de notre concept de troc).

Lorsqu'ils sont présents, les Inv/CI appartenant à l'espace non-kip, représentent l'essentiel des Inv/CI tous moyens de paiement confondus. Pour repérer ces emplois avec plus de lisibilité, ils sont représentés dans le graphe ci-dessous par des carrés.

Deux tendances majeures ressortent de l'analyse de l'évolution des emplois (Inv/CI). Leur niveau global augmente tout au long de la période et l'espace non-kip disparaît en 1990 et 1995 et réapparaît en 2000.



Graphe n° 8 : Evolution, à Phongsaly, des emplois investissements et consommations intermédiaires

Le tableau ci-dessous consigne en d'autres termes les résultats présentés dans le graphe.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Emplois en kip	5 000	5 000	55 000	542 000	875 000	3 438 000
Emplois en non-kip	20 000	40 000	405 000	0	0	2 400 000
Emplois totaux	25 000	45 000	460 000	542 000	875 000	5 838 000
En kip par tête	0,05	0,045	0,45	3,9	5,7	22
Non-kip par tête	0, 2	0,35	3,25	0	0	15
Total tête	0,25	0,4	3,7	3,9	5,7	37

Tableau n° 7 : Les Inv/CI de la province de Phongsaly, en US \$

Le niveau des emplois. Inférieurs à 50 000 US \$ pour toute la province en 1975 et 1980, ces emplois représentent moins de 0,5 US \$ par habitant environ. Ces sommes paraissent insignifiantes, mais elles reflètent cependant la réalité locale. En effet, les routes et les pistes représentaient moins de 197 kilomètres. Relativement récentes (annexe n°2) elles nécessitaient peu de travaux d'entretien. Les bâtiments administratifs, hormis ceux de Moun Koua et de Moun Mai⁵⁷, étaient en bois. Les fonctionnaires et la population locale se chargeaient de débiter manuellement les planches et les poutres. La couverture en tôle lorsqu'elle n'était pas en paille, le sol en ciment s'il n'était pas en terre battue, les pointes, étaient les seuls biens importés. Fabriqué localement le mobilier était élémentaire, les fournitures (papeterie) étaient utilisées avec une extrême parcimonie et les agents de l'Etat se déplaçaient à pied, seul le gouverneur de province disposait d'un véhicule. L'administration de la province de Phongsaly limitait ses dépenses à sa partie congrue, comme toutes les administrations des autres provinces pauvres. Christian Taillard (1989) note dans son ouvrage "*Stratégie d'un Etat Tampon*" cette extrême pauvreté. Les chefs-lieux de districts ne se distinguaient pas des autres

⁵⁷ Si nos souvenir sont exacts, la construction des bâtiments de Moun Mai et Moun Koua en dur, remontent a 1974 et 1977.

villages, en dehors de quelques bâtiments administratifs. À titre indicatif, les bâtiments administratifs du district de Boun Taï (annexe n° 1) étaient encore en bois en 2000, sans électricité ni téléphone. Toujours en 2001 l'administration de Boun Taï possédait deux machines à écrire très rustiques.

Les emplois augmentent progressivement à partir de 1985. La préfecture de province se déplace de Moun Koua ville à Phongsaly ville en 1985 et ce déménagement amorce la construction de bâtiments administratifs à Phongsaly ville. De plus, à partir de l'automne 1984, commence la construction d'une piste pour relier Phongsaly ville au réseau national. Piste construite par une compagnie vietnamienne que les autorités locales inaugurent en 1997. En 1997, l'ouverture d'une nouvelle piste entre Boun Neua et Nyot Ou débute (annexe n°1 et 2). Parallèlement, l'administration se dote progressivement de véhicules et de matériel de bureautique (ordinateur, etc.). L'ensemble de ces investissements et le recours accru aux consommations intermédiaires se traduit par un niveau d'emploi de 3,9 US \$ en 1990, de 6 en 1995 et de 37 en 2000, tous moyens d'échanges confondus.

Les moyens de règlement des dépenses (Inv/CI). De 1975 à 1985 deux moyens d'échanges permettent de les régler. La partie réglée en kip (1975 et 1980) représente moins de 10 % des emplois (Inv/CI), dont la somme est déjà inférieure à 0,5 US \$ comme nous venons de le voir. La monétarisation de l'économie figurait parmi les objectifs des réformes proposées lors du NME et dès la fin des années 1980, l'administration provinciale acquitte ses emplois (Inv/CI) en kip. Les entreprises chargées de la construction des bâtiments, des pistes, de fournir des consommations intermédiaires à l'administration perçoivent des kips même si elles importent leurs intrants en devises. Charge à ces entreprises de rechercher des devises. Conséquences : en 1990 et 1995 ne reste qu'un seul moyen de paiement.

En revanche, en 2000 réapparaît, pour régler les emplois (Inv/CI) de la province un moyen d'échanges alternatif au kip. En 2000, il représente plus de 60 % des emplois totaux.

Parmi tous les mouvements de centralisation-décentralisation (annexe n°2), le Laos s'engage dans une nouvelle phase redécentralisation à la fin des années 1990. Dans des

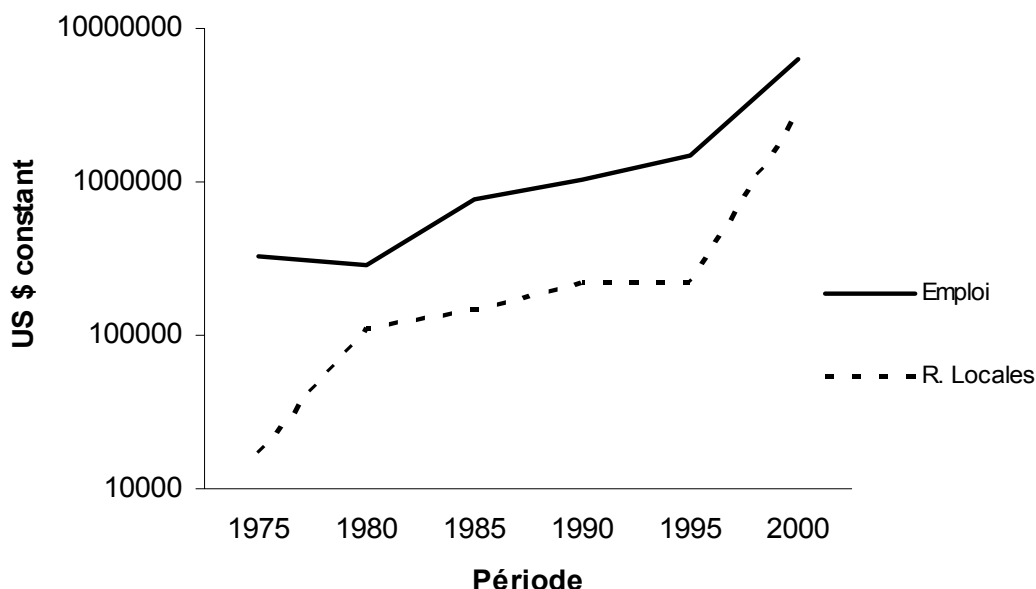
limites relativement mieux définies, l'Etat encourage les provinces à assurer une partie du financement de leurs investissements. Une entreprise nationale chinoise construit la piste Boun Neua, Ngot Ou (1997, 2002, annexe n°1 et 2). L'administration locale ne dispose pas des ressources nécessaires au financement de cet ouvrage et elle échange, avec la compagnie chinoise, un service de construction de route contre une concession de bois sur son territoire. Ce type d'échange, même s'il fait référence à une unité de compte monétaire, s'inscrit dans la classe du troc (§ 2.1.3. page 119). En 2000, la province règle ses emplois (Inv/CI) en kip et grâce au troc.

De 1975 à 2000, l'évolution des emplois, salaires et investissements, consommation intermédiaires, se caractérisent par une augmentation considérable de leur niveau, mais aussi, par une disparition de moyens d'échanges alternatifs au kip à la fin des années 1980 et par la réapparition du troc en 2000. En 2000, le kip reste cependant le premier moyen utilisé par l'administration provinciale pour acquitter l'ensemble de ses emplois (salaire, Inv/CI). Quel que soit le type de dépenses le "circuit" emplois représente par habitant en 1975 : 1 US \$; en 1980 : 0,55 US \$; en 1985 : 1,2 US \$; en 1990 : 7,4 US \$; en 1995 : 9,5 US \$ et en 2000 : 25,5 US \$ payé en kip. Ces sommes peuvent sembler dérisoires, elles se trouvent cependant dans un environnement peu monétisé en 1975 et leur croissance est surprenante. Les emplois libellés en kip influencent le processus de monétarisation (en kip) semble-t-il. Globalement les fonctionnaires dépensent leurs salaires localement, sous la forme d'achats de biens de consommation finale et depuis la fin des années 1980 tous leurs salaires sont versés en kip (cf. ci-dessus). Les emplois (Inv/CI) dont la croissance continue s'accélèrent à partir de 1990 alimentent aussi les circuits.

À Phongsaly, les emplois proviennent de deux sources, de la fiscalité locale ou des transferts du gouvernement central. Ces deux sources influencent-elles au même titre la dynamique locale ? De 1975 à 2000 les prélèvements locaux plafonnent à 2,5 US \$ par habitant en 2000 prélevés en kip et les emplois les plus importants joutent 26 US \$ en kip en 2000 également (41 US \$ tout moyen d'échanges confondu). Le déficit budgétaire de la province est considérable. Quel rôle les transferts du gouvernement central jouent-ils dans le processus global de kipisation ?

3.2.2.2 Les transferts du gouvernement central

A partir du début des années 1990 le gouvernement central affiche une réelle intention d'aider les provinces les plus pauvres et les transferts destinés à Phongsaly croissent nettement.



Graphique n° 9 : Somme des emplois et ressources locales de la province (tout moyen d'échanges)

Les comptes provinciaux affichent un déficit considérable sur toute la période d'étude et ce déficit se creuse en valeur et fluctue en pourcentage.

Remarque. Une différence existe entre les recettes locales et les prélèvements obligatoires locaux (fiscalité), mais elle n'apparaît qu'en 2000. Nous venons de le voir, pour financer la construction de la piste Boun Neua - Nyot Ou, les autorités provinciales troquent du bois contre un service de construction de route. Le produit de ce troc s'additionne à la fiscalité pour donner les ressources locales. En 2000 le troc de bois représente 2 400 000 US \$ pour un emploi total de 6 389 000 US \$. Les ressources fiscales sont de 371 500 US \$ (annexe n° 5). Cependant, les ressources troc (bois) égalent les emplois troc (construction de la piste estimée à 2 400 000 US \$).

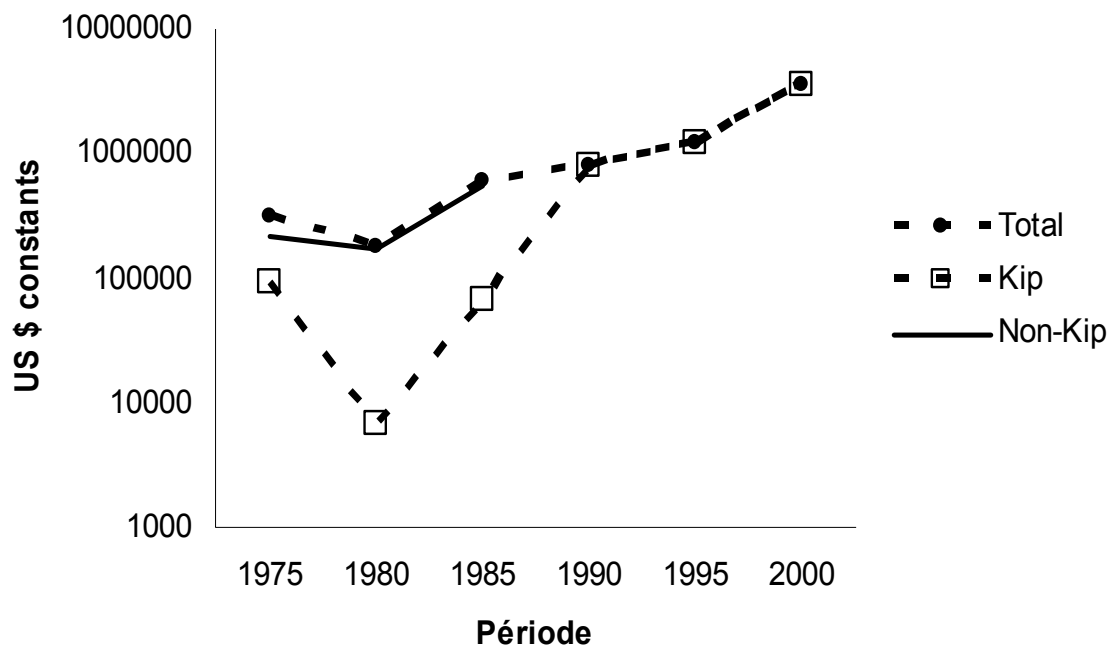
Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Emplois/ tête	3,3	2,8	6,1	7,4	9,5	41
Ressources locales (fisca + bois)	0,2	1	1,2	1,7	1,5	18
Déficit valeur nominale	301 000	177 000	612 000	799 000	1 243 000	3 620 000
Déficit, valeur nominale/tête	3,1	1,8	4,9	5,7	8	23
Déficit en %	94	61	80	78	85	56

Tableau n° 8 : Déficit budgétaire de la province de Phongsaly (tout moyen d'échanges confondu)

En 1980, le "contre-coup" de la révolution entraîne une baisse des déficits en pourcentage et en valeur nominale, mais parallèlement un effondrement des emplois. Après 1980, le déficit en valeur nominale se creuse un peu plus tous les ans même s'il reste relativement stable en pourcentage en 1985, 1990, 1995. En revanche, en 2000, le déficit en pourcentage diminue. Les échanges de bois pour financer la construction de la route expliquent cette évolution, ils procurent des ressources proportionnellement considérables (15,5 US \$).

Le gouvernement central transfère des liquidités et comble le déficit budgétaire provincial. Ces transferts s'inscrivent dans le cadre de choix politiques nationaux, d'aides structurelles aux provinces les moins favorisées. Cette volonté s'affiche clairement à partir du milieu des années 1990 et les transferts augmentent.

Comme pour la fiscalité, les moyens d'échanges ayant cours lors des transferts évoluent et à partir de 1990, la norme s'harmonise pour ne laisser place qu'au kip.



Graphique n° 10 : Les transferts du gouvernement central en kip

Parmi ces transferts seule la partie effectuée en kip s'inscrit dans le processus de monétarisation en kip. Le graphique montre clairement cette évolution décomposée dans le tableau ci-dessous.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Transferts totaux	93 000	6 900	67 000	799 000	1 243 000	3 620 000
Transferts par tête.	1	0,07	0,6	5,7	8	23

Tableau n° 9 : Evolution des transferts du gouvernement central en kip

Avant 1990 les transferts en kip par habitant représentaient globalement moins de 1 US \$ par habitant. Ils prennent une importance relative à partir de 1990 et cette tendance s'affirme plus clairement après 1995. Cependant tous les transferts en kip ne rentrent pas directement dans les circuits locaux, une partie d'entre eux s'évade. Elle correspond globalement aux grands travaux entrepris par la province. La construction

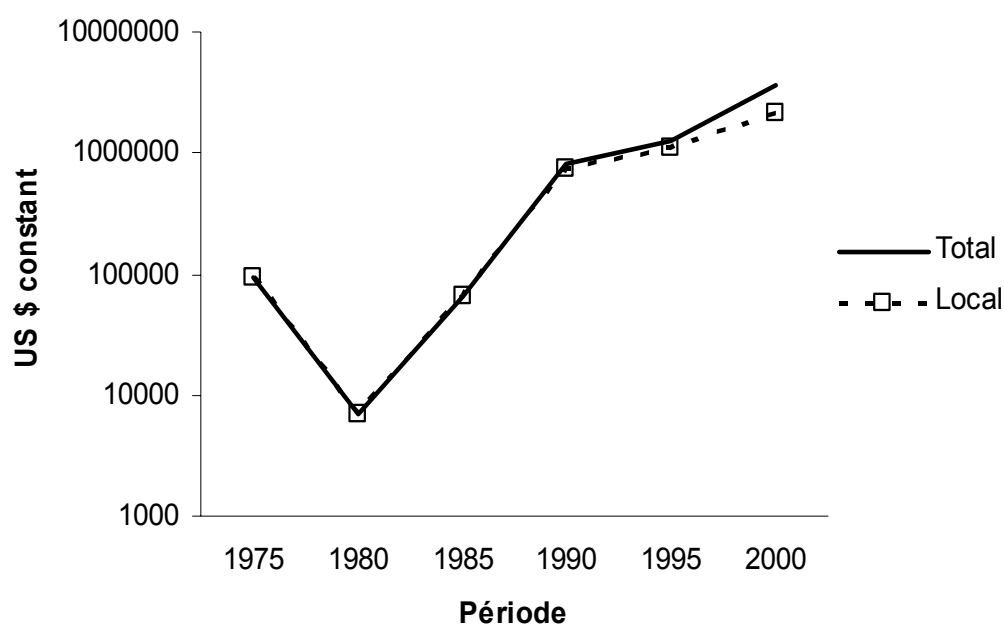
de pistes (Pak Nam Noi – Ban Yo, Boun Neua – Nyot Ou, Boun Tai – Samphan) (annexe n° 2) et la construction de bâtiments administratifs (Phongsaly, Boun Neua, Boun Tai, etc.). Les entreprises de construction ne consomment pas de produits locaux, elles se procurent directement les consommations intermédiaires nécessaires à leurs activités (ciment, fer, carburant, etc.) sans passer par le réseau local. Ce phénomène s'accroît et s'étend même à la main d'œuvre venue d'ailleurs si l'entreprise n'est pas locale⁵⁸.

Les grands travaux influencent assez peu le processus de monétisation en kip de la province de Phongsaly. Les transferts directement impliqués dans ce processus concernent (cf. paragraphes précédents) le traitement des fonctionnaires, les achats de services locaux (transports, fournitures, etc.) par l'administration provinciale et la commande de travaux (entretien des pistes, réfection de bâtiments, etc.) par cette dernière, dans la mesure où l'administration provinciale acquitte ses dépenses en kip.

Avant le début des années 1990, les transferts du gouvernement central étaient généralement dépensés localement. Après 1990, ces transferts augmentent considérablement, mais une partie d'entre eux sort de la Province à travers le financement d'infrastructures.

Le graphe ci-dessous exprime cette part des transferts en kip directement injectés dans l'économie locale.

⁵⁸ Il n'existe que deux entreprises de construction locale en 2000 aptes à conduire des travaux de grande envergure. La taille de ces entreprises ne leur permet cependant pas d'assurer la construction d'une piste ex nihilo.



Graph n° 11 : Transferts totaux en kip du gouvernement central et part des transferts en kip consommés localement

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Transferts totaux	93 200	6 900	67 000	758 000	1 120 000	2 170 000
Transferts par tête.	1	0,07	0,6	5	7	14

Tableau n° 10 : Evolution des transferts du gouvernement central en kip consommés localement

Les transferts en kip consommés localement suivent l'évolution des transferts totaux, ils augmentent à partir de 1990 et ils représentent en 2000, 14 % environ du PIB local. Certes, en valeur nominale 14 US \$ restent une somme modeste, mais en valeur relative il est impossible de négliger les effets d'une grandeur sensiblement équivalente à 1/6 du PIB.

3.3 SYNTHÈSE SUR LES INTERVENTIONS DIRECTES DE L'ÉTAT

L'Etat impose sa monnaie à Phongsaly et permet alors le développement des échanges de marchandises. Le kip est l'une des conditions nécessaire au développement des échanges de marchandises, sans être suffisante pour autant. Ainsi, nous ajouterons un court paragraphe à cette synthèse sur les interventions directes de l'Etat. Il traite succinctement des autres actions conduites par l'Etat et également nécessaires au développement des échanges de biens.

3.3.1 L'ÉTAT ET SA MONNAIE

À Phongsaly l'intervention de l'Etat joue un rôle déterminant dans le processus de diffusion du kip. Premièrement la monnaie nationale diffuse une idéologie fortement marquée par la révolution : la réunification du pays, la construction d'une patrie, d'un Etat fort qui œuvre pour la paix et le bien-être de tous. Ces symboles instillés lors de réunions publiques (HOURS, 1997), de séminaires, à l'école, donnent corps aux représentations que les billets expriment et il devient difficile de rejeter la monnaie. La dissidence est réprimée.

L'Etat véhicule des messages avec sa monnaie, mais cela n'explique pas obligatoirement les mécanismes qui imposent le kip. À Phongsaly, la fiscalité (second niveau) et les transferts (troisième niveau) semblent avoir eu un rôle déterminant.

La fiscalité. Les acteurs imposables contournent assez difficilement la fiscalité et la base d'imposition évolue progressivement. D'un impôt uniquement "agraire" la base s'étend par la suite. À partir de la fin des années 1980 début des années 1990, l'imposition porte graduellement sur toutes les productions, mais aussi sur la possession de biens plus ou moins courants (habitation, véhicule, outillage agricole, équipements domestiques, etc.). Progressivement tous les foyers, où presque se trouvent face à des dettes fiscales (parfois très faibles) et ils recherchent nécessairement la monnaie fiscale pour éteindre leurs dettes. La fiscalité rend cette monnaie incontournable et en créant une "dépression" elle amorce un circuit monétaire. De plus, parallèlement à la généralisation

de l'impôt à l'ensemble des foyers, la monnaie fiscale change. Les deux monnaies fiscales ayant cours de 1975 à 1990 (environ) laissent place à une seule monnaie fiscale. La monnaie nationale marginalement représentée en première période, voire absente, se retrouve la seule monnaie fiscale en seconde période. Cet ensemble d'évènements conjugués explique l'évolution du niveau d'imposition en kip (multiplié par 125 entre 1975 et 2000).

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Prélèvements par tête	0,02	0,02	0,34	1,7	1,5	2,5
Prélèvements en % du PIB	0,09	0,12	1,31	4,36	2,54	2,5
Les monnaies fiscales	Le riz (essentiellement) et le kip (marginalelement).			Le kip		

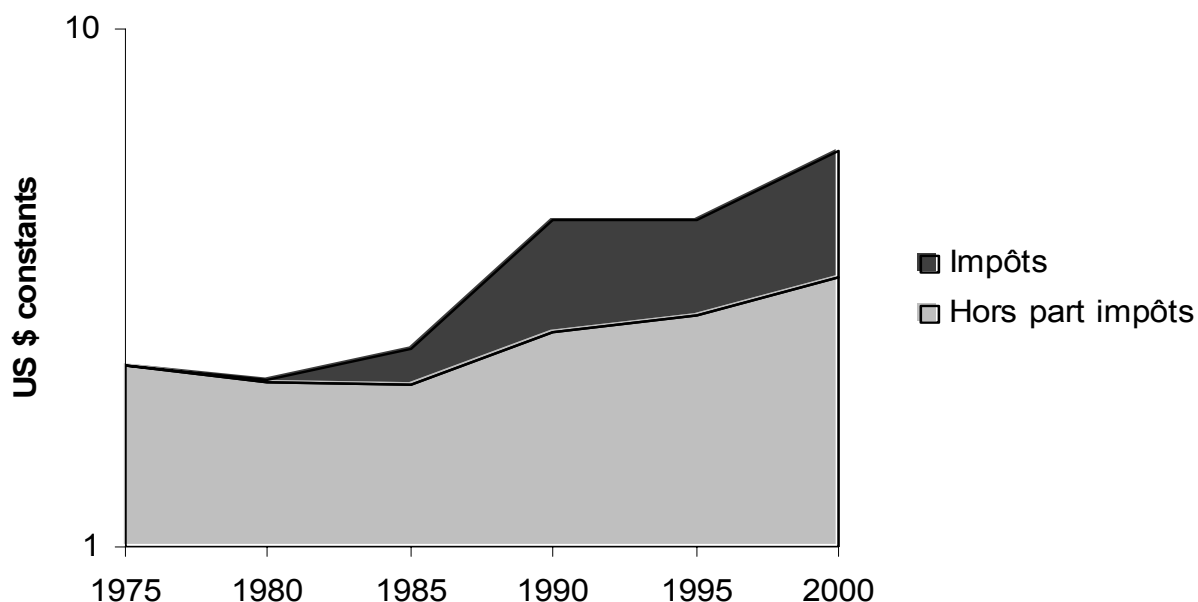
Tableau n° 11 : Synthèse sur l'évolution des prélèvements obligatoires en kip

Certes, même en 2000, elle reste limitée en valeur, mais son importance relative provient de la dynamique enclenchée. La progression continue du niveau d'imposition en kip enregistre un net décrochage en 1990. En pourcentage des trois grandeurs présentées dans le tableau ci-dessus, l'importance relative du kip est faible en 1975, 1980, 1985 ; elle décolle en 1990 et décroît par la suite. 1990 marque réellement une forte "dépression" relative, les acteurs recherchent des kips pour payer leurs impôts, ensuite le kip se retrouve dans des échanges de plus en plus nombreux et sa part relative baisse précisément parce qu'il permet un volume d'échanges toujours plus importants. En imposant sa monnaie fiscale, l'Etat impose une nouvelle norme que les acteurs peuvent difficilement contourner.

Les effets quantifiables de la fiscalité est noyée dans le volume des transactions et distinguent moins directement chez les paysans les plus aisés. En revanche chez les paysans les plus pauvres⁵⁹ ce phénomène apparaît assez bien. L'évolution de leurs

⁵⁹ Le groupe de paysans qualifiés de pauvre regroupe les foyers, de paysans, dont la production rizicole ne satisfait pas les besoins de consommation. En d'autres termes ils ne sont pas autosuffisants en riz. Ce critère est relativement pertinent pour juger de l'aisance des paysans. Le

ressources en kip évoluent proportionnellement à l'imposition en kip. Avant 1990, l'imposition en kip représente une part négligeable par rapport aux ressources monétaires en kip. A partir de 1990, les taux d'impositions en kip augmentent et cette augmentation représente l'essentiel de la croissance des ressources monétaires en kip des ces foyers.



Graphique n° 12 : Evolution de l'imposition en kip et ressources en kip et par acteur pour les foyers qui ne disposent pas suffisamment de riz

La somme des deux aires représente l'évolution des ressources en kip. L'aire la plus sombre correspond aux montants de l'imposition. En taux de croissance, si l'on considère la moyenne des années 1975, 1980, 1985, comme référence, les ressources augmentent de 91 % en 1990 par rapport à la moyenne de référence, idem en 1995 et de 155 % en 2000 toujours par rapport à la moyenne de référence. Le même calcul défalqué des montant de l'impôt représentent 20 % en 1990, 30 % en 1995 et 54 % en 2000.

riz constitue le pilier des systèmes agraires, en général, et l'un des premiers objectifs de production. Les acteurs allouent prioritairement leurs énergies à cette production.

En d'autres termes, par rapport à la moyenne de référence, en 2000 par exemple, les ressources augmentent de 155 %. Si le montant des impôts est soustrait, elles n'augmentent que de 54 %.

Années	1990	1995	2000
Ressources en kip	91 %	91 %	155 %
Ressources en kip défalquées du montant de l'impôt en kip	20 %	30 %	54 %

Tableau n° 12 : Taux de croissance des ressources en kip des foyers de paysans les plus pauvres par rapport à l'évolution de l'imposition en kip

L'essentiel de la croissance des ressources en kip est destinée à financer l'impôt. S'il n'y avait pas l'impôts le niveau des ressources en kip des paysans les plus pauvres seraient proches du niveau enregistré avant le changement de monnaie fiscale. Le reste de la croissance est liée aux dépenses de santé.

Avec l'impôt, l'état impose sa monnaie et le marché qui devient un élément indispensable pour éteindre la dette fiscale. Les paysans ne peuvent plus éviter le marché mais les plus pauvres d'entre eux limitent leurs contacts avec celui-ci une fois les obligations fiscales réglées. Le même mécanisme se remarque en France sous l'ancien régime (GUERY, 1984). Les paysans vendaient les produits de leurs jardins, basse-cour, etc., uniquement pour se dégager de l'impôt royal et cela n'impliquait pas obligatoirement l'abandon de l'autosubsistance. Ils percevaient cette obligation de quitter ponctuellement l'autosubsistance pour régler l'impôt comme une "étrangeté", une contrainte et ils résistaient au maximum, ils refusaient d'adopter le nouveau système d'échange.

Cependant, même s'ils refusent d'entrer dans une nouvelle logique ils ne peuvent plus ignorer, à la fois le kip et le marché. Le nouveau "langage" imposé par l'état se diffuse progressivement et en dehors des paysans les plus pauvres les acteurs de Phongsaly l'adoptent relativement bien. Ils le mobilisent alors pour échanger et rapidement, l'utilisation du kip dépasse largement le cadre de la fiscalité.

Les transferts du gouvernement central. Contrairement à la fiscalité (ponction), les transferts alimentent plus ou moins directement les marchés locaux en kip. Différents canaux offrent aux acteurs un accès plus ou moins direct aux kips. Des biens ne constituent plus le salaire des fonctionnaires⁶⁰, ils sont payés en kip et ils achètent les biens fournis auparavant. Ces dépenses réveillent la production agricole et l'activité commerciale ou artisanale. L'achat de consommations intermédiaires par l'administration provinciale et ses investissements (réalisés par des entreprises locales) stimulent également le commerce et l'artisanat. Les paysans disposent de ressources et consomment de nouveaux produits issus de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat. La présence de non paysans incite à développer l'agriculture et les acteurs s'orientent de plus en plus vers des activités spécialisées. Cette logique enclenchée par les transferts provient de l'effet conjugué de l'unification des modes de transferts (nature plus kip dans un premier temps et kip par la suite) et de la croissance des volumes transférés consommés localement en kip.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Transferts par tête	1	0,07	0,6	5	7	14
Transferts en % du PIB	4,5	0,5	2,3	15,4	13,7	13,5
Les moyens de transferts	Des biens (essentiellement) Le kip			Le kip		

Tableau n° 13 : Synthèse sur l'évolution des transferts en kip du gouvernement central consommés localement (équivalent US \$)

Comme pour la fiscalité, la progression des transferts est continue sur la période. En pourcentage des trois grandeurs le net décrochage remarqué pour la fiscalité se retrouve également en 1990. Les changements de 1990 amorcent une dynamique et la part relative du kip baisse par la suite même si la valeur nominale des transferts

⁶⁰ Le phénomène ici présenté fait largement écho aux travaux de Z.Yildirim (2001). Les mêmes principes sont à l'origine de la diffusion de la monnaie Ottomane, l'Aspre, déjà évoquée. Cependant, les agents de l'Etat ottoman n'étaient pas des civils mais des janissaires. En Lydie également les mercenaires étaient rémunérés et diffusaient ainsi la monnaie du conquérant ((THIVEAUD, 1998).

augmente. À partir de 1990, les transferts à Phongsaly représentent entre 13 et 16 % du PIB local. Ces emplois en kip consommés localement participent à alimenter ce circuit et gonflent la masse monétaire locale. Le système bancaire, embryonnaire à Phongsaly, n'accorde pas de crédits et en général les prêts éventuels se font entre individus. L'augmentation de la masse monétaire nécessaire au développement des marchés locaux ne provient pas de la dette, elle provient des transferts en kip du gouvernement central. Un autre élément intervient également, mais il ne dépend pas des phénomènes présentés dans ce paragraphe et nous le traiterons ultérieurement.

Nous concluons cette synthèse à l'aide d'une série de schémas. Le premier représente la situation avant 1990 et le second après 1990.

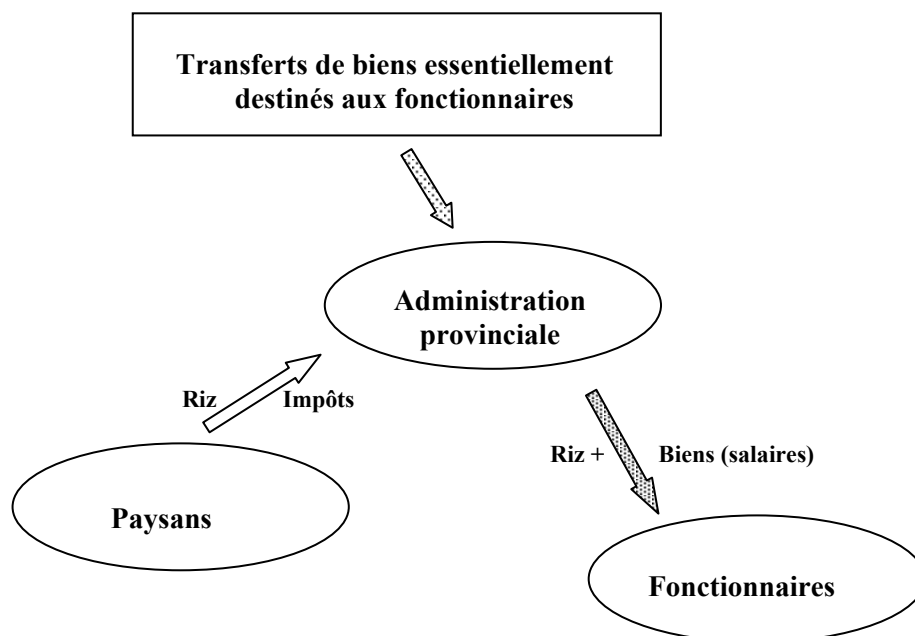


Schéma n° 15 : Prélèvements fiscaux et salaire en nature avant 1990

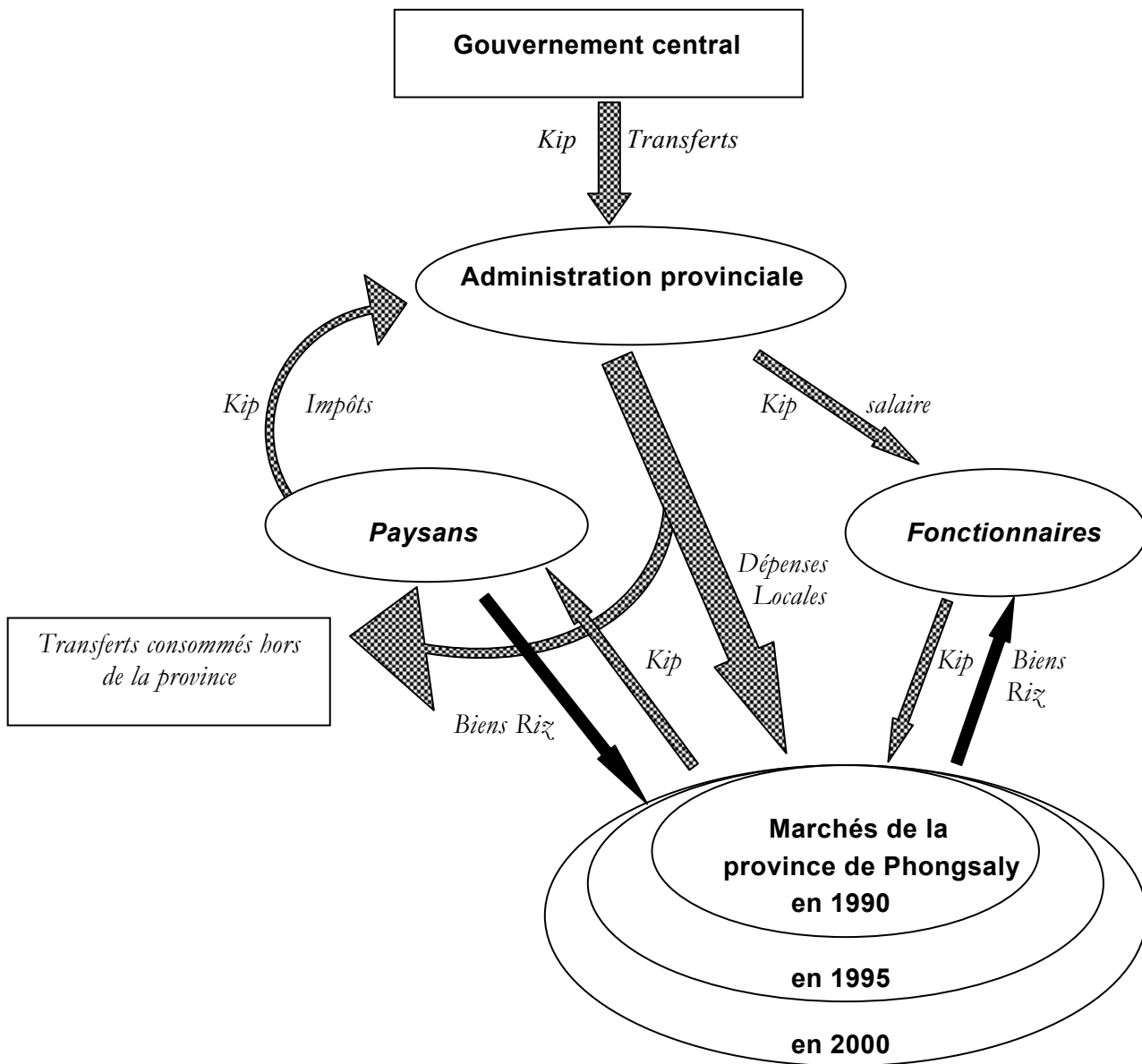


Schéma n° 16 : La fiscalité et les transferts imposent les marchés

3.3.2 AUTRES INTERVENTIONS DIRECTES DE L'ETAT

L'Etat impose directement une monnaie, il oblige les acteurs à l'utiliser et parallèlement il fournit les moyens pour approvisionner les circuits naissants où les marchandises s'échangent. Cependant, la présence d'une monnaie adaptée ne suffit pas. Un cadre institutionnel particulier, une combinaison de facteurs est indispensable au développement des marchés (ENSMINGER, 1996). Dans les pays industrialisés par exemples, 5 éléments semblent nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché (BOYER, 1997). Certes, le cadre d'analyse dans lequel ces 5 éléments sont pensés se distinguent nettement d'une société de production domestique, mais certains s'appliquent à Phongsaly.

- L'Etat s'approprie progressivement le monopole de la coercition légitime que les organisations traditionnelles possédaient.
- Un cadre juridique national se met en place. Il impose de nouvelles lois qui bousculent le droit coutumier. Traditionnellement, le foncier appartient aux communautés, sauf les rizières irrigables, et l'accès au facteur de production terre dépendait des besoins des acteurs et non de leur capacité de production. L'adoption de la constitution en 1991 légitime peu à peu l'appropriation individuelle du foncier. Un bien collectif et non marchand, la terre, bascule progressivement dans l'espace marchand et elle entraîne le fruit de son produit dans le même univers. Cette redéfinition du statut du foncier dessert les paysans qui peinent à rentrer dans le mode d'organisation marchande (DUCOURTIEUX, 2005; VANDERGEEST, 2003).
- Un système de comptabilité codifiée balbutiant apparaît pour évaluer les flux de biens.

Par ailleurs, la mobilité des marchandises est également une des conditions à la mise en place des marchés. Des infrastructures "pistières" relient progressivement tout le territoire et les moyens de transports se développent. Les coûts de transports, obstacle majeur au développement des échanges (LAMBERT, 1992) diminuent alors (cf. exemple en note de bas de page § 1.3 page 73). Généralement les infrastructures de transports jouent un rôle déterminant dans les pays industrialisés et nous pouvons penser qu'elles jouent le même rôle à Phongsaly.

La construction d'un réseau de piste où des véhicules carrossables peuvent circuler est récente. Avant la colonisation, les pistes muletières (AYME, 1930) et la rivière Nam Ou constituaient les seuls axes de communications. Le débit irrégulier, rapide par endroits et limité de cette rivière n'autorise pas la navigation de grosses pirogues⁶¹. La première piste carrossable voit le jour sous l'occupation française, en 1926 selon Georges Aymé et entre 1930 et 1933 selon des villageois ayant assisté à la construction. Entre 1962 et 1967, le réseau s'étend. D'un côté une piste relie Phongsaly ville à la frontière chinoise et d'un autre côté une autre piste relie Moun Koua ville à Oudomxai ville. La piste rattachant Phongsaly ville aux autres provinces du pays fut inaugurée en 1997. La piste achevée en 2001, met en relation Nyot Ou ville au réseau "pistier" et Samphan ville devait être reliée courant 2003.

Périodes	Ensemble du réseau en km	Parties du réseau goudronné en km
1953	57	0
1962 à 67	100	0
1974	197	130
2001 ⁶²	490	60
2003	560	80

Tableau n° 14 : Evolution du réseau "pistier" en kilomètres

A partir de 2003, tous les districts de la province sont traversés par une piste, mais les éboulements et la fange, en saison des pluies, rendent le transport "pistier" aléatoire. Malgré la constante amélioration du réseau, peu de pistes sillonnent encore la province et l'essentiel des villages se trouve à plusieurs heures de marches, une journée voire plus pour les plus isolés. Un tel réseau ne permet pas le développement des productions lourdes, encombrantes et périssables.

⁶¹ La Nam Ou est longtemps restée l'axe pour pénétrer cette zone. En 1872, les Siamois, pour conquérir Lai-Chau aux vietnamiens, ont emprunté cette voie. Plus tard, en 1894, la mission Pavié remonte également la Nam Ou (pour le compte de la France). L'exploration de cette zone est décrite au chapitre VII "Le Bassin de la Nam Hou".

⁶² Les routes bitumées en 1974, trop dégradées en 2000, ne peuvent plus être classées comme telles. Seules les parties refaites en 1997 et en 2001 présentent globalement de telles caractéristiques.

Cependant il est difficile d'étudier simultanément toutes les conditions nécessaires à l'épanouissement des marchés comme le note Joan Robinson dans un contexte beaucoup plus général : "*.. il est extrêmement difficile d'analyser les mouvements généraux d'une économie dans le temps, qui comprennent des variations de populations, l'accumulation du capital et les changements techniques en étudiant en même temps en détail les relations entre les quantités produites et le prix de chaque bien. Les deux ensembles de problèmes doivent être résolus, mais il faut attaquer chacun d'eux séparément ...*". (ROBINSON, 1972, pg.1)

La dynamique monétaire de la province de Phongsaly nous a semblé particulièrement intéressante et nous l'avons retenue.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 3

Plus que le sujet marchand, l'organisation publique institue le kip à Phongsaly. Avant cette intervention, les agents ignoraient tout du kip et de la relation marchande. Comment auraient-ils alors pu choisir une situation inconnue pour optimiser leur satisfaction ? Par un double mécanisme articulé en deux mouvements, l'Etat produit le choc exogène qui va imposer la monnaie nationale.

Le premier axe repose sur le message politique que voudrait transmettre l'Etat. Il diffuse des symboles lourds de sens pour fédérer, au sein d'une nouvelle nation, des individus trop longtemps divisés par la guerre. Le kip véhicule des images en rupture avec le passé colonial, l'ancien régime, images qui évoluent au cours de la période d'étude. Les marques de la révolution socialiste s'estompent peu à peu, la faucille et le marteau ne figurent plus sur les billets frappés après le nouveau mouvement économique (1986). Cependant cette dimension symbolique et la volonté d'un Etat ne suffisent pas toujours à imposer une monnaie. La présence de relais, parmi lesquels figurent la fiscalité et les transferts du gouvernement central, est également indispensable et constitue le deuxième axe.

À partir de 1990, le riz n'a plus cours et le kip devient la seule monnaie fiscale. Dès lors, elle s'impose aux foyers ne l'ayant jamais utilisée auparavant. Ils ne peuvent plus l'éviter sous peine de sanctions et ce mécanisme, indépendamment de la volonté individuelle, explique la diffusion rapide de ce nouveau langage. Cependant, la fiscalité ne représente qu'un aspect du deuxième axe et pour payer l'impôt les acteurs doivent accéder à celle-ci. Les transferts du gouvernement central assurent ce rôle, ils constituent le cheval de Troie par lequel le kip pénètre la province. Ils fournissent des ressources sous forme de salaire, de consommations intermédiaires et ces espèces approvisionnent, en grande partie, les circuits monétaires locaux.

Ce double mouvement introduit alors une tierce partie qui, en même temps, devient indispensable au système. Très schématiquement les acteurs ne s'acquittent plus de leurs impôts en riz redistribué par la suite aux fonctionnaires en guise de salaire. Ils vendent leurs riz pour accéder à la monnaie fiscale et les fonctionnaires achètent leur

nourriture grâce à un salaire exprimé en kip. Mis en place, le marché devient un des rouages du système que stimule l'augmentation de la pression fiscale et des transferts.

Loin d'être un obstacle à la mise en place du rapport marchand, l'Etat en est un vecteur. Il impose directement une monnaie adaptée à l'organisation marchande et ainsi, un cadre propice à l'évolution du rapport que les paysans entretiennent à la production et à l'échange. Ils quittent doucement la logique d'autoproduction et produisent progressivement pour les marchés. En revanche, et cela les distingue des paysans sous l'ancien régime en France, ils délivrent rapidement de volumes de biens supérieurs aux quantités nécessaires pour acquitter l'impôt.

4 COMMENT, UNE FOIS IMPOSEE, LA MONNAIE NATIONALE PERMET-ELLE LA CROISSANCE DES ECHANGES ?



La monnaie est un "*tiers organisant les échanges*" (ORLEAN, 2004), nécessaire à la mise en place d'une société marchande (AGLIETTA, ORLEAN, 1982), (BOYER, 2004), (CARTELIER, 1996), (DELEPLACE, 1985), (POLANYI, 1996), (MARX, 1993). L'hypothèse monétaire, Aglietta/Orléan (2002), traduit ce caractère essentiel⁶³ de la monnaie, elle assure à un mode d'organisation les moyens de sa reproduction et l'apparition d'une nouvelle monnaie peut transformer les structures organisationnelles d'une société⁶⁴.

Cette approche s'oppose aux propositions des théories instrumentales de la monnaie, pour lesquelles le développement des échanges suit un processus linéaire.

⁶³ L'hypothèse monétaire prend corps dans une société où domine un rapport marchand idéal qui n'existe pas à ce jour. Ce niveau d'abstraction met en exergue l'importance de la monnaie et trois caractéristiques définissent le rapport marchand idéal :

"(1) la marchandise est un objet anonyme, librement transférable parce qu'elle est radicalement détachée des individus qui l'achètent et qui le vendent;

(2) une fois la transaction effectuée les individus sont quittes, aucune obligation n'est conservée.

(3) l'échange vise à accroître l'utilité des individus concernés." (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.43).

⁶⁴ Si l'approche institutionnelle est retenue, tout médium de reproduction sociale est une monnaie et un buffle, dès lors qu'il joue ce rôle, est une monnaie (cf. conclusion du chapitre 2). Cependant, que le buffle structure les communautés d'après certains principes, ne signifie pas qu'il soit une condition à la relation marchande. La monnaie ne dépend pas du rapport marchand, même si en économie "monnaie" est souvent assimilée à la monnaie dont les dimensions permettent cette relation. Ainsi, pour éviter toute confusion nous respecterons scrupuleusement la nomenclature déjà présentée chapitre I page 87. Les biens monétaires et la monnaie d'Etat sont des monnaies, mais elles ne jouent pas le même rôle et nous les distinguerons clairement.

Potentiellement toute société posséderait des structures naturellement organisées autour de l'échange et la présence de divers lubrifiants permettrait l'expression de ces potentiels.

L'exemple de la province de Phongsaly semble donner raison à l'approche institutionnelle. En 1975 l'autosuffisance alimentaire représente l'un des piliers autour duquel la société se structure. Tout est organisé pour atteindre ce but et l'échange de biens est accessoire.

Le kip que l'Etat impose, permet une transformation de ces rapports sociaux et les échanges de biens deviennent alors un objectif de production. La société s'organise pour produire des biens destinés aux marchés et en retour les marchés fournissent aux acteurs les biens nécessaires.

Les modes d'organisation des sociétés de productions domestiques et des sociétés de productions marchandes s'opposent radicalement et l'évolution de l'un à l'autre s'accompagne parfois de fortes tensions. Les travaux de Guery (1984) traduisent ces tensions : ils montrent notamment que les paysans refusent le mode d'organisation marchande (§ 3.3.1. page 202). À Phongsaly, certains acteurs refusent également le mode d'organisation marchand, mais la majorité l'adopte progressivement.

Nous n'étudions pas tous les vecteurs qui entraînent la mutation et l'adhésion des sujets à l'espace marchand. Nous nous pencherons seulement sur le rôle du kip. Quels mécanismes met-il en œuvre pour transformer le rapport des acteurs aux échanges et à la production, afin d'entraîner la logique marchande ?

Les mécanismes remarqués à Phongsaly prennent pour point de départ une organisation traditionnelle où le rapport à la production détermine le rapport aux échanges. Dans ce contexte, la production ne dépend pas des échanges. En revanche, l'évolution du système repose sur l'évolution du rapport aux échanges. Parce qu'il se transforme, la société change et le rapport à la production se recompose alors.

Dès lors, pour comprendre le premier niveau d'évolution (celui du rapport aux échanges) il est indispensable de comprendre l'organisation initiale, y compris le rapport à la production, puisque ce dernier détermine le rapport aux échanges. Ainsi, dans un premier temps nous allons présenter l'organisation traditionnelle de la production et des échanges à travers les deux types de rapports. Ensuite nous nous pencherons sur l'évolution du rapport aux échanges et en dernier lieu sur l'évolution du rapport à la production.

4.1 LE RAPPORT A LA PRODUCTION ET A L'ECHANGE DES SOCIETES DE PRODUCTION DOMESTIQUE

L'objectif de production des acteurs d'une société de production domestique repose sur l'autosuffisance alimentaire et les échanges occupent une place accessoire. Accessoire ne signifie pas sans aucun intérêt, les Phounoï par exemple échangeaient des biens pour payer la dot et ainsi les échanges permettaient la reproduction des unités familiales (BOUTE, 2005). Par accessoire nous voulons exprimer l'idée suivante : le mode d'organisation de la production vise avant tout l'autosuffisance alimentaire et la production de biens destinés à l'échange est subordonnée à cette première logique. Les biens échangés proviennent soit de productions en quantités supérieures aux besoins d'autoconsommation; soit de productions mise en place en morte saison. Morte saison par rapport aux exigences d'autoconsommation. Les transactions sont plus ou moins contingentes contrairement à l'autoconsommation dont la survie des foyer dépend directement et à court terme.

4.1.1 LA LOGIQUE DE PRODUCTION DES SOCIETES DE PRODUCTION DOMESTIQUE

Le cœur de l'activité productive des sociétés de production domestique dépend de la production de biens alimentaires (SAHLINS, 1976), (CLIFTON, 1970) destinés à l'autoconsommation⁶⁵. Ce mode d'organisation n'exclut pas la production de biens à d'autres fins, mais elles ne représentent pas le pivot autour duquel se structure l'activité. Ainsi, l'autosuffisance alimentaire reste toujours le point focal de stratégies qui reposent sur deux piliers. Le premier, défini à l'intérieur des unités de productions⁶⁶, consiste à minimiser les risques de pénuries alimentaires. Le second dépasse les dimensions du foyer et prend corps dans l'espace communautaire. En général, cet espace offre aux unités de productions respectueuses des normes du groupe, les moyens d'assurer leur subsistance et il garantit également des formes de solidarité

⁶⁵ Nous présentons dans ce paragraphe un schéma général qui se décline en réalité en une multitude de nuances.

⁶⁶ Le foyer constitue l'unité de production élémentaire.

volontaires ou forcées. Dans ce contexte, la logique de production à l'échelle du groupe laisse généralement peu de place à la logique de production individuelle.

Ainsi, les stratégies individuellement adoptées par les foyers (pilier 1) s'inscrivent dans une dynamique de groupe (pilier 2) où la production de biens vise essentiellement à garantir la satisfaction des besoins alimentaires des foyers. Limiter les risques de pénuries, déjà importants (NEWBERY, 1979), (SQUIRE, 1986), constitue l'enjeu autour duquel s'organise la production.

4.1.1.1 Produire tous les biens indispensables à l'unité de production

Au sein d'une communauté, éviter la situation redoutée (manque de nourriture) constitue la pierre angulaire des stratégies des unités de production (foyer, clan). Celles-ci diversifient au maximum leurs ressources annuelles (NEWBERY, 1979), (SEN, 1984) et la gamme de biens ainsi obtenue offre bon an mal an les ressources nécessaires à leur reproduction.

Cette stratégie est qualifiée de "*Share cropping, risk sharing*" par les deux auteurs précités. Une ou plusieurs productions rythment les campagnes agricoles, elles constituent l'ossature du système agraire et une multitude de productions variées (végétales, animales, issues de la cueillette, élevage, chasse, pêche, etc.) disponibles dans le biotope⁶⁷ leur sont associées. Ce type d'organisation repose sur l'exploitation d'un vaste spectre de produits complémentaires dont la présence assure un approvisionnement le plus régulier possible en biens alimentaires (CLIFTON, 1970). Ce mode de production sécurise les approvisionnements et s'oppose diamétralement à la monoculture qui expose aux risques. En effet, si l'unique production ne donne aucun résultat, non seulement l'unité de production se retrouve sans nourriture, mais en plus

⁶⁷ Une production multiforme se caractérise par la production d'un panel diversifié, très étendu de biens à l'intérieur d'un environnement déterminé. La dynamique ne change pas ou peu d'un biotope à l'autre (production multiforme), par contre la gamme de biens produits varie énormément. La production multiforme des sociétés de production domestique d'Afrique équatoriale et de Mandchourie n'offraient absolument pas les mêmes biens aux producteurs. Cependant, à l'intérieur de chaque environnement les acteurs utilisaient le plus de ressources possibles.

elle ne dispose d'aucun bien échangeable pour obtenir la nourriture nécessaire (sous hypothèse que l'échange soit acceptable). L'unité de production est dépourvue de ressources alimentaires palliatives et ainsi elle risque de disparaître.

La peur d'un tel risque (ne pas disposer de ressources alimentaires) contraint les acteurs à limiter toutes formes de spécialisation au profit d'une multitude de productions. Dès lors, au sein d'une même niche écologique, toutes les unités visent cet objectif et produisent les mêmes biens alimentaires. Elles s'inscrivent toutes dans ce schéma et l'acteur A par exemple récolte ses X en même temps que l'acteur B. L'intérêt d'échanger des X semblables à d'autres X est réduit. Par ailleurs, les bonnes années, tous les acteurs (ou presque) disposent d'un excédent d'X potentiellement échangeable et les mauvaises années, tous les acteurs (ou presque) recherchent potentiellement des X.

Comme l'explique Salhins (1976), le transfert d'excédents à l'intérieur de la communauté ne présente aucun intérêt, en revanche les déficits sont impossibles à combler. Les acteurs ne **visent** donc absolument pas **l'excédent**, il est perdu quoi qu'il en soit (peu de biens se conservent sur le long terme), en revanche ils mettent tout en œuvre pour n'avoir **aucun déficit** : "*Tout est fait pour satisfaire tous les besoins, tout est fait pour produire la totalité du minimum de ces besoins*" (SAHLINS, 1976, pg.15). La stratégie du "*share cropping, risk sharing*" bloque toute forme de division sociale du travail et les choix de production dépendent uniquement des besoins de l'unité⁶⁸. Dans les sociétés de production domestique la division sociale du travail n'existe pas (MEILLASSOUX, 1970), elle s'opère uniquement sur des critères de genre (SAHLINS, 1976). Or la division sexuelle du travail n'entraîne pas obligatoirement de productions spécifiques entre les unités de production⁶⁹ (en général hommes et femmes composent les unités de productions). Ainsi, globalement toutes les unités produisent les mêmes biens aux mêmes périodes.

⁶⁸ Certes, il existe des formes de division sociales du travail à l'intérieur d'une communauté, mais cette division touche assez peu la production de biens alimentaires. Elle concerne davantage les tâches administratives (chef de village), spirituelles (chamanes, druides, etc.) et les acteurs impliqués dans ces fonctions se détachent assez peu des activités productives (de biens alimentaires).

⁶⁹ Globalement selon des normes culturelles la proportion d'homme et de femmes est sensiblement équivalente d'une unité de production à l'autre.

Cette présentation ne préjuge pas de la liberté de choix des unités de production. Celles-ci tentent de maximiser leur "sécurité" et pour cela choisissent le mode de production "*share cropping, risk sharing*". Des dimensions de la monnaie, que porte le kip, permettraient d'ores et déjà de démontrer son influence sur le rapport entretenu par les acteurs à la production. Cependant, l'unité ne fonctionne pas indépendamment du groupe auquel elle appartient et conduire la démonstration à son terme achopperait si la dimension communautaire était oubliée.

4.1.1.2 Produire tous les biens à l'intérieur d'une communauté

Le mode d'organisation "*share cropping, risk sharing*" assure à chaque unité un approvisionnement le plus régulier possible en biens de consommation jugés nécessaires. Malgré cette stratégie, la vie est risquée au sein d'une société de production domestique (maladies, ravageurs, épizooties, etc.) et la couverture des besoins n'est pas toujours garantie. En général, les liens de solidarité assurent alors l'approvisionnement minimum si un quelconque problème laissait une unité sans ressources. À l'intérieur de chaque communauté (village, groupe de villages, etc.), selon des modalités spécifiques, des normes d'entraide "*Kinship tie*" (HUANG, 1984) assurent un second niveau de protection (en plus de la stratégie de production). Il existe une forme de mutualisation des risques et, pour éviter des stratégies qui nuiraient à la cohérence globale du système, le groupe définit des normes pour permettre aux unités de produire "*la totalité du minimum*". À ce dessein la communauté légitime l'allocation des moyens de production et contrôle leur gestion. Toutes choses égales par ailleurs, les mêmes mécanismes se retrouvent dans les sociétés contemporaines occidentales⁷⁰.

⁷⁰ Les membres des sociétés où domine le rapport marchand dépendent également de la société et ils gèrent leurs moyens de production à l'intérieur d'un cadre défini par leur société. L'influence de la société à travers les lois, les règles, les normes sociales, les conventions, etc., est tout aussi présente que dans les sociétés de production domestique. Les individus intègrent les règles et s'estiment libre même s'ils respectent des règles contraignantes. Les acteurs des sociétés de productions domestiques intègrent les normes de leur société et ne s'estiment pas davantage privés de libertés en respectant les normes, même si les normes limitent les possibilités individuelles de production.

Nous retiendrons deux exemples pour illustrer l'allocation des moyens de production. Dans ces deux exemples, le mode de gestion permet à toutes les unités de disposer du minimum et il bloque parallèlement la spécialisation dans une seule production. Indépendamment du lieu, de nombreuses communautés organisées selon un mode de production domestique fonctionnaient ainsi, même s'il est toujours possible de trouver des contre exemples.

En France, au Moyen-âge, dans certaines régions, la gestion du foncier était plus ou moins communautaire. Les paysans cultivaient leurs terres et les mettaient en jachères par la suite. La jachère constituait une réserve fourragère accessible aux animaux des membres de la communauté (MAZOYER, 1998). Ce phénomène se retrouve à Phongsaly. Les communautés de riziculteurs de plaines exploitent leurs rizières individuellement et une fois l'unique récolte annuelle prélevée, les animaux de la communauté broutent indifféremment les rizières asséchées (ALARY, CULAS, 2003). Un foyer qui se spécialise dans la riziculture irriguée (plusieurs récoltes par an) doit interdire l'accès de ses parcelles aux animaux des autres membres de la communauté. Il prive les autres d'un droit sur ses terres et de fait il s'interdit l'accès aux parcelles des autres. Comme le riz occupe ses parcelles toute l'année, il ne dispose plus de ressources fourragères pour son bétail. Un tel choix le prive d'une ressource, l'élevage (logique opposée au "*share cropping risk sharing*") et en même temps de la force de traction bubaline. De plus, comme dans toute société, rompre avec les lois du groupe est perçu comme une atteinte à l'ordre établi (PLATTEAU, 2001), le contrevenant s'expose à l'ostracisme voire aux représailles.

Retenons l'hypothèse favorable (ostraciser) : soit les résultats de l'intensification comblent les attentes de l'unité et elle échangera sa production pour obtenir les biens alimentaires qu'elle ne produit plus (la viande, elle ne possède plus de terres pour nourrir du bétail) et la force de traction des animaux (elle ne peut plus nourrir les animaux de trait). Soit les résultats de l'intensification déçoivent pour de multiples

Exemple : Une société où domine le rapport marchand est risquée (chômage, maladie, vol, etc.). La société protège les acteurs qui acceptent ses règles, mais parallèlement elle leur impose des normes. Les acteurs doivent souscrire à des assurances, les acteurs doivent installer une alarme dans leurs bâtiments, véhicules, pour être assurés, etc.. Les acteurs ne sont pas libres d'affecter leurs moyens de production, leurs ressources, selon leur bon vouloir, ils doivent se confronter aux règles de la société pour jouir de sa protection.

raisons (ravageurs, problèmes sanitaires, climat, etc.) et elle n'a pas la production échangeable pour acquérir ses moyens de subsistance. Ostracisée par son choix de stratégie individuelle opposé aux lois du groupe, l'unité de production ne bénéficiera pas de l'assistance de la communauté et elle se retrouvera sans ressource. Se démarquer d'un mode de fonctionnement entraîne des frictions entre le contrevenant et sa société. Dès lors l'évolution du mode de production est difficilement envisageable sans l'accord plus ou moins direct du groupe.

Les essarteurs de la province de Phongsaly gèrent le foncier en commun. L'accession à ce bien est codifiée, normée et un acteur ne produit pas sans l'aval de sa communauté. Ce phénomène se retrouve dans de nombreuses sociétés de production domestique (GODELIER, 1996a), pg.32). L'attribution des biens de production, la terre par exemple, dépend souvent des besoins des unités et pas toujours de leur capacité de production. Id est : une unité familiale constituée de 5 personnes actives ne sera pas obligatoirement mieux dotée qu'une unité production dotée de 2 actifs et 3 inactifs. Pratiquement de telles dispositions se traduisent par une moyenne annuelle d'heures ouvrées relativement faible. En général les paysans travaillent peu, 2, 3, 4 heures par jour en moyenne (SAHLINS, 1976), mais ces moyennes ne doivent pas masquer un écart-type considérable. Selon les périodes, l'activité est plus ou moins intense et parfois la disponibilité en main d'œuvre limite la capacité de production (à l'intérieur d'un système de production stable). Quoi qu'il en soit, légitimement un foyer dont la force de travail est importante ne sera pas obligatoirement autorisé à produire pour faire des "profits" en échangeant des biens. Le choix entre travail et non-travail ne repose pas sur les paramètres énoncés dans une société de production marchande (maximiser l'utilité), il s'inscrit dans un cadre tout aussi rigide, où la satisfaction des besoins alimentaires de tous les individus est jugée primordiale. Dès lors l'attribution des moyens de production est régulée à cette fin. La communauté ne les alloue pas pour permettre aux actifs d'exploiter des ressources dont le produit est destiné à des marchés. Le cadre institutionnel ne légitime pas un mode d'appropriation des facteurs de production qui permettraient à une unité, indépendamment des autres unités, d'augmenter le temps de travail pour dégager des excédents de production destinés aux marchés.

La communauté assure aux unités de production un mode de répartition des ressources "relativement équitable" (SAHLINS, 1976). Salhins les qualifiait d'abondance, car un tel mode d'organisation offre sans trop de travail la nourriture indispensable à tous les acteurs. En revanche les principes qui légitiment cette équité et la solidarité entre acteurs s'opposent aux stratégies individuelles définies par rapport à la relation marchande, id est : l'individu s'approprie des moyens de production qu'il exploite pour alimenter un marché.

"Résumons les grandes orientations de l'économie primitive : une économie qui accorde une place prépondérante à la nourriture et où la production quotidienne ne dépend ni d'une technologie complexe ni d'une division complexe du travail; une économie qui privilégie le mode de production domestique, c'est-à-dire la maisonnée comme unité de production, la division du travail par sexe, l'autorité dévolue à l'âge, une production qui s'attache à satisfaire les besoins de la famille et la possibilité, pour le groupe domestique, d'avoir accès direct aux ressources stratégiques. Enfin un ordre social où le droit de contrôle sur les produits marche de pair avec le droit d'exploiter les ressources productives ou le commerce des titres est restreint et les privilèges de l'opulence peu probants " (SAHLINS, 1976, pg.229).

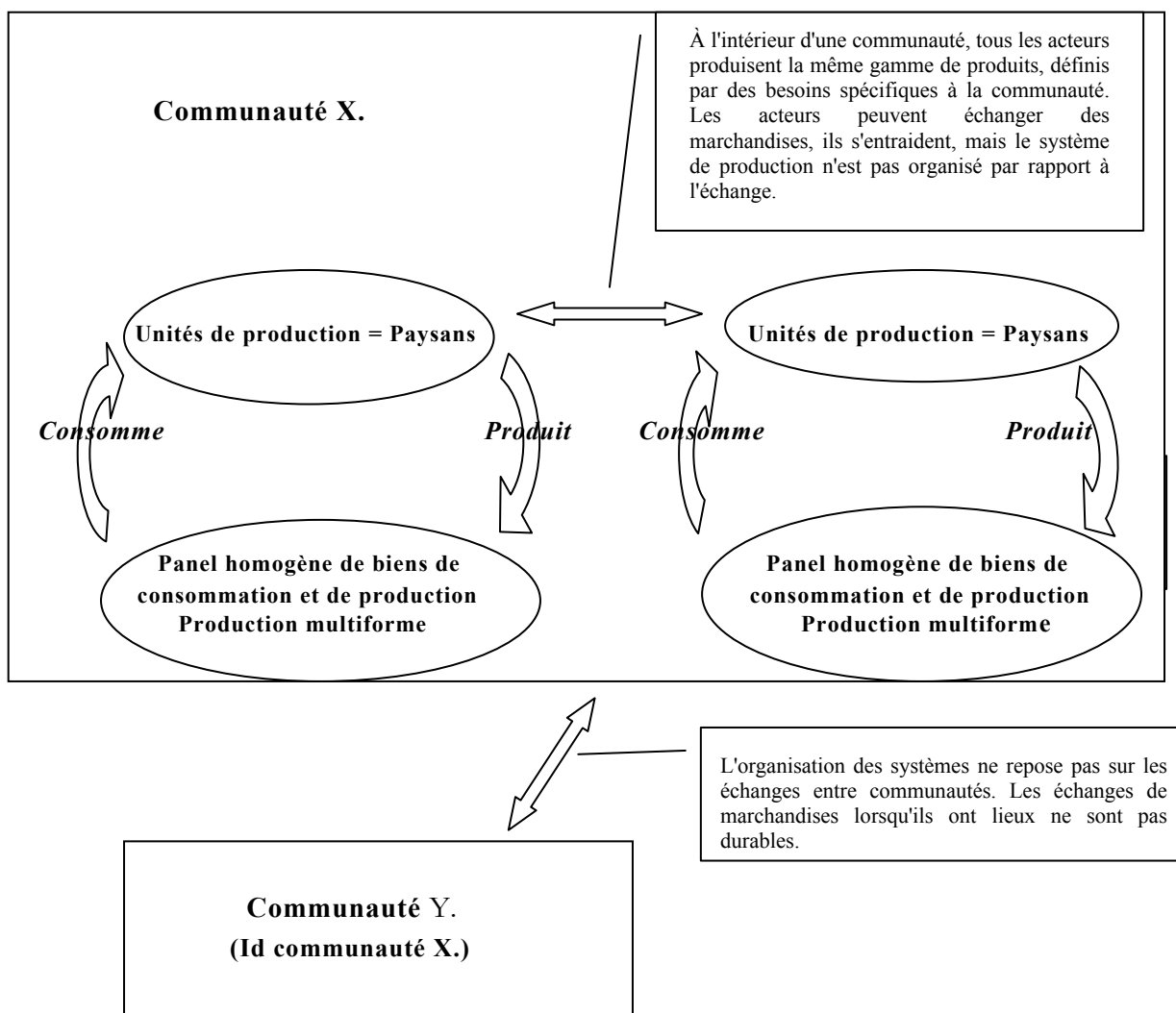


Schéma n° 17 : Le mode d'organisation de la production d'une société de production domestique

Le mode de production, résumé en quelques mots par Salhins et par le schéma ci-dessus, prévalait à Phongsaly en 1975. Produire "*la totalité du minimum*" guidait la définition de normes collectives et les stratégies des unités de production. Ces stratégies, toutes choses égales par ailleurs, sont performantes pour limiter les risques et pour assurer aux acteurs un approvisionnement régulier en ressources jugées nécessaires. Elles sont cependant diamétralement opposées à la division sociale du travail et elles ne nourrissent pas le processus d'échanges. Dans ce contexte les échanges jouent un rôle accessoire que leur mode d'organisation traduit.

4.1.2 LES ECHANGES DE MARCHANDISES DANS UNE SOCIETE DE PRODUCTION DOMESTIQUE

Les sociétés de production domestique ne disposent pas de structures adaptées pour échanger durablement des marchandises en quantités importantes. Les traits fondamentaux de l'organisation traditionnelle des échanges reposent sur des principes impossibles à généraliser pour donner aux échanges un rôle structurel. Sur de tels principes, l'expansion d'un transfert de marchandise stable achoppe à trois niveaux : intracommunautaires, extracommunautaires et sur le cloisonnement des échanges (niveau transversal aux deux premiers). L'objectif de ce paragraphe ne repose pas sur une présentation exhaustive des modalités de ces types d'échanges et nous présenterons uniquement les points organisationnels impossibles à généraliser pour développer les transactions. À partir de ce travail nous analyserons comment le kip contourne l'organisation traditionnelle : intracommunautaires, extracommunautaires et comment il autorise un décloisonnement général des échanges.

4.1.2.1 Les échanges intracommunautaires

D'une communauté à l'autre la nature des échanges intracommunautaires change beaucoup et toute tentative de classification se confronte rapidement à de nombreux contres exemples. Il semble cependant possible d'identifier quatre grandes formes pour caractériser les échanges intra communautaires qui reposent en général sur la proximité relationnelle entre des individus.

Le don. Le don occupe généralement une place importante, mais les mécanismes mis en jeu enferment les échanges à l'intérieur d'un réseau de relations personnelles et de dépendances, de subordinations entre les échangistes (§ 2.1.2.2.3.1. page 115). Certes, à travers les actes socialisants qu'il sanctionne, le don assure également des transferts de marchandises, mais selon ce mode d'organisation, il est difficilement envisageable de transférer des biens à grande échelle entre des individus anonymes. Le don privilégie les relations personnelles, la proximité et il s'effondre sans cette forte dimension sociale (sauf cas particulier). Pour échanger des marchandises l'objet doit occuper une place centrale et il doit circuler indépendamment des relations entre agents.

Le crédit. Le crédit permet des échanges de marchandises dont un des mouvements du transfert est différé. Différer implique des relations de confiance entre débiteur et créateur et une mémoire des opérations, "*la mémoire de deux personnes de bonne foi peut suffire pour assurer l'existence d'une dette*" (BICHOT, 1984). Au sein d'une communauté, pour de multiples raisons les liens personnels garantissent généralement la bonne foi et la mémoire (norme Bichot) des acteurs suffit si le nombre de transactions est limité. Ces deux éléments (bonne foi et mémoire) s'appliquent à un nombre limité de transactions personnelles, ils ne disposent plus de leur caractère structurant pour des transactions multiples dans un cadre de relations anonymes.

Le troc. À l'intérieur d'une communauté, les acteurs troquent des biens contre d'autres biens. L'échange est bilatéral et généralement il repose sur les références communes aux acteurs (§ 2.1.2.2.1. page 109), voire sur des normes d'équivalences spécifiques à la communauté. Ces normes changent d'une communauté à l'autre et, à grande échelle, le troc devient impossible à généraliser (§ 2.1.2. 2.2.1. page 107).

Les biens monétaires. Les communautés disposent également de biens monétaires utilisés pour des échanges biens spécifiques. La légitimité des biens se construit dans un contexte social en dehors duquel ils perdent toute forme de reconnaissance (en tant que bien monétaire). Leur validité prend corps localement, elle est difficilement extensible et leur inintelligibilité dépasse assez peu l'espace communautaire.

Le mode d'organisation des échanges à l'intérieur d'une communauté repose sur des normes spécifiques à chaque communauté et les relations personnelles entretiennent l'échange. Ce mode d'organisation est fondé sur le caractère "intime" de la relation sans lequel cette dernière n'a pas lieu. Or, échanger des marchandises à grande échelle entre des individus anonymes présuppose justement l'anonymat. L'échange de marchandises au sein d'une communauté devient alors possible si les individus disposent d'un lien, d'une part compatible avec l'anonymat et d'autre part commun à tous les potentiels échangistes. Un élément qui libère des relations personnelles sous-jacentes à l'échange intracommunautaire pour en contourner les contraintes et qui offre en même temps une norme homogène pour évaluer les marchandises.

4.1.2.2 Les échanges extracommunautaires

Tout comme les échanges intracommunautaires les échanges extracommunautaires remplissent des fonctions tant sociales qu'économiques. Les participants aux échanges établissent des contacts avec des membres extérieurs à la communauté. Ils sont témoins du monde extracommunautaire et dans certains cas, participer à ces échanges s'inscrit dans un parcours de vie : cela révèle le passage à l'âge adulte, le statut social des participants, etc.. Cependant, même si l'importance des fonctions sociales joue un rôle important dans le processus (d'échange), nous ne les traiterons pas et nous resterons concentrés sur leur rôle économique.

Dans les sociétés de production domestique en général, les échanges de biens influencent assez peu les modes de production. Ils sont accessoires et n'offrent en rien un accès durable et transparent aux biens vitaux recherchés. Le mode d'organisation des échanges extracommunautaires ne peut pas se généraliser, même si ces derniers assurent quelques transferts entre communautés. La distance géographique et culturelle détermine le type de relation et plus les sociétés s'ignorent moins les relations sont pacifiées (SAHLINS, 1976). Nous retiendrons deux points de l'analyse de Salhins pour décrire la nature des échanges et pour démontrer leurs limites, la réciprocité négative et la réciprocité équilibrée.

Nous n'adoptons pas le plan suivi pour les échanges intracommunautaires, même si le troc, les biens monétaires voire le crédit interviennent. Ces relations ne constituent pas une entrée pertinente pour comprendre les échanges extracommunautaires, elles interviennent dans la réciprocité équilibrée, mais pas dans la réciprocité négative.

La réciprocité négative. Les échangistes ne tentent pas de construire des relations durables basées sur le profit mutuel ils recherchent un profit maximum aux dépens de l'autre. Ce type de relation est fondé sur l'intimidation, la négociation, voire la saisie abusive et généralement l'une des parties s'estime lésée. Elle accepte la transaction contrainte⁷¹ et il semble impossible à une communauté de construire le développement de ses échanges sur de telles bases. Le rapport de force serait obligatoirement défavorable à toute communauté dont l'approvisionnement en biens vitaux reposerait sur ce type

⁷¹ Long voyage pour transporter ces biens ; impossibilité de reprendre ces biens ; peur de l'autre échangiste ; etc.

d'échanges et elle se trouverait à la merci des autres communautés. Ce mode de relation est construit sur l'opposition entre les groupes, la suspicion, le désir d'acquiescer impunément un bien et non sur l'interdépendance, le désir de construire des relations d'échanges profitables à tous. Elles sont avant tout contingentes.

La réciprocité équilibrée. Le terme "équilibré" traduit un type de relation où la "prédation" ne guide plus la logique et les protagonistes s'estiment globalement satisfaits. Les acteurs obtiennent de l'échange le profit recherché et, entre communautés qui ne partagent pas les mêmes normes, les transactions sont parfois durables. Le Hmong du nord Laos (YANG, 1972) par exemple, échangeaient de temps en temps de l'opium contre du riz avec d'autres groupes ou de l'opium contre du sel. Même s'ils s'inscrivent dans la durée, ces transferts sont peu fréquents et ils concernaient généralement quelques produits spécifiques. En effet, les acteurs ne possèdent pas des besoins indifférenciés en produits extracommunautaires et leurs besoins sont généralement précis. Ils disposent d'un bien déterminé qu'ils échangent en un lieu fixé, l'acteur A entre en contact avec B pour obtenir un bien particulier et vice-versa. Si pour une quelconque raison, une année particulière A ne produit pas le bien recherché par B la transaction n'a pas lieu. B ne dispose pas obligatoirement d'autres interlocuteurs et son bien ne trouverait pas de preneurs même s'il réajustait ses prétentions à la baisse. Cette relation reste incertaine et son absence ne remet pas en cause le fonctionnement de la société. Par ailleurs, ces marchés sont géographiquement situés ils se tiennent à des dates plus ou moins définies et de nombreux codes encadrent parfois les transactions : équivalences entre les biens, nature de biens échangeables, etc. (BARNES, 1989). L'exemple des Hmong évoqué ci-dessus s'inscrit dans ce cadre. Il n'existait pas un marché où des prix relatifs guidaient le choix, et les producteurs échangistes ne jugeaient pas d'après un prix relatif. Ils comparent l'utilité du bien cédé dans leur environnement, à l'utilité du bien acquis toujours dans leur environnement (§ 2.1.2.2.1. page 108). Ces formes d'échanges s'inscrivent bien dans la réciprocité équilibrée, elles reposent sur des bases stables, elles perdurent en général et elles se répètent plus ou moins à un rythme variable. En revanche, les liens sociaux tissés par ce type d'échanges ne sont pas suffisamment stables pour permettre un réel développement de ceux-ci. En revanche, les relations ne sont pas obligatoirement de réciprocité équilibrée entre communautés et parfois la "prédation" l'emporte sur la complémentarité.

4.1.2.3 Les sphères d'échanges

Nous venons de voir les limites qu'oppose le mode d'organisation des échanges extra et intracommunautaires au développement des échanges de marchandises. La nature de ces phénomènes ne doit cependant pas cacher une autre caractéristique, transversale aux deux premières, et qui se trouve selon le type d'échange à cheval sur l'une ou sur l'autre. Dans une société de production domestique, les quelques échanges de marchandises s'inscrivent souvent, mais pas toujours, dans un cadre précis comme nous le suggérons ci-dessus. La convertibilité des biens s'établit à l'intérieur de classes d'objets, des sphères* comme le montrent les exemples suivants.

Les transactions s'effectuent dans un cadre dépendant d'une multitude de critères établis par les communautés. Les biens de luxe s'échangent contre d'autres biens de luxe (EINZIG, 1949), les biens de première nécessité contre des biens de première nécessité, etc. (CAILLE, 1987). Posséder l'un en excès (luxe) n'offre pas obligatoirement accès à l'autre (nécessité). Le cloisonnement peut aussi dépendre du genre (LANTZ, 1985) comme chez les Gouros de Côte d'Ivoire (MEILLASSOUX, 1970). Hommes et femmes échangent des biens différents. Les transactions qu'opèrent les Tivs du Nigeria étudiés par Bohannan illustrent clairement ces formes de cloisonnement. Ils définissent des sphères à l'intérieur desquelles circulait un panier de biens définis (BOHANNAN, 1959). Dans d'autres contextes, seul le bétail rémunère le travail (JANSEN, 2002), etc.. Sauf exception, les biens ne s'échangent qu'à l'intérieur d'une sphère* et un excédent de viande par exemple s'échange uniquement à l'intérieur de sa sphère (indépendamment des besoins du producteur excédentaire). D'une sphère à l'autre il existe généralement des équivalences, mais pas obligatoirement. De plus, le type de relations entre les acteurs peut influencer la transaction. Au sein de certaines communautés malaisiennes par exemple, les produits de la chasse ne s'échangent qu'entre amis ou à l'intérieur de la famille (AKIN, ROBBINS, 1999).

La présence de biens monétaires peut également s'inscrire dans une logique où leur validité dépend des sphères. Ils circulent uniquement à l'intérieur de celles-ci et en dehors ils redeviennent des biens communs. Le contour des sphères ne s'arrête pas aux exemples ci-dessus et de multiples règles encadrent la circulation des biens. Il peut être impossible d'échanger de la nourriture contre un bien monétaire dans la famille (AKIN, D., ROBBINS, J., 1999) ; thésauriser en métal précieux est interdit au commun des

mortels (YILDIRIM, 2000); le statut social détermine le bien monétaire utilisé (MONNERIE, 2002). Présenter tous les cas de figure connus mériterait un long exposé et nous retiendrons simplement l'idée du cloisonnement.

En 1975, les modes d'organisation des échanges des différents groupes de la province de Phongsaly n'échappent pas à cette forme de cloisonnement. L'organisation des échanges à l'intérieur de sphères, d'espaces cloisonnés, bloque l'apparition d'un marché unifié auquel tous les acteurs accèdent librement. Pour les besoins de notre démonstration nous simplifions un exemple choisi à Phongsaly.

L'opium produit localement autorise des échanges, il rémunère le travail, il permet également d'acquérir des piastres et les piastres le gros bétail. L'opium est également cédé en contrepartie de petits biens manufacturés diffusés par des colporteurs extérieurs à la communauté. Si un besoin dépasse la disponibilité en opium, un acteur comble éventuellement ce déficit en travaillant pour un autre acteur le possédant (des équivalences existent entre opium et travail). Il dispose de deux solutions : soit il travaille uniquement pour se procurer l'opium nécessaire, soit il travaille davantage et la quantité d'opium, supérieure à ses besoins de consommation directe, intervient dans l'échange avec le colporteur. Le colporteur transporte un échantillon limité de produits (bols, étoffes, fer, etc.). Si l'acteur possède déjà ces biens, une quantité d'opium supérieure à ses besoins de consommation directe lui est inutile. Ses besoins en opium sont limités et ses besoins en petits biens manufacturés sont déjà satisfaits. Ainsi, comme la production supplémentaire offrirait uniquement un accès aux biens déjà possédés, l'augmenter ne présente pas intérêt. Elle ne permettra pas de satisfaire des besoins éventuellement non satisfaits en biens appartenant à d'autres sphères. Les échanges sont cloisonnés et il n'existe pas d'équivalence. Ce raisonnement appliqué à tous les actes de la vie économique limite les possibilités d'échanges à l'intérieur de cadres définis. Il n'existe pas un instrument pour assurer un terme d'équivalence entre les biens pour acquérir n'importe quel bien avec n'importe quelle production.

Le tableau ci-dessous ne reflète pas la diversité des situations rencontrées à Phongsaly où trop de paramètres interviennent. Il traduit des tendances enregistrées en 1975 et illustre seulement notre propos.

Moy. Echange Biens	Troc	Animaux	Riz	Opium	Piastre	Kip
Petits biens locaux	X			X		X
Bétail, porcin					X	
Opium					X	
Travail	X		X	X		
Actes socialisants		X			X	
Biens manufacturés	X				X	
Impôts			X			

Tableau n° 15 : Schéma général des sphères d'échanges à Phongsaly

Les phénomènes théoriques présentés ci-dessus apparaissent clairement à travers ces exemples. Les biens s'échangent à l'intérieur de sphères plus ou moins perméables. La piastre libelle les échanges de biens extracommunautaires. Elle intervient également lors du transfert de bétail, quelle que soit sa destination, ou dans les actes socialisants. Par ailleurs, le bétail, un bien dans la sphère de la piastre, possède également une sphère à l'intérieur de laquelle il assure des échanges socialisants. Pour ces actes, et uniquement pour ceux-ci, il assure le rôle de monnaie.

Comme le bétail, l'opium porte également une double "casquette" : celle de bien monétaire dans le cadre de certains échanges locaux et celle de bien commun lors des exportations. Selon le type d'échange un même support a le statut de marchandise ou de bien monétaire.

Ces quelques exemples montrent le cloisonnement des échanges et l'impossibilité de généraliser ce mode d'organisation pour permettre des transactions à grande échelle.

Généraliser les principes d'échanges intracommunautaires semble impossible. Ils reposent sur les relations personnelles et les acteurs ne choisissent pas obligatoirement leurs interlocuteurs. Ces transactions reposent sur les normes de la communauté et il est difficile de les généraliser sur ces bases.

Développer les principes d'échanges extracommunautaires rencontre également des difficultés insurmontables. Ils ne s'appuient pas sur des interdépendances durables entre des individus diversifiés appartenant à des communautés différentes. Ils restent aléatoires et dans le pire des cas la défiance occupe une place centrale. De plus ces échanges s'inscrivent dans un univers où disposer d'un excédent, en un bien particulier, ne garantit pas obligatoirement un accès à la production des autres. L'incertitude est trop grande pour remettre la survie entre les mains d'autrui, id est : la production des biens alimentaires.

Le mode d'organisation des échanges d'une société de production domestique, reflet de la conception de l'échange, interdit leur développement. Ces échanges restent extrêmement cloisonnés (géographiquement, type de biens, type d'acteurs), ils ne prennent pas corps à l'intérieur d'un marché dans lequel des acteurs indifférenciés recherchent des biens variés et écoulent des biens divers avec les prix pour aiguillon. Pour qu'une société s'organise autour de l'échange, leur mode d'organisation doit se transformer et le kip permet ce changement de statut. Il constitue le nouveau cadre dans lequel les acteurs opèreront des transactions.

Echanges intracommunautaires.

Les échanges permettent avant tout de construire des relations au sein d'une communauté.

Les échanges unissent les acteurs à l'intérieur de relations de subordination (don), etc.. En dehors d'une rupture de la relation le processus s'auto-entretient.

Les liens personnels entre les acteurs conditionnent les échanges.

Les modalités d'échanges reposent sur des normes locales. Elles (modalités) se comprennent difficilement d'une communauté à l'autre.

Sphères.

Les biens ne circulent pas librement selon les besoins, et les potentiels de production des acteurs.

Ils s'inscrivent dans des sphères, établies selon de multiples critères (sexe, type de biens, biens monétaire, d'acteurs, époque, etc.).

Echanges extracommunautaires.

Ils ne sont pas fiables et ils ne sont pas conçus pour échanger des biens vitaux.

Ils ne construisent pas d'interdépendances solides entre les acteurs pour sécuriser les approvisionnements.

Il n'y a pas de normes communes entre les échangistes si ce type d'échanges sortent des sphères.

Schéma n° 18 : Les grands traits du mode d'organisation des échanges des sociétés de production domestique

Le mode d'organisation des échanges, aléatoires, traduit leur caractère secondaire et l'évolution du rapport à la production reste bloqué si rien ne sécurise l'approvisionnement par l'échange. Le kip intervient à ce niveau, il transforme la relation d'échange et progressivement les acteurs se mettent à produire pour les marchés.

4.2 LE KIP : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET EVOLUTION DU RAPPORT A L'ECHANGE

L'organisation des sociétés de productions domestiques ne repose pas sur l'échange et la disparition de ce dernier touche assez peu leurs structures internes (PARK, 1970). De plus, l'échange prend corps dans un cadre précis bien différent de la relation marchande, où tout acteur solvable a accès à des marchés que les prix régulent.

Le kip offre les moyens de transformer ce rapport à l'échange, il bouscule des mécanismes traditionnels pour orienter la production vers le marché. Il permet de construire des relations et, sous certaines conditions, l'échange assure un approvisionnement stable en ressources alimentaires. En revanche, si un quelconque problème se produit les paysans reviennent systématiquement à leur mode de production originel, l'autoconsommation (MEILLASSOUX, 1970).

Pour déterminer le rôle du kip comme vecteur de mutation de la société de Phongsaly, nous diviserons ce paragraphe en deux parties. Premièrement, nous nous pencherons sur le type de relations que permet le kip, à l'origine de l'évolution du rapport à l'échange. Ensuite, nous étudierons les marchés où le kip intervient. Comment se diffuse-t-il et dans quels types de transactions se retrouve-t-il ?

4.2.1 COMMENT LE KIP A-T-IL TRANSFORME LE RAPPORT AUX ECHANGES ?

La société de Phongsaly n'échappe pas à la règle et, en 1975, les échanges y occupent un rôle second. Au niveau intracommunautaire, la présence de références communes permet certains échanges, mais ceux-ci reposent souvent sur des relations personnelles sans lesquelles ils seraient impossibles. Cette dimension intracommunautaire n'exclut pas la présence des sphères, qui limitent d'autant plus les possibilités de transactions dans la mesure où les biens ne sont pas comparables. Le niveau extracommunautaire offre assez peu de garanties aux échangistes et certains s'estiment parfois lésés. Globalement, en dehors des relations personnelles, l'échange ne permet pas de construire des relations durables pour approvisionner les ménages. Dès

lors la crainte d'un approvisionnement insuffisant en biens jugés indispensables enferme les foyers dans une logique autarcique.

Pour rompre avec celle-ci, il est : vendre sa production pour acheter les biens nécessaires, l'échange doit garantir un approvisionnement régulier et cela semble inconcevable sans transformer le rapport que les acteurs entretiennent avec celui-ci.

Dans ce contexte, la question suivante se pose alors, comment le kip transforme-t-il le rapport des agents à l'échange ? Nous scinderons les éléments de réponse en deux parties. La première s'intéresse aux transformations sociales qu'induit la présence du kip. Nous expliquerons par quelles voies l'apparition d'une monnaie adaptée à la relation marchande induit une évolution du mode d'organisation des échanges. La première partie s'attache à ces transformations.

Ensuite, la seconde partie s'intéressera aux nouvelles transactions que le kip permet une fois les transformations sociales amorcées.

4.2.1.1 Evolution de l'organisation des échanges

Les transactions deviennent progressivement essentielles et constituent un principe organisationnel. Le kip transforme les représentations et ainsi les moyens de repenser l'échange de biens deviennent concrets. Le rôle du kip dans cette évolution se manifeste à trois niveaux. Premièrement, il offre un langage commun dont les limites dépassent largement la dimension communautaire et les normes traditionnelles. Deuxièmement, parce que les limites communautaires et les relations personnelles ne jouent plus un rôle déterminant, les acteurs privilégient peu à peu le rapport aux objets. Enfin, le kip unit des individus à une société étendue pour que circulent les objets sur des bases durables. La durabilité est une condition indispensable de l'évolution du rapport à l'échange.

4.2.1.1.1 Le kip, un langage pour échanger

Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le pouvoir national impose sa monnaie grâce au double mouvement déjà analysé. La fiscalité touche l'essentiel des foyers elle impose à tous une norme peu, voire pas usitée auparavant. Cette "intrusion" du kip offre aux acteurs locaux un point de comparaison, valide au sein d'une entité peu influente auparavant, l'entité nationale. Dès lors, ce langage donne aux acteurs locaux une représentation de la valeur indépendante des dimensions intra/extracommunautaires ou des sphères. Ainsi, les biens vendus prennent progressivement une signification en kip, indépendamment des représentations à l'origine des échanges en 1975, et le rapport à l'échange se transforme. En d'autres termes, le kip transforme l'espace et la manière dans lequel les échanges prennent corps.

4.2.1.1.1.1 Homogénéisation de la société par l'Etat, un nouvel espace pour échanger

La première partie du titre, emprunté à Lantz (1985) (§ 2.2.2.1. page 132) traduit clairement le rôle du kip. Il offre la même norme à tous les citoyens Laos et les représentations locales de l'échange s'effacent au profit d'un type de relation homogène⁷² de l'extrême Nord (Phongsaly) à la province la plus au Sud (Attapeu, annexe n ° 1). Parce qu'il homogénéise la valeur des biens, le kip ouvre à tous les acteurs le territoire national comme espace d'échange.

⁷² L'homogénéisation par l'Etat prend bien d'autres formes (§ 3.1.1. et 3.1.2), nous ne considérons que celle-ci à ce stade de la démonstration.

	Moy. Echange	1975	2000
Echanges totaux⁷³	Tous moy.	86	536
	Kip	20	289
Avec l'extérieur	Tous moyen.	26	219
	Kip	1,8	105
Au sein de la province	Tous moy.	60	317
	kip	18,2	278

Tableau n° 16 : Evolution du volume d'échanges par habitant en équivalent US \$ constants au sein de la province et entre la province et les autres entités

En 1975, tous moyens d'échanges confondus les exportations et les importations (volume des transactions avec les autres provinces du Laos et avec les pays étrangers) représentent 43 % environ du volume des transactions internes à la province. En 2000, les exportations et les importations représentent 70 % environ du volume des transactions internes.

Pour les transactions en kip, en 1975, les exportations et les importations en kip représentent 10 % environ du volume des transactions internes à la province. En 2000, les exportations et les importations en kip représentent 40 % du volume des transactions internes.

Généralement la province échange de plus en plus avec l'extérieur, mais la présence de la norme commune, le kip, favorise l'ouverture sur les autres provinces du pays. Les acteurs locaux échangent de plus en plus avec leurs compatriotes et ces échanges se font en kip. Les volumes ainsi échangés sont multipliés par 58 environ (de 1,8 à 105), même s'ils ne sont multipliés que par quatre en pourcentage (de 10 à 40 %).

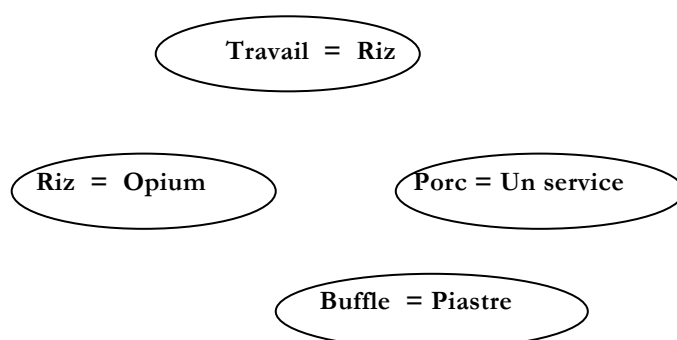
⁷³ Page 81 graphe n° 3 figurent les volumes totaux de transactions par habitant.

4.2.1.1.2 Homogénéisation de la valeur, l'influence du nouveau langage

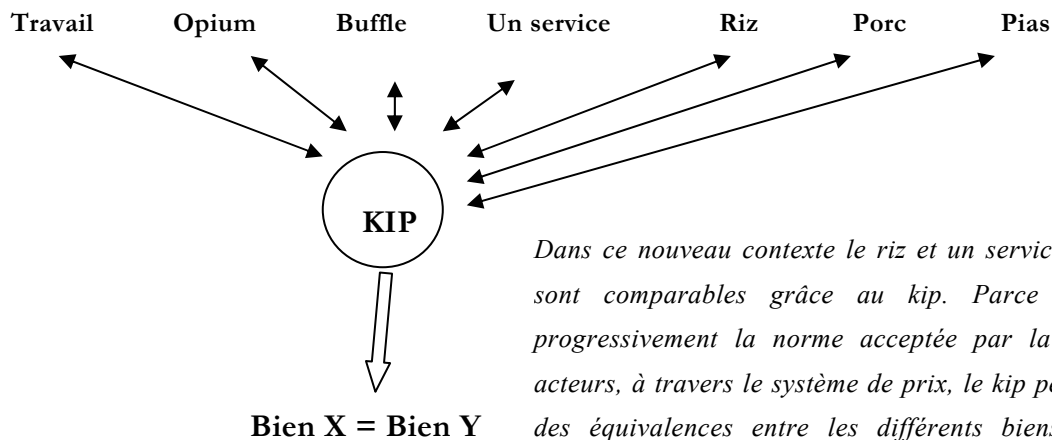
Le processus d'homogénéisation par l'Etat présenté ci-dessus résulte de la capacité du kip à homogénéiser la valeur à l'échelle nationale selon la même norme. Le kip offre une représentation abstraite de la valeur qui gomme les normes traditionnelles. Ainsi tous les biens deviennent comparables et la comparaison est une condition à la généralisation de la relation marchande. En effet, pour qu'un acteur produise pour échanger il doit pouvoir déterminer la quantité de biens auquel sa production lui donne droit. Les individus doivent pouvoir apprécier la contrepartie à leurs productions, sinon l'échange ne peut pas être considéré comme un moyen durable pour garantir l'approvisionnement alimentaire. Il est alors jugé comme un moyen risqué par rapport à l'autoproduction. En effet, un acteur produisant pour échanger doit obligatoirement déterminer la quantité de biens auxquels sa production lui donne droit.

La nouvelle norme et les sphères. La diversité culturelle de la province se traduit par l'existence de nombres sphères, organisées sur des principes très différents. La prépondérance de cette forme d'organisation, structurelle au mode de fonctionnement des échanges avant l'acceptation du kip, s'estompe progressivement depuis 1975.

Une fois la norme kip acceptée, les équivalences entre produits ne sont plus déterminées à l'intérieur de sphères, mais par rapport au kip. Les prix en kip permettent de comparer les biens et les équivalences : riz - travail, porc – service, etc., disparaissent au profit de la relation : le travail a un prix en kip et le riz a également un prix en kip, etc.. La norme d'équivalence directe laisse place à une "norme d'équivalence" à travers le kip, ou plutôt à travers les prix en kip.



En 1975, les échanges s'effectuent à l'intérieur de sphères. Il existe parfois des équivalences entre les sphères, mais elles dépendent de critères spécifiques aux différents groupes ethniques. Les différents groupes ethniques ne reconnaissent pas les mêmes sphères et la sphère dans laquelle le riz et le travail s'échangent, par exemple, n'est pas unanimement reconnue.



Dans ce nouveau contexte le riz et un service par exemple sont comparables grâce au kip. Parce qu'il devient progressivement la norme acceptée par la majorité des acteurs, à travers le système de prix, le kip permet d'établir des équivalences entre les différents biens. Les agents échangent grâce à ces équivalences, sans lesquelles ils ignoreraient le pouvoir d'achat qu'offrirait leurs productions. L'autoconsommation resterait donc un moyen plus sûr que l'échange.

Schéma n° 19 : Le kip devient une référence, pour tous les biens, que partage la majorité des acteurs

Le "langage kip", parce qu'il offre une base commune de comparaison de tous les biens, court-circuite les organisations traditionnelles intra/extracommunautaires et le système de sphères. Il devient un point de passage obligé pour transacter. Le prix en kip devient la référence, un équivalent général à l'égal de l'or dans l'analyse de Marx, toutes choses égales par ailleurs. Même les biens monétaires (§ 1.3.2.2.1, page 83), qui restent toujours valides pour les échanges socialisants, se voient progressivement attribuer un prix en kip.

Le langage kip et les échanges. L'acceptation du kip entraîne une nouvelle façon de concevoir les échanges et un développement du volume des transactions.

En 2000 par exemple, les 20 % de foyers de paysans qui échangent le moins assurent difficilement 20 % de leurs échanges en kip. Toujours en 2000, les 20 % de foyers de paysans qui échangent le plus, assurent 90 % de leurs échanges en kip.

Généralement l'augmentation du volume des échanges des acteurs, indépendamment de l'appartenance à un secteur institutionnel, correspond à une augmentation de volume des échanges en kip. La part relative des échanges en kip augmente (graphe n° 3 page 81), elle représente 25 % en 1975, elle est relativement stable au départ pour atteindre plus de 70 % à partir de 1990. Ensuite elle se stabilise et ne change guère en 1995 et 2000. Globalement le kip transforme le rapport aux échanges, il insuffle une nouvelle dynamique, mais il existe de nombreuses disparités d'un groupe de paysans à l'autre.

4.2.1.1.1.3 Conditions d'acceptation du kip, tous les acteurs ne l'acceptent pas au même rythme

L'acceptation du kip est corrélée à l'évolution générale du volume total des échanges. Cependant, au départ, ces transformations s'opèrent chez les paysans qui produisent davantage ou qui quittent l'activité agricole. Ainsi, nous allons nous pencher sur ces derniers, sur les conditions d'acceptation du kip.

Le kip est-il également une condition au développement des échanges chez les paysans ?

Le volume des ventes totales de produits par les paysans est également corrélé aux volumes de ventes en kip.

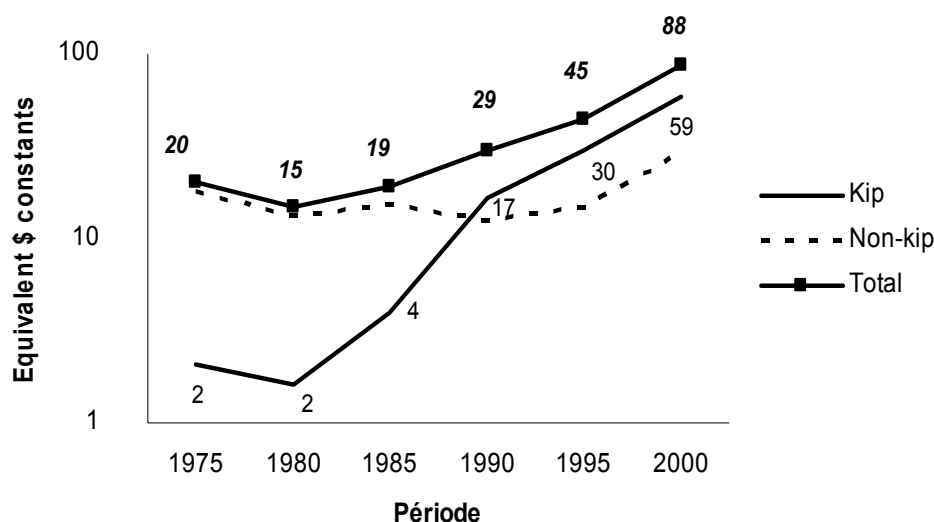
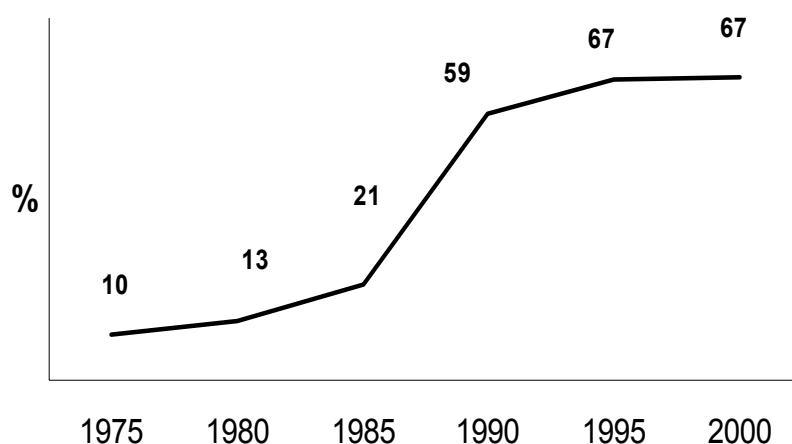


Gráfico n° 13 : Evolução do volume das vendas em kip dos camponeses

Avant 1990 peu de ventes se faisaient en kip et elles représentaient moins de 5 US \$ par habitant. Ces ventes décollent entre 1985 et 1990, période pendant laquelle le volume des ventes en kip dépassent le volume des autres ventes. Ensuite, elles doublent sensiblement de 1990 à 1995 pour doubler encore de 1995 à 2000. Cette relation entre le volume des ventes de biens paysans en kip et leurs ventes totales se visualise encore mieux si l'on se penche sur la part relative du kip.



Graphe n° 14 : Evolution de la part relative du kip par rapport aux ventes de produits paysans

Les ventes des paysans représentent moins de 20 % du total des ventes avant 1990. Le poids relatif du kip augmente beaucoup et passe à 65 % en 1990, 69 % en 1995 et 61 % en 2000. Dans un premier temps les nouveaux échanges se font en kip, l'espace non-kip est égal à 15 US \$ plus ou moins 3 de 1975 à 1995, et ensuite une nouvelle monnaie apparaît, le yuan. Dans ce contexte, il nous semble intéressant d'analyser les mécanismes qui expliquent l'adoption du kip ou son refus, en dehors de la fiscalité.

Acceptation du langage kip. Le processus d'acceptation de la nouvelle norme n'est pas immédiat et automatique. Tous les acteurs ne l'intègrent pas au même rythme et certains paysans de Phongsaly rencontrent des difficultés comme l'illustrent les remarques suivantes : "avec le kip on ne sait pas toujours ce que l'on a (paysan Akha, Moutchi

Paka, septembre 1999). Parfois on a beaucoup de billets on se croit riche et on ne peut pas acheter grand-chose (Paysan Khamou, 27 ans, Phou Vieng, juin 2000). Si on troque on voit ce que l'on a, pas avec le kip (Paysan Akha, 52 ans, Sampan, novembre 1998). Les piastres c'est clair on voit ce que l'on peut en faire, les kips on ne sait jamais ce que l'on peut avoir (Paysan Akha, 37 ans, Lak 70, juin 1999) "

Les problèmes que rencontrent les paysans cités en exemples ne sont pas spécifiques à Phongsaly. Les mêmes dynamiques se retrouvent lors de l'apparition de nouvelles normes monétaires dans d'autres pays.

- Les indiens Yucuna d'Amazonie colombienne produisaient du caoutchouc, sans posséder pour autant la norme monétaire retenue par l'acheteur. Ils éprouvaient de nombreuses difficultés pour déterminer la quantité de marchandises auxquelles leur travail donnait droit et ainsi ils refusaient la monnaie au profit d'un salaire en nature, intelligible à leurs yeux (FONTAINE, 2002). De plus, ils étaient victimes des commerçants peu scrupuleux.
- Les habitants des Iles Trobriand refusent également l'échange monétaire lorsqu'ils se déplaçaient annuellement pour acheter des biens qui leur manquent. Ils comparent leurs biens à ces produits et ils négocient sur ces bases. Ils refusent la monnaie des commerçants comme intermédiaire d'échange (CHAPMAN, 1980).
- Les Lohmi également se représentaient difficilement les nouvelles normes monétaires : "*the same lack of abstract measurement applies to productions as well as exchanges. Lhomi estimate generally the fields sizes by the amount of x or y grain they sown in them. But this is a largely guesswork, as they rarely weigh the seeds and almost never weigh harvest. No doubt, if they sold their harvest in a bazaar the Lhomi would weigh it. But they do not barter it. This means that it is impossible for them to assess profit against cost of production*" (HUMPHREY, 1985, pg.13). Les Lhomi possédaient leurs normes extérieures à l'environnement dans lequel il vont échanger, tout comme l'environnement possède des normes extérieures à l'environnement des Lhomi.

Le cas de Phongsaly n'est donc pas isolé et la nouvelle norme ne s'impose pas toujours rapidement. Le kip véhicule des repères que les acteurs ne possèdent pas obligatoirement par rapport, d'une part à la manière de comparer les quantités et d'autre part au mode de numération.

- Les moyens d'échanges traditionnels peuvent reposer directement sur des quantités que les termes de l'échange soient encadrés par une gille d'équivalence ou libre. L'échange d'une quantité de pousses de bambou contre une quantité de riz, par exemple, repose sur des représentations claires. Les échangistes appréhendent l'utilisation possible de l'un ou de l'autre qu'ils pondèrent par la quantité. D'un côté ils mangeront les biens et d'un autre côté ils connaissent la pénibilité de production de l'un et de l'autre. Cette norme leur permet alors de comparer la valeur du riz et celle des pousses de bambou. L'échange de riz avec un produit moderne comme une lampe torche est facile à comprendre. Le paysan voit qu'en se séparant de son riz, il peut éclairer sa route la nuit tombée. En revanche, en dehors des normes que véhicule le kip, une somme en kip issue de la vente du riz ne représente rien. Que peut-on acheter avec les billets, une lampe de poche, un véhicule, une pointe (cf. § 3.2.1.2. page 182) ?
- Le mode de représentation de la numération influence le processus d'acceptation du nouveau langage. Quelle différence y a-t-il entre un billet de X ou de 2X kips pour une personne qui ne sait pas lire ces chiffres, voire pas les compter. 2X est-il 2 fois, 10 fois, 100 fois plus grand qu'X ou 10 fois plus petit ? L'acteur n'a pas de réponse. Il ne possède pas ce type de bases et le chiffre sur le billet ne renvoie à aucune de ses représentations, ou à aucune de ses activités quotidiennes. On ne mange pas un billet, on n'éclaire pas avec un billet, on ne chasse pas avec le billet. Le billet n'a pas de contrepartie dans l'échelle des valeurs.

Dans une certaine mesure, comme nous l'évoquions dans le deuxième chapitre, le passage à l'euro illustre bien le problème que toute culture rencontre pour adapter à une nouvelle échelle des valeurs. Quatre ans après l'unification monétaire des personnes raisonnent toujours en franc. Le produit x coûte 100 francs, ils comprennent ce que signifient 100 francs, ils imaginaient la contrepartie de 100 francs, en temps de travail en pouvoir d'achat, etc. 15 euros sont vide de sens, 15 euros ne renvoient pas à un pouvoir d'achat, ils ne connaissent pas les prix des produits en euros, 15 euros sont en dehors de leurs références.

Cet exemple montre la difficulté de changer de repère à l'intérieur d'une norme monétaire. Or, le changement d'euro n'est qu'un changement de numéraire. Pour le paysan, le passage à la monnaie moderne bouleverse l'ensemble de ses repères. Il doit intégrer une norme abstraite inconnue auparavant, la valeur homogène dans un premier temps et ensuite à travers le système des prix le pouvoir d'achat qu'offre la vente d'un bien.

Instabilité de la norme. Changer de normes monétaires pour échanger nécessite une forme d'apprentissage et l'instabilité de la norme perturbe ce processus. L'érosion du pouvoir d'achat de la nouvelle monnaie par exemple s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

NB : Le kip se déprécie beaucoup de 1975 à 2000, mais pour les besoins de cette démonstration nous n'approfondissons pas encore l'inflation du kip. Il semble plus approprié d'analyser l'inflation dans un autre paragraphe (§ 4.2.2.2. page 269). Nous retenons simplement l'importance de ce phénomène, le kip est une monnaie instable, une mauvaise réserve de valeur et certaines années la dévaluation est supérieure à 100 %.

L'inflation perturbe certains acteurs qui commençaient à accepter le kip : *"je ne veux plus de kip, lorsque j'ai vendu mon riz le commerçant m'a dit qu'avec tous ces kips je pouvais acheter une veste et un pantalon, aujourd'hui il ne veut plus me les donner. Il me dit que les billets ont moins de valeur, pourtant je ne les ai pas abîmés, celui-ci est sale, mais il l'était déjà lorsqu'il me l'a donné. J'aurais dû garder mon riz (paysan Akha, 45 ans, Chalungli, avril 1999). Les billets ont plus de valeur dans les mains des commerçants que dans les nôtres. L'année dernière le commerçant me disait qu'avec ces billets, je pouvais avoir 8 sacs de sel. Maintenant que j'ai les billets, ils ne me valent que trois sacs de sel. Plein de paysans ont ce problème. Les billets ce n'est pas pour nous les commerçants n'ont qu'à les garder (paysan Akha, 41 ans, Nam Hoï, juin 1999). Les billets kip ça change de valeur mais on ne sait pas comment, alors on perd toujours, les yuans c'est mieux ça ne change pas (paysan Akha, 53 ans, Paka Kao, février 2001).*

L'instabilité du langage kip ne plaide pas en sa faveur et elle explique que certains paysans refusent cette monnaie.

Acceptation du langage kip et du nouveau rapport à l'échange. À travers l'acceptation ou le refus du kip, les agents s'insèrent, ou au contraire résistent, à l'évolution du rapport à l'échange. Se distancier des modes d'organisation traditionnels comporte des risques auxquels les acteurs s'exposent si, au préalable, ils ne possèdent pas une forme de sécurité : l'autosuffisance alimentaire.

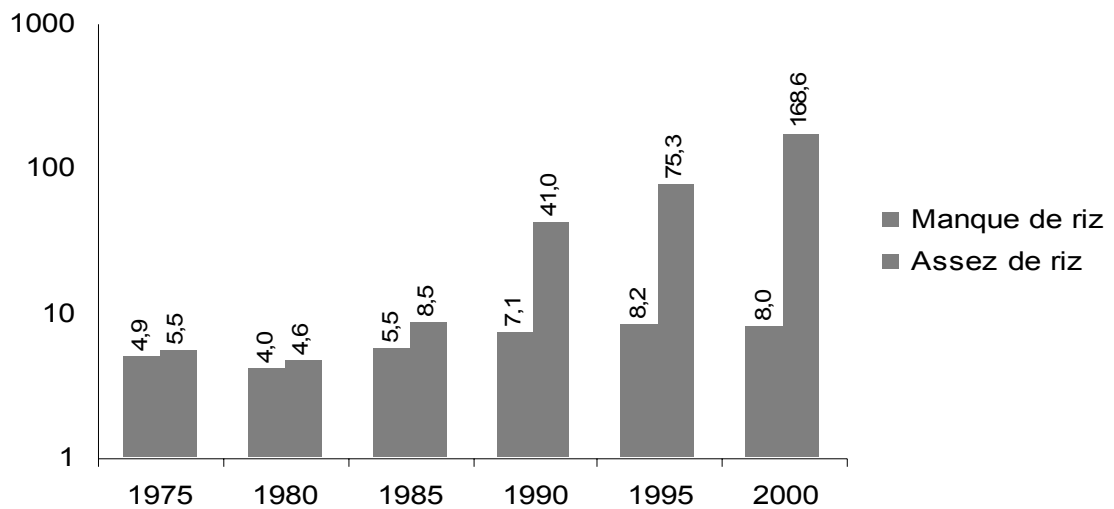
En effet, dans les sociétés de production domestique, les acteurs disposent, ou ne disposent pas, de nourriture en quantité suffisante.

La seconde situation est déjà très risquée et peut entraîner la disparition de l'unité de production si elle perdure. Dès lors, rechercher la nourriture pour s'alimenter constitue la première des priorités. S'ils ne disposent pas de la nourriture nécessaire, il leur semble inconcevable de produire pour un marché afin de se procurer, par le marché, la nourriture nécessaire (ALARY, CULAS, 2003).

En d'autres termes, la désynchronisation comporte des risques et si la situation de départ est incertaine, l'affronter est inenvisageable. L'évolution du rapport aux échanges emprunte donc la voie suivante : si l'approvisionnement en nourriture jugée nécessaire est garanti, alors les paysans commencent à s'intéresser aux possibilités de vendre quelques biens. Ils se familiarisent avec l'utilisation de la monnaie, avec les échanges, et ensuite ils se mettent à produire pour les marchés.

Ce phénomène s'observe clairement à Phongsaly où il existe une corrélation négative entre le volume des ventes et la présence d'une période où le riz fait défaut. Sans exception les paysans de notre échantillon n'ayant pas atteint l'autosuffisance alimentaire se désintéressent des marchés. Ces paysans représentent 20 % de la population paysanne en 2000.

Que le riz fasse défaut pendant une période courte ou longue n'influence pas le niveau de transactions et nous retiendrons deux classes : le riz fait défaut et le riz est suffisant.



Graphe n° 15 : Evolution du volume des ventes en kip des paysans ayant suffisamment de riz ou déficitaires en riz. En équivalent US \$ constant par habitant

La trajectoire des acteurs dont les ressources en riz sont suffisantes est bien différente de celle dont les ressources sont insuffisantes.

Avant 1990, le volume des ventes en kip des deux classes d'acteurs se distingue assez peu en général. L'autosuffisance alimentaire est l'objectif de production de tous les foyers et, que la sécurité alimentaire soit assurée ou non, le rapport des acteurs aux échanges reste le même.

Après 1990, les trajectoires des deux groupes diffèrent.

- Le volume des transactions, en kip, des foyers qui ne produisent pas suffisamment de riz pour satisfaire leurs besoins évolue assez peu. De 4,9 US \$ par personne en 1975, il passe à 8 US \$ en 2000. Leur rapport traditionnel aux échanges perdure ils échangent accessoirement, et ils continuent à produire pour atteindre l'autosuffisance alimentaire : la sécurité selon leurs normes. Leurs remarques confirment par ailleurs ce constat comme l'illustre ce dialogue que nous avons eu avec un paysan Akha de Nam Hoï :

" Le paysan : pourquoi voulez-vous que je plante de la cardamome, alors que je ne n'ai pas assez de riz ?

Pierre : pour la vendre et ensuite vous achèterez du riz.

Le paysan : oui mais la cardamome ne pousse pas vite et comment je vais nourrir la famille en attendant. Si on attend qu'elle pousse, on sera mort de faim.

Pierre : oui mais vous pouvez continuer à ramasser les tubercules dans la forêt pour manger tous les jours puisque vous n'avez pas de riz et en même temps planter un peu de cardamome pour les années à venir.

Le paysan : qui me dit que je pourrai vendre la cardamome plus tard, par contre si j'ai davantage de riz, je suis sûr que je pourrai manger, en plus si j'en ai beaucoup je ferai du lao-lao⁷⁴ (paysans Akha, 41 ans, Nam Hoï, juillet 2000) .

À travers l'analyse de la trajectoire des foyers de paysans les plus pauvres, nous rejoignons nos réflexions sur la fiscalité et sur les travaux de Tchayanov (1990). Cet auteur s'intéresse à des mécanismes similaires constatés en Russie au début du XX^{ème} et il démontre que les paysans pauvres vendent uniquement pour satisfaire des besoins incontournables. Une fois leurs besoins satisfaits (santé, impôts, achat de fer, etc.) ils n'écourent plus de marchandises sur les marchés.

- En revanche le groupe d'acteurs qui possèdent la sécurité alimentaire à travers l'autoproduction adopte de nouvelles stratégies. Parce qu'ils possèdent l'assurance de se nourrir, ces paysans prennent le risque de travailler pour écouler des biens sur les marchés. Ce processus les entraîne à se détacher du rapport traditionnel aux échanges pour adopter progressivement une logique marchande. L'exemple d'une discussion avec un paysan de plaine (Taï) à Na Waï en 2001 illustre cette assertion.

"Le paysan : ça fait 10 ans que je plante de la cardamome, maintenant je n'ai plus assez de forêt sinon j'en mettrai d'autre. La cardamome ça donne des sous, mais ça ne se vend pas toujours très bien. Parfois cela ne donne pas grand-chose, mais heureusement on a le riz pour manger.

Pierre : Avez-vous beaucoup de riz ?

Le paysan : oui j'en vends aussi et je le transforme en lao-lao pour le vendre aux montagnards. Cette grande rizière m'appartient, elle va jusqu'à la forêt. Je l'ai aménagée avec mon père quand je n'étais pas encore marié. Depuis nous avons plein de riz.

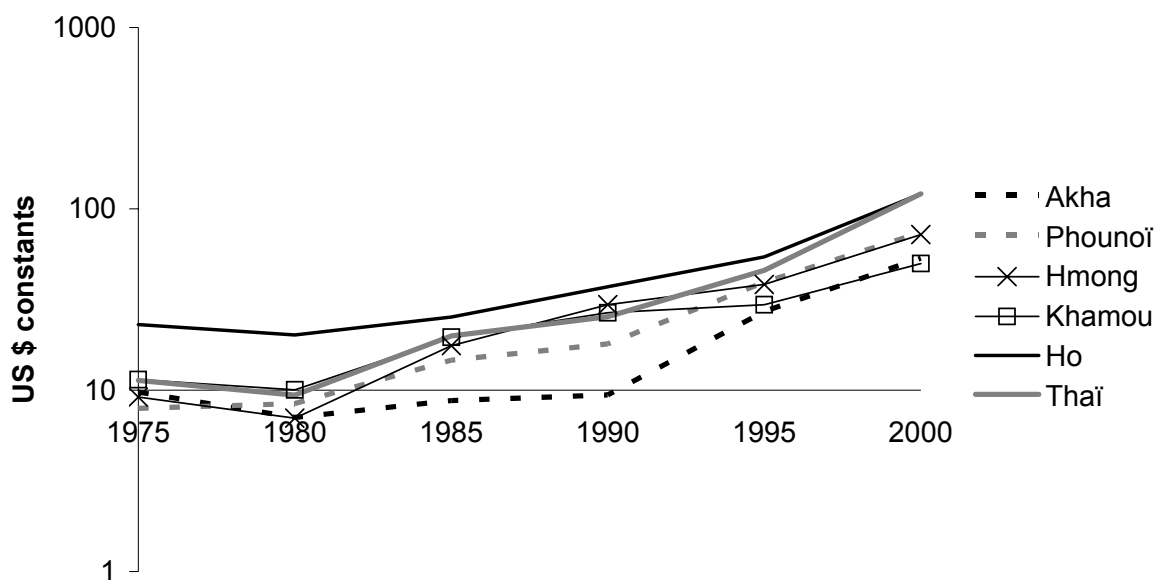
Pierre : vendez-vous autre chose en plus du riz et de la cardamome ?

⁷⁴ Alcool de riz.

Le paysan : oui bien sur. L'année dernière j'ai élevé des cochons, mais ce n'est pas facile, ils sont morts et je n'en ai vendu qu'un. Cette année je les enferme pour qu'ils ne se promènent pas partout. S'ils sont enfermés, ils ne deviennent pas malades. S'ils meurent ce n'est pas utile de les élever. Ils mangent beaucoup et si on ne les vend pas tout est perdu.... Dans mon cas, ce n'est pas trop grave, j'ai assez de riz, mais si je n'avais pas assez de riz, je n'aurai plus rien. Pas les cochons, pas le maïs qu'ils ont mangé et toute la fatigue Nous avons de la chance d'avoir ces rizières, sinon on devrait aller chercher la nourriture dans la forêt comme les Lao Thung et on ne pourrait rien faire. (Paysan Tai Lue, 48 ans, Na Waï, janvier 2001) ."

Ces exemples montrent deux des conditions nécessaires à l'évolution du rapport aux échanges : accepter le langage, l'inflation par exemple explique le refus de celui-ci, et disposer des nutriments jugés nécessaires en quantité suffisante. Cependant, notre analyse masque des détails importants car nous ne spécifions jamais si les problèmes d'acceptation du kip se concentrent ou ne se concentrent pas sur des acteurs particuliers.

Le kip, la variable ethnique et le rapport aux échanges. La variable appartenance ethnique semble jouer un rôle explicatif dans le processus d'adoption du kip et du nouveau rapport aux échanges. Nous ne retenons pas toutes les nuances qui traduisent la diversité ethnique locale et nous conservons uniquement la variable groupe ethnique.



Graph 16 : Evolution du volume total des ventes des paysans selon leur appartenance ethnique

- Avant 1985, deux mouvements se distinguent. De 1975 à 1980, plus ou moins tous les groupes ethniques échangent très peu, de 7 US \$ à 11 US \$ par tête en dehors des Ho. En revanche, pour tous les groupes le volume des transactions en kip ne dépasse pas 3 US \$ et à ce niveau les Ho ne se distinguent pas. Ils transactent grâce aux moyens d'échanges traditionnels.
- En 1985, trois groupes se remarquent. Les Ho dont le volume des ventes est toujours le plus important et dont la situation ne change guère par rapport à la situation précédente. Un groupe médian, composé de Taï, de Khamou, de Hmong et de Phounoï. Leurs ventes représentent de 14 US \$ à 19 US \$, mais elles ne dépassent pas 4 US \$ en kip. L'évolution du régime politique explique cette légère transformation. Le petit commerce privé redevient légal et quelques échanges cachés auparavant s'effectuent en toute liberté. Il est enfin un dernier groupe, les Akha dont la situation est constante.

- En 1990, tous les volumes échangés par tous ces groupes commencent à augmenter, sauf pour les Akha. Les Ho vendent pour 37 US \$ et le groupe médian amorce une évolution qui se confirme par la suite. Ce groupe commence à se scinder et leurs ventes représentent de 18 US \$ à 27 US \$.

Par ailleurs, en dehors des Akha, pour la première fois le volume des ventes en kip dépasse le volume des ventes réalisées en un autre moyen d'échanges. Il est supérieur à 18 US \$ par capita.

- En 1995, le groupe des Taï se démarque nettement du groupe médian pour rejoindre les Ho et ils vendent respectivement pour 46 US \$ et 55 US \$. Le niveau de vente des Phounoï est très proche de celui des Hmong, de l'ordre de 39 US \$ mais un écart-type important se remarque chez les Phounoï. Cela traduit une forte dispersion au niveau de ce groupe (ALARY, CULAS, 2003). D'une part les Phounoï installés en plaine, dont le comportement économique s'apparente à celui des Taï et d'autre part les Phounoï installés sur les collines, peu enclins à s'inscrire dans la dynamique marchande. Enfin, nous noterons le spectaculaire rattrapage des Akha. Ils restent toujours dans le groupe de queue, 27 US \$ par personne, mais ils rejoignent un autre groupe, les Khamou. Les modalités sont certes très différentes, mais comme chez les Phounoï, une scission s'opère chez eux et une partie refuse la nouvelle logique.

- En 2000, la tendance amorcée se confirme, les Taï et les Ho s'inscrivent assez bien dans la logique marchande. Ils commercialisent aux environs de 120 US \$ par personne. Les Taï effectuent 80 % de leurs ventes en kip contrairement aux Ho dont la part en kip ne représente que 60 %. Le type de productions mis sur le marché explique cette différence. Les Taï produisent surtout des biens consommés localement et les Ho se spécialisent davantage dans des productions exportés vers la Chine en général, bétail, opium. Pour les deux autres groupes Phounoï-Hmong et Akha-Khamou, les ventes totales représentent respectivement 50 US \$ et 75 US \$ et les tendances déjà observées pour les Phounoï et les Akha se confirment.

Les résultats ci-dessus traduisent une certaine homogénéité pour les groupes de Taï et des Ho. En revanche, cette homogénéité ne se retrouve pas au sein des groupes des Akha et Phounoï. Pour ces groupes il existe de grosses disparités, certains foyers adoptent et d'autres refusent le kip et la nouvelle logique qu'il sous-tend. Ainsi, même si

la variable ethnique influence le processus d'adhésion à la monnaie nationale, elle ne permet pas de cerner certains phénomènes qui expliquent l'évolution du rapport aux échanges. Ainsi, nous proposons une typologie de paysans pour répondre à certains points de notre problématique.

Les paysans G1 cultivent généralement des casiers rizicoles inondés. Ils figurent parmi les paysans les plus aisés, par rapport aux autres paysans, et ils adoptent rapidement la norme kip. Parmi ces derniers se retrouvent les Taï, les Lao et certains groupes originellement installés dans les collines mais ayant migré en plaine (certains Phounoï, Kamou, par exemple, cf. annexe n° 4). Le code G1 qui signifie Groupe 1.

Les paysans G2 vivent en altitude et ils cultivent le riz pluvial. L'élevage occupe une place déterminante dans leur activité. Ils sont également aisés et ils ont facilement adopté la norme kip. Figurent parmi ces derniers, les Ho essentiellement et certains Hmong, même si, et nous insistons là-dessus, tous les Ho ne se trouvent pas dans cette situation.

Les paysans G3 éprouvent généralement plus de difficultés à s'inscrire dans le nouveau mode d'organisation. Cependant, ce type de paysans se scinde en deux groupes, l'un adopte plus ou moins bien la norme kip et le nouveau rapport aux échanges et l'autre refuse ces nouveaux principes organisationnels. Les Akha se trouvent largement représentés dans ce groupe, tout comme les Khamou, etc.. Le code G3 revient à ce groupe et pour désigner les paysans qui refusent le nouveau mode d'organisation nous ajouterons à G3 le R de refuse : G3R.

Ainsi, même si le kip permet l'évolution du rapport à l'échange, le processus d'acceptation de la nouvelle monnaie est lent et tous les acteurs ne l'adoptent pas au même moment. La relation marchande est vécue comme un risque par certains paysans, ceux qui ne possèdent pas suffisamment de riz par exemple, et ils conservent leurs réflexes traditionnels. Les autres adoptent progressivement des normes où l'échange permet avant tout d'échanger des objets.

4.2.1.1.2 Le kip et la réification de l'échange

Le kip permet de comparer les objets, et l'échange devient alors potentiellement possible sur des bases stables et durables. Cependant, le transfert d'objet crée des formes de "dettes"⁷⁵ qui rompraient rapidement les échanges si elles s'accumulaient sans aucun contrôle. Le pouvoir libérateur du kip annule ce type de "dettes" créé par l'échange (§ 2.2.2.2. page 132) et tous problèmes de bonne foi, mémoire, relation individuelle, sont ainsi réglés. Un individu peut alors librement entrer et sortir des marchés qui se mettent en place. Cette nouvelle relation place l'objet au centre de l'échange et elle s'installe à Phongsaly.

En 1975 l'action du pouvoir libérateur de kip s'étendait uniquement à quelques transactions ciblées. Il concernait les transactions de petits biens manufacturés présents dans les magasins d'Etat par exemple. De plus, même pour ces échanges libellables en kip, les autres moyens d'échanges intervenaient également.

En 2000, le pouvoir libérateur du kip peut s'appliquer à tout type de transferts, même si d'autres moyens d'échanges jouent également ce rôle.

Le pouvoir libérateur du kip dégage les acteurs des "dettes" liées au transfert de marchandises (comparables) et il dégage les acteurs des liens traditionnels. Le kip permet la réification des échanges et, indépendamment des relations personnelles, les acteurs transactent pour céder ou acquérir des objets. L'objet devient un élément essentiel de la relation, il polarise l'attention des acteurs et les besoins dépendent alors du désir d'objets. Ce processus affecte indirectement un autre type de représentations dont l'évolution deviendra un élément moteur de la mutation du rapport à l'échange.

⁷⁵ La notion de dette utilisée dans ce contexte n'a rien avoir avec la dette : le crédit crée le monnaie. Par dette, nous considérons un individu qui produit pour la société. Il dispose alors d'un droit sur la production de celle-ci (§ 2.2.2.3.2. page 137), en d'autres termes la société à une dette envers l'individu. Ce type de relation s'applique également entre deux individus.

Dans une société de production domestique les besoins, loin d'être illimités⁷⁶, se définissent par les normes culturelles qui les encadrent et les limitent. Que l'objet devienne progressivement au centre d'une relation transforme la notion de besoins et ces derniers se redéfinissent par rapport au panel d'objets qui circulent. Le niveau du droit⁷⁷ des individus contraint alors les besoins que les normes établies auparavant n'encadrent plus.

Le nouveau schéma permis par le kip commence à s'articuler. Les objets sont comparables grâce au kip selon une norme commune à de nombreux acteurs anonymes. Simultanément le kip libère des "dettes" que crée le transfert de marchandises et ainsi l'objet se retrouve au centre de la relation d'échanges. Le désir d'objets devient alors un but, qu'une production destinée aux marchés permet de satisfaire. Le rapport à l'échange se transforme et produire des objets pour satisfaire le besoin d'objet devient la norme.

Ce schéma offre déjà une certaine cohérence. Cependant, il manque une pièce indispensable pour construire des interdépendances robustes entre tous les acteurs anonymes qui désirent échanger des objets.

4.2.1.1.3 Le kip construit un réseau durable d'interdépendances

L'évolution du rapport aux échanges présentée ci-dessus peut sembler soudaine par rapport à d'autres sociétés où ces transformations furent séculaires. Elle s'étend de la fin des années 1980, jusqu'à l'an 2000, date de nos dernières observations, et malgré

⁷⁶ Les besoins ne semblent pas illimités mais au contraire définis par les normes de chaque groupe. Des paramètres culturels définissent la notion de besoin, elle n'est pas universelle, (POLANYI, 1974b) et sont satisfaits des besoins que les agents jugent satisfaits. Si les acteurs désirent un bien sans l'obtenir il devient rare, par contre il ne l'est plus si personne ne le désire. Selon ce principe, les références des acteurs des sociétés de production domestique (voire les acteurs des autres sociétés) définissent leurs besoins, ils les encadrent. A l'intérieur d'une communauté les besoins se ressemblent et peu ou prou tous produisent les mêmes biens indépendamment (ou presque) des normes des autres groupes.

⁷⁷ Droit dans le sens proposé par Aglietta-Orléan, la monnaie est un droit sur la production des autres (§ 2.2.2.3.2. page 137).

sa relative rapidité, le processus se construit pas-à-pas. Un autre rapport à l'échange s'installe progressivement et de nouveaux transferts apparaissent tous les jours.

Jusqu'à présent, nous avons essentiellement considéré cette évolution du point de vue individuel et, même si la société transparaît en filigrane, dans ce paragraphe nous l'avons identifiée une seule fois comme un acteur essentiel. Or, l'évolution du rapport aux échanges se traduit principalement par la redéfinition de liens entre un individu et sa société. L'individu produit pour la société et non pour lui-même ou pour son clan. En retour il attend de la société les moyens de sa subsistance (désynchronisation).

Outre les points évoqués ci-dessus (élément de comparaison, libère, réifiée) le kip joue un autre rôle capital dans cette dynamique. Il constitue entre l'individu et la société un lien social fondamental (§ 2.2.2.3.2. page 138), sans lequel la logique ne s'établirait pas sur des bases durables. En effet, si les approvisionnements alimentaires des foyers proviennent de l'échange et non de l'autoproduction, l'organisation des structures de l'échange doit être fiable. Le mécanisme doit garantir à l'individu qui produit pour la société un accès à la nourriture recherchée au moment voulu.

Toutes choses égales par ailleurs⁷⁸, le kip garantit cet approvisionnement parce qu'il prouve la loyauté (§ 2.2.2.3.1. page 135) de son possesseur envers la société. Ainsi, il garantit le droit sur la société. Formulé autrement : la possession de kip par un individu prouve qu'il a produit pour la société et qu'en retour la société doit une production à l'individu. Le kip ressemble à certains égards à une "reconnaissance de dette" de la société envers un acteur et grâce à cette "reconnaissance de dette", il dispose d'un droit sur la production des autres. Ces deux dimensions théoriquement distinctes de la monnaie, "reconnaissance de dette" et "droit sur la société" se confondent parfois et assurent un lien robuste sur lequel l'individu peut compter pour se nourrir à travers l'échange. Les précautions en note de bas de page n° 78, s'appliquent également à ce niveau de la démonstration.

⁷⁸ Que l'approvisionnement alimentaire repose sur l'échange crée de nouveau risque et nous ne les sous-estimons pas. En revanche nous ne les discutons pas encore à ce niveau de l'analyse, nous voulons simplement démontrer comment une monnaie appropriée à la relation marchande, sécurise les approvisionnements de tous les acteurs qui la possèdent.

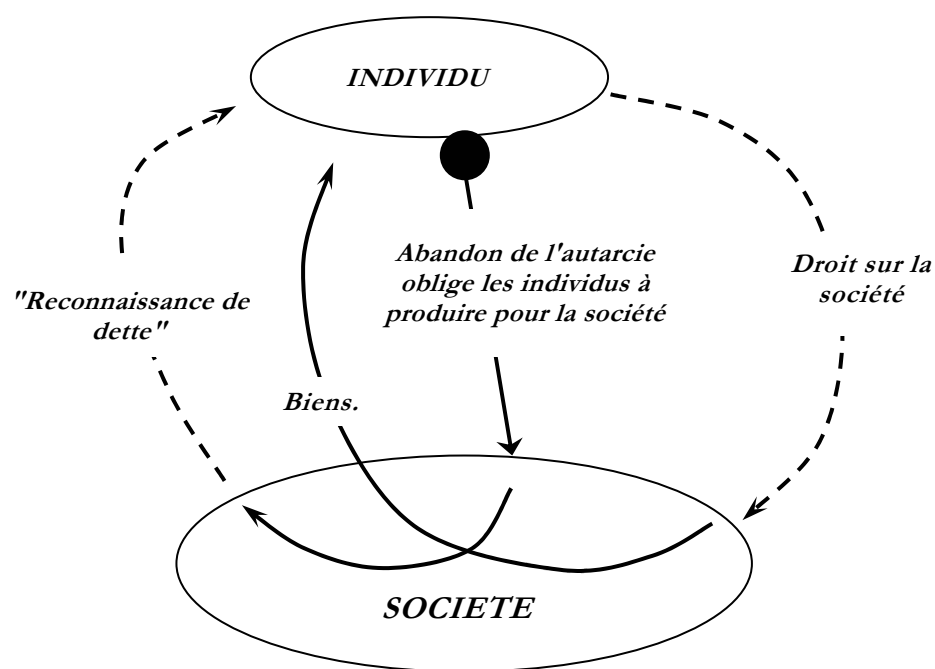


Schéma n° 20 : Le kip, un lien social pour permettre aux individus d'échanger des marchandises au sein d'une société marchande

Ce lien social robuste, se construit en deux temps. Le premier est abstrait (flèches pointillées) et il conditionne la mise en place du second (flèches pleines).

Premièrement. Les individus adoptent progressivement la norme kip. Parce qu'ils croient en la transformation de la "reconnaissance de dette" en droit ils s'inscrivent dans le circuit en pointillé sur le schéma ci-dessus. Cette croyance unit tous les acteurs qui la partagent parce qu'ils pensent que les autres la partagent également. Aglietta-Orlean (2002) mobilisent le concept de mimétisme pour expliquer ce phénomène. La confiance en l'existence des connections durables justifie l'acceptation du kip et justifie également l'assertion "*ni marchandise, ni état, ni contrat mais confiance*"(AGLIETTA, ORLEAN, 2002a).

Le kip est confiance et cette confiance permet un mode d'organisation de la société. Cette monnaie adaptée à l'échange marchand est essentielle à ce niveau, tous les individus qui partagent cette croyance commune sont unis et le sort des uns dépend de

celui des autres. Cette mise en relation par la croyance commune en un lien stable constitue la substance abstraite impalpable à partir de laquelle se structure un mode d'organisation. Ensuite, parce qu'il a permis ces premiers liens, les marchandises circulent et le kip réintervient alors dans la circulation des marchandises.

Deuxièmement. La description ci-dessus masque un point important dans la construction de la confiance. En effet, parce que le kip remplit les attributions pour lesquelles les acteurs le possèdent, les mouvements de marchandises (entre autres), le kip est confiance et un lien étroit existe entre la circulation de marchandise et de kip.

Si les marchandises ne circulent pas, le kip ne circule pas. Sauf dans un cas particulier de dette fiscale par exemple. En revanche si le kip ne circule plus, les marchandises circulent plus difficilement. Elles circuleront sur les principes prévalents en 1975 ou bien grâce à un système de troc. Les échanges redeviendront accessoires, et ils perdront le rôle organisationnel qu'ils commencent à occuper.

La confiance dans le nouveau rapport aux échanges que permet le kip, par rapport à ce point de notre analyse, se construit au fur et à mesure et un lien étroit existe entre la diffusion de marchandises⁷⁹ et la diffusion de monnaie. Que l'un ou l'autre ne circule plus remet en cause le système marchand à plus ou moins long terme. Si la marchandise ne circule plus le système marchand n'a plus lieu d'être et les acteurs reviennent à l'autarcie. Le médium de reproduction sociale d'une société marchande n'a alors plus lieu d'être. Si la monnaie ne circule pas, elle ne permet plus les échanges, or les acteurs désirent des marchandises et alors ils ne croient plus en la monnaie pour se les procurer. Ils perdent confiance en celle-ci et, sans confiance, le mode d'organisation qu'elle permettait s'effondre.

Les liens entre circulation de monnaie et de marchandises sont relativement visibles. Ils sont identifiables à l'intérieur même d'une transaction, la monnaie circule comme intermédiaire d'échange, et ils se distinguent nettement du premier aspect de la

⁷⁹ La seconde phase explique peut-être les principes établis par les classiques où le désir d'échanger engendre la monnaie. Le désir d'échanger n'engendre pas la monnaie mais il fait appel à un besoin de médiation monétaire et une fois devenus possibles les échanges diffusent la monnaie.

monnaie difficile à saisir. Le kip autorise la mise en place d'un réseau dans la mesure où tous les acteurs pensent qu'accepter le kip assure un approvisionnement sans faille. Ce premier axe unit des acteurs qui partagent la même croyance et la circulation du kip (deuxième axe) confirme la croyance parce qu'elle la valide. Ce lien social favorise l'échange marchand qui devient alors un principe organisationnel. Dans une société où le rapport marchand domine, le lien social monétaire unit l'individu à la société, comme les relations interpersonnelles unissaient l'individu à sa communauté dans les sociétés de production domestique. Dans une société de production domestique l'individu doit produire selon les normes de sa communauté. Il n'a pas le choix, s'il refuse ces normes la communauté l'exclut et il ne bénéficie plus de son soutien.

Dans une société marchande, l'individu doit produire selon les normes de la société. Il n'a pas le choix, s'il refuse ces normes : produire les biens recherchés par la société selon les critères de la société, la société ne lui reconnaît pas de droit. Il est exclu et il ne bénéficie plus de son soutien.

En ces termes, le rapport marchand est risqué et ces risques justifient la prudence des paysans de Phongsaly. Leur rapport à l'échange évolue progressivement, une fois l'autosuffisance alimentaire atteinte. À l'insécurité liée à l'absence de nourriture en quantité suffisante, ils refusent d'ajouter un nouveau risque qu'ils n'ont jamais géré.

Par ailleurs, et ce point nous semble intéressant, malgré des changements de niveaux, il existe certaines homologues entre les deux types de sociétés. Les différences de niveaux se trouvent :

- entre d'un côté la communauté et d'un autre côté la société;
- entre règles communautaires et règles propres à l'ordre marchand.

L'évolution du rapport marchand offre une gamme de bien plus étendue mais par ailleurs, il n'offre pas davantage de choix aux acteurs que le mode d'organisation des sociétés de production domestique. Pour ne pas être désocialisés les individus doivent se subordonner à ces règles, s'ils les refusent ils sont exclus de la société.

Ces deux temps de la monnaie réunis constituent le lien social robuste qui unit les individus à la société à travers les transactions marchandes. La nourriture des acteurs n'est plus obligatoirement issue de leur production, elle transite par l'échange et un tiers s'immisce au cœur de l'organisation sociale : le marché.

4.2.2 LE KIP ET LES MARCHES

Le paragraphe ci-dessus formalise l'importance du kip dans le processus de transformation du rapport aux échanges. Le kip autorise une nouvelle forme d'organisation à partir de laquelle le développement des échanges devient possible. Cependant, il ne joue pas seulement un rôle organisationnel ; il intervient directement dans les échanges à travers les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte par exemple. Le kip permet donc une nouvelle organisation et en même temps il se diffuse par les transactions. Dès lors, comme le kip se diffuse par les transactions, le processus de monétarisation est intimement lié à l'organisation des échanges de biens et l'analyse de ces derniers éclaire sur le rôle du kip. En effet, si le kip intervient dans toutes les transactions, alors il n'existe pas de canaux privilégiés. En revanche, si toutes les transactions ne sont pas concernées, certains acteurs jouent peut-être un rôle singulier. Comment le kip se positionne-t-il par rapport à la diffusion des marchandises ?

Nous scinderons les éléments de réponses en trois parties. Premièrement, nous nous pencherons sur la provenance des kips à Phongsaly. Les transferts du gouvernement central en assurent une partie (§ 3.2.2.2. page 194) mais ils perdent de leur importance relative au fur et à mesure du développement des transactions marchandes. Deuxièmement, même si le kip assure la majorité des transferts de biens, les autres moyens d'échanges interviennent. Dans ce contexte, le kip est-il spécifique à certains échanges et à certaines transactions ou au contraire la répartition entre moyens d'échanges est-elle contingente ? Enfin, la troisième partie regroupe les deux derniers paragraphes. Elle s'intéresse à l'influence directe du kip sur les marchés, à son rôle, ou à l'absence de ce rôle régulateur, à travers le système de prix.

4.2.2.1 Le processus de monétarisation de la province en kip

À partir de 1990 le volume des échanges en kip représente plus de 70 % des échanges totaux (graphe n ° 3 page 81) et ce rapport reste relativement stable malgré la croissance du volume de transactions.

Les transferts du gouvernement central, grâce à des afflux réguliers, "approvisionnent" en kip les marchés locaux, mais ils n'en constituent pas la seule origine. Les exportations⁸⁰ nourrissent également les marchés locaux, dans la mesure où, à Phongsaly, le crédit ne se trouve pas à l'origine de la croissance de la masse monétaire en kip.

NB : La part des transferts directement dépensée à l'extérieur de la province est défalquée des transferts qui influencent l'évolution de la masse monétaire (§ 3.2.2.2. page 198).

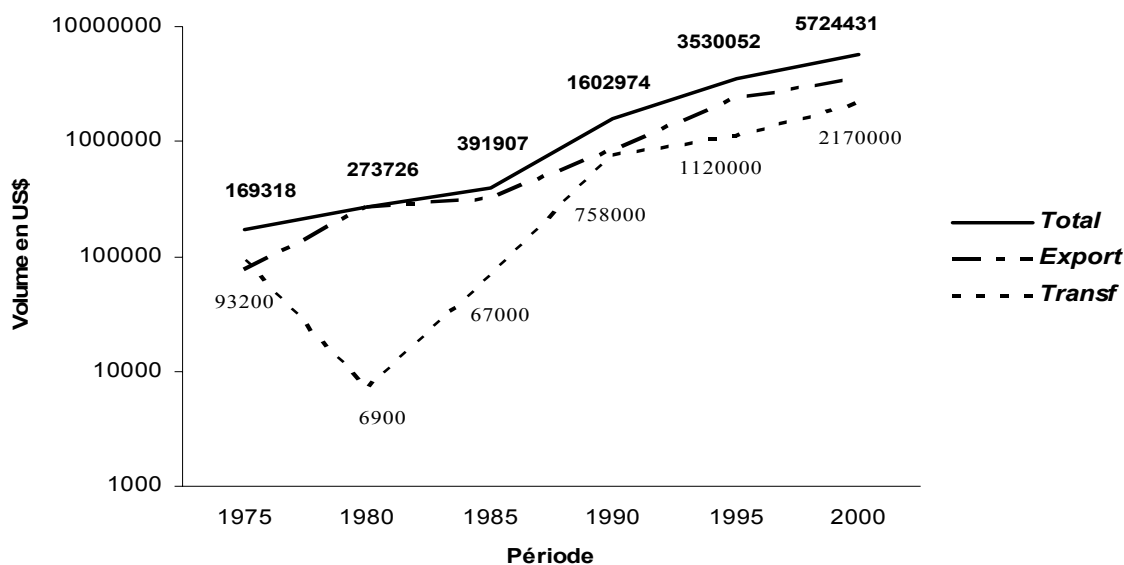


Gráfico n° 17 : Evolution du volume d'exportations et des transferts du gouvernement central

⁸⁰ Rappel : Le secteur institutionnel reste du monde ne correspond pas à la définition conventionnelle de ce terme (§ 1.2.2.5. page 64), il regroupe toute entité extérieure à la province. Dès lors, les ventes à l'extérieur de la province, mais toujours sur le territoire national, sont des exportations selon notre nomenclature.

Deux niveaux de commentaires se dégagent de ce graphe.

- Premièrement, les exportations dominent les sources d'approvisionnement en kip avant 1990, sauf en 1975. Ensuite, en dehors de la période 1990 où les deux grandeurs sont relativement équivalentes, les exportations représentent 3 fois environ les transferts en 1995 et 2,6 fois en 2000.

Les exportations en kip, très modestes au départ, augmentent beaucoup : elles représentent 4 % du PIB environ en 1975 et passent à 25 % 2000.

	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Niveau d'exportation	0,81	2,6	2,8	6,7	16,7	24,5

Tableau n° 17 : Evolution du volume des exportations en kip par habitant en équivalent US \$ constants

- Deuxièmement, ainsi obtenus les kips se retrouvent dans les circuits locaux mais ils ne restent pas obligatoirement à Phongsaly. Les importations sont conséquentes et la province ne conserve que le solde entre importations et exportations.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Solde de la balance commerciale en US \$ par habitant.	1,9	2,3	2,8	5,3	9	4,5

Tableau n° 18 : Evolution du solde de la balance commerciale de la province en kip

Le solde de la balance commerciale en kip est positif et cet excédent commercial participe à la croissance de la masse monétaire locale. Le solde le plus important apparaît en 1995 où il représente 9 US \$ par tête. Ces kips, une fois présents dans la zone, participent au change des devises nécessaires à l'acquisition de certains produits, et interviennent dans les transactions de biens comme intermédiaire d'échange. Ils permettent aux biens de circuler d'un acteur à l'autre.

4.2.2.2 Le kip une monnaie circulatoire

Le terme "circulatoire" ne correspond pas à la définition proposée par Thierry (2002). Il signifie, dans ce contexte, que le kip a un intérêt parce qu'en circulant lui-même il permet la circulation des biens, des devises et s'il ne circule pas il perd cet intérêt. En effet, des monnaies sont recherchées parce qu'elles sortent momentanément du circuit des échanges, comme réserve de valeur. Le kip se déprécie beaucoup et en dehors du circuit des échanges il intéresse moins. En d'autres termes, le kip est circulatoire parce qu'une fois institué, et avec lui la relation marchande, il permet aux marchandises de circuler.

4.2.2.2.1 Le kip dans les transactions

La transaction assure le transfert de biens et les fonctions d'unité de compte et intermédiaire d'échange apparaissent clairement à ce niveau. Pour ces deux fonctions, le kip est la monnaie la plus largement reconnue pour la majorité des acteurs. Il "couvre" la plupart des transactions de biens, aussi différents qu'un kilogramme de riz, une pousse de bambou, du gibier, une lampe de poche, une pince à épiler, un magnétoscope, etc..

Cependant, le kip n'occupe pas tout l'espace des échanges : il intervient selon des critères qu'il semble important de connaître.

Le recours au kip dépend principalement de la conjonction de deux variables : la variable "acteur", comme nous l'avons vu précédemment, et la variable "type de bien". Dès lors nous commencerons cette analyse par la description d'une tendance générale et nous croiserons ensuite le type de bien par la relation entre le type d'acteur.

4.2.2.2.1.1 Le kip, la monnaie des opérations quotidiennes

Si l'on considère les biens qui circulent, un même bien possède toujours une référence au kip. Dans la liste de biens achetés et vendus par les agents locaux (annexe n°3), l'ensemble des biens, sans exception, s'échange au moins en kip.

Selon les acteurs, le riz par exemple est troqué ou vendu/acheté en kip. Le bétail l'est en kip, en piastre ou en yuan et les cosmétiques en kip ou en bath. Vu par le prisme du bien échangé le kip est toujours présent, mais cela ne doit pas masquer certaines différences.

Selon le montant de la transaction la proportion d'échange en kip n'est pas la même. Le kip se retrouve dans presque toutes les transactions dont le montant est faible et sa part relative diminue lorsque la somme du bien échangé augmente.

Montant en US \$ constants	< 10	[10, 100[> 100
% du volume de transaction en kip	90	75	55

Tableau n° 19 : Evolution de la part relative du volume des échanges en kip par rapport au montant de la transaction en 2000

Les petites transactions sont essentiellement libellées en kip. Elles concernent surtout les biens consommés au quotidien qu'ils soient alimentaires ou manufacturés (bougies, briquets, clous, vêtements, médicaments, etc.). Le panel de ces biens a beaucoup évolué depuis 1975 et, en général, les biens ayant apparus après l'ouverture sont libellés en kip. Ces échanges concernent l'univers des transactions domestiques, au sein duquel le kip remplit les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte.

En revanche, pour les transactions d'un montant plus élevé, la présence du kip est moins dominante. Se retrouvent dans ces échanges les ventes plus exceptionnelles, comme celle du bétail par exemple, ou bien les transactions que réalisent les commerçants. Ces ventes concernent moins l'espace domestique. Par ailleurs, que le kip

intervienne comme intermédiaire d'échange dans 55 % des transactions ne signifie pas obligatoirement qu'il soit simultanément l'unité de compte. Lors des grosses transactions, les deux fonctions sont parfois découplées.

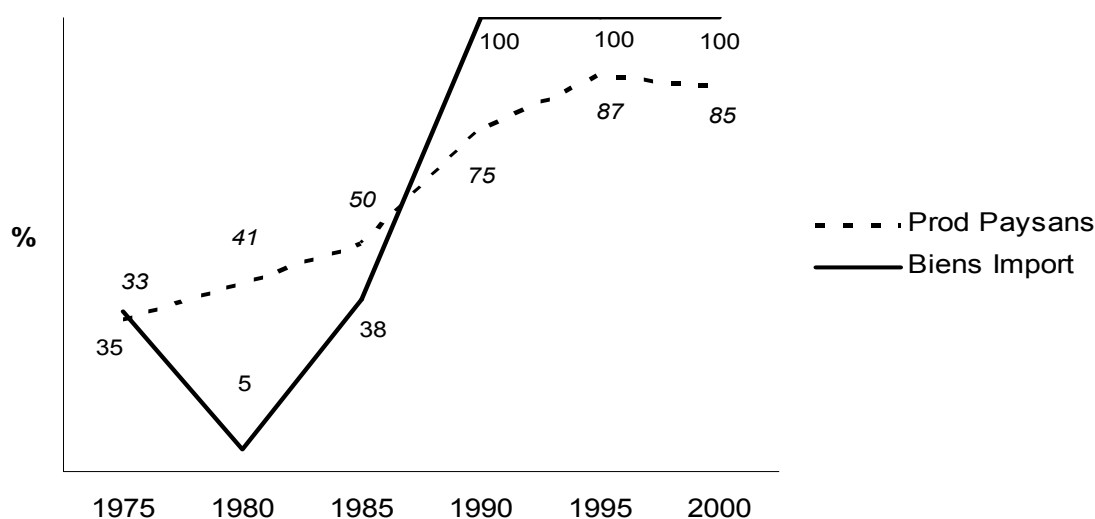
Cette première tendance révèle un point intéressant que confirme la proportion d'échange en kip que réalisent les acteurs au sein de chaque secteur institutionnel. Le kip est omniprésent, ou presque, dans les cadres des échanges domestiques⁸¹ que les agents réalisent plus ou moins au quotidien. Pour les opérations plus "exceptionnelles" il perd sa suprématie.

Ce phénomène se traduit clairement à travers l'étude de la part relative des transactions en kip de chaque secteur institutionnel. Les secteurs des ménages et des paysans échangent surtout à l'échelle locale des biens de consommation courante* et assurent l'essentiel de leurs transactions en kip. En revanche, le secteur qui assure les relations entre la province et l'extérieur, les commerçants en général, transactent relativement moins en kip. L'administration est un secteur atypique l'utilisation du kip ne dépend pas de la dimension locale, puisque l'Etat a imposé sa monnaie.

- **Les ménages.** Avant le début des années 1990, ce secteur institutionnel se compose essentiellement des fonctionnaires. Après l'ouverture, les salariés apparaissent (§ 1.2.2.2. page 63). Le revenu de ces acteurs est modeste, quelle que soit la période, leurs revenus sortent assez peu de la province. Ces acteurs consomment toutes leurs ressources en biens alimentaires, vêtements, soins de santé, transports, savon, dentifrice : en biens de consommations courante⁸². Les échanges de ces acteurs restent dans l'espace domestique et, sauf exception, la valeur unitaire des biens qu'ils consomment ne dépasse pas 10 US \$.

Pour illustrer notre propos nous avons retenu deux classes de biens que consomme ce secteur institutionnel (cf. compte d'agent des TEE).

⁸¹ Associés les mots : société, production et domestique forment un concept et dissocié des deux autres mots domestique n'a pas le même sens. Echange domestique signifie à l'échelle provinciale entre les acteurs locaux pour les opérations quotidiennes.



Graphique n° 18 : Part en kip des achats de produits paysans et de biens importés effectués par les ménages

Les biens importés. Les mutations économiques et sociales qu'impose le gouvernement révolutionnaire expliquent les variations enregistrées en 1980, mais elles ne nous intéressent pas à ce niveau de l'analyse. Les ressources monétaires de l'Etat diminuent et la part relative du salaire des fonctionnaires en biens augmente.

Avant 1990 les biens importés sont relativement rares et le salaire des fonctionnaires est, pour partie, équivalent à un quantum de biens disponibles dans les magasins d'Etat. Ainsi, les fonctionnaires troquent obligatoirement une part substantielle de leur travail contre ces biens (§ 1.1.1.2. page 52).

Après 1990, les échanges se développent et des biens de consommation courante importés apparaissent. En plus des fonctionnaires, dont la totalité des dépenses se fait désormais en kip, une classe des salariés émerge. Pour ces ménages, le kip est la seule monnaie utilisée lors des échanges de biens de consommation courante importés.

Les produits paysans. Avant 1990, les fonctionnaires achètent moins de la moitié de leurs besoins alimentaires en kip. Le système de bons, que nous avons classé dans la catégorie troc, leur assure un approvisionnement direct dans les magasins d'Etat. Après

1990, progressivement tous les fonctionnaires achètent les produits paysans en kip car ils ne sont payés qu'en kip. En revanche les kips n'interviennent pas dans tous les échanges de produits paysans. En 1995 et en 2000, 15 % des produits paysans sont encore troqués et cela correspond à la nourriture mise à la disposition des salariés non fonctionnaires⁸³. Généralement, ils sont souvent nourris par leurs employeurs et la part non-kip correspond à cette forme de rémunération.

Ainsi, à partir de 1990, les ménages ne disposent que d'une monnaie, le kip, pour effectuer tous leurs achats de biens de consommation courante, nécessaires au quotidien. La part non-kip pour les produits paysans correspond uniquement à la nourriture que les employeurs privés fournissent à leurs employés.

- **Les paysans.** Le graphe n ° 19 (ci-dessous) présente l'évolution des consommations intermédiaires et finales des paysans en kip. La droite pointillée représente la part relative en kip et la droite pleine le volume de ce type d'échange en valeur. Cette seconde droite permet uniquement d'éclairer sur le contexte dans lequel le kip devient la monnaie des paysans.

Les consommations intermédiaires des paysans en kip représentent une part congrue de la somme de ces deux valeurs. Moins de 1 US \$ par habitant jusqu'en 1995 et légèrement plus de 5 US \$ par habitant en 2000.

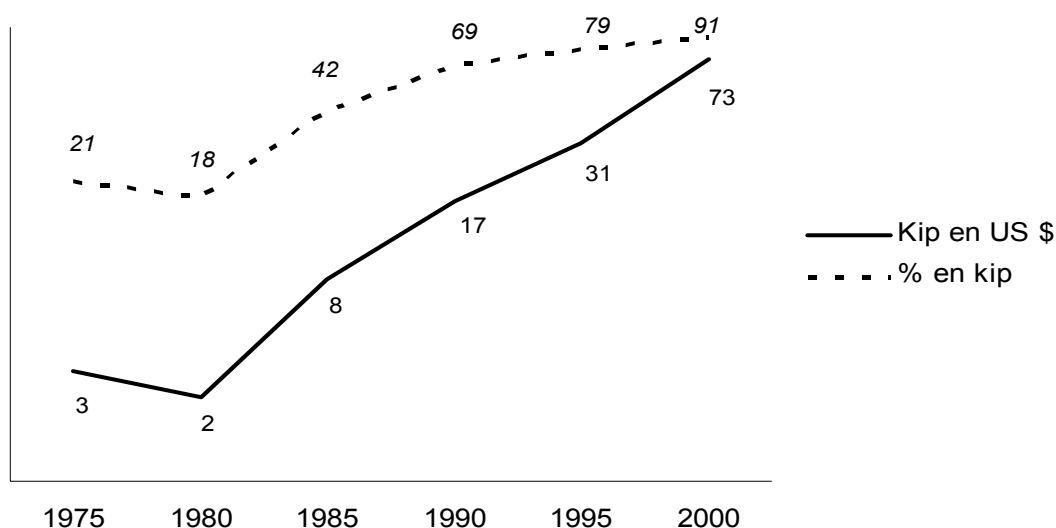
Traditionnellement des objets métalliques (houes, machette, soc, etc.), voire des animaux constituaient les consommations intermédiaires. En 2000, à ces biens traditionnels s'ajoutent des intrants, fertilisants, herbicides, etc., que les acteurs payent en kip.

Les consommations finales représentent l'essentiel des consommations des paysans. Avant 1990, les biens de consommation étaient assez rares, des colporteurs clandestins les diffusaient ou les paysans s'approvisionnaient dans les magasins d'Etats. Le troc dominait cet espace.

Après 1990, les consommations finales se développent grâce à l'apparition progressive de nouveaux produits inconnus auparavant. A Boun Taï ville par exemple,

⁸³ Ces ménages sont souvent composés de personnes issues des villages et elles résident chez leurs employeurs qui sont restaurateurs, entrepreneurs, commerçants, etc.

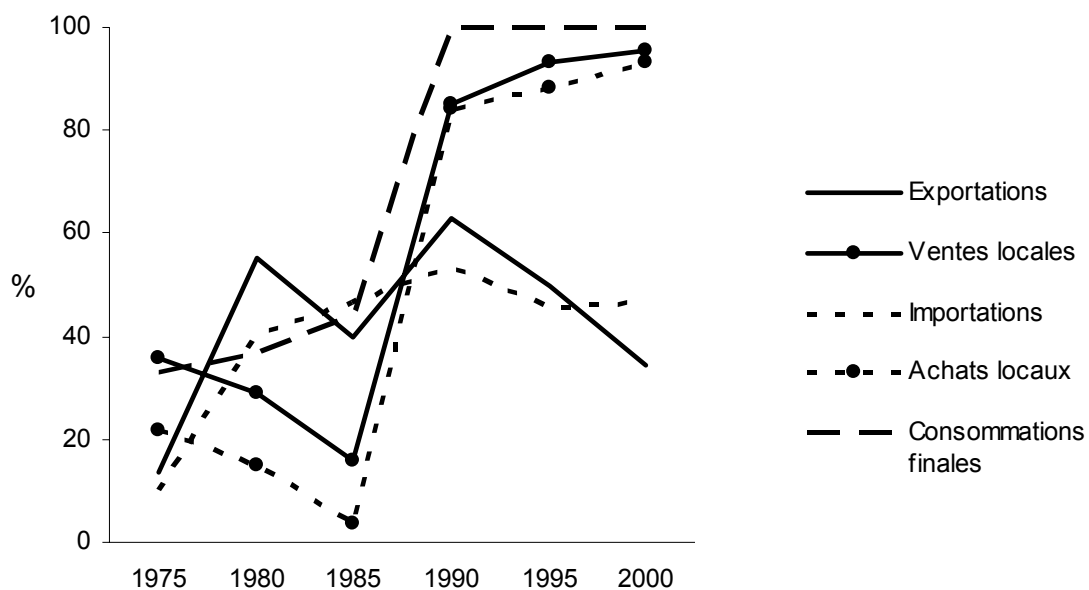
chef lieu du district de Boun Tai, avant 1998, il était difficile de trouver régulièrement du dentifrice. Ces consommations explosent et le kip accompagne ce mouvement puisqu'il représente 91 % d'entre elles en 2000.



Graphe n° 19 : Achats locaux des paysans en valeur par habitant et en % de la totalité de leurs achats

Pour les paysans, le kip est la monnaie des consommations finales et intermédiaires. Il assure l'essentiel de ces échanges réguliers, quotidiens, d'un montant généralement inférieur à 10 US \$ et inscrits dans l'espace domestique.

- **Les artisans et les commerçants.** Sous un autre angle, ce secteur institutionnel éclaire particulièrement bien le rôle privilégié du kip dans l'espace des relations quotidiennes.



Graphes n° 20 : Part en kip des transactions qu'effectue le secteur institutionnel des artisans et des commerçants

Deux mouvements se dégagent du graphe ci-dessus. Le premier concerne les échanges des commerçants avec les acteurs extérieurs à la province : les importations et les exportations. Nous ne commenterons pas l'évolution du signe de leur pente au profit de leur trend. La part du kip augmente dans un premier temps et diminue ensuite.

Avant 1990, le troc, mais également le yuan en 1975, occupent l'espace laissé vacant par le kip. En revanche, à partir de 1990, le troc disparaît et les devises remplissent l'espace non-kip. Hormis 1990, où le kip représente 60 % des exportations et 53 % des importations, les devises constituent les monnaies des échanges avec l'extérieur. Tant pour les importations que pour les exportations, les devises représentent plus de 50 % du volume des échanges en 1995 et 2000.

Le second mouvement touche le commerce réalisé à l'intérieur de la province et les consommations finales de ce secteur institutionnel.

- Le commerce interne, qualifié d'achat et de ventes locales, concerne : l'achat des produits paysans destiné aux consommateurs locaux et non à l'exportation. Les ventes locales regroupent les produits paysans revendus localement et des biens importés de consommation courante vendus par les commerçants aux consommateurs locaux.

En d'autres termes, les achats et les ventes locales concernent les transactions locales de produits consommés plus ou moins quotidiennement. Le kip est la monnaie de ce type de transactions qui se développent. Pour l'une et l'autre de ces grandeurs, avant 1990, le kip intervenait dans moins de 40 % des échanges. En 1990, la part relative du kip se situe entre 84 et 87 % et elle dépasse 90 % en 1995 et en 2000.

- L'évolution de la part relative du kip dans les consommations finales des artisans et commerçants illustre parfaitement l'ancrage local du kip. Les acteurs qui composent ce secteur jonglent allègrement avec les devises ou avec les autres moyens d'échanges. En revanche pour leurs consommations domestiques, nourriture, petits biens manufacturés, etc. , ils privilégient le kip comme les autres secteurs institutionnels. En 1995 et en 2000, leurs consommations finales s'effectuent respectivement à 95 et 98 % en kip.

Ce dernier exemple des commerçants illustre bien les espaces dans lequel le kip circule. Localement, le kip domine l'espace des transactions domestiques, en revanche il perd de son importance relative pour le commerce dès qu'il dépasse les limites provinciales. Localement, pour les transactions courantes, le commerçant utilise le kip qu'il abandonne pour ses activités extraprovinciales.

Le fait qu'un commerçant ait recours au kip au niveau local et à d'autres moyens d'échanges par ailleurs implique une pluralité de moyens de paiement. Selon son interlocuteur le commerçant utilisera des monnaies différentes. Le type de relation entre les acteurs détermine alors le moyen d'échanges.

4.2.2.2.1.2 Les relations entre acteurs et les échanges en kip

Page 247, nous avons abordé des éléments de réflexions sur une typologie d'acteur pour comprendre le niveau d'acceptation du kip par les agents. Nous allons compléter cette typologie afin de déterminer comment l'utilisation du kip change en fonction : d'une part des acteurs en présences pour transacter et, d'autre part, du type de biens échangés.

Typologie d'acteurs : les non paysans.

La première partie de la typologie définie précédemment délimitait des groupes d'acteurs à l'intérieur du secteur institutionnel des paysans. Cette seconde partie s'intéresse au secteur institutionnel des artisans et des commerçants elle permet de différencier des groupes homogènes dont l'utilisation du kip dépend.

Artisans. Nous retenons la définition standard pour ce terme.

Commerçants détaillants sont des commerçants reconnus par les autorités provinciales. Ils vendent des biens importés ou locaux aux consommateurs. Ces commerçants possèdent en général une boutique et vendent un panel de biens étendus.

Commerçants locaux⁸⁴ sont également reconnus par les autorités provinciales et collectent les produits paysans. Ils revendent les biens collectés auprès des paysans aux commerçants détaillants qui les diffusent localement, ou à des commerçants grossistes. Certains commerçants locaux exportent parfois sans passer par les commerçants grossistes. Ces commerçants se trouvent souvent dans les chefs-lieux de districts, dans des villages ou sur les axes routiers.

⁸⁴ Les commerçants locaux font souvent appel à des rabatteurs. En général des paysans mandatés par les commerçants locaux, les rabatteurs passent de villages en villages pour collecter les produits paysans. En général, les commerçants donnent une somme au rabatteur qui en retour lui fournit une quantité de produit déterminé. Les rabatteurs payent les paysans avec la monnaie fournie par les mandataires. Généralement ces derniers sont majoritairement laos, même si de plus en plus de mandataires sont chinois.

Commerçants grossistes sont habilités à exporter et à importer. Ils rassemblent généralement les biens collectés par les commerçants locaux. Ensuite, grâce à l'exportation de ces biens, ils importent des biens produits ailleurs qu'ils revendent aux commerçants détaillants.

Cette typologie complète les typologies précédentes (celle des paysans) pour comprendre les relations d'échanges entre acteurs.

Consommateurs de biens de consommation courante et commerçants détaillants. Ces relations correspondent aux ventes locales dans le graphe 19 page 262. Le kip intervient comme intermédiaire d'échange dans 95 % de ces échanges (en 2000). Certains consommateurs, les paysans G3R, refusent le kip et alors les relations de troc dominant. Les commerçants conservent cependant leurs références en kip pour négocier avec ces paysans.

En revanche, pour les biens d'investissements*, même si l'intermédiaire d'échange est le kip, le yuan est l'unité de compte si le consommateur ne demande pas le prix en kip. Le yuan est l'intermédiaire d'échange uniquement dans 1,5 % des transactions en 2000. En général peu de consommateurs de biens de consommation courante détiennent des devises et ils payent en kip.

Paysans producteurs et consommateurs de biens de consommations courante. Si les deux acteurs sont des G3R, le kip n'intervient ni comme intermédiaire d'échange ni comme unité de compte.

Si l'un des deux acteurs est un G3R, le mécanisme ci-dessus (entre consommateurs et commerçants détaillants) se reproduit et l'acteur qui possède la norme kip l'utilise à son avantage.

Si les deux acteurs n'appartiennent pas au G3R alors le kip est l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte dans 100% des cas. Même les animaux domestiques, dont la valeur est relativement importante, se vendent en kip.

Les paysans et les commerçants locaux. Si le paysan appartient au groupe G3R, le type de relation est semblable aux relations déjà présentées.

Entre les autres paysans et les commerçants locaux le kip est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange. En revanche, si le bien est directement vendu à des commerçants chinois, qui ne sont plus des commerçants locaux (l'opium et le bétail le plus souvent) la monnaie chinoise remplit les deux fonctions.

Les commerçants locaux et les commerçants grossistes. Le kip assure les deux fonctions le plus généralement.

Les commerçants détaillants et les commerçants grossistes. Deux cas de figures se présentent. Si le commerçant détaillant possède des devises, alors elles remplissent les deux fonctions. Si le commerçant ne possède pas de devises, le kip est l'intermédiaire d'échange. En revanche, l'unité de compte est presque toujours une devise, sauf pour les très petits commerçants détaillants qui n'ont qu'un kiosque. Pour ces derniers, le kip reste l'unité de compte.

Commerçants grossistes et extérieur. Les devises sont à la fois l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte si l'interlocuteur se trouve dans un pays étranger. Si l'interlocuteur est laos le kip peut être l'intermédiaire d'échange mais les devises restent généralement l'unité de compte.

Plusieurs variables déterminent la présence du kip dans une transaction. Ainsi le schéma général peut sembler complexe à certains égards et, pour clarifier les relations nous proposons un schéma synoptique.

Dans ce schéma les codes (1,2), (1) ou (2) se trouvent parfois contigus aux mots kip ou devises.

Le nombre 1 représente la fonction d'intermédiaire d'échanges et 2 celle d'unité de compte.

Que (1,2) soit accolé à kip signifie que cette monnaie assure les deux fonctions.

Que (1) soit accolé à kip signifie qu'il remplit uniquement la fonction d'intermédiaire d'échange.

La même nomenclature est adoptée pour (2), unité de compte et cette codification s'applique également aux devises.

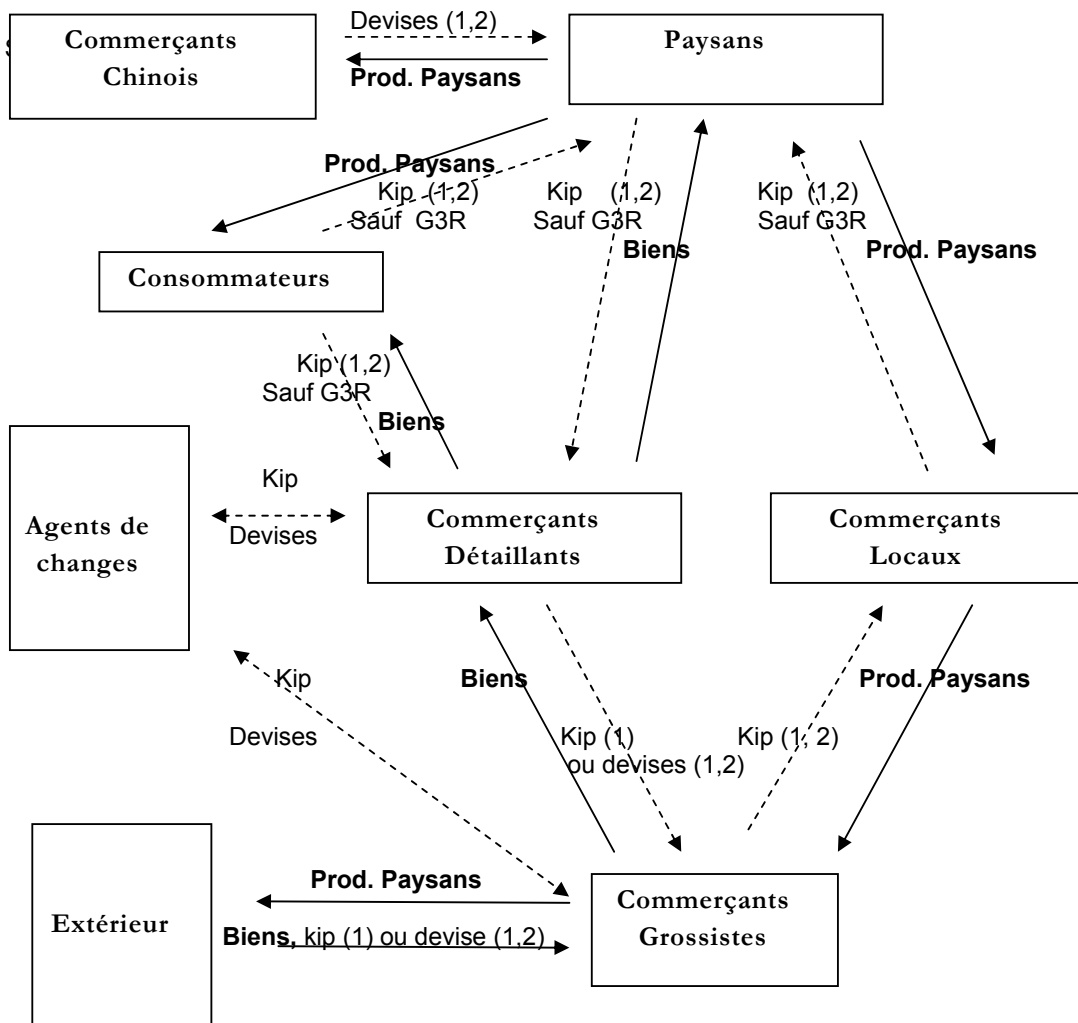


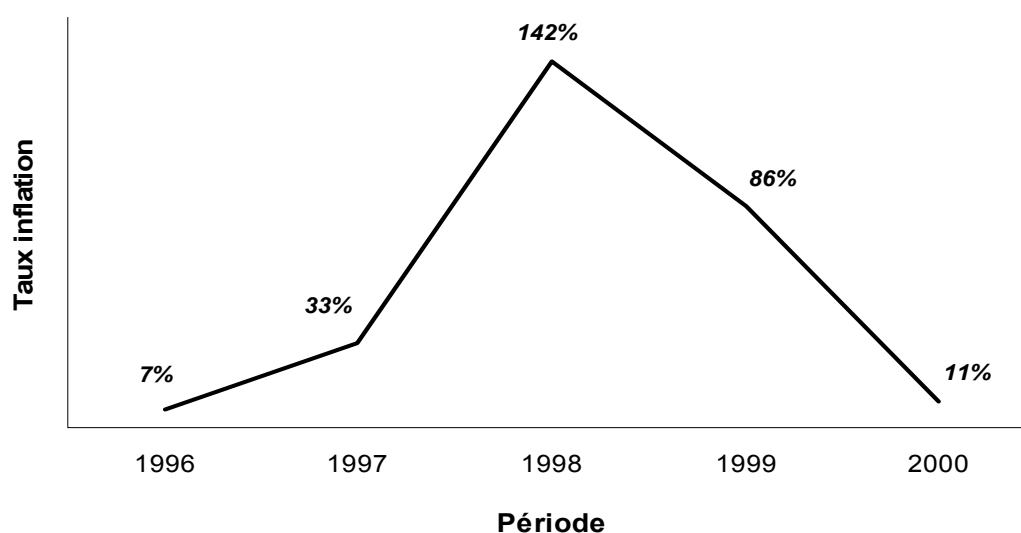
Schéma n° 21 : Le kip dans les transactions entre acteurs

Les transactions s'organisent autour du kip comme intermédiaire d'échange ou unité de compte même si les devises ou les normes traditionnelles sont parfois préférées. Ce type de relations, autres que kip, se dégagent clairement du schéma ci-dessus dans lequel apparaît un organe, passé sous silence jusqu'à présent. Il assure le change entre kip et devises, et il se trouve au cœur de la conversion entre monnaie. Le kip permet aux devises de circuler. Cependant, il est impossible de comprendre cette organisation essentielle sans étudier au préalable le rôle des devises que nous analyserons plus tard. Nous retiendrons pour le moment que le kip sert de norme de comparaison entre les devises qui circulent localement.

Le terme "circulatoire" provient de ce rôle du kip dans la circulation des biens et des devises. Le kip intéresse les acteurs parce qu'il assure relativement bien les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte, nécessaire à cela. S'il ne circule pas il perd tout intérêt. En effet, en dehors du circuit, les acteurs le boudent et ils le remettent assez rapidement en circulation, en général.

4.2.2.2 Le kip assure mal la fonction de réserve de valeur

L'inflation du kip ne nous intéresse pas en tant que telle, l'économie locale n'influence pas son taux et nous la considérons comme une variable extérieure à laquelle les acteurs répondent et s'adaptent.



Graphe n° 21 : Taux d'inflation annuel de 1996 à 2000

À partir de 1996, l'inflation s'envole et elle atteint un sommet en 1998. En juin de cette même année, elle culmine à 24 %. Elle se tasse peu à peu et, en 2000, elle s'approche de 10 % comme en 1996.

L'absence de données officielles sur l'inflation du kip ne permet pas de construire une série sur les mêmes bases depuis 1975. La Banque Centrale commence à calculer les premiers taux d'inflation en décembre 1995. Avant cette date nous ne disposons pas de données officielles.

Ainsi, pour les périodes antérieures nous estimons l'inflation par rapport au taux de change en dollar. Nous considérons que l'évolution du taux de change officiel kip-dollar traduit la perte de valeur du kip. Par exemple, si 1 \$ = 1 kip à t et que 1 \$ = 2 kips à t+n, alors l'inflation est égale à 100 % sur la période. De plus, avant 1986 les autorités n'enregistraient pas le taux de change kip-dollar et nous estimons l'inflation à partir d'un taux de change estimé par la Banque Mondiale. Notre estimations considère également l'inflation du dollar (www.orst.edu/dept/pol_sci/fac/sahr/sahrhome.html). Cependant, comme nous la reconstituons par périodes pluriannuelles (cf. tableau ci-dessous), pour chaque période nous avons calculé l'inflation moyenne du dollars.

Par ailleurs, en dehors du caractère approximatif de notre calcul, ce taux d'inflation traduit-il la perte de valeur d'une monnaie dans une économie où : les paysans autoproduisaient leurs biens alimentaires, les fonctionnaires étaient payés en bons (§ 3.2.2.1.1. page 186) et les prix des biens étaient fixés administrativement. De plus, avant 1989, le Laos échangeait essentiellement avec les pays du bloc de l'Est et les importations en dollar, ou en devises en général, n'influençaient pas l'économie du Laos.

Notre estimation se heurte à de nombreuses limites, mais nous ne disposons pas de données plus fiables pour approcher le taux d'inflation.

Avant 1996, le taux d'inflation suit également un court erratique qui oscille entre - 2 % et 66 % avec quelques années de stabilité aux environs de 8 %.

Années	1986/1989	1987/1990	1991/1993	1994/1995
Taux d'inflation annuel.	8 %	66 %	- 2 à 8 %	12 à 23 %

Tableau n° 20 : Taux d'inflation du kip estimés, de 1986 à 1995

Même imprécises ces données traduisent les problèmes que rencontrent les acteurs pour épargner en kip. Il jouit d'une mauvaise réputation à ce titre. Les mauvaises surprises de certains se colportent et l'inflation de la fin des années 1990 confirme cette absence de confiance initiale en la fonction de réserve de valeur du kip. Dès lors, pour conserver leur épargne, les acteurs adoptent des stratégies variables selon le groupe social auxquels ils appartiennent.

Les commerçants grossistes et les commerçants locaux font généralement appel aux devises.

Les commerçants détaillants se divisent en deux camps. Les uns ayant accès aux devises conservent ainsi leur épargne. Les autres transforment leurs liquidités en stock le plus rapidement possible. Le taux d'inflation conditionne la rapidité de renouvellement des stocks. Par ailleurs, ils réajustent régulièrement les prix au détail et la stratégie des uns et des autres dépend du niveau d'inflation et des raisons qui justifient l'épargne. Pour les besoins de trésorerie, en dehors des années 1997, 1998, le kip est une réserve de valeur relativement bonne. En revanche, pour les besoins à long terme (épargner pour investir, construire une maison par exemple) le kip n'est pas conservé.

Les paysans maîtrisent le moins bien ces phénomènes. Certains perdent une partie de leur épargne et refusent alors le kip, ou bien ils transforment rapidement le kip en une autre réserve de valeur. Trois cas de figures se présentent. Soit ils recherchent les devises directement ou par l'intermédiaire du kip. Soit ils épargnent en animaux domestiques : bovin, bubalin, porcin ou basse-cour. Soit ils recherchent des piastres. Ces formes d'épargne alternatives au kip seront traitées dans les chapitres concernés.

Le kip remplit partiellement la fonction de réserve de valeur. En revanche, il assure relativement bien les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte. À travers ces dernières, il permet aux marchandises de circuler et le posséder ouvre l'accès aux marchés. Parce qu'il permet aux marchandises de circuler, même s'il assure mal la fonction de réserve de valeur, le kip est la richesse.

4.2.2.3 Le kip, la richesse

La monnaie permet de satisfaire tous les besoins pour faire face à l'insécurité de la séparation marchande, à ce titre elle représente la richesse selon Aglietta-Orlean (2002) (§ 2.2.2.5. page 142). À Phongsaly, le kip offre cette sécurité à tous les acteurs qui le possèdent. Il offre le droit le plus largement accepté sur la production des autres. Sa perte de valeur, à plus ou moins long terme, altère assez peu cette "qualité" dans la mesure où il est convertible en toutes les autres monnaies présentes à Phongsaly. En effet, une devise comme le dollar par exemple, n'est pas la richesse localement, car elle ne permet pas de satisfaire directement les besoins, même si elle conserve la valeur.

En revanche, parce qu'il est reconnu sur les marchés, le kip permet de satisfaire tous les besoins et, parce qu'il est convertible, il offre une voie détournée pour conserver le pouvoir d'achat. Dès lors, si les acteurs s'intègrent dans un rapport marchand le kip remplit le rôle qu'ils attendent de la richesse. Même s'il existe d'autres richesses, à Phongsaly la richesse s'exprime grâce au kip.

4.2.3 SYNTHÈSE SUR LE KIP ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES

Les échanges jouaient un rôle accessoire en 1975. Ils ne garantissaient pas la possibilité d'un approvisionnement sur des bases durables et ainsi, les acteurs préféraient produire leurs biens alimentaires. L'apparition du kip bouscule ce mode d'organisation et le rapport à l'échange se transforme. D'accessoires les échanges deviennent progressivement un moyen fiable pour procurer aux acteurs les biens alimentaires jugés nécessaires. Cette nouvelle forme de relation ne garantit pas la sécurité dans l'absolu elle garantit simplement, sous certaines conditions, les possibilités d'acquérir les biens nécessaires autoproduits auparavant.

Cette dynamique s'articule autour de deux principes. D'une part, la possibilité d'évaluer les biens selon une norme homogène à partir de laquelle la comparaison des biens potentiellement échangeables devient possible. D'autre part, grâce au droit sur la production des autres, des liens robustes unissent l'individu à sa société à travers la circulation des marchandises et ainsi les marchés se développent.

Cependant, même si kip se trouve à l'origine de ces transformations, il ne se retrouve pas dans toutes les transactions, comme intermédiaire d'échange par exemple. Certains types d'acteurs pour certaines transactions ne le préfèrent pas toujours, comme le montre le tableau de synthèse ci-dessous. En général, le kip est le plus largement représenté dans les relations avec l'Etat et dans les relations spécifiques à l'espace domestique.

	Bien d'investissement	Bien de consommation courante	Produits paysans	Thésauriser.
Paysans sauf les G3R	<u>Consommateurs.</u> L'unité de compte est aussi bien la devise du pays d'où provient le bien que le kip. L'intermédiaire d'échange est généralement le kip, sauf si les paysans possèdent des devises.	<u>Consommateurs.</u> Le kip est l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte de tous ces échanges, s'ils achètent au Laos les biens à des commerçants Laos.	<u>Producteurs.</u> Pour les biens vendus aux commerçants laos le kip remplit les deux fonctions de la monnaie pour presque tous les biens. Sauf dans certaines zones contiguës à la Chine et pour certains biens comme l'opium où l'unité de compte est souvent le yuan.	Les acteurs évitent de garder le kip comme réserve de valeur. Selon la typologie présentée ils choisissent des moyens plus adaptés à leur situation.
Commerçants détaillants	<u>Pour les achats :</u> L'unité de compte est presque toujours une devise mais comme ils n' en possèdent pas tous l'intermédiaire d'échange est souvent le kip. <u>Pour les ventes :</u> Le kip et les devises sont toutes deux des unités de compte pour ces biens. Par contre les clients ne possèdent pas tous des devises et ils payent souvent en kip.	<u>Pour les achats :</u> Les plus petits commerçants utilisent le kip pour s'approvisionner. Les autres s'ils achètent en grandes quantités comptent en devises. Il payent souvent kip car ils ne possèdent pas tous des devises. <u>Pour les ventes :</u> Pour écouler leurs produits, auprès des consommateurs, quel que soit le taille du commerce, le kip est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange.	<u>Pour les achats :</u> Généralement ils achètent les produits paysans en kip (unité de compte et intermédiaire d'échange). <u>Pour les ventes :</u> ils écoulent également les produits paysans en kip auprès des consommateurs de biens de consommation courante.	Les stratégies dépendent du niveau d'inflation. S'il est trop important les acteurs ne conservent même pas les kips comme réserve de valeur pour leur trésorerie. Si elle est plus modérée, le kip est une réserve de valeur pour la trésorerie mais pas pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme.
Commerçants locaux	Les commerçants locaux assurent assez peu ce type de commerce.	Les commerçants locaux assurent assez peu ce type de commerce.	<u>Pour les achats :</u> Ils achètent généralement les biens aux paysans en kip (IE et UC). Sauf dans des cas particuliers ou pour des biens spécifiques comme nous l'avons vu plus haut. <u>Pour les ventes :</u> Ils vendent aux commerçants grossistes en kip (IE et UC) en général.	Idem commerçants détaillants.
Commerçants grossistes	<u>Pour les achats :</u> Ils importent les biens d'investissement en devises (IE et UC). <u>Pour les ventes :</u> Ils les vendent aux commerçants détaillants en kip si ces derniers ne possèdent pas de devises. L'unité de compte reste la devise quoi qu'il en soit.	<u>Pour les achats :</u> Ils importent les biens de consommation courante en devises (IE et UC). <u>Pour les ventes :</u> Ils les vendent aux commerçants détaillants en kip si ces derniers ne possèdent pas de devises. L'unité de compte est le kip pour les petites quantités et la devise pour les grosses quantités.	<u>Pour les achats :</u> Ils achètent aux commerçants locaux le biens en kip le plus souvent (IE et UC). <u>Pour les ventes :</u> S'ils vendent les produits paysans dans une autre province Laos, le kip sert d'IE et d'UC. S'ils exportent dans un pays étranger ils adoptent la devise du pays d'exportation.	En général, comme ils ont accès au devises ils ne retiennent pas le kip comme intermédiaire d'échange.

Tableau n° 21 : Rôle du kip, type d'échanges et acteurs concernés après l'ouverture

4.3 LE KIP : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET EVOLUTION DU RAPPORT À LA PRODUCTION

Dans une société de production domestique, les paysans oeuvrent pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Cette priorité permet de minimiser les risques de disettes et légitime un mode d'organisation où, à l'intérieur d'un biotope, tous les acteurs se consacrent aux mêmes activités. Ainsi la stratégie dominante ne vise absolument pas la production pour l'échange (§ 4.1.1. page 213).

L'apparition d'une monnaie valide dans l'espace marchand transforme, sous certaines conditions, le mode de représentation des acteurs. Elle bouscule le rapport traditionnel à la production en autorisant un rapport à l'échange inconnu auparavant.

Pour comprendre cette dynamique nous nous poserons les questions suivantes : le kip propose-t-il une solution adaptée pour contourner la peur du risque de disette ? Cette solution permet-elle le découplage entre production et consommation et ainsi la division sociale du travail commence ?

Nous diviserons les éléments de réponses à ces questions en trois parties. La première présente l'influence du kip sur le mode d'organisation de la production des sociétés de production domestique. Comment le kip intervient-il, comment sécurise-t-il l'approvisionnement ? Pourquoi les individus commencent-ils à produire pour une entité inconnue, le marché ? La seconde et la troisième partie s'intéressent aux transformations concrètes de la société. Comment le nouveau système réoriente-t-il la production des acteurs à travers la division sociale du travail⁸⁵ ?

⁸⁵ Nous ne discutons pas de l'antériorité de l'échange sur la division sociale du travail ou du contraire, nous retenons simplement que l'un et l'autre s'entretiennent.

4.3.1 COMMENT LE KIP A-T-IL TRANSFORME LE RAPPORT A LA PRODUCTION ?

Disposer de nourriture en quantité jugée suffisante constitue la priorité des unités de production comme nous l'avons vu (§ 4.1.1.1. page 215). Si le nouveau mode de production garantit la sécurité alimentaire, cette logique peut évoluer et, en dehors du "*share cropping, risk sharing*", les acteurs accèdent alors aux biens nécessaires.

En offrant un droit différé sur la production des autres la possession de kip garantit l'approvisionnement par le marché, sous certaines conditions.

Le droit (§ 2.2.2.3.2. page 137) sur la production des autres s'obtient en mettant une production à la disposition de la société. Ainsi il s'obtient par des productions spécifiques comme la monoculture, l'artisanat, etc., qui n'apparaissent plus obligatoirement comme des vecteurs de risque⁸⁶. Le droit assure une interdépendance robuste et la sécurité alimentaire repose sur l'accès au droit. La recherche d'un accès à celui-ci aiguillonnera la stratégie des acteurs et ceux-ci concentrent alors leurs efforts sur les productions échangeables sur des marchés.

De plus le kip construit également une liaison entre le droit et le niveau de production qui augmente proportionnellement aux quantités de biens fournis sur les marchés. Ce mécanisme encourage la production par rapport au mode d'organisation traditionnel. En effet, en 1975, la capacité de consommation en biens locaux limitait généralement leur production car tout excédent de production était perdu (§ 4.1.1.1. page 215). Le droit sur la production des autres, que porte le kip, est indifférencié et il offre un accès à tous les biens disponibles à l'intérieur de l'espace kip. La finalité du travail change alors, elle ne vise plus à produire un bien pour lui-même, mais à produire pour acquérir des biens indifférenciés. La notion de besoin (page 249) peut alors changer et elle s'étendra à tous les biens de l'espace kip, indépendamment des produits disponibles localement. La production peut alors devenir supérieure aux besoins alimentaires, elle ne sera pas perdue, elle permettra au contraire de satisfaire des besoins inconnus auparavant.

⁸⁶ Nous avons déjà nuancé la sécurité qu'offre la relation marchande et les remarques précédentes restent valables à ce titre.

Différer le droit. À Phongsaly les paysans travaillent intensément pendant la campagne rizicole (BAUDRAN, 2000). En 1975, en dehors de cette période, ils ne recherchaient que leur nourriture quotidienne, la récolte de biens périssables ne devant pas excéder les besoins de consommation. Le kip offre un droit transférable à court terme et l'activité paysanne peut s'intensifier en mortes-saisons sans être perdue pour autant.

Par ailleurs, au sein d'une société de production domestique, il existe une certaine homogénéité les acteurs produisent et consomment plus ou moins les mêmes biens. Entre communautés, les connexions ne sont pas toujours établies et les acteurs ne mesurent pas obligatoirement l'ampleur des différences. Le kip devient progressivement commun à des communautés qui s'ignoraient au départ. Dès lors, les acteurs comparent la valeur de leurs productions par rapport à la valeur des productions des autres communautés et la possibilité d'exploiter ces différences devient concrète. Les acteurs de chaque niche exploitent de plus en plus intensivement des productions spécifiques et ils se spécialisent (autre volet de la division sociale du travail) pour bénéficier "des avantages comparatifs" de leur milieu de vie.

La diffusion du kip transforme le rapport à la production des acteurs de la province de Phongsaly. Progressivement ils abandonnent leurs réflexes d'autosubsistance et ils produisent pour une demande extérieure. Le processus de division sociale du travail est ainsi devenu possible et apparaissent doucement des activités agricoles spécifiques et des non paysans.

4.3.2 DES PROFESSIONS INCONNUES EN 1975 APPARAISSENT A PHONGSALY

De 1975 à 2000, le nombre d'actifs non-paysans passe de 5600 à 21550 pour l'ensemble de la province de Phongsaly. Cette évolution rapide traduit les profondes mutations de la société mais elle ne doit cependant pas masquer une large prédominance de l'activité agricole. En 2000, doubles actifs⁸⁷ exclus, ils représentent plus de 85 % de la population totale.

Le nombre de fonctionnaires de la province reste relativement stable (il évolue beaucoup dans d'autres provinces) et les résultats présentés ci-dessous ne tiennent pas compte de ces actifs.

Années	Nombre Commerçants.	Nombre d'artisans.	Nombre de salariés.	Nombre paysans double actif.	Nombre de non paysans.	% population totale
1975	500	100	2000	3000	5600	5,7
1980	500	100	2000	3000	5600	5,1
1985	500	100	2000	3000	5600	4,5
1990	1000	100	2000	5000	8100	5,9
1995	1500	500	2000	8000	12000	7,9
2000	3000	1550	4000	13000	21550	14

Tableau n° 22 : Evolution des professions

95 % des acteurs impliqués dans les nouvelles productions, exerçaient une activité agricole à temps plein auparavant, ou proviennent d'une famille dont l'activité principale reposait sur l'agriculture. La division sociale du travail s'amorce doucement à la fin des années 1980 et la tendance s'accélère nettement entre 1995 et 2000. En 2000, 14 % de la population totale, et non de la population active, n'exerce plus ou partiellement d'activité agricole. Ils étaient moins de 6 % en 1975. La présence d'un

⁸⁷ ***Les doubles actifs.*** Les doubles actifs regroupent tous les paysans dont plus de la moitié des ressources ne proviennent pas d'une activité agricole : Artisanat (tissage du coton local, ferronnerie, etc.), commerce (colportage, collecte de produits paysans, etc.).

moyen d'accès à la production des autres autorise progressivement l'abandon de l'activité agricole.

Par ailleurs, le mouvement de division sociale du travail ne suit pas un trend linéaire. Avant 1990, le nombre de non agricoles reste relativement stable, il croît à partir de 1990 et double entre 1995 et 2000. Aux mêmes périodes, la diffusion du kip dans les circuits d'échanges locaux prend une importance significative, directement ou indirectement, l'Etat fournit des ressources monétaires à la province et les détenteurs du droit s'approprient la production des autres.

Le lien social robuste que représente le kip assure une forme de sécurité aux individus et la séparation devient possible, mais l'individu est obligé de produire pour la société afin d'obtenir les moyens de sa subsistance. Le kip permet donc la désynchronisation et ensuite elle assure une interdépendance solide entre les individus et leur société. Une monnaie adaptée est donc une condition nécessaire à la division sociale du travail (CARTELIER, 2001), AGLIETTA, ORLEAN (1998).

À Phongsaly le kip se trouve à l'origine du processus de division sociale du travail. Peu à peu, le kip offre la perspective d'approvisionnements sécurisés et si les acteurs peuvent produire des biens que les marchés absorbent, le nouveau mode d'organisation assure la sécurité qu'offrait le "*share cropping, risk sharing*".

4.3.3 DES PRODUCTIONS AGRICOLES, OU FORESTIERES SPECIFIQUES SE DEVELOPPENT

La spécialisation dans certaines productions paysannes procède d'une logique de division sociale du travail. Les paysans s'orientent vers des productions spécifiques qu'ils écoulent sur les marchés.

L'activité paysanne amorce une première mutation en rupture avec les modes d'organisation traditionnels pour devenir "*less and less subsistent and more and more commercial*" (MOSHER, 1970, pg.6). Les rations production/autoconsommation ou production vendues / autosubsistance (CLIFTON, 1970, pg.15) traduisent ces phénomènes et Penny (1970) associe cette évolution à des étapes du développement (ce

principe se discute par ailleurs). Etapes au cours desquelles les paysans quittent peu à peu un système basé sur l'autarcie pour s'inscrire dans une nouvelle dynamique de production. Par l'activité de production, les paysans ne recherchent plus uniquement les biens alimentaires nécessaires à nourrir le foyer, ils commencent aussi à produire des biens pour un marché.

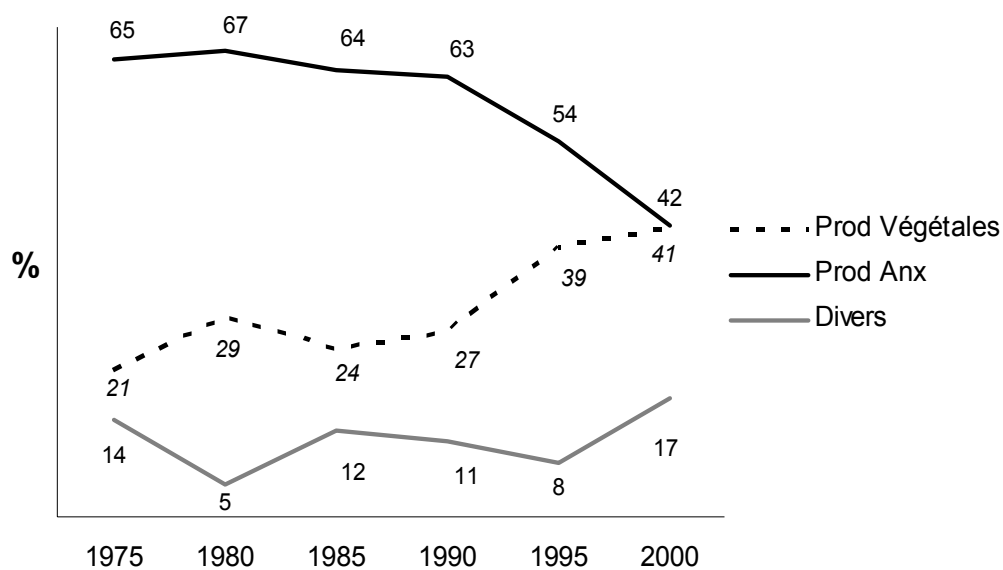
Cette évolution ne se traduit pas par une croissance linéaire de toutes les productions et les paysans s'emploient prioritairement aux activités qu'ils maîtrisent ou qu'ils jugent les plus intéressantes. Il serait très long et ce n'est pas notre objectif de présenter les différentes formes de spécialisations et les critères à l'origine de celle-ci. Nous retenons simplement deux exemples choisis parmi les paysans les plus orientés vers les productions destinées aux marchés et nous mobilisons soit l'appartenance ethnique soit notre typologie (page 247) pour démontrer notre propos.

- *Le cas des Taï.*

Les populations de langue taï sont généralement installées dans les basses terres où elles cultivent des casiers rizicoles. A Phongsaly ce groupe attache une attention particulière aux productions végétales. Leur part relative augmente et en 2000 elles occupent une place aussi importante que les productions animales qui dominaient auparavant. Les ventes de productions végétales par les Taï se font à 95 % en kip en 2000, et le riz représente la principale source de revenus, soit un tiers du total des ventes des productions végétales. Les productions animales perdent de leur importance relative même si elles augmentent en valeur réelle. Pour ces dernières, la part du kip est également importante mais elle ne représente que 77 %. Avec le système de confiage les Taï vendent des porcins aux populations installées dans les collines et le troc prédomine encore pour ce type d'échange. Un petit commerce local lié à une double activité, de rabatteurs⁸⁸, constitue les divers. Ces activités se développent à partir de 1995 mais

⁸⁸ Rabatteur. Paysans mandatés par les commerçants et chargés de passer de villages en villages pour collecter les produits paysans. En général, les commerçants donnent une somme au rabatteur qui doit en retour lui fournir une quantité de produit déterminée. Les rabatteurs payent les paysans avec la monnaie fournie par les mandataires. Ces derniers sont majoritairement Laos, même si de plus en plus de mandataires sont chinois.

elles occupent cependant une place relative limitée. En 2000, 55 % de ces activités s'effectuent en kip ce qui représente la plus faible part relative parmi les trois classes définies. La part non-kip provient des activités commerciales de ces paysans double actif avec les paysans G3R. Ils achètent aux paysans G3R selon les normes traditionnelles et ils jouent avec les taux de change.

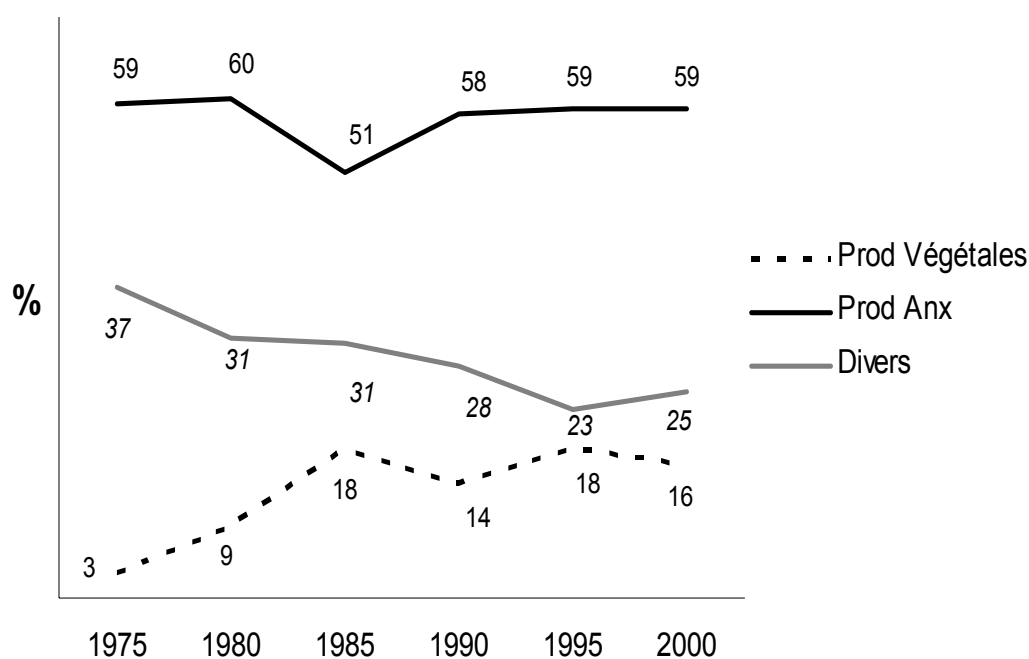


Graphe n° 22 : Evolution de la part relative des différents groupes de productions chez les Tai

De l'exemple des Tai nous pouvons retenir une orientation vers les productions végétales avec un intérêt particulier pour le riz. Cependant, cette forme de spécialisation, caractéristique des Tai, se retrouve aussi chez des Phounoï installés en plaines dans les années 1960. La relation à la production de ces deux types d'acteurs est relativement proche et pour cela il nous a paru plus pertinent de les inclure dans le groupe des "paysans G1".

- Le cas des paysans G2.

Ce groupe essentiellement constitué de Ho se distingue nettement de celui des paysans étudiés ci-dessus. Les productions animales représentent leur première source de revenus dont les ventes de bétail en constitue les deux tiers en général tout au long de la période. En 2000 60 % des ventes d'animaux domestiques s'effectuent en kip. Les Ho écoulent une part substantielle de leurs productions animales en Chine et adoptent la monnaie chinoise. La même tendance se remarque pour les productions diverses avec 47 % du total de cette activité seulement en kip. "Divers" représente le fruit d'une pluriactivité plus ou moins régulière, liée au commerce. À l'origine les caravaniers étaient Ho et, au moins au nord de la province, ils organisent encore le commerce local de l'opium exporté en Chine. En revanche, les productions végétales se développent assez peu et perdent de leur importance relative. Pour les Ho, hormis l'opium, les productions végétales sont assez peu destinées à la vente.



Graphe n° 23 : Evolution de la part relative des différents groupes de productions chez les paysans G2

Les Ho constituent un groupe spécifique, tourné vers l'élevage, et les autres groupes qui partagent plus ou moins les mêmes niches écologiques ne disposent pas des mêmes revenus.

Ces deux exemples montrent la présence d'une forme de "division sociale du travail" à l'intérieur de la branche agricole. Les Taï occupent les plaines, ils possèdent des rizières irrigables et s'orientent vers la riziculture. Les Ho ne possèdent pas de rizières inondées et choisissent l'élevage. À l'intérieur d'un agroécosystème chacun se spécialise, mais est-ce la création des marchés qui guide leurs choix de spécialisation ? En effet, il est coutume d'attribuer aux prix des biens un pouvoir incitatif et dans ce cadre les choix des uns et des autres résulteraient d'un désir de maximiser des profits dans un environnement donné. À Phongsaly cette hypothèse ne semble pas robuste : l'élevage garantit de meilleurs revenus, les Taï pourraient l'intensifier, mais ils ne le font pas.

4.3.4 LE SYSTEME DE PRIX EN KIP ASSEZ PEU INCITATIF

Généralement, le prix des biens est considéré comme central et leurs variations assurent l'adéquation entre offre et demande de biens. Dans un système où la relation marchande était absente au départ, où la notion de prix comme élément de gestion des flux ne signifiait pas grand-chose, le prix joue-t-il rapidement un rôle incitatif ou bien les choix des paysans dépendent-ils d'autres critères ?

Si le prix de biens jouait un rôle incitatif, tous les acteurs se concentreraient sur les productions animales ou sur les sous-produits forestiers et abandonneraient la riziculture par exemple. Les sous produits forestiers et l'élevage offrent les profits les plus importants par rapport à la logique marchande (DUCOURTIEUX, 2005), (CHAZEE, 2000).

Or la logique des paysans échappe aux incitations par les prix. Certes, les Taï et des Ho déjà cités en exemples produisent pour les marchés et recherchent, à travers la vente, une ressource monétaire, mais des variables exogènes guident le choix des productions retenues.

Pourquoi les Ho n'abandonnent-ils pas l'essartage ? Pourquoi les Taiï se spécialisent-ils dans la riziculture inondée ? Pourquoi certaines foyers de paysans des collines autosuffisants produisent-ils du riz pluvial destiné aux marchés ?

Localement le riz jouit d'une image prestigieuse, il véhicule de nombreuses représentations sociales. Pour tous les groupes ethniques de la province, même si le maïs occupe une place de choix chez les Hmong, le riz représente l'aliment de base. Il est porteur de valeurs sociales et ne pas disposer de riz en quantité suffisante toute l'année est synonyme de pauvreté. Les acteurs ont parfois honte s'ils ne peuvent pas offrir de riz à leurs hôtes. Certains foyers déficitaires en riz le conservent pour les grandes occasions et consomment du maïs ou des tubercules au quotidien : "*Nous sommes pauvres, nous n'avons pas assez de riz. Nous n'avons plus de riz, nous sommes obligés de manger des tubercules ou du maïs comme les cochons (paysan Taiï, 58 ans, Na Waiï, juin 1999). Les tubercules ne nourrissent pas, sans riz nous n'avons pas de force pour travailler (paysan, Phounoï, 46 ans, Tchi Tcho, août 2001)*". D'un point de vue sémantique cette importance transparait également : en laos manger se traduit par kin khao. Kin signifie consommer et khao le riz.

Le riz occupe une place singulière parmi les productions et les paysans de notre échantillon estiment que le riz est l'un des trois produits les plus intéressants à la vente (en 2000). Il représente la première production qu'aimeraient vendre 60 % des foyers en 1999 (CHAZEE, 2000) et ils n'invoquent jamais le prix pour justifier leurs choix comme le montrent deux exemples ci-dessous.

"Le paysan : nous allons aménager toute la plaine en rizière et ensuite nous pourrions vendre du riz"

Pierre : comment ferrez-vous pour vendre le riz, vous êtes loin de la piste ?

Le paysan : ce n'est pas grave, nous pouvons louer un cheval ou le transporter sur le dos.

Pierre : C'est lourd, il faut quatre heures pour aller à Boun Taiï et un homme ne peut porter que 20 kg. Si vous élevez un buffle il peut marcher tout seul, on n'a pas besoin de le porter pour aller le vendre..

Le paysan : Oui mais ici nous avons besoin de riz. Les ancêtre auraient voulu avoir plein de riz. Quand tu as du riz c'est que ça va, tu peux le vendre le manger, faire du lao lao (paysan Hmong, 46 ans, Anin, aout 2001)".

"Le paysan : nous avons beaucoup d'essarts de riz et depuis deux ans nous vendons du riz à Boun Taï. C'est facile nous avons beaucoup de chevaux pour transporter le riz. Lorsque on arrive à Boun Taï avec tous ce riz cela fait une jolie caravane".

Pierre : Si les chevaux portent des écorces pour faire le papier ça fait moins joli ?

Le paysan : Bien sur, l'écorce ça vient de la forêt, on peut la cueillir lorsqu'on a pas de travail . Par contre, le riz il faut le cultiver, c'est un travail dur et on le mange (paysan Akha, 28 ans, Chaluang Maï, novembre 2000)."

La valeur sociale du riz, qui provient de la sécurité alimentaire qu'il offre, guide les choix de productions des acteurs et cela explique :

- Le choix des Ho : l'élevage de bétail constitue leur première source de revenu (page 247) mais ils consacrent toutefois plus de temps à la riziculture (BAUDRAN, 2000). Le riz reste le socle du système agraire et toutes les activités s'organisent autour de la riziculture.
- Le choix des Taï : ils possèdent généralement des territoires assez étendus sur lesquels la pratique de l'élevage est possible. L'élevage du bétail leur est familier, mais ils préfèrent intensifier la riziculture.
- Le choix de certains paysans des collines : certains villages, Chaluang Maï (exemple ci-dessus) étendent les surfaces consacrées aux essarts de riz. Malgré les contraintes liées au transport (§ 3.3.2. page 207) et la faible productivité de ce mode de production du riz (ALEXANDRE, 1998), (BAUDRAN, 2000), (JOUANNEAU, 1997) ces acteurs consacrent une énergie considérable à la riziculture.

La valeur sociale du riz n'est qu'un exemple de variable exogène à l'origine du choix des acteurs et elle s'inscrit plus largement dans le cadre de l'influence des représentations sociales comme l'appartenance ethnique. L'appartenance ethnique oriente les choix des acteurs en fonctions d'éléments extérieurs aux marchés, même s'ils produisent pour les marchés. L'élevage est traditionnel chez les Ho et bien avant l'apparition des marchés ils élevaient beaucoup d'animaux. Le statut social des foyers dépendait du nombre de têtes.

Pour les paysans de Phongsaly, le prix ne constitue pas "le" critère de choix, son pouvoir incitatif est relativement limité. Un tel phénomène se retrouve dans de nombreuses sociétés rurales comme cela peut-être le cas en Afrique contemporaine (DE JANVRY, 1991), en Russie du début du siècle (TCHAYANOV, 1990), ou encore en France au Moyen Age (MAZOYER, 1998).

Tchayanov repère et quantifie ce phénomène (le prix ne joue pas un rôle incitatif) sur un échantillon très étendu de foyer de paysans russes. Les paysans qu'il étudie étaient assez peu sensibles aux incitations par les prix et indépendamment des prix les paysans vendaient pour satisfaire les besoins qu'ils jugeaient nécessaires. Cette demande en biens était très faible, 67 roubles en moyenne et les foyers calaient leurs niveaux de vente sur ce besoin moyen. Si le prix des leurs produits augmentait, ils vendaient de moins grandes quantités et obtenaient la somme recherchée. Si les prix diminuaient, ils vendaient davantage : *"L'utilité marginale de tout rouble supplémentaire [à 67 roubles] sera jugée inférieure à la pénibilité du travail nécessaire pour le gagner. À l'inverse, tout rouble qui précède le point d'équilibre supplémentaire [67 roubles] sera jugé supérieur aux efforts nécessaires à son obtention et il stimulera donc la poursuite du travail"* (TCHAYANOV, 1990, pg.89).

A Phongsaly également les prix ne constituent pas un aiguillon et d'autres logiques guident les choix des paysans, même les plus intégrés à la logique marchande. Il serait intéressant de déterminer, mais nous ne disposons pas du recul nécessaire, quels éléments expliquent la conversion de la connaissance des prix en décision de production.

La diffusion du kip, à partir du début des années 1990, traduit une rupture avec le mode d'organisation de la production à Phongsaly. Avant cette date, le kip ne représente qu'une part congrue des productions vendues, entre 2 et 4 US \$, et ensuite la croissance des ventes correspond essentiellement à des ventes en kip. De 1975 à 2000, elles sont multipliées par 44 et l'espace non-kip est uniquement multiplié par 1,4 environ. Le développement des productions vendues s'amorce et les acteurs s'organisent de moins en moins autour du "*share cropping, risk sharing*". Des activités non agricoles apparaissent et les paysans concentrent une partie de leurs efforts sur les productions qu'ils jugent les plus avantageuses. Sous certaines conditions, l'échange permet des approvisionnements en biens produits par d'autres acteurs et ainsi produire sa nourriture ne devient plus une nécessité. La division sociale de travail s'amorce alors.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 4

La monnaie est-elle une condition nécessaire au développement des échanges marchands ? Oui, comme le montre le cas de Phongsaly. Le kip imposé par le gouvernement central a réellement transformé les structures intimes de la société. Une monnaie adaptée, le kip, permet l'essor du rapport marchand et produire des marchandises pour les marchés devient un principe organisationnel.

Dans une société de production domestique, les acteurs recherchent à couvrir tous leurs besoins (donc alimentaires) sans les dépasser. Toute production excédentaire est perdue, mais tout déficit met en danger l'unité de production. Minimiser les risques, versus maximiser la satisfaction dans la production marchande, occupe une place centrale dans la stratégie de production avec l'autoconsommation comme finalité. La production ne sort globalement pas du foyer et l'organisation des échanges reflète ce trait des sociétés de production domestique. Les échanges procurent quelques biens spécifiques, impossibles à produire localement et sont obtenus grâce à la vente, au troc, etc. de quelques produits locaux, également spécifiques.

Le kip bouscule cette organisation. Premièrement, il permet de désynchroniser la production et la consommation au niveau du foyer. Il offre un droit sur la production des autres à partir duquel l'approvisionnement en biens alimentaires peut-être assuré, mais pas garanti, en dehors de l'autoconsommation.

Ce droit s'inscrit dans une dynamique globale il provient de la production livrée par les acteurs à la société que le kip sanctionne. Sa détention prouve l'insertion du possesseur à la dite société. Cependant, ce système de droit fonctionne parce qu'en même temps le kip en définit le niveau. Le kip homogénéise la valeur et ainsi il permet de quantifier et de comparer la valeur des biens. Dès lors, un niveau de production pour un produit X égale un droit, égal à son tour à un niveau de consommation en produits Y. Le droit d'acquisition permet d'identifier le niveau de consommation et l'échange devient un moyen durable pour assurer les approvisionnements. L'échange d'objets sur de telles bases devient possible et il occupe progressivement une place centrale. L'objet devient source de convoitise et produire en quantité supérieure constitue la seule alternative pour satisfaire un désir croissant d'objets. Le système s'auto-valide et l'échange devient alors le moyen pour satisfaire les besoins d'objets.

Cette évolution du rapport à l'échange transforme profondément les espaces de socialisation et les producteurs échangistes se détachent des relations plus ou moins individuelles qui prévalaient auparavant. Désormais ils échangent avec des inconnus, avec la société. De plus ou moins bilatérale la relation d'échange devient anonyme.

Le kip rend cette forme de relation possible par le double mouvement qui scelle un nouveau lien social. L'individu produit pour avoir un droit que la société reconnait et, détaché de l'autoconsommation, l'individu devient obligé de produire pour la société. Il ne peut plus échapper à cette logique et les producteurs échangistes produisent pour une entité anonyme qui, en retour, leur fournit les biens recherchés. Le marché prend corps et les acteurs s'orientent vers les productions jugées intéressantes à l'intérieur du marché. La division sociale du travail s'amorce, un début d'urbanisation voit le jour et, conjugués, ces phénomènes dynamisent les marchés qui font appel à la médiation monétaire pour se développer.

Le kip construit un réseau entre des producteurs échangistes, à partir duquel les biens circulent grâce au kip.

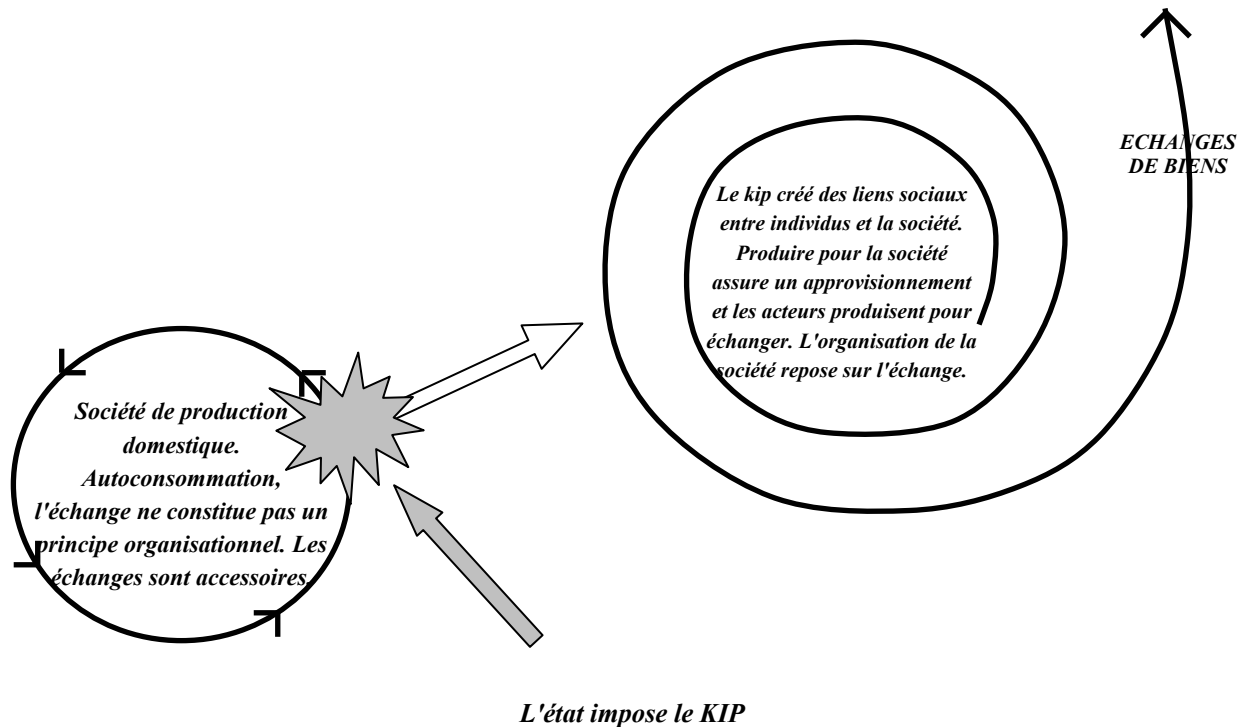


Schéma n° 22 : Le kip transforme la logique de production et d'échange

Cependant, ce phénomène est graduel et tous les acteurs ne adoptent pas les principes marchands au même rythme, certains les refusent même. Ils conservent alors leur mode d'organisation traditionnel et avec eux les moyens d'échanges traditionnels.

TROISIEME PARTIE

La dynamique monétaire et le développement des échanges marchands, rôle et importance des moyens d'échanges alternatifs au kip

5 LES MOYENS D'ECHANGES TRADITIONNELS, UNE NECESSITE



La relation marchande n'avait pas encore pénétré la province de Phongsaly en 1975, mais cela n'empêchait pas la circulation de certaines monnaies. Les biens monétaires étaient largement présents et, en validant les modes d'organisation traditionnels, ils permettaient en même temps la reproduction des sociétés locales. Les fonctions sociales de certains biens en font des monnaies malgré la présence très limitée de transactions marchandes.

L'apparition du kip transforme les structures intimes de la société, mais les moyens d'échanges traditionnels ne disparaissent pas pour autant. Au contraire ils jouent un rôle dans le processus de "mutation" de la société et ils occupent des espaces où le kip n'intervient pas. Ils interviennent à de multiples niveaux qu'il semble possible de pouvoir séparer en deux pôles.

Premièrement. Que tous les acteurs n'acceptent pas le langage kip traduit une certaine diversité et l'assertion "*à tout social différent monnaie différente*" (ORLEAN, 2002, pg.333) déjà citée prend une dimension particulière dans ce cinquième chapitre. La présence de plusieurs monnaies reflète les difficultés d'une homogénéisation rapide de la société. Le kip et le mode d'organisation qu'il permet ne correspondent aux besoins sociaux de tous les acteurs.

Deuxièmement. Indépendamment du "social" auquel les acteurs appartiennent, seul le kip ne suffit pas à organiser la relation marchande. Les moyens d'échanges traditionnels complètent le champ monétaire des paysans par exemple et ainsi ils peuvent s'inscrire dans la logique marchande. Il semble difficilement envisageable d'affronter l'insécurité marchande sans une réserve de valeur et certains moyens de paiement traditionnels

assurent cette fonction que le kip ne remplit pas. Par ailleurs, les moyens de paiement traditionnels, par les liens qu'ils permettent de tisser, organisent des réseaux de solidarité sans lesquels les acteurs ne s'aventureraient pas dans un mode où production et consommation sont désynchronisées. En effet, le kip protège son possesseur, mais rien ne protège de "l'absence" de kip. Le producteur échangiste de la province de Phongsaly, ne possède pas d'assurance⁸⁹ et si pour de nombreuses raisons (climat, impayés, accidents etc.), l'énergie consacrée à produire ne se traduit pas en kip, l'acteur se trouve dépourvu, sans nourriture (§ 4.1.1.2. page 216). L'assistance du groupe, du clan, est le seul rempart contre ce risque.

Ces deux pôles que l'on distingue clairement se superposent dans les faits et les différents moyens d'échanges sont imbriqués et se complètent. Ainsi, pour vérifier l'hypothèse posée en introduction générale : "*la persistance des moyens d'échanges traditionnels traduit un besoin de médiation monétaire que le kip ne permet pas*", nous diviserons ce chapitre en trois parties.

- La première présente la piastre.
- La seconde s'attache à l'opium et aux animaux domestiques.
- La troisième s'intéresse au riz et au troc.

Dans chacune des parties nous considérerons les moyens d'échanges présents à Phongsaly en 1975 et nous décortiquerons leurs rôles au sein de la dynamique monétaire. Pour chacun d'eux, nous déterminerons le rôle organisationnel dans un premier temps. Ensuite nous nous pencherons sur l'évolution de leur statut, perdent-ils leur légitimité, pourquoi n'ont-ils pas assuré le rôle joué par le kip, dans quels type de transactions interviennent-ils ?

Cette dernière question renvoie aux réflexions d'Akin (1999), sur la possibilité de transformer une monnaie "traditionnelle" en monnaie "moderne". Est-ce possible ? La nature du mode d'organisation permis par ces deux types d'organisations, n'est-il pas trop différent ?

⁸⁹ Le terme assurance signifie un système d'assurance valide dans les systèmes marchands. Ce système d'assurance fonctionne grâce à des cotisations (monétaires) et des indemnités également monétaires.

Enfin, nous présenterons le type d'échange de biens que permettent ces monnaies. Dans quels types de transactions les biens monétaires interviennent-ils ? Des raisons spécifiques expliquent-elles qu'ils soient difficilement remplaçables pour des transactions ? Des acteurs singuliers recourent-ils prioritairement aux biens monétaires et existe-t-il des équivalences entre eux ?

Cependant, avant de répondre à ces questions, un paragraphe liminaire s'impose pour présenter la complexité du champ monétaire traditionnel à partir duquel notre analyse se construit. Ce paragraphe met en garde et permet de guider la lecture des phénomènes parfois complexes que nous présentons par la suite.

5.1 PRESENTATION GENERALE DES MOYENS D'ECHANGES TRADITIONNELS

L'organisation de l'espace des moyens d'échanges traditionnels se révèle très complexe et des mises en garde nous semblent nécessaires. Premièrement ce travail de recherche porte sur l'influence d'une dynamique monétaire sur le développement des échanges marchands. Il doit donc permettre de comprendre comment une architecture monétaire singulière explique la mise en place d'une logique où le développement des échanges devient un principe organisationnel. Ainsi, nous ne présenterons pas la diversité locale et le rapport de chaque groupe ethnique à la monnaie. Nous mobilisons simplement des exemples pour illustrer l'influence de la dynamique monétaire sur le développement des échanges de biens. Nous présentons un cadre général, les grandes tendances auxquelles il est facile d'opposer des contre-exemples. Cependant nous essayons de rester précis pour traduire fidèlement les mouvements généraux.

L'essentiel des simplifications ou de nos ajustements porte sur trois points.

- Nous retenons les deux périodes déjà identifiées : avant 1990 environ et après cette date, même si beaucoup plus de nuances émaillent la réalité.
- Lorsqu'un bien est alternativement un bien monétaire et un bien commun ces deux rôles se confondent parfois. L'opium, par exemple, se trouve au centre d'une sphère* comme bien monétaire et il devient un bien commun en dehors de sa sphère. Par

rapport à la piastre, il est une marchandise avec un prix en piastre et ses attributs monétaires proviennent de la marchandise opium. Parce qu'il est une marchandise il fait sens commun et il devient un bien monétaire pour certains actes. Les deux logiques ne doivent cependant pas être confondues.

- Les volumes d'échanges libellés en moyens d'échanges traditionnels se découpent en deux. L'un concerne la piastre, facile à identifier, et l'autre concerne les biens monétaires et le troc. Compte tenu de la méthodologie d'enquête retenue, enquêtes quantitatives pour les foyers de paysans, nous n'avons pas distingué si le buffle échangé correspondait à un bien monétaire ou bien s'il était l'un des deux mouvements réciproques d'une relation de troc. Ainsi, quantitativement nous ne disposons pas du volume d'échanges libellés en buffle, en opium, etc.. Troc et biens monétaires se trouvent englobés en un tout.

La description des phénomènes est parfois longue mais nécessaire pour répondre à notre questionnement. En effet, les phénomènes étudiés sont complexes, interdépendants et ils mobilisent plusieurs niveaux d'analyse. Ainsi, pour situer le cadre général et les différents moyens d'échanges traditionnels nous proposons le tableau synoptique suivant.

En 1975, la piastre est la clef de voûte d'un système dont dépendent les sphères du bétail et de l'opium. Les autres moyens d'échanges s'articulent plus ou moins directement avec ces deux sphères et ils interviennent dans des transactions très ciblées.

Moyens d'échanges traditionnels en 1975		
<u>La piastre.</u> <i>La piastre perd la position pivot qu'elle occupait en 1975, au centre des sphères du bétail et de l'opium qui reposent sur la norme piastre. En revanche, elle conserve toujours en 2000 un rôle essentiel pour les échanges socialisants et auprès d'acteurs qui refusent le kip.</i>	<i>Organisent certains échanges</i>	<i>Interviennent lors d'actes très précis</i>
	<u>Le bétail.</u> <i>La sphère des échanges de biens qui s'organisaient autour du bien monétaire bétail disparaît. En revanche, parce qu'il est aussi une marchandise par rapport à l'espace kip, il devient une réserve de valeur en 2000. Il ne perd pas son rôle dans les échanges socialisants.</i>	<u>L'opium..</u> <i>Il permettait des échanges biens spécifiques en 1975.</i>
	<u>Le sel.</u> <i>Il est uniquement cité à titre d'exemple. En 1975 il avait déjà peu d'attribut monétaire.</i>	<u>Le troc.</u> <i>Traditionnellement le troc concernait peu d'échanges. Il conserve son rôle traditionnel pour certains acteurs et il devient un outil de commerce international lorsque la relation monétaire ne permet pas les transactions.</i>
Ils perdent l'essentiel de leurs attributs monétaires.		

Tableau n° 23 : Vue synoptique du champ des moyens d'échanges traditionnels en 1975

5.2 LA PIASTRE CLEF DE VOUTE D'UN SYSTEME

En 1975, la piastre constitue la pierre angulaire d'un "édifice social". Elle organise des relations sociales et, malgré la diversité locale, des phénomènes récurrents se distinguent. Ces phénomènes constituent l'objet de ce travail et nous spécifierons le groupe dont les exemples mobilisés sont issus.

Deux raisons essentielles placent la piastre au cœur du système : elle permet des échanges de biens même s'ils sont très limités et elle valide les échanges socialisants.

- La piastre constitue un des pivots de l'organisation des échanges de biens. Elle constitue un repère commun et ainsi elle se trouve au carrefour de plusieurs univers cloisonnés : les sphères (§ 4.1.2.3 page 225). Dès lors elle assure la cohésion et les transferts inter-sphères. En 2000 la piastre a partiellement perdu cet attribut. Elle conserve uniquement des fonctions monétaires pour des acteurs n'ayant pas intégré la norme kip (G3R), ou pour des échanges de biens spécifiques.

- Le deuxième niveau de raisons à partir desquelles se légitime la piastre change assez peu de 1975 à 2000. La piastre figure toujours parmi les supports essentiels à la construction du social. Ces actes ne s'inscrivent certainement pas dans l'univers marchand, mais ils permettent indirectement la réification des échanges. En effet, les réseaux de solidarité qu'elle valide permettent le processus de transformation de la société, car ils assurent la sécurité souvent nécessaire pour affronter les risques de la "*séparation marchande*"⁹⁰.

- Malgré cette dichotomie relativement claire, il semble difficile de présenter la piastre à l'intérieur de ces blocs bien trop perméables. Ils sont intimement liés et nous avons préféré scinder ce travail en quatre parties.

La première traite de la légitimité de la piastre et de son évolution.

La seconde explique les raisons de la perte de légitimité de la piastre.

La troisième analyse le système de taux de change organisé autour de la piastre.

Enfin la quatrième, concrétise les effets de l'évolution des trois premiers points à travers l'évolution des échanges en piastre.

⁹⁰ (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b).

5.2.1 LEGITIMITE ET POUVOIR ORGANISATIONNEL⁹¹ DE LA PIASTRE

L'importance de la piastre pour les peuples de la province de Phongsaly est lointaine. Elle résulte d'une lente construction sociale portée par le pouvoir colonial d'un côté et par le métal dont elle est composée d'un autre côté.

Le pouvoir colonial⁹² impose sa monnaie (annexe n°2 et n°8) et une fois imposée elle trouve un écho dans le modèle de représentations locales. Elle est composée d'argent et ce métal circulait bien avant l'occupation française. Il représentait alors l'une des formes de richesse la plus largement reconnue. Selon des anciens la forme la plus commune des masselottes d'argent s'apparentait à une bombe d'équitation miniature (annexe n° 8). Elles étaient coulées dans des moules quelconques et parfois estampillées. Ces masselottes, les Ngun Kho, d'une valeur généralement importante sortaient du cadre des échanges quotidiens. Elles assuraient les transactions importantes et les acteurs les recherchaient pour les accumuler. En 2000, des Ngun Kho se trouvent encore dans certains villages.

La piastre a épousé la symbolique de l'argent et elle joue toujours un rôle malgré le démantèlement de la Banque Française d'Indochine⁹³ (en 1955, annexe n° 6). Le pouvoir d'une monnaie ne disparaît pas obligatoirement avec la disparition de l'institution qui la valide au départ. Le Thaler Marie Thérèse (CARTHY (Mc). D.M.P., 1967),(MIEGE, 2001), (RIDER, 2001), le Gros Charles V (BLOCH, 1958) en sont d'autres exemples.

De 1975 à 2000 le rôle de la piastre se transforme. Elle ne valide pas les mêmes pratiques et nous avons retenu quatre pistes pour traduire cette évolution. Premièrement, la piastre constitue une réserve de valeur. Deuxièmement, elle homogénéise la valeur de certains biens dont découle un mode d'organisation.

⁹¹ La piastre permet une organisation spécifique. Pouvoir organisationnel signifie : la piastre est un tiers qui participe à l'organisation sociale. Cette expression est calquée sur "*la monnaie est un tiers organisant les échanges*".

⁹² La France impose la piastre à tous les pays de la fédération française d'Indochine à partir de la fin XIX^{ème} siècle. À Phongsaly les résistances locales aux forces d'occupation semblent relativement faibles. Une poignée d'occupants européens répartis dans 4 postes militaires contrôle un territoire de 16200 km². "*la population est sympathique et facile à commander*" Aymé (1930) page 132. Les troubles enregistrés, ne provenaient pas obligatoirement des populations locales, et pour justifier le déploiement de troupes militaires les autorités exagéraient leur importance.

⁹³ La Banque d'Indochine française fondée en 1875 se trouve à Hanoï. Elle dispose du monopole de la frappe de la piastre de commerce indochinoise.

Troisièmement, elle assure un lien entre les différentes sphères de l'échange. Enfin, la piastre "norme" des actes socialisants essentiels qui facilitent la généralisation de la relation marchande.

5.2.1.1 La piastre et la réserve de valeur

Cette fonction de la monnaie occupe une place essentielle et les acteurs recherchent souvent des piastres pour les accumuler. D'un groupe ethnique à l'autre cette fonction change et nous retiendrons à titre d'exemple un des groupes pour qui elle est très importante.

Les Akha utilisent largement la piastre en 2000 et leurs pratiques illustrent l'intérêt persistant pour cette monnaie⁹⁴. Ils attachent une importance toute particulière à l'épargne sous forme de piastre, elle constitue une garantie pour les vieux jours. Cependant cette garantie ne repose pas sur le pouvoir d'achat mis en réserve pour "la seconde partie de la vie", les enfants s'occupent des parents quoi qu'il en soit. Elle repose sur des représentations partiellement déconnectées de l'espace marchand. La piastre est un témoin qui suit les générations et les arguments suivants se dégagent lors de nos discussions : "*Les piastres reviennent aux enfants. Avant de mourir je dirai à mon fils où j'ai enterré les piastres dans la forêt. Je n'en ai pas beaucoup, mais les enfants seront contents, ils auront des piastres, par contre si j'en avais beaucoup je serais heureux en donnant toutes les pièces. Un vieux qui ne peut pas donner de piastre est malheureux, il n'a rien à transmettre à ses enfants. Si les enfants sont malades, ils auront toujours les piastres. J'ai les piastres de mon grand-père, de mon père et celles que j'ai économisées, peu à peu ils auront beaucoup de piastres, très vieilles (paysan Akha, 68 ans, Lak 70, octobre 1998)*".

Généralement le "butin" a une valeur fortement symbolique, les piastres ne sont traditionnellement pas destinées à être vendues et la possession de piastres garantit

⁹⁴ Ce cadre est général et selon l'appartenance ethnique le désir de conserver les pièces est plus ou moins fort. Akha et Hmong attachent beaucoup d'importance à cette réserve. Les Taï et les Phounoï ont déjà vendu leurs pièces ou ils en taisent la possession. D'après nos discussions, il semblerait qu'ils les aient échangées entre 1965 et 1970. Les autorités recherchaient l'argent pour financer l'effort de guerre et elles exerçaient une pression sur les paysans. Visiblement, mais nous n'avons pas croisé cette information, le Taï et les Phounoï auraient donc vendu leurs piastres.

psychologiquement une vieillese tranquille. Traditionnellement, le "trésor" est conservé dans les familles et il sort pour régler des actes codifiés : un mariage, un deuil, une maladie grave, une faute, etc..

La valeur ainsi accumulée n'a pas de rôle dans l'univers marchand. Les acteurs n'épargnent pas pour différer une consommation de biens ou pour investir dans un processus de production. Ils épargnent pour des actes précis, jugés essentiels et la gestion de cette épargne organise des relations sociales.

Par ailleurs, la piastre résiste à de multiples agressions : *"les rats ne peuvent pas les manger. On peut les enterrer, elles ne s'abîment pas. Si la maison brûle elles ne partent pas en fumée, (paysan Akha, 68 ans, Lak 70, octobre 1998)"*. Le matériau qui la compose s'altère difficilement et ainsi la piastre est adaptée aux conditions de conservation locale. Le métal constitue un bon support monétaire et il est généralement reconnu à ce titre comme le note Jevons dans son ouvrage *"Money and the mechanism of exchange"*.

En 2000 ce rapport à la piastre est encore largement répandu chez les familles Akha. Cependant, elles s'affranchissent progressivement du modèle présenté ci-dessus et cette remise en cause remet également en cause les actes qu'elle validait. Dès lors, que des résistances internes freinent l'évolution ne surprend pas. En général, les acteurs dont l'autorité repose sur la possession d'une monnaie craignent sa disparition (AKIN, ROBBINS, 1999).

5.2.1.2 La piastre et le pouvoir homogénéisateur

La piastre réserve la valeur selon les normes locales, mais son pouvoir organisationnel ne s'arrête pas à cette fonction. La piastre assure la médiation nécessaire lors d'échanges aux finalités bien différentes. Les premiers échanges permettent les transferts de marchandises et les seconds s'inscrivent dans le cadre d'actes socialisants. Ce type d'actes figure dans le quatrième pôle de pratiques (cf. introduction), mais, comme pour les échanges de marchandises, il fait appel au rôle homogénéisateur de la valeur et au pouvoir libérateur de la piastre. Ainsi, nous traiterons ces deux dimensions indépendamment de l'objectif marchand ou socialisant de l'échange.

Premier point.: En 1975 peu d'échanges ont lieu au sein de la province et ils prennent corps à l'intérieur d'un système d'équivalences basé sur la piastre. Malgré leurs différences tous les acteurs de la province reconnaissent ce point de comparaison. De plus, cette monnaie clôt la relation entre coéchangistes et, une fois le double mouvement (bien-piastre) effectué, les acteurs se quittent libres de tout engagement. Dans une société de production domestique, où la réciprocité joue un rôle capital, le pouvoir libérateur de la piastre autorise des échanges au cours desquels les marchandises s'échangent pour elles-mêmes entre des acteurs anonymes.

Cependant, ces dimensions de la piastre ne concernent pas tous les biens. Elles touchent principalement les biens jugés importants qui occupent à leur tour un rôle central au sein de leur sphère. L'opium et les animaux domestiques possèdent en général un prix en piastre, contrairement aux autres biens.

La piastre homogénéise la valeur de certaines opérations marchandes. Elle offre un point de comparaison et elle annule la dette liée à leurs transferts. Cependant, ce rôle, généralement reconnu avant la fin des années 1980, s'efface peu à peu et le kip occupe l'espace "marchand" occupé auparavant par cette dernière. Elle conserve ce rôle qu'auprès d'acteurs qui refusent le kip.

Second point : la piastre s'inscrit dans un type de rapport décalé de l'échange marchand, où elle libère et éteint les dettes qu'entraînent ces actes socialisants, tout en offrant un droit sur ces mêmes actes. En revanche, elle n'homogénéise pas la valeur de ces types d'échanges. Ils ne sont pas interchangeable et comparer leur valeur ne présente pas d'intérêt. En effet, comparer de l'opium, un buffle et une vache offre au producteur le moyen de déterminer la valeur de son bien par rapport aux autres produits. Pour les échanges socialisants le problème ne se pose pas en termes de choix, les acteurs ne choisissent pas entre le mariage, soigner une maladie, un décès, etc.. Comparer est donc inutile.

Cependant, ces échanges socialisants valident généralement des liens de solidarité indispensables à certaines mutations. Dans un système où se développe le rapport marchand et où il n'existe pas de systèmes d'assurances, tels qu'ils sont conçus dans les sociétés marchandes, les acteurs conservent les liens de solidarité traditionnels pour se protéger. Ces liens se recomposent sans que le rôle de la piastre disparaisse pour autant.

Tout comme en 1975, en 2000, les actes socialisants restent essentiels et l'ouverture ne les touche pas directement. Ils sont décalés de l'espace marchand et ainsi la piastre conserve toute son importance à ce niveau.

5.2.1.3 La piastre comme élément de cohésion

L'organisation des échanges d'une société de production domestique encadre les transactions tant à l'échelle intra qu'extracommunautaire (§ 4.1.2. page 221). Entre et à l'intérieur de ces dimensions, les espaces sont cloisonnés, mais il existe souvent des formes de perméabilité que les normes culturelles encadrent.

En 1975, la piastre permet des "équivalences" entre les espaces et ainsi elle garantit une cohésion entre les différents niveaux de l'échange. Nous retiendrons un exemple pour illustrer notre assertion. La piastre est reconnue localement lors d'échanges socialisants. L'opium, le bien exportable par excellence a un prix en piastre et il sert aussi de référence pour des transactions locales ciblées. Ainsi, la piastre établit un lien entre les trois espaces précités : extracommunautaire pour les échanges de quelques biens, intracommunautaire pour les échanges de certains biens et intracommunautaire pour des actes socialisants.

En 1975, parce qu'elle met en relation, la piastre permet d'organiser les relations entre :

Extérieur/local. Son périmètre de reconnaissance dépasse largement les limites de la province de Phongsay. Dès lors, elle offre un repère aux acteurs locaux pour communiquer avec l'extérieur. Les zones plus urbanisées du pays et extérieures à la province ont davantage recours au kip en 1975. Sur les marchés de ces centres urbains la piastre a un prix en kip. Même si les échanges avec l'extérieur sont limités (§ 4.1.2.2. page 223), elle relie l'espace local à l'espace kip.

Echanges socialisants/marchands. La piastre sert de référence pour les échanges socialisants (§ ci-dessus). Des biens, les animaux domestiques par exemple, possèdent un prix en piastre et ainsi un lien entre les possessions matérielles et les échanges socialisants est assuré.

Elle connecte les sphères. L'opium et les animaux domestiques, biens monétaires, remplissent des fonctions monétaires à l'intérieur de leur sphère. Ils disposent par ailleurs de normes d'équivalences en piastre. La piastre connecte ces deux sphères à priori différentes et elle offre ainsi une norme homogène pour comparer tous les biens appartenant aux sphères.

La piastre met en relation tous ces espaces. Elle connecte les différentes zones de transferts sans éliminer le cloisonnement pour autant. Elle représente le point focal, tenu dans certain cas, à partir duquel une cohérence globale se définit.

Avant l'ouverture, fin des années 1980, la piastre assurait la cohérence de l'édifice.

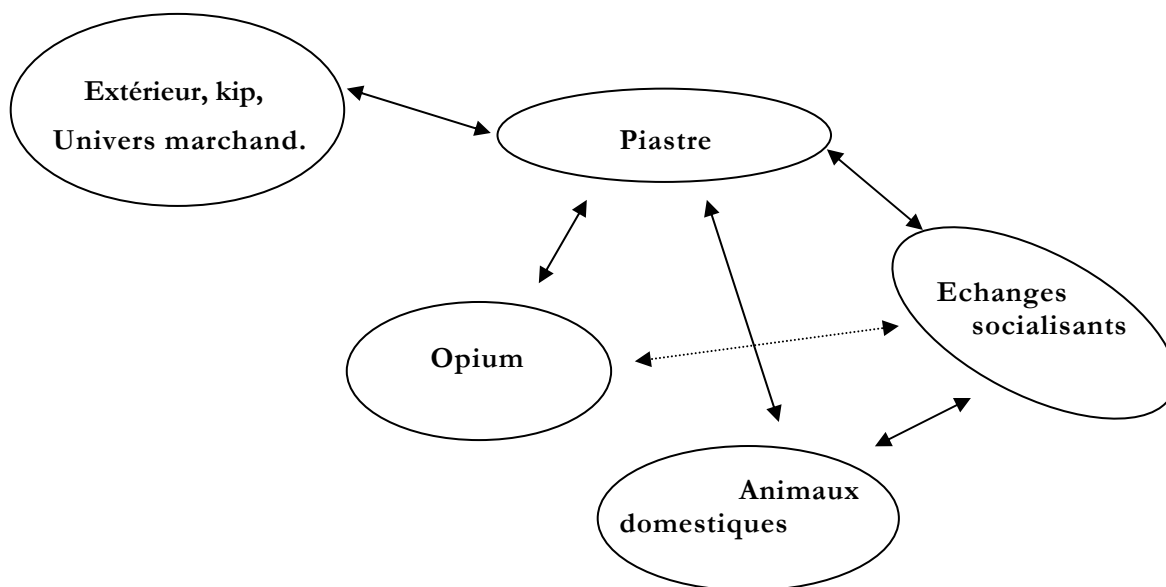


Schéma n° 23 : La piastre coordonne avant l'ouverture

Ce rôle de piastre "élément de cohésion" disparaît progressivement avec l'ouverture. L'apparition du kip bouscule l'organisation des sphères (§ 4.2.1.1.1.2. page 234) et les biens monétaires perdent une part de leurs attributs monétaires. Ils deviennent des biens avec un prix en kip (sauf pour les échanges socialisants). "Fonctionnellement" le kip remplace la piastre et la piastre intervient marginalement dans les échanges de marchandises. Cette situation ne doit cependant pas masquer une forte inégalité de tous les acteurs face à ce processus. En général, la piastre ne coordonne plus et perd son rôle organisationnel, même si elle conserve une place capitale dans l'espace des échanges socialisants (paragraphe ci-dessus).

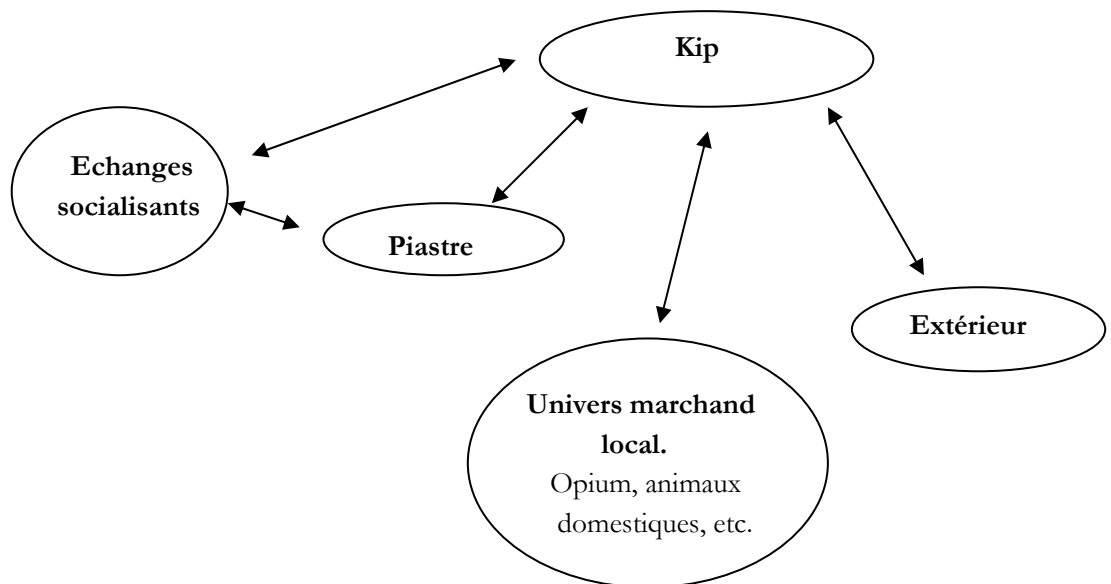


Schéma n° 24 : La piastre isolée dans l'espace des échanges socialisants, suite à l'ouverture

5.2.1.4 La piastre, une monnaie, un bijou

Ce dernier rôle de la piastre se révèle par des pratiques locales, elle traduit des éléments de reconnaissance sociale. Les femmes de certains groupes ethniques considèrent les piastres comme des bijoux qu'elles cousent sur leurs tuniques ou sur leurs coiffes. Décousu, le bijou redevient une pièce de monnaie et vice-versa (annexe n°4). Que des pièces deviennent des parures se rencontre bien souvent, un napoléon monté sur une bague par exemple. Cependant une différence fondamentale subsiste entre la piastre et le napoléon. Le napoléon n'est plus une monnaie, il a perdu toute fonction monétaire. La piastre est toujours une monnaie et alternativement elle passe d'un statut à l'autre⁹⁵ : bijou-monnaie. La monnaie (piastre) polarise des valeurs (statut, reconnaissance sociale, etc.) que les acteurs expriment ostentatoirement avec leurs bijoux (piastre). En 2000, elle occupe toujours ce rôle auprès de certains groupes ethniques.

La piastre jouait traditionnellement la fonction de réserve de valeur. Elle homogénéisait la valeur d'actes très différents, assurait la coordination des espaces et elle véhiculait des représentations sociales à travers les bijoux. Ces quatre pôles validaient l'importance de cette monnaie et la complexité des modes d'organisation. "*La monnaie exotique structure la société dans sa complexité et ne peut être réduite à sa dimension économique*" (CARTELIER, 2002, pg. 360).

Cependant, elle perd cette légitimité pour tous les échanges qui privilégient le rapport aux objets. Elle n'est plus adaptée pour les nouveaux besoins d'échanges et le kip devient progressivement la norme des acteurs. En revanche, elle occupe toujours une place essentielle pour les échanges de biens des G3R et pour les actes socialisants quel que soit le type d'acteurs.

⁹⁵ Les femmes des groupes précités arborent au quotidien des piastres dans la mesure de leurs possibilités. Souvent elles complètent leur parure de pièces banales (aluminium, etc.) ou de morceaux de métal ciselé. En 1998, il était possible de trouver des pièces en aluminium coulées dans des moules à piastres et destinées aux parures. Les commerçants vendaient ces dernières au poids ou à l'unité.

5.2.2 POURQUOI LA PIASTRE PERD SA LEGITIMITE POUR LES ECHANGES DE BIENS

La piastre est une monnaie d'Etat à l'origine et son statut se distingue nettement des autres biens monétaires. Cependant, elle n'est plus une monnaie d'Etat depuis 1955 et son statut se distingue également des autres monnaies d'Etat. Grâce ou malgré ce statut singulier, elle jouait un rôle central que le kip occupe progressivement. Le kip imposé par l'Etat détrône la piastre, mais n'y a-t-il pas d'autres raisons pour expliquer la perte de son influence relative ? Ne serait-elle pas inadaptée aux besoins du nouveau mode d'organisation ?

5.2.2.1 La piastre un numéraire inadapté

La piastre est d'un numéraire important. Un buffle de taille moyenne par exemple vaut plus ou moins 28 piastres en 1975. Pour les acteurs qui refusent toujours le kip en 2000, ce prix est resté relativement constant. Les autres acteurs ont adopté les prix en kip indépendamment de la norme traditionnelle.

Ce numéraire est subdivisé en pièces de 0.5, 0.2, 0.1 cents de piastres (annexe n°8), mais elles sont plus rares. En 1975, tout comme en 2000, elles sont plus chères que les pièces d'une piastre. En 2000 0,1 cents de piastre vaut 1, 5 piastre environ. Ainsi, pratiquement la piastre ne possède pas d'unité inférieure et nous désignerons par piastres les pièces de références, celle d'une piastre.

Dans un contexte où les transactions de petits biens apparaissent, le numéraire de la piastre n'est plus adapté. Elle ne permet pas d'évaluer un stylo, ou une lampe de poche, etc.. Georges le Rider, à travers l'exemple Athénien, souligne l'importance d'une unité de compte adaptée pour permettre des échanges usuels (RIDER, 2001).

En 1975, il n'existait pas ou peu de transactions de faible valeur et le numéraire de la piastre correspondait aux besoins locaux. En revanche, la situation change et les acteurs adoptent un autre numéraire idoine à leurs besoins. L'inadaptation du numéraire de la piastre, entre autres, explique son exclusion de tous les nouveaux échanges. En son temps, en d'autres lieux, l'aspre rencontre le même problème et une autre monnaie, le mangir assurait les échanges de biens de faible valeur (YILDIRIM, 2000).

5.2.2.2 La piastre traduit d'autres normes

Une autre raison, directement dérivée de la première, explique également la perte de légitimité de la piastre. L'ouverture sans cesse croissante de la province aux échanges se traduit concrètement pas l'exportation de produits locaux et par l'importation de biens extérieurs (nationaux ou étrangers). Les normes d'évaluations des produits importés sortent complètement du cadre de référence local et la piastre n'homogénéise pas la valeur de ces biens. Dès lors, elle ne permet pas la comparaison nécessaire à l'échange.

5.2.2.3 La masse monétaire en piastre

Si le numéraire de la piastre était adapté aux nouvelles transactions, si la piastre homogénéisait la valeur des biens disponibles, alors permettrait-elle le développement des échanges ?

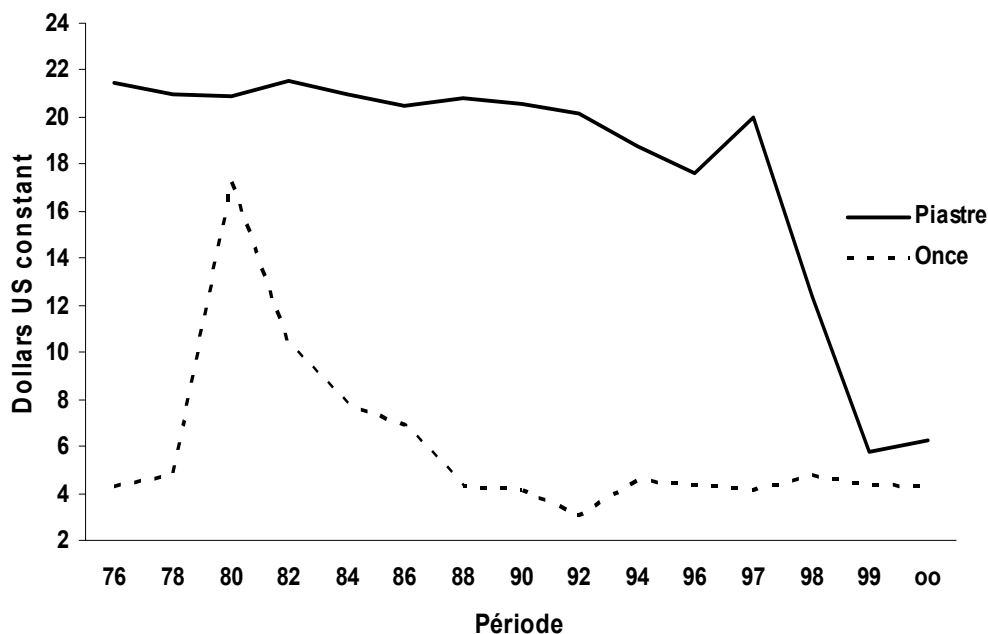
Se trouverait-elle en quantité suffisante pour satisfaire les besoins circulatoires ? Certainement pas. D'une part, les acteurs l'épargnent et elle sort du circuit des échanges. L'opposition entre la réserve de valeur et les autres fonctions de la monnaie (ORLEAN, 1992) s'applique également à la piastre. D'autre part, l'organe d'émission de la piastre a disparu depuis longtemps et, en dehors des fausses pièces, il n'existe plus de création monétaire. La masse monétaire ne peut donc pas évoluer en fonction des besoins de transactions et le kip assure ce rôle.

5.2.2.4 La piastre un problème de titre

La garantie du titre est un des problèmes des monnaies métalliques (RIDER, 2001). Depuis la disparition de la Banque d'Indochine Française le titre des nouvelles pièces n'est plus garanti et l'appareil judiciaire ne punit plus la frappe de nouvelles pièces. Dès lors sans aucune obligation de respect du titre défini auparavant, fondre de nouvelles piastres ne rencontre plus d'obstacles. Les nouvelles pièces, qui proviennent du Vietnam selon les acteurs locaux, sont plus ou moins bien imitées. Les moins bien contrefaites se repèrent facilement et comme monnaie elles n'ont aucune valeur. En

revanche, de nombreuses difficultés apparaissent pour distinguer les pièces authentiques des copies de bonne facture au titre incertain.

Par des méthodes plus ou moins performantes, les agents les repèrent, mais ils doutent parfois de leurs techniques et ils perdent confiance en cette monnaie. Dès lors, par rapport au marché, son pouvoir d'achat relatif s'érode.



Graphe n° 24 : Evolution du cours de la piastre et de l'argent

Le graphe ci-dessus traduit l'évolution du prix d'une piastre⁹⁶ estimée ancienne (Ngun Man Kao en laos, kao signifie ancienne) de 1976 à 2000. Une piastre ancienne titre 0, 9 et pèse 27 grammes (annexe n° 8), soit 24, 3 grammes d'argent. En pointillé sur le graphe figure l'évolution du prix de l'argent sur la place d'Hong Kong⁹⁷. À partir du prix de l'once (28,35 grammes) nous avons calculé le prix de 24,3 grammes d'argent.

⁹⁶ Le taux de change ci-dessous est issu d'entretiens réalisés : avec quatre anciens trafiquants d'opium; avec des agents de change-bijoutiers de Moun Khoua et de Phongsaly; et avec plusieurs fonctionnaires ayant acheté des piastres avec des kips pour payer la dot de leur mariage.

⁹⁷ Les données sur le cours de l'argent proviennent du site www.silverinstitute.org.

Ce graphe traduit clairement les deux matières (Laun 1966) dont une monnaie métallique est composée : le métal et la confiance. Avant 1997, en dehors de la période 1980-1982, le prix de l'argent représentait moins d'un quart de la valeur d'une pièce. Deux éléments expliquent les phénomènes représentés sur les deux courbes.

Premièrement. La courbe du cours de la piastre oscille entre 22 et 20 US \$ avant 1992. Ensuite, son cours diminue progressivement pour atteindre 17,5 US \$ en 1996. Il augmente brusquement pour atteindre à 20 US \$ en 1997 et il rechute très vite en 1998 et 1999. La crise asiatique explique certainement cette évolution.

À partir du début des années 1990, le kip s'impose comme la monnaie des échanges marchands et il est plus ou moins conservé sur de courtes périodes, même par certains paysans. De 1990 à 1997, le kip est relativement stable (page 267). En revanche, il enregistre une forte dépréciation en 1997 et les utilisateurs de kip, qui avaient partiellement abandonné la piastre à cet égard, la recherchent à nouveau pour épargner (trésorerie, etc.). Le cours de cette dernière augmente légèrement (1998) "*avec la chute du kip nous recherchions à nouveau des piastres, le kip a perdu de la valeur en quelques mois et nous recherchions d'autres moyens comme la piastre pour ne pas trop perdre (Paysan Tai, 39 ans, Ban Yo, février 1999)*".

Ce phénomène clairement remarqué à Phongsaly, se rencontre dans d'autres provinces du Laos et du Vietnam. Pour satisfaire la demande, apparaît une nouvelle vague de "fausses" piastres au titre inconnu, mais de bonne facture. Rapidement les acteurs notent la présence de pièces apparemment vraies (anciennes), mais pauvres en argent et le cours de la piastre s'effondre totalement. L'idée qu'une piastre puisse contenir moins d'argent lamine la confiance en cette monnaie dont le prix ne reposait paradoxalement pas sur le cours de l'argent : "*si la piastre n'a plus d'argent elle n'a plus de valeur, c'est l'argent qui lui donne sa valeur. Nous nous méfions des nouvelles piastres, elles ressemblent parfois aux vieilles, mais elles n'ont pas d'argent (commerçant Khamou, 42 ans, NamLy, juin 2000)*".

La confiance jouait un rôle fondamental et la citation d'Aglietta-Orléan mobilisée pour le kip s'applique également à la piastre : la monnaie est confiance. L'argent a une valeur fiduciaire qui devient la valeur intrinsèque des pièces (THIERRY, 2002). La valeur des pièces est supérieure à leur valeur intrinsèque et donc la piastre a une valeur fiduciaire. En revanche, les acteurs pensent que la valeur fiduciaire de la piastre est égale à sa valeur intrinsèque même si tel n'est pas le cas. Comme cette croyance est remise en cause à partir de 1998, la piastre perd la confiance et sa valeur fiduciaire chute au niveau de sa valeur intrinsèque.

Deuxièmement. L'apparition de nouvelles piastres en 1998 semble précipiter un mouvement déjà amorcé. En effet, la légitimité de la piastre est mise à mal avec la montée en puissance du kip. En 1975 elle permettait encore quelques échanges de biens, mais elle n'a pas d'attributs monétaires pour toutes les transactions qui apparaissent. Dès lors pour échanger ces biens les acteurs adoptent la norme kip et, en dehors des paysans G3R, ils abandonnent la piastre.

Les quatre raisons présentées ci-dessus à savoir :

- le numéraire inadapté aux transactions marchandes ;
- le fait qu'elle traduise d'autres normes ;
- la sortie du circuit des échanges par la thésaurisation ;
- l'absence de garanti de son titre

expliquent la perte de légitimité de la piastre et cette évolution traduit en même temps une forme de paradoxe. En effet, la valeur de la piastre dépendait marginalement de sa teneur en argent. En revanche, pour justifier leur confiance, les acteurs mobilisent leur foi en l'argent présent dans les pièces. L'idée que la teneur soit remise en cause, même si la valeur ne dépendait pas de cette teneur, lamine la confiance et amorce un mouvement de rejet. Dès lors la piastre perd son rôle central pour la majorité des acteurs.

5.2.3 LA PIASTRE, EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

Avant l'ouverture, la piastre constitue un pivot à partir duquel des équivalences sont établies avec : la sphère de l'opium ; celle des animaux domestiques ; une sphère "extérieure" et enfin avec l'univers des actes socialisants. Ce schéma, valide au départ, change beaucoup à partir du début des années 1990. La piastre perd ce rôle au cœur d'un système d'équivalences et le kip prend cette place, sauf pour les échanges socialisants.

Cependant, l'évolution des normes d'équivalence entre la piastre et les différentes sphères ne commence pas toujours aux mêmes périodes et il semble difficile de traiter ce paragraphe chronologiquement. Ainsi nous analyserons les normes d'équivalences et leurs évolutions à l'intérieur de chaque sphère.

5.2.3.1 Piastre et opium

Les liens entre opium et piastre se nouent pendant la période coloniale. L'administration paye l'opium en piastre, (AYME, 1930), (COY, 1999), (CHOUVY 2002), (DUMAREST, 1938), (YANG, 1972), tout comme certains trafiquants.

En 1975, à Phongsaly, la piastre est toujours la monnaie de référence pour évaluer l'opium au niveau des paysans, qu'elle soit aussi l'intermédiaire d'échange ou que l'opium soit troqué. Généralement le prix de l'opium en piastre reste relativement stable d'une année sur l'autre, les variations étant davantage saisonnières.

Les variations saisonnières. Le prix de l'opium change d'une saison à l'autre. Avant l'ouverture son prix est plus ou moins fixé à 8-9 piastres le kg environ avant la récolte et à 5-6 piastres après celle-ci.

Relative stabilité d'une année sur l'autre. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, même si au niveau international le prix change. Localement les acteurs sortent exceptionnellement de leur village ou des villages alentours et ils ignorent les prix de marchés pratiqués en dehors de la province : prix en kip, devises, etc., monnaies qui leur sont étrangères de surcroît. Ainsi les prix déjà obtenus deviennent localement la norme à laquelle les paysans se réfèrent lors de nouvelles transactions. Ils recherchent

ce prix, indépendamment du prix international dont ils ignorent tout. Si les prix augmentent, les négociants, les collecteurs le taisent et ils accroissent leurs profits. La baisse des prix à l'échelle internationale influence peu les prix locaux déjà bien inférieurs aux prix internationaux. 5-6 et 8-9 piastres égalent 100-120 et 160-180 \$ or pour les mêmes périodes l'opium n'est jamais descendu au dessous de 300 \$.

Rigides à la hausse, les prix locaux le sont également à la baisse. En général les paysans ne vendent pas s'ils n'obtiennent pas le prix espéré et "bon an mal an" les prix restent constants. Cette description générale n'exclut cependant pas des écarts conjoncturels pour de multiples raisons. La constance des prix dépasse le cadre de la province de Phongsaly, elle se retrouve également en Europe au XVI^{ème} siècle (BRAUDEL, LABROUSSE, 1993).

À partir de la fin des années 1980, cette situation change et la piastre perd peu à peu cette fonction d'unité de compte. Le kip, voire le yuan en zones frontalières avec la Chine, la remplace progressivement. En 2000, le prix de l'opium n'est plus fixé en piastre, même si certains paysans conservent cette norme.

5.2.3.2 Piastre et animaux domestiques

Les prix des animaux domestiques en piastre ne reposent pas sur les prix de marchés extérieurs à la province. Les animaux domestiques sont marginalement exportés de 1975 à la fin des années 1980 (production limitée, commerce privé prohibé et commerce légal inexistant) et il existe peu de liens avec les marchés extérieurs. Les prix réels des animaux domestiques ne dépendent pas des prix administrés et fixés par les autorités locales (annexe n° 2). Les volumes échangés par la voie officielle sont négligeables et ils ne transforment pas le modèle traditionnel.

Les échanges d'animaux s'effectuent au sein d'une communauté ou entre communautés proches en général et ce marché embryonnaire n'est absolument pas unifié. La vente d'un animal est fortuite et les vendre ne constitue pas un but pour l'éleveur. Le plus souvent la demande s'exprime, une personne recherche un animal, et un offreur se manifeste éventuellement. La rencontre entre l'offre et la demande ne s'effectue pas sur un marché et offre et demande ne s'équilibrent pas par les prix. Des normes d'équivalences locales relativement stables encadrent ce type d'échanges. Un

buffle de taille moyenne coûte 28 piastres comme nous le disions et un gros cochon 9 ou 10 piastres.

Comme pour le prix de l'opium, le prix des animaux domestiques varie assez peu dans l'ensemble. Des modes de régulations limitent les mouvements haussiers ou baissiers et une année faste ne se traduit pas obligatoirement par une offre supérieure. Les propriétaires d'animaux les conservent pour accroître leur richesse, leur prestige ou bien ils les consomment (sacrifices, etc.). En revanche, une épizootie n'entraîne pas d'augmentation de prix surprenante. Les propriétaires d'animaux non décimés vendent des reproducteurs à des prix relativement proches de la norme, ou selon d'autres modalités. Cette situation change beaucoup avec l'ouverture amorcée à la fin des années 1980. Les prix du bétail en piastre disparaissent pour laisser place à des prix en kip plus erratiques.

Seuls les paysans G3R conservent les normes traditionnelles que les commerçants et les bouchers exploitent à leur avantage. En effet, la chute drastique du cours de la piastre, à partir de 1998, offre aux commerçants des profits substantiels. Le prix des animaux en piastre reste plus ou moins constant, mais le cours de la piastre en kip chute.

En 2000, le prix d'un buffle de taille moyenne varie de 250 à 300 US \$ en kip. Le commerçant n'ignore pas les normes du paysans G3R et pour acheter un buffle, il se procure des piastres. Il achète 28 piastres à 8 US \$ la pièce environ soit 224 US \$. Il gagne de 26 à 76 US \$ en jouant sur les taux de change. En revanche, les acteurs qui recherchent les piastres sont encore étrangers à ces mécanismes. Ils recherchent des piastres pour des raisons indépendantes à l'espace marchand et ils n'imaginent pas qu'en acceptant des kips ils obtiendraient davantage de piastres.

5.2.3.3 Piastre et kip

La relation entre la piastre et le kip "s'inverse" comme le montrent les schémas n° 23 et 24 pages 304 et 305. En 1975, la piastre représente un repère pour l'essentiel de la population et, même si elle n'intervient pas directement, son spectre plane plus ou moins derrière de nombreux échanges. Le kip, peu utilisé, intervient dans des espaces (rémunération des fonctionnaires, centres urbains, petits objets présents dans les magasins d'Etat, mais également troquables) où la piastre pénètre peu. Ces deux monnaies, utilisées pour des actes différents, se superposent rarement. Il existe cependant un taux de change, mais, en dehors de quelques commerçants la majorité des acteurs l'ignore. Généralement, les acteurs changent des piastres en kip ou des kips en piastre pour les raisons suivantes (la liste n'est pas exhaustive).

- Les trafiquants d'opium (le commerce privé est interdit en 1975 et, légalement, l'opium est prohibé depuis 1971) achètent l'opium en piastre (ou autre), mais ils ne vendent pas toujours l'opium en piastre. Ils le vendent parfois en kip et recherchent ensuite des piastres pour continuer les transactions avec les paysans.
- Un acteur ayant vendu un animal par le circuit légal peut rechercher des piastres par la suite. Un fonctionnaire ayant une somme suffisante en kip, peut rechercher des piastres, etc.. À l'opposé pour des raisons de santé, un acteur peut se séparer de ses piastres pour payer les soins en kip.

À l'intérieur de la zone, ces quelques opérations de change sont limitées, mais nous avons pu reconstituer le taux de change déjà présenté graphe 24 page 309. Pour les raisons expliquées § 1.1.3. page 55, il était impossible de déterminer un cours en kip constants et nous traduisons tous les prix en \$ constants. Dès lors, compte tenu de l'inflation du kip, il ne semble pas pertinent de présenter le taux de change en kip courant. Le graphe n ° 24 montre la perte de l'influence relative de la piastre à travers les taux de change.

5.2.3.4 Piastre et échanges socialisants

Les échanges socialisants ne se trouvent pas au cœur de notre recherche, tournée vers les échanges de biens, et le titre ci-dessus peu surprendre. Pourquoi nous intéressons nous aux échanges socialisants ou plutôt dans quelle mesure nous y intéressons nous ?

Ces échanges restent périphériques à notre analyse, mais ils ont une importance capitale à certains égards. En effet, que le kip soit une condition nécessaire à la relation marchande et que l'autosuffisance alimentaire constitue un préalable à l'évolution du rapport aux échanges (page 241) ne suffit pas. La séparation marchande est risquée et les relations sociales constituent souvent un rempart contre ces risques. À Phongsaly, il n'existe pas de système d'assurances sociales, assurances multirisques, etc., et les liens sociaux garantissent des formes de protections, une assistance à l'intérieur d'un groupe, d'un clan, d'une famille. Si un groupe avalise et légitime le désir de produire d'un individu, ce dernier bénéficiera de la protection du groupe si les résultats de sa production ne combleraient pas ses attentes. Dès lors, pour qu'un individu s'inscrive dans une logique de production pour les marchés, cette sécurité est indispensable. En d'autres termes un individu produit des biens pour un marché, il passe de la logique de production domestique à la logique marchande, si le groupe auquel il appartient lui assure protection.

Notre échantillon de foyers de paysans n'est certainement pas suffisant pour construire une théorie générale, mais les exemples qu'il livre confirment nos assertions.

Exemples : En 2000, les cinq familles de paysans les moins inscrites dans la production de biens destinés aux marchés, se trouvent coupées de leurs attaches familiales ou claniques. Soit leur groupe les a exclues, soit détachées de leur groupe elles vivent à proximité d'un autre groupe, elles ne sont donc pas intégrées.

Parallèlement, les 15 foyers de paysans dont les ventes sont les plus importantes vivent dans leur groupe et participent activement à la vie sociale de celui-ci.

La piastre semble donc jouer un rôle capital dans le processus de socialisation. Elle sanctionne les alliances, véhicule des normes spécifiques au groupe dans lequel se définit la solidarité. L'unité du groupe protège les individus de ce qu'Algietta/Orléan

appellent "*l'incertitude marchande*" (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b). Présenter toutes les normes d'équivalence entre la piastre et les échanges socialisants ne constitue pas l'objectif de ce travail. Nous livrerons simplement quelques exemples, remarqués entre 1998 et 2000, pour illustrer notre propos.

Bien souvent le mariage symbolise l'union entre deux familles, deux clans, etc.. Selon des modalités relatives à l'appartenance ethnique, la piastre intervient dans les transactions matrimoniales. Pour le groupe lao de Moun Koua, fortement influencé par les traditions Kamou (annexe n° 4), le prix de l'union entre deux jeunes est libellé en piastre (mais aussi, bétail, riz, etc.). Le prétendant doit verser à sa future belle-famille deux pièces d'une piastre (les *ngun man* en langue nationale) et trois pièces de 0,5 (voire 0,2 ou 0,1) piastre (*ngun bi*) pour "*acheter le lait*", selon l'expression locale. Cette expression fait référence au lait maternel consommé par le nourrisson qu'était la mariée. Acheter le lait est un acte symbolique, et seule la piastre permet d'acquitter ce "service" qui scelle les alliances.

D'autres exemples traduisent des faits monétaires équivalents. Le jour du mariage, chez les Ho, le marié accompagné de sa famille remet à ses beaux-parents entourés de leur famille, les piastres pour payer une partie de la dot. Le mariage n'est pas qu'un acte individuel, il unit également deux familles, deux clans et dans cette union, seule la piastre à un pouvoir libérateur.

Cependant, le cadre traditionnel évolue et même si la piastre conserve toute son importance, il arrive de plus en plus que le kip ou une autre devise joue un rôle dans ce type d'échange. Pour payer une dot les familles négocient et s'accordent sur un montant en piastre, mais aussi en biens monétaires ou en monnaies d'Etat. Le jour du mariage, devant les familles, le marié remet ostentatoirement les piastres à sa belle-famille, mais cet acte devient parfois symbolique. Après le mariage la belle-famille restitue les piastres à son gendre qui donne une monnaie d'Etat en contrepartie. Ensuite celui-ci rend les piastres au loueur. Dans ce cas, pour une partie de la dot, quels que soient les arrangements il n'existe pas d'autres unités de compte que la piastre.

Les obsèques valident également le processus de socialisation des différents acteurs. Lors d'un décès, autour du défunt, sa parenté plus ou moins proche (le village, le clan, etc.) se réunissent selon un rituel défini. Dans certains cas, la mort symbolise le passage dans l'au-delà et des rites prétendent offrir au disparu de bonnes conditions de voyage. La piastre offre au mort les ressources pour passer dans l'au-delà, "*elle couvre les*

frais de voyage" et le corps est brûlé avec trois piastres. Une pièce à l'intérieur de la bouche pour se nourrir et une dans chaque main pour couvrir les autres dépenses. Il n'existe pas d'équivalent et la piastre est l'unique monnaie acceptée sur cette "route inconnue".

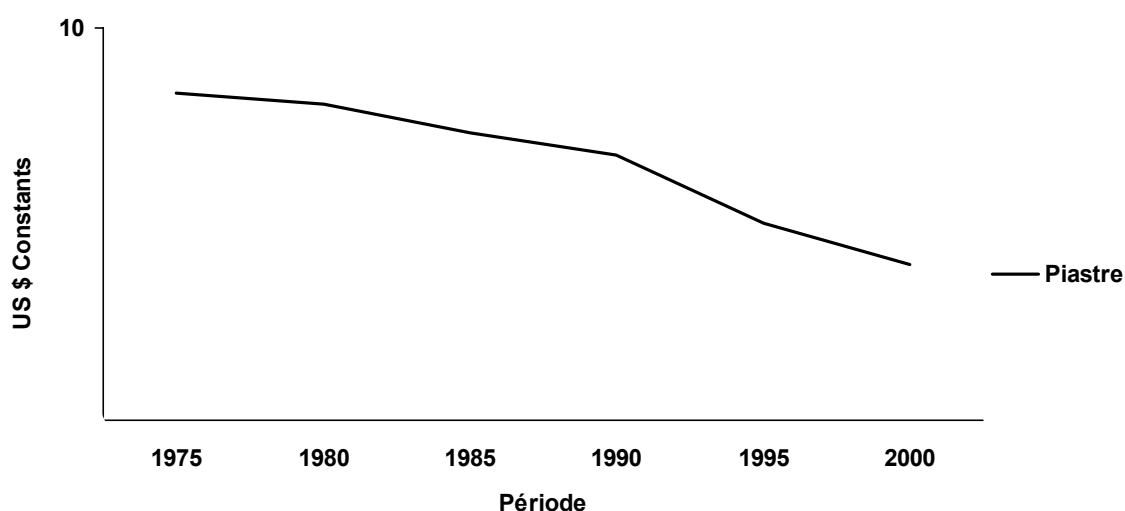
La piastre valide des actes cérémoniels et elle joue un rôle dans l'ordre social. À Phongsaly, comme dans d'autres cultures (DE COPPET, 1998), une monnaie valide des actes socialisants qui assurent la cohésion au sein d'un groupe. Cohésion indispensable aux individus pour affronter les risques de la séparation marchande.

5.2.4 LA PIASTRE ET LES TRANSACTIONS

L'évolution du volume des transactions en piastre traduit les phénomènes analysés dans les paragraphes précédents. D'une part, elle permet de visualiser la perte d'influence de cette monnaie pour les transactions marchandes et d'autre part, comme la piastre ne disparaît pas, elle met en avant l'importance de cette monnaie pour certains actes ou pour certains acteurs.

5.2.4.1 Evolution du volume des échanges

Le volume de transactions où la piastre intervient, diminue nettement entre 1975 et 2000. Il représente par habitant, 6.8 US \$ en 1975, 6.4 en 1980, 5.4 en 1985, 4.8 en 1990, 3.2 en 1995 et 2.5 en 2000 (cf. graphe ci-dessous).



Graph n° 25 : Evolution du volume des échanges en piastre par habitant de 1975 à 2000

Plusieurs remarques se dégagent de la courbe ci-dessus. Premier point, le volume des transactions en piastre change peu de 1975 à 1980. Les effets de la Révolution influencent peu la dynamique liée à la piastre, même s'ils perturbent beaucoup l'organisation des échanges en général (§ 1.3.1. page 74). Deuxième point, le volume des échanges libellés en piastre diminue lentement au départ. La baisse représente seulement 7 % entre 1975 et 1990. Troisième point, la tendance change après 1990, la pente de la droite s'accroît et les volumes de transactions s'effondrent : - 26 % de 1990 à 1995 et - 37 % de 1995 à 2000.

La rupture de tendance enregistrée en 1990 fait écho aux évolutions induites par le kip. Une nouvelle monnaie qui permet le développement des échanges marchands s'impose et la piastre assure de moins en moins de transactions marchandes. Cette perte d'influence est encore plus visible en termes relatifs et les échanges en piastre ne représentent qu'une part congrue des transactions en 2000.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
% des échanges en piastre/totaux	7,9	9,8	5,3	3,5	1,3	0,5

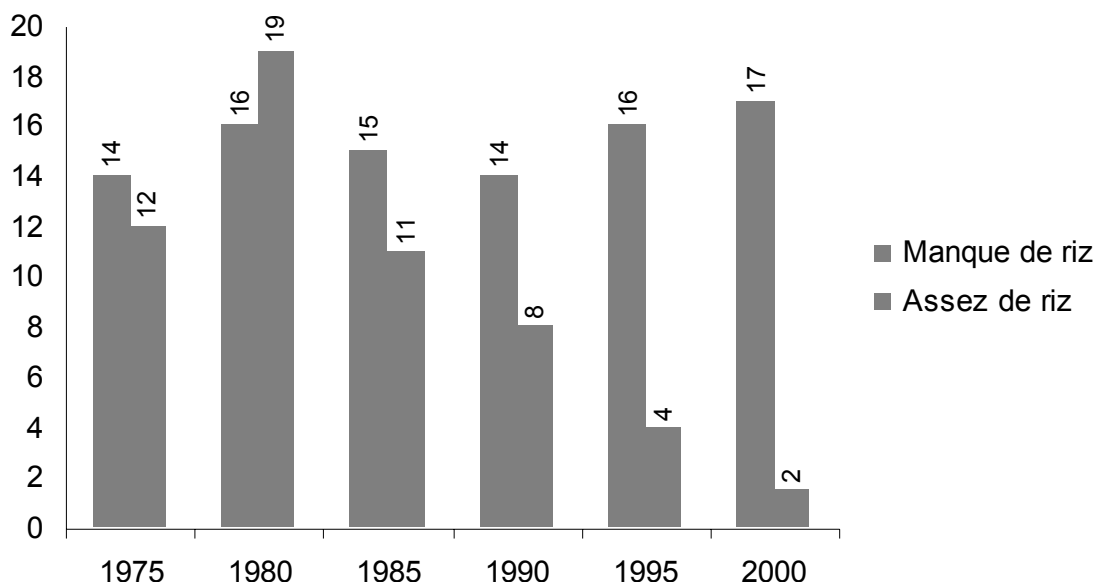
Tableau n° 24 : Evolution de la part de la piastre par rapport aux échanges totaux

La piastre se noie progressivement dans la masse des nouveaux échanges pour lesquels elle n'a jamais joué de rôle.

5.2.4.2 La piastre et les paysans

La piastre sort assez peu du secteur institutionnel des paysans : 77 % des transactions en piastre sont le fait des paysans en 1975, 75 % environ en 1980 et en 1985, 90 % en 1990, 76 % en 1995 et 72 % en 2000. La piastre reste cantonnée aux transactions traditionnelles et certains commerçants l'utilisent uniquement pour l'achat d'animaux aux paysans qui refusent le kip.

Pour ce groupe de paysans G3R la part relative des échanges n'a pas changé. En effet, ils sont pauvres et si nous reprenons le critère retenu pour le kip : suffisamment de riz toute l'année ou au contraire pas assez de riz, nous obtenons les résultats suivants.



Graphe n° 26 : Evolution du volume (en %) des échanges des paysans en piastre par rapport à leurs échanges totaux

La part relative des échanges en piastre des paysans ayant suffisamment de riz toute l'année diminue pour atteindre un pourcentage congru en 2000. L'augmentation enregistrée en 1980 s'explique par la conjonction de l'absence de diminution du volume des échanges en piastre en 1980 et de la diminution générale du volume des transactions totales.

Pour les paysans dont le riz ne couvre pas les besoins alimentaires toute l'année, la part relative en piastre est stable. Le mode de vie de ces acteurs ne change pas et leurs relations aux échanges restent les mêmes. Ce constat corrobore les analyses sur le kip. Pour ces paysans les plus pauvres, la piastre occupe toujours une place importante car bien souvent ils vendent des biens pour thésauriser en piastre.

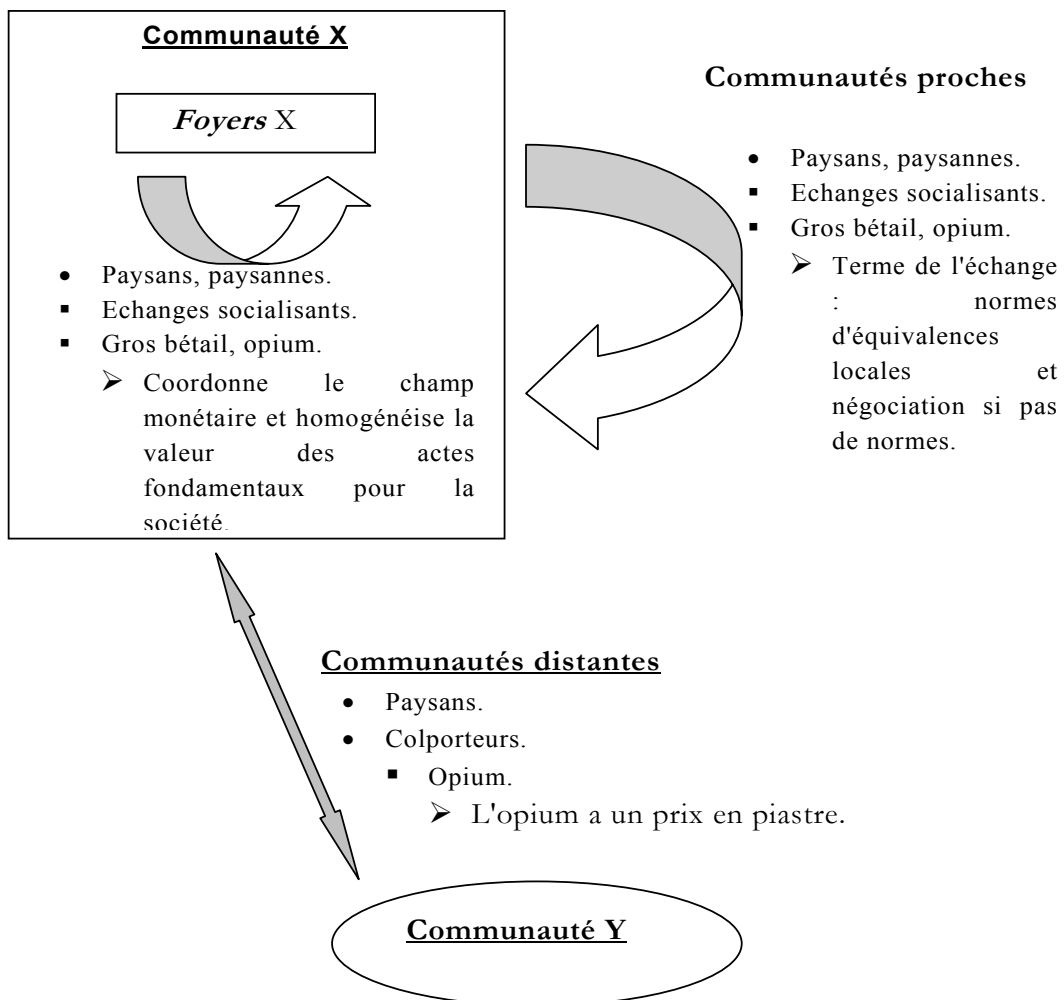


Schéma n° 25 : Vue synoptique de la piastre dans les transactions avant l'ouverture

Espace intracommunautaire.

- Homogénéise toujours la valeur pour les actes socialisants. Ces actes valident des liens de solidarité essentiels pour affronter l'insécurité marchande.
- Conserve son rôle traditionnel pour les paysans G3R.
- La piastre a un prix en kip.

Schéma n° 26 : Vue synoptique de la piastre dans les transactions après l'ouverture

5.2.5 CONCLUSION ET SYNTHÈSE SUR LA PIASTRE

Le statut de la piastre change beaucoup de 1975 à 2000, elle perd son rôle central au sommet de la hiérarchie du champ monétaire et son importance décline. En revanche, elle conserve toujours une importance essentielle dans les échanges socialisants essentiels à la construction du social. Elle valide des liens de solidarité et ainsi des paysans affrontent l'incertitude marchande.

Parallèlement, pour certains groupes ethniques elle garde encore ses attributs monétaires pour l'échange de certaines marchandises. Les acteurs fixent toujours les prix en piastre par rapport aux normes d'équivalences traditionnelles et non par rapport aux marchés naissants. Pour ces acteurs, elle intervient également dans le processus de thésaurisation. La piastre n'est plus un moyen pour organiser la société, le kip occupe cette place désormais.

Le tableau ci-dessous, comme nous l'annoncions en introduction, résume le rôle de la piastre à l'intérieur de la province. Il complète les schémas synoptiques précédents.

	<i>Première période.</i>	<i>Deuxième période.</i>
<i>Type d'acteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actes cérémoniels pour tous les acteurs, mais selon des codes différents. ▪ Fonction décorative essentiellement pour les Akha. ▪ Echanges de gros animaux pour presque tous les groupes. ▪ Thésaurisation pour l'ensemble des groupes ethniques, mais à des degrés différents. Les groupes de plaines disposent de moyens alternatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges de gros animaux et thésaurisation uniquement pour les G3R. ▪ Actes cérémoniels pour tous les acteurs.
<i>Taux de change</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Normes locales d'équivalences pour définir le prix des gros animaux, mais aussi celui de l'opium en piastre. ▪ Selon les zones, le rapport animaux-piastre et opium-piastre change. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'est plus le pivot autour duquel le système de taux de changes s'articule. Le kip occupe cette place.
<i>Rôle de la transaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unité de compte pour les gros animaux et l'opium. ▪ Intermédiaire d'échange pour les gros animaux et l'opium. ▪ Mêmes fonctions pour les échanges socialisants qui scellent liens sociaux, les associations familiales lors des mariages, etc.. ▪ Matérialisation des conceptions communes à des cultures : accès à l'au-delà, etc. Les échanges en piastre fédèrent les acteurs à l'intérieur d'un ensemble de valeurs communes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'unité de compte et l'intermédiaire d'échange pour les transactions de gros bétail, uniquement pour les G3R ▪ Conserve une place essentielle, mais qui évolue pour les actes cérémoniels.
<i>Rôle plus général</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonne le champ monétaire fractionné. ▪ Homogénéise la valeur des actes essentiels par rapport au mode d'organisation de la société. Actes marchands et socialisants. ▪ A un pouvoir libérateur pour ces actes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserve son pouvoir homogénéisateur et libérateur pour les actes socialisants seulement.

Tableau n° 25 : Tableau récapitulatif sur la piastre

5.3 L'OPIUM ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

La piastre ancienne monnaie d'Etat joue un rôle fondamental à Phongsaly en 1975. Elle objective des relations essentielles à la construction du social et elle coordonne également des sphères dans lesquelles certains échanges de biens s'organisent. À l'intérieur de ces sphères un système d'échanges est mis en place à partir de normes d'équivalence définies localement. Deux sphères, largement évoquées dans le paragraphe précédent, se distinguent à Phongsaly : l'une structurée autour de l'opium et l'autre autour des animaux domestiques. Par rapport à l'opium "s'organisent" essentiellement des échanges des biens spécifiques entre les acteurs et par rapport aux animaux domestiques s'organisent surtout des échanges socialisants. Ces derniers échanges sont complémentaires aux échanges socialisants permis par la piastre. De plus, en dehors des actes socialisants, les animaux domestiques permettent également aux individus d'épargner.

Ainsi, quels rôles directs et indirects ces biens monétaires jouent-ils dans la dynamique ? Participent-ils à l'évolution de la logique, permettent-ils le développement des échanges de biens ?

5.3.1 L'OPIUM

Le statut de l'opium⁹⁸ évolue de 1975 à 2000 et ce bien monétaire perd ses attributs, parfois difficiles à saisir, pour devenir une marchandise banale.

Le cas de l'opium, comme bien monétaire, est souvent difficile à traiter. En effet, ils se trouve à cheval entre le bien monétaire, aux attributs parfois instables, et la relation de troc dans laquelle il est porteur de valeurs singulières.

⁹⁸ L'opium n'est pas endémique de l'Asie du sud. La culture (CULAS, 2000) du pavot à opium est apparue et s'est développée sous les occupations coloniales, qu'elles soient française, britannique ou néerlandaise. Reconnu sur les marchés et largement adopté par les acteurs locaux (CULAS, 1999) (indigènes ou occupants), l'opium a rapidement dépassé le statut de banale marchandise. Après l'indépendance et pendant la guerre le commerce était organisé par les belligérants et l'opium était généralement payé en piastre.

Malgré l'ambiguïté nous avons choisi de considérer l'opium comme un bien monétaire, car il porte bien des valeurs singulières et à ce titre il s'inscrit mal dans une relation de troc. Par ailleurs son évolution est intéressante, il perd réellement ses attributs monétaires (les valeurs singulières) et à ce titre intervient dans la recomposition du champ monétaire. Nous le présenterons en adoptant le plan suivi pour la piastre modifié par endroits. D'où provient sa légitimité en tant que bien monétaire et pourquoi perd-il cette légitimité après 1990 ?

5.3.1.1 Légitimité et pouvoir organisationnel de l'opium

Au XIX^{ème} siècle l'opium se trouvait au centre de luttes en Asie du sud-est et pour disposer du monopole de son commerce certains Etats engagèrent des conflits armés. Le Royaume-Uni vainc la Chine⁹⁹ et elle consolide son monopole du commerce de l'opium (CHOUVY 2002), (LAMOUREUX, 2002). L'opium était une source de profits considérables et Paul Doumer¹⁰⁰, gouverneur-général de l'Indochine dite française, de 1897 à 1902, qualifiait l'opium, le sel et l'alcool des "*trois bêtes de somme*". Bêtes de sommes largement mobilisées pour financer l'entreprise coloniale (DUMAREST, 1938). En 1938, 15 % des ressources fiscales de la colonie provenaient de l'opium (COY, 1999). Ce monopole d'Etat, administré par la régie de l'opium (COY, 1999), (DUMAREST, 1938) (AYME, 1930), (YANG, 1972), assurait la transformation et gérait la distribution de l'opium.

Les guerres d'indépendance (annexe n° 2) placent l'opium au centre des convoitises, les forces révolutionnaires d'un côté et la DGST au départ et la CIA par la suite (COY, 1999) structurent alors ce commerce. L'armée française échangeait de l'opium contre du sel avec les paysans de certaines zones (MOINET, 1991). Suite aux indépendances, la demande internationale ne faiblit pas et l'opium reste toujours une marchandise recherchée. L'opium est recherché et que chacun l'accepte fait sens

⁹⁹ A partir de 18^{ème} siècle, le Royaume Uni organise par les biais des compagnies un commerce triangulaire lucratif (SHINONAGA, 1991). Il exporte les biens industriels britanniques en Indes et achète l'opium indien dont il organise la production. Cet opium est exporté en Chine et en retour le thé chinois approvisionne les marchés britanniques et européens.

¹⁰⁰ Homme politique français (1857-1932), président de la république de juin 1931 à sa mort .

commun. Dès lors, même si l'opium n'est pas recherché comme la piastre, il trouve toujours un demandeur et les acteurs l'acceptent volontiers sans désirer le consommer. Toutes choses égales par ailleurs, l'opium a un fort degré d'échangeabilité, ou une forte "*saleableness*" selon les critères de Menger (1892).

Par ailleurs, l'opium est le matériau local dont les propriétés physiques se rapprochent le plus du matériau idéal dont une monnaie doit être composée. Jevons identifie ces caractéristiques (JEVONS, 1876) et l'opium en possède trois. Blanc (2000) conduit un raisonnement analogue et il détermine les propriétés physiques dont un support monétaire doit disposer.

Le raisonnement qui suit s'inscrit dans un contexte local et l'opium est considéré par rapport à un panel de bien locaux. Relativement à ces biens, l'opium est sécable. Il peut être employé dans un échange de faible ou d'importante valeur, contrairement à la piastre (§ 5.2.2.1 page 307). Il permet donc des petits échanges quotidiens que la piastre ne permet pas. L'opium se dégrade difficilement, il conserve la valeur plusieurs années, au moins deux ou trois, et il est facile à transporter (cf. note de bas de page 21, page 73). Dans le contexte local, cet ensemble de raisons limite "les coûts de transactions".

La légitimité des attributs monétaires de l'opium s'explique par ses propriétés physiques (transport aisé, sécabilité, peu altérable), conjuguées à la forte demande extérieure. Les qualités physiques de l'opium (forte divisibilité, rareté, facilité de transport) ne s'opposent pas à son élection comme bien monétaire. Localement il représente une forme de richesse et cette situation prévalait encore en 1975. Elle commence à changer à partir du début des années 1990.

5.3.1.2 Perte de légitimité de l'opium

La prohibition et l'ouverture de la province aux échanges expliquent certainement la disparition des attributs monétaires de l'opium. La fonction réserve de valeur subsiste toujours dans certains cas, mais cela ne suffit pas pour définir une monnaie comme nous l'avons vu (§ 2.2.1.).

L'ouverture. Avant 1990, à Phongsaly le cours de l'opium dans les villages était généralement fixé en piastre (§ 5.2. page 298), monnaie qui ne permet pas d'évaluer les échanges quotidiens. Pour ce type de transactions, un système d'équivalences entre l'opium (sphère de l'opium) et ces biens est défini. Les acteurs échangent du travail contre du riz, par exemple, grâce à ces équivalences. Sauf cas résiduels, l'ouverture (après 1990) bouscule ce mode d'organisation.

Deux phénomènes conjugués expliquent cette évolution. D'une part, la piastre laisse place au kip voire au yuan pour libeller l'opium. D'autre part, le travail, le riz, etc., se libellent progressivement en kip. La norme d'équivalence traditionnelle entre opium/riz, opium/travail est différente du prix relatif en kip de ces trois biens sur leurs marchés respectifs. Dès lors les acteurs qui acceptent le kip comparent l'avantage obtenu en échangeant : soit sur les marchés, soit selon la norme locale traditionnelle. La possibilité de comparer, selon le principe suivant, élimine le système d'équivalence locale.

Considérons un exemple fictif pour illustrer cette assertion. Un acteur échange selon les standards traditionnels 1 kilogramme d'opium contre une tonne de riz. Les marchés se développent et sur son marché l'opium vaut 100 US \$ le kilogramme et la tonne de riz 50 US \$. Le propriétaire d'opium s'orientera vers le marché et il met un terme au système d'échange défini par les normes d'équivalences locales. L'objection selon laquelle la norme locale pourrait s'imposer est difficilement recevable. Le marché dépasse largement les limites de la province et il ne dépend pas de ses productions et les acteurs locaux s'orientent alors vers le système qui assure le plus de profits. Certes, l'adhésion au nouveau système n'est pas immédiat, mais en général l'ouverture a relégué l'opium au simple statut de marchandise.

La sphère à l'intérieur de laquelle des équivalences définissaient des taux de change éclate donc et les nouveaux prix servent de base de comparaison. Les prix pratiqués sur les marchés s'imposent et gomment les références traditionnelles.

La prohibition de la culture du pavot à opium¹⁰¹ date de 1971, mais l'application des directives ne commence pas réellement avant le début des années 1990. À Phongsaly, les mouvements de répression tardent, mais ils ne posent pas moins un réel problème. La prohibition criminalise une production et une consommation traditionnelle et elle transforme en délinquants de braves paysans n'ayant rien changé à leur mode de vie. Les paysans déjà pauvres se trouvent privés légalement d'une ressource considérable et l'illégalité précarise encore plus leur situation (EPPRECHT, 1998). Les conséquences dramatiques des politiques de prohibition (CHOUVY 2005) (CHOUVY, 2005) constituent un autre sujet, bien éloigné des dynamiques monétaires, mais elles expliquent l'évolution du rapport des acteurs à l'opium.

Ces deux raisons se trouvent à l'origine du changement de statut de l'opium chez les paysans. Ce bien particulier, une référence pour certaines transactions, devient une marchandise prohibée, un stupéfiant, dont le prix est déterminé sur les marchés.

5.3.1.3 L'opium et les transactions

Ce dernier paragraphe présente les types d'échanges dans lequel l'opium intervient comme bien monétaire. Entre certains groupes ethniques, qui vivent à proximité, il existe des équivalences entre opium et riz et opium et travail, comme nous l'évoquions ci-dessus.

L'opium est l'unité de compte, l'intermédiaire d'échange et sert aussi de réserve de valeur. Il dispose des trois fonctions pour les échanges qui s'inscrivent dans sa sphère.

¹⁰¹ La prohibition de la culture de pavot à opium date du 24 septembre 1971, mais les mesures de répression n'ont pas réellement commencé avant 1990. L'article 135 de la Constitution laos encadre les dispositions relatives à la production et au transport de l'opium. Les amendements successifs limitaient, en 2000, la production d'opium à : "*Households in which there are elderly addicts are allowed to grow opium in limited plots for their consumption only*". Order of the Prime Minister (Sisavath Keobounphanh), N° 14, 28 November 2000

La situation décrite ci-dessous, valable avant 1990, repose sur des échanges entre des communautés relativement proches, même si elles exploitent des niches écologiques différentes. Au sein d'une même communauté, les acteurs produisent le minimum de toutes les productions nécessaires (§ 4.1.1.1 page 214), mais si la production d'un foyer dépasse ses besoins, il dispose alors de biens spécifiques échangeables¹⁰².

Pour les échanges énoncés (riz, travail, opium) les acteurs disposent d'un système d'équivalence relativement bien établi, éventuel support pour des négociations. L'opium constitue le pivot de ces normes dont les taux de change évoluent d'une période de l'année à l'autre.

Exemple : Après la récolte (octobre, novembre) la valeur relative du riz baisse et ensuite elle augmente graduellement pour atteindre son maximum en mai, juin, juillet. Avant la récolte, le riz devient rare. Inversement la valeur relative de l'opium, faible en mars, avril (après la récolte), augmente jusqu'au mois d'octobre, novembre, décembre. En d'autres termes les équivalences entre riz et opium sont favorables à l'opium en octobre, novembre et favorables au riz en mars avril. Les paysans des plaines (cf. nomenclature page 247) possèdent souvent des excédents de riz, mais ils cultivent assez peu l'opium. En revanche les paysans des collines enregistrent des déficits rizicoles chroniques, mais ils cultivent l'opium. Ainsi, lorsque le riz fait défaut aux paysans des collines (à partir de mars) ils l'échangent contre de l'opium selon les normes favorables au riz, id est : lorsque la valeur relative du riz est élevée par rapport à celle de l'opium. Deux cas de figures se présentent alors : soit l'opium est consommé ou exporté et il sort du circuit, soit les paysans des plaines conservent l'opium et ils attendent que la norme d'évaluation s'inverse pour devenir favorable à l'opium (octobre, novembre). À cette période, la récolte d'opium est déjà loin et les paysans des collines recherchent l'opium qu'ils échangent alors contre du travail avec les paysans des plaines. Les paysans des plaines spéculent. Ils jouent de la fonction réserve de valeur de l'opium, de l'évolution des normes d'équivalence entre quantités d'opium, de riz et de l'équivalence

¹⁰² La province de Phongsaly est montagneuse (annexe n° 2) et au sein d'un même espace, parfois moins d'une heure de marche, les acteurs vivent en plaines et d'autres sur les collines. Les acteurs installés en plaines s'adonnent à la riziculture irriguée dont les rendements dépassent nettement la riziculture pluviale pratiquée sur les collines. Par contre, le pavot à opium se cultive sur les collines. Dès lors, si le niveau de récolte le permet, des échanges s'opèrent entre communautés très proches.

entre opium et travail. En revanche, comme nous le disions, les acteurs libellent toutes ces transactions en opium et les équivalences peuvent-être considérées comme des prix en opium. La rareté du riz justifie l'évolution des prix du riz libellé en opium et parallèlement la rareté du bien opium justifie aussi l'évolution du prix du bien opium libellé en opium (bien monétaire).

Ce modèle commun ne touche pas tous les foyers tous les ans, il reste relativement limité et ne constitue pas un principe d'organisation même s'il permet certains échanges. Ce mode d'organisation ne résiste pas à l'intrusion du kip et il commence à disparaître à partir du début des années 1990. Il disparaît progressivement, mais en 2000, les acteurs qui refusent le kip échangent parfois selon ce principe. Le kip, mais aussi le yuan dans certains cas, devient la norme et les prix du riz, de l'opium et du travail sont libellés en kip. Cela n'exclut pas la spéculation, mais celle-ci s'organise autour des prix en kip.

Ces échanges touchent plus particulièrement la frange masculine de la population pour l'opium et le riz. Pour l'opium et le travail, les hommes s'accordent en général, mais les femmes fournissent également le travail.

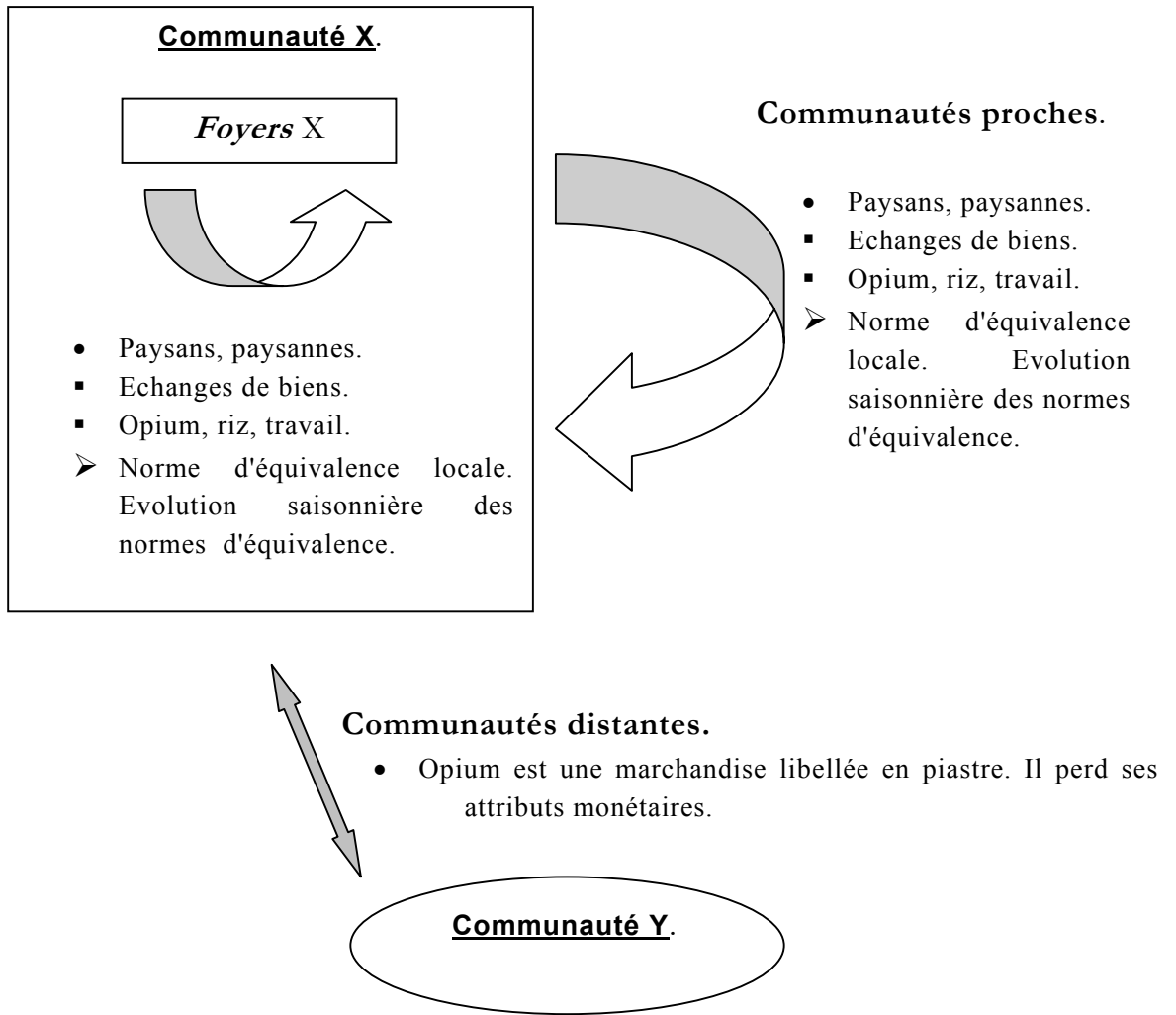


Schéma n° 27 : Vue synoptique de l'opium dans les transactions avant l'ouverture

5.3.1.4 Synthèse sur l'opium

Le bien monétaire opium occupe une place limitée et le distinguer de l'opium élément de troc pose parfois des difficultés. La limite est ténue entre les deux et l'exemple ci-dessus pourrait facilement être assimilé à un échange de troc avec une grille d'équivalence entre les trois biens. Cependant, il permet d'organiser les échanges précités car il remplit la fonction de réserve de valeur, homogénéise la valeur et permet de comparer les biens transactés. Dès lors, nous le considérons comme un bien monétaire.

	<i>Première période.</i>	<i>Deuxième période.</i>
<i>Type d'acteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thésaurisation : les paysans conservent ou recherchent de l'opium, afin de se procurer des produits ultérieurement. ▪ Moyen d'échange, il permet l'échange entre paysans de villages différents, mais appartenant aussi à des niches écologiques différentes. ▪ Type de transaction est variable : l'opium est divisible et peut s'employer pour des petits montants comme pour des plus importants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Id première période mais seulement pour certains paysans G3R.
<i>Taux de change</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La valeur de l'opium marchandise détermine le taux de change de l'opium bien monétaire. En général, lors de la récolte (abondance) le prix diminue. Cette variation de prix explique une forme de spéculation. 	
<i>Rôle de la transaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger des biens et des services (le riz, le travail). ▪ Communiquer avec les esprits dans certains cas. 	
<i>Rôle plus général</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point de comparaison à l'intérieur de sa sphère. 	

Tableau n° 26 : Tableau récapitulatif sur l'opium

5.3.2 LES ANIMAUX DOMESTIQUES

La relation aux animaux domestiques des peuples de Phongsaly change beaucoup d'un groupe ethnique à l'autre et un travail approfondi trouverait certainement une multitude de différences. Même si nous nous défendons de toutes généralisations abusives, présenter ces différences ne constitue pas l'objectif de ce travail, au contraire, nous voulons dégager un point commun pour expliquer la présence d'animaux comme bien monétaire. Par exemple, indépendamment des différentes formes de représentation de l'épargne (pour les vieux jours, pour l'investissement, etc.) tous les groupes, à un niveau ou à un autre, considèrent les animaux comme une source d'épargne. Nous retiendrons ce point commun : animaux = épargne.

La dénomination "animaux domestiques" concerne les buffles, les bovins (nous les qualifions aussi de bétail), les porcins et la basse-cour. Tous les paysans, dans la mesure du possible, possèdent au moins une basse-cour (parfois réduite à quelques animaux). En revanche, l'élevage porcine est plus limité, les familles les plus pauvres ne possèdent pas de cochons et la possession de buffles, de bovins est fortement conditionnée à l'appartenance ethnique des acteurs (ALARY, CULAS, 2003). Le bien monétaire animal domestique occupe, comme la piastre, une place de choix lors des échanges socialisants. Echanges dont nous avons déjà présenté l'importance.

5.3.2.1 La légitimité des animaux domestiques

Les animaux sembleraient se trouver à l'origine de la monnaie dans de nombreux cas. L'animal sacrificiel est certainement une des premières formes de biens monétaires. Dans la mythologie grecque les Oxe (bœuf) étaient une monnaie et le père d'Ulysse donna la valeur de 20 oxes pour Eurycléia. Lycaon quant à lui fut vendu au prix égal de 100 oxes (GRIERSON, 1977). Cette référence à l'animal se retrouve dans le signe de certaines monnaies métalliques très anciennes (SERVET, 1984).

À Phongsaly, les rites sacrificiels valident de nombreux actes sociaux et, par le rite, l'animal devient un bien monétaire légitime. Ce travail de recherche ne s'intéresse pas de l'origine de cette légitimité, mais aux raisons de celle-ci entre 1975 à 2000.

L'une des raisons les plus évidente, directement liée à la genèse évoquée, repose sur les nombreuses dettes de vie dont les acteurs des sociétés de productions domestiques sont redevables, comme le montre l'exemple indien (MALAMOUD, 1998). Dettes envers les contemporains, l'au-delà, etc., que les acteurs s'acquittent en sacrifiant des animaux. Ne pas les acquitter expose le ou les contrevenants aux représailles célestes : une mauvaise récolte, des problèmes de santé, des épizooties, la mort du ou des crédateurs.

Chez les Akha de la province l'enrichissement ostentatoire, par exemple, sans aucune forme de redistribution envers les autres membres de la communauté, dérange l'au-delà. Un foyer jugé riche, s'il ne paye pas sa dette "de prospérité", s'expose à un malheur quelconque dont il se libère lors d'une cérémonie. Un animal est généralement tué pour contenter l'au-delà et les humains consomment la viande. Le cas de la province de Phongsaly n'est pas isolé et des processus semblables organisent également la société des Wodani (BRETON, 2002).

Pour l'essentiel de la population de Phongsaly, la maladie provient également de la "colère" d'une entité mystique (peut-être réelle) à laquelle les humains n'accordent pas les égards dus. Dans ce cas, le sacrifice animal libère des dettes et la guérison devient alors possible (ce type de pratiques est complémentaire des techniques médicales modernes). Un accident ou une série d'accidents peuvent avoir les mêmes origines et les mêmes actes mettent fin à la série.

Ces quelques exemples, choisis à l'intérieur d'une longue liste, montrent l'importance du pouvoir libérateur du bien monétaire "animaux domestiques". Le sacrifice, le sang versé, dégage des dettes et libère l'acteur (§ 2.2.2.2. page 132). Au pouvoir libérateur de l'animal domestique, constitutif du bien monétaire, s'ajoute l'aptitude à dénombrer et à évaluer les actes. Parce qu'il se compte facilement, l'animal devient une unité de compte qui objective la valeur des échanges socialisants, qu'ils soient intimement ou moins directement liés à l'au-delà. Le mariage, par exemple, scelle des unions entre familles, clans (§ 5.2.3.4. page 316) à l'origine de nombreux liens. Dès lors au sein d'une société, posséder des animaux permet de faire face aux incertitudes de la vie, ils offrent un droit sur certains actes symboliques.

Par ailleurs, les animaux occupent également une place essentielle au cœur des activités quotidiennes. Ils fournissent des protéines animales, le buffle est l'animal de traction par excellence et ils dénotent de l'aisance de leur propriétaire. Détenir des animaux est un signe "évident" d'abondance, d'autant plus reconnue qu'ils sont accumulables. En effet, la valeur se conserve (ils se reproduisent même si certains meurent) et posséder des animaux à l'instant t offre un droit à l'instant $t+n$. En revanche en 1975 ce droit ne s'appliquait pas à la relation marchande, absente de la province.

Toutes ces raisons légitiment le bien monétaire "animaux domestiques". Ils représentent l'une des formes de la richesse reconnue par tous les acteurs et chacun cherche la richesse pour satisfaire les besoins jugés indispensables.

5.3.2.2 La légitimité des animaux domestiques ne disparaît pas

Légitimés par des représentations locales comme biens monétaires, les animaux domestiques se retrouvent dans des transferts assez distants de l'univers marchand. Tout comme la piastre, ils valident des échanges socialisants et rien ne les remplace pour certains actes. En effet, si le pouvoir libérateur provient du sang versé il n'existe pas d'alternative aux animaux ou aux hommes. Ainsi, les animaux domestiques restent légitimes et ils représentent toujours la richesse à cet égard.

De plus, le bien monétaire "animaux domestiques" remplit une fonction qu'il n'avait pas en début de période. Avant les mutations sociales amorcées au début des années 1990, il n'existait pratiquement pas de transferts d'animaux entre la province et les autres provinces. Ils étaient également réduits à l'intérieur de la province et il n'existait pas un marché de la viande. L'ouverture et l'apparition de ce type de marché touchent indirectement le rapport des acteurs au bien monétaire "animaux domestiques". Les animaux deviennent également des marchandises avec des prix de marché en kip, voire en yuan. Dès lors, posséder des animaux offre un accès à tout l'espace kip et les conserver permet de différer le pouvoir d'achat.

5.3.2.3 Les animaux domestiques et les transactions

En dehors de la fonction réserve de valeur par rapport à l'espace marchand, le bien monétaire "animaux domestiques" intervient surtout dans les relations avec l'au-delà et dans les échanges non marchands entre humains. Nous présenterons rapidement quelques exemples de transactions à vocation socialisante et ensuite nous pencherons sur l'évolution de la fonction de réserve de valeur. Quel rôle, en glissant de "l'espace socialisant" vers "l'espace des marchandises" cette fonction joue-t-elle dans la dynamique monétaire de la province ?

Des échanges socialisants. Nous ne reviendrons pas sur les transactions avec l'au-delà, déjà évoquées dans le paragraphe consacré à la légitimité de ce bien monétaire. Nous retiendrons uniquement deux exemples de transactions (mariages, délits) validés par les animaux domestiques.

Généralement, un échange est libellé en nombre d'animaux et un même acte peut associer : bétail, porc, volaille. Le buffle représente le numéraire le plus important, mais il n'existe pas réellement une équivalence entre X poulets et un buffle¹⁰³. La relation entre buffle, porc, volaille est différente de la relation entre un billet de 100, 50 ou 10 euros. Que l'on donne 100 avec un billet ou avec 10 billets ne change pas. Tel n'est pas le cas pour les animaux.

Ces échanges concernent tous les acteurs de la province, hommes, femmes, paysans, commerçants, fonctionnaires, riches ou pauvres.

Le mariage. Le futur époux et/ou son clan (c'est le cas le plus général) discutent la dot avec le clan ou la famille de la future épouse (§ 5.2.3.4. page 316). Ils ne discutent pas pour comparer la valeur des éléments échangés, ils disposent d'une norme d'évaluation, ils tentent de diminuer le prix pour les uns et de l'augmenter pour les autres. Les

¹⁰³ Que les animaux domestiques soient un bien monétaire utilisé pour les relations avec l'au-delà, tout comme pour les relations entre humains, n'exclut pas l'existence d'autres biens monétaires. Un acte est parfois libellé en buffles, porcs, volailles, mais aussi en piastre, en riz, en monnaie d'Etat.

animaux domestiques homogénéisent la valeur que représente cet acte et cela ne change pas tout au long de la période d'étude. Que les animaux jouent ce rôle dépasse largement le cas de Phongslay, comme le montre l'exemple de Sobara au Mali (JANSEN, 2002).

Les délits. Lors de délits : d'adultère, ou bien un jeune homme séduit une fille et refuse de l'épouser, ou encore violer des coutumes, etc.; le ou la contrevenante se trouve taxé. Il paye l'amende en animaux domestiques (d'autres moyens de paiements complètent parfois le bien monétaire animaux domestiques). Des normes locales codifient le prix de ces délits et la "somme" payée permet d'indemniser la victime ou la communauté. Chez les Gouro de Côte d'Ivoire, Meillassoux (1970) remarque également des formes de sanctions semblables des actes jugés condamnables.

Réserve de valeur et transaction. L'évolution de la fonction de réserve de valeur intervient dans la dynamique monétaire et le rapport moderne à cette fonction trouve ces origines dans le rapport traditionnel. Traditionnellement la possession d'animaux domestiques offre un droit sur des actes reconnus et jugés importants. Dans un système où l'échange de marchandises occupe une importance croissante pour les acteurs, posséder un droit sur les marchandises produites par d'autres constitue la richesse. Dès lors, les animaux devenus des biens marchands offrent ce droit et accumuler des animaux le diffère. Cette fonction réserve de valeur des animaux est d'autant plus utile que le kip (§ 4.2.2.2.) et la piastre (§ 5.2.2.4.) se déprécient beaucoup. Pour les paysans n'ayant pas accès à des monnaies plus stables, les animaux représentent l'unique bien thésaurisable, pour investir¹⁰⁴ et pour rentrer dans un nouveau processus de production pour les marchés.

¹⁰⁴ Nous adoptons une définition très simple de l'investissement. Investir se traduit par l'achat ou l'accumulation de biens, bruts ou élaborés, destinés à produire d'autres biens. Pour les paysans par exemple, il s'agit de petits équipements agricoles, des matériels de stockage, de l'aménagement d'infrastructures (rizières, micro-barrage, etc.).

Ces investissements débutent doucement à partir du début des années 1995 et s'accroissent à la fin de cette même décennie. La superficie en casiers rizicoles était de 1300 hectares en 1985, légèrement plus en 1990 et de 3500 hectares en 2000. Pratiquement absents en 1995 (6 unités), les motoculteurs équipés d'une remorque pour transporter les marchandises étaient 110 en 2000 (ces investissements touchent essentiellement les paysans qui disposent de parcelles aménageables en casiers rizicoles). D'après notre échantillon de 39 villages, il n'y avait pas de décortiqueuses à riz mécaniques en 1990 par exemple. Nous en avons dénombré 159 en 2000. Cette dynamique d'investissement trouve un écho dans la production rizicole des paysans de plaines par exemple. Elle constitue la première ressource pour 50 % des familles interrogées par L. Chazée (2000). Le montant des ventes de riz pour les paysans de plaines de la famille des Taï (annexe n°4), fut multiplié par 70 environ entre 1975 (0,14 US\$) et 2000 (9,64 US\$) (ALARY, CULAS, 2003). Si nous raisonnons en année 2000 en supposant que les ventes de riz soient thésaurisées en kip (sans inflation), il aurait fallu 30 années à l'acteur moyen pour acheter un motoculteur (le prix du motoculteur varie entre 300 US \$ et 1000 US \$).

Même si les acquéreurs de motoculteurs ne disposent pas de revenus moyens, ils représentent généralement les plus riches, il leur est difficile de thésauriser les sommes nécessaires en kip. Une épargne de 10000 kips en janvier 1997, était sensiblement équivalente à 10 US\$. En août 1999, cette même épargne ne représente qu'un US\$ environ. Les acquéreurs de motoculteurs auraient-ils pu alors thésauriser en riz ? Accumuler de telles sommes en riz est très coûteux (stockage, périssabilité, etc.), l'opium reste une alternative mais la prohibition et la conservation de l'opium sur plusieurs années posent également des problèmes.

Pour la majorité des paysans l'épargne sur pied -le bétail- est le meilleur support de réserve de valeur. Certes, ce type d'épargne est risquée (épizootie), mais dans le contexte local, en 2000, le bétail est l'une des valeurs les plus stables. Il offre aux acteurs les moyens de différer leur consommation et, comme cet actif est relativement liquide, l'épargne est facilement mobilisable pour satisfaire les besoins des paysans. De plus, les femelles mettent bas régulièrement et la descendance rémunère le capital. Il possède une double qualité souvent reconnue à la monnaie : le bétail est un capital productif et liquide.

Cependant, peut-on qualifier le bétail de bien monétaire ou est-ce simplement un capital ?

Par rapport à la dynamique marchande, les animaux domestiques ne possèdent que la fonction de réserve de valeur, ils n'organisent rien et une fonction ne suffit pas à définir une monnaie (§ 2.2.1. page 114). Cependant, parce qu'ils permettent un mode d'organisation par ailleurs, les animaux domestiques restent un bien monétaire dans le contexte local. Ils sanctionnent la construction de liens sociaux qui protègent contre l'incertitude marchande. Ces garanties permettent aux acteurs de franchir le pas de la désynchronisation et ce rôle "d'assurance" contre l'incertitude de la relation marchande explique la persistance du bien monétaire bétail.

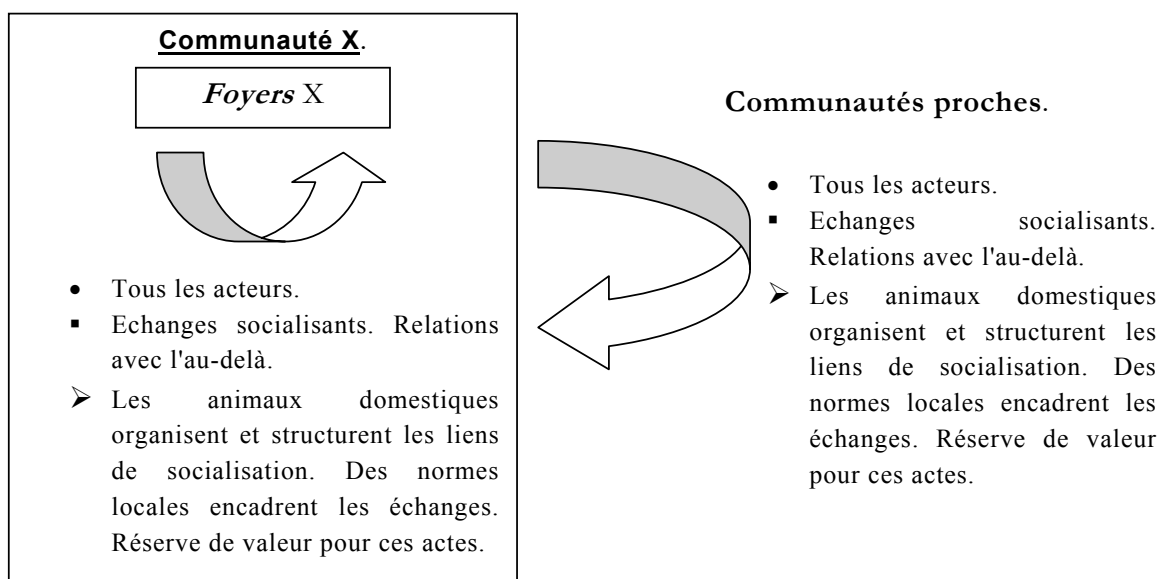


Schéma n° 28 : Vue synoptique des animaux domestiques dans les transactions avant l'ouverture

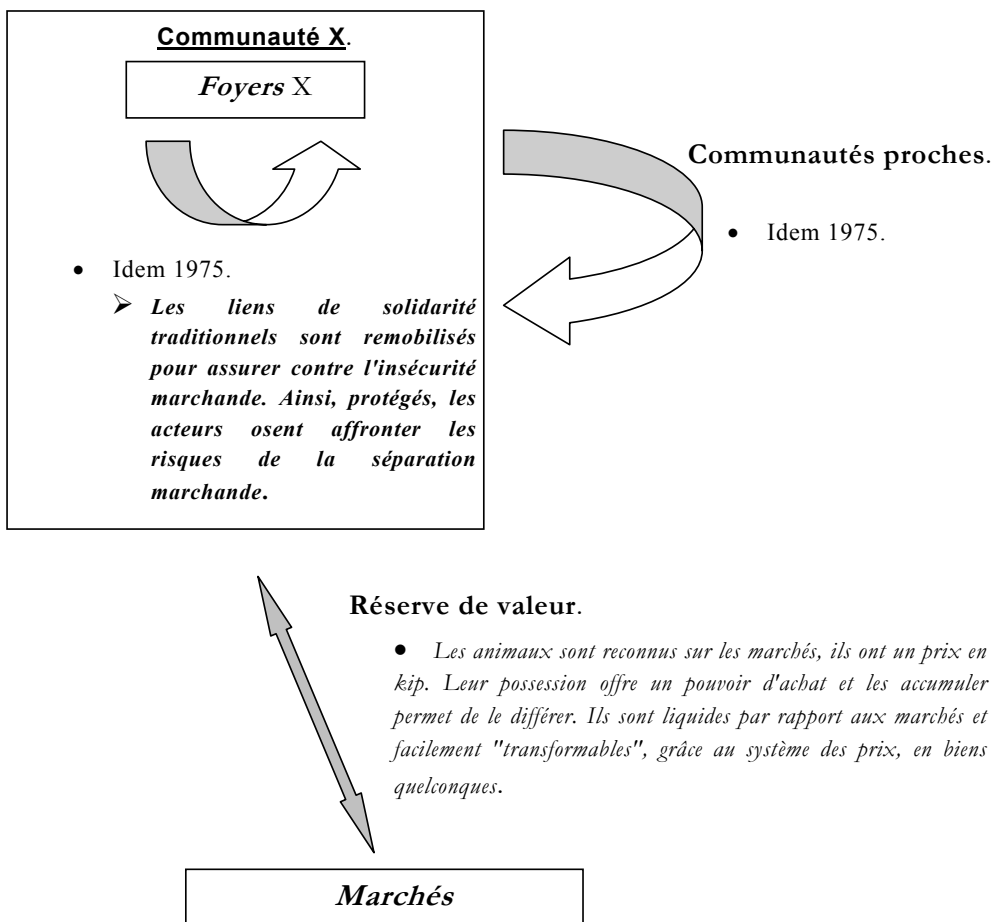


Schéma n° 29 : Vue synoptique des animaux domestiques dans les transactions après l'ouverture.

5.3.2.4 Synthèse sur les animaux domestiques

Qu'ils permettent de transacter avec l'au-delà ou entre acteurs, ces échanges s'inscrivent dans une dynamique sociale spécifique à Phongsaly. Ces pratiques sont l'un des ciments à l'origine des associations entre famille, clans, etc.. Elles assurent des liens de solidarité et ainsi la sécurité nécessaire à l'évolution des rapports sociaux nécessaire à la mise en place d'un rapport où l'échange de marchandise occupe une place de plus en plus importante (§ 4.2.1.1.2. page 248). En revanche, la fonction réserve de valeur s'inscrit directement dans la dynamique marchande et sans elle des acteurs seraient exclus de l'échange marchand. En effet, la possession de bubalins, bovins, porcins, volailles, constitue :

- une richesse et à ce titre ils protègent également ;
- la seule forme d'épargne stable pour les paysans qui désirent investir dans des biens de productions, équipements agricoles, etc..

	<i>Première période.</i>	<i>Deuxième période.</i>
Type d'acteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les acteurs de la province quel que soit leur statut, ont recours à ce bien monétaire pour les échanges socialisants. <p>Exemple : association clanique, deuils, mariages, communiquer avec l'au-delà, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idem 1975 pour les échanges socialisants. ▪ Pour la majorité des paysans, ils permettent de différer la consommation pour assurer des transactions marchandes dans le futur.
Taux de change	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour communiquer avec l'au-delà il existe des normes locales définies au sein de chaque communauté. ▪ Pour les échanges socialisants (mariage, etc.) il existe également des normes locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idem 1975 pour les échanges socialisants. ▪ Le bien qui se cache derrière le bien monétaire possède un prix sur les marchés. Grâce au système de prix, cela assure une liaison entre l'univers marchand et celui des certains actes socialisants. Le prix du bien est le "taux de change".
Rôle de la transaction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyen d'échange, unité de compte, élément de comparaison, réserve de valeur, pouvoir libérateur, etc., pour les échanges socialisants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idem 1975 pour les échanges socialisants. ▪ Réserve de valeur par rapport à la sphère marchande. ▪ Parce qu'ils sont une réserve de valeur, ils garantissent également contre l'insécurité marchande. Ils offrent un droit, dans le contexte local, relativement étendu sur la production des autres.
Rôle plus général	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils organisent la société par rapport à des actes fondamentaux de la société de production domestique de Phongsaly. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par les échanges socialisants qu'ils permettent, ils scellent des liens de solidarité indispensable pour affronter l'incertitude marchande.

Tableau n° 27 : Tableau récapitulatif sur les animaux domestiques

5.3.3 CONCLUSION SUR L'OPIUM ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

En 1975, l'opium et les animaux domestiques se trouvent chacun au centre d'une sphère. L'opium assure des échanges de certains biens, entre des communautés relativement proches en général, et il permet la circulation de ces biens, selon un système d'équivalences reconnues localement. À Phongsaly, il n'existe pas un besoin d'échange indéterminé, mais plutôt un besoin de transactions spécifiques, d'opium, de riz et de travail. Pour satisfaire ces besoins, les transactions sont organisées autour de l'opium. Il véhicule des normes et les biens précités circulent dans sa sphère, il joue surtout un rôle circulatoire.

Les animaux domestiques "organisent" également un type d'échange décalé des relations marchandes. Comme la piastre, ils valident des processus de socialisation. Ces échanges socialisants structurent la société en un tout cohérent à l'origine des liens de solidarité, indispensables pour affronter les incertitudes quotidiennes ou exceptionnelles. Par ailleurs, les animaux domestiques permettent de différer la consommation, consommation de viande, "consommation" d'acte socialisant.

Ce mode d'organisation éclate avec l'ouverture, les sphères disparaissent, l'opium devient un bien normal contrairement aux animaux domestiques. Ces derniers conservent encore des attributs monétaires, directement issus de leurs attributs monétaires traditionnels, mais "recyclés" par rapport à la relation marchande. Les liens de solidarité qu'ils valident protègent contre l'insécurité de la relation marchande et ils servent également de réserve de valeur. Les animaux ont un prix en kip, ils sont échangeables sur les marchés et ils deviennent une réserve de valeur pour différer la consommation sur les marchés. Cette "fonction" joue également un rôle dans la dynamique.

5.4 LE RIZ, LE TROC ET LE SEL

L'absence d'un système d'équivalence distingue ces trois biens monétaires des deux précédents. Ils ne jouent pas le même rôle organisationnel et des raisons bien différentes justifient leur présence plus ou moins directe au sein du champ monétaire de la province.

Le sel avait déjà perdu tout attribut monétaire en 1975, nous n'en avons jamais fait état jusqu'à présent et nous avons hésité à le présenter. Cependant, le cas du sel est intéressant et il semble regrettable d'omettre les problèmes qu'il soulève par rapport à notre recherche. Le sel se trouve à la périphérie des concepts définis au chapitre 2 et sa position soulève les problèmes que pose cet instrument aux limites du concept de monnaie. Nous le traiterons par rapport aux points théoriques qu'il pose et non par rapport au bien monétaire qu'il fut. En tant que bien monétaire il n'a pas d'influence sur la dynamique monétaire, ainsi nous le présenterons à la fin.

Le statut de bien monétaire du riz repose essentiellement sur sa relation avec l'Etat. Le riz était la monnaie fiscale et à partir du moment où l'Etat l'abandonne comme monnaie fiscale, il disparaît en tant que telle. En dehors cette relation avec l'Etat et contrairement à l'opium et au bétail, le riz n'a pas d'attributs monétaires, sauf accessoirement dans certains échanges socialisants.

Enfin, le troc permet des échanges de marchandises à travers trois principes d'organisation assez différents. Premièrement, à l'échelle locale les échanges de troc reposent sur un système d'évaluation reconnu par les communautés. Ce système permet des transactions que les biens monétaires ne permettent pas. Comme les objectifs de la société ne reposent pas sur ces échanges, ils sont limités et le troc suffit à satisfaire les besoins des acteurs. Deuxièmement, avec les communautés extérieures les échanges sont également limités et les acteurs négocient ou se réfèrent à une monnaie pour comparer la valeur de leurs biens. Enfin la dernière forme de troc s'inscrit dans un type d'échange où le troc pallie les déficiences de la monnaie nationale pour échanger.

5.4.1 LE RIZ

Le chapitre 3 traite largement du riz ou plutôt des relations de l'Etat au riz et nous ne reviendrons pas en détail sur tous les principes validés par le pouvoir légitime. Nous reprendrons uniquement les points passés sous silence jusqu'à présent pour expliquer la validité du bien monétaire riz, sa légitimité, sa perte de légitimité, sont rôle dans les transactions et pour finir une synthèse sur ce bien monétaire.

5.4.1.1 La légitimité et le pouvoir organisationnel du riz

Le riz constitue l'aliment de base de l'écrasante majorité des peuples d'Asie du sud-est et, tant au niveau des populations paysannes qu'au niveau de l'organisation de l'Etat, il véhicule des valeurs au cœur des constructions sociales.

Disposer de riz en quantité suffisante tout au long de l'année est plus qu'une nécessité alimentaire, cela traduit un statut social. En effet, il existe des substituts¹⁰⁵ au riz, mais ils véhiculent une image connotée négativement comme le montrent les extraits d'entretiens cités au quatrième chapitre.

Lors de célébrations les rites, différents d'un groupe ethnique à l'autre, traduisent voire sacralisent les étapes de la culture et de la récolte du riz. Cet état de fait montre l'importance du riz. Il protège de la famine, représente la nourriture par excellence et tous le recherchent. Dès lors il véhicule des normes sociales à partir desquelles s'organise la mise en place d'échanges et qui règlent les dettes des individus envers la collectivité (Etat). Ce statut singulier justifie la place du riz au cœur de l'organisation de l'administration avant la réforme de 1990. Que l'aliment de base soit une monnaie fiscale n'est cependant pas caractéristique à Phongsaly, et ce phénomène se retrouve ailleurs (CARRE, 2002), (SERVET, 1998) (POLANYI, 1974b).

¹⁰⁵ Le maïs, les tubercules sauvages ou cultivés constituent l'essentiel des substituts au riz. La forêt est le principal réservoir de ces substituts.

5.4.1.2 Perte de légitimité du riz

Le bien monétaire riz perd sa légitimité, en tant que tel, sous la double influence :

- du changement de mode d'imposition ;
- de l'ouverture de la province aux échanges de biens.

L'administration. Elle impose une nouvelle norme à partir du début des années 1990 et un prix monétaire en kip éteint désormais la dette fiscale qu'une quantité de riz éteignait auparavant. Les dettes ne sont plus évaluées en quantité de riz et, de la norme pivot, elle devient une variable ajustable en fonction des prix du riz sur les marchés.

Les prix du riz sur ce marché définissent la quantité de riz indispensable et raisonner en quantité de riz perd toute signification. Ce bien spécifique apte à remplir une fonction définie perd sa position centrale pour devenir qu'un élément parmi d'autres. Élément qui, grâce aux marchés, permet d'accéder au kip pour éteindre la dette fiscale.

L'ouverture. Elle renforce ce processus à deux titres. Premièrement, l'apparition d'un marché renverse les normes d'équivalences directes entre les quantités de riz et des quantités de biens présents dans la zone. Le marché, à travers des prix monétaires, devient un tiers par lequel s'établissent les équivalences et les quantités n'ont plus de sens. Elles changent avec les prix et ce nouvel organe de comparaison bouscule les normes traditionnelles basées sur des quantités. De plus l'ouverture gomme la référence au riz dans la mesure où il n'existe pas d'équivalence entre riz et nouveaux biens (les acteurs locaux ignorent tout de ces productions) et le kip est le seul lien dont dispose le producteur de riz pour acquérir ces nouveaux biens.

5.4.1.3 Le riz et les transactions

Le pouvoir légitime imposait le riz aux acteurs selon des barèmes théoriquement précis, mais imprécis dans les faits. Dans ce cadre fiscal, les équivalences entre les différents biens reposent sur la quantité et elles sont décalées de toutes formes de prix monétaires. En fonction d'une production, les paysans doivent livrer des quantités de riz.

Les seconds types d'échanges dans lesquels intervient le riz sont définis au sein et par les communautés de paysans de la province. Le riz joue, en complément des autres biens monétaires, un pouvoir libérateur dans quelques échanges socialisants. En effet, à travers la cérémonie du mariage nous avons vu comment la piastre et les animaux domestiques intervenaient. En général le prix de la dot est libellé en piastre, en animaux domestiques, mais aussi en riz. La présence de ces trois biens monétaires n'exclut pas d'autres types de moyens, mais le riz et les deux autres biens se trouvent généralement dans la définition du prix de la dot.

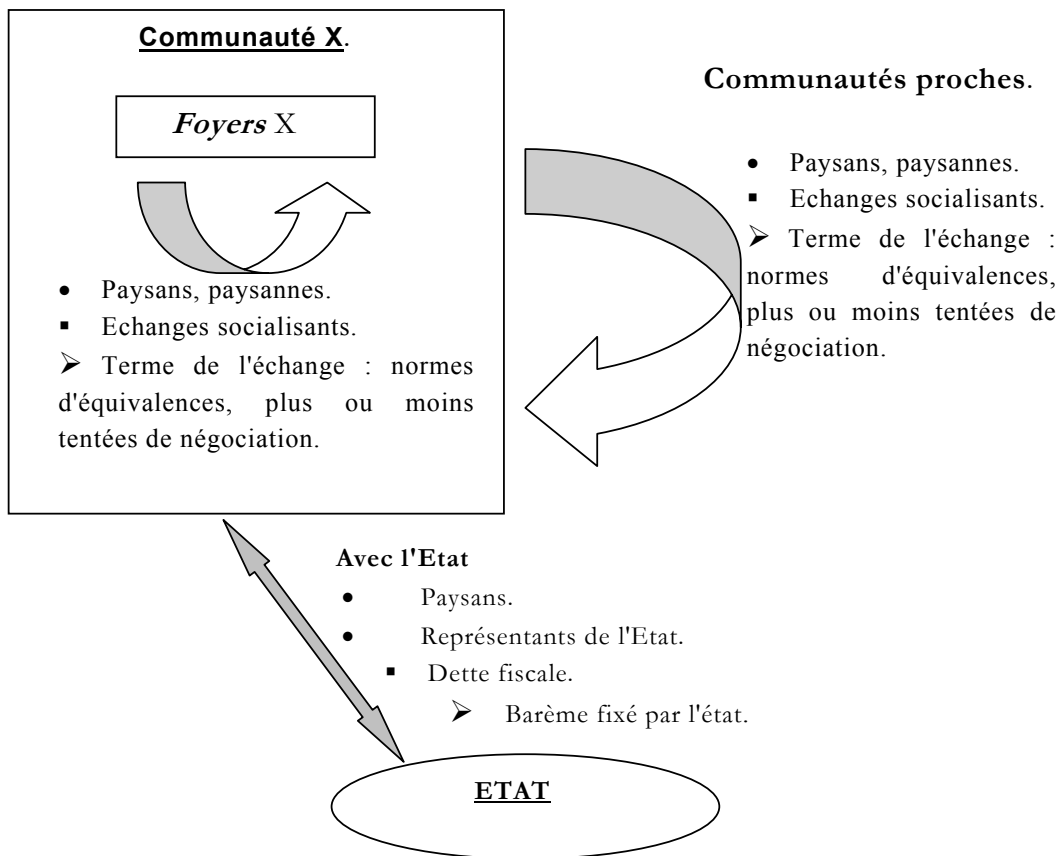


Schéma n° 30 : Vue synoptique du riz dans les transactions après l'ouverture

5.4.1.4 Synthèse sur le riz

L'importance culturelle du riz se traduit au cœur même de l'organisation de l'Etat et détermine la validité du bien monétaire riz. La réforme administrative et l'ouverture transforment les repères traditionnels et le bien monétaire riz disparaît progressivement. Assez marginalement, le riz intervient toujours dans quelques échanges socialisants, mais de façon générale nous pouvons considérer le bien monétaire "riz" disparu en 2000.

	<i>Première période.</i>	<i>Deuxième période.</i>
<i>Type d'acteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La dette fiscale entre les paysans et l'administration. ▪ Certains actes socialisants, plus marginalement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour certains acteurs de façon résiduelle.
<i>Taux de change</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équivalences en riz dépendent de sa rareté. ▪ Les équivalences dépendent des liens de parenté entre les acteurs. ▪ Des normes locales établissent les équivalences entre le riz et les autres biens. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un prix en kip.
<i>Rôle de la transaction</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permet d'évaluer et d'échanger certains biens. ▪ Permet d'évaluer et d'assurer certains échanges socialisants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger des biens.
<i>Rôle plus général</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La quantité de riz est l'unité de compte fiscal. ▪ Le riz libère de la dette fiscale. 	

Tableau n° 28 : Tableau récapitulatif sur le riz

5.4.2 LE TROC

La définition du troc retenue au deuxième chapitre circonscrit l'espace troc à un type de transactions limité. Elle exclut, contrairement à de nombreux travaux sur le troc, les échanges où interviennent le don et les biens monétaires. Malgré cette définition relativement précise, la limite entre troc et don, ou troc et biens monétaires, est parfois ténue. Ainsi, comme pour les biens monétaires nous privilégions la relation dominante lorsqu'un même échange mêle du troc et une autre forme d'échange.

Globalement, le troc intervient relativement peu et les termes de l'échange s'établissent à partir d'une grille d'équivalence (définie au sein d'une communauté), ou bien ils sont négociés, ou encore ils proviennent d'une unité de compte monétaire. Dans les relations de troc, de 1975 à 2000, les prix en kip ont largement remplacé les normes d'équivalences traditionnelles. Extrêmement variées en première période, elles s'étalonent sur le kip par la suite. Le rapport des acteurs au troc se transforme et même s'il est très difficile d'identifier clairement les périodes, nous retenons les deux blocs déjà mentionnés : avant 1990 et après cette date. En revanche, il nous semble difficile de retenir le plan adopté pour présenter les autres moyens d'échanges, les logiques étant trop différentes. Nous abordons le troc à travers ses principes de fonctionnement. Pourquoi le troc joue-t-il un rôle, sur quelles bases est-il organisé ? Ensuite nous nous pencherons sur la perte de légitimité de ce vecteur de transactions.

5.4.2.1 Le troc encadré par un système d'équivalences reconnu

Dans un système de troc, il existe parfois des grilles pour définir des équivalences entre les quantités de biens transférés d'un acteur à l'autre. Ces grilles d'équivalence permettent la comparaison entre bien cédé et convoité (§ 2.1.2.2.1. page 110) et définissent en même temps les termes de l'échange. Définir le terme de l'échange encadre la transaction et limite les possibilités de conflits entre acteurs. Les grilles définies par des représentations communes à une communauté ou à des communautés proches pacifient les transactions entre acteurs. À Phongsaly, les représentations communes dépendent de normes soit locales, soit imposées par l'Etat et elles évitent la réciprocité négative.

5.4.2.1.1 Représentations locales et normes d'équivalence entre biens

Les échanges de biens, auxquels le troc participe modestement, occupent une place accessoire dans une société de production domestique (§ 4.2.1.). Chaque communauté possède ses grilles établies sur de nombreux critères (relations familiales, ethnicité, etc.) et il semble difficile de présenter l'ensemble des équivalences entre biens. Ainsi, nous retiendrons simplement trois principes à partir desquels les représentations se construisent.

La pénibilité est un critère d'évaluation. Bien souvent la pénibilité du travail nécessaire à la production se trouve à l'origine de la valeur des produits (§ 2.2.2.4.). L'évaluation de la pénibilité repose sur la difficulté d'accès aux ressources, l'effort physique, l'habileté et le temps nécessaire à la production. Un travail physiquement pénible, mais court, a souvent plus de valeur qu'un travail peu pénible mais long.

Au sein d'une même communauté, tous les acteurs produisent plus ou moins les mêmes biens. Ainsi ils disposent d'une représentation commune de l'effort qui offre un critère d'évaluation intelligible¹⁰⁶ à tous.

La rareté. La rareté constitue également un élément parfois retenu pour évaluer la valeur de plusieurs biens. L'abondance, ou son contraire, influence les représentations et explique l'évolution du rapport (du taux de change) entre quantités d'une année sur l'autre, voire d'un mois sur l'autre.

La nature des liens entre les acteurs. Ils déterminent également les grilles d'évaluations. Selon les liens de parenté, les grilles changent beaucoup.

Les critères ci-dessus constituent une base à partir de laquelle les normes d'évaluations des biens se construisent. La pratique valide ces grilles au sein d'une population donnée et des régularités de comportement se dégagent. Cette forme de troc se limite aux échanges entre acteurs dont les représentations sont communes. Globalement, deux niveaux d'analyse se distinguent.

¹⁰⁶ En général, l'ensemble des producteurs sont aptes à produire les mêmes biens et ils sont aptes à comparer la difficulté de production de tous ces biens. La valeur d'un produit X donnée est aussi comparée à la difficulté de production du produit Y rendu.

Un premier niveau au sein de la communauté. Le troc assure des transferts de biens produits localement à l'intérieur d'un village ou d'une communauté. Exemple : des produits sauvages ou cultivés qu'un foyer, dont les ressources dépassent les besoins, décide de céder. Comme tous les foyers produisent plus ou moins les mêmes biens (§ 4.1.1), ils établissent les termes de l'échange à partir du vécu commun et les normes sont plus ou moins formelles, plus ou moins figées. Quoi qu'il en soit elles prennent le dessus sur la négociation qui intervient relativement peu pour définir les termes de l'échange pour ce type de transaction. À l'intérieur d'une communauté, hommes et femmes troquent sur ce mode, même s'ils ne troquent pas toujours les mêmes biens. La différence entre ce type d'échange et le don est parfois ténue.

Un second niveau entre villages ou communautés proches. Des femmes figurent parmi les échangistes, mais leur pourcentage est inversement proportionnel à la distance entre communautés. Cette seconde forme de troc met en valeur les différences entre biotopes.

Certains transferts d'animaux s'inscrivent totalement dans cette dynamique, où des acteurs troquent des animaux contre des services avec des équivalences relativement bien définies. Par exemple, un paysan confie une truie à un autre paysan qui dispose de ressources pour entretenir celle-ci. Le second s'engage à nourrir l'animal et sa descendance. Ensuite il restitue une partie des animaux au propriétaire. Le terme de l'échange entre la période d'élevage (service) et le nombre de porcelets (bien) est relativement bien normé à l'échelle locale.

Il existe également une forme de proto-artisanat spécifique à certains groupes ethniques (tissage, vannerie) et ces activités se trouvent parfois à l'origine d'échanges (CHAZEE, 2000) également normés. Certes, les normes n'excluent pas obligatoirement la négociation, mais cette dernière s'inscrit dans un cadre général d'équivalence reconnu par les acteurs.

De 1975 à 2000 le troc évolue beaucoup, l'ouverture bouscule ces repères pour imposer les prix de marché comme élément de comparaison. La référence monétaire remplace peu à peu les normes d'évaluation traditionnelles, même si elles restent toujours vivantes en 2000 pour certains groupes d'acteurs, les G3R par exemples, et pour certains types de transactions.

5.4.2.1.2 Le troc institué par l'Etat

Cette forme de troc institutionnalisé par l'administration prend deux formes distinctes. Dans les deux cas les normes d'équivalences permettent d'organiser des échanges entre les acteurs. Les principes sont largement décrits paragraphe 3.2.2.1.. Ainsi nous présenterons directement quelques exemples d'équivalences.

Les bons et le salaire des fonctionnaires. Le système de bon, pour rémunérer les fonctionnaires, commence bien avant la révolution et il se généralise après 1975. Un panel de produits définis correspondait à des bons échangeables dans les magasins d'Etat. Les autorités provinciales établissent des normes d'équivalence entre le travail de ses agents et des biens qu'elle leur fournit en contrepartie. Ce système touche tous les fonctionnaires, indépendamment du genre.

Toujours avant la réforme de 1990, une part substantielle du salaire des fonctionnaires était payée en quantité de riz indépendamment du prix du riz.

Pourquoi qualifie-t-on ces échanges de troc ?

Les bons représentent des avoirs que les fonctionnaires obtiennent en échange de leur travail. Ces avoirs sont compensables dans les magasins d'Etats. Ils sont spécifiques et le même bon ne permet pas d'obtenir un quelconque bien présent dans le magasin. Il existe le bon tenues vestimentaires, le bon couvertures, le bon 20 kilogrammes de riz, le bon savon, etc.. Le bon n'est pas un équivalent général avec une unité de compte abstraite et il ne dispose pas d'attributs monétaires. Comme le troc, les bons n'organisent pas la société, ils permettent seulement certains échanges spécifiques et ils figurent dans la rubrique troc des TEE. Ce système disparaît avec la réforme de l'administration.

Les échanges avec les magasins d'Etat. En dehors des fonctionnaires, les paysans s'approvisionnent dans les magasins d'Etat où ils vendent leurs maigres excédents de production, ou quelques biens spécifiques. L'administration fixe les prix des biens à vendre ou à acheter dans ses magasins, les seuls légaux, mais les échanges ne sont pas obligatoirement monétaires. Bien souvent les paysans échangent leurs produits contre des biens convoités. Pour les fonctionnaires, les prix fixés servent de base pour échanger les biens avec les paysans. En revanche, les paysans ne comprennent pas toujours la monnaie nationale, ils ignorent les prix voire le concept de prix et ils

échangent si la quantité du bien qu'ils cèdent leur semble équivalente à la quantité de bien qu'ils recherchent. Négocier les quantités est impossible, l'administration fixe les normes d'équivalence et l'échange a lieu si les paysans jugent la norme fixée par l'administration acceptable.

Ce troc n'exclut pas l'échange monétaire et il devient caduque à la disparition des magasins d'Etat.

5.4.2.2 Le troc et la négociation

Les exemples de troc présentés ci-dessus s'inscrivent dans un cadre de relations locales ou avec l'Etat. Cependant, à Phongsaly, des échanges sortent parfois de ce cadre sans pour autant quitter le troc. Avant l'ouverture, les échanges extracommunautaires (§ 4.1.2.2. page 223) assurent la diffusion de petits biens manufacturés, du fer, etc. (commerce plus ou moins autorisé). En retour, les colporteurs collectent les produits locaux pour les exporter (surtout de l'opium, de la gomme laque, etc.). Les acteurs ne troquent plus à partir de définitions communes de la valeur des biens, chacun ignore tout de la production de l'autre et ils négocient pour définir les termes de l'échange. Chaque acteur utilise ses références pour essayer de mettre en relief la valeur de son produit. Un paysan expliquera à son interlocuteur, selon ces critères de la valeur ses difficultés (pénibilité, rareté) et tentera de valoriser ses peines "*ça fait mal au dos de se courber toute la journée. Nous portons tout sur le dos et le terrain est très accidenté. Il y a plein d'épines pour cueillir les pousses de rotin, on se fait mal, etc. (remarques recueillies auprès de plusieurs paysans)*". Ces arguments sont lourds de sens, mais la rareté est aussi évoquée "*l'année est mauvaise, nous n'en avons plus, etc.*". Par ailleurs le rapport de force entre aussi dans la négociation. Le colporteur qui échange avec le paysan négocie à partir de références que le paysan ignore et il utilise cette ignorance pour influencer les taux de change entre biens en sa faveur. Par ailleurs, comme base de négociation le colporteur prend les prix de marchés extérieurs à la province

L'exemple d'un paysan et d'un colporteur qui troquent de l'opium contre une couverture illustre l'assertion précédente. Le paysan compare la valeur qu'il attribue à l'opium à l'usage qu'il fera de la couverture. En revanche, le colporteur définit la quantité d'opium en fonction du prix de l'opium et par rapport au prix de la couverture.

Dans cet exemple, le troc dépend d'une référence monétaire, le colporteur négocie en fonction des prix pratiqués en aval, même si les paysans les ignorent.

Ce type d'échanges, essentiellement masculinisés, commencent bien avant 1975 et sont largement présentés dans des provinces relativement proches au début de la colonisation (WALKER, 1999). Des petits produits manufacturés (cuillères, bols, etc.), des barres de fer et parfois du tissu étaient importés en échange d'opium et, dans une moindre mesure, de benjoin, de griffes, de dents d'animaux, de bile d'ours, des écailles de pangolin, des cornes de bovidés sauvages, etc.. Ce type de troc n'a pas complètement disparu en 2000, il reste résiduel et de plus en plus rare. Sauf cas particulier, lorsque ce type de troc persiste le kip devient la référence.

5.4.2.3 Le troc, outil de commerce international

Ce dernier type de troc intervient à plusieurs niveaux dans la dynamique monétaire et nous l'avons déjà évoqué. Il apparaît en 1998 et il pallie l'absence de convertibilité entre monnaies d'Etat. Un très bref rappel situe le contexte dans lequel ce type de troc prend corps. Il résulte de négociations entre les autorités provinciales de la province de Phongsaly et l'entreprise nationale chinoise chargée de construire la piste Boun Nuea, Nyot Ou (annexe n° 2). Cet échange assure d'une part le transfert d'un service de construction de piste et d'autre part une concession sylvicole attribuée par les autorités laos à ladite entreprise. Ce nouveau type de troc résulte d'une conjonction de trois évènements particuliers.

L'administration provinciale dispose de peu de ressources locales (§ 3.2.1.1.2), moins de 2,4 US \$ par habitant en 2000 et les transferts du gouvernement, 23 US \$ par habitant, ne suffisent pas pour financer la construction d'infrastructures lourdes. Parallèlement, les réformes, à l'échelle nationale, encouragent les autorités provinciales à rechercher les ressources pour équilibrer leurs budgets.

Le kip n'est pas une monnaie convertible (même s'il existe des accords obscurs entre gouvernements laos et chinois) et l'entreprise chinoise ne les accepte pas ou marginalement. Ainsi, même si les autorités locales disposaient de ressources suffisantes en kip, elles ne pourraient pas financer directement les travaux avec ces derniers.

Cette situation se traduit concrètement par une "absence" de fonds pour financer la construction de cette piste, or les infrastructures de communications jouent un rôle essentiel dans le développement des échanges (§ 3.3.2. page 206). En revanche, la province de Phongsaly dispose d'importantes ressources sylvicoles (CHEN, 2000) et le bois est recherché en Chine. Les exportations de bois permettent donc de financer la construction de la piste.

Ce type de troc, du côté de l'entreprise chinoise, dépend fortement de l'unité monétaire du yuan. L'entreprise estime le prix de la construction en yuan (main d'œuvre, consommations intermédiaires, biens d'équipements, etc.) et elle compare ce prix aux bénéfices générés par l'exploitation de la concession. Une entreprise chinoise exploite le bois et le vend en Chine.

Selon nos informations, côté Laos, les termes de la négociation reposaient sur de toutes autres bases. D'une part, sans piste le bois est inexploitable et d'autre part les autorités laos ignorent les frais des entreprises chinoises. Ainsi, face à la nécessité de désenclaver le district de Nyot Ou, les propositions chinoises furent acceptées à partir de critères difficilement identifiables.

Quoi qu'il en soit ce type de troc dépend de la référence monétaire. Pour calculer ses marges, l'entreprise chinoise compare des biens très différents, du bois, du ciment, de la main d'œuvre, des amortissements (bulldozer), etc. et le troc n'apparaît pas comme une étape précédant l'échange monétaire. Il ne règle pas les problèmes de double coïncidence, mais il élude les "viscosités" de l'échange monétaire. Comme en Russie, en période de crise le troc assure des échanges que la monnaie n'assure plus (§ 2.1.2.2.3.).

Ce dernier exemple de troc se trouve au centre de questions très actuelles sur les liens entre troc et monnaie. En Russie, en Argentine la monnaie d'Etat organisait la société autour de l'échange de biens. Dans ces deux pays elle offrait des références communes, elle portait un ensemble de valeurs à partir desquelles, grâce à l'échange, la survie des uns dépendait de la production des autres. Les crises monétaires ont brisé la dynamique, la monnaie a perdu son rôle circulatoire et alors les acteurs ont troqué. Cependant, en Russie ils conservent toujours des représentations liées au rouble, à travers l'unité de compte par exemple.

Le même mécanisme se produit à Phongsaly : la monnaie d'Etat permet une organisation et l'échange de biens devient important. Pour des raisons internes la (les) monnaie (s) d'Etat n'assure (nt) pas son rôle circulatoire et les acteurs troquent pour transférer les marchandises tout en conservant l'unité de compte pour évaluer.

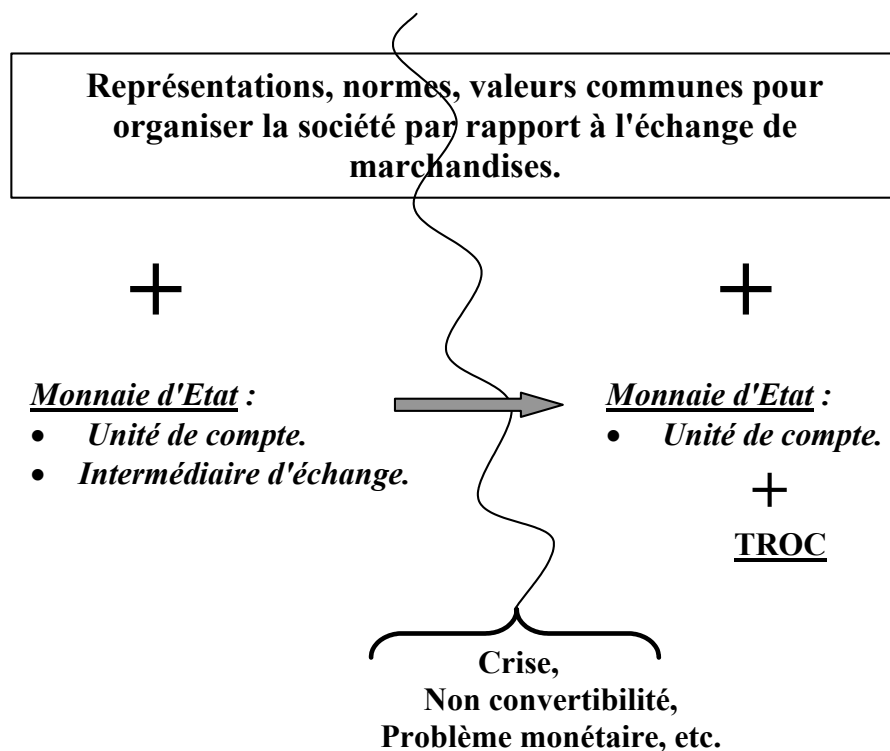


Schéma n° 31 : Le troc contourne les difficultés de transactions lors de crises, problèmes de convertibilité, etc.

5.4.2.4 Le troc disparaît-il ?

De 1975 à 2000 le troc évolue selon trois voies : il disparaît ; il se transforme et une nouvelle forme apparaît.

Disparition. Avant l'ouverture, le troc concerne un panel de biens relativement réduit échangés dans un environnement "clos". Les acteurs transactent selon leurs normes indépendamment des mouvements extérieurs.

L'arrivée du kip offre une nouvelle norme qui bouscule le mode d'organisation "troc" selon un processus analogue à celui d'éviction des sphères (§ 4.2.1.1.1.2. page 234).

Toutefois, ce type de troc n'a pas complètement disparu en 2000. Les acteurs du groupe G3R ne l'ont pas encore abandonné entre eux. Relativement ces échanges sont de plus en plus féminisés.

Transformation. Le processus présenté ci-dessus n'élimine pas obligatoirement le troc et, dans certains cas, il change de nature. En effet, les acteurs ne l'abandonnent pas toujours, mais ils adoptent la nouvelle norme d'évaluation et abandonnent leurs anciennes grilles d'évaluation.

Réappropriation. Il pallie les "carences" des monnaies d'Etat comme nous venons de le voir à travers l'exemple de la piste.

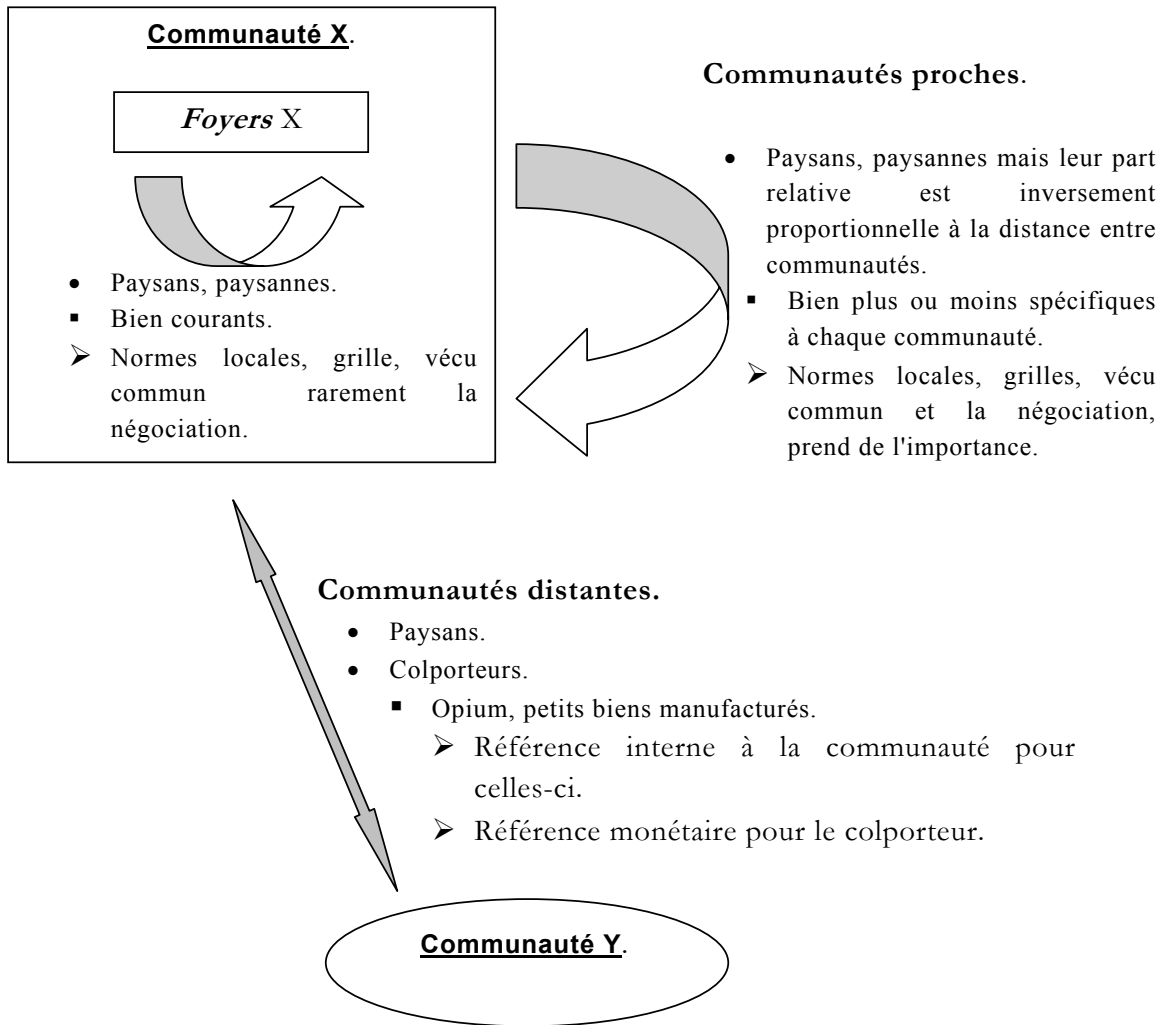


Schéma n° 32 : Les transactions troquées avant l'ouverture

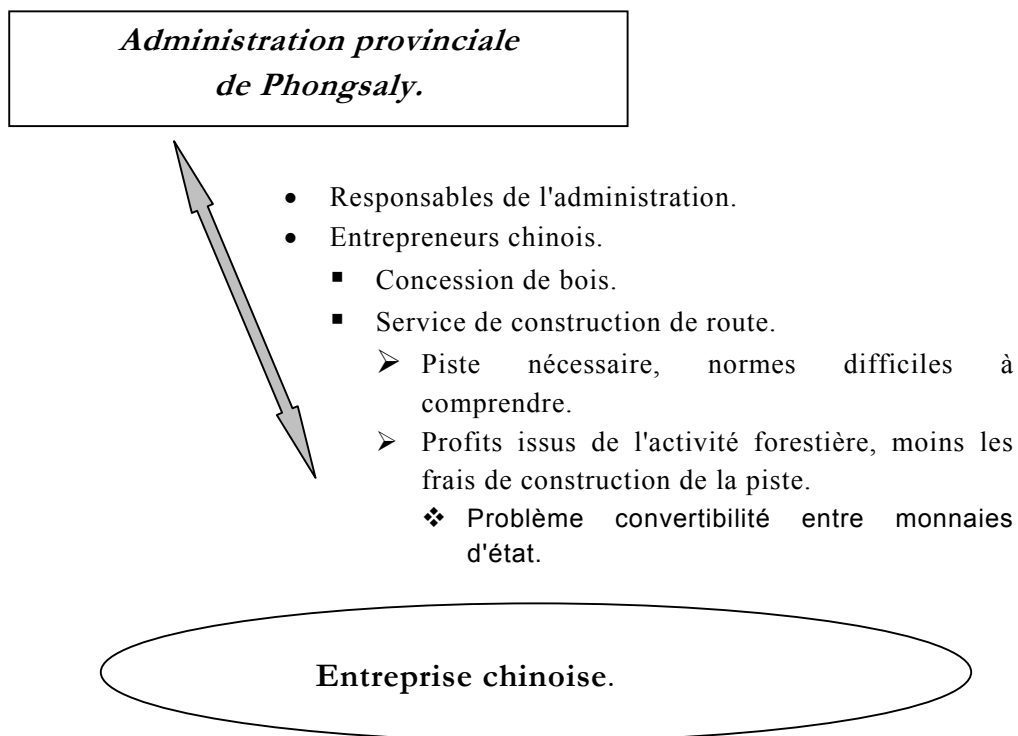


Schéma n° 33 : Les transactions troquées à partir de l'ouverture

5.4.2.5 Synthèse sur le troc

De 1975 à 2000 nous notons la présence du troc à trois niveaux dans les échanges.

Le premier niveau. Les acteurs échangent localement des biens selon des grilles d'équivalences établies par les communautés. Ce type de troc disparaît progressivement et, en 2000, il touche uniquement les paysans plus ou moins exclus des nouveaux espaces de socialisation.

Le second niveau. Les acteurs troquent, mais ils utilisent la référence monétaire pour comparer la valeur des biens échangés. Le kip constitue cette référence.

Le dernier niveau. Les autorités provinciales ne peuvent pas financer leurs besoins et elles troquent pour acquérir des services : le paiement des fonctionnaires avant l'ouverture et la construction d'une piste à partir de 1998.

	<i>Première période.</i>	<i>Deuxième période.</i>
Type d'acteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au sein des communautés. Plus ou moins tous les acteurs sans distinction de genre. ▪ Entre communautés proches. Les acteurs les plus tournés vers l'extérieur. Ces échanges se masculinisent au fur et à mesure que la distance entre les communautés se creuse. ▪ Entre communautés éloignées. Des représentants de la communauté, des colporteurs ou les magasins d'Etat. Echanges essentiellement masculins. ▪ Les fonctionnaires par le système de bons. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs exclus des nouvelles normes liées au développement des échanges de biens.
Type de transaction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des produits paysans (riz, produits forestiers, légumes, opium, petit artisanat, etc.), au sein de la communauté. ▪ Des produits paysans spécifiques à des niches écologiques, des produits artisanaux spécifiques à des groupes ethniques ou du travail entre communautés proches. ▪ De l'opium, du benjoin et quelques produits forestiers (végétaux ou animaux) contre des petits biens manufacturés, fer, du tissu. ▪ La rémunération du travail des fonctionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mêmes produits lorsque les acteurs refusent la norme kip.
Taux de change	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pénibilité du travail. ▪ Disponibilité des produits. ▪ Pouvoir de négociation. ▪ La négociation influence modérément les taux de change entre biens. ▪ Pouvoirs de négociation de chaque partie déterminent les taux de change entre biens, entre communautés distantes. ▪ Bons sont équivalents à des biens selon des normes définies par l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les normes d'évaluations traditionnelles ont disparu peu à peu et les prix de marchés libellés en kip servent de référence.

Tableau n° 29 : Tableau récapitulatif sur le troc

5.4.3 LE SEL

Ce paragraphe sur le sel fait écho à l'introduction sur le troc dans laquelle nous discutons des limites entre les concepts. Les relations typiquement monétaires où de trocs se distinguent clairement et sans ambiguïté, en revanche comment ne pas s'interroger pour les échanges se situant à la frontière de ces deux types de transactions.

Le sel illustre parfaitement ce problème. En 1975, il ne possède déjà plus d'attributs monétaires et il subsiste comme la scorie d'un mode d'organisation passé. Cependant, il intervient toujours dans des échanges de biens. Ainsi, où la limite se trouve-t-elle ?

Elle dépend des objectifs, des hypothèses retenues et du point de vue de l'observateur. Nous avons choisi de ne pas retenir le sel car il n'influence pas la dynamique monétaire entre 1975 et 2000. Nous le présentons simplement pour démontrer les difficultés de choix auquel un travail de recherche, dont l'objectif porte sur les interactions entre des moyens d'échanges, est confronté.

5.4.3.1 Pourquoi le sel permet-il les échanges ?

Comme l'ensemble des biens monétaires présentés jusqu'à présent, le sel véhiculait des valeurs essentielles et il permettait modestement d'organiser quelques échanges. Le sel dispose de propriétés intrinsèques à l'origine de son statut singulier. Pour de nombreuses sociétés, dépourvues de moyens de conservation contemporains, le sel dépasse le statut de simple marchandise. Il représente l'une des seules alternatives à la fermentation, au séchage et au boucanage des denrées alimentaires. Selon les zones géographiques, tous les moyens ne sont pas adaptés. Le séchage en zone humide ou le boucanage en zone désertique. La salaison se pratique en tout lieu et en plus, le sel physiologiquement nécessaire exhausse les goûts. Le sel conserve la nourriture qui jouit d'un statut particulier dans une société de production domestique¹⁰⁷. Dès lors le sel occupe une place particulière. Tous les acteurs le recherchent et le sel est confiance. Le posséder offre un droit sur d'autres actes de production et il revêt un statut de

¹⁰⁷ Se procurer la nourriture nécessaire au foyer, ou au groupe, constitue l'essentiel de l'activité dans une société de production domestique (§ 4.1.1. page 213).

"richesse". Même si cette dernière est assez peu étendue¹⁰⁸, le sel se trouve impliqué dans des relations qui dépassent largement les attributs d'un bien commun. En France, sous l'ancien régime, la gabelle constituait une base d'imposition étendue. Les riches comme les pauvres salaient les produits carnés pour les conserver. Pour approvisionner des zones sahéliennes les Touareg transportaient le sel par delà le désert sur plusieurs centaines de kilomètres. Au Laos, dans certaines zones du pays, les villageois organisaient des caravanes tous les ans pour se procurer du sel (YANG, 1972). Ce voyage avait une forte valeur symbolique, notamment pour les jeunes hommes qui y participaient pour la première fois. Nous constatons même que pendant la guerre d'Indochine l'armée française payait parfois des services en sel (MOINET, 1991).

L'importance de la marchandise sel justifie son statut. Tous les acteurs le recherchent et il entre dans le circuit des échanges, pour lui-même, mais aussi pour permettre d'autres types de transactions.

5.4.3.2 Perte de légitimité du sel

Deux raisons semblent expliquer l'évolution du statut du sel et la perte des valeurs qui le caractérisaient.

Premièrement, l'utilisation du sel comme bien monétaire rencontre de fortes contraintes. D'une part la productivité des salières locales¹⁰⁹ était extrêmement faible. Les "carriers" obtenaient une saumure par évaporation naturelle de l'eau, ensuite l'ébullition de la saumure laissait place à un sel grisâtre. L'extraction du sel était longue et nécessitait beaucoup de bois. D'autre part, le sel est lourd et sensible à l'humidité. En saison des pluies, ou pour traverser les rivières, les pertes étaient importantes si l'emballage n'était pas parfaitement étanche. La conservation du sel en zone tropicale humide posait également beaucoup de problèmes. Le sel a un fort pouvoir hygroscopique et se dégrade rapidement en saison des pluies.

¹⁰⁸ La richesse est ce que les acteurs s'accordent pour considérer comme telle.

¹⁰⁹ Il existe encore en 2000, à l'état résiduel, quelques carrières de sel à Phongsaly. Des sources salifères vaguement exploitées sont encore présentes dans quelques villages. À Boun Taï par exemple (annexe n° 1) ou à l'ancien village de Ban Boloukoun.

Deuxièmement, l'apparition des magasins d'Etat pendant la guerre, au début des années 1960, diffuse largement le sel marin de bien meilleure "qualité". Ce produit, abondant, peu cher, se banalise. Il devient moins rare et perd de son importance relative et symbolique. Le développement des moyens de transport et du commerce à partir du début des années 1990, élimine les quelques poches où le sel avait encore un résidu d'attribut monétaire. Le bien monétaire sel, disparu ou presque en 1975, est totalement absent en 2000.

5.4.3.3 Le sel et les transactions

Ce sont les "qualités intrinsèques" du sel qui expliquent son image et le rôle qu'il a pu avoir dans les échanges. Au niveau local les paysans producteurs de sel (homme et femmes) l'échangeaient avec d'autres paysans (des hommes généralement) contre de l'opium, du riz, parfois du travail, des petits animaux (volailles, voire porcins), le produit d'un proto-artisanat (vannerie, tissus) assez peu du benjoin et de cardamome et rarement des légumes ou des produits forestiers périssables. Traditionnellement le sel ne constitue pas réellement un point de comparaison en dehors des quelques zones de productions éparses. Il n'existait pas de norme commune et selon les difficultés d'extraction, le village exploitant la salière établissait des équivalences entre sel et quelques biens locaux tels que : riz, opium, benjoin, etc. Les salières étaient relativement distantes (en temps de marche) et il n'existait pas ou peu de comparaisons possibles entre normes d'équivalence d'une salière à l'autre. Dans les autres villages, le sel servait beaucoup plus rarement de norme de comparaison.

5.4.3.4 Conclusion et synthèse sur le sel

Les phénomènes de concurrence entre monnaies (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b) ont rapidement entraîné la disparition des maigres attributs monétaires du sel et son éviction (en tant que bien monétaire). Le sel n'a jamais permis de nombreux échanges et sa validité dépassait assez peu les zones d'extraction. L'arrivée du sel marin a transformé le rapport à cette marchandise. Abondant il n'était plus un enjeu et sa disparition, comme bien monétaire, fut rapide.

Nous avons brièvement présenté le sel comme un élément contextuel pour expliquer le rapport des acteurs à certains biens. À Phongsaly les acteurs vivent dans un environnement où les prix monétaires ne servent pas de norme de comparaison et où il est donc normal de penser la pluralité des moyens d'échanges dans un environnement de "marchés segmentés".

5.4.4 CONCLUSION SUR LE RIZ, LE TROC ET LE SEL

Le sel n'a jamais eu un "pouvoir" monétaire très étendu et les derniers attributs monétaires de ce bien disparaissent avec l'apparition des magasins d'Etat au début des années 1960. Le sel devient alors abondant, les représentations qu'il porte se transforment peu à peu et il devient un bien normal. L'intérêt de l'exemple du sel tel que nous l'étudions ici ne repose pas sur les attributs monétaires de ce bien. Il repose davantage sur les difficultés de définir le rôle d'un bien dont la place se trouve à la limite de plusieurs concepts.

La validité du bien monétaire riz trouve également ses racines dans le statut qu'occupe le bien alimentaire riz. L'Etat mobilise ces représentations à partir desquelles il impose le riz comme la monnaie fiscale. Le riz règle les relations des individus à sa société grâce à la capacité de quantifier la dette d'une part et à libérer de celle-ci d'autre part. Le riz formalise des liens entre des acteurs appartenant à la même entité collective. En revanche il joue un rôle plus limité entre individus et intervient assez peu lors des transactions marchandes.

Le troc occupe une triple place et intervient lors d'échanges pour lesquels il n'existe pas d'autres moyens. L'exemple de troc entre la province de Phongsaly et l'entreprise chinoise est particulièrement intéressant. Les acteurs en présence utilisent des monnaies d'Etat, mais l'échange est impossible sur des bases monétaires. Ils troquent alors pour contourner ce problème.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 5

La conclusion de ce chapitre reprend les points essentiels à l'origine de la recomposition du champ monétaire traditionnel.

- Certains acteurs refusent le kip et avec lui les normes qu'il véhicule. Généralement ce refus touche, pour des raisons ethniques, de genre, etc., les moins impliqués dans la production pour les marchés. Pour ces derniers, l'autosuffisance alimentaire reste un objectif et ils conservent leurs références traditionnelles qu'ils jugent plus sûres. Le kip ne leur inspire pas confiance.
- Les échanges socialisants restent toujours aussi importants, même en 2000 et les monnaies d'Etat ne les permettent pas, ou peu. Elles ne portent pas les valeurs indispensables à la compréhension de ces actes. En revanche, les biens monétaires et la piastre, concentrent ces valeurs. Ils leur donnent un sens et ils permettent aux acteurs de communiquer sur les mêmes bases, pour les sacrifices, les mariages, les deuils, etc.. Les moyens d'échanges traditionnels valident les liens sociaux à l'origine de la solidarité entre groupe, foyers, clans. Ces liens couvrent des risques contre lesquels la richesse kip ne protège pas. En effet, elle protège son possesseur des incertitudes marchandes, mais qu'advient-il d'un acteur dont la production ne donne pas les résultats escomptés ? Il ne possède pas cette richesse, il se trouve dépourvu de la nourriture traditionnellement autoconsommée et il n'existe pas un mode d'assurances proposé par le système marchand. Les liens sociaux constituent les seuls remparts contre ces risques. Le groupe garantit l'assistance aux acteurs qui le composent et qui en respectent les règles. Cette mutualisation des risques permet aux acteurs de changer de logique et à Phongslay, les paysans les plus impliqués dans le processus de production pour les marchés se trouvent parfaitement intégrés à leur communauté.
- Le kip ne remplit pas toutes les fonctions de la monnaie même pour les acteurs les plus impliqués dans la relation marchande. Il se déprécie et érode l'épargne nécessaire à l'investissement à des fins productives par exemple. Les devises permettraient de constituer cette épargne, mais leur accès se trouve limité à des catégories d'acteurs bien spécifiques. Des biens monétaires qui possèdent un prix sur les marchés en kip permettent cette épargne. Dès lors, certains acteurs épargnent en animaux domestiques qu'ils transforment en kip le jour où ils désirent se présenter sur un marché. Une

fonction ne définit pas la monnaie et tout capital n'est pas monnaie. Cependant, le bien monétaire "animaux domestiques", destiné aux échanges socialisants en 2000, devient une réserve de valeurs lorsqu'il s'exprime sur les marchés.

Par ailleurs, officiellement le kip n'est pas convertible et les grandes entreprises chinoises ne l'acceptent pas. Cette absence de convertibilité et le manque de devises convertibles rompt parfois la circulation de certains biens. Les autorités provinciales ne disposent pas de moyens monétaires pour financer la construction d'une piste et ils troquent une de leurs ressources. Dans ce cas le troc se définit dans un environnement monétaire précis dont il dépend à deux niveaux. D'une part, la monnaie d'Etat organise déjà l'environnement de la transaction selon des principes marchands, et d'autre part la monnaie d'Etat sert d'unité de compte.

Ainsi, à Phongslay, hormis pour les acteurs qui refusent le langage kip, les moyens d'échanges traditionnels n'organisent plus les transferts de marchandises. En revanche, ils conservent toujours la même importance au sein de l'espace des échanges socialisants. Sur cet espace le kip ne les concurrence pas. En revanche sur l'espace marchand le kip les concurrence et ils disparaissent. Les monnaies se concurrencent (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.36) et ce phénomène rebondit directement sur le chapitre 6, où à l'intérieur de l'espace marchand de nouvelles monnaies d'Etat apparaissent.

6 LA CIRCULATION DES DEVISES APPARUES AVEC L'OUVERTURE



Le polymonétarisme étudié dans ce chapitre s'inscrit davantage dans les cadres théoriques contemporains sur la monnaie. Nous considérons uniquement des monnaies d'Etat à travers les échanges marchands.

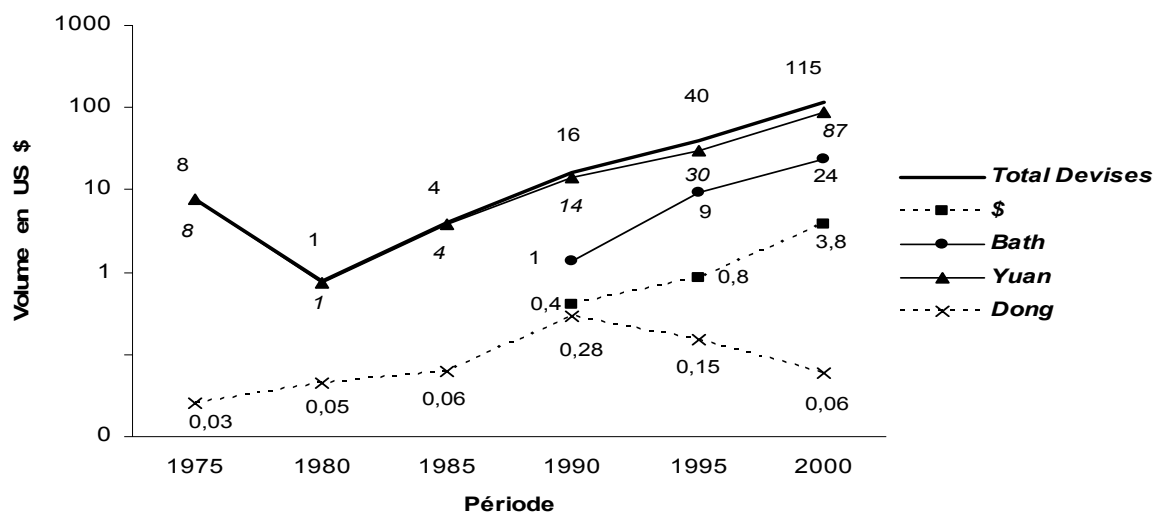
Le kip organise progressivement la société autour des transferts de biens, ces derniers se développent et les devises pénètrent la province avec eux. Le kip ne se trouve plus la seule monnaie d'Etat, les devises prennent de l'importance, et dans le contexte local l'assertion "*aucune monnaie n'est définitivement instituée*" (AGLIETTA, ORLEAN, 2002b, pg.36) se vérifie à certains égards. La présence des devises transforme la relation au kip et une forme de concurrence entre kip et devise s'installe. De nombreux auteurs constatent ces phénomènes plus ou moins complexes, mais expliquent-ils réellement la présence d'une monnaie, ou au contraire de plusieurs monnaies ? La recomposition du champ monétaire est-elle déterminée par la concurrence ? Trois hypothèses se présentent pour répondre à ces questions.

- Soit la concurrence élimine peu à peu les monnaies les moins adaptées aux besoins de transactions des acteurs et "*la bonne monnaie chasse progressivement la mauvaise*". De 1975 à 2000, cette vision semble ne pas s'appliquer à notre terrain d'étude. Le kip ne chasse pas entièrement les moyens d'échanges traditionnels (chapitre 5), il n'étouffe pas les devises et les devises ne l'évincent également pas. Dans ce contexte, la période étudiée est-elle transitoire et une des monnaies chassera-t-elle l'autre, ou bien n'existe-t-il pas de bonnes ou de mauvaises monnaies à Phongsaly ?

- Soit les choix d'individus rationnels guident toujours les mécanismes de concurrence, mais, pour maximiser leurs utilités, les individus choisissent une des monnaies selon les critères énoncés par Hayek (1978) (page 124). Cette théorie explique la pluralité monétaire et chaque monnaie joue un rôle singulier. Cependant, elle présuppose des conditions difficiles à obtenir dans l'environnement local.
- Soit, et ce dernier niveau de réflexion fait largement référence au chapitre précédent, les phénomènes de concurrence ne jouent pas un rôle décisif et les acteurs ne choisissent pas obligatoirement la monnaie. Ils désirent échanger des biens et, pour cela, ils utilisent la monnaie idoine à l'échange. Par exemple, pour acheter une baguette de pain nous ne mettons pas des monnaies en concurrence, nous adoptons la monnaie acceptée pour cet échange. D'un espace à l'autre, les monnaies ne se concurrencent pas et l'existence de plusieurs espaces expliquerait alors le fractionnement monétaire. En revanche, la présence de plusieurs espaces n'exclut pas des formes de concurrence et cela renvoie à une nouvelle question : à quel niveau la concurrence se porte-t-elle ? Au niveau de l'unité de compte, de la réserve de valeur ou du pouvoir organisationnel de la monnaie ? Si la dernière solution est retenue, la concurrence porte plus sur les systèmes sociaux que sur la monnaie. Dans ce cas, les mécanismes d'éviction d'une monnaie dépendent d'une conjonction de phénomènes.

Pour répondre à ces questions, nous déterminerons le rôle de chaque devise au sein du champ monétaire de la province de Phongsaly. Nous étudierons la relation entre type d'échange et devise, ainsi que la relation entre type d'acteur et devise. Une devise est-elle spécifique à des actes particuliers pour des acteurs particuliers, ou, au contraire, chaque acteur choisit-il librement pour tout type d'échange l'une ou l'autre des monnaies ? Les agents entrent-ils ou sortent-ils librement du marché des devises, possèdent-ils la même information, etc. ?

Quatre devises, le bath, le dollar, le dong et le yuan, constituent les moyens de paiement étudiés dans ce chapitre. Nous les étudierons individuellement. Mais, avant de s'intéresser à chacune d'elles, nous présenterons succinctement le champ des devises à Phongsaly. Les quelques lignes ci-dessous traduisent les tendances générales et le poids relatif de l'une par rapport à l'autre.



Graphique n° 27 : Volume des échanges libellés en devises par habitant

Le bath et le dollar sont totalement inconnus à Phongsaly avant 1990, ils apparaissent plus tard.

Les deux autres monnaies circulaient déjà en 1975 mais elles occupaient une place congrue au sein de l'espace non-kip. Elles représentent moins de 10 % de cet espace (§ 1.3.2.2. page 83) et leur poids relatif très différent. Le dong tend à disparaître et nous ne le traiterons pas en détail par la suite. En revanche, le yuan a toujours largement dominé, il constitue pratiquement le seul représentant des devises en 1975 et son influence ne faiblit pas.

En 2000, le volume d'échanges libellés en yuan représente plus de trois fois le volume d'échanges libellés en bath. Or, ce dernier est déjà 8 fois supérieur au volume d'échanges libellés en dollar.

Par rapport au champ monétaire en général, les échanges en devise augmentent en volumes globaux et en part relative.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
% d'échanges en devises	9	1,2	3,9	11,5	16	21
Volume d'échanges en devises	7,8	0,8	3,9	16	40	115

Tableau n° 30 : Les échanges où interviennent les devises à Phongsaly

L'importance des devises faiblit uniquement lors des troubles entre la Chine et le Laos. De 1975 à 1990, troubles conjoncturels exclus, la part relative évolue assez peu en 15 ans : de 9 % à 11,5 %. Ensuite, de 1990 à 2000 elle double presque. En volume, la croissance est plus spectaculaire encore. Elle double pendant les 15 premières années et elle est multipliée par 7 environ de 1990 à 2000.

6.1 LE DONG

La monnaie officielle de la république populaire du Vietnam ne pénètre pas réellement notre espace de recherche malgré les accords laos-vietnamiens. Accords d'amitié et de coopération signés en juillet 1977 pour une période de 25 ans (EVANS, 1888). Les échanges libellés en dong représentent une part congrue des échanges en devises en valeur réelle et en valeur relative.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
% des échanges en dong/devises	0,33	5,76	1,57	1,76	0,38	0,05
% des échanges en dong/totaux	0,03	0,07	0,06	0,21	0,06	0,01
Volume d'échanges réels (cf. graphe)	0,03	0,05	0,06	0,28	0,15	0,06

Tableau n° 31 : Pourcentages des échanges en dong par rapport aux échanges en devises et aux échanges totaux

Pour des raisons déjà présentées : le changement de régime politique et la réorganisation des structures politiques, la part relative des échanges en dong augmente en 1980 et 1985. En termes de volumes, les échanges restent relativement stables et ils représentent moins de 0,1 US \$ par personne avant 1985.

La légère augmentation des volumes en 1990 et 1995 (graphe n° 27 page 369) correspond à la construction de la piste Pak Nam Noi-Ban Yo de 1984 à 1997 (annexe n° 1). Une entreprise Vietnamiennne assurait cette construction et les travailleurs, généralement vietnamiens, achetaient parfois quelques biens alimentaires aux paysans locaux. Les paysans achetaient par la suite des biens vietnamiens, en dong, à des colporteurs vietnamiens ou à des commerçants laos en relations directes avec des commerçants vietnamiens. Cette hausse conjoncturelle, inférieure à 0,3 US \$ par tête, lors du "pic" de 1990, chute rapidement et ces échanges retombent progressivement en dessous de 0,1 US \$ par personne.

Par ailleurs, ces transactions ne se trouvent pas uniformément réparties sur tout le territoire, elles sont concentrées en 2 pôles.

- D'une part, les échanges relatifs à la hausse conjoncturelle (1990, 1995) se trouvent localisés à proximité de la piste en construction.
- D'autre part, les échanges structurels restent concentrés sur le district de Moun Maï, district contigu au Vietnam. Ces échanges structurels touchent des transactions spécifiques : vente d'animaux sauvages ou de chien à des commerçants, ou plutôt des rabatteurs, vietnamiens. Toutes les ventes d'animaux sauvages ou de chiens ne s'effectuent cependant pas en dong et ne l'acceptent que les paysans laos en relation avec des acteurs vietnamiens (commerçants, famille, etc.).

Les acteurs ne recherchent généralement pas le dong, ils l'acceptent si une opportunité de les employer se présente dans un futur proche. Le dong a subi de nombreuses d'évaluations et n'inspire pas confiance. Il est peu reconnu en général et, selon toutes vraisemblances, ne participe pas à la dynamique monétaire. Son rôle accessoire ne justifie pas qu'il soit traité contrairement au yuan.

6.2 LE YUAN

En 1949, la Chine sort d'une longue période de conflit : 7 ans de guerre avec le Japon (1937-1945) et de 3 ans de guerre civile (1946-1949) ruineuse, au cours de laquelle plusieurs millions de Chinois perdent la vie (UNIVERSALIS, 2001). Le yuan se déprécie beaucoup et le taux de change dollar-yuan passe de : 1 US \$ = 3,41 yuans en 1937 ; 18,9 yuans en 1941 ; 1222 yuans en 1945 et 23 280 000 yuans en avril 1949. Arrivés au pouvoir le 1^{er} octobre 1949, les révolutionnaires chinois conduits par Mao Zedong imposent une nouvelle monnaie¹¹⁰, le yuan renmin¹¹¹ (libération).

Le yuan était déjà présent en 1975 et il a toujours dominé l'espace de devises. En 2000, la monnaie chinoise semble constituer un élément fondamental de la dynamique monétaire de la province et intervient dans de nombreuses transactions.

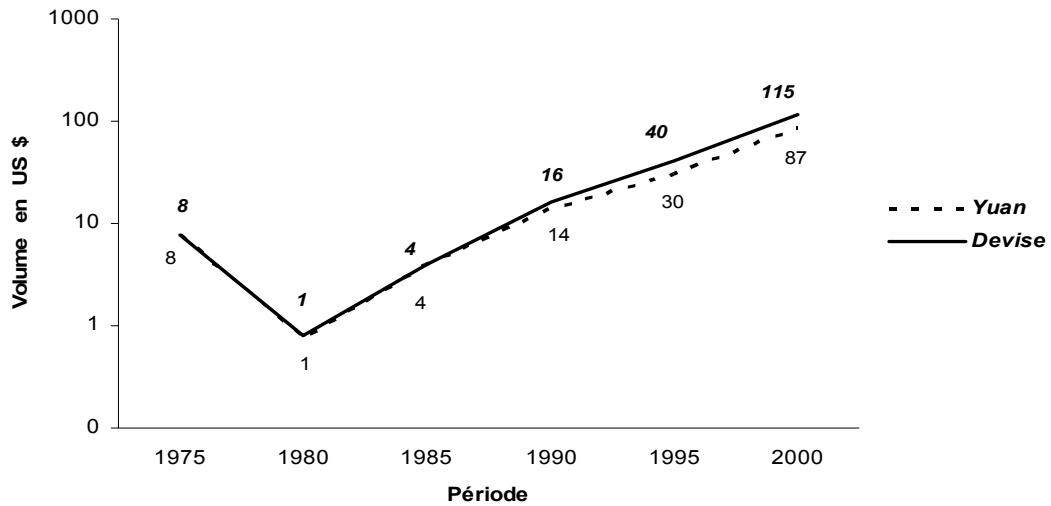
Cette présentation, tout comme celle du bath et du dollar, s'attache au rôle du yuan dans l'économie locale.

6.2.1 LE YUAN ET LES TRANSACTIONS DE BIENS

Le yuan dans l'espace des devises. Il constitue la principale devise de la province. Il domine sans partage l'espace des transactions en devises : 99,5 % en 1975, 94,5 % en 1980, 98,5 % en 1985. Ensuite, sa part relative diminue légèrement : 87 % en 1990, mais semble se stabiliser à 75 % environ en 1995 et 2000.

¹¹⁰ Nous notons avec beaucoup d'intérêt que le yuan, sous sa forme actuelle, est né de la révolution. Comme pour le kip et la piastre, le pouvoir impose au départ cette monnaie.

¹¹¹ Renmin (plusieurs orthographes se trouvent) signifie libération en chinois. Le kip créé par le gouvernement révolutionnaire laos, en 1968 (§ 3.1.2. page 162) s'appelle également le kip libération. Loin d'être fortuit, le choix du nom de la monnaie, calqué sur le nom chinois, porte également de nombreux symboles.



Graphe n° 28 : Le yuan, la devise dominante

En valeur, l'interprétation de l'évolution des transactions libellées en yuan donne de toutes autres informations et l'importance relative, post 1990, signifie peu de choses. En effet, le volume des transactions chute brutalement en 1979 et il est "négligeable" avant 1990. Les troubles entre le Cambodge et le Vietnam (annexe n° 2) rejaillissent sur les partenaires des belligérants et l'amitié sino-laos est brusquement rompue (fin 1979). Le consulat de Chine à Phongsaly est fermé et la frontière devient totalement hermétique¹¹². En 1980, même l'opium traverse difficilement d'un pays à l'autre et, d'après nos sources, pénétrer en Chine s'avérait très difficile avant 1987. La mésentente sino-laos se règle doucement et, à la fin des années 1980, les anciens postes de frontières reprennent peu à peu leurs fonctions. La venue de deux membres du Bureau politique chinois, Do Moï et Wen Jia Bao au sixième congrès du parti communiste laos (CHAZEE, 1998) en mars 1996, marque la reprise officielle des alliances sino-laos renouées quelques années auparavant.

¹¹² A l'échelle nationale cette rupture isole la jeune république du Laos de l'un de ces principaux partenaires. Avant 1979, l'aide chinoise représentait 20 % du budget de l'Etat (VIENNE (DE), 1998).

Cette évolution se traduit par une nette croissance du volume des échanges et, en 1990, le volume des transactions dépasse le niveau initial de 1975. Ensuite, il double de 1990 à 1995 (14 US \$ à 30 US \$) et il triple presque de 1995 à 2000 (de 30 US \$ à 87 US \$).

La part relative du yuan au sein du champ monétaire. Tous moyens d'échanges confondus : traditionnel, devises et kip, la part relative du yuan augmente également.

Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
% des échanges en yuan/totaux	9,1	1,1	3,9	10,2	12	16,5

Tableau n° 32 : Pourcentages des échanges en yuan par rapport aux échanges totaux

En 1975, le yuan ne représentait que 9 % de l'ensemble des échanges. La crise sino-laos, déjà évoquée, explique les résultats de 1980 et 1985. Ils reprennent légèrement en 1990 (10,2 %) où ils dépassent légèrement les résultats obtenus en 1975. La rupture de tendance pour le yuan semble s'amorcer à partir de 1995 où se dessine une légère inflexion qui se confirme en 2000. La part relative des échanges en yuan représente alors 16,5 % de l'ensemble de échanges.

Le moment où la rupture de tendance s'amorce est particulièrement intéressant à comparer avec l'évolution de la part relative du kip. L'augmentation de la proportion des échanges en kip commence avant celle du yuan. Ce constat confirme les analyses des chapitres 3 et 4 : les échanges commencent à se développer en kip et ensuite, une fois la dynamique d'échange enclenchée, les transactions en yuan se développent également.

Ces résultats traduisent deux tendances : de 1975 à 1990, le volume des échanges double et la part relative du yuan reste constante. De 1995 à 2000, le volume des échanges prend un réel essor et la part relative du yuan décolle significativement. Pour l'une et l'autre des périodes, nous allons présenter le **type de transactions** et le **type d'acteurs** inscrits dans le "**circuit du yuan**".

6.2.1.1 De 1975 à 1990

Avant 1990, les échanges en yuan se trouvent spatialement regroupés dans les zones les plus proches de la frontière sino-laosienne. Certes, ils n'étaient pas circonscrits à ces zones, mais la majorité d'entre eux s'y trouvait cependant. Pour les raisons déjà évoquées les échanges présentés ci-dessous, déjà peu importants, l'étaient encore moins de 1979 à 1987.

Ces transactions se résumaient essentiellement aux transferts d'opium, d'organes d'animaux sauvages (écailles, griffes, bile, dent, etc.) et à des animaux domestiques (buffles et porcins en général).

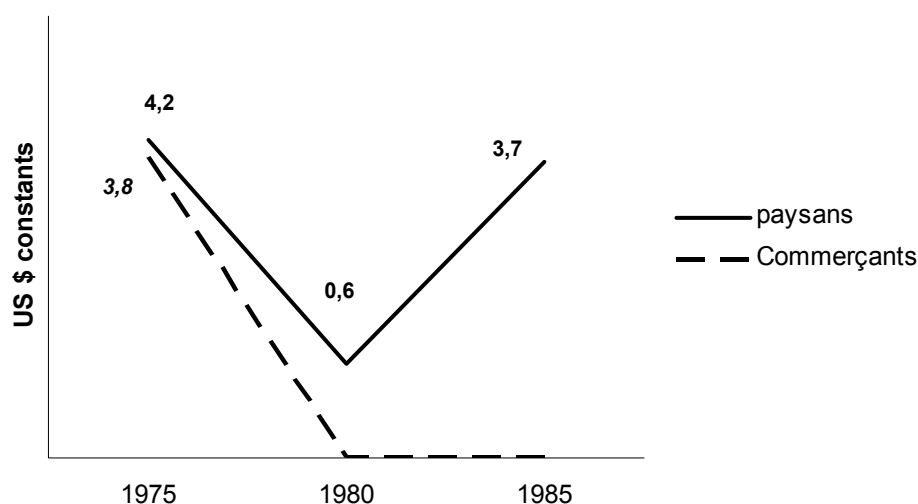
La culture d'opium. Elle se concentre sur le district de Samphan et sur la partie Ouest Nord-Ouest de la province.

Les paysans qui résident à proximité de la frontière possèdent souvent de la famille dans les villages chinois également contigus à la frontière. Ils ne vivent pas la notion de frontière comme elle est vécue au niveau d'un Etat et le territoire de certains villages se trouve parfois à cheval sur les deux pays. Dès lors, les paysans laos écoulent l'opium par leurs réseaux : familiaux ou de relations amicales. Ces liens constituent une passerelle pour s'immiscer dans le réseau chinois. Ces échanges permettent en général aux paysans d'acquérir un bien particulier et ils l'échangent précisément pour acquérir ce bien.

Les autres paysans, plus éloignés de la frontière, vendaient leur opium exporté en chine à des colporteurs qui passent de villages en villages. Généralement, les colporteurs collectaient l'opium pour de plus gros commerçants installés à Phongsaly ville ou à Moun Koua ville. Ces commerçants sont généralement affiliés aux autorités légales dans la mesure où le commerce privé était théoriquement interdit de 1975 au milieu des années 1980.

Les organes d'animaux sauvages. Ces échanges très irréguliers ne représentent qu'une partie congrue des échanges. Les paysans de la province, s'ils vivent loin de la frontière chinoise, s'adressent aux commerçants clandestins ou à des rabatteurs, qui passent dans les villages. Ce réseau est très proche du réseau de l'opium.

Les animaux domestiques. Ces échanges se concentrent dans les villages les plus proches de la frontière sino-laotienne. Grâce à leurs réseaux, les paysans écoulent quelques animaux en Chine. Ce type de transactions constitue l'archétype de l'échange occasionnel destiné à procurer un bien défini. En général, les paysans ne vont pas en Chine pour vendre un animal. Ils se rendent en Chine, où ils vendent un animal par leurs réseaux familiaux ou claniques, afin d'acheter un bien particulier.



Graphe n° 29 : Les échanges en yuan par habitant effectués par les paysans et des commerçants de la province avant 1990

Ces échanges, clandestins, sont peu développés en général et représentent de très faibles volumes. Après la rupture des relations entre la Chine et le Laos, ils sont uniquement le fait des paysans frontaliers qui connaissent bien leurs homologues chinois, également frontaliers. Par leur intermédiaire, sans se faire interpeller par les autorités, ils transactent légèrement. Cependant, ces échanges sont occasionnels, irréguliers et ils permettent de satisfaire des besoins irréguliers et ponctuels.

6.2.1.2 A partir de 1990

À la fin des années 1980, les relations commerciales entre Chine et Laos se renouent doucement. Le volume des échanges libellés en yuan progresse et devient le deuxième moyen d'échanges de la province. Après le kip, il domine progressivement l'espace monétaire de la province. L'exportation directe de produits locaux et les importations de biens de consommation courante et d'investissement chinois jouent un rôle essentiel dans cette évolution.

Les exportations permettent d'importer et des flux de plus en plus importants s'organisent. Trois canaux structurent les échanges directs de la province avec la Chine. Nous les qualifions de premier, deuxième et troisième canal du yuan, mais cette terminologie ne préjuge pas de leur importance. Les deux premiers touchent directement les paysans dont les ventes ne transitent pas par les structures commerciales officielles. Ces ventes, des exportations, ne sont pas légales mais, en dehors des ventes d'opium, elles se pratiquent ouvertement. Le troisième canal est officiel. Les commerçants locaux collectent les produits paysans exportés en Chine grâce aux commerçants grossistes. Ces derniers importent des biens chinois en retour. Ensuite, les biens sont diffusés par les commerçants détaillants (cf. nomenclature § 4.2.2.2.1.2.).

6.2.1.2.1 Premier canal du yuan

Le premier canal concerne les paysans laos qui se rendent directement en Chine pour écouler leurs produits. Ils reviennent au village avec des biens chinois ou avec des yuans. Ce type d'échange touche essentiellement les paysans installés dans des villages proches de la frontière, à l'ouest de la province, et plus particulièrement dans le district de Nyot Ou (annexe n°1). Avant 2001, en dehors de la rivière Nam Ou, où ne circulent que des pirogues et des radeaux en dessus d'Hatza, et des pistes muletières, ce district n'était pas relié au reste du territoire laos. En revanche, une piste connectait Nyot Ou ville à la Chine.

Origine des yuans. Ce type d'échange prolonge les modes de fonctionnement traditionnel, mais il s'étend et il s'intensifie. Par ce circuit, les paysans vendent en Chine des biens faciles à transporter. L'opium se trouve largement représenté, mais aussi les sous-produits forestiers et le gros bétail (bovins et buffles). Ces biens traversent la frontière par les chemins forestiers transportés par des animaux de bât, ou à dos d'homme. Le bétail se déplace seul et emprunte les mêmes chemins. Les paysans activent leurs réseaux en Chine, mais ils dépendent de moins en moins du réseau familial. En revanche, et cette évolution distingue nettement ces échanges de leur forme traditionnelle, les paysans ne vendent pas obligatoirement un bien avec un objectif d'achat précis. Souvent, ils rentrent au Laos avec des yuans.

Utilisation des yuans. Les yuans sont utilisés selon trois modalités :

- Soit les paysans ne rentrent pas chez eux avec des yuans. Ils achètent des biens de consommations courante ou d'investissement, en Chine, et importent directement ces biens. Ils peuvent les transporter par les voies empruntées à l'aller, ou bien par les voies officielles si le bien nécessite un véhicule pour son transport.
- Soit ils n'importent pas directement des marchandises et ils rentrent au Laos avec des yuans. Dans ce cas, deux solutions se présentent aux paysans. Ou bien ils achètent des biens au Laos, ou alors ils thésaurisent en yuan. S'ils achètent des biens de consommation courante, ils échangent généralement les yuans contre des kips auprès "d'agents de change". Les kips permettent de s'approvisionner auprès des commerçants détaillants (§ 4.2.2.2.1.1. page 258). En revanche, s'ils acquièrent des biens d'investissement, ils ne changent pas les yuans et ils payent les commerçants détaillants en yuan. Les yuans thésaurisés sont ensuite dépensés soit en Chine, et nous retombons alors dans le premier cas de figure, soit au Laos selon la modalité que nous venons de voir.

Les yuans vendus par les paysans aux agents de change, reviennent généralement aux commerçants détaillants qui importent directement les biens de consommation courante ou les biens d'investissement.

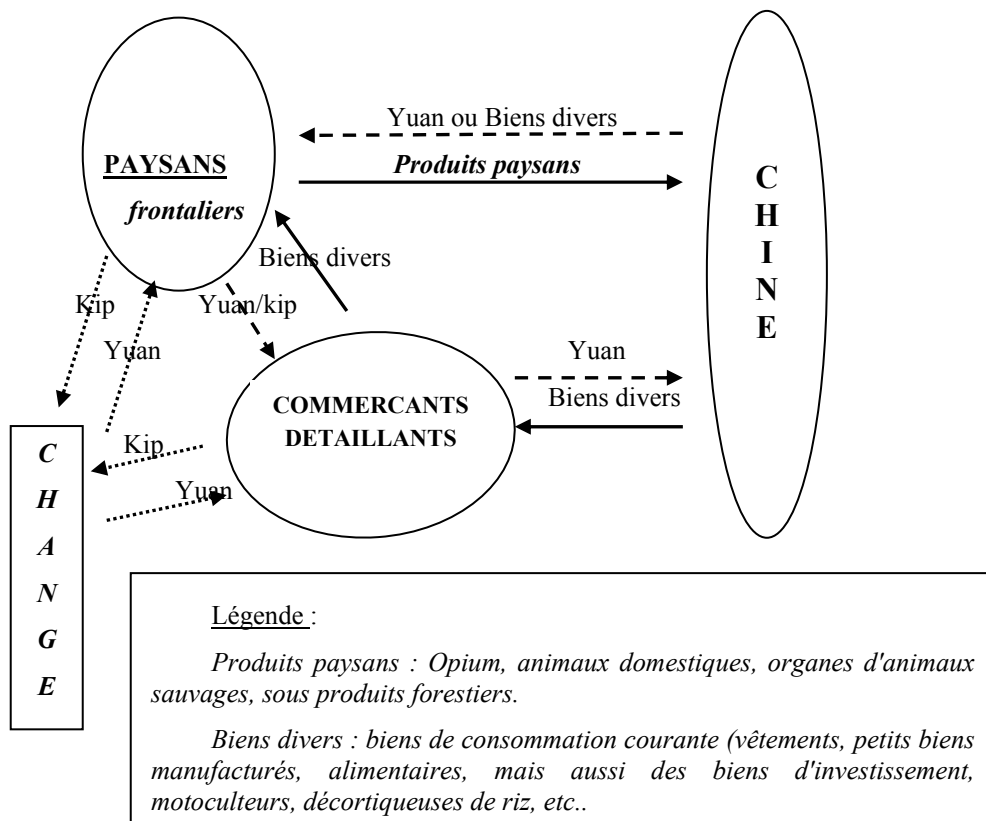


Schéma n° 34 : La première forme d'approvisionnement en yuan

Deux dimensions importantes ressortent de ce premier circuit du yuan. D'une part le yuan ne sort pas du contexte "chinois", d'autre part le yuan pénètre l'organisation provinciale des échanges.

Le yuan dans le contexte chinois. Pour tous les transactions effectuées sur le sol chinois, le yuan intervient comme unité de compte et comme intermédiaire d'échange, quel que soit le type de produit et type d'acteur. Id est :

- Pour les produits paysans* exportés par les paysans et pour les biens de consommation courante, d'investissement, qu'ils importent.
- Pour les biens divers achetés en Chine par les commerçants détaillants.

Le yuan sur le sol laos. Sur le sol laos, les commerçants détaillants vendent généralement les biens de consommation courante en kip, unité de compte, intermédiaire d'échange. Pour la vente des biens d'investissement, le yuan est souvent l'unité de compte. L'intermédiaire d'échange est le kip seulement si l'acheteur ne possède pas de yuan.

6.2.1.2.2 Deuxième canal du yuan

Ce deuxième circuit permet d'exporter les produits paysans en Chine mais il est moins direct que le premier. Les paysans ne se rendent pas en Chine, des commerçants chinois viennent directement ou indirectement chercher les produits au Laos. En général, les paysans impliqués dans ces transactions vivent dans des villages plus éloignés de la frontière.

Origine du yuan. Les commerçants, ou des rabatteurs mandatés par les commerçants chinois, collectent directement les biens au Laos et payent les paysans en yuan. Les rabatteurs passent à pied de villages en villages. Cependant, ils ne passent pas dans tous les villages. Leur territoire s'étend principalement sur les districts de Nyot Ou et de Boun Taï et sur la zone ouest du district de Boun Nuea (annexe n° 1). Les rabatteurs chargés de la collecte de l'opium étendent également leur zone d'action au district de Samphan. En général, en dehors de l'opium, ce type de commerce concerne surtout des biens peu encombrants et de forte valeur pondérale. Les rabatteurs passent la frontière clandestinement par les chemins muletiers. Le yuan est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange entre les rabatteurs et les paysans, même si les transactions se trouvent sur le sol laos.

Utilisation du yuan. L'utilisation des yuans ressemble en tous points à l'utilisation des yuans décrite dans le paragraphe ci-dessus (§ 6.2.1.2.2.). Soit les paysans échangent leurs yuans contre des kips pour acheter les biens de consommation courante auprès des commerçants détaillants laos. Soit ils payent aux commerçants détaillants les biens d'investissements en yuan. En revanche, plus loin de la Chine, ces paysans traversent assez peu la frontière pour faire leurs achats.

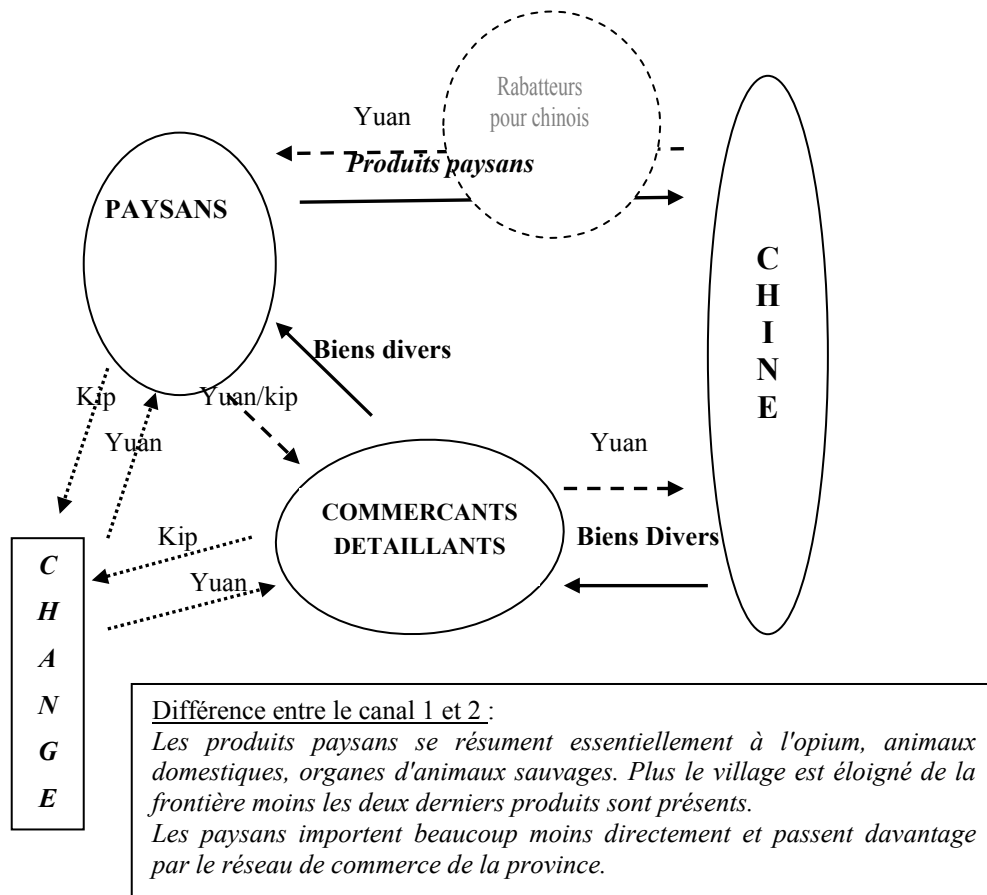


Schéma n° 35 : La deuxième forme d'approvisionnement en yuan

Les échanges ainsi effectués recourent au yuan :

- Comme unité de compte et comme intermédiaire d'échange entre le commerçant ou le rabatteur et le paysan, pour l'opium dans le district de Nyot Ou. Pour les autres zones, le kip peut également être l'unité de compte. Pour les autres biens, le kip est plus généralement admis comme unité de compte.
- Entre les commerçants détaillants et les paysans, le schéma est en tout point semblable au canal 1.
- Entre les commerçants détaillants et les commerçants chinois, l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange sont le yuan.

6.2.1.2.3 Troisième canal du yuan

Le troisième canal est officiel et il se trouve intimement lié à l'espace kip (schéma n° 21 page 268).

Les commerçants locaux et grossistes. Ils achètent les produits paysans, agricoles ou forestiers. Ces commerçants sont souvent installés sur les axes pistiers. Les paysans transportent leurs produits sur les lieux de collecte, ou bien des rabatteurs mandatés par ces commerçants passent à pied de villages en villages avec des animaux de bât. Comme il est officiel, ce commerce emprunte également, et en toute liberté, les voies carrossables. Ainsi, il est plus développé, il s'étend à tout le territoire de la province et il écoule également des biens plus encombrants (orchidées, sésame, écorces diverses, cardamome, benjoin, etc.). Le panel de produits concernés n'est pas limité et il englobe les biens également échangés dans le canal 1 et 2.

Globalement, les commerçants laos ne payent pas les paysans en yuan, mais en kip. Cependant, la situation est plus nuancée et à Nyot Ou l'unité de compte peut être le yuan.

Ensuite, les commerçants locaux cèdent souvent les biens collectés aux commerçants grossistes, même si parmi eux certains exportent directement. Quoi qu'il en soit, le circuit ne change pas.

- Les commerçants grossistes exportent les produits paysans en Chine et achètent en Chine les biens de consommation courante ou les biens d'investissement. Ils les revendent alors aux commerçants détaillants soit en kip soit en yuan. Si les commerçants détaillants possèdent des yuans, ils payent alors en yuan. S'ils n'ont pas de yuan, ils échangent en kip. Cependant, pour les grosses sommes, le yuan est généralement l'unité de compte. Les kips ainsi obtenus par les commerçants grossistes reviennent aux commerçants locaux qui achètent les produits paysans en kip. Le circuit est ainsi bouclé.
- Les commerçants grossistes n'achètent pas obligatoirement des produits en Chine et rentrent alors au Laos avec des yuans. Ils échangent les yuans en kip pour s'approvisionner en produits paysans par l'intermédiaire des commerçants locaux.

Les commerçants détaillants. Le rôle des commerçants détaillants est déjà présenté dans le premier canal du yuan et nous ne le reprendrons pas ici. Ils écoulent des marchandises majoritairement venues de Chine, directement importées ou importées par l'intermédiaire des commerçants grossistes. Les commerçants détaillants mettent en relation les autres acteurs. Cependant, la cohérence de ce troisième canal se comprend grâce aux deux premiers canaux. Les paysans impliqués dans le canal 1 et 2 et les commerçants grossistes approvisionnent la province en yuan. Ces yuans transitent par les agents de change et ils permettent d'importer des biens chinois.

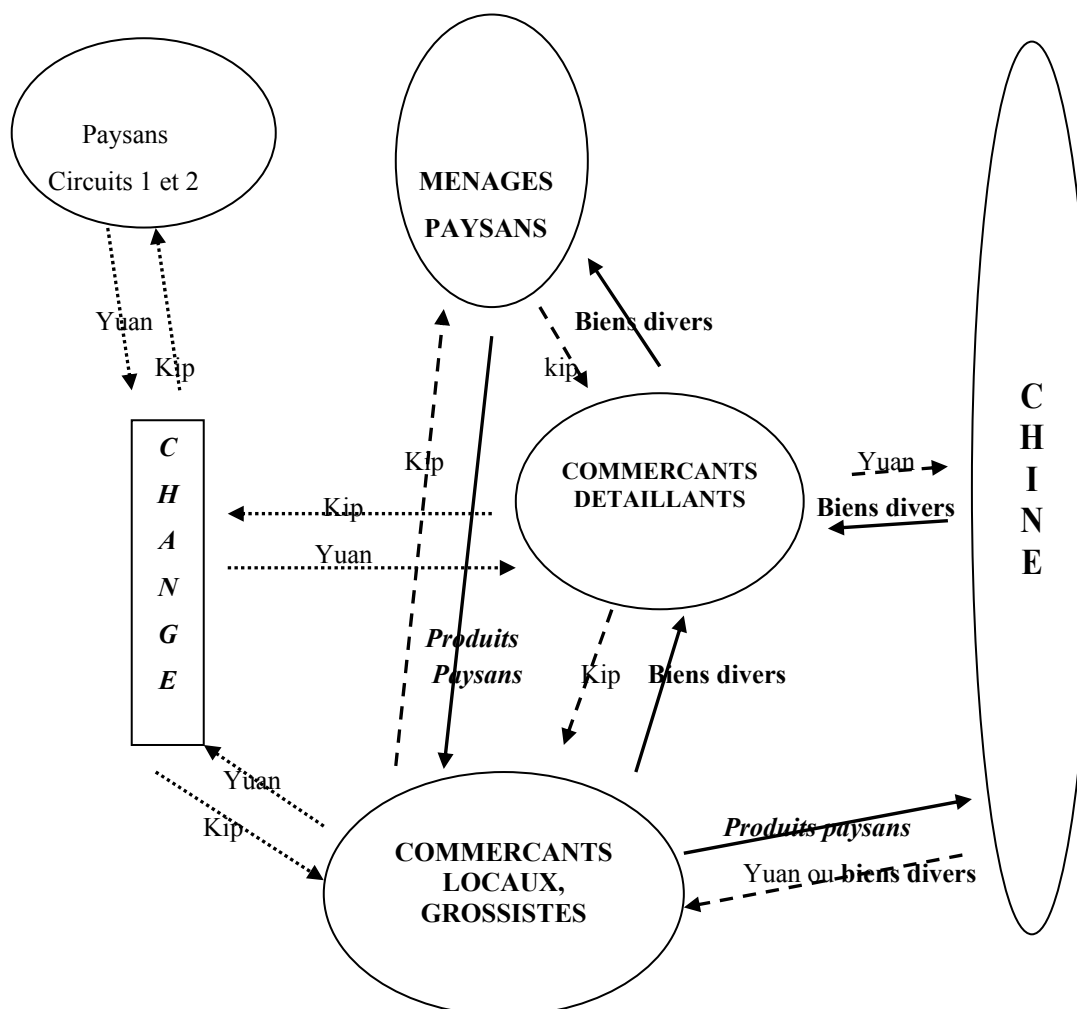


Schéma n° 36 : La troisième forme d'approvisionnement en yuan

Les commerçants (grossistes, locaux, détaillants), inscrits dans le circuit du yuan, l'utilisent comme unité de compte et comme intermédiaire d'échange, avec leurs partenaires chinois.

Avec leurs partenaires laos, ils jonglent avec les deux monnaies. Généralement, pour les grosses quantités de produits importés de Chine, ou pour les biens d'investissement, le yuan est l'unité de compte, même s'il n'est pas l'intermédiaire d'échange. Le kip prend parfois le relais si le yuan n'est pas l'intermédiaire d'échange. Kip et yuan jouent un rôle complémentaire et, grâce au système de change, ils circulent tous deux à Phongsaly. De ce début de présentation, trois niveaux de réflexions transparaissent plus ou moins directement. D'une part, l'utilisation du yuan est territorialisée, d'autre part, elle dépend d'un type d'acteur et enfin les espaces yuan et kip s'entremêlent.

6.2.1.2.4 Le yuan et la dimension spatiale

Les trois canaux se superposent et ne s'excluent pas. Le troisième s'étend sur tous le territoire de la province. Le second concerne les zones relativement proches de la frontière sino-laos et le premier ne dépasse pas le territoire des villages contigus, ou presque, à ladite frontière.

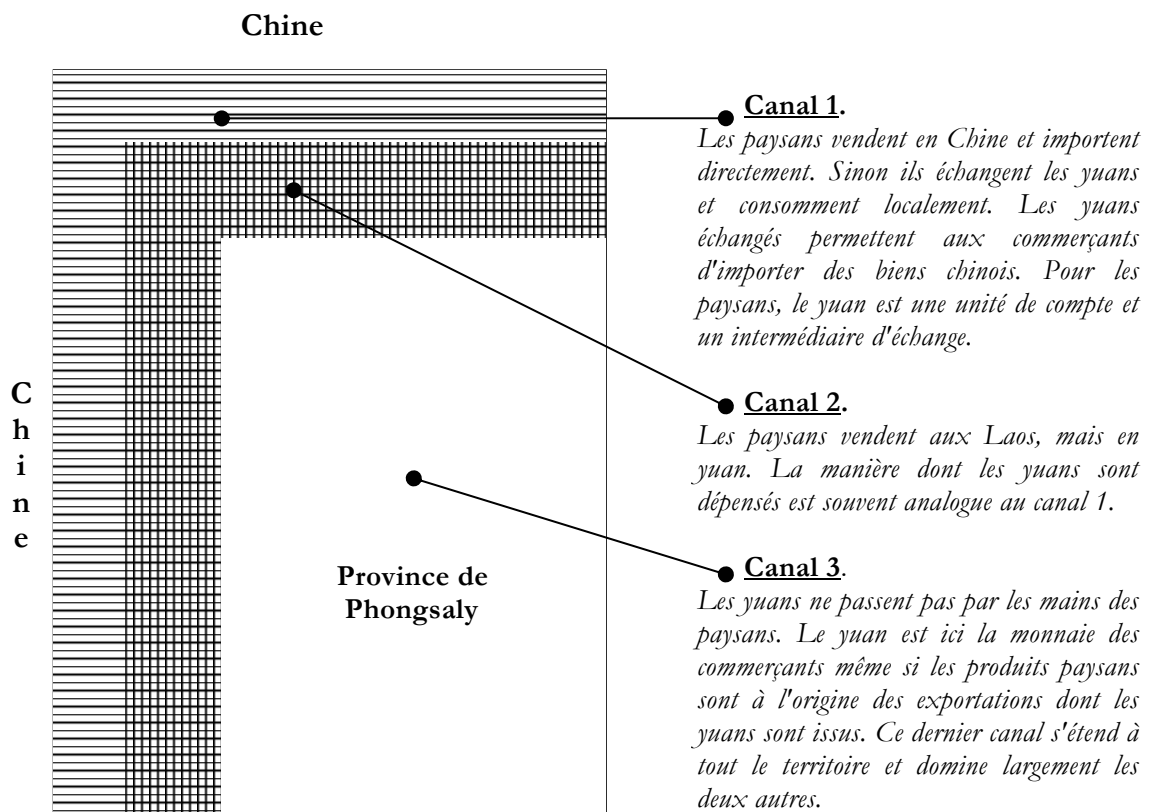


Schéma n° 37 : Les territoires du yuan

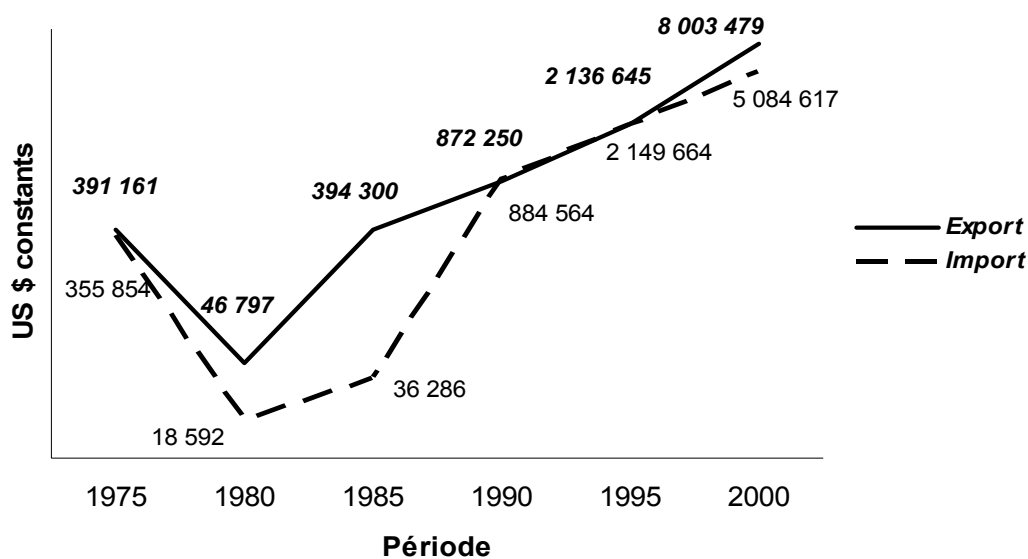
Ainsi, un paysan à proximité de la frontière peut s'inscrire dans les trois canaux. Il peut vendre des biens en Chine et revenir avec des biens chinois ou des yuans. S'il revient avec des yuans, il peut les échanger à Phongsaly et acheter des biens de consommation courante avec les kips ainsi obtenus. Ce même paysan peut également vendre à un commerçant chinois, venu par les pistes muletières, ou à un commerçant laos qui collecte officiellement pour un commerçant grossiste qui exporte en Chine.

6.2.1.3 Les échanges en yuan et les acteurs

Certains paysans, certains commerçants détaillants et les commerçants grossistes ont régulièrement recours au yuan sur le territoire de la province. Pour eux, le yuan est un intermédiaire d'échange qui circule au sein de la province. Dès lors, des yuans ne sortent jamais de la province et s'accumulent à Phongsaly.

6.2.1.3.1 Le yuan à Phongsaly

Des échanges avec la Chine se dégagent progressivement un excédent commercial. De 1990 à 1995, exportations et importations s'équilibrent globalement. En revanche, après 1995, cette tendance change rapidement. Les importations ne représentent plus que 60 % des exportations.



Graph n° 30 : Evolution des exportations et des importations en yuan

Traduit en excédent commercial par habitant le déficit de 1990 et 1995 est négligeable. En revanche, le solde positif de 2000 est conséquent.

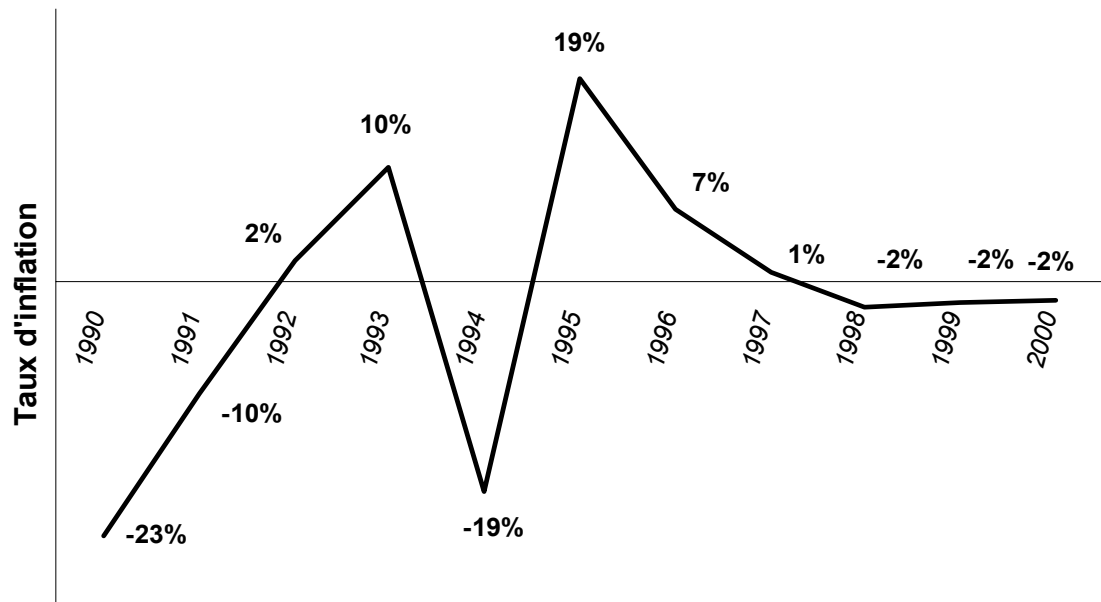
Années	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Excédent commercial	35 300	28 200	358 000	- 12 300	- 13 000	2 920 000
Excédent commercial/tête	0,3	0,2	2,9	- 0,1	- 0,1	19

Tableau n° 33 : Excédents commerciaux, en yuan, totaux et par habitant

En raison de l'excédent, des yuans pénètrent et ne ressortent plus de la province. Ils restent à Phongsaly où ils circulent et ils assurent également la fonction de réserve de valeur.

6.2.1.3.2 *Le yuan une réserve de valeur*

Après la crise asiatique, le kip ne remplit pas réellement la fonction de réserve de valeur. En revanche, le yuan devient justement stable lorsque le kip ne l'est plus, même s'il n'a pas toujours été très stable. Dès lors, les acteurs ayant accès au yuan le conservent pour épargner.



Graphe n° 31 : Taux d'inflation du yuan de 1975 à 2000

Les taux d'inflation présentés dans ce graphe proviennent du site : http://pwt.econ.upenn.edu/php_site/pwt_index.php. Le taux, erratique avant le milieu des années 1990, oscille entre 15 % en 1978 à - 18 % en 1981.

Avant 1987, l'absence de stabilité n'a pas d'influence directe. Les échanges avec la Chine occupaient une place congrue et nous ne considérons pas cette période. Notre attention se porte sur les années 1990, plus précisément sur la fin de cette décennie. En effet, au début des années 1990, le pouvoir d'achat du kip reste relativement stable (graphe n° 33 page 394) comparativement à celui du yuan. A priori, comme le yuan, le kip remplissait la fonction de réserve de valeur. En revanche, le taux d'inflation du kip dépasse 100 % en 1999 et, à partir de cette période, le yuan devient très stable. Dès lors, le yuan intervient dans le processus de thésaurisation dont les modalités changent en fonction du type d'acteur.

Les paysans. Tous les paysans ne thésaurisent pas en yuan. Pour cela, ils doivent s'inscrire dans le canal 1 et 2 et ils n'appartiennent généralement pas au groupe G3R. Les paysans concernés remarquent la relative stabilité de pouvoir d'achat du yuan et ils les conservent pour épargner. Dans le district de Nyot Ou, de nombreux paysans expliquent clairement leur intérêt pour cette monnaie en tant que réserve de valeur : "*le kip disparaît comme de l'eau dans un panier, rapidement tu n'as plus rien. Le yuan c'est pas pareil tu peux toujours acheter la même chose. Si tu es riche aujourd'hui, tu l'es encore demain (paysan Ho, 54 ans, Laomeo, janvier 2001).*"

Les commerçants. Le yuan est la réserve de valeurs des commerçants grossistes et des certains commerçants détaillants. Cette monnaie assure leurs besoins d'épargne à long terme, mais également leurs besoins de trésorerie.

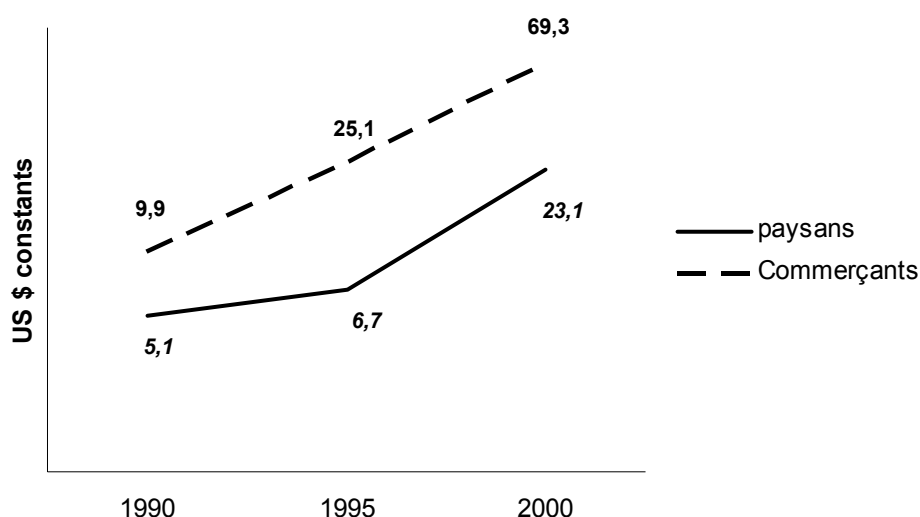
Les fonctionnaires. Si leurs revenus sont suffisants, ils recherchent également des yuans pour thésauriser. Cependant, en général, cela représente très peu de fonctionnaires.

La présentation de cette fonction du yuan corrobore les conclusions des paragraphes sur les trois canaux. Tous les acteurs ne jonglent pas selon les mêmes termes avec le yuan. Pour y avoir accès, les paysans doivent vivre à proximité de la frontière. Les fonctionnaires possèdent de faibles salaires et une minorité d'entre eux se procure des yuans. En revanche, certains commerçants, les commerçants grossistes et des commerçants détaillants, semblent un "point de passage" obligé dans le "circuit du yuan".

6.2.1.3.3 *Le yuan et les acteurs*

Le yuan n'est pas la monnaie de tous les acteurs et il se trouve principalement aux mains des commerçants. Nuls en 1985 (graphe n ° 28 page 374), ils représentent sensiblement 10 US \$ constants en 1990 et presque 70 US \$ en 2000, soit sept fois plus de 1990 à 2000. Les échanges des paysans étaient sensiblement égaux à 4 US \$ en 1985, ils n'évoluent guère et restent relativement constants en 1990. En revanche, ils décollent surtout entre 1995 et 2000. Ils sont 4,5 fois environ plus importants en 2000 qu'en 1990.

Quelles que soient les évolutions, ces chiffres traduisent l'essor remarquable des commerçants pour ce type d'échanges. En 2000, ce secteur institutionnel représente toujours une part congrue de la population (à 90 % paysanne) mais il concentre plus de 75 % des transactions en yuan.



Graphe n° 32 : Volume des échanges en yuan par habitant effectués par les commerçants et par les paysans

Le yuan est une monnaie des commerçants principalement destinée à échanger avec la Chine. En effet, l'essentiel des transactions en yuan, pour les deux secteurs institutionnels précités, se trouve dans la partie "haute" des comptes d'agent, dans la partie du compte de production baptisée exportation, et en importation. En général, cette monnaie intervient relativement peu dans l'autre partie du compte de production, tout comme dans le compte d'exploitation ou bien en consommation intermédiaire. Pour ces dernières transactions, il représente environ par habitant et comme intermédiaire d'échange 1,4 US\$ en 1990, 2 US \$ en 1995 et 2, 5 US \$ en 2000. En 2000, cela représente 3 % environ de toutes les transactions effectuées par les paysans et les commerçants. Ces transactions correspondent aux échanges de biens d'investissement entre les paysans et les commerçants détaillants. Elles figurent en productions dans la colonne yuan du compte d'agent des commerçants-artisans et en consommations intermédiaires ou finales¹¹³, colonne yuan, dans le compte d'agent des paysans.

Le yuan assure surtout des échanges avec la Chine et il intervient assez peu comme intermédiaire d'échange au niveau local. Cependant, le fait qu'il circule assez peu comme intermédiaire d'échange au sein de la province pose un problème. En effet, le solde des transactions de chaque secteur institutionnel n'est pas obligatoirement nul. Le cas des paysans en 2000 est particulièrement illustratif à ce titre. Ils possèdent une épargne brute en yuan, largement positive (2 883 700 US \$) et une épargne brute en kip, largement négative (2 592 000 US \$). Ce "déséquilibre" met en avant un type d'acteur essentiel, présent dans les trois schémas n° 34 page 380, n° 35 page 382 et n° 36 page 384, mais plus ou moins passé sous silence jusqu'à présent : les agents de change.

En 2000, la VAB des paysans est positive en yuan et en kip. En revanche, les consommations finales en yuan sont négligeables et les consommations finales en kip dépassent largement la VAB en kip.

¹¹³ Qu'un bien d'investissement se trouve en consommation finale peut sembler étrange. Cependant, nous avons redéfini bien d'investissement pour les besoins de cette recherche et ce terme ne correspond pas à la définition standard (cf glossaire).

Années	2000
EBE en yuan	21
EBE en kip	49,3
EBE yuan + kip	70,3
EBE total tous moyens d'échanges confondus	77,4
Consommation finale en yuan	1
Consommation finale en kip	67,5
Consommation finale yuan + kip	68,5
Consommation finale totale tous moyens d'échanges confondus	75,2

Tableau n° 34 : La VAB et les consommations finales des paysans en yuan et en kip par habitant en 2000

En 2000, 91 % de l'EBE total est constitué par l'EBE en yuan et kip. L'EBE en troc représente 7,5 %. Les autres moyens de paiement interviennent donc assez peu à ce niveau. En revanche, 90 % des dépenses de consommation finales des paysans se font en kip, le troc représente toujours 7,5 % environ. Ainsi, pour assurer leurs dépenses de consommation finale en kip, les paysans convertissent les yuans en kip et ensuite, ils se procurent des biens nécessaires pour satisfaire leurs besoins.

En 2000, les sommes converties sont importantes et représentent plus ou moins 18 US \$ par habitant (consommation finale en kip (67,5) moins EBE en kip (49,3)). Dans ce contexte, le change de yuans en kip joue un rôle important. D'une part, il permet aux paysans de consommer les biens vendus en kip car les commerçants détaillants vendent leurs biens en kip en général (Tableau n° 21 page 274). D'autre part, ce mécanisme permet le transfert des acteurs excédentaires, les paysans, vers les commerçants à la recherche de yuan pour importer.

6.2.2 LE CHANGE DES YUANS

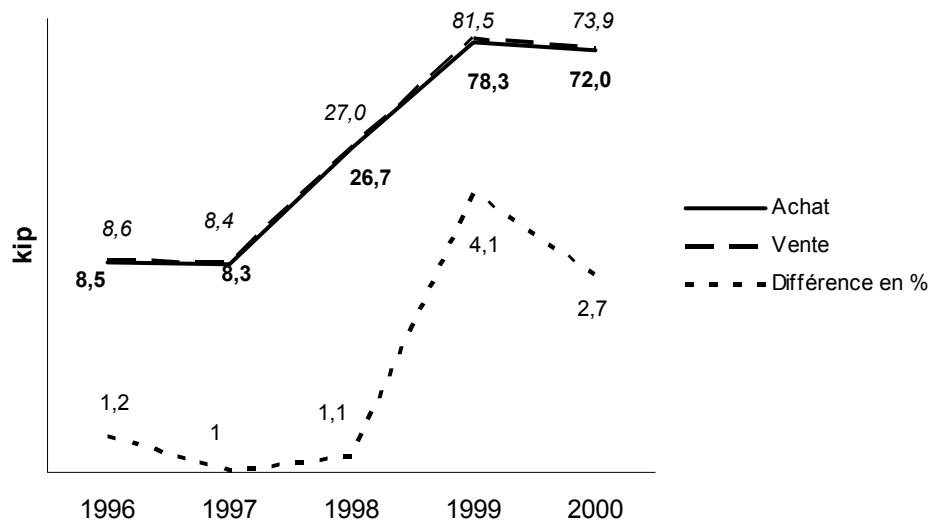
La présentation ci-dessous traduit la situation dominante. Les exportations de produits paysans jouent un rôle important dans les approvisionnements de la province en yuan. Le secteur institutionnel des paysans enregistre un excédent en yuan qu'ils échangent contre des kips. Les espaces du yuan et du kip sont mis en relation sur les marchés des changes, terme volontairement choisi dans les schémas de synthèse ci-dessus pour sa neutralité. En effet, dans le schéma le "change" est géographiquement situé et il semble facilement identifiable et distinct des autres entités. Cependant, la réalité traduit un mécanisme bien plus complexe. Premièrement, l'activité de change est illégale, même si elle est plus ou moins "institutionnalisée". Deuxièmement, les agents de change possèdent généralement une autre activité (commerçants détaillants, locaux et grossistes) et enfin l'échange de devise dépasse largement les limites de la frontière. Quoi qu'il en soit, à ce niveau également, les commerçants semblent jouer un rôle charnière. Ils possèdent une place stratégique dans la mesure où ils sont capables de centraliser les yuans nécessaires aux importations de biens consommés localement.

6.2.2.1 Le taux de change

Les taux de change révèlent le cours du yuan en kip. Contrairement aux résultats livrés jusqu'à présent, nous avons abandonné la référence au dollar. Traduire les données en dollar permet de comparer des transactions sur une base homogène. L'analyse des taux de change doit révéler la dynamique entre ces deux monnaies et, pour comprendre le rôle occupé par le change, nous raisonnerons en monnaie courante.

L'évolution du taux de change kip-yuan traduit clairement les effets de la dépréciation du kip et de la stabilité du yuan lors de la crise asiatique. Le taux de change (vente) est équivalent à 9 kips pour 1 yuan environ en 1996 et 1997. Il se transforme rapidement et se stabilise aux environs de 80 kips par yuan en 1999 et 2000.

Nous ne disposons pas de données antérieures à 1996 car la Banque Centrale ne les collectait pas, et nous n'avons pas essayé de reconstituer les séries antérieures. En effet, les transactions en yuan se développent essentiellement après 1995 et nous avons jugé suffisante cette période pour analyser la dynamique autour du yuan.



Graphique n° 33 : Evolution du taux de change des yuans en kip depuis 1996

Le taux de change vente correspond au prix de vente des yuans par les agents de change aux acteurs qui désirent acheter des yuans. Au contraire, le taux de change achat correspond au taux de change lorsque les agents de change achètent les yuans, aux paysans par exemple. La différence entre les deux taux est comprise entre 1 et 4,1 % par rapport au prix d'achat, avec un pic en 1999.

Ce pic s'explique par le caractère illégal de l'activité de change. En effet, légalement, les possesseurs de yuan doivent le vendre dans les banques pour se procurer des kips. Cependant, cette procédure n'est pas respectée, ou très peu et, pour tenter de conjurer l'inflation (graphe n° 21 page 274), pendant l'été 1999, le gouvernement a voulu faire appliquer la loi. À travers le système bancaire, il pensait ainsi récupérer des devises. Cette action de l'état fut sporadique, elle dura quelques mois mais entraîna une augmentation de l'écart entre les prix de vente et d'achat du yuan. L'écart fut le plus important en août 1998, il était alors sensiblement égal à 8 %. Cette période de "répression" passée (juillet, août, septembre), l'organisation du change a repris son cours normal et l'écart a baissé.

6.2.2.2 Prix de vente et prix d'achat

Nous avons succinctement évoqué le rôle de certains commerçants dans l'activité de change, ils l'organisent. Ils possèdent un commerce de détail (les commerçants détaillants), ou ils exportent ou importent des biens (les commerçants grossistes) et en même temps ils collectent les devises auprès de paysans. Cette activité leur garantit une forme de rente.

En effet, le kip fait sens commun et les commerçants vendent leurs articles en kip en général. Cependant, la majorité des biens qu'ils vendent provient de Chine. Ainsi, les commerçants grossistes et certains commerçants détaillants s'approvisionnent en Chine grâce aux yuans achetés aux paysans. En revanche, les paysans ne peuvent pas acheter en yuan et vendent donc aux mêmes commerçants des yuans. Avec les kips ainsi obtenus, ils leur achètent des biens chinois.

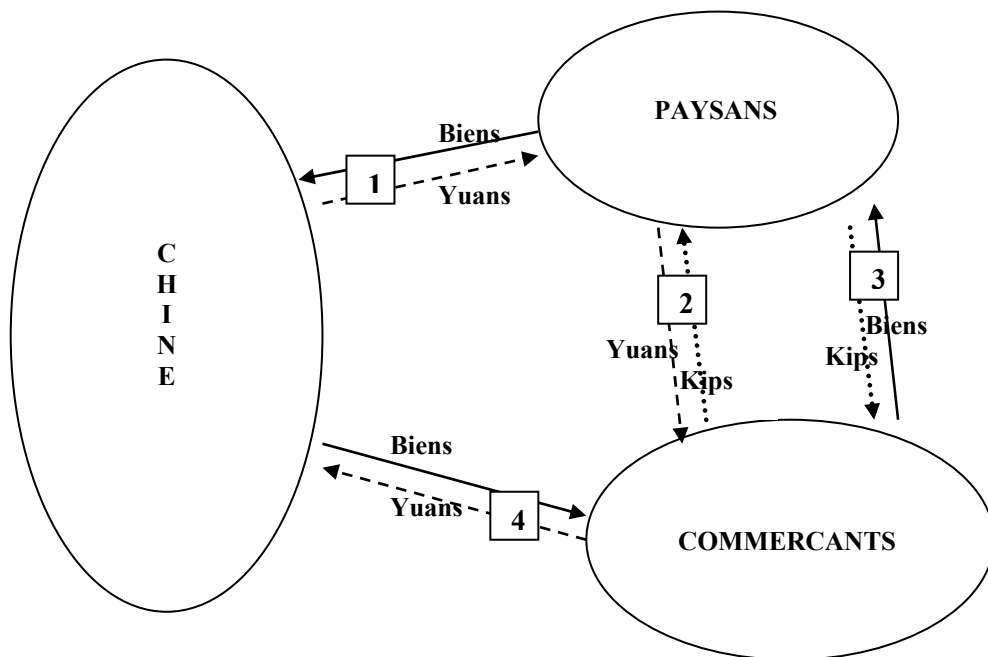


Schéma n° 38 : Les commerçants au cœur du mécanisme de transferts de biens chinois et de yuans

La "rente" de ces commerçants est substantielle : les paysans changent en moyenne 18 US \$ par habitant en 2000.

Les taux de change présentés ne sont pas spécifiques à Phongsaly. Il existe une certaine homogénéité entre les différentes provinces du pays. De 1998 à 2001, nous les avons régulièrement comparés et ils ne changeaient guère entre Vientiane, Luang Prabang, Oudomxai, Luang Namtha et Phongsaly. Même si tel n'est pas notre sujet, la mise en place de ces taux de change constitue un phénomène intéressant. Ils ne sont pas officiels, une multitude d'agents assurent illégalement le échange dans presque toutes les grandes villes du pays et ils sont semblables. Deux "places" relient les agents provinciaux au réseau national de transferts de yuans : les places locales et la place d'Oudomxai.

6.2.2.3 Les places locales

Un double mécanisme explique la mise en place d'un marché où le yuan s'échange à Phongsaly.

- Le premier s'établit entre les paysans (canal 1 et 2) et les commerçants comme nous venons de le voir. Certains commerçants disposent parfois d'un réseau de paysans étendu et ils leur achètent une quantité de yuan supérieure aux besoins de leur commerce. Ils revendent les yuans par la suite aux acteurs qui les recherchent (commerçant ou autres). Pour certains commerçants, cette activité de change représente une part substantielle de leur travail.
- Le second, les commerçants locaux et les grossistes n'importent pas obligatoirement des biens produits en Chine, même s'ils exportent les produits paysans en Chine. Pour acheter les produits paysans en kip, ils vendent alors une partie de leur yuan. Ce cas de figure est plus rare.

Le respect des taux. Une multitude de paysans vendent leurs yuans à de nombreux commerçants. Ce marché est relativement décentralisé et les commerçants pratiquent le prix de vente en vigueur sur les autres marchés. Les paysans se renseignent et ils vendent également leurs yuans à ce prix. Il existe des cas particuliers, mais, dans l'ensemble, le taux de change est respecté. Les prix fixés correspondent aux prix de vente et d'achat (graphe n° 33 page 394).

Localisation des places locales. La place la plus importante de la province se trouve à Phongsaly ville, les deux autres se trouvent à Moun Khoua ville, mais aussi à Nyot Ou ville. Dans ces villes, les commerçants possèdent une boutique qui sert en même temps de lieu de transaction. Les petits commerces se développent également dans les villages en bord de route et dans les chefs-lieux de districts. Avec eux, les pratiques de change se développent.

6.2.2.4 Les places extérieures à la province

Tout comme la place de Phongsaly, les autres places restent officieuses. La place d'Oudomxai (annexe n° 1) est la plus proche de Phongsaly. Le modèle de collecte du yuan de cette place ressemble au modèle présenté ci-dessus. En revanche, le commerce d'exportation est plus développé dans cette province et les commerçants grossistes sont mieux connectés aux réseaux nationaux et internationaux. Les relations entre importateurs (à la recherche des devises) et exportateurs sont proches, car ils appartiennent aux mêmes réseaux et souvent les transferts de devises s'effectuent dans ce cadre.

6.2.3 LES LIMITES À LA DIFFUSION DU YUAN

Le yuan pénètre progressivement la province de Phongsaly à travers les échanges.

Pour les paysans. L'absence d'exportation directe de la part des paysans éloignés de la frontière constitue l'une des premières limites à la diffusion du yuan en milieu paysan. Ces paysans, représentés à travers le canal 3, ne disposent pas d'accès aux espaces où circulent les yuans et l'Etat ne leur impose pas cette monnaie à travers l'impôt, par exemple. À Phongsaly, 70 % des paysans n'utilise jamais le yuan et parmi les paysans "yuanisés", 50 % des foyers échange moins de 40 US \$ par tête. Le décile le plus impliqué dans les transactions échange plus de 600 US \$ par habitant et par an, en 2000.

Pour les commerçants. Au niveau des commerçants, la diffusion du yuan est limitée par le niveau d'exportation vers la Chine. Tous les commerçants déclarent rechercher des yuans pour importer directement des biens chinois. En revanche, les petits commerçants détaillants, les deux derniers déciles, assurent toutes leurs transactions en kip. Ils s'approvisionnent auprès des commerçants grossistes en kip et ils n'ont jamais recours au yuan.

Le yuan grignote le champ monétaire, sa part relative augmente (graphe n° 27 page 369) et elle est proportionnelle au développement des exportations en Chine. Sans pronostiquer l'avenir, si les tendances se confirment et si les productions exportées en Chine progressent, l'importance relative du yuan pourrait augmenter encore. Le yuan commencerait-il à concurrencer le kip ?

6.2.4 LE KIP ET LE YUAN, CONCURRENTS OU COMPLEMENTAIRES

La réponse est bifide et même s'il ne nous semble pas possible de parler de concurrence en général, nous remarquons des phénomènes de concurrence à plusieurs niveaux.

- Les phénomènes les plus évidents se trouvent au niveau de la fonction de réserve de valeur. Le yuan assure cette fonction bien mieux que le kip et tous les acteurs qui peuvent thésauriser en yuan le font. Cependant, tous les acteurs ne possèdent pas de yuan. Seuls certains paysans (30 %), certains commerçants détaillants et les commerçants grossistes mettent ces deux monnaies en concurrence par rapport à cette fonction.
- D'autres phénomènes de concurrence se distinguent également, mais ils sont moins évidents. Retenir le kip ou le yuan comme intermédiaire d'échange permet également à certains de maximiser leurs profits, mais leur nombre est déjà plus limité. Les paysans ne choisissent pas. Ils acceptent la monnaie des chinois lorsqu'ils transactent avec eux. Ensuite, chez les commerçants détaillants laos (le même principe se retrouve avec les commerçants chinois), les paysans ne retiennent pas la monnaie qui

leur offre une utilité supérieure. Ils changent obligatoirement leurs yuans en kip pour acquérir des biens de consommation courante au Laos. Par rapport à la fonction d'intermédiaire d'échange, seuls les commerçants grossistes et certains commerçants détaillants mettent ces deux monnaies en concurrence. Ils recherchent des yuans auprès de paysans pour éviter de les acheter à d'autres commerçants. Ces commerçants se trouvent à la charnière de l'espace local et de l'espace international et, parce qu'ils possèdent une information que les autres ne possèdent pas, ils réalisent ainsi des profits substantiels. Ils profitent du cloisonnement, sans lequel ils ne réaliseraient pas ces profits. Dans ce contexte, peut-on réellement parler de concurrence, ou plutôt que signifie la concurrence ? Il semblerait important de définir la concurrence en théorie monétaire car, même s'il existe une forme de compétition entre ces deux monnaies par rapport à l'intermédiaire d'échange, elle ne procède pas réellement à l'élection d'une des deux monnaies. En effet, les commerçants grossistes ne retiennent pas le yuan pour maximiser leurs profits. Ils transactent avec la Chine, ils ne peuvent éviter le yuan et ils recherchent alors la meilleure stratégie pour arriver à leurs fins.

- En revanche, il semble difficile de repérer des phénomènes de concurrence par rapport à la fonction d'unité de compte. Comment met-on en concurrence des représentations abstraites comme l'unité de compte ? Cette fonction dépend de l'environnement social et elle disparaît ou s'impose avec le modèle social.

Hormis pour la fonction de réserve de valeur, les phénomènes de concurrence s'identifient difficilement. Les espaces sont cloisonnés, de fortes asymétries d'informations existent et, plus que concurrentiel, ces espaces semblent se compléter. Le kip assure les échanges domestiques et le yuan permet les importations, les exportations et il diffère le pouvoir d'achat des acteurs. La présence de ces deux monnaies mises en relation et articulées par les "commerçants" connecte les différents espaces et permet le développement des échanges.

6.2.5 CONCLUSION ET SYNTHESE SUR LE YUAN

L'importance relative du yuan croit à Phongsaly et la logique dont il procède (à Phongsaly) se distingue nettement de la logique qui anime le kip. En effet, ce travail sur le yuan fait écho aux réflexions théoriques esquissées dans l'introduction générale. Comme le kip, le yuan fut imposé par l'Etat, mais en Chine. Le yuan circulait déjà autour de la province et il pénètre grâce aux échanges. À Phongsaly, le yuan se diffuse avec les transactions dans un environnement où une autre monnaie a déjà "mis" en place une organisation pour échanger.

	Bien d'investissement	Bien de consommation courante	Produit paysan	Accès à la devise, thésaurisation
Paysans ayant accès aux yuans	<u>Consommateurs.</u> Sur le sol chinois, uniquement le yuan. Au Laos, l'unité de compte est généralement le yuan. Intermédiaire d'échange est le yuan ou une autre monnaie si l'acteur n'a pas de yuans.	<u>Consommateurs.</u> Sur le sol chinois uniquement le yuan. Dans ces transactions, le yuan intervient assez peu comme unité de compte et comme intermédiaire d'échange.	<u>Producteurs.</u> Pour les biens vendus sur le sol chinois ou par le réseau chinois, le yuan est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange. Pour les produits vendus au Laos, district de Nyot Ou, pour l'opium le yuan est l'unité de compte.	Les paysans peuvent épargner en yuan. Ils échangent généralement leurs yuans contre des kips des auprès des commerçants détaillants s'ils veulent consommer des biens de consommation courante.
Commerçants détaillants	<u>Pour les achats :</u> Que des yuans sur le sol chinois. Sur le sol laos, le yuan est souvent l'unité de compte. Le yuan n'est pas toujours l'intermédiaire d'échange, il fait parfois défaut. <u>Pour les ventes :</u> Le yuan est souvent l'unité de compte mais les commerçants les traduisent en kip pour les acteurs qui ne comprennent pas le yuan. Les commerçants préfèrent des yuans mais acceptent d'autres moyens de paiement.	<u>Pour les achats :</u> Que des yuans sur le sol chinois. Sur le sol laos, pour les grosses quantités le yuan est généralement l'unité de compte. Le yuan n'est pas toujours l'intermédiaire d'échange, il fait parfois défaut. <u>Pour les ventes :</u> Généralement le yuan laisse place au kip, ce dernier sert d'unité de compte et d'intermédiaire d'échange.	Ne participent pas ou marginalement au échanges de produits paysans.	Ils épargnent en yuan s'ils le peuvent. Ils achètent les yuans aux paysans pour importer des biens chinois. Ils peuvent revendre les yuans dans certains cas.
Commerçants locaux	Si ces commerçants importent ces biens ils les vendent aux détaillants. <u>Pour les achats :</u> En yuan sur le sol chinois. <u>Pour les ventes :</u> Unité de compte le yuan. Intermédiaire d'échange le yuan s'il est disponible chez les détaillants.	Si ces commerçants importent ces biens ils les vendent aux détaillants. <u>Pour les achats :</u> En yuan sur le sol chinois. <u>Pour les ventes :</u> Unité de compte le yuan pour les grosses quantités. Intermédiaire d'échange le yuan s'il est disponible chez les détaillants.	Les commerçants exportent ces produits directement ou par l'intermédiaire des grossistes. <u>Pour les achats :</u> Ils payent les paysans en kip en général. <u>Pour les ventes :</u> Unité de compte et intermédiaire d'échange s'ils exportent directement en Chine. S'ils vendent aux grossistes l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange sont aussi le kip.	Ils épargnent en yuan s'ils le peuvent. Les yuans leur proviennent des produits paysans achetés à ces derniers et exportés en Chine, directement ou pas par les commerçants grossistes.
Commerçants grossistes	S'ils importent des biens id commerçants locaux.	S'ils importent des biens idem les commerçants locaux.	<u>Pour les achats :</u> Ils achètent aux commerçants locaux en yuan et en kip. <u>Pour les ventes :</u> Biens exportés en Chine, le yuan est l'unité de compte et intermédiaire d'échange.	Ils épargnent en yuan s'ils le peuvent. Les yuans proviennent des exportations des produits paysans en Chine.

Tableau n° 35 : Rôle du yuan, type d'échanges et acteurs concernés après l'ouverture

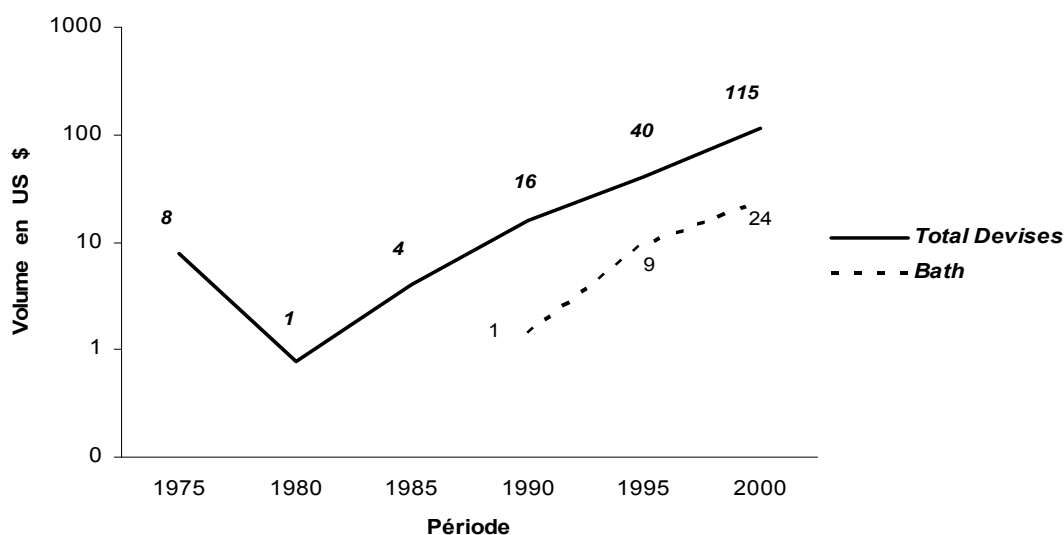
6.3 LE BATH

Avant 1990, le bath ne circulait pas à Phongsaly et son arrivée s'inscrit parfaitement dans le processus global d'ouverture. Au niveau national, les baths proviennent des exportations de biens locaux et des transferts de devises de Laos installés en Thaïlande. Le bath est largement reconnu au Laos et sa reconnaissance provient de l'influence économique et culturelle de la Thaïlande.

À Phongsaly, après le yuan, le bath occupe la seconde place au sein de l'espace des devises. En revanche, il circule dans des niches plus étroites, entre des acteurs spécifiques et pour des transferts de biens ciblés. Le cadre dans lequel le bath est présenté dépeint les grands traits de son influence, il fait état de tendances dominantes et oublie tous les cas particuliers.

6.3.1 LE BATH ET LES TRANSACTIONS DE BIENS

Le bath est la seconde devise impliquée dans les échanges de marchandises à Phongsaly. Les volumes de transactions en bath représentent, 6 % du total des échanges en devises en 1990, 22,5 % en 1995 et 21 % en 2000. Cette baisse relative ne doit cependant pas masquer un net développement des volumes, ils sont multipliés par 2,5 fois environ.



Graph n° 34 : Evolution des échanges en bath

Cette croissance du volume des échanges ne hisse cependant pas le bath au niveau du yuan. Il est trois fois inférieur en 1995 et pratiquement quatre fois inférieur en 2000. De plus, par rapport à celle du bath, l'importance relative du yuan s'accroît aussi.

En revanche, comme pour le yuan, l'importance relative du bath par rapport au volume global d'échanges augmente et cette tendance confirme les constats précédents. Une logique où les échanges de marchandises occupent de plus en plus de place se dessine et, avec ces échanges naissants, le bath se diffuse peu à peu.

Années	1990	1995	2000
% des échanges en bath/totaux	1	3,7	4,5

Tableau n° 36 : Pourcentages des échanges en bath par rapport aux échanges totaux

Une différence importante oppose cependant ces deux devises. Le bath ne pénètre pas la société de Phongsaly comme le yuan. Il se retrouve dans les échanges plus spécifiques et il ne sort guère d'un cercle limité de commerçants. Les paysans de notre échantillon, quels que soient le type de transactions, n'y ont pas accès, même en 2000.

6.3.1.1 Les exportations en bath

Le bath est une monnaie des commerçants grossistes car, comme les paysans, les autres commerçants ne les utilisent pas. Généralement, les commerçants locaux collectent ces biens et ils les payent en kip aux paysans. Ensuite, les commerçants grossistes centralisent ces biens et ils les écoulent sur les marchés thaïlandais. Les commerçants grossistes payent également les commerçants locaux en kip. En revanche, ils sont payés en bath. Sur le sol thaïlandais, le bath est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange.

Les produits exportés sont relativement ciblés et se limitent bien souvent au sésame, au broom grass, à l'opium (inavoué) et au bois. Les deux premiers produits représentent l'essentiel des exportations de produits paysans en Thaïlande.

6.3.1.2 Les importations en bath

Les exportations de produits paysans procurent des baths, aux commerçants grossistes et deux solutions s'offrent alors à eux. Soit ils rentrent au Laos avec des baths qu'ils vendent aux acteurs qui les recherchent ("change"), soit ils importent directement de produits thaïlandais.

En général, ils réimportent des produits thaïlandais et une fois importés les produits thaïlandais sont vendus aux commerçants détaillants en kip. À leur tour, les commerçants détaillants vendent les produits importés de Thaïlande aux consommateurs de Phongsaly en kip. Quelques commerçants détaillants se procurent des baths mais ils sont rares.

Les produits pharmaceutiques et les cosmétiques constituent l'essentiel des produits thaïlandais présents au sein de la province. Ces produits jouissent d'une meilleure réputation que leurs équivalents chinois. Ils véhiculent une image de qualité et ils sont difficilement substituables.

À Phongsaly, la dynamique des transferts de marchandises centrée autour du bath s'articule ainsi. Par l'intermédiaire des commerçants locaux, les commerçants grossistes achètent des produits paysans en kip. Ils exportent ces biens en Thaïlande et ainsi se procurent des baths. Ils achètent ensuite des biens thaïlandais qu'ils importent pour les revendre en kip aux commerçants détaillants. Les commerçants détaillants vendent les biens de consommation en kip. En 2000, les biens d'investissement thaïlandais n'avaient pas encore pénétré la province. L'observation des comptes d'agent révèle clairement la main mise des commerçants grossistes sur le bath. Toutes les transactions en bath figurent dans le compte d'agents du secteur institutionnel des commerçants et des artisans, en compte de production importation et exportation.

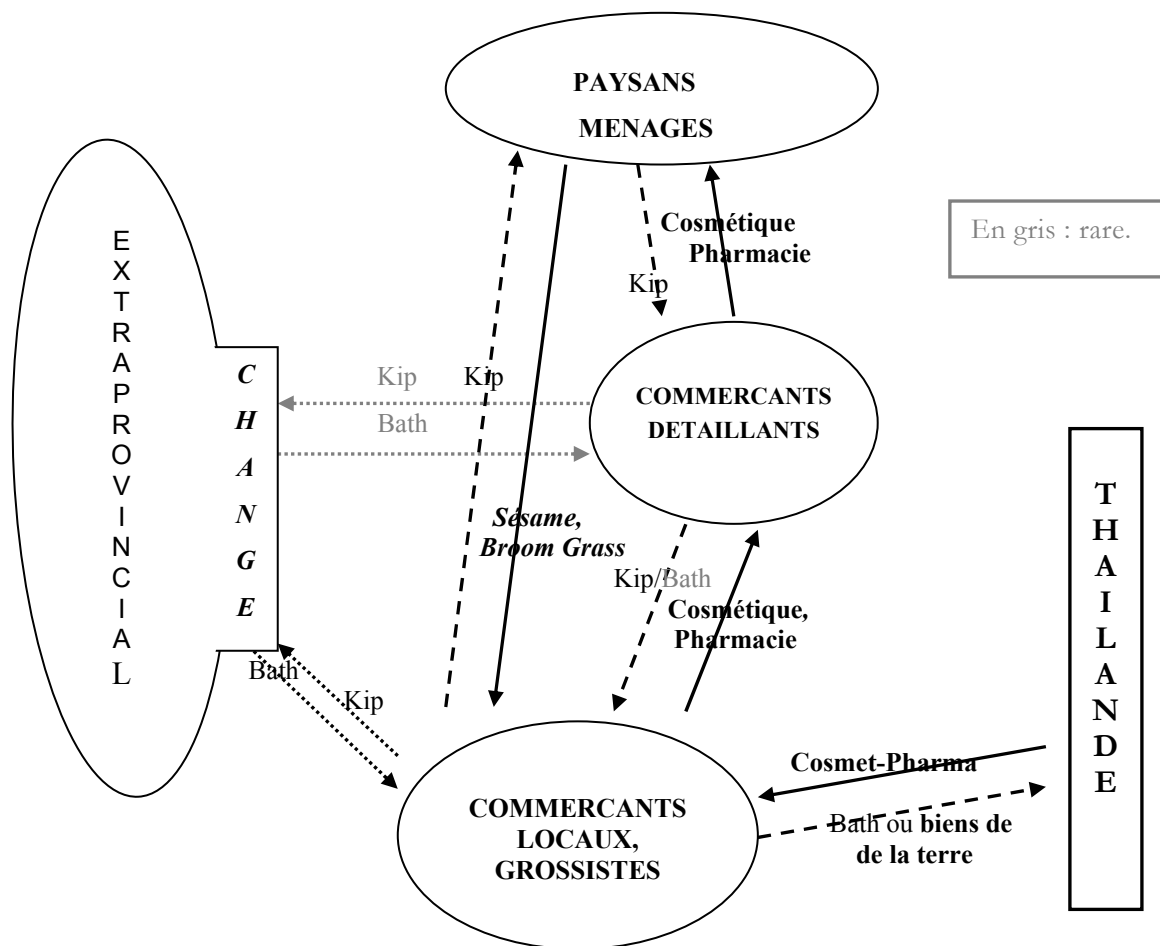
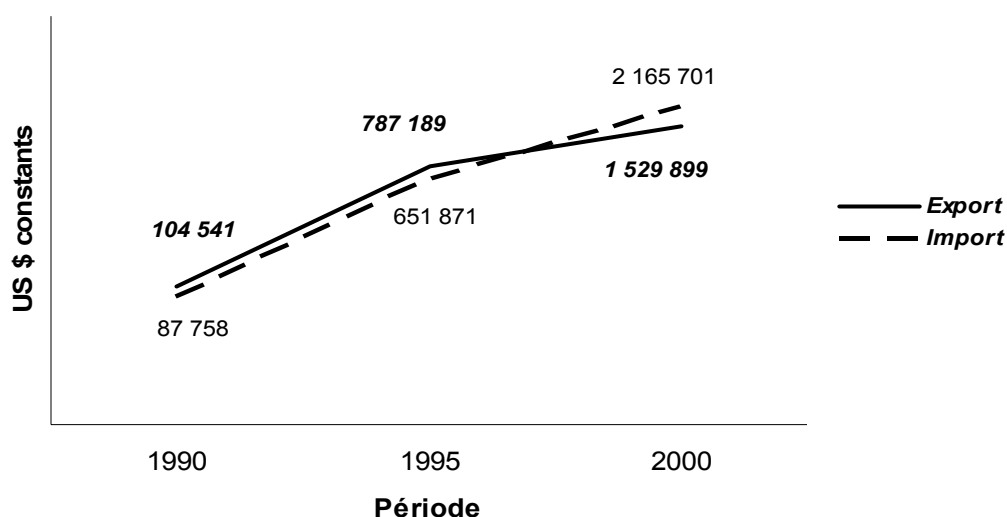


Schéma n° 39 : Le circuit du bath

6.3.1.3 Evolution des échanges en bath.

Relativement réduits en 1990 et en 1995 (graphe 27 page 369), les échanges en bath affichent un solde légèrement positif. Cette tendance s'inverse et le solde devient négatif par la suite. En 2000, la province consomme davantage de biens thaïlandais qu'elle ne vend directement de biens provinciaux en Thaïlande et le déficit représente environ 30 % des importations.



Graphe n° 35 : Evolution des exportations et des importations en bath

Traduit en excédent commercial par habitant, le solde ne dépasse pas 1 US \$ par habitant en 1990 et en 1995. En revanche, en 2000, le déficit est supérieur à 4 US \$. Dès lors, pour importer les biens thaïlandais difficilement substituables les commerçants grossistes achètent des baths sur les marchés de devises.

Années	1990	1995	2000
Solde de la balance commerciale	16800	135300	- 635800
Solde de la balance commerciale par tête	0,12	0,9	- 4, 12

Tableau n° 37 : Excédent commercial en bath, totaux et par tête de la province

6.3.2 LE CHANGE DES BATHS

Les commerçants grossistes ne disposent pas de bath en quantité suffisante pour importer. Déficitaires, ils conservent les baths issus des exportations pour importer et ils ne les vendent pas à Phongsaly, ou marginalement. Dès lors, il n'existe pas réellement de places à Phongsaly et les commerçants grossistes achètent les baths sur les places extérieures à la province. La place d'Oudomxai est la plus proche, mais, éloignée de la frontière thaïlandaise, elle est relativement peu tournée vers le bath. Les villes sur le fleuve ou contiguës à la Thaïlande (Luang Prabang, Vientiane, Ouai Xai) le sont beaucoup plus. Quoi qu'il en soit, comme pour le yuan, les taux ne changent guère d'une place à l'autre et l'organisation du change est également officieuse.

6.3.2.1 L'organisation du change

Le modèle d'organisation du "change" dans le canal n° 3 du yuan à Phongsaly (§ 6.2.1.2.3. page 383) est calquée sur l'activité de "change" des devises en général. Dès lors, l'analyse présentée pour le yuan (canal n° 3) s'applique également au bath, mais en dehors de la province. Nous ne la reprendrons pas et nous précisons uniquement les détails suivants :

- Les commerçants grossistes, en dehors de la province, exportent un panel de biens qui dépasse largement les produits paysans.
- Les baths collectés par ces agents proviennent des exportations de produits laos, mais aussi de deux autres sources, les transferts de l'étranger (Lao vivant en Thaïlande), mais également les touristes¹¹⁴ de plus en plus nombreux. Ces deux dernières formes d'approvisionnement sont beaucoup moins communes pour le yuan.

¹¹⁴ Le tourisme se développe au Laos et les autorités accordent facilement des visas touristiques à partir de 1996.

Les deux dernières sources. Elles convergent vers le "change" par deux voies.

La première touche une frange de la population importante et le plus souvent urbaine. Sur les marchés (place physique) de biens courants, des agents collecteurs* ou collectrices achètent des baths à des privés (touristes, citoyens laos dont des membres de la famille installés à l'étranger envoient des baths ou de dollars¹¹⁵, etc.). S'il dispose d'une trésorerie suffisante, l'agent peut travailler pour lui-même et revendre les devises aux agents de changes. Cependant, en général, les agents collecteurs travaillent pour un commerçant qui assure en même temps les fonctions d'agent de change. Ces fonctions sont officieuses dans la mesure où, comme pour le yuan, cette activité est illégale.

La seconde voie, les possesseurs de bath présentés ci-dessus, sauf les touristes, ne rentrent pas en relation avec les agents collecteurs. Ils se rendent directement chez des commerçants détaillants ayant pignon sur rue en tant que commerçants. Ces commerçants achètent les baths pour importer des biens ou pour les revendre. Ces commerçants peuvent aussi être en relation avec des agents collecteurs.

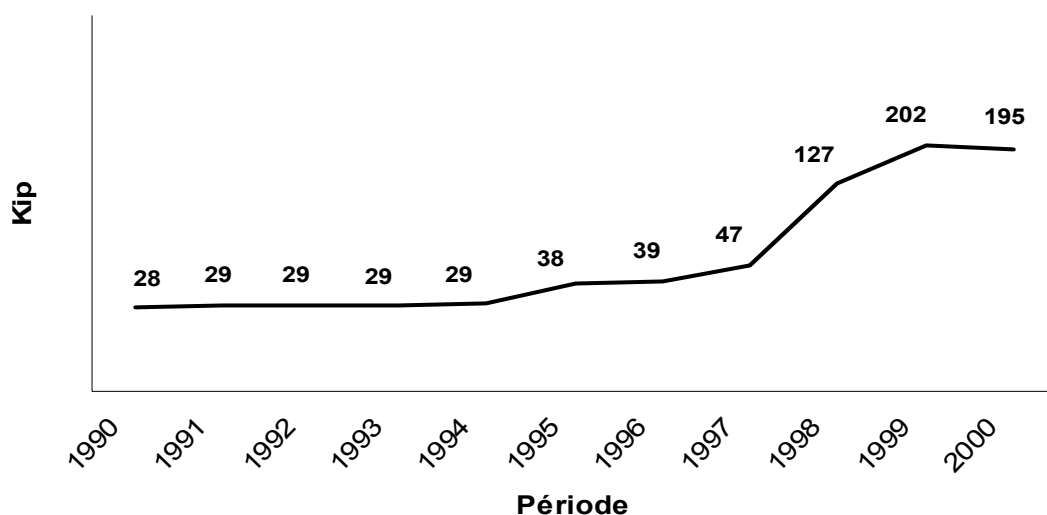
Ces commerçants "agent de change" conservent les baths nécessaires à leurs activités de commerçant et ils revendent la partie excédentaire. À Phongsaly, cette activité de change de bath n'existe pas et les commerçants détaillants passent par des intermédiaires, les commerçants grossistes en général, pour se procurer les produits cosmétiques ou pharmaceutiques thaïlandais. Cependant, si une opportunité se présente, pour éviter les intermédiaires, certains commerçants détaillants achètent parfois des baths.

¹¹⁵ D'après un étude intitulée "Vientiane Social Survey Project", conduite par Grant Evan en 1996 et en 1997.

6.3.2.2 Les taux de change

Les données sur les taux de change entre le kip et le bath proviennent de la Banque Centrale du Laos. Elles sont antérieures aux données fournies pour le yuan et pour les mêmes raisons (que pour le yuan) nous ne disposons pas de données antérieures à 1990. La différence entre le prix de vente et le prix d'achat du bath en kip se visualise difficilement et nous avons préféré représenter la moyenne de ces deux prix. La différence figure en pourcentage.

La crise asiatique accentue la dépréciation du kip par rapport au bath et de 1997 à 1999, le taux de change passe de 47 kips pour 1 bath à 202 kips pour 1 bath. Globalement, à l'échelle nationale, cette évolution des taux traduit la dégradation de la balance commerciale entre le Laos et la Thaïlande.



Graphe n° 36 : Evolution du taux de change kip-bath

Contrairement au yuan, l'écart entre le prix de vente et d'achat est restreint. Globalement, les différences fluctuent entre 1,3 et 1,7 % sauf pour les années 1996, 1997, 1998, 1999 où ils dépassent 2 %.

Années	1999	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Ecart vente/Achat %	1,7	1,4	1,7	1,7	1,3	1,3	2,3	2,1	2,4	2,5	1,5

Tableau n° 38 : Ecart entre le prix de vente et le prix d'achat en %

6.3.3 LE ROLE DU BATH

Pour les échanges dans lequel il intervient, le bath assure les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte selon les régularités suivantes.

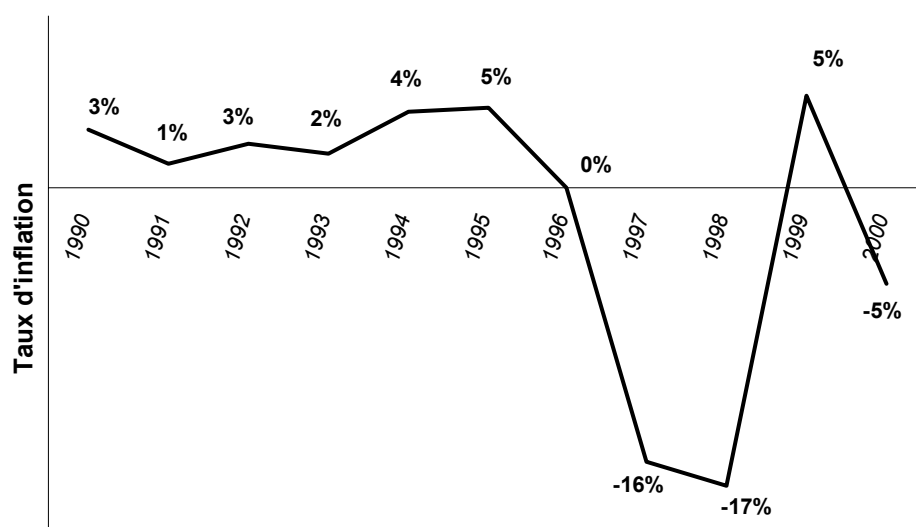
Sur le sol laos, à Phongsaly :

- Entre les commerçants grossistes et les commerçants détaillants, le bath est l'unité de compte. Comme intermédiaire d'échange, il intervient relativement peu dans la mesure où, pour les commerçants de Phongsaly, se procurer des baths est difficile. En revanche, si l'activité du détaillant est réduite, le kip sert d'unité de compte et d'intermédiaire d'échange.
- Entre les commerçants détaillants et les consommateurs, le bath n'intervient pas (ni unité de compte, ni intermédiaire d'échange).
- Entre les paysans, qui vendent leurs produits et les commerçants locaux, ou grossistes, le bath n'intervient pas (unité de compte et intermédiaire d'échange).
- Généralement, les acteurs provinciaux, que le modèle thaïlandais influence, retiennent le langage bath pour évaluer certains biens thaïlandais ou importés via la Thaïlande. En effet, qu'ils possèdent ou ne possèdent pas ces biens ils s'expriment en bath pour évaluer une mobylette thaïlandaise, un véhicule thaïlandais, etc.. Cependant, ces représentations ne touchent pas les paysans de Phongsaly.

Réserve de valeur. La crise asiatique transforme considérablement l'évolution du taux d'inflation et du cours du bath en kip. Erratique, il subit une forte période de déflation. En revanche, contrairement au yuan, il ne constitue pas une réserve de valeur. Deux

raisons semblent expliquer le peu d'intérêt global pour cette fonction du bath. D'une part, à l'échelle locale, peu d'acteurs transactent en bath et celui-ci pénètre assez peu la zone. Les baths circulent uniquement entre les commerçants grossistes et l'essentiel de la population se trouve exclue des circuits où il circule. Dès lors, ils ne thésaurisent pas en bath.

D'autre part, la province enregistre un déficit commercial en bath. Les exportations locales ne suffisent pas pour alimenter les besoins d'importations et les commerçants préfèrent ne pas conserver les baths en général.



Graphe n° 37 : Taux d'inflation du bath.

Les données ci-dessus sont également issues du site : (http://pwt.econ.upenn.edu/php_site/pwt_index.php).

6.3.4 CONCLUSION ET SYNTHÈSE SUR LE BATH

Extraite du contexte général, la présentation du bath masque l'importance somme toute relative de cette monnaie à Phongsaly. Sans minimiser son rôle, nous devons admettre une présence ciblée et fortement liée à un certain type de biens exportés ou importés. Le bath ne sort pas du cercle des quelques commerçants qui exportent des produits locaux spécifiques et qui importent des produits thaïlandais relativement bien identifiés. Au sein de la province, peu d'acteur ont recours au bath, les paysans (plus de

90 % de la population) ne le connaissent pas concrètement. En revanche, le bath a pratiquement remplacé le kip dans les provinces contiguës à la frontière thaï-laos, (Kentao, Ouai Xai) où les exportations de produits agricoles vers la Thaïlande sont importantes.

À Phongsaly, il représente moins de 25 US \$ en 2000. Le bath n'intervient pas de façon générale et la place qu'il occupe est quelque peu masquée par la présence du yuan.

	Bien d'investissement	Bien de consommation courante	Produit paysan	Accès à la devise, thésaurisation.
Consommateurs	Unité de compte pour les produits thaïlandais.			
Commerçants détaillants	Unité de compte pour les produits thaïlandais.	<u>Pour les achats</u> : Intermédiaire d'échange s'ils possèdent de bath. Unité de compte pour les grandes quantités. <u>Pour les ventes</u> : le bath n'intervient pas dans la vente de leurs biens.	Ne participent pas ou marginalement aux échanges de produits paysans.	Les commerçants détaillants épargnent assez peu en bath. Ils achètent les baths aux commerçants locaux ou grossistes de la province ou éventuellement aux agents de changes extra-provinciaux.
Commerçants locaux	Unité de compte pour les biens thaïlandais. <u>Pour les achats</u> : En bath sur le sol thaïlandais.	Si ces commerçants importent ces biens ils les vendent aux détaillants. <u>Pour les achats</u> : En bath sur le sol thaïlandais. <u>Pour les ventes</u> : Unité de compte le bath pour les grosses quantités. Intermédiaire d'échange le bath s'il est disponible chez les détaillants.	Les commerçants exportent en général ces produits par l'intermédiaire des grossistes. <u>Pour les achats</u> : Ils payent les paysans en kip. <u>Pour les ventes</u> : Unité de compte et intermédiaire d'échange s'ils exportent directement en Thaïlande. S'ils vendent aux grossistes l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange est aussi le kip.	Le bath peut-être une réserve de valeur.
Commerçants grossistes	S'ils importent des biens id commerçants locaux.	S'ils importent des biens id commerçants locaux.	<u>Pour les achats</u> : Ils achètent aux commerçants locaux en bath et en kip. <u>Pour les ventes</u> : Biens exportés en Thaïlande, le yuan est l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange.	Les commerçants grossistes épargnent en bath s'ils le peuvent. Les baths leur proviennent des exportations.

Tableau n° 39 : Tableau récapitulatif sur le bath

6.4 LE DOLLAR

L'origine du mot dollar provient du mot thaler en allemand. En Amérique, au XVIII^{ème} siècle ce mot désignait les pesos espagnols en argent (DESMEDT, 2006). Le dollar fut imposé aux États-Unis par le Congrès en 1785. À l'instar de beaucoup de monnaie, l'histoire du dollar n'est pas linéaire et, lors de certaines crises, des monnaies parallèles circulaient aux États-Unis. En 1913, sa suprématie est jugée atteinte par d'autres monnaies et l'Etat fédéral affiche une nette volonté de les éliminer (ZELIZER, 2002). Quoi qu'il en soit l'Etat se trouve à l'origine du dollar, comme le bath, le kip et le yuan.

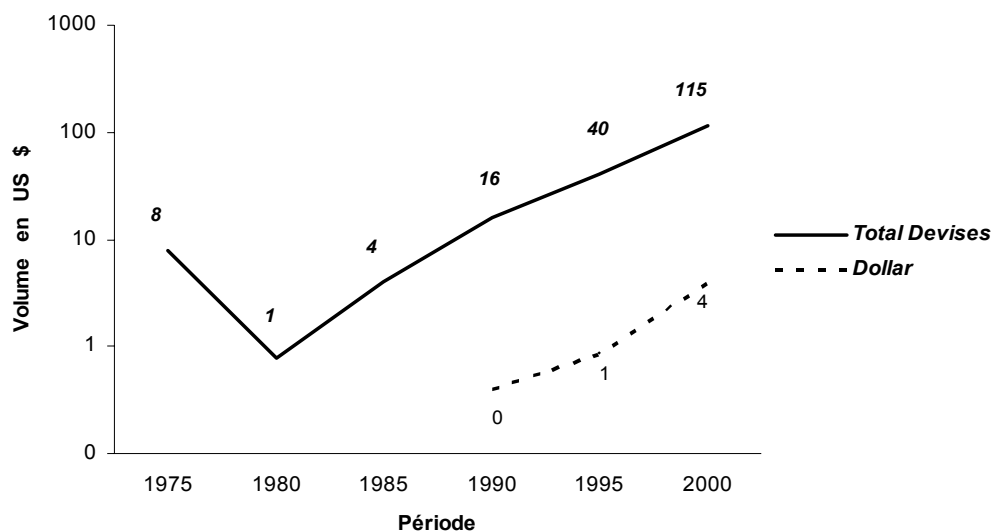
Au Laos, la légitimité du dollar provient de son statut de devise internationale et elle s'enracine bien avant la révolution. Avant 1975, le budget de l'Etat du territoire gouverné par le Gouvernement Royal (annexe n° 2) était alimenté par les aides américaines (BARRIER, 1975).

À Phongsaly, le dollar s'inscrit dans la dynamique monétaire locale, mais son importance relative est limitée. Dans ce contexte, quel rôle joue-t-il ? Est-il important ? Nous tenterons de répondre à cette question en adaptant la trame des plans choisis jusqu'à présent.

6.4.1 LE DOLLAR ET LES TRANSACTIONS

Le dollar intervient relativement peu dans les échanges libellés en devises et il n'en représente en fait qu'une partie congrue, même si elle augmente légèrement : 2,4 % en 1990, 2,1 % en 1995 et 3,3 % en 2000.

En volume, elle passe d'un niveau extrêmement bas, 0,4 US \$ par habitant en 1990, à 3,8 US \$ en 2000. Cette évolution, lente, traduit cependant la pénétration progressive du dollar à Phongsaly.



Graph n° 38 : Le dollar une devise assez peu représentée à Phongsaly

Le dollar apparaît à Phongsaly avec les échanges de biens consécutifs à l'évolution de la logique de production et d'échange. Cette évolution ne doit cependant pas masquer le caractère marginal de l'utilisation du dollar, et par rapport aux échanges totaux, il représente moins de 1 % en 2000. Sa part relative, assez stable de 1990 et 1995, double par la suite.

Années	1990	1995	2000
% des échanges en bath/totaux	0,3	0,35	0,71

Tableau n° 40 : Pourcentages des échanges en dollar par rapport aux échanges totaux

Le dollar circule cependant à Phongsaly, il permet des échanges spécifiques entre des acteurs clairement identifiables.

6.4.1.1 Les circuits du dollar

Peu d'acteurs de la province recherchent des dollars. Les paysans, les commerçants détaillants, les commerçants locaux (en général), les artisans l'ignorent ou presque et les fonctionnaires n'y ont pas accès. À Phongsaly, le dollar est la monnaie des commerçants grossistes.

Deux sources assurent l'approvisionnement des commerçants grossistes en dollar : les échanges de biens et l'achat de devises.

6.4.1.1.1 L'échange de biens

Les dollars proviennent essentiellement de quelques produits très ciblés, tels la cardamome sauvage, exportée en Corée d'après l'exportateur ou le benjoin destiné aux marchés européens et un peu d'opium.

En retour, les acteurs provinciaux emploient les dollars pour importer directement des produits d'Europe, des USA, du Japon, ou d'autres pays. Ces produits sont ciblés et se résument à des pièces de rechange pour réparer les véhicules, les bulldozer, etc..

6.4.1.1.2 Des dollars pour acheter des devises

Un commerçant grossiste ne possédant ni des baths, ni des yuans pour importer de Thaïlande ou de Chine, recherche alors des dollars que les commerçants thaïlandais, ou chinois acceptent volontiers. Si ces derniers ne les acceptent pas, les commerçants laos peuvent toujours changer les dollars en Thaïlande ou en Chine.

Grâce à leurs réseaux, les commerçants grossistes laos se procurent plus ou moins facilement les dollars, ou ils les achètent sur les places de change.

La dynamique du dollar se démarque nettement des dynamiques que les autres devises animent. D'une part, le dollar intervient directement dans le transfert de quelques biens, entre le Laos et des pays autres que la Chine et la Thaïlande. D'autre part, il permet l'achat des devises idoines aux besoins d'importation des commerçants locaux.

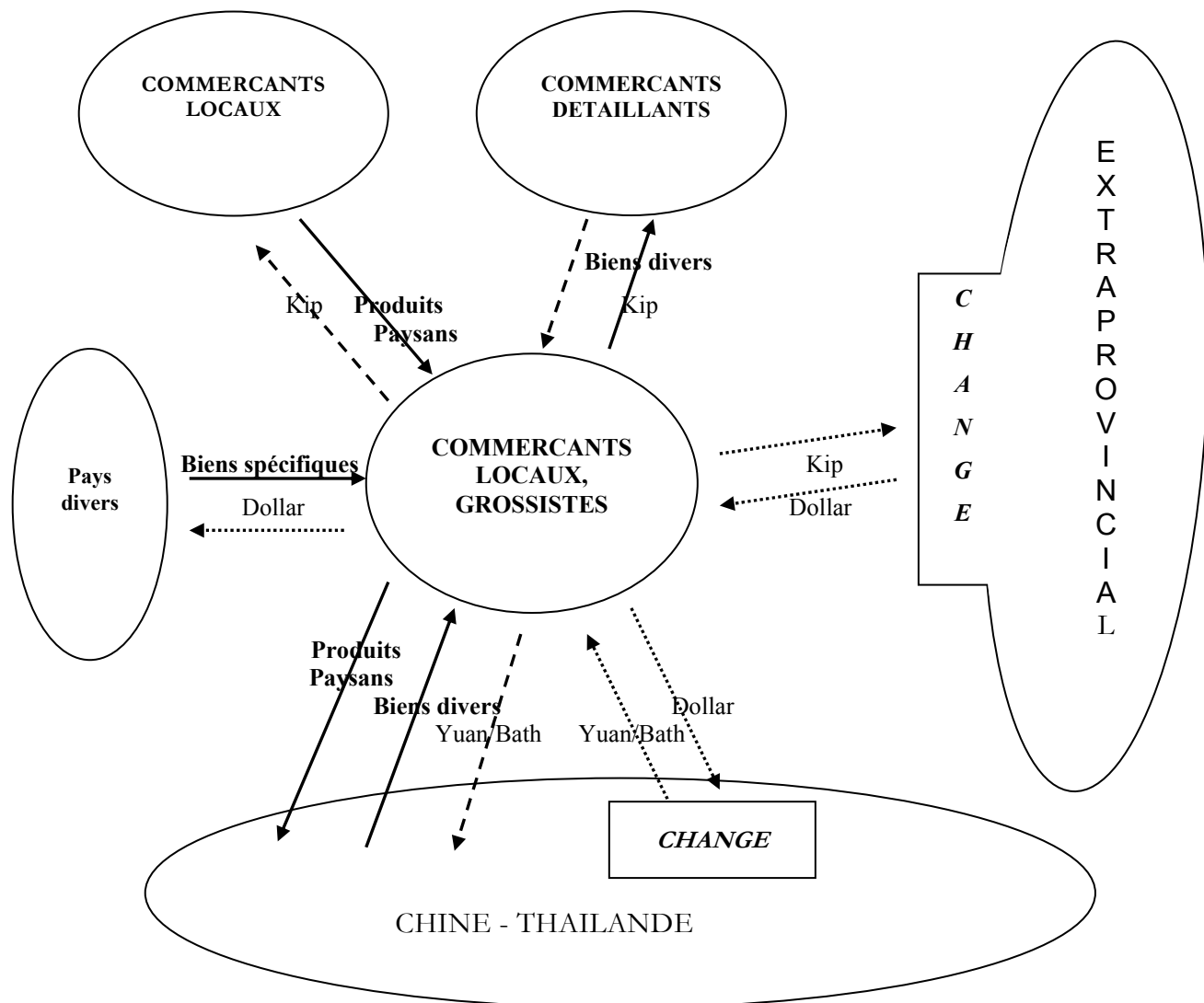
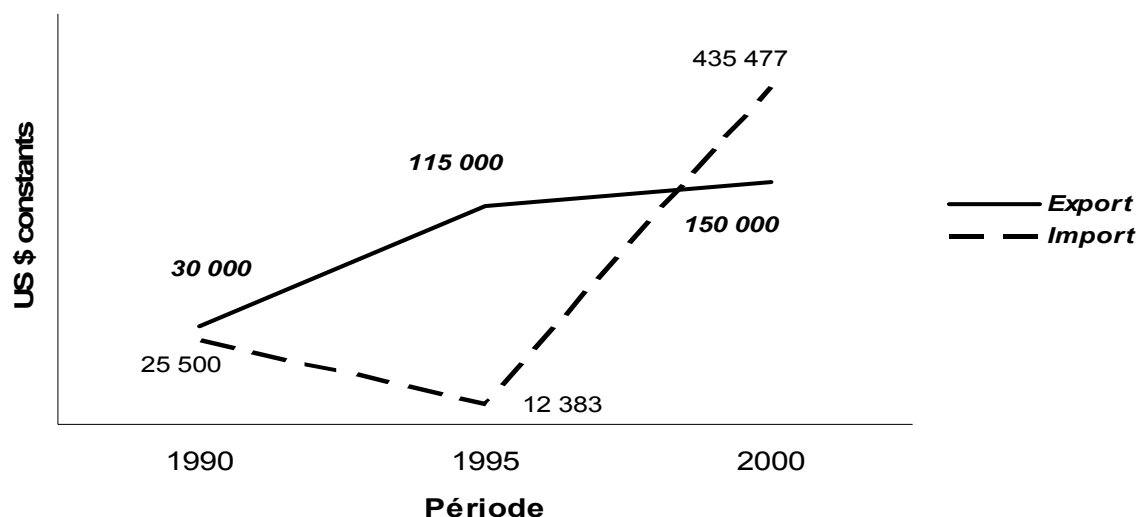


Schéma n° 40 : Le circuit du dollar

Le dollar est surtout une devise intermédiaire, même s'il intervient dans l'importation et l'exportation de biens spécifiques.

6.4.1.2 Importations et exportations provinciales

Les exportations en dollar représentent quantitativement des volumes limités : 150 000 US \$ en 2000 soit légèrement plus d'un dollar par habitant.



Graph 39 : Evolution des exportations et des importations en dollar

En 2000, les importations sont trois fois plus importantes que les exportations et cette évolution traduit clairement l'augmentation de besoins spécifiques que le dollar permet d'acquérir. L'augmentation de ces besoins se traduit directement par un déficit de la balance commerciale en dollar.

Années	1990	1995	2000
Excédent commercial	4 500	102 600	- 285 400
Excédent commercial par tête	0,05	1	- 2,8

Tableau n° 41 : Excédent commercial en dollar, totaux et par tête de la province

6.4.2 LE CHANGE DES DOLLARS

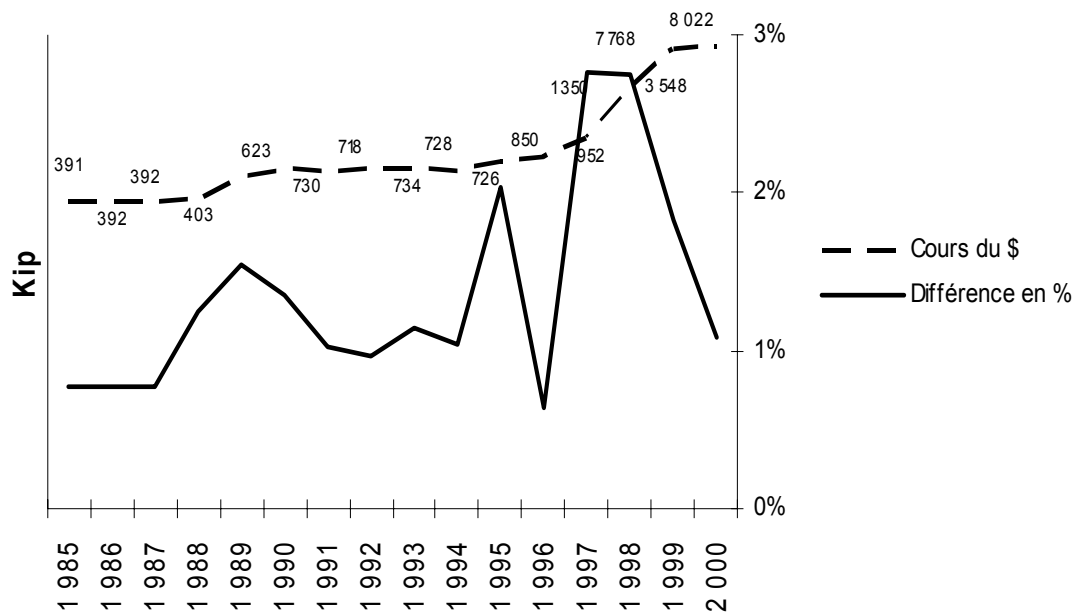
Il n'existe pas de place où acheter des dollars à Phongsaly. Certains commerçants les achètent cependant aux touristes de passage mais cela représente des sommes limitées. Pour se procurer des dollars, les commerçants grossistes locaux se rendent sur les places extra-provinciales.

Le change du dollar. À certains égards, le mode d'organisation des transferts de dollars ressemble beaucoup à celui du bath et les mêmes acteurs se chargent généralement des opérations.

Les exportations de textile, de produits forestiers, de café, etc.. libellés en dollar alimentent ce circuit. Ces dollars restent plus ou moins dans les réseaux de gros commerçants ou d'industriels parfois importateurs en même temps.

Les touristes et les Laos dont une partie de la famille vit à l'étranger approvisionnent également en dollar (idem bath). Comme pour le bath, des agents collecteurs œuvrent dans les marchés (halles), ou bien les possesseurs de dollars s'adressent directement à des commerçants détaillants (idem bath). Une part substantielle des dollars provient des familles laos dont des membres vivent à l'étranger et transfèrent régulièrement des dollars. Dans un rapport publié en 1998, Grant Evans estime à 20 % la part du budget composée par ces transferts (EVANS, 1998).

Des devises se trouvent donc régulièrement sur les places locales et les dollars convergent vers le réseau décrit ci-dessus par les "agents de changes", qui les utilisent ou les revendent. Les commerçants grossistes de Phongsaly sont généralement en relation avec les "agents de changes".



Graphique n° 40 : Evolution du taux de change kip-dollar et différence en pourcentage entre le prix d'achat et de vente des dollars

Le taux de change kip-dollar évolue beaucoup et les effets de la crise asiatique remarqués pour les autres devises se retrouvent clairement ici. Le taux de change se transforme particulièrement entre 1997 et 1999 et la différence entre le prix d'achat et de vente du dollar s'accroît également. En 1997 et 1998, le prix de vente par les agents de change est 2,75 % supérieur au prix d'achat. Lors de la crise, il était plus difficile de trouver des dollars et ces derniers étaient recherchés comme réserve de valeur. En effet, le dollar est l'une des réserves de valeur les plus prisées par les commerçants grossistes, à moyen terme (trésorerie) comme à long terme (épargne). À Phongsaly, la fonction de réserve de valeur du dollar dépasse rarement ce type d'acteurs. En revanche, en dehors des paysans, pour qui le dollar ne signifie rien de concret, le dollar est souvent l'unité de compte pour les biens qu'il permet d'acheter directement, même si les acteurs n'achètent pas ces biens.

De plus, à Phongsaly le dollar jouit d'une symbolique positive. Il est synonyme d'abondance, d'aisance «*quand on a du dollar c'est qu'on est riche*», de relation avec le monde extérieur, etc.. Cette image s'imisce peu à peu dans des actes où il était totalement absent auparavant. Dans certains mariages par exemple, des invités proches de la famille offrent parfois un "viatique" en dollar. Donner des dollars situe le donneur et l'acte est perçu positivement, plus qu'en yuan ou en bath. Des phénomènes de réappropriation d'une monnaie d'état pour des actes traditionnels ne se limitent pas à Phongsaly. Dans les Iles de la Loyauté, le Franc sert les pratiques coutumières (FAUGERE, 2002).

6.4.3 CONCLUSION ET SYNTHÈSE SUR LE DOLLAR

Le dollar ne sort pas des cercles des commerçants grossistes à Phongsaly. Il sert à importer et à exporter des biens très spécifiques. Cependant, les pratiques liées au dollar se distinguent des pratiques liées aux autres devises. Il sert d'intermédiaire d'échange pour quelques biens très spécifiques, mais il permet surtout d'acheter des baths en Thaïlande et des yuans en Chine, pour importer des biens issus de ces pays respectifs.

	Bien d'investissement	Produit paysan	Accès à la devise, thésaurisation
Commerçants grossistes	<p>Il sert d'unité de compte et d'intermédiaire d'échange pour des biens très spécifiques. bulldozer, camions, automobile qui ne proviennent ni de Chine ni de Thaïlande.</p> <p>Les commerçants grossistes recherchent également des dollars pour acheter des biens en Chine ou en Thaïlande. Dans ces pays respectifs ils payent directement en dollar, ou ils les échangent.</p>	<p>Des produits paysans très spécifiques sont vendus en dollar aux acheteurs japonais, coréens, ou européens.</p> <p>En revanche, il ne sont jamais payés en dollar aux paysans de Phongsaly.</p>	<p>Les commerçants grossistes épargnent en dollar s'ils le peuvent.</p>

Tableau n° 42 : Tableau récapitulatif sur le dollar

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 6

Plusieurs entrées permettent d'analyser le rôle des devises à Phongsaly. Combinées, elles donnent une multitude de cas de figure. Globalement, il n'existe pas une bonne monnaie mais, selon le type d'acteur et le type d'échanges, des bonnes monnaies. En effet, chacune s'inscrit dans un univers singulier et, pour échanger à l'intérieur de son espace, chaque devise est la bonne monnaie.

Le yuan est la plus répandue des devises. Les exportations d'un vaste panel de biens procurent des yuans aux paysans qui vivent sur les territoires contigus à la frontière. S'ils n'achètent pas directement les biens de consommation en Chine, ils échangent par la suite leurs devises contre des kips pour acheter les biens de consommations au Laos. Pour les biens d'investissement chinois, vendus au Laos, le yuan reste généralement l'unité de compte même si le kip est l'intermédiaire d'échange.

Les commerçants détaillants recherchent également des yuans pour importer directement des biens venus de Chine et pour éviter l'intermédiaire du commerçant grossiste. Ces derniers commerçants exportent des produits paysans en Chine et, en retour, ils importent directement des biens chinois qu'ils revendent à certains commerçants détaillants en yuan ou en kip. Les transferts de yuan au sein de la province s'effectuent essentiellement par les "agents de change" locaux. Ces derniers, souvent des commerçants, achètent les yuans pour importer directement des biens chinois ou pour les revendre. Le yuan occupe un place de plus en plus importante et tous ne ressortent pas de la province. Certains acteurs locaux les conservent pour transacter, mais aussi pour épargner.

Le bath touche un panel d'acteur plus limité, il ne sort guère des cercles des commerçants grossistes. Ils exportent en Thaïlande les produits locaux, achetés en kip aux paysans et, en retour, ils importent des biens thaïlandais spécifiques qu'ils revendent aux commerçants détaillants en kip. Le déficit de la balance commerciale, en bath, de la province est comblé par l'achat de devises sur les places de change officielles extérieures à la province.

Le dollar s'inscrit dans un système d'échange plus étroit encore. Le circuit du dollar ressemble au circuit du bath, mais pour des acteurs et des échanges encore plus ciblés. Un élément différencie cependant le bath et le dollar. Les acteurs recherchent des dollars pour importer des biens spécifiques venus de pays tiers, mais ils les recherchent également pour acheter des baths et des yuans pour importer des biens thaïlandais ou chinois.

Le champ monétaire des devises est relativement cloisonné à Phongsaly et chaque devise joue un rôle particulier. Une monnaie est spécifique d'un espace, mais elle n'est pas élue par des individus qui choisiraient entre plusieurs monnaies pour maximiser leurs profits. Les acteurs ne choisissent pas, sauf pour la réserve de valeur dans certains cas, et ils ne les mettent pas réellement en concurrence. Les acteurs ne retiennent pas une monnaie, à l'égal du consommateur qui choisit entre des pommes ou des poires au supermarché. La seule possibilité de mise en concurrence pourrait se faire entre le kip, qui couvre tous les espaces, et l'une ou l'autre des devises. Cependant, là aussi, l'acteur ne choisit pas selon les principes d'un agent maximisateur. S'il décide d'importer, il recherche des devises et, s'il n'en trouve, pas il s'adresse à des importateurs qui acceptent le kip. Les différentes monnaies ne permettent pas les mêmes actes.

Un seul type d'acteur dispose d'un choix relatif : les commerçants grossistes. Cependant, leurs possibilités de choix sont encadrées, même s'ils disposent d'un accès à toutes les devises. Cet accès leur permet d'arbitrer et d'assurer la cohésion entre les différents espaces. En revanche, la population de commerçants grossistes est limitée et l'essentiel des acteurs ne voit jamais de bath et de dollars. Par ailleurs, même si pour la fonction de réserve de valeur certains acteurs mettent en concurrence le yuan et le kip, la question ne se pose guère en termes de choix. Les acteurs ne considèrent pas le kip comme une réserve de valeur et s'ils ne possèdent pas de yuans, ils thésaurisent en bétail mais ils ne se rabattent pas sur le kip.

Quoi qu'il en soit, l'importance relative des devises est croissante et elles interviennent de plus en plus dans l'espace des échanges de biens. Les devises concurrencent le kip, mais cette concurrence ne repose pas sur une conjugaison de choix individuels. Les devises circulaient et circulent autour de la province de Phongsaly où une organisation basée sur les échanges de biens se met en place. Ainsi, à Phongsaly les devises se diffusent avec les échanges, mais elles existaient ailleurs avant les développement des échanges locaux.

À Phongsaly, il n'existe pas une seule monnaie pour assurer l'ensemble des évolutions constatées. Ainsi, chacune d'elle joue un rôle spécifique et la combinaison de cet ensemble de moyens de paiement permet la croissance des échanges.

7 LE FRACTIONNEMENT MONETAIRE, SES ARTICULATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES



Ce dernier chapitre s'intéresse moins directement aux différents aspects du champ monétaire de la province de Phongsaly et il ne livre pas de nouvelles informations factuelles. En revanche, à travers celui-ci nous remobiliserons les analyses précédentes pour construire une proposition théorique sur le fractionnement monétaire.

Selon nous le fractionnement n'est pas un avatar et, sous certaines conditions, la présence de plusieurs monnaies est nécessaire pour échanger des biens. Cette hypothèse se vérifie à Phongsaly, mais elle semble également juste ailleurs. Nous retiendrons trois exemples très différents, dont celui de Phongsaly, pour illustrer notre propos.

- Le premier est issu d'une société en pleine mutation : Phongsaly. La présence d'une nouvelle monnaie permet une évolution de la société et un développement des transactions. Les moyens d'échanges traditionnels ne disparaissent cependant pas et ils jouent toujours un rôle actif. Ils scellent des liens sociaux nécessaires pour affronter l'insécurité marchande et ils interviennent lors de transactions de biens spécifiques. Par ailleurs, le développement des échanges entraîne de nouveaux besoins en médiation monétaire. Les devises assurent ces besoins et ainsi, au niveau provincial, l'ensemble de moyens d'échanges réunis explique le niveau des transactions.
- Le second exemple porte sur les crises. Lors des certaines crises (Russie, Argentine à la fin du XX^{ème} siècle et Allemagne dans les années 1940) une monnaie ne suffit pas. Cependant, les acteurs doivent échanger pour se nourrir, faire fonctionner des usines, etc., ou épargner et ils adoptent des stratégies adaptées à leurs besoins. Le fractionnement est alors une réponse à ces problèmes.

- Le troisième exemple ne considère plus, ni les périodes de profondes mutations, ni les périodes de crises, mais il traduit une situation relativement stable et durable. A l'échelle internationale le champ monétaire est fractionné, mais globalement il ne semble pas remis en cause et ce mode d'organisation permet des transactions de biens.

Nous avons choisi ces trois exemples dans des contextes très différents pour illustrer la diversité des situations où le fractionnement se justifie. Phongsaly n'est pas un cas unique, mais il nous permet de dégager les éléments théoriques sur le fractionnement.

À Phongsaly l'organisation des échanges, complexe, se subdivise en une multitude d'espaces plus ou moins cloisonnés (espace domestique, espace des relations avec l'Etat, espace individuel, espace collectif, espace marchand, espace des actes socialisants, etc.). Un ou plusieurs moyens d'échanges sont parfois spécifiques à un espace et la présence de plusieurs moyens traduit le cloisonnement. Le cloisonnement ne signifie pas l'absence de liens, les espaces peuvent se superposer et la cohérence du système provient précisément des articulations. En effet, parce qu'ils sont articulés, les différents éléments du champ monétaire offrent un tout cohérent et les échanges sont alors possibles.

Deux éléments articulent le système : la monnaie nationale et certains acteurs. Le kip, par toutes les connexions qu'il établit, assure des liens qui donnent une structure à l'édifice monétaire. Le kip connecte tous les espaces et ainsi les biens circulent. Cependant, le rôle connectique du kip n'explique pas tout et certains acteurs jouent également un rôle pivot. Ils organisent les transferts de biens et, pour permettre les transferts de biens, ils assurent en même temps le change entre monnaies. Ainsi, pour comprendre la dynamique monétaire et le développement des échanges marchands, nous nous intéresserons : d'une part à la pierre angulaire de la dynamique, le kip et d'autre part, au rôle que jouent les commerçants. Avant d'aborder ces deux paragraphes, nous expliquerons à travers les trois fonctions de la monnaie les principes théoriques qui expliquent la nature du fractionnement. Pourquoi 1, 2 ou n moyens d'échanges ?

Nota. Nous voulons dégager les éléments théoriques sur l'importance d'une dynamique monétaire par rapport au développement des échanges marchands. Ainsi, nous nous intéresserons surtout à la deuxième période de notre étude, à partir de la fin des années 1980 au début des années 1990.

7.1 PLUSIEURS MOYENS D'ECHANGES POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS

Les trois fonctions ne définissent pas la monnaie, mais elles jouent un rôle très important. Elles semblent nécessaires dans une société marchande et si une monnaie ne les remplit pas, plusieurs moyens assurent ce rôle. Chacun d'eux comble une "partie" des trois fonctions et tous les acteurs disposent ainsi d'une unité de compte, d'un intermédiaire d'échange et d'une réserve de valeur. Dès lors, si plusieurs monnaies remplissent les trois fonctions les questions suivantes se posent. Selon quels principes, pour une fonction, un moyen d'échanges est-il élu ? Comment un champ monétaire, composé de plusieurs moyens d'échanges, se coordonne-t-il ? Y a-t-il des articulations spécifiques pour assurer la cohérence du système ?

Nous mettrons l'accent sur les principes mis en valeur par le fractionnement pour répondre à ces questions et nous nous concentrerons, d'une part sur les raisons qui expliquent l'élection d'un moyen pour une fonction, et d'autre part, sur la cohérence au sein même des trois fonctions. La cohérence est une condition nécessaire au fractionnement¹¹⁶, elle permet d'avoir les trois fonctions avec plusieurs moyens d'échanges par exemple.

7.1.1 TABLEAU RECAPITULATIF DES TROIS FONCTIONS DE LA MONNAIE

Le tableau ci-dessous synthétise rapidement toutes les informations nécessaires lors de la démonstration. Il organise et compile les données disséminées dans les chapitres précédents avec deux objectifs bien précis : mettre en valeur la diversité des moyens d'échanges nécessaires pour remplir chaque fonction et définir le degré de complétude de chaque fonction par moyen d'échanges.

Ce tableau reprend uniquement les points essentiels, mais la démonstration se réfère à des éléments précis et parfois lointains. Ainsi pour limiter la recherche de ces informations dispersées dans les chapitres, nous les avons regroupées en annexe n° 9. Cette annexe est organisée selon le format retenu dans ce tableau.

¹¹⁶ Dans un contexte où l'échange de biens joue un rôle essentiel.

Fonction Moy. d'échan.	Intermédiaire d'échange	Unité de compte	Réserve de valeur
Troc	Echanges de biens locaux, plus ou moins bilatéraux entre des acteurs appartenant généralement au G3R.	Les normes d'évaluation traditionnelles, voire la négociation.	
	Entre certains acteurs appartenant au G3R, des commerçants détaillants ou des artisans.	Les normes traditionnelles ou la négociation pour les acteurs G3R. Les commerçants détaillants ou les commerçants locaux comparent les normes traditionnelles aux prix du marché et négocient.	
	Echanges internationaux entre l'administration provinciale et une entreprise chinoise.	Le yuan est la référence pour ces transactions internationales.	
Opium	Echanges précis, d'opium, de travail ou de riz entre des acteurs précis. Certains G3R fournissent l'opium contre du riz aux G1, ensuite les G1 refournissent l'opium contre du travail (voire du riz) aux G3R.	Pour le G3R l'opium est souvent l'unité de compte. Pour les G1 les prix en kip, et plus rarement en yuan, servent de référence. Les G1 jouent avec les prix de marché et avec les normes des G3R.	Bonne réserve de valeur à court terme, essentiellement utilisée par les paysans du G3R, ou par les G1 pour spéculer.
Animaux	Quel que soit le groupe, les animaux perdent progressivement cette fonction pour les échanges de biens.	Id intermédiaire d'échange.	Très bonne réserve de valeur. Elle permet de différer la consommation de biens marchands. Particulièrement prisée par les paysans du groupe G1.
	Ils restent l'intermédiaire d'échange pour les échanges socialisants.	Il reste uniquement l'unité de compte pour les échanges socialisants.	Bonne réserve de valeur également par rapport aux formes de relations traditionnelles.
Piastre	Entre eux, certains G3R utilisent toujours la piastre pour échanger des animaux.	Unité de compte pour l'échange d'animaux entre certains G3R.	Mauvaise réserve de valeur à partir de la fin des années 1990. Cependant la piastre reste la réserve de valeur des G3R.
	Des commerçants détaillants et des artisans transactent aussi en piastre avec les G3R qui recherchent les piastres.	Côté commerçants ou artisans l'unité de compte monétaire est le kip, ils jouent avec le taux de change entre kip et piastre.	
	Quel que soit le type d'acteur, selon des modalités différentes, la piastre revient souvent dans les échanges socialisants.	Quel que soit le type d'acteur, unité de compte pour certains actes socialisants.	Bonne réserve de valeur pour les échanges socialisants.
Kip	Tous les produits locaux échangés localement sont potentiellement échangeables en kip. Les échanges où le kip n'intervient pas sont le fait des paysans G3R.	Pour tous ces biens, le kip est l'unité de compte la plus largement répandue. Les autres unités occupent un rôle marginal par rapport au kip.	Mauvaise réserve de valeur en général. Elle remplit cette fonction sur de courtes périodes pour des besoins spécifiques. La trésorerie pour les commerçants détaillants par exemple. Très mauvaise réserve de valeur pendant la crise asiatique.
	Pour les biens de consommation courante importés, entre commerçants détaillants et consommateurs, le kip se retrouve généralement dans l'essentiel des transactions de biens courants.	Le kip est l'unité de compte pour ces biens entre ce type d'acteurs.	
	Pour les biens d'investissement importés, entre commerçants détaillants et consommateurs, le kip est l'intermédiaire d'échange par défaut lorsque les acteurs ne disposent pas de devises (la majorité des cas).	Les devises restent généralement l'unité de compte dans les zones contiguës à la frontière. Ailleurs le kip est l'unité de compte.	
	Le kip permet d'acheter les devises.	Localement, le kip est la monnaie pivot à partir de laquelle le taux de change des devises est défini.	

Bath	Pour exporter des produits paysans en Thaïlande, ou pour importer des produits thaïlandais à Phongsaly, le bath est l'intermédiaire d'échange entre les commerçants grossistes et les commerçants étrangers.	Unité de comptes pour les actes précités entre les acteurs précités.	Relativement bonne réserve de valeur. Accessible aux commerçants grossistes et à quelques commerçants locaux.
Dollar	Pour exporter d'autres biens précis à l'international ou pour importer des biens précis, entre des commerçants grossistes et des commerçants internationaux. Pour acheter des baths et des yuans dans certains cas précis.	Unité de compte pour les biens spécifiques venus de pays industrialisés autres que la Chine et la Thaïlande.	Bonne réserve de valeur. Accessible aux commerçants grossistes.
Yuan	Dans les zones proches de la Chine unité de compte pour des produits locaux comme l'opium, même si l'intermédiaire d'échange est le kip.		Bonne réserve de valeur, à partir de la crise asiatique. Accessible aux commerçants sauf aux petits commerçants détaillants et aux paysans résidents loin de la frontière chinoise.
	Pour les acteurs qui vendent les biens locaux sur le sol chinois ou qui achètent des biens chinois en Chine.	Pour les transactions faites en Chine le yuan est l'unité de compte.	
	Si le commerçant détaillant possède des yuans, cette monnaie est l'intermédiaire d'échange, pour les biens de consommation courante entre les commerçants détaillants et entre les commerçants grossistes.	Pour ce type de relation et pour les grandes quantités de biens de consommation courante, selon les acteurs le yuan peut être l'unité de compte.	
	Pour les biens d'investissement, le cas de figure est semblable au cas décrit pour les biens de consommation courante.	En revanche, généralement le yuan reste l'unité de compte.	

Tableau n° 43 : Distribution des trois fonctions en une conjonction de moyens d'échanges

Ce tableau croisé offre une double entrée pour lire le champ monétaire. La première permet de visualiser les moyens nécessaires pour remplir chaque fonction. La seconde entrée met en lumière les fonctions qu'occupe chaque moyen d'échanges.

Les deux niveaux de lecture se complètent et, quelle que soit la voie privilégiée, plusieurs niveaux de commentaires se dégagent.

7.1.2 L'IMPOSSIBILITE DE REUNIR LES TROIS FONCTIONS EN UNE SEULE MONNAIE

Un seul moyen d'échanges ne remplit pas les trois fonctions pour tous les acteurs. Au contraire, la présence d'un bouquet de moyens est nécessaire et le choix, de l'un ou de l'autre, ne dépend pas de phénomènes contingents. Nous avons largement étudié ces phénomènes en tant que tels dans les chapitres précédents et, désormais, nous voudrions nous pencher sur la logique qui justifie l'élection d'un moyen d'échanges pour une fonction.

L'absence d'homologie entre les trois fonctions ne facilite pas ce travail et il est impossible d'adopter la même grille d'analyse pour chacune d'elles. La réserve de valeur par exemple est directement appropriable et les agents retiennent le moyen accessible parmi le panel dont ils disposent. Dès lors, la présence de plusieurs "types de réserve de valeur" traduit une absence d'homogénéité au niveau de la société locale et, dans ce contexte, les moyens ne se concurrencent pas, ils se complètent.

Ces principes, valides pour la réserve de valeur, ne le sont pas obligatoirement pour la fonction d'intermédiaire d'échange. Pour cette fonction le problème est différent et les acteurs ne choisissent pas un des moyens disponibles. Ils adoptent le moyen d'échanges reconnu pour une transaction visée.

Ainsi, nous partagerons ce paragraphe en trois parties, une par fonction, et nous retiendrons seulement les exemples qui illustrent les phénomènes théoriques intéressants.

7.1.2.1 La fonction de réserve de valeur

Le choix d'un support de réserve de valeur retenu par les agents est souvent déterminé par le groupe auquel ils appartiennent. Les paysans les plus à l'écart des relations marchandes (G3R) optent pour la piastre, voire l'opium dans certains cas. Les paysans mieux intégrés dans la relation marchande spéculent parfois avec l'opium et ils épargnent généralement en animaux domestiques. Les commerçants détaillants conservent des kips pour leurs besoins de trésorerie et ils recherchent des devises pour épargner à long terme. Quant aux choix des commerçants grossistes, ils se portent plus particulièrement sur les devises.

Deux questions se cachent derrière ce constat : d'une part, pourquoi, à l'intérieur d'un groupe, les acteurs convergent-ils vers une réserve de valeur ? D'autre part, au niveau de la province, pourquoi le champ monétaire est-il fractionné ? En d'autres termes, pourquoi le choix des individus se traduit-il collectivement par une multiplicité de réserve de valeur ?

La conjonction de deux dimensions, individuelle et collective, semble expliquer le fractionnement et elle résulte à son tour d'une combinaison de trois variables : l'accessibilité au moyen de paiement, la stabilité de celui-ci et sa liquidité.

7.1.2.1.1 Accessibilité et réserve

Qu'un moyen de paiement soit accessible pour devenir une réserve de valeur semble un truisme et nous survolerons la présentation de cette première variable. Cependant, l'accessibilité détermine la possibilité de retenir un des moyens et elle dépend de la place de l'acteur dans la société.

À Phongsaly, le groupe d'appartenance définit le panel de moyen d'échanges disponibles. Comme le montre le tableau suivant, chaque individu n'accède pas à tous les moyens qui circulent localement.

Code de lecture du tableau :

- M = monnaie valide dans l'espace marchand.
- S = monnaie valide dans l'espace des actes socialisants.
- A = les acteurs jugent cette réserve de valeur inadaptée à leurs besoins d'épargne, par rapport à la relation marchande, et ils l'utilisent rarement.
- B = une minorité d'acteurs a accès à cette réserve de valeur.

	<i>Opium</i>	<i>Animaux</i>	<i>Piastre</i>	<i>Kip</i>	<i>Bath</i>	<i>Yuan</i>	<i>Dollar</i>
<i>Pays G3R</i>	M	B	M et S				
<i>Pays G3</i>	M	B	M et S	M			
<i>Pays G2</i>	A	M	S	M		B	
<i>Pays G1</i>	A	M	S	M		B	
<i>Com. Détail.</i>	A	A	S	M		B	
<i>Com. locaux</i>	A	A	S	M		B	
<i>Com. Grossis.</i>	A	A	S	M	M	M	M

Tableau n° 44 : Possibilité d'accès des acteurs aux différentes réserves de valeur après l'ouverture

Par rapport à la sphère marchande le choix des paysans G3R est extrêmement limité. Ils ne disposent que de deux alternatives pour épargner. En revanche, les commerçants grossistes ont un choix étendu à tous les moyens de paiement présents à Phongsaly, ou presque. Ces types d'acteurs ne retiennent pas la même réserve de valeur. La piastre, l'opium et les animaux sont inadaptés aux besoins des commerçants et les devises ne sont pas accessibles aux paysans G3R. Chaque acteur retient le moyen jugé le plus stable dans la limite de ses possibilités.

Cette première variable constitue l'une des contraintes à l'homogénéisation du champ. Parce que tous les acteurs ne disposent pas des mêmes possibilités de choix, le paysan n'a pas accès au dollar, la présence de plusieurs réserves de valeur est nécessaire. Ainsi, au niveau de la province, les difficultés d'accès de tous les acteurs à tous les moyens de paiement expliquent le fractionnement. Cependant, ce dernier ne doit pas cacher des mécanismes d'homogénéisation à l'intérieur d'un panel de possibilités. Existents-ils des principes à l'origine des préférences des acteurs ?

7.1.2.1.2 Dépréciation et réserve de valeur

La fonction de réserve de valeur diffère la consommation et elle doit donc se conserver pour maintenir le niveau de consommation. Cependant, il n'existe pas de repères universels pour définir la dépréciation vécue par les acteurs. Elle dépend, d'une part de leurs besoins et d'autre part, du niveau d'inflation de chaque moyen. Ces deux variables conjuguées orientent le choix des individus et, comme l'illustre l'exemple suivant, le niveau d'inflation est vécu différemment selon le besoin d'épargne.

Le kip se déprécie beaucoup à certaines périodes (§ 4.2.2.2.2. page 269). Malgré cela il n'est pas entièrement rejeté comme réserve de valeur. En 2000, les commerçants détaillants conservent leur trésorerie en kip et le niveau d'inflation ne transforme pas le mode de gestion des stocks. En revanche, aux mois de juin et juillet 1998, l'inflation était particulièrement forte et, même pour les besoins de trésorerie, les commerçants détaillants recherchaient une alternative au kip. Les devises constituaient cette alternative pour les uns, les autres reconstituaient leurs stocks le plus rapidement possible pour éliminer les kips. Ils conservaient en caisse le minimum nécessaire pour rendre la monnaie. Certes, nous n'assimilons pas les "stocks" à une quelconque forme monétaire et cet exemple nourrit simplement notre propos. En effet, par rapport au même besoin de trésorerie, le kip est retenu ou rejeté en fonction du niveau d'inflation. Cet exemple montre l'influence de l'inflation sur les choix des agents, mais il montre également dans quelle mesure la nature du besoin peut devenir une variable de choix. En 2000, le kip est redevenu une réserve de valeur satisfaisante pour les besoins de trésorerie des commerçants détaillants. En revanche, toujours en 2000, les mêmes acteurs rejettent le kip pour d'autres besoins. Pour construire une maison par exemple, les commerçants détaillants épargnent en animaux domestiques, voire en devises.

Ainsi, parmi des moyens de paiement disponibles, les acteurs retiennent le support de réserve de valeur dont la stabilité satisfait le besoin pour lequel elle est constituée.

7.1.2.1.3 Liquidité et réserve de valeur

La liquidité de la monnaie occupe une place importante dans la théorie de la monnaie (chapitre n° 2). Une monnaie liquide "transforme", en un délai adéquat, la fonction de réserve de valeur en intermédiaire d'échange et ainsi le besoin est satisfait. Dès lors, le même moyen sera jugé : soit liquide par rapport à un besoin et donc réserve de valeur, soit insuffisamment liquide et il perdra la fonction de réserve de valeur. La conjonction des deux éléments, type de besoin et rapidité pour transformer le moyen en droit pour satisfaire les besoins, définit la liquidité.

L'exemple d'un paysan G1 (annexe n° 9) constitue le point de départ de cette analyse. Ce paysan vend ses biens à des commerçants laos en kip. Conscient de l'inflation du kip, il recherche une réserve de valeur accessible et plus stable. Les animaux domestiques possèdent ces qualités, ils sont largement présents dans la zone et, pour deux raisons, ils sont relativement liquides.

- L'essentiel des acteurs G1 épargnent avec un objectif déterminé. Ils diffèrent une consommation immédiate pour satisfaire des besoins ciblés : construire une maison, investir dans des biens d'investissement, se marier, faire face à un problème sanitaire (maladie), un accident, etc. Ces investissements se prévoient et en général le paiement des soins n'est pas immédiat. En revanche, la vente d'animaux est rapide et le délai pour mobiliser l'épargne "animaux domestiques" est inférieur à la période nécessaire pour faire face aux besoins. Ainsi, la période nécessaire pour "transformer" l'épargne ne bloque pas la transaction pour laquelle l'épargne est destinée. Le support est donc jugé liquide et il constitue une réserve de valeur.
- Ce caractère liquide des animaux domestiques s'explique également par la modestie des sommes accumulées par les paysans. Un motoculteur, une décortiqueuse à riz, la construction d'une maison paysanne, les soins de santé, etc., ne dépassent pas un montant supérieur à un, deux voire trois animaux (buffles). Pour être vendus, deux ou trois animaux s'acheminent facilement du village au chef-lieu du district et, en un jour, la réserve de valeur devient un intermédiaire d'échange. En revanche, le problème serait tout autre si les paysans devaient vendre subitement des dizaines, voire des centaines d'animaux. Le marché local serait rapidement saturé et, en un délai raisonnable, les animaux deviendraient invendables. La baisse de leur prix, pour écouler cette

marchandise, ne constitue pas une alternative acceptable pour l'épargnant. En effet, ils conservent précisément les animaux domestiques pour limiter l'érosion de leurs avoirs. Dès lors, une réserve de valeur incertaine constitue une mauvaise réserve de valeur et les acteurs la rejettent.

Les commerçants grossistes rencontrent ce problème. Ils manipulent d'importantes sommes et, par rapport à leurs besoins, la réserve de valeur "animaux domestiques" pose des problèmes. Comment mobiliser rapidement cette épargne pour assurer des transactions ? Vendre les animaux dans les grands centres de consommation fournirait les liquidités nécessaires, mais comment transporter rapidement un grand nombre d'animaux ? À Phongsaly le transport est difficile (annexe n° 2).

Ainsi, pour les commerçants grossistes, la liquidité de la réserve de valeur "animaux domestiques" ne correspond pas aux exigences de leurs activités commerciales. Par ailleurs, mais cela dépasse les problèmes de liquidité, les coûts de stockages et de transports des animaux domestiques sont importants.

Parce qu'ils sont suffisamment liquides, les animaux domestiques constituent la réserve de valeur de certains paysans. En revanche, cette réserve de valeur n'est pas adaptée aux besoins de tous les acteurs. En 1998, comme nous venons de le voir, certains commerçants détaillants épargnaient en stockant leurs produits et ils les revendaient à d'autres commerçants détaillants en cas de besoin. Les stocks étaient suffisamment liquides pour satisfaire leurs besoins. Ainsi la combinaison de ces trois variables, accessibilité, dépréciation et liquidité explique :

- dans un premier temps la présence de plusieurs moyens de paiement complémentaires au niveau de la province;
- dans un second temps, l'élection d'un moyen de paiement par des acteurs dont les besoins se ressemblent.

7.1.2.1.4 La réserve de valeur entre concurrence et complémentarité

Ce paragraphe fait écho aux réflexions introductives sur les raisons du fractionnement. Des phénomènes de concurrence, ou au contraire de complémentarité, expliquent-ils la présence de plusieurs moyens de paiement pour remplir la fonction de réserve de valeur ? En d'autres termes, le paysage monétaire provincial est-il animé par des principes où domineraient la concurrence ou la complémentarité ?

Dans l'absolu ces deux notions semblent contradictoires, mais, paradoxalement, la conjonction des deux se trouve à l'origine de la situation remarquée. Une analyse où l'individu constitue le point de départ privilégie les phénomènes de concurrence, en revanche, si l'échelle provinciale est retenue, les moyens de paiement semblent complémentaires et non concurrents. Ignorer l'une ou l'autre de ces deux dimensions, ou ne pas les combiner, donne une vue incomplète des mécanismes à l'origine du fractionnement, par rapport à la réserve de valeur.

Individuel. Les paysans G1 retiennent les animaux domestiques parce qu'ils sont plus stables que le kip et suffisamment liquides par rapport à leurs besoins. D'autres paysans choisissent la piastre, etc.. L'individu met en concurrence des moyens de paiement pour n'en retenir qu'un, voire deux. Cette forme d'analyse explique la convergence vers "la bonne monnaie" à l'intérieur du cadre des possibilités de choix offertes à l'individu.

Collectif. Une analyse qui retient l'entité provinciale comme unité pertinente renverse la perception du problème et la logique de concurrence achoppe pour expliquer le fractionnement, ou l'unité du champ monétaire. En effet, les acteurs n'accèdent pas tous aux mêmes moyens d'échanges et les différents moyens offrent à chacun une réserve de valeur. Dans ce cas, les différents moyens se complètent, les uns remplissent l'espace que les autres n'occupent pas.

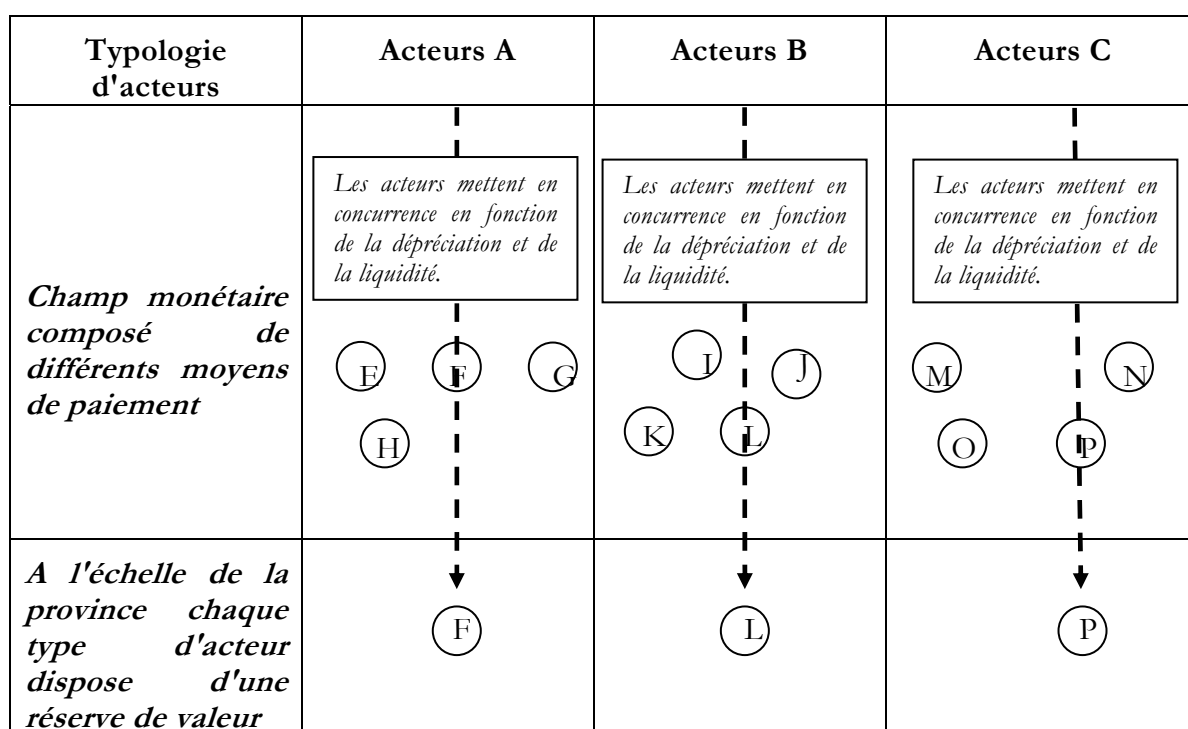


Schéma n° 41 : L'élection des différentes réserves de valeur

Ainsi, du point de vue de la fonction de réserve de valeur, ce double jeu complémentarité/concurrence explique le fractionnement monétaire. Premièrement tous les moyens de paiement ne sont pas accessibles à tous les acteurs. À ce titre, plusieurs d'entre eux sont nécessaires et complémentaires au sein de la province. Ensuite et selon ses critères chaque type d'acteur retient un, voire plusieurs moyens, parmi ceux qui lui sont accessibles. Le plus stable est retenu s'il est suffisamment liquide.

Le premier phénomène explique la présence de plusieurs moyens d'échanges au niveau de l'entité étudiée et le second explique, au sein d'un groupe, la convergence vers une réserve de valeur. Cette dernière, privilégiée jusqu'à présent, ne constitue cependant pas l'unique critère à partir duquel le champ monétaire se construit. L'intermédiaire d'échange y participe également, mais une tout autre logique l'anime. En effet, contrairement à la réserve de valeur appropriable, il prend corps dans la relation entre individus.

7.1.2.2 Les fonctions d'intermédiaire d'échange

La fonction d'intermédiaire d'échange ne dépend pas d'un seul individu. Elle repose sur la relation entre deux individus et cela transforme le questionnement posé au paragraphe précédent. L'acteur ne choisit pas un intermédiaire parmi d'autres pour maximiser son utilité, il adopte l'intermédiaire reconnu et accepté pour un type de relation d'échange. La latitude dont il dispose est généralement contrainte voire nulle pour certains. Même si individuellement le choix s'avère sous-optimal, l'individu transacte avec le moyen retenu par les autres échangistes. Dès lors, il semble intéressant de déterminer comment s'impose un moyen d'échanges à deux coéchangistes.

Les relations avec l'Etat. L'Etat est un acteur singulier dont les prérogatives dépassent nettement celles des autres. Il possède sa propre monnaie, choisie pour des raisons politiques (Chapitre 3), et il l'impose à ses subordonnés. Dans ce contexte, tous les acteurs directement impliqués dans des échanges avec les pouvoirs publics, au titre de l'impôt, salaires des fonctionnaires, règlements des approvisionnements achetés par l'administration, etc., adoptent obligatoirement l'intermédiaire d'échange officiel. Depuis le fin des années 1980, ces acteurs ne disposent d'aucune alternative, le kip est le seul intermédiaire d'échange reconnu.

Par ailleurs, la monétarisation des échanges avec l'Etat entraîne la création de marchés (§ 4.2.1.1.3. page 249) et, progressivement, la majorité des acteurs utilisent le kip comme intermédiaire d'échange pour les transactions quotidiennes. Dès lors, un acteur désireux d'entrer sur ces marchés adopte l'intermédiaire d'échange en vigueur, le kip.

Le bath et le dollar, deux intermédiaires d'échange. Une logique analogue explique la présence du bath en Thaïlande et, dans ce pays, il s'impose pour l'essentiel des échanges. Dès lors, pour offrir aux consommateurs des biens thaïlandais particuliers (§ 6.3.1.2. page 404), les commerçants de Phongsaly proposent sur les marchés thaïlandais des produits locaux recherchés en Thaïlande. Le bath est le seul intermédiaire d'échange accepté sur ce type de marchés en Thaïlande et, pour les pénétrer, les commerçants de Phongsaly adoptent cet intermédiaire.

Avec d'autres interlocuteurs, pour des produits différents (§ 6.4.1. page 413), le dollar est également l'intermédiaire d'échange obligatoire. Nous ne reviendrons pas sur les mécanismes qui procèdent à l'élection du dollar comme intermédiaire d'échange, ils ressemblent aux mécanismes décrits pour le bath.

La piastre, un intermédiaire d'échange. Des principes semblables animent également l'espace où la piastre est reconnue comme intermédiaire d'échange. Cependant, plutôt qu'un Etat, les pratiques et les croyances locales légitiment cette monnaie. La piastre occupe toujours un rôle actif pour certains groupes sociaux (§ 5.2.3.4. page 316), dont les acteurs refusent les autres intermédiaires d'échanges pour les transferts de biens particuliers. Les paysans G3R par exemple n'acceptent que la piastre pour écouler leur bétail. Dès lors, les acteurs appartenant à un autre espace et désireux d'acquérir du bétail appartenant aux G3R, recherchent des piastres.

Le yuan, un intermédiaire d'échange. À travers le yuan, plusieurs niveaux d'analyse, qui traduisent des phénomènes plus complexes, se révèlent. D'une part, comme pour les espaces précédents, les acteurs acceptent l'intermédiaire d'échange reconnu dans le pays où ils transactent. Cette logique se retrouve entre partenaires chinois et laos, les laos adoptent le yuan pour échanger avec les Chinois. D'autre part, la présence de yuan au sein de la province offre à certains acteurs une latitude et ils l'utilisent parfois pour concurrencer le kip. En effet, si les deux partenaires reconnaissent les deux monnaies pour une même transaction, ils recherchent alors la monnaie qui leur garantit les meilleurs profits comme le montre l'exemple suivant.

Les commerçants détaillants diffusent des biens essentiellement produits en Chine. Pour s'affranchir des services des commerçants grossistes, les commerçants détaillants mettent parfois en œuvre des stratégies compliquées pour se procurer des yuans. Soit ils occupent également des fonctions d'exportateurs de biens locaux en Chine et ils accèdent ainsi à l'intermédiaire d'échange yuan par le réseau des échanges chinois. Soit ils occupent des fonctions d'agent de change et ils collectent localement des yuans auprès des paysans (§ 6.2.2. page 393). Cependant, ils ne se trouvent pas face à une alternative simple entre le kip et le yuan. Les coûts d'entrée pour adopter l'option yuan sont relativement élevés et, en dessous d'une taille critique, l'essentiel des commerçants détaillants s'approvisionnent dans les réseaux où l'intermédiaire d'échange est le kip.

Cet exemple traduit la présence de phénomènes de concurrence entre deux intermédiaires d'échange, le kip et le yuan. Cependant les possibilités de concurrence entre les intermédiaires ne sortent pas d'un cadre contraignant. Globalement, au niveau de la province, la concurrence explique marginalement la présence du kip et du yuan comme intermédiaire d'échange. En général, ces deux monnaies n'assurent pas les mêmes médiations, elles permettent plutôt des échanges différents. Plus que concurrents, ces deux intermédiaires se complètent et les quelques poches de concurrence se trouvent à l'intersection d'espaces où l'un et l'autre circulent.

L'espace troc. Nous présentons ce dernier exemple comme un phénomène isolé mais nous aurions pu le traiter comme une sous-partie de l'espace yuan. Le troc, décrit § 5.4.2.3. page 353, dépend directement des marchés chinois et il met en exergue deux niveaux d'ambivalence.

Premier niveau. Imaginons la situation suivante. Les autorités laos disposent du choix entre yuan et troc pour transacter avec l'acteur chinois qui accepte les deux. L'acteur laos analyse les coûts pour organiser la transaction en yuan : estimation des ressources, recherche d'un exploitant, trouver un bailleur pour financer la piste (sans piste les ressources sylvicoles sont inexploitable), etc.. Si le financement se fait en yuan l'acteur laos devra également changer les kips en yuan. Ces opérations s'avèrent coûteuses et la relation de troc est plus avantageuse. Les "coûts de transactions" expliquent alors la présence du troc et non celle de la monnaie. Cette analyse ne nous semble pas convaincante car elle porte uniquement sur la fonction d'intermédiaire d'échange. Rappelons cependant, que pour les mêmes raisons les coûts de transaction expliquent la relation inverse : du troc à la monnaie.

Deuxième niveau. Les autorités provinciales désirent bénéficier de biens chinois présents sur le marché chinois (construction d'une piste). Cependant elles ne disposent pas d'un intermédiaire d'échange apte à ouvrir les portes du marché chinois. En revanche, elles possèdent un bien (le bois) prisé sur les marchés chinois. Le troc bois/piste comble le vide laissé par l'absence d'un intermédiaire d'échange disponible entre les deux acteurs. Le troc constitue une alternative en l'absence d'un intermédiaire adapté et dans un contexte déjà monétisé il permet des échanges que la monnaie ne permet pas.

Plus que la première, la seconde idée semble expliquer la présence de ce type de troc à Phongsaly. Les autorités provinciales ne disposent pas d'intermédiaire d'échange, elles sont incapables de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour exploiter le bois pour se procurer des yuans et ainsi elles troquent. Le troc pallie l'absence d'intermédiaire d'échange et il autorise des échanges impossibles autrement. L'espace troc arrive donc en complément des espaces monétaires.

Il n'existe pas un intermédiaire d'échange unanimement accepté à Phongsaly et les individus se conforment aux normes de fonctionnement de l'entité avec laquelle ils désirent échanger. À l'intérieur des entités ou des espaces, s'échangent des biens plus ou moins spécifiques et l'ensemble des échanges provinciaux correspond à la somme des échanges de toutes les entités. À l'échelle provinciale les différents intermédiaires se complètent et ainsi ils offrent à tous les acteurs la possibilité de transacter. Cependant, que la présence de plusieurs intermédiaires d'échange corresponde à une logique globale de "complémentarité", n'exclut pas des phénomènes de concurrence. Ils se trouvent à la jonction de plusieurs espaces que certains commerçants articulent. Toutefois, ces derniers possèdent un statut particulier et ils profitent du cloisonnement pour mettre les intermédiaires en concurrence. Ils disposent d'une possibilité de choix, précisément parce que les autres ne peuvent pas jongler d'un espace à l'autre. En d'autres termes, la concurrence n'explique pas la logique de fractionnement ou d'unification du champ. En général, les espaces sont peu concurrentiels, au contraire, ils s'articulent. Les articulations assurent la cohésion globale entre espaces et la fonction d'unité de compte joue un rôle singulier à ce niveau.

7.1.2.3 L'unité de compte

De nombreuses analogies se retrouvent entre les principes qui déterminent le fractionnement, par rapport à la fonction précédente et à l'unité de compte. Ainsi, nous survolerons cette dernière pour éviter les répétitions et nous nous pencherons uniquement sur les différences. Les phénomènes de concurrence sont absents et deux raisons semblent expliquer le fractionnement monétaire par rapport à l'unité de compte. La première raison touche à la diversité des formes de représentation, que des équivalences, la deuxième raison, rendent possibles.

Première raison. L'unité de compte offre un repère pour quantifier selon une norme commune la valeur des biens potentiellement échangeables. Elle prend sa substance à l'intérieur d'un espace social et elle joue un rôle uniquement si elle est acceptée par les parties contractantes. L'unité de compte s'exprime dans la relation entre acteurs et le "cloisonnement" d'une société explique la présence de plusieurs unités. Les différents groupes sociaux possèdent des normes différentes et chacun retient son unité pour évaluer. Par exemple, le paysan G3R évalue les porcins en piastre, parce qu'il appartient à une entité qui reconnaît la piastre comme unité de compte, pour les échanger avec les membres de sa communauté. Cette première raison ne s'arrête pas au cas de la province de Phongsaly. L'Européen, le Britannique, le Coréen, évaluent respectivement les biens qu'ils échangent en euro, livre et won parce qu'ils appartiennent à des entités qui reconnaissent les unités de compte de ces monnaies. Par ailleurs, et nous glissons sur la deuxième raison, l'unité de compte permet des équivalences indispensables à l'échange durable entre ces trois peuples.

Deuxième raison. L'unité de compte joue un rôle que les deux autres fonctions ne jouent pas. Elle offre la possibilité de comparer les biens à l'intérieur de chaque espace, mais elle sert également de point de repère pour comparer les différents moyens de paiement entre eux. Ainsi, les différents espaces sont réunifiés. En effet, parce qu'il existe des unités de mesure, il est possible de comparer des distances mesurées en unités de mesure différentes (mètre, yard, etc.). Cette logique s'applique aux unités de compte, elles permettent d'évaluer des biens selon des normes différentes et, parce qu'elles sont comparables, les biens évalués deviennent à leur tour comparables. L'échange plus ou

moins direct entre un commerçant chinois, qui ignore tout de la piastre, et un paysan G3R, pour qui le yuan ne représente rien de concret, se réalise alors. Le bien paysan possède un prix en piastre, la piastre est équivalente au kip et le kip est équivalent au yuan. Ainsi, l'unité de compte, sans laquelle il n'existerait pas de système d'équivalence, permet aux biens de transiter entre des acteurs qui appartiennent à des entités différentes. Dans le cas de Phongsaly, l'unité de compte du kip constitue le pivot à partir duquel s'organisent les équivalences. Au niveau international le dollar joue ce rôle.

La série d'exemples mobilisés ci-dessus montre l'importance du fractionnement dans un univers où une seule monnaie n'assure pas les trois fonctions. Considéré d'un point de vue général le fractionnement offre à tous les acteurs une réserve de valeur, un intermédiaire d'échange et une unité de compte, toutes trois indispensables pour échanger.

Pour une seule fonction, la réserve de valeur, la concurrence explique la convergence vers un moyen de paiement à l'intérieur d'un espace. En revanche, au niveau global, la concurrence explique assez peu : soit la convergence vers un moyen, soit la stabilité du fractionnement. Nous ne nions cependant pas les phénomènes de concurrence, nous pensons seulement qu'ils ne sont pas le moteur de la dynamique à Phongsaly. Une logique où des espaces complémentaires s'articulent nous semble plus explicative.

Parce qu'ils se complètent les moyens d'échanges garantissent à tous les acteurs les trois fonctions. Chaque moyen occupe un espace qu'une dynamique globale articule et ainsi, un même acteur peut utiliser plusieurs moyens pour remplir les trois fonctions, ou bien, plusieurs moyens pour remplir la même fonction. Ce système fonctionne donc grâce à une cohérence interne au champ monétaire. Les articulations, notion que nous venons d'effleurer, reviennent en force pour expliquer la cohérence. Le champ est composé de fractions qui se complètent parce qu'elles sont articulées au sein d'une dynamique qui s'avère cohérente après analyse.

7.1.3 UN SYSTEME COHERENT POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS

Des mécanismes complexes animent le fractionnement et la cohérence du système en assure le fonctionnement. Cette dernière offre aux acteurs la possibilité de jongler avec les moyens d'échanges et, simultanément, elle permet à plusieurs moyens de remplir une même fonction.

La cohérence entre les niveaux se trouve au cœur même des trois fonctions. En effet, il existe entre elles de solides liens qu'un environnement unimonétaire cache parfois. La présence d'une seule monnaie, parce que le tout est réuni en un même support, masque d'une part certains liens entre les fonctions et d'autre part, les différentes propriétés au sein même d'une fonction. En revanche, un moyen qui assure partiellement les trois fonctions, ou des propriétés d'une fonction, met en relief les liens entre les fonctions.

L'étude du fractionnement est riche d'enseignements théoriques sur les trois fonctions et elle révèle des éléments rarement mis en valeur. Deux niveaux d'analyses nous permettent de conduire ces réflexions, d'une part, comment s'établissent les niveaux de cohérence entre les fonctions et d'autre part, comment l'unité de compte assure la cohésion de l'édifice.

7.1.3.1 La cohérence entre les trois fonctions

Des présentations précédentes transparaît indirectement l'importance des liens entre les fonctions. Elles ne sont pas autonomes et sans lien, au contraire, elles prennent corps dans leurs interactions. Les unes valident les autres, même si les liens de dépendance entre elles ne sont pas homogènes. L'intermédiaire d'échange et la réserve de valeur, par exemple, se complètent à de nombreux égards. Dès lors, confronter les liens entre ces deux fonctions révèle des aspects assez peu connus de la réserve de valeur. La réserve de valeur n'est pas un bloc monolithique. Elles possèdent deux propriétés dont l'une est étroitement liée à l'intermédiaire d'échange.

7.1.3.1.1 Réserve de valeur et intermédiaire d'échange

La réserve de valeur joue une place déterminante dans l'évolution de la logique de production vers un système marchand. Théoriquement, parce qu'elle est mobilisable dans le futur pour accéder aux marchés, elle permet de différer la consommation et elle présente un intérêt. Cette relation s'inverse également et, sans aucune forme de réserve de valeur, la fonction d'intermédiaire d'échange perd sa substance. En effet, l'intermédiaire d'échange est accepté parce que la fonction de réserve de valeur conserve le droit sur la production des autres à l'échelle de temps considérée. Ainsi conservé, le droit s'exprime à nouveau à travers l'intermédiaire d'échange lors d'un prochain échange. Ces deux fonctions se séparent difficilement dans un environnement marchand et si un même support ne les assure pas, la présence de plusieurs supports est nécessaire.

Cependant, dans quelle mesure ces deux fonctions sont-elles dissociables ? Cette question pose un problème intéressant : les fonctions possèdent-elles une unité théorique ou bien chaque fonction regroupe-t-elle plusieurs faits théoriques ? les propriétés, à partir desquelles les liens entre les fonctions se construisent ?

Les deux propriétés de la réserve de valeur. La réserve de valeur ne constitue pas une unité théorique indivisible, elle comporte deux propriétés, dont l'une procède de l'intermédiaire d'échange.

Les deux aspects enfermés dans la réserve de valeur dépendent, de l'instantanéité pour la première et de la stabilité pour la seconde. Ainsi, nous les qualifierons de réserve de valeurs instantanée et stable.

La fonction d'intermédiaire d'échange s'exprime dans la transaction et suite à la transaction, l'intermédiaire d'échange devient une réserve de valeur. La réserve de valeur instantanée (RVI) est la part de la fonction de réserve de valeur qui permet le passage d'une fonction à l'autre. Grâce à la RVI un support conserve potentiellement la fonction d'intermédiaire d'échange et elle s'exprimera à nouveau dans l'avenir. La RVI permet le passage d'une des deux fonctions à l'autre.

Exemple : le kip occupe la fonction d'intermédiaire d'échange lors d'un transfert de bien et, s'il est une réserve de valeur instantanée, il redeviendra un intermédiaire

d'échange. En revanche, la réserve de valeur stable (RVS) s'inscrit dans la durée, elle conserve la valeur pour accumuler et non pour permettre ce va et vient entre fonctions.

Ainsi, pour jouer son rôle, un même moyen doit posséder conjointement la fonction de réserve de valeur instantanée et d'intermédiaire d'échange. Ces deux fonctions sont indissociables et si la RVI disparaît le moyen de paiement ne présente plus d'intérêt et il disparaît. En revanche, la perte de réserve de valeur stable ne se traduit pas obligatoirement par l'éviction du moyen et les acteurs s'organisent pour transférer cette partie de la fonction sur un autre support : buffles, piastres, devises, or, etc..

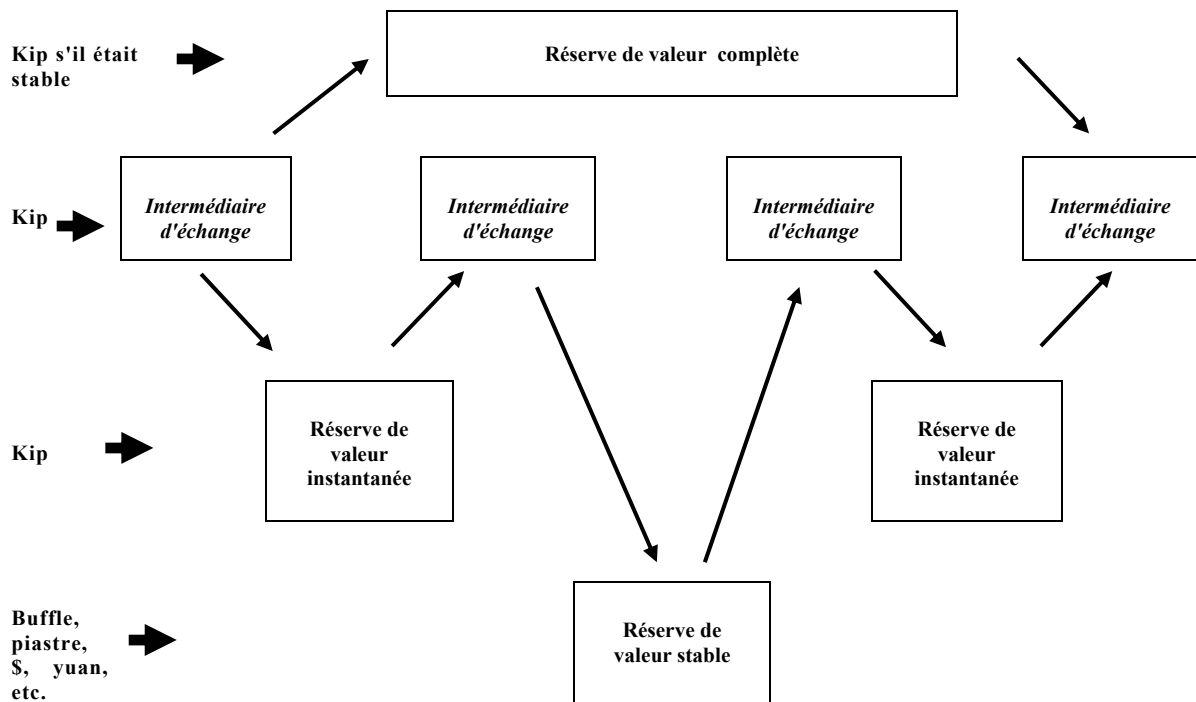


Schéma n° 42 : Les complémentarités entre les fonctions de réserve de valeur et d'intermédiaire d'échange

Si les flèches qui relient l'intermédiaire d'échange et la réserve de valeur disparaissent, une nouvelle articulation entre intermédiaire d'échange/RVI et intermédiaire d'échange/RVS se met en place. En revanche, les liens entre intermédiaires d'échange et RVI sont constitutifs et ils garantissent la complémentarité entre les deux fonctions. Une hyperinflation trop importante, par exemple, entraîne la perte de la RVI et par conséquent l'intermédiaire d'échange disparaît des transactions marchandes. Concrètement ce phénomène se traduit par l'éviction de la monnaie.

À Phongsaly, malgré l'inflation, le kip a toujours conservé le couple de fonctions RVI et intermédiaire d'échange et il joue un rôle actif même s'il n'assure pas la RVS. Dès lors, la présence de deux moyens s'impose, un pour remplir le couple intermédiaire d'échange/RVI et l'autre pour permettre la RVS, même si cette présence peut être sous optimale par rapport à une seule monnaie. Cependant dans certains cas (crise, transition, etc.), la présence de moyens alternatifs est indispensable, elle offre l'accès aux deux fonctions (réserve de valeur complète et intermédiaire d'échange) et elle permet de conserver, d'amorcer une logique où l'échange de biens occupe une place fondamentale.

La question désormais attendue porte sur les moyens pour différencier ces deux formes de réserve de valeur. Les éléments de réponses considèrent assez peu les notions temporelles et ils dépendent plutôt du contexte général dans lequel se combinent les trois variables suivantes.

Premièrement. Le niveau de dépréciation du moyen par rapport aux besoins des acteurs joue un rôle évident et les arguments mobilisés précédemment sont toujours valides. À niveau de dépréciation constant, le besoin des acteurs explique qu'un moyen soit une réserve de valeur complète ou simplement une réserve de valeur instantanée.

Deuxièmement. Si le même support ne regroupe pas les deux réserves de valeur, la RVI doit rester valide suffisamment longtemps pour garantir un accès à la RVS. Si l'acquisition d'un buffle (RVS) nécessite une journée, la RVI devra se conserver au moins pendant cet intervalle.

Troisièmement. La RVS doit remplir le rôle pour lequel elle se destine. L'exemple déjà retenu au sujet des besoins de trésorerie des commerçants détaillants illustre ce troisième point. En 2000 pour les besoins de trésorerie, les commerçants détaillants retiennent le kip. Pour ces besoins, le kip conserve suffisamment bien la valeur. En revanche, il ne la conserve plus pour les besoins d'investissements. Pour les investissements, les commerçants détaillants recourent aux devises qui garantissent la fonction de réserve de valeur stable.

Le concept de fonction de réserve de valeur ne constitue pas un tout homogène, il renferme deux notions différentes. L'une est relativement indépendante de la fonction d'intermédiaire d'échange et l'autre est intimement liée à cette seconde fonction. De cette analyse une critique émerge : la réserve de valeur instantanée est une partie intégrante de la fonction d'intermédiaire d'échange. Elle se trouve enfermée dans l'intermédiaire d'échange dont elle est indissociable. Cette critique se justifie, mais si nous adoptons cette proposition, nous devons alors séparer la fonction d'intermédiaire d'échange en deux. Une de ces propriétés permet directement l'échange entre deux acteurs et la seconde permet d'attendre un second échange. Dans ce cas, la seconde "propriété" de l'intermédiaire d'échange traduit le phénomène conceptualisé par la RVI. Ainsi, le nom attribué à cette propriété : RVI ou intermédiaire d'échange qui permet d'attendre un second échange, n'importe guère. En revanche il est essentiel de distinguer le rôle qui se trouve dans les fonctions de la monnaie. Mélanger les deux types de réserve de valeur ne permet pas de comprendre la dynamique entre les monnaies et la disparition d'une monnaie, parce qu'elle perdrait la fonction de RVI. Ne pas les mélanger offre également des éléments de réponses aux questions : un capital peut-il être une monnaie ? Un capital peut être un RVS, mais pour être une monnaie, il devra aussi être une RVI, donc un intermédiaire d'échange et donc une unité de compte avec toutes les valeurs présumées par l'unité de compte.

7.1.3.1.2 L'unité de compte unit les fonctions

La complémentarité entre les fonctions d'intermédiaire d'échange et de réserve de valeur joue un rôle essentiel comme nous venons de le voir. Cependant, elles se dispensent difficilement de l'unité de compte. En effet, indépendamment du moyen de paiement, l'unité de compte quantifie ce que représentent la réserve de valeur et l'intermédiaire d'échange. Elle agit comme un révélateur qui permet de traduire les échanges potentiels (réserve de valeur) en échange réel (intermédiaire d'échange) et vice-versa.

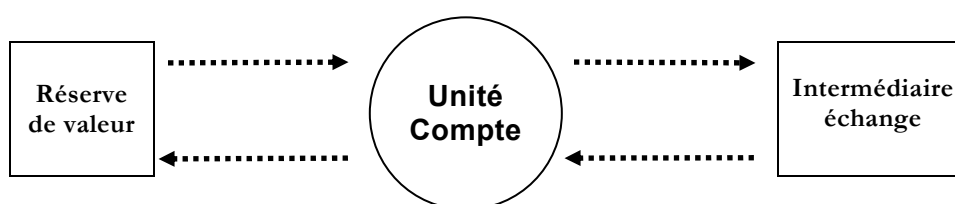


Schéma n° 43 : L'unité de compte, une fonction pivot au sein des trois fonctions

Dès lors le passage de la réserve de valeur à l'intermédiaire d'échange est transparent et il ne constitue pas une opération hasardeuse au cours de laquelle la quantité de valeur se transformerait. L'unité de compte constitue le langage, pour reprendre ce terme utilisé par ailleurs, qui donne un sens commun aux deux autres fonctions. Entre les deux autres fonctions, l'unité de compte joue un rôle pivot au sein des trois fonctions. Cependant, ce rôle pivot dépasse largement les trois fonctions et il se retrouve entre plusieurs moyens d'échanges.

7.1.3.2 L'unité de compte, une fonction pivot

L'unité de compte assure la cohésion des trois fonctions, mais son rôle pivot dépasse largement ces dernières. Elle se trouve également à l'origine d'un des niveaux de cohérence nécessaire au fractionnement.

Le schéma ci-dessous servira de point de départ pour explorer les articulations garanties par l'unité de compte à l'intérieur d'un champ monétaire.

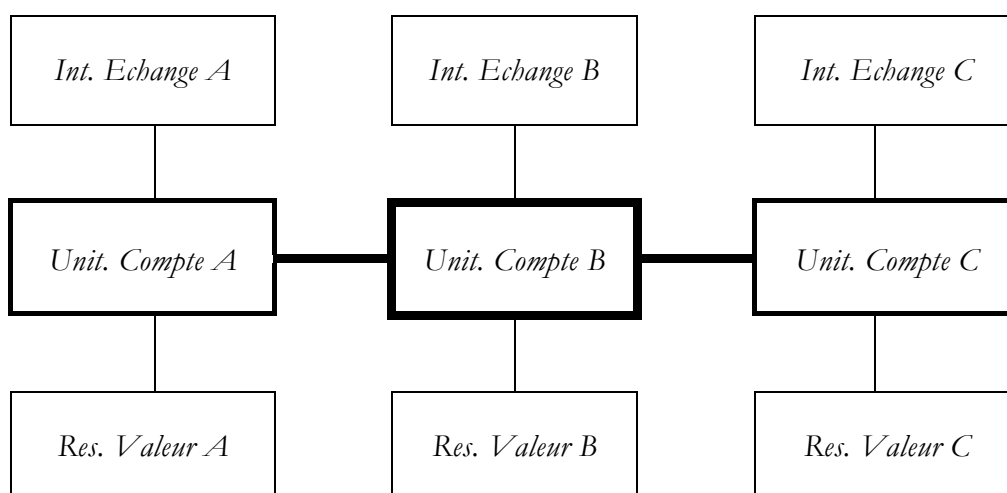


Schéma n° 44 : L'unité de compte et la cohésion entre fonctions

Sur ce schéma l'axe vertical représente le pivot au sein des trois fonctions et l'axe horizontal représente le pivot entre les moyens de paiement. L'unité de compte se trouve à la jonction de ces deux axes et ainsi, elle articule la dynamique.

Cette fonction assure un double niveau de cohérence sans lequel plusieurs moyens de paiement ne pourraient pas remplir une fonction et sans lequel les échanges de biens durables seraient impossibles dans un univers fractionné.

Admettons à titre d'exemple trois moyens de paiement : A = les animaux domestiques, B = le kip et C = le yuan, et retenons le cas d'un paysan possédant des buffles (réserve de valeur) qu'il vend sur les marchés en kip pour se procurer des yuans (réserve de valeur).

La réserve de valeur stable, animaux domestiques, est mesurable en nombre d'animaux, voire en kilogrammes de viande et ces unités représentent l'unité de compte animaux domestiques. Ainsi, comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, l'unité de compte quantifie la réserve de valeur (axe vertical).

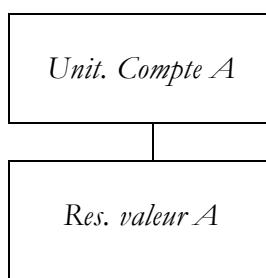


Schéma n° 45 : Premier niveau de cohérence établi

Ensuite, l'unité de compte joue son deuxième rôle (axe horizontal). Parce qu'il y a des unités de compte, les grandeurs sont comparables : X animaux domestiques = Y kips. Le raisonnement se prolonge et le paysan compare les deux unités de compte : Y kips = Z yuans. Ces équivalences lui permettent alors de quantifier le niveau du droit en yuan que lui offre sa réserve de valeur :

$$X \text{ animaux domestiques} = Y \text{ kips} = Z \text{ yuans.}$$

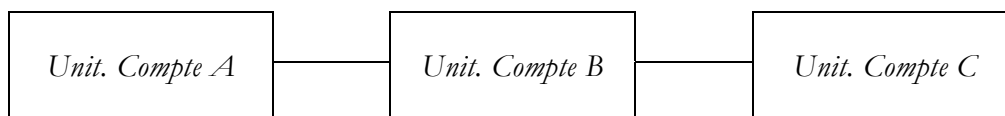


Schéma n° 46 : Deuxième niveau de cohérence établi

Parce qu'il a pu comparer, s'il juge l'acte d'échange avantageux, il réalise la transaction et il remobilise alors les deux niveaux de cohérence : l'axe vertical et l'axe horizontal.

Dès lors, si l'échange a lieu, une hiérarchie commence à s'établir entre les moyens de paiement. Le moyen de paiement B mobilise alors une fonction de son axe vertical que les deux autres ne mobilisent pas : l'intermédiaire d'échange. Ainsi, l'unité de comptes animaux domestiques, parce qu'elle est liée à l'unité de compte kip, permet de transformer la réserve de valeur stable, animaux domestiques, en intermédiaire d'échange kip. Ensuite, parce que l'unité de compte kip, est équivalente à l'unité de compte yuan, l'intermédiaire d'échange kip se transforme en réserve de valeur stable yuan.

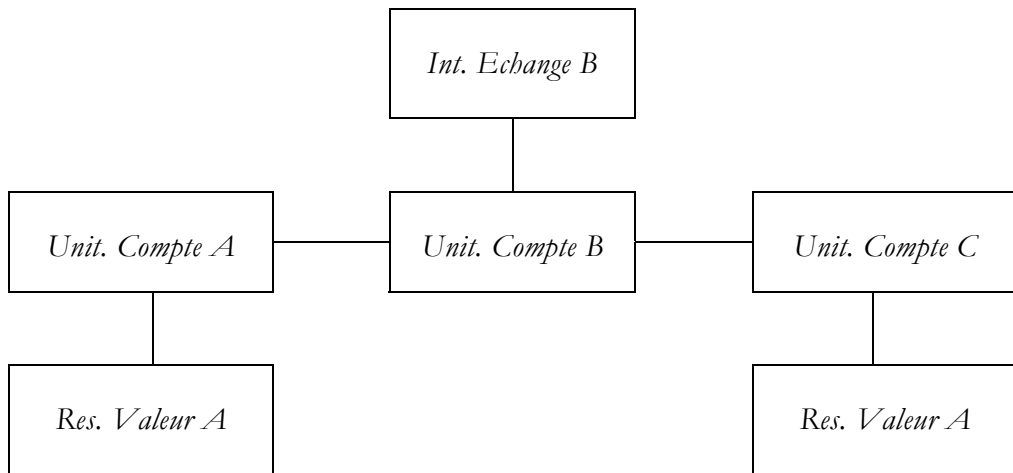


Schéma n° 47 : Combinaison des niveaux de cohérence

L'unité de compte joue un rôle pivot, elle articule les différentes parties du champ monétaire et nous ne connaissons pas d'exemple où elle disparaisse dans une société où l'échange marchand occupe une place essentielle. Elle se maintient toujours contrairement aux deux autres fonctions.

En effet, si nous remplaçons les moyens de paiement A et C par des marchandises réserve de valeur stable, et si le moyen de paiement B n'assure plus la fonction d'intermédiaire d'échange, le troc peut alors remplacer cette dernière fonction dans le cadre d'une relation bilatérale.

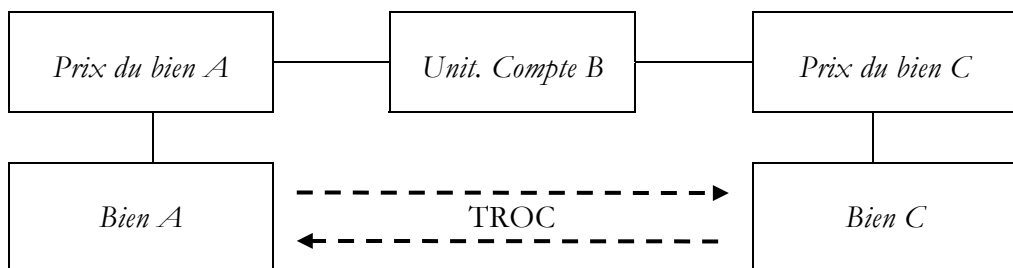


Schéma n° 48 : Si l'unité de compte articule horizontalement, le troc peut remplacer l'intermédiaire d'échange

Ce schéma se rencontre à Phongsaly en 2000. Pour remplacer l'intermédiaire d'échange les autorités laos troquent une piste contre du bois. Cependant, les deux groupes d'acteurs évaluent le coût de la route et la marchandise bois grâce à l'unité de compte yuan. Ainsi évalués, ces biens sont comparables et l'échange devient possible.

L'intermédiaire d'échange, et avec lui la réserve de valeur instantanée, ainsi que la réserve de valeur stable sont toutes deux substituables. En revanche l'unité de compte ne l'est pas. Ainsi, des palliatifs à cette dernière sont nécessaires pour construire des modèles de sociétés marchandes sans monnaie et donc sans unité de compte. En effet, pour permettre les échanges, Ricardo et Jevons imaginent la présence de grilles d'évaluations des biens unanimement reconnues. Ces grilles d'équivalences permettent de comparer les biens disponibles pour les troquer par la suite. Or, comme nous l'avons démontré au deuxième chapitre, comment établir des grilles de comparaison de biens sans échanger les biens au préalable et comment échanger les biens sans pouvoir les comparer ? L'unité de compte donne une partie de la réponse, elle permet de comparer les biens et parce qu'ils sont comparables ils deviennent échangeables sur des bases durables.

7.1.4 CONCLUSION ET REFLEXION THEORIQUE

À travers l'analyse des articulations entre fonctions et entre moyens d'échanges, l'exemple de la province de Phongsly est riche d'enseignements. Parce qu'il est fractionné, le champ monétaire met en valeur des éléments théoriques que dissimule un environnement où circule une seule monnaie. Ainsi, de ce paragraphe sur les trois fonctions nous allons dégager quatre points qui nous semblent essentiels.

- Pour s'inscrire dans un processus d'échange de biens, les acteurs doivent avoir accès aux trois fonctions de la monnaie, que les fonctions soient remplies par un moyen d'échanges ou par un autre, voire par un bien. Dès lors, dans un environnement où règne une grande diversité culturelle, le fractionnement correspond à une demande sociale. Chaque moyen remplit une fonction pour un type d'acteur particulier et ainsi tous les acteurs ont accès aux trois fonctions. Cela n'exclut cependant pas l'utilisation,

par le même acteur, de plusieurs moyens pour remplir la même fonction, ou de plusieurs moyens pour remplir des fonctions différentes.

La variable acteur explique la nature du fractionnement, mais elle ne suffit pas pour le comprendre. Pour cela, elle doit être croisée avec une seconde variable : le type d'échange. En effet, en fonction du type d'échange, à l'intérieur d'une typologie d'acteurs, ces derniers recourent à des moyens différents. Cependant, selon la fonction, le poids relatif des deux variables change. La composante acteur a un fort pouvoir explicatif sur l'élection de la fonction de réserve de valeur (stable). En revanche, pour les deux autres fonctions, la variable acteur influence assez peu. Pour un échange déterminé, l'individu doit se conformer au moyen reconnu par l'entité avec qui il désire échanger.

- Le fractionnement révèle l'absence d'unité théorique de la fonction de réserve de valeur. Elle se subdivise en deux : la réserve de valeur instantanée et stable. Pour un même moyen de paiement, la réserve de valeur instantanée assure une phase transitoire, elle permet à la fonction d'intermédiaire d'échange de rester un intermédiaire d'échange dans l'avenir. En revanche, cette réserve de valeur est essentielle à un moyen de paiement et si elle disparaît, l'intermédiaire d'échange disparaît avec elle.

La réserve de valeur stable se dissocie plus facilement de la monnaie. Si un même moyen de paiement n'assure pas cette partie de la fonction, le recours à un autre moyen, voire à un bien, reste envisageable. Quoi qu'il en soit, le moyen ou le bien de substitution devra obligatoirement remplir des conditions d'accessibilité, de stabilité et de liquidité. Ces conditions relatives et la réserve de valeur stable, doivent satisfaire les besoins pour lesquels l'épargne est constituée.

- La cohérence interne au sein des trois fonctions est une condition sans laquelle un champ fractionné permet difficilement les échanges. L'unité de compte garantit cette cohérence en "reliant" les fonctions d'intermédiaire d'échange et de réserve de valeur. Elle joue un rôle pivot, elle assure l'unité des trois fonctions, mais elle garantit également la conversion d'un moyen de paiement en un autre moyen de paiement. Parce qu'elle assure ce double niveau de cohérence, au sein des trois fonctions et entre moyens d'échanges, l'unité de compte est essentielle. Dès lors, contrairement aux deux autres fonctions, substituables par le troc, un bien, etc., elle ne disparaît jamais et ainsi le passage d'un moyen à un autre pour une fonction ou pour une autre est possible.

- L'unité de compte assure une double cohérence, verticale et horizontale, et ainsi les différents espaces s'articulent et se complètent. Dans ce contexte, la concurrence joue un rôle subsidiaire et elle explique difficilement la dispersion de moyens, ou la convergence vers un moyen, pour remplir les trois fonctions. Dès lors, en théorie monétaire une réflexion sur la concurrence serait intéressante. Qu'appelle-t-on la concurrence et quels paramètres doit-on retenir pour analyser les phénomènes de concurrences ?

Premier cas de figure. Les mécanismes de concurrence n'expliquent ni la genèse de la monnaie, ni l'émergence d'une monnaie. L'individu n'a pas le choix et la concurrence a seulement un rôle explicatif et partiel pour la réserve de valeur. Pour les deux autres fonctions, et principalement pour l'unité de compte, la concurrence s'applique difficilement. Nous sommes incapables de nous représenter abstraitement dans quelle mesure compter en \$ ou en € assure de meilleurs profits. Compter permet de comparer et la comparaison permet alors d'identifier la monnaie qui assure les éventuels meilleurs profits. Cependant, les unités de compte ne sont pas mises en concurrence, compter ne permet pas de meilleurs profits si l'échange n'a pas lieu. La concurrence porte sur les intermédiaires d'échanges et non sur les unités de compte. Cependant, cette mise en concurrence théorique achoppe rapidement sur de nouveaux problèmes. En effet, pour mettre en concurrence plusieurs intermédiaires d'échanges, un individu devrait se trouver dans la cas de figure suivant. Monsieur X dispose de n intermédiaires d'échanges et pour une transaction entre X (lui-même) et monsieur Z, il choisit l'intermédiaire d'échange le plus compétitif.

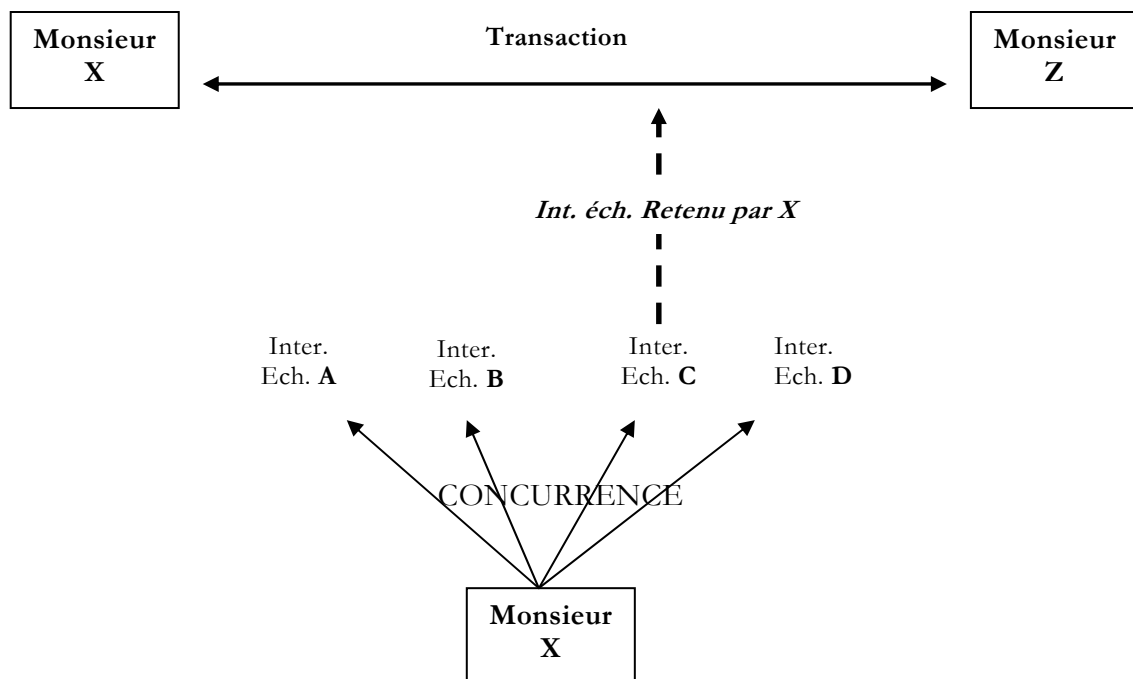


Schéma n° 49 : Processus théorique d'élection d'un intermédiaire d'échange

Malheureusement, la double position de Monsieur X pose un problème. Si Monsieur X en bas du schéma peut choisir, le même Monsieur X en haut du schéma ne peut pas choisir. Ce dernier doit adopter la monnaie retenue pour l'échange qu'il désire faire avec Monsieur Z et l'un comme l'autre ne possèdent pas ou très peu d'influence sur ce choix (§ 7.1.2.2. page 438). Le modèle théorique de concurrence entre intermédiaires d'échange fonctionne, si Monsieur X d'en bas et Monsieur X d'en haut sont différents. Or, ils ne le sont pas.

Cet exemple illustre donc l'intérêt d'approfondir la notion de concurrence mobilisée pour expliquer l'émergence d'une monnaie. Du point de vue de l'individu, à quel niveau la concurrence intervient-elle ? Selon la fonction retenue et la nature de la concurrence, les conclusions changent beaucoup.

Deuxième cas de figure. Que les phénomènes de concurrence à l'échelle microéconomique expliquent difficilement l'élection d'une monnaie, n'exclut pas la concurrence pour autant. La concurrence peut se situer à une autre échelle, le dollar et l'euro se concurrencent au niveau international par exemple. Cette forme de concurrence se distingue nettement de la première, mais elle est tout aussi difficile à saisir. En effet, d'une part, ce type de concurrence ne touche pas tous les domaines d'interventions des monnaies. Elles ne se concurrencent pas pour les transactions quotidiennes sur le sol européen et sur le sol américain par exemple. D'autre part, la concurrence qu'elles se livrent semble traduire des oppositions entre des modèles sociaux. Dans ce cas, la monnaie est portée par son modèle et elle résiste si le modèle résiste. Ainsi, même si la concurrence entre monnaies existe, elle n'explique pas réellement l'élection d'une monnaie. En revanche la suprématie d'un modèle explique la domination de sa monnaie.

Se pencher sur le concept de concurrence dans le cadre de l'analyse monétaire permettrait certainement de mieux comprendre son rôle ou son absence de rôle.

Le fractionnement monétaire éclaire sur les relations entre les différentes fonctions de la monnaie. Cependant, et nous l'avons simplement effleuré jusqu'à présent, tous les moyens d'échanges ne se trouvent pas sur le même plan. Il existe une hiérarchie au sommet de laquelle se trouve l'unité de compte et derrière elle sa monnaie joue un rôle singulier.

7.2 LE KIP PIERRE ANGULAIRE DE LA DYNAMIQUE

La présence de plusieurs moyens d'échanges offre à tous les acteurs un accès aux trois fonctions de la monnaie. Ainsi, les acteurs locaux ont un accès à la réserve de valeur, à l'intermédiaire d'échange et à l'unité de compte. Cependant, il n'est absolument pas équivalent de recourir à la piastre ou au yuan par exemple. Au contraire, chacun d'eux assure des rôles spécifiques plus ou moins importants et il existe une hiérarchie entre eux. Le kip se trouve au sommet de cette hiérarchie, il met en relation les différents moyens d'échanges et avec eux les espaces sous-jacents à ces derniers. En effet, au sein de chaque espace un moyen joue un rôle particulier, mais il est plus ou moins connecté au kip. Le kip est la seule monnaie commune à tous ces espaces (domestique, Etat, privé, marchand, etc.) et leur mise en relation autorise le développement des transactions marchandes.

Le kip constitue la pierre angulaire du système et son importance se remarque à trois niveaux :

Premièrement, le kip joue un rôle déterminant dans la mise en place de marchés. En revanche, une fois créés les marchés deviennent une pièce importante de la dynamique monétaire et l'existence de certains moyens d'échanges dépend des marchés. Le kip garantit des liens entre marchés et champ monétaire et ainsi, ces deux entités s'auto-valident.

Deuxièmement, le kip est une "ossature" à laquelle s'accroche chaque moyen de paiement et, à l'échelle locale, la validité de chacun d'eux dépend du kip.

Troisièmement, le kip assure des connexions entre tous les espaces et permet aux marchandises locales de passer de l'échelle locale à l'échelle internationale et vice versa. Les acteurs locaux produisent pour approvisionner les marchés internationaux et, en retour, ils importent des biens manufacturés de l'étranger.

7.2.1 LES MARCHES ET LA DYNAMIQUE MONETAIRE

Le kip permet la mise en place d'une organisation où l'échange devient essentiel. Echanger devient progressivement un objectif de production, les marchés se développent et les moyens d'échanges permettent d'agir sur ces derniers. Dès lors, des liens étroits se créent entre le champ monétaire et les marchés, qui deviennent à leur tour un élément indispensable de la dynamique monétaire.

7.2.1.1 Le champ monétaire se nourrit des marchés

Le marché de biens et le champ monétaire. L'exemple des animaux domestiques réserve de valeur illustre notre propos et nous le retiendrons pour répondre à la question suivante. En quoi le marché explique-t-il la présence d'animaux domestiques comme réserve de valeur ?

Le bien animal domestique devient une réserve de valeur appropriable par les individus parce qu'il est reconnu sur les marchés. Ainsi, le retirer du marché ponctuellement diffère une action sur le marché. Cependant, parce qu'il est comparable aux autres biens qui circulent sur les marchés, il possède cette fonction. Le prix de ce bien constitue le point de comparaison à partir duquel des équivalences avec les autres biens se mettent en place. Dès lors, l'animal domestique approprié comme réserve de valeur stable, parce qu'il conserve une équivalence sur les marchés, redevient un bien qui circule sur les marchés. Remise à disposition des marchés, la réserve de valeur stable est un bien et ce dernier est réserve de valeur parce qu'il est un bien.

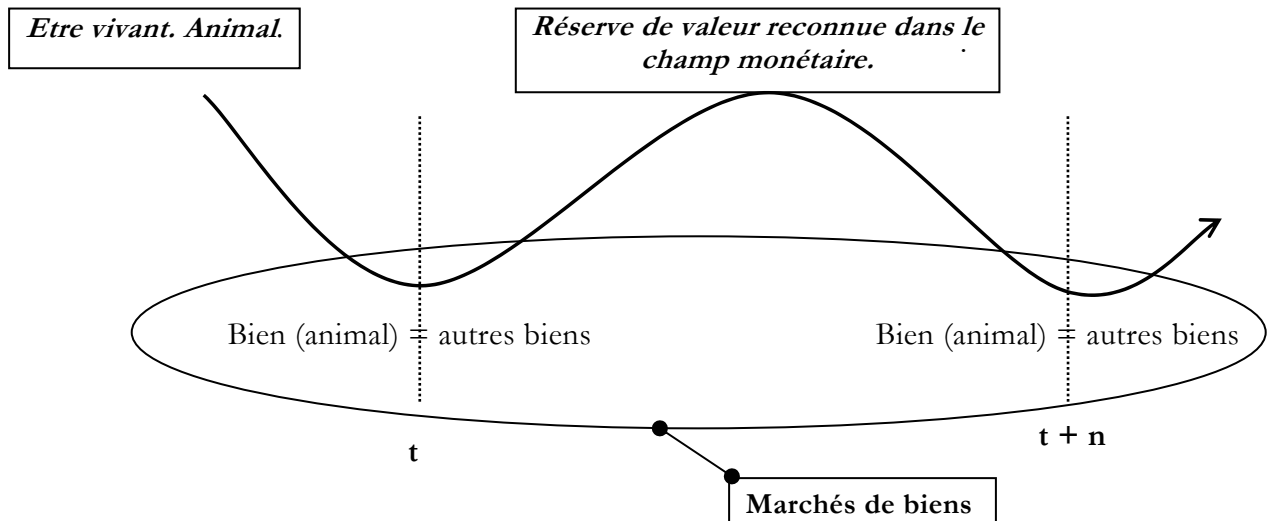


Schéma n° 50 : Le marché, auxiliaire pour transformer un animal en réserve de valeur stable

Ce schéma offre une vue des mécanismes de va-et-vient entre les marchés de biens et le champ monétaire, mais il n'est pas complet. En effet, théoriquement il existe une forme de séparation fictive entre le marché de biens où circulent les biens, et le marché des biens où s'échange le bien monétaire animal domestique. Le kip joue également un rôle essentiel pour réconcilier ces deux espaces fictifs et à ce niveau l'intermédiaire d'échange intervient.

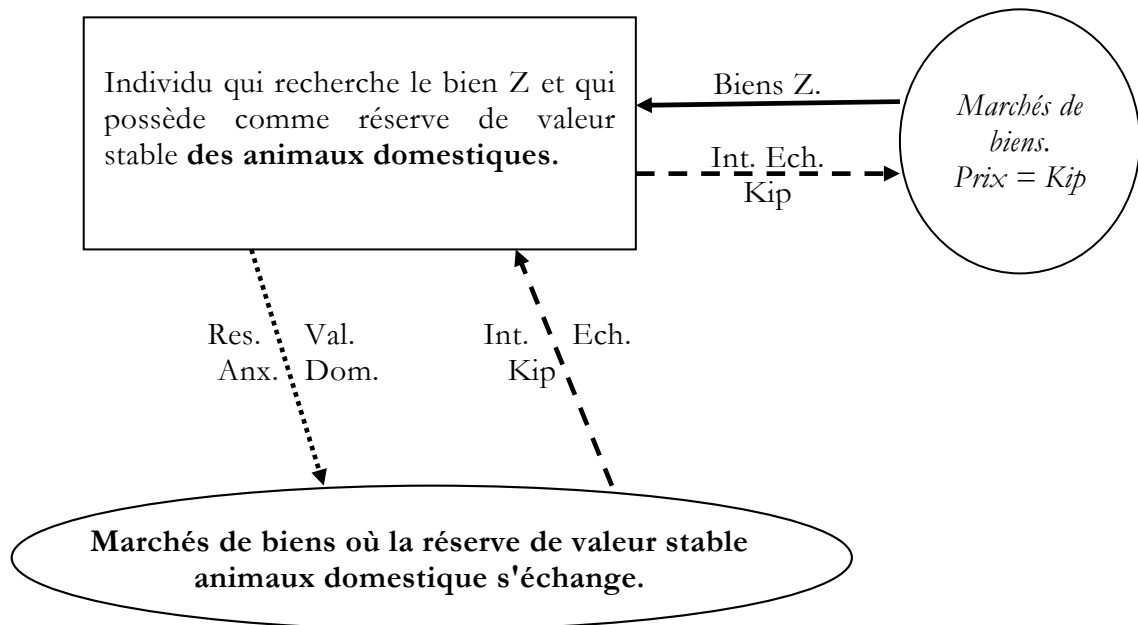


Schéma n° 51 : Le kip relie deux marchés de biens fictifs¹¹⁷

Le marché des devises et le champ monétaire. Le modèle présenté ci-dessus ne change pas et les mêmes relations assurent le va-et-vient entre champ monétaire de la province et les marchés de devises. Alors que certains acteurs conservent des animaux d'autres gardent des devises. Cependant, les deux marchés ne sont plus fictifs mais réels et le kip a cours sur les deux marchés. Ainsi, la réserve de valeur stable, devise, est transformable en biens sur les marchés de biens.

¹¹⁷ Fictif est retenu dans son sens conventionnel, il ne fait pas référence aux travaux de Polanyi.

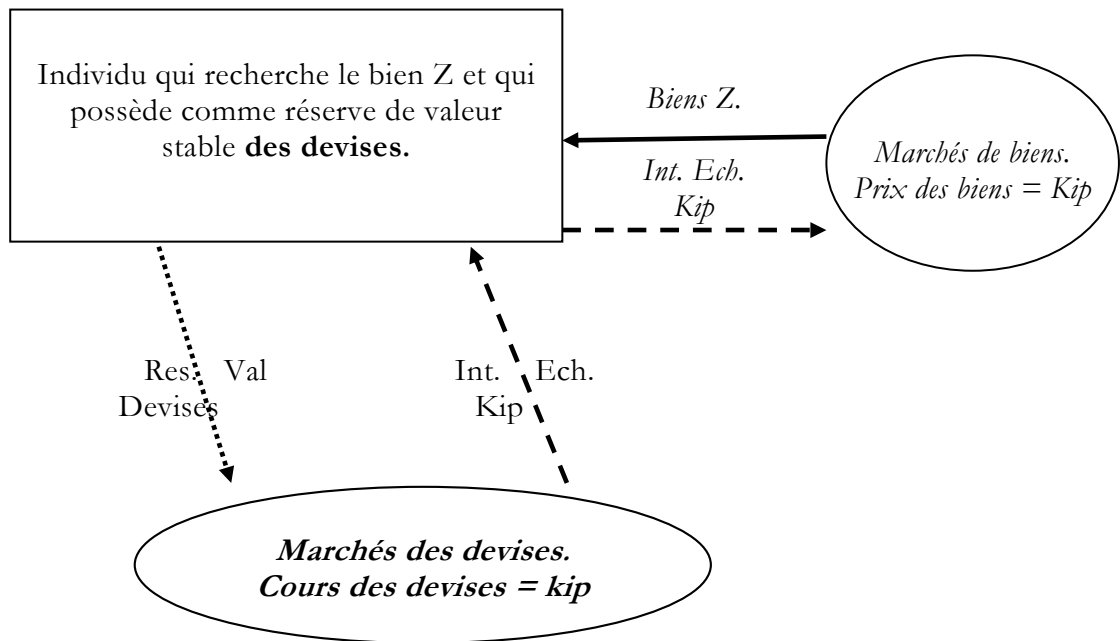


Schéma n° 52 : Le kip relie le marché de biens et de devises

Ces deux schémas résument relativement bien le rôle des marchés par rapport à la dynamique monétaire. Cependant, ils mettent surtout en valeur le rôle central du kip qui articule trois espaces. Ces derniers jouent un rôle très différent et ils ne doivent surtout pas être confondus pour comprendre l'importance de la dynamique monétaire sur le développement des échanges. Dans le premier espace, le champ monétaire offre à tous les acteurs de la province un moyen d'échanges adapté à ses besoins de transaction. L'ensemble de ces moyens, la monnaie nationale, les devises et les biens monétaires sont nécessaires pour échanger et le kip permet aux acteurs de naviguer entre les moyens. Cependant, le champ monétaire n'est pas autonome et il dépend également des marchés. D'une part, des marchés de biens où circulent les marchandises avec un prix en kip. Les biens sont reconnus sur ces marchés et certains d'entre eux pénètrent dans le champ monétaire parce qu'ils sont reconnus sur ces marchés. D'autre part, des marchés de devises grâce auxquels les acteurs échangent des biens avec l'étranger, ou différent dans le temps cette capacité d'action. Pour ces marchés de devises, le kip constitue également le pivot à partir duquel les taux de change sont fixés.

Marchés des devises.

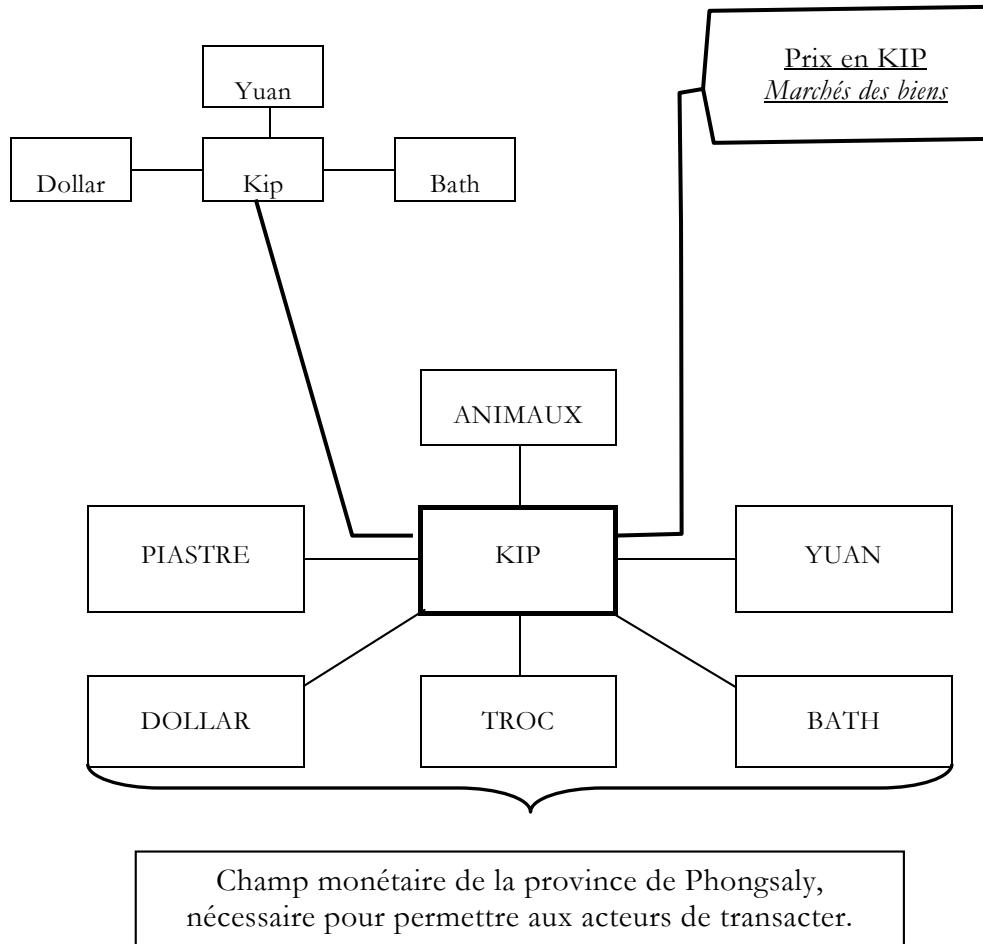


Schéma n° 53 : Le kip relie trois espaces très différents

7.2.1.2 Le kip, les devises, les biens monétaires et l'espace marchand

À Phongsaly, les biens monétaires ne seraient pas reconnus localement sans les marchés, ou différemment.

Du point de vue de l'acteur, le buffle approprié comme une réserve de valeur stable, peut-être considéré : soit comme un actif liquide, soit comme un bien monétaire avec un taux de change sur un marché fictif. À certains égards, le même raisonnement s'applique aux devises dans la mesure où elles remplissent la même fonction. À ce titre, elles représentent aussi un actif liquide.

Cependant, il existe une différence fondamentale entre les devises et les biens monétaires. Les devises sont valides dans d'autres espaces comme médium de reproduction sociale et elles permettent l'organisation du rapport marchand ailleurs. La reconnaissance dont elles jouissent localement provient de leur légitimité extérieure.

Les animaux domestiques n'organisent pas le rapport marchand et, par rapport à cet espace, ils ne sont pas des médiums de reproduction sociale. En revanche, localement, ils occupent une place active dans l'espace des échanges socialisants.

Les devises et les biens monétaires présents à Phongsaly comportent beaucoup de similitudes et cela renvoie à des questions plus générales sur la monnaie. La monnaie organise des relations sociales particulières et il est donc très important de les spécifier. Organise-t-elle un mode de fonctionnement fondé sur les échanges de biens, ou organise-t-elle un mode de fonctionnement fondé sur la production domestique ?

Ces deux espaces dans lesquels la monnaie prend corps ne doivent pas être confondus, au contraire, il est important de les distinguer pour comprendre la monnaie.

7.2.2 LE KIP, L'ETAT, LES MARCHES ET LES AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

Le champ monétaire de la province de Phongsaly regroupe des moyens de paiement hétérogènes. Les devises et les biens monétaires, très différents, possèdent cependant un point commun qui les distingue du kip : l'origine de leur légitimité. À Phongsaly, l'Etat est à l'origine de la légitimité du kip. L'Etat impose cette monnaie et ainsi les acteurs l'acceptent et elle se diffuse. En revanche, localement, la validité des biens monétaires (par rapport à l'espace marchand) et des devises, reposent sur leur statut au sein des marchés de biens ou de devises. Ces deux formes de "légitimité" révèlent des différences fondamentales que traduisent le rôle joué par les différents moyens d'échanges. Le kip joue un rôle structurant, il organise la société comme nous l'avons démontré au quatrième chapitre, et il permet l'échange. Les autres moyens d'échanges occupent des zones où le kip est absent.

7.2.2.1 Le kip une monnaie "structurante" par rapport aux autres monnaies

L'Etat de la République Populaire du Laos impose sa monnaie après la révolution (chapitre n° 3). Progressivement les acteurs adhèrent à cette nouvelle norme et les logiques d'échange et de production se transforment. Le kip permet la mise en place de la relation marchande, il permet d'organiser ce nouveau système.

La légitimité des autres moyens de paiement est toute autre. Ils sont légitimes au sein du champ monétaire parce qu'ils sont reconnus sur les marchés comme biens ou comme devises. Certes, les devises s'adosent également à une puissance publique, mais, à Phongsaly, les devises s'inscrivent dans le champ monétaire parce qu'elles sont valides sur les marchés de devises. Dès lors, les devises et les biens monétaires circulent, parce que le kip permet le mode d'organisation marchand. La présence du kip est un préalable nécessaire sans lequel devises et biens monétaires ne circuleraient pas.

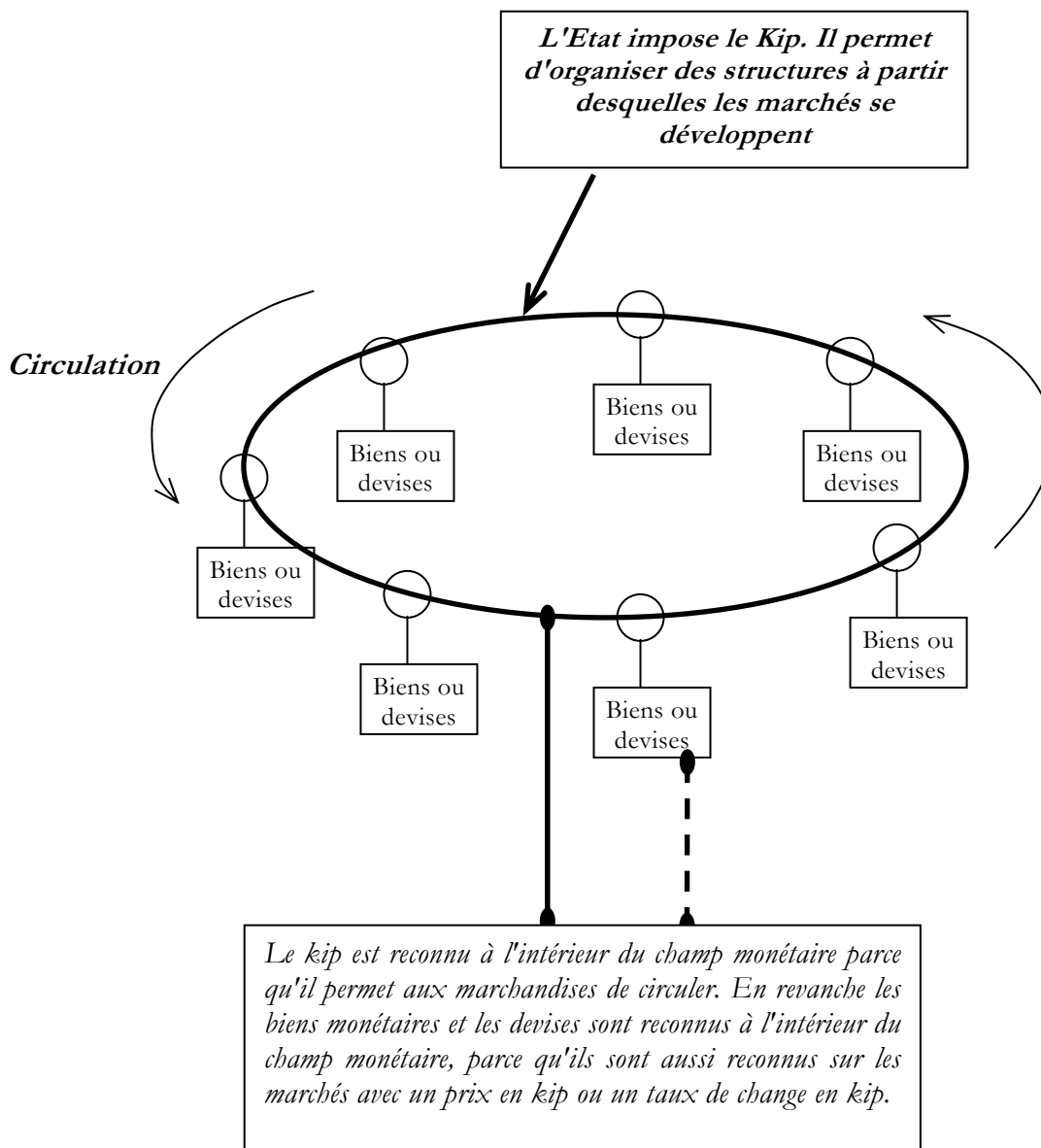


Schéma n° 54 : Les devises et les biens monétaires dépendent du kip

L'anneau ovoïde représente le kip que l'Etat impose. Il constitue une "structure" sur laquelle les biens monétaires et les devises circulent. Ces derniers dépendent de l'organisation que permet le kip et ils intègrent le champ monétaire, parce qu'ils circulent grâce au kip. Trois remarques se dégagent de ce schéma.

- Sous sa forme actuelle, une partie de l'espace non-kip du champ monétaire n'existerait pas sans le kip.
- Parce qu'il connecte les espaces, le kip permet d'organiser un mode de fonctionnement. Cependant, il remplit imparfaitement tous les besoins de médiation monétaire et l'espace non-kip assure ces médiations. Kip et non-kip se complètent parce qu'à l'origine l'espace kip crée les conditions pour pallier ces "lacunes".
- Ce dernier point interroge la théorie par ailleurs et il nous renvoie à la conclusion du paragraphe 7.1 sur la concurrence. En effet, le schéma présenté ci-dessus traduit une tendance, mais il ne fait pas état des quelques poches où le yuan organise également. Ainsi, nous nous pencherons d'abord sur le rôle du yuan dans ces poches et nous reviendrons ensuite sur la nature d'une éventuelle concurrence entre le kip et le yuan.

7.2.2.2 Le yuan contredit cette tendance générale par endroit

Au niveau provincial, il n'existe pas de place où s'échange bath et dollar et ils circulent dans des cercles relativement fermés (§ 6.3.1. page 402 et 6.4.1. page 413). En revanche, le yuan circule plus librement (§ 6.2.1. page 373). Les commerçants en assurent le change et en zone frontalière il joue également un rôle déterminant. L'influence du yuan ne touche cependant pas toutes les zones frontalières : elle se remarque principalement à Nyot Ou. Rappelons rapidement la situation de ce district. En 2000 il n'existe pas de voie carrossable qui le connecte au réseau routier laos. La seule piste existante est tournée vers la Chine (annexe n ° 2).

Au sein de ces zones, le kip amorce la nouvelle logique de production marchande, mais rapidement les paysans se tournent vers le réseau chinois pour écouler leurs biens. Ils commercialisent directement en Chine ou à des commerçants chinois. Le yuan occupe ici l'espace occupé ailleurs par le kip et il est légitime parce qu'il organise les marchés et non parce qu'il est une devise. Le kip ne disparaît cependant pas, même si le yuan le bouscule. Ainsi, contrairement à nos conclusions précédentes la concurrence entre monnaies existe bel et bien.

7.2.2.3 Y a-t-il concurrence entre le kip et le yuan ?

Jusqu'à présent nous avons défendu l'idée que les moyens d'échanges étaient avant tout articulés et relativement peu concurrents. La concurrence joue un rôle de second ordre et l'exemple ci-dessus contredit apparemment notre proposition qu'en apparence.

En effet, les formes de concurrence remarquées entre le yuan et le kip dans les zones contiguës à la frontière chinoise restent très localisées et elles ne sortent pas d'un cadre bien circonscrit. Cependant, même si la concurrence n'anime pas la dynamique, sa présence mérite notre attention. Comment et à quels niveaux, les phénomènes de concurrence jouent-ils ?

7.2.2.3.1 Individuel ou collectif

Nous avons déjà esquissé indirectement cette première distinction qu'il est important de bien faire. Observe-t-on les phénomènes de concurrence à partir du choix individuel ou, au contraire, à partir de la dimension collective ?

Le choix d'une réserve de valeur stable s'inscrit dans la dimension individuelle et un acteur compare des réserves de valeur stables pour n'en retenir qu'une. La réserve de valeur stable est appropriable et ainsi l'analyse à partir de la dimension individuelle fonctionne.

En revanche, pour étudier la concurrence sur la "partie" collective de la monnaie (les deux autres fonctions), la perspective individuelle semble inopérante comme nous venons de le voir dans le paragraphe précédent.

Ainsi, pour comprendre les phénomènes de concurrence entre le kip et le yuan, dans la mesure où les mécanismes qui fonctionnent dans l'espace individuel s'appliquent difficilement à un fait social, il est indispensable de séparer ces deux espaces. Cette scission permet de ne pas mélanger des phénomènes très différents : le rôle instituant et celui de la réserve de valeur par exemple.

7.2.2.3.2 Structurant ou non

Cette première dichotomie effectuée n'est cependant pas suffisante pour comprendre les éventuels phénomènes de concurrence. La concurrence entre moyens d'échanges doit se situer aux mêmes niveaux. À Phongsaly, le kip et le bath, le kip et la piastre occupent des espaces différents. Le kip est instituant et les deux autres assurent des rôles qu'il ne remplit pas. En revanche, à Nyot Ou, en périphérie de la frontière, le kip et le yuan occupent les mêmes espaces. Ils occupent tous deux l'anneau ovoïde du graphe n° 54 page 466 et c'est dans cet espace identique que l'influence du yuan croît. Cependant, est-ce réellement une concurrence entre ces deux monnaies ou est-ce le résultat de l'affaiblissement de forces exogènes qui soutenaient le kip ? En effet, derrière le pouvoir structurant du kip se trouve un modèle social porté par l'Etat.

7.2.2.3.3 Concurrence entre modèles sociaux ou entre monnaies ?

Le problème posé en exemple dans le § 7.1.4. s'applique également à la compétition entre le kip et le yuan dans certains espaces géographiques de la province. Cependant, est-ce une concurrence entre monnaies ou une concurrence entre modèles sociaux ? En effet, le modèle social que tente d'imposer le gouvernement laos depuis la fin des années 1980 pénètre difficilement les zones les plus reculées. Certes, l'Etat y collecte des impôts et il impose ainsi des relations marchandes (produire pour les marchés afin de se procurer des kips), mais parallèlement il ne met pas en œuvre les moyens pour permettre les échanges avec lesdites zones. En revanche, les marchés chinois sont déjà constitués et la présence d'infrastructures de transport en direction de la Chine facilite les relations avec ce pays. Les paysans écoulent donc leurs biens en Chine et ils acceptent le moyen d'échanges reconnu sur les marchés chinois. Cependant, ces paysans ne choisissent pas l'unité de compte et l'intermédiaire d'échange, et le choix des acteurs repose sur l'alternative suivante : entrer ou ne pas entrer sur le marché chinois. Or pour payer les impôts les paysans sont obligés d'écouler leurs biens. Comme ils n'ont accès en pratique qu'aux marchés chinois, ils sont obligés de rentrer sur ces marchés et obtiennent des yuans, le seul moyen d'échanges reconnu sur ces marchés. Ils échangent ensuite les yuans contre des kips pour payer l'impôt.

Dans ces zones, le yuan se substitue au kip parce que l'Etat Laos est incapable de mettre en place les structures nécessaires pour les rattacher au reste du territoire de la République du Laos. Les phénomènes de concurrences ne portent pas réellement sur ces deux monnaies et la concurrence entre monnaies n'explique pas l'avancée du yuan. La progression du yuan résulte de la suprématie du modèle chinois et des problèmes d'appropriation de son territoire par l'Etat Laos. Si ce dernier avait cette capacité, le kip circulerait certainement dans ces zones comme il circule dans le sud de la province. En revanche, si ces zones appartenaient à l'espace national chinois le kip n'y circulerait pas.

Parler de concurrence entre le kip et le yuan sans davantage de précisions semble difficile. La monnaie recoupe de multiples dimensions et les phénomènes de concurrences observés à certains égards n'expliquent pas l'éviction du kip pour autant. L'exemple de la fonction de réserve de valeur stable pour le kip est significative à ce titre. Le kip ne remplit pas cette fonction mais ne disparaît pas. La disparition d'une monnaie au profit d'une autre masque la disparition des moyens qui légitimaient la monnaie évincée. La concurrence influence à la marge la dynamique.

7.2.3 LE KIP CONNECTE LES ESPACES

Tout au long des chapitres précédents nous avons directement fait référence à des espaces qui privilégient un ou des moyens d'échanges. Ces espaces constituent des entités à l'intérieur desquelles il est possible de comprendre un aspect de la dynamique monétaire. Par exemple, l'espace domestique se compose des transactions de biens au sein de la province. À l'intérieur de cet espace, il existe une organisation particulière des transactions par rapport à des acteurs, des biens et des moyens de paiements particuliers. Théoriquement cet espace est clairement identifiable, même s'il chevauche avec d'autres espaces. En effet, les espaces sont généralement imbriqués et l'espace précité se superpose avec l'espace marchand, voire avec l'espace des actes socialisants. La transaction d'un animal domestique par exemple, peut appartenir aux trois. À son tour l'espace marchand se superpose avec celui des relations internationales, etc..

De nombreux espaces se retrouvent au sein d'une société et une organisation sociale est précisément le fruit des connexions entre espaces, même si elle ne se résume pas qu'à cela. En ce qui concerne l'organisation sociale nécessaire à l'échange de biens, le kip est, dans chacun des espaces, la monnaie la plus largement représentée.

NB : la croix en minuscule traduit le caractère mineur du moyen d'échanges dans l'espace en question.

<i>Espaces</i>	<i>Bien mon.</i>	<i>Kip</i>	<i>Devise</i>
<i>L'espace des devises</i> concerne les transactions sur les marchés de changes.		X	X
<i>L'espace des biens monétaires</i> concerne les transactions ou les biens s'échangent en tant que biens monétaires.	X	X	
<i>L'espace des relations avec l'Etat</i> concerne les transactions que les acteurs locaux entretiennent avec l'Etat à travers l'impôt ou les dépenses de l'administration (salaires de fonctionnaires, consommation intermédiaires, etc.).		X	
<i>L'espace marchand</i> concerne les transactions de biens.	x	X	x
<i>L'espace des actes socialisants</i> concerne les transactions qui permettent de construire des liens sociaux.	X	X	
<i>L'espace domestique</i> concerne les transactions de biens courants au sein de la province.	x	X	x
<i>L'espace national</i> concerne les transactions entre la province et les autres provinces du pays.		X	x
<i>L'espace international</i> concerne les transactions entre la province et les autres entités étrangères.		X	X
<i>L'espace des acteurs</i> permet de définir les moyens d'échanges utilisés par les acteurs.			
Paysans		X	x
Commerçants		X	X
Autres (fonctionnaires, salariés)		X	

Tableau n° 45 : La présence du kip dans les différents espaces

Le kip se retrouve dans tous les espaces sous une forme ou sous une autre et il joue un rôle essentiel, même dans l'espace des importations et des exportations. Présent dans tous les espaces, il les connecte et permet ainsi la circulation des un aux autres. Ainsi, les acteurs échangent des biens produits localement dans l'espace domestique, mais aussi des biens produits à l'étranger dans l'espace international. La connexion entre ces deux espaces permet aux acteurs locaux d'écouler leurs produits exportables sur les marchés internationaux et d'importer en retour des produits de biens manufacturés recherchés localement.

Ce chapitre se penche essentiellement sur la deuxième période, mais un rapide parallèle avec la première souligne encore davantage le rôle pivot du kip. Avant 1990, les espaces étaient assez peu connectés. À l'intérieur de chacun d'eux une norme avait cours. Ces normes dépendaient de références locales et elles n'étaient pas articulées par rapport aux besoins de transactions marchandes. Les articulations qu'elles pouvaient avoir se définissaient à un autre niveau.

<i>Espaces</i>	<i>1^{ère} période</i>	<i>2^{ème} période</i>
<i>L'espace des devises</i>	Absent	Le kip sert de norme de référence pour échanger les devises.
<i>L'espace des biens monétaires</i>	La piastre servait de référence aux biens monétaires autour desquels une sphère était organisée.	Le prix des biens monétaires est défini sur les marchés en kip .
<i>L'espace des relations avec l'Etat</i>	Riz, troc	Le kip
<i>L'espace marchand</i>	Peu de relations marchandes avaient lieu. Le plus généralement des normes d'équivalences définissaient le prix relatif des biens, ou les acteurs négociaient.	Le kip est la norme la plus largement reconnue pour échanger les biens.
<i>L'espace des actes socialisants</i>	Biens monétaires selon les normes traditionnelles.	Idem, mais les biens monétaires possèdent également un prix en kip comme biens.
<i>L'espace domestique</i>	Normes locales.	Le kip
<i>L'espace national</i>	Il n'existait pas réellement d'unité à l'échelle nationale et les normes locales primaient.	Le kip
<i>L'espace international</i>	Les échanges étaient limités à quelques échanges occasionnels et en trame de fond, la piastre se cachait plus ou moins derrière ces échanges.	Le kip permet d'évaluer les produits paysans et de les convertir en devises pour les exporter. En retour ces exportations permettent des importations converties en kip et vendues localement. La connexion kip permet de comparer les produits paysans aux biens importés.

Tableau n° 46 : Evolution du moyen d'échanges pivot au sein des espaces

Le kip connecte des espaces très différents et ces connexions assurent la cohérence du mode d'organisation. Ainsi, plus ou moins directement grâce au kip, les marchandises circulent entre les acteurs et l'exemple ci-dessous devient possible. Cette histoire illustre le rôle "connectique" du kip, dans un univers très cloisonné où des acteurs différents échangent des biens hétérogènes.

Une grand-mère Akha Oma¹¹⁸ troque une botte de feuilles médicinales sauvages, collectées dans la forêt, contre un briquet vendu par un commerçant détaillant (Monsieur X) de Namly. Elle compare, selon ses normes, la valeur des feuilles à l'utilité du briquet. Le commerçant détaillant de Namly vend une partie des feuilles à l'instituteur du village, payé en kip par le gouvernement central. Il vend l'autre partie des feuilles à un commerçant ambulancier chinois et ce dernier paye les feuilles à Monsieur X en yuan. Monsieur X ne possède pas une quantité suffisante de yuans pour importer directement des biens chinois et il échange ses yuans contre des kips avec un autre commerçant détaillant (Monsieur Y). Monsieur Y vend des téléviseurs et voudrait se rendre en Chine pour s'approvisionner. Il possède des yuans, échangés à Monsieur X contre des kips mais aussi des \$ achetés avec des kips au marché noir à Oudomxai. Les yuans et les \$ lui permettront d'importer des téléviseurs.

Monsieur X, grâce aux kips, achète d'une part des piastres pour le mariage de son fils et d'autre part des briquets chinois et des cosmétiques thaïlandais à un grossiste laos ayant déjà importé les briquets et les cosmétiques. Avec ces kips, le grossiste achète de l'opium et du bois aux paysans laos. Il vend le bois en Thaïlande en bath et l'opium en Chine en yuan. Avec les baths, il achète (en Thaïlande) d'autres cosmétiques et avec les yuans, d'autres briquets (en Chine). Cosmétiques et briquets permettront de réapprovisionner Monsieur X (qui paye en kip).

Le paysan laos de son côté achète, avec ses kips (obtenus grâce à la vente opium et bois), une femelle buffle pour thésauriser. Ensuite il vendra la bufflonne sur le marché local et avec les kips ainsi obtenus il achètera un motoculteur afin d'intensifier la riziculture, tout en diminuant la pénibilité du travail. Le motoculteur est importé de Chine par le commerçant grâce à la vente en Chine de cardamome produite à Phongsaly.

Quant à la grand-mère Akha Homa, elle est heureuse, elle n'a plus à courir de foyer en foyer dans le village pour rechercher un tison et allumer son feu. Elle prépare le riz pendant que son vieil époux fume une pipe d'opium (allumée avec ledit briquet) pour calmer ses douleurs rhumatismales, sous le regard bien veillant des petits-enfants qui boivent un Coca-Cola acheté en kip.

¹¹⁸ Groupe ethnique de montagnards, peu inséré à la société laos. Peu de lettrés et de Laophones, mortalité infantile exceptionnellement élevée, mode d'organisation économique proche de l'autarcie.

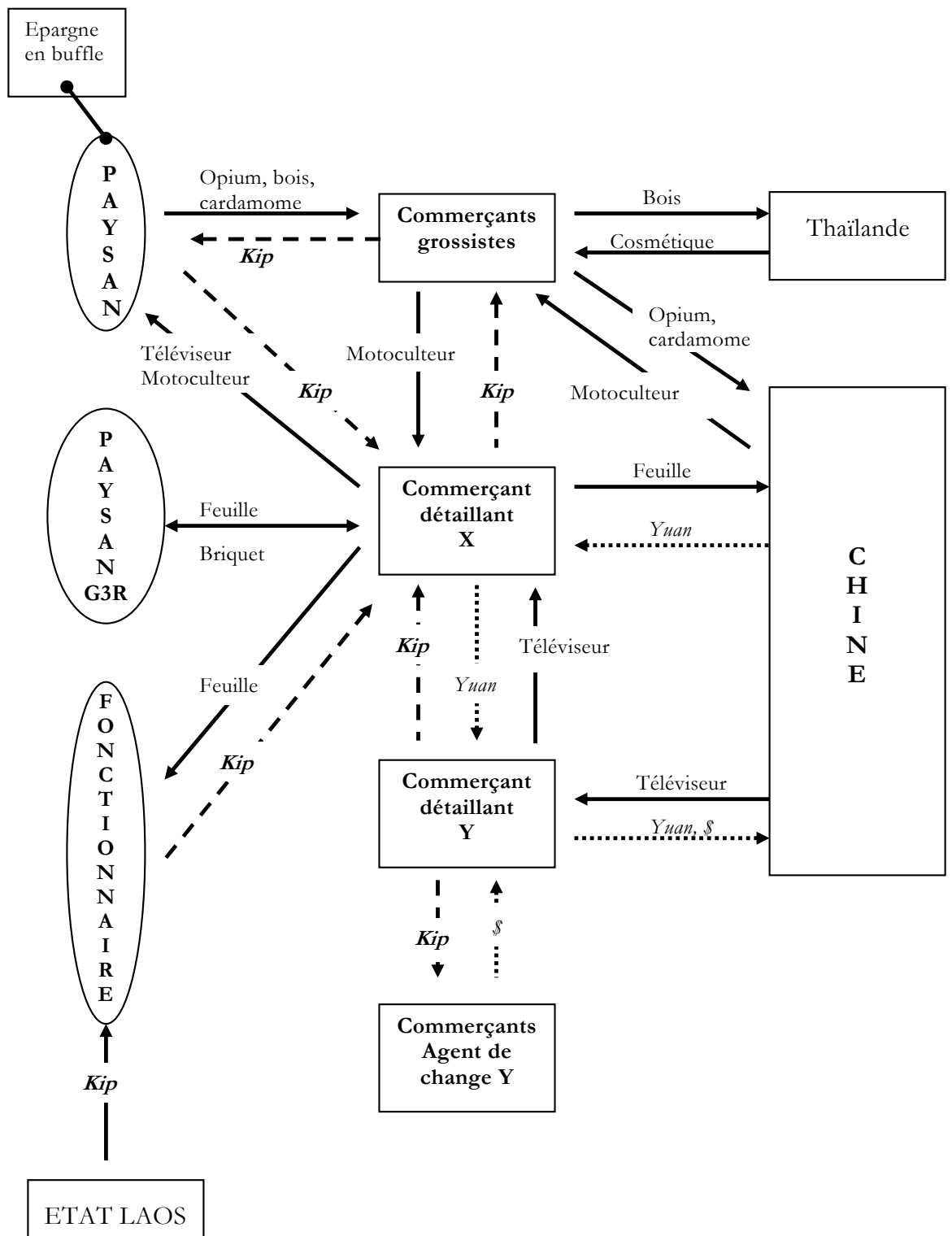


Schéma n° 55 : Le kip connecte des espaces et permet de constituer des réseaux d'échange

Ce schéma permet de visualiser la mise en connexion des différents espaces. L'espace international à droite, l'espace domestique au centre et à gauche, l'espace des relations avec l'Etat en bas à gauche, l'espace des devises représenté par les petites flèches, l'espace marchand par les flèches pleines, etc. Grâce aux connexions, la grand-mère vend ses feuilles dont profitera un consommateur chinois, voire un européen, qui s'approvisionne chez un herboriste. En retour, elle profite du briquet produit en Chine par un ouvrier dont elle ignore tout.

Ces connexions sont indispensables au développement des échanges. Cependant, la partie centrale du schéma met indirectement en valeur le second moteur de la dynamique, les commerçants. Les commerçants relient également les espaces, mais avant de nous pencher sur cette dimension nous voudrions rappeler l'importance des autres moyens d'échanges sans lesquels le kip ne jouerait pas son rôle connectique.

7.2.4 LA PIERRE ANGULAIRE NE FAIT PAS L'EDIFICE

Le rôle essentiel que joue le kip ne doit pas faire oublier l'importance des autres moyens d'échanges. Cette partie sera très brève, puisque nous avons largement présenté le rôle des autres moyens d'échanges tout au long des chapitres précédents. Cependant, nous tenions à réitérer l'importance de l'espace non-kip sans lequel le kip n'aurait certainement pas permis la croissance du volume des échanges.

L'absence de réserve de valeur appropriée aux besoins de tous les acteurs aurait en effet bloqué le système. Le kip protège contre l'incertitude marchande mais rien ne protège contre l'absence de kip. Dès lors, la présence de liens de solidarité est indispensable aux acteurs pour affronter les risques et les moyens d'échanges traditionnels valident des liens sociaux à partir desquels la solidarité se construit.

Le kip, parce qu'il met en relation les différents espaces, articule la dynamique entre tous les moyens d'échanges, de sorte que tous les besoins de médiation monétaires sont satisfaits.

7.2.5 CONCLUSION ET REFLEXION THEORIQUE

Le kip est la pierre angulaire du système parce qu'il met en relation de nombreux espaces très différents. Cette connexion des espaces se traduit par l'émergence d'une nouvelle organisation sociale où l'échange de biens joue un rôle essentiel. Quatre points se dégagent du rôle connectique du kip.

- La nouvelle organisation sociale assure aux marchés les conditions de leur existence et une fois institués, ils deviennent indirectement un vecteur nécessaire au champ monétaire. Le buffle par exemple est une réserve de valeur parce qu'il est un bien avec un prix en kip sur les marchés. Le prix de ce bien permet de le comparer aux autres biens à t et à $t + n$ si ce bien est toujours reconnu sur les marchés. Ainsi, le conserver diffère le droit sur la production des autres. Comme réserve de valeur stable, le buffle intègre également le champ monétaire parce qu'il passe alternativement de l'espace collectif (le marché) à l'espace individuel.
- Le second point découle du premier. La connexion de trois espaces distincts est nécessaire au développement des échanges et une seule monnaie possède cette aptitude : le kip. Le champ monétaire constitue le premier espace. Il offre aux acteurs les moyens de satisfaire leurs besoins de médiation monétaire. Le deuxième espace, les marchés des biens, permettent aux biens de circuler d'un acteur à l'autre. Le troisième, les marchés de change, permettent les transferts de devises nécessaires aux transferts de biens entre la province et les pays tiers. Le kip met en relation ces trois espaces de sorte que tous les acteurs possèdent un moyen d'échanges adapté aux transactions de biens jugées nécessaires.
- Les espaces se connectent, les marchés se créent et des biens comme le buffle prennent une signification individuelle. Cependant, ils prennent cette signification parce qu'ils sont reconnus sur les marchés au sein de l'espace collectif. L'exemple du buffle s'étend aux devises, les acteurs les reconnaissent individuellement parce qu'elles sont reconnues à l'échelle collective et les posséder donne un droit sur le collectif. Dès lors, les acteurs de la province s'approprient les moyens de paiement parce qu'ils sont remobilisables dans l'espace collectif. Sinon, ils ne présenteraient pas d'intérêt et les acteurs les refuseraient. Parce qu'il construit une relation à la société, le kip réconcilie

ces deux espaces : collectif et privé. D'une part, il possède une action totalisante. Il offre un repère commun à tous les acteurs et dès lors qu'ils possèdent cette norme les acteurs peuvent se positionner par rapport à l'entité collective. D'autre part, les acteurs s'approprient cette monnaie parce qu'elle a une signification dans l'espace collectif et qu'elle la conserve sur une échelle de temps raisonnable.

- Le dernier point se démarque légèrement des précédents : la position centrale du kip ressort à travers sa fonction d'unité de compte. Le concept d'unité de compte a généralement une vocation universaliste. Cependant, cette fonction ne représente rien dans l'absolu, elle dépend d'une monnaie qui donne sa signification à cette notion abstraite. Nos remarques précédentes se révèlent illustratives : que représentent 10 piastres pour le Britannique et 3 £ pour le paysan Akha ? Peu de chose. En revanche, 10 unités de compte en piastre quantifient, objectivent les relations sociales pour les paysans Akha parce que la piastre fait sens commun dans cette culture. Le même phénomène se retrouve au Royaume Uni où l'ensemble de normes que porte la £ donne un sens à l'unité de compte £. Ce constat s'applique également à l'unité de mesure : que signifie le concept d'unité de mesure sans le mètre ou le mile ?

A Phongsaly, le kip est l'unité de compte reconnue par la plus grande majorité d'acteurs. Cette unité de compte quantifie sur une base homogène toutes les productions qui deviennent ainsi comparables et donc échangeables. Le kip grâce à son unité de compte quantifie les relations sociales à Phongsaly.

7.3 LES ACTEURS ET LA DYNAMIQUE

Nous avons terminé le troisième chapitre par une note succincte sur l'importance des lois, des infrastructures de transports, de communications, etc. (§ 3.3.2. page 206) dans le processus de développement des échanges marchands. Comme le kip, ces éléments sont nécessaires mais leur présence ne suffit pas. Les biens circulent grâce aux acteurs qui organisent les transferts. Les marchands, baptisés commerçants dans les chapitres précédents, jouent ce rôle parce qu'ils remplissent une double fonction. D'une part, ils organisent les transferts physiques entre les zones de production et de consommation au sein de la province, mais aussi avec les entités extérieures. Ils mettent en relation des acteurs très différents, qui s'ignorent et qui ne disposent pas des informations nécessaires pour organiser les marchés. D'autre part, ils assurent également les transferts de devises pour permettre les échanges avec les pays tiers. Les marchands transfèrent les devises des secteurs excédentaires, celui des paysans, vers les secteurs déficitaires à la recherche de devises pour importer. Ils assurent la convertibilité entre les moyens de paiement et les productions des agents n'ayant aucun moyen d'échanges en commun peuvent passer des uns aux autres. À Phongsaly, un seul groupe d'acteurs, les commerçants, jonglent avec tous les moyens d'échanges et possèdent des relations avec tous les autres acteurs.

Nous diviserons cette analyse en trois parties. La logique qui animait la synthèse introductive du paragraphe consacré aux trois fonctions se retrouve dans la première partie. Elle regroupe les informations disséminées dans les chapitres précédents et nécessaires à la démonstration qui suit. L'annexe n ° 9 complète également ce tableau. La seconde partie analyse les avantages que procure aux commerçants leur situation centrale et enfin, la dernière présente la place nodale de ces acteurs pour les transferts de biens et de devises.

7.3.1 TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTEURS FACE AU CHAMP MONETAIRE

Ce tableau ne se limite pas aux commerçants dans la mesure où ils échangent avec des non-commerçants. Le tableau présente les différents types de moyens d'échanges auxquels les acteurs recourent et le type de transaction dans lesquelles ils les utilisent.

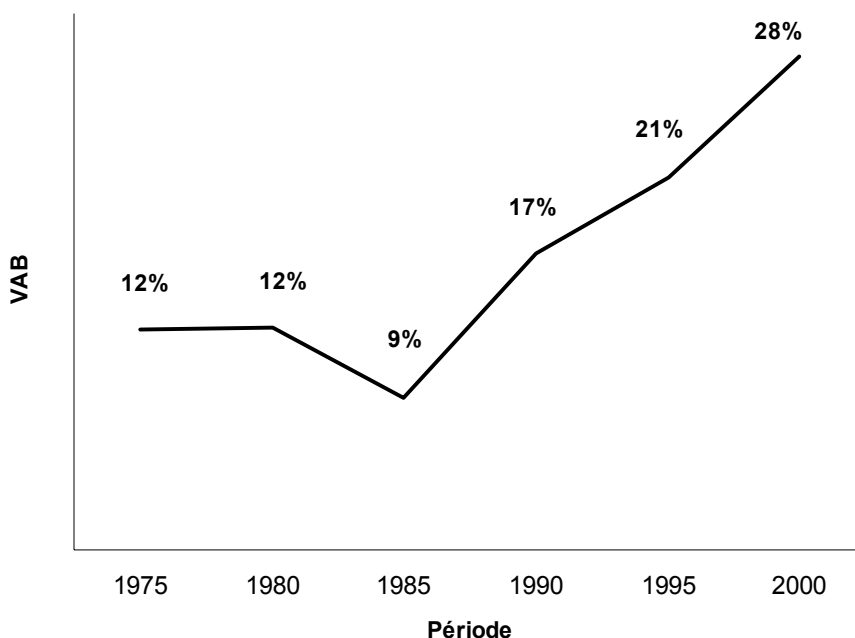
Type d'acteur	Moyen d'échange	Type de relation
Paysans G3R	<i>Moyen d'échange traditionnel</i>	<i>Ces acteurs échangent relativement peu. Ils raisonnent par rapport à leurs normes d'équivalences traditionnelles pour les biens locaux, même si leurs interlocuteurs négocient par rapport aux prix en kip.</i>
Autres Paysans	<i>Moyen d'échange Traditionnel</i>	<i>Ils recourent aux moyens d'échanges traditionnels pour échanger des produits locaux avec les paysans G3R.</i>
	<i>Yuan</i>	<i>Les paysans frontaliers qui exportent directement leurs productions dans le réseau chinois. S'ils n'achètent pas directement des biens en Chine, ils échangent leurs yuans contre des kips auprès des commerçants. Ils achètent les biens d'investissement aux commerçants laos en yuan.</i>
	<i>Kip</i>	<i>Tous les biens vendus à des commerçants laos ou à d'autres paysans du même groupe. Tous les biens achetés aux commerçants laos ou à des paysans du même groupe.</i>
Fonctionnaires	<i>Kip</i>	<i>Ils sont rémunérés en kip et ils achètent leurs biens de consommation en kip auprès des commerçants.</i>
Commerçants locaux	<i>Moyen d'échange traditionnel</i>	<i>Ils achètent en moyens d'échanges traditionnel les productions des paysans G3R.</i>
	<i>Kip</i>	<i>Ils achètent aux autres paysans leurs biens en kip et ils les revendent aux commerçants détaillants ou aux commerçants grossistes en kip.</i>
Commerçants détaillants.	<i>Kip</i>	<i>Ils achètent les produits importés aux commerçants grossistes en kip. Ils achètent également aux autres paysans les produits paysans. Ils revendent ces biens en kip. Les kips leur permettent également d'acheter des yuans aux paysans.</i>
	<i>Yuan</i>	<i>Les yuans achetés aux paysans permettent de s'approvisionner en Chine.</i>
Commerçants grossistes	<i>Kip</i>	<i>Ils achètent les produits paysans aux commerçants locaux et vendent les produits importés aux commerçants détaillants. Acheter des yuans aux paysans.</i>
	<i>Yuan</i>	<i>Les commerçants importent de biens de Chine avec cette monnaie. Les produits paysans sont exportés en Chine en yuan.</i>
	<i>Autres devises</i>	<i>Elles permettent d'importer des produits thaïlandais ou d'autres pays autres.</i>
Etat	<i>Kip</i>	<i>L'état paye ses fonctionnaires et ses consommations intermédiaires en kip.</i>

Tableau n° 47 : La place des acteurs dans le système d'échanges

7.3.2 LES COMMERÇANTS CAPTENT LE REVENU

Les paysans de Phongsaly, mais aussi les fonctionnaires et les salariés ne connaissent pas les caractéristiques du marché. D'une part, ils ignorent tout de l'organisation nécessaire à la diffusion des biens vendus à Phongsaly et d'autre part, l'organisation des échanges de leurs productions leur est également inconnue. Ils ne disposent pas des informations nécessaires or en général, l'information est importante pour organiser les marchés (LESOURNE, 1991). En revanche, les commerçants possèdent cette information grâce aux réseaux dont ils disposent et par lesquels elle transite. Ils estiment donc si les productions locales qu'ils connaissent peuvent trouver des débouchés ailleurs. En même temps ils repèrent les biens produits ailleurs qui possèdent des débouchés localement et ils les importent.

Cet accès à l'information leur confère un avantage considérable et ils le "facturent" aux autres agents. Toujours selon le même auteur, l'information a un coût. Cependant, identifier le revenu que capte les commerçants grâce à l'information nous est difficile et nous présentons, sans les distinguer, tous les coûts de médiation liés aux activités commerciales.



Graphe n° 41 : Valeur ajoutée brute dégagée par les commerçants et les artisans par rapport à la VAB totale

La croissance de la part de la VAB captée par les commerçants croît beaucoup à partir du début des années 1990. En effet, de 1975 à 1990 elle augmente de 29 %. 1990 à 2000, elle croît de 61 % et, en 2000, elle représente pratiquement 30 % de VAB totale¹¹⁹. Les commerçants s'approprient un tiers environ de la VAB de la province, or ils représentent moins de 5 % de la population provinciale. Les commerçants se trouvent au cœur d'une organisation et ils drainent une part substantielle des ressources.

Le ratio FBCF/VAB met également en valeur le rôle stratégique des commerçants à travers la part de la VAB qu'ils "accumulent".

	1990	1995	2000
Commerçants	0,31	0,55	0,61
Paysans	0,13	0,11	0,04

Tableau n° 48 : FBCF/VAB des commerçants et des paysans

Plusieurs niveaux de commentaires se dégagent de ce tableau.

Premièrement, pour les commerçants le ratio double de 1990 à 2000. Ils affectent les 2/3 de la VAB à la FBCF et cette tendance n'est certainement pas étrangère au développement remarquable de cette activité. Toujours sur la même période la VAB des commerçants est multiplié par 5,5 et la FBCF par 11 environ.

Deuxièmement, l'évolution du ratio pour les paysans suit une tendance inverse. En 2000 les paysans n'affectent que 4 % de la VAB à la FBCF. Sur la période, la VAB est multipliée par 3,5 et la FBCF diminue de 1/4 environ. Les paysans affectent essentiellement leurs ressources aux consommations finales. Ces dernières augmentent de 77 % entre 1990 et 1995 et de 100 % de 1995 à 2000. Les consommations finales absorbent l'augmentation des ressources paysannes et ce mouvement profite directement aux commerçants qui fournissent les biens consommés par les paysans.

¹¹⁹ Pour des raisons expliquées § 1.3.1. page 75, 1985 est une année atypique.

7.3.3 LES COMMERCANTS AU CŒUR D'UN SYSTEME

Selon Alfred Marshall¹²⁰ les marchés supposent des intermédiaires parmi lesquels figurent les marchands. Les marchands organisent les transactions et ce rôle est d'autant plus important dans un univers où les marchés sont cloisonnés. En effet, à l'échelle locale les commerçants n'assurent pas seulement les transferts de biens, ils "réallouent" également les monnaies pour permettre les échanges. L'exemple du yuan et du kip illustre ce point de l'analyse que nous étendrons à l'ensemble des moyens de paiement par la suite.

Les commerçants, le kip et le yuan. Les paysans possèdent un EBE excédentaire en yuan et déficitaire en kip. Les ressources en yuan de ce secteur institutionnel dépassent leurs emplois en yuan et inversement leurs ressources en kip sont inférieures à leurs emplois en kip.

L'intermédiaire d'échange issu des ventes des paysans ne correspond pas à l'intermédiaire d'échange reconnu pour leurs consommations. Cette inadéquation limiterait leur consommation en kip si des agents n'assuraient pas le change entre le kip et le yuan. Les commerçants assurent ce rôle comme le montrent les schémas n° 34, 35, 36 pages 380, 382, 384. Le schéma n° 55 page 475 et l'exemple de la grand-mère Akha Oma traduisent également l'importance du rééquilibrage entre intermédiaires d'échange.

Sur tous ces schémas, l'activité de change assure l'adéquation nécessaire des intermédiaires d'échange entre les zones excédentaires et déficitaires. Cette activité, clairement distincte sur les schémas (cela permettrait de clarifier les relations entre acteurs), se trouvent aux mains de certains commerçants détaillants et des commerçants grossistes (§ 6.2.2. page 393).

Les commerçants répartissent les intermédiaires d'échange et activent leurs réseaux. Les transferts de bien créent des zones de "haute pression" et de "basse pression" dans le champ des intermédiaires d'échange. Ces zones dépassent largement l'exemple du kip et du yuan, elles concernent toutes les moyens de paiement. En effet, en 2000, les soldes des balances commerciales de la province en bath et en dollar sont déficitaires (§ 6.3.1.3.

¹²⁰ (MARSHALL, 1920)

page 406 et 6.4.1.2. page 417). Les commerçants se procurent ces devises grâce à leurs réseaux et ainsi les transferts de biens continuent.

Les commerçants possèdent les connexions nécessaires pour organiser les transferts de bien et pour rééquilibrer les transferts d'intermédiaires d'échange. Ils se trouvent au centre des flux et permettent ainsi les mouvements nécessaires aux transferts de biens.

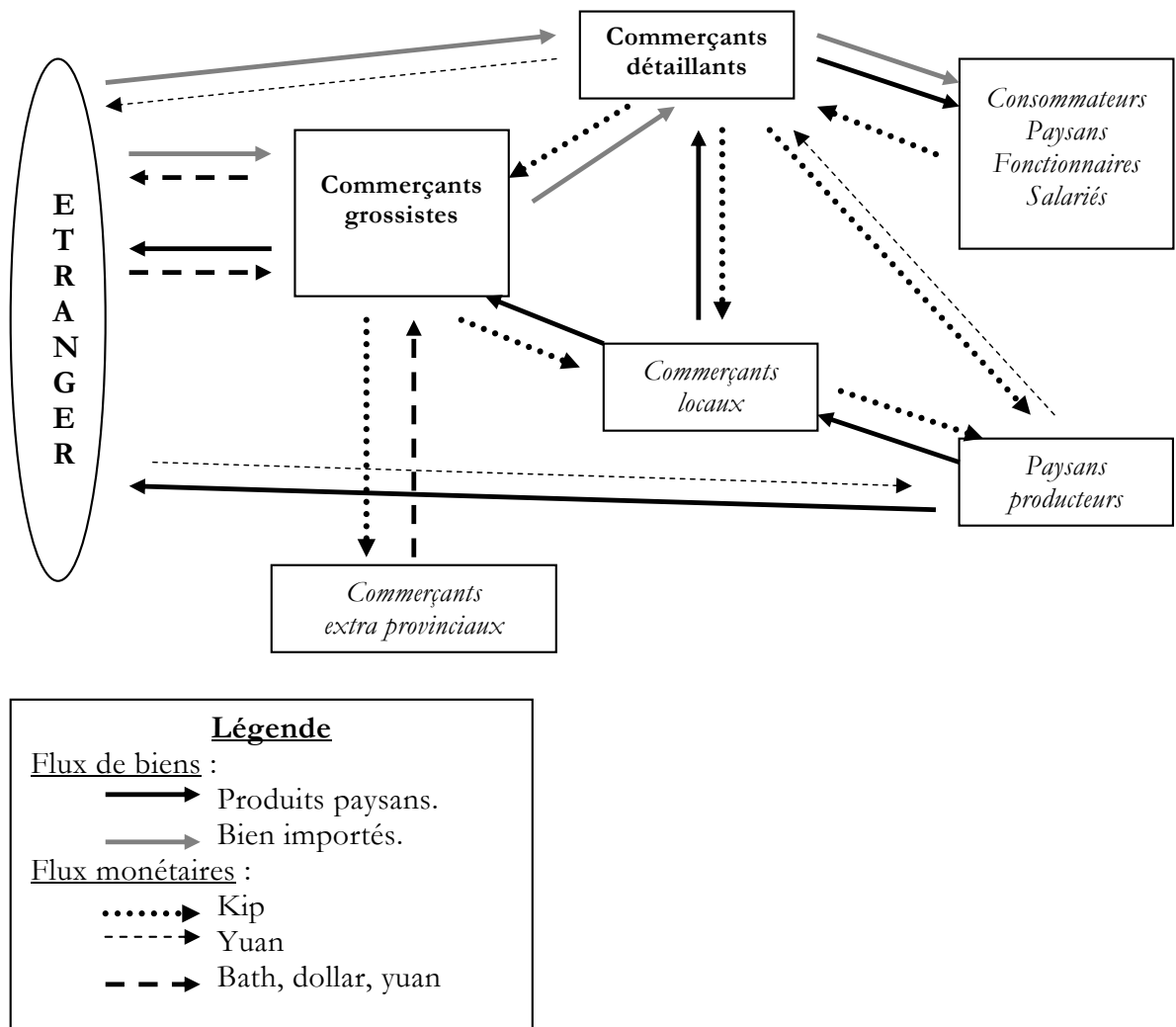


Schéma n° 56 : Les commerçants au centre des réseaux de circulation des biens et des intermédiaires d'échanges

Les commerçants, et principalement les commerçants grossistes, articulent les flux pour permettre le développement des échanges. Ils sont aptes à convertir tous les intermédiaires d'échange et ils assurent les transferts des producteurs aux consommateurs.

7.3.4 TOUS LES ACTEURS N'Y GAGNENT PAS

Les paysans jouissent relativement peu de la nouvelle logique même s'ils représentent une écrasante majorité de la population. En général, ils possèdent simplement des bribes d'informations sur le système et leur rôle est moins directement valorisé. Cependant le groupe des paysans ne constitue pas une entité homogène. Les paysans des plaines et les éleveurs qui vivent sur les collines jonglent avec les différents moyens d'échanges et s'inscrivent relativement bien dans la nouvelle logique. Ce groupe d'acteurs semble donc assez peu menacé en tant que tel et nous ne les incluons pas dans les perdants du système. En revanche, les paysans appartenant au groupe G3R conservent leurs normes traditionnelles et ils se retrouvent en marge de la nouvelle forme d'organisation sociale. Ainsi nous traiterons simplement cet exemple.

La piastre garde toute sa "vitalité" dans le cercle des échanges socialisants, mais elle perd considérablement de son pouvoir d'achat relatif dans la sphère des échanges de bien (§ 5.2.3.4.page 316). Les paysans conscients de ce problème n'épargnent plus en piastre, ils écoulent directement leurs biens sur les marchés ou le kip, voire le yuan, servent de référence. Malheureusement les paysans G3R se réfèrent toujours à la piastre et l'évolution des taux de change les défavorise à un double titre.

7.3.4.1.1 Les taux de change défavorables à certains paysans

Généralement, des normes locales établissaient le niveau des prix des animaux domestiques en piastre avant le début des années 1990). Les paysans G3R conservent ces repères traditionnels, indépendamment de l'évolution du contexte général et ils échangent toujours leurs animaux en piastre. Ils recherchent toujours le même prix en piastre malgré l'effondrement du prix de la piastre. En revanche, les maquignons, souvent issus des milieux paysans, possèdent les normes traditionnelles en piastre et connaissent les prix en kip. Ils peuvent donc jouer avec les taux de change. L'exemple mobilisé § 5.2.3.2. page 314 est significatif à ce titre, le change kip-piastre et piastre-kip, pour l'achat d'un buffle moyen, assure un gain de 27 à 76 US \$ au négociant.

L'effondrement du cours de la piastre dessert les paysans G3R.

7.3.4.1.2 Leur épargne fond

En 2000, la majorité de ces paysans G3R conservent leur épargne en piastre (§ 5.2.4.2. page 323), mais cette tendance semble évoluer et certains commencent à vendre des piastres pour acheter des biens d'investissement. La vente de piastres, en dehors des raisons de santé ou des actes socialisants, permet d'investir et non d'acheter des biens de consommation en général. En quelques années, de 1997 à 1999, la capacité d'investissement des paysans G3R a considérablement diminué (graphe n° 24 page 309). Or nous savons l'importance de l'épargne, réserve de valeur stable, dans le processus de développement des échanges.

7.3.5 CONCLUSION ET REFLEXION THEORIQUE

L'aptitude des acteurs à profiter du système dépend de leur niveau d'intégration. Le sort des paysans G3R ne surprend donc pas, tout comme celui des commerçants. Ces derniers connectent les producteurs et les consommateurs locaux avec les producteurs et les consommateurs étrangers et rendent ainsi les échanges possibles.

Les commerçants organisent les transferts de biens, mais leur rôle ne s'arrête pas là. En même temps, ils répartissent les différentes monnaies selon la demande des acteurs. Ce travail, que réalisent les commerçants a un coût et ils le facturent. En 2000, les commerçants s'approprient une part substantielle de la valeur ajoutée brute et ils affectent les 2/3 de cette dernière à la formation brute de capital fixe.

De ce dernier paragraphe sur l'importance des marchands nous retiendrons une seule proposition théorique. Elle n'est pas directement reliée au rôle des commerçants et elle émerge plutôt des relations entre la réallocation des intermédiaires d'échange et la circulation des biens.

Ce dernier point met l'accent sur l'intermédiaire d'échange. Cette fonction intervient directement dans les flux et elle est proportionnelle au volume des flux. En raison du besoin d'intermédiaire d'échange, l'augmentation du volume des échanges a un impact direct sur la masse monétaire ou la vitesse de circulation de la monnaie. Ce phénomène explique peut-être pourquoi les analyses qui voient la monnaie comme une conséquence de l'échange attribuent à cette fonction une place très importante. Cela les conduit parfois à assimiler la monnaie à l'intermédiaire d'échange. Cet amalgame explique les modèles où les acteurs choisissent entre troc et monnaie, dans la mesure où le troc et l'intermédiaire d'échange se trouvent au même niveau (§ 2.2.3.2. page 147). Cependant, la monnaie ne se résume pas à l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte par exemple, préalable à l'échange (§ 2.1.2.2.2.1. page 107), ne dépend pas du niveau des échanges.

CONCLUSION DU CHAPITRE N° 7

Les pièces éparses du puzzle se regroupent dans ce dernier chapitre pour permettre de reconstruire la logique qui anime le fractionnement à Phongsaly. Le fractionnement monétaire est une réponse à une situation où un seul moyen d'échanges ne satisfait pas les besoins en médiation monétaire de tous les acteurs. Dans la mesure où un fort cloisonnement caractérise la société étudiée, un seul moyen de paiement ne remplit pas les trois fonctions. Dès lors la présence de plusieurs monnaies est une condition pour assurer ces besoins. Cependant, disposer d'un spectre de monnaies ne suffit pas et le système fonctionne parce que les différents espaces sont mis en relation. Deux éléments distincts jouent un rôle déterminant à ce niveau, le kip et les commerçants.

Le kip constitue le point commun à tous les espaces et les connexions qu'il crée permettent un mode d'organisation à partir duquel les échanges se développent. Le kip permet une organisation particulière qui rend possible la relation marchande. Ensuite, avec le développement des échanges les devises apparaissent. Dès lors le nouveau système s'organise et de fortes interdépendances se mettent en place entre le champ monétaire et les marchés. Les marchés deviennent un vecteur sans lequel les biens monétaires et les devises ne pénétreraient pas le champ monétaire. Ils (les biens monétaires et les devises) sont reconnus comme moyens de paiement à Phongsaly, parce qu'ils ont une signification sur les marchés. Le kip se trouve à l'origine de cette signification car les biens monétaires ont un prix en kip sur les marchés et le taux de change des devises est fixé en kip. Ainsi posséder des biens monétaires et des devises permet d'agir sur les marchés. À Phongsaly, le kip met en relation des espaces très différents comme le fait le dollar à l'échelle internationale.

Les commerçants organisent les échanges de biens et assurent en même temps les transferts d'intermédiaires d'échange des zones excédentaires aux zones déficitaires. Ainsi, parce que les moyens d'échanges peuvent circuler, les marchandises circulent également.

CONCLUSION



L'introduction générale se termine par une question à laquelle nous avons répondu au fil des chapitres. Les résultats, détaillés en conclusion de chapitres, montrent que le fractionnement monétaire soulève des points théoriques dissimulés dans un environnement unimonétaire.

Cinq pôles de réflexions, ou résultats transversaux aux précédents, se distinguent nettement. Le premier met en valeur les difficultés que rencontre l'analyse d'un contexte économique dépourvu de données statistiques fiables et impossibles à étudier avec des outils comptables usuels. Le second découle du premier dans la mesure où, confronter des théories à ce terrain singulier renvoie aux questionnements théoriques sur les relations entre monnaies et marchés, sur l'opposition entre économie de troc et économie de production domestique. Les deux autres pôles s'intéressent directement à la monnaie et ils révèlent toute la complexité des phénomènes monétaires. En effet, confronter des éléments théoriques sur la monnaie à une configuration particulière renvoie à un niveau d'abstraction et de généralité élevé, mais aussi à des éléments très factuels. Ces deux niveaux correspondent à des questions différentes qui n'éclairent pas les mêmes aspects de la monnaie et du développement des échanges marchands. Toute la difficulté consiste alors à ne pas mélanger ces niveaux et les logiques qu'ils sous-tendent afin de proposer des éléments d'analyse pertinents pour les études de cas, mais aussi pour la théorie monétaire. Ainsi, à travers les trois fonctions de la monnaie, le troisième pôle se situe à un niveau d'abstraction élevé.

Nous dégagerons du cas de Phongsaly une analyse sur les trois fonctions que nous confronterons à d'autres exemples pour tester la récurrence de ces phénomènes. Dans la mesure où elles ne définissent pas la monnaie, s'intéresser aux trois fonctions peut paraître surprenant. Cependant, d'une part, elles possèdent un pouvoir explicatif aux vues du fractionnement et d'autre part, l'analyse de l'unité de compte et uniquement de cette fonction montre que la monnaie ne peut pas être qu'un instrument. Le quatrième pôle, s'appuie entre autres sur cette fonction pour expliquer les articulations nécessaires à la dynamique monétaire pour permettre les échanges. Le kip, et son unité de compte la plus largement partagée, mais aussi les acteurs jouent un rôle essentiel à ce titre. Le premier offre un langage commun et les seconds organisent les transferts de biens et de monnaies. La mise en perspective des articulations souligne les liens entre la signification collective d'une monnaie et les pratiques monétaires. Ces deux dimensions, parce qu'elles sont intimement liées, s'autovalident. Enfin le cinquième et dernier pôle porte sur les perspectives de recherche qu'offre ce travail.

- **Premier résultat : constitution d'une base de données et réflexions sur l'outil comptable.**

Il n'existait pas de données sur le volume des transactions de marchandises à Phongsaly et la collecte de ces données constitue l'un des premiers résultats de ce travail de recherche. À partir d'échantillons nous avons estimé les ventes et les achats des paysans, le chiffre d'affaires des commerçants et le budget de l'administration provinciale entre 1975 et 2000. Le cadre comptable conventionnel ne permettait pas de traiter ces informations pour répondre à la question initiale. Ainsi, nous l'avons adapté au contexte rural du terrain pour comprendre le passage d'un modèle où domine l'autarcie à un modèle où la production de biens destinés à l'échange se développe à un rythme accéléré. Nous avons également intégré au cadre d'analyse le type de moyen d'échanges pour quantifier le poids relatif de chacun d'eux et pour identifier leur caractère spécifique par rapport aux transactions. Les 6 TEE et comptes d'agents établis pour les périodes 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000 retracent le parcours de cette province montagneuse, isolée au nord du pays et coincée entre la Chine et le Vietnam.

Le niveau de détail peut surprendre, mais il nous semble indispensable pour construire les relations entre la dynamique monétaire et la mise en place du rapport marchand. Ces résultats montrent qu'une évolution parfois séculaire ailleurs se concentre sur quelques décennies à Phongsaly. Cette situation, assez exceptionnelle, regroupe des phénomènes qu'essayaient d'imaginer les classiques pour construire une théorie sur la monnaie et elle permet une relecture de problèmes épineux. Ainsi, ce travail de collecte et de traitement des données rebondit directement sur ces problèmes théoriques auxquels il apporte un éclairage.

- **Deuxième résultat : économie de troc et économie de production domestique versus économie de marché.**

L'interprétation des résultats obtenus à Phongsaly nous oblige à revenir sur des points théoriques au centre desquels se trouvent les relations entre troc, monnaie et marché.

En 1975 le mode d'organisation de la société bloquait les échanges malgré la présence des monnaies. Cette situation contredit les théories où la monnaie apparaîtrait dans une économie de troc pour limiter les coûts de transactions et ainsi fluidifier les échanges. À Phongsaly ces liens ne résistent pas aux faits et l'économie marchande, qui se met en place, ne prolonge pas de l'économie de production domestique. La première économie n'est pas une réplique de la seconde, avec un niveau de transaction plus élevé. Des principes "opposés" animent les deux types de sociétés.

Dans la société de production domestique observée en 1975, les acteurs produisent avant tout pour satisfaire le maximum de leurs besoins et les échanges de biens ne constituent pas une priorité. Cette situation évolue et ils adoptent progressivement un comportement caractéristique des sociétés marchandes. Ils commencent à échanger pour accéder aux biens nécessaires et ainsi satisfaire leurs besoins. En d'autres termes, dans la première société tout était organisé pour permettre l'autosuffisance et dans la seconde, tout s'organise pour permettre l'échange entre acteurs. Cette évolution n'est cependant pas "naturelle" et la crainte de l'inconnu et de l'insécurité liée à la relation marchande entraînent des résistances comme le montre encore l'exemple des paysans les plus pauvres en 2000. À Phongsaly, un "choc" directement lié à l'intervention de l'Etat impose la mutation.

En effet, à partir de la fin des années 1980, la fiscalité et les transferts du gouvernement central imposent la monnaie nationale et enclenchent la nouvelle logique. D'un côté l'impôt oblige les paysans à vendre des biens pour se procurer des kips et d'un autre côté les transferts injectent des liquidités à travers le salaire des fonctionnaires qui consomment les biens disponibles sur les marchés naissants. Progressivement, les marchés deviennent un auxiliaire indispensable par lequel les agents se procurent des kips pour régler la dette fiscale.

Par ailleurs, sous certaines conditions, le kip constitue un lien entre les individus et la collectivité et, dans ce cadre, les marchés deviennent un moyen durable pour approvisionner en biens alimentaires par exemple. Dès lors les paysans quittent peu à peu l'autarcie et une forme de division sociale du travail s'amorce. Des nouvelles professions inconnues auparavant apparaissent, les commerçants et les artisans et, au sein de l'activité agricole, les paysans commencent à orienter leurs efforts vers les productions destinées aux marchés. Ces transformations s'accompagnent d'une autre évolution directement liée à l'apparition du kip et nécessaire à la création des marchés. Dans la société de production domestique de 1975, les prix relatifs des quelques biens accessoirement échangeables sont stables. L'offre et la demande ne les déterminent pas et ils sont généralement définis par des normes d'évaluation plus ou moins spécifiques aux différentes communautés. Les variations sont encadrées et les prix relatifs changent assez peu d'une année sur l'autre¹²¹. Avec le kip, l'évaluation des biens selon une norme homogène devient possible et l'activité des uns a progressivement une signification par rapport à celle des autres. Les prix tendent alors à guider les choix de production et de consommation en fonction des opportunités qu'offrent les marchés.

¹²¹ Des forces extérieures aux quelques marchés fixent les prix dans les sociétés de production domestiques et ils évoluent peu d'une année à l'autre. Ce phénomène se remarque également en France au XVI^{ème} (BRAUDEL, LABROUSSE, 1993) et ces deux exemples remettent en cause le caractère universel du pouvoir incitatif des prix.

L'organisation de la société de production domestique de Phongsaly reposait sur des principes bien éloignés de l'échange marchand et elle n'était pour autant pas une économie de troc. À partir de la fin des années 1980 cette société se transforme progressivement en une société marchande et la monnaie d'Etat joue un rôle déterminant dans cette évolution. La monnaie publique imposée par le pouvoir offre le cadre dans lequel les relations marchandes s'épanouissent.

Les principes qui animent les phénomènes remarquables à Phongsaly dépassent largement le cadre de la province. De Bougainville¹²² en Océanie à la fin du XVIII^{ème}, Godelier en Nouvelle Guinée au milieu du XX^{ème}, Fourquin¹²³ en France au premier millénaire, Mc. Carthy en Afrique de l'Est au milieu du XX^{ème}, Servet en Afrique de l'Ouest au début de XX^{ème}, Tchayanov en Russie au début du XX^{ème}, montrent, en décrivant pour certains et en analysant pour les autres, que le concept d'économie de troc ne traduit pas une réalité. Une théorie adéquate ne peut donc être construite avec ce concept pour base car, d'une part la monnaie existait avant le développement des échanges et d'autre part, un pouvoir impose la monnaie nécessaire au développement des échanges.

Les monnaies existaient déjà. L'ensemble de ces exemples traduit le caractère universel d'ordre anthropologique de la monnaie et la monnaie des sociétés marchandes ne peut pas prétendre à l'universalité. La considérer comme telle entraîne des errements théoriques, expliquer la genèse de la monnaie en raisonnant sur la diffusion de la monnaie des économies marchandes par exemple. Cependant, la question sous-jacente aux travaux des auteurs classiques était la genèse de la monnaie des économies marchandes et celle-ci conserve toute sa pertinence. Les mécanismes remarquables à Phongsaly procèdent-ils plus généralement à l'apparition d'une telle monnaie ?

Tous les exemples que nous connaissons, en France à partir du XVI^{ème}, aux Etats Unis¹²⁴ à partir du XVIII^{ème}, en Afrique à la fin du XIX^{ème}, début du XX^{ème}, etc., associent la monnaie au pouvoir. Une monnaie résulte de l'intervention publique et si l'ancienne monnaie ne permet pas l'organisation que le nouveau pouvoir désire mettre

¹²² (DE BOUGAINVILLE, 1982)

¹²³ (FOURQUIN, 1975)

¹²⁴ (DESMEDT, 2006)

en place, progressivement ou brutalement, par une succession de choix politiques, de luttes, une nouvelle monnaie est conçue. La genèse des monnaies idoines à l'économie marchande suit cette voie et le dernier des trois exemples montre des phénomènes particulièrement rapides. L'occupant crée une monnaie ex nihilo pour imposer son modèle. Quoi qu'il en soit, la genèse d'une monnaie adaptée à la relation marchande résulte d'une succession d'évènements de décisions politiques et la monnaie continuera à évoluer. Si l'économie marchande disparaît dans l'avenir, à l'aune du passé, nous pouvons imaginer que le nouveau modèle chassera la monnaie des sociétés marchande au profit d'une autre monnaie.

Cette réflexion sur le caractère public de la monnaie et sur ses relations avec l'Etat trouve un écho particulier dans le fractionnement. L'emploi de ce vocable qualifie des situations nationales et internationales. Au niveau national, il désigne le plus généralement un phénomène de crise et la présence de plusieurs monnaies correspond à un problème politique ou social. En revanche, au niveau international, il résulte d'une architecture institutionnelle et chaque pays possède plus ou moins sa monnaie. En d'autres termes le fractionnement évoque, le plus souvent, un problème à l'échelle nationale et au niveau international il découle de choix politiques. Cette différence fondamentale traduit une fois de plus la dimension politique de la monnaie.

Les échanges sont accessoires. Les sociétés décrites par les auteurs cités en exemples autoproduisaient et la remise en cause des quelques transactions ne transformait pas fondamentalement le mode d'organisation. Elles jugeaient l'échange risqué et il ne constituait pas le moyen pour approvisionner en biens jugés nécessaires. Quitter l'autarcie ne suit pas un cours naturel pour les paysans. Ils évoluent par étapes sous la contrainte de forces extérieures. Le paragraphe ci-dessus décrit ces forces, le pouvoir. Par la fiscalité, il impose généralement une monnaie qui oblige les paysans à transformer peu à peu leur mode d'organisation pour livrer des biens sur les marchés naissants. Généralement les paysans résistent à cette évolution et les exemples de mutation montrent une forte résistance active ou passive de leur part. Dans le contexte colonial, la fiscalité était inopérante en Afrique équatoriale. Les paysans refusaient de

produire pour des marchés et la souffrance, les châtements corporels, les exactions, les crimes les obligèrent à s'inscrire dans la logique marchande. Les récits de Challaye¹²⁵, Conan Dolye¹²⁶ et Gide¹²⁷ montrent l'extrême violence presque illimitée, dont usaient les colons pour "éveiller" la propension naturelle à l'échange des congolais.

Ce résultat se résume brièvement. L'économie de troc n'existe pas et une fracture oppose économie de production domestique et économie marchande. Le pouvoir, avec pour corollaire sa monnaie, transforme les rapports sociaux et la relation marchande se constitue et s'épanouit. À ce titre nous rejoignons les auteurs pour qui l'économie marchande est obligatoirement monétaire et nous nous éloignons des propositions théoriques où le désir de maximiser des profits, ou une utilité, dans une société marchande déjà établie, serait à l'origine de la genèse de la monnaie.

- **Troisième résultat : la monnaie, le fractionnement et les trois fonctions.**

Les résultats ci-dessus explicitent la diversité des formes de monnaie. La monnaie est un médium de reproduction sociale et chaque type de monnaie permet un mode d'organisation particulier. Dès lors, afin de ne pas mélanger des logiques, pour tout type d'analyse où plusieurs monnaies interviennent, il est important de spécifier le mode d'organisation qu'elles permettent. Un bien par exemple peut avoir des fonctions monétaires dans un contexte non marchand et perdre totalement ou partiellement ces attributs dans la sphère marchande.

Dans une société contemporaine marchande, à travers la fiscalité, la monnaie permet la reproduction de l'état qui met en place des institutions indispensables au fonctionnement de ladite société. La monnaie définit également le droit des acteurs sur la production des autres et parce que les acteurs ont intégré des normes morales, ils autolimitent le niveau de leur consommation en fonction du niveau de leur droit. En plus, elle possède le pouvoir libérateur et ainsi elle dégage des obligations que crée les

¹²⁵ (CHALLAYE, 2003)

¹²⁶ (CONAN DOYLE, 2005)

¹²⁷ (GIDE, 1992)

transferts de biens. Les rôles de la monnaie, succinctement présentés ici, traduisent clairement les implications sociales et donc économiques de la monnaie et, à travers ces rôles, les trois fonctions transparaissent plus ou moins directement. En effet, l'unité de compte, l'intermédiaire d'échange et la réserve de valeur sont nécessaires pour définir, transférer et reporter le droit sur la production des autres par exemple. Parce qu'elle possède ces fonctions plus ou moins accomplies où, parce qu'elle permet d'y accéder si elle ne les remplit pas directement, la monnaie joue les rôles. Ces derniers mobilisent plus ou moins les fonctions et pour cette raison elles occupent certainement une place singulière dans l'analyse économique. Ainsi, nous nous attarderons sur les trois fonctions et l'exemple de la province de Phongsaly montre leur importance même si elles ne sont pas suffisantes pour définir la monnaie. D'une part elles permettent d'éclairer sur le fractionnement, elles ont un fort pouvoir explicatif et d'autre part, à elle seule, l'unité de compte est une condition de la relation marchande. Sans mobiliser d'autres raisons, cette fonction concentre suffisamment d'éléments pour ne pas attribuer à la monnaie le statut d'instrument, de voile ou de lubrifiant.

Nos recherches révèlent des points théoriques intéressants sur les trois fonctions, nous les passerons en revue en commençant par la propriété commune à l'intermédiaire d'échange et à la réserve de valeur.

Intermédiaire d'échange et réserve de valeur : trois propriétés en deux fonctions. Le fractionnement met en relief les articulations entre ces deux fonctions et il dévoile un vide théorique. La réserve de valeur et l'intermédiaire d'échange ne sont pas des concepts monolithiques clairement distincts l'un de l'autre. Au contraire, ils englobent trois propriétés dont l'une est difficile à classer. La première, l'intermédiaire d'échange passe d'un individu à l'autre, la seconde, la réserve de valeur, baptisée instantanée au chapitre 7, permet à l'intermédiaire d'échange de rester un intermédiaire d'échange et enfin, la troisième, la réserve de valeur stable (cf. chapitre 7) permet aux acteurs de thésauriser. La réserve de valeur instantanée diffère la consommation comme toute réserve de valeur, mais elle se trouve plus ou moins directement liée à l'intermédiaire d'échange. Elle lui permet de rester un intermédiaire d'échange. Dès lors, assimiler la réserve de valeur instantanée à l'intermédiaire d'échange pourrait sembler naturel. Cependant, cette solution ne règle pas le problème théorique que pose cette propriété (réserve de valeur instantanée). En effet, si elle est intégrée à l'intermédiaire d'échange, ce dernier se

subdivise alors en deux propriétés. Une intervient directement dans l'échange et l'autre permet d'attendre la nouvelle relation d'échange. Discuter si elle appartient à l'une ou à l'autre des deux fonctions ne nous semble pas essentiel. En revanche, comme le montre l'exemple des paysans ou des commerçants en 1998, repérer et s'intéresser théoriquement à cette propriété nous paraît éclairant. En période d'inflation ou d'hyperinflation la réserve de valeur instantanée joue un rôle important et lorsqu'elle disparaît, l'intermédiaire d'échange disparaît avec elle. À Phongsaly, le kip a globalement conservé la facette de réserve de valeurs instantanée et il a toujours joué la fonction d'intermédiaire d'échange. Cependant, au plus haut de l'inflation, pour certains acteurs, il commençait à perdre cette propriété et ils le refusaient pour les sommes importantes.

La déconnexion entre fonctions. Le kip n'offre pas à tous les acteurs la possibilité de disposer des trois fonctions de la monnaie et ainsi une déconnexion s'opère. Chaque acteur recourt au support qui possède la fonction idoine à ses besoins et un acteur peut recourir à plusieurs supports pour les trois fonctions, voire à plusieurs supports pour une même fonction. Le processus de déconnexion s'explique en combinant différentes dimensions qu'il est important de distinguer pour comprendre la logique du fractionnement et l'impact sur le niveau des transactions.

- La première dimension considère les trois fonctions par rapport à l'entité collective. Au sein de la province, les acteurs ne possèdent pas tous le même accès aux moyens d'échanges et ce phénomène explique l'utilisation de plusieurs réserves de valeur, intermédiaires d'échanges et unité de compte. C'est également à l'intérieur de cette dimension que le nombre de supports pour les trois fonctions se définit. Chaque acteur recourt à une fonction à l'intérieur du panel de support disponible.
- La deuxième dimension est subordonnée à la première, mais elle repose sur l'individu. Elle s'intéresse aux trois fonctions par acteur. Cette dimension permet de comprendre comment un acteur se positionne par rapport à la dynamique monétaire et pourquoi il recourt au buffle pour épargner, au kip comme intermédiaire d'échange et au yuan comme unité de compte par exemple.
- La troisième dimension conserve l'individu comme point d'observation, mais elle explique pourquoi un agent recourt, pour une seule fonction, à un ou plusieurs moyens d'échanges. Cet aspect de l'analyse permet de dégager, selon une typologie d'acteur, les stratégies mises en place, les raisons qui expliquent les choix et les conséquences sur le

développement des échanges. Par exemple, pourquoi un commerçant détaillant, épargne en buffle pour construire une maison, en kip pour les besoins de trésorerie de son commerce à court terme et en yuan pour renouveler à moyen terme les stocks de biens importés de Chine ? Cette dimension permet de comprendre la stratégie des acteurs et la manière dont certains jonglent avec les intermédiaires d'échange par exemple.

La première dimension de la déconnexion ne se situe pas sur le même niveau et elle délimite le spectre de supports disponibles par agent pour les trois fonctions. À l'intérieur de ce cadre, les deux autres dimensions expliquent un aspect de la déconnexion et croiser les trois dimensions permet de comprendre le fractionnement et son influence sur le développement des échanges.

Les fonctions ne se situent pas au même niveau. L'analyse de la déconnexion des fonctions selon la grille de lecture proposée ci-dessus met en évidence un autre phénomène intéressant. Les fonctions ne se situent également pas au même niveau et, pour cette raison, elles pénètrent des espaces très différents au sein de la société. L'espace collectif à travers les représentations pour l'unité de compte, l'espace bilatéral à travers la circulation pour l'intermédiaire d'échange et l'espace individuel à travers l'appropriation pour la réserve de valeur.

- L'unité de compte échappe aux individus, elle prend corps dans les représentations auxquelles les acteurs adhèrent en se socialisant. À Phongsaly, l'appartenance sociale détermine le recours à cette fonction et les paysans les plus pauvres n'utilisent pas les mêmes unités de compte que les commerçants les plus riches. Ce phénomène, entre autres, bloque l'accès de ces paysans à certains échanges. Cependant, le kip est l'unité de compte la plus largement partagée et ainsi elle sert de norme d'équivalence pour déterminer le taux de change.
- L'intermédiaire d'échange circule entre deux individus en contre partie d'un transfert de bien et il existe au niveau de la relation bilatérale. Cette fonction se trouve intimement liée aux flux de marchandises et l'intermédiaire d'échange dépend du type de transactions. Pour toutes les transactions de biens de consommation courante à l'échelle de la province, le kip est retenu par la majorité des acteurs. En revanche, certains paysans préfèrent toujours les intermédiaires d'échanges traditionnels en 2000

et, pour les échanges avec l'étranger, les commerçants utilisent prioritairement les devises comme intermédiaire d'échange.

- La réserve de valeur, appropriable individuellement, peut sortir de l'espace public pour entrer dans l'espace privé. Dès lors, les individus expriment leurs préférences, encadrées par leur appartenance sociale, et retiennent la réserve de valeur adaptée à leurs besoins. Le spectre de réserve de valeur à la disposition des paysans les plus pauvres est peu étendu contrairement à celui des commerçants. Toutes les réserves de valeurs disponibles au sein de la province leur sont accessibles.

Les différences de niveaux auxquels se situent les fonctions nous orientent au cœur de l'analyse, la hiérarchie entre les fonctions et le rôle singulier de l'unité de compte.

Des fonctions hiérarchisées. Ces trois niveaux traduisent des différences fondamentales entre fonctions, elles ne jouent absolument pas le même rôle et, entre elles, il existe une hiérarchie facilement identifiable. L'unité de compte, parce qu'elle permet la mise en relation se trouve au sommet de la hiérarchie, elle rend comparable réserve de valeurs et intermédiaire d'échanges et elle assure la mise en relation des différentes monnaies. Grâce à l'unité de compte les équivalences entre monnaies sont possibles. De plus, l'unité de compte définit également le prix des marchandises, indispensable pour comparer les biens à échanger. Ces articulations, clairement identifiées à Phongsaly, expliquent le caractère irremplaçable de l'unité de compte et les exemples de la Russie, de l'Argentine dans les années 1990 et de l'Allemagne dans les années 1940 confirment cette assertion. Au cœur de la crise, l'unité de compte n'a jamais disparu et si l'unité de compte d'une monnaie ne joue plus cette fonction, elle est alors remplacée par une autre unité de compte, mais la fonction reste.

L'unité de compte est une pièce maîtresse de l'organisation des économies marchandes. Cependant cette hiérarchie peut évoluer selon le type de société. L'exemple de Phongsaly montre cette évolution. Avant la mise en place progressive de la relation marchande, la réserve de valeur jouait également un rôle essentiel. L'unité de compte était importante, mais les acteurs cherchaient avant tout des piastres pour thésauriser et l'épargne constituait le but des transactions monétaires. L'objet observé et l'importance attribuée par une société à l'épargne, à l'intermédiaire d'échange par exemple,

transforme la hiérarchie. Cela explique peut-être, tout au moins pour partie, les désaccords présentés au deuxième chapitre page 125 entre différents auteurs sur la prépondérance d'une fonction par rapport à l'autre.

Les fonctions et les préférences. Les différents niveaux compliquent considérablement l'analyse de la monnaie et rendent inopérante la démarche des préférences individuelles. L'unité de compte se trouve dans l'espace collectif et les acteurs communiquent parce qu'ils possèdent cette représentation commune. Penser en kip, en dollar ou en piastre ne permet pas de maximiser une utilité ou des profits et chacun compte avec une unité parce qu'il existe des équivalences. Ce constat n'exclut pas des phénomènes de concurrence mais ils porteront davantage sur l'intermédiaire d'échange ou sur la réserve de valeur. Les commerçants, par exemple, réalisent des profits substantiels en utilisant des intermédiaires d'échanges que les autres n'utilisent pas. Cependant, ce privilège leur provient de l'absence de choix des autres acteurs et les phénomènes de complémentarités plus que de concurrence semblent expliquer le paysage monétaire de la province. En effet, tous les acteurs ne disposent pas de mêmes possibilités et la même fonction ne permet pas les mêmes actes. Dès lors, un acteur met en concurrence des réserves de valeurs parmi le panel de monnaie auquel il accède. Ce mécanisme de choix d'une réserve de valeur explique partiellement la convergence vers une monnaie, mais au sein de la même typologie d'acteur. En revanche, toujours pour cette fonction, d'une typologie à l'autre les monnaies sont complémentaires et non concurrentes. La concurrence a partiellement un rôle explicatif pour la réserve de valeur, appropriable, mais elle pose déjà plus de problème pour l'intermédiaire d'échange, dans la mesure où cette dernière dépend du type de transaction et des acteurs en présence. Dès lors, un individu ne choisit pas librement l'intermédiaire d'échange et, parce que les autres protagonistes l'adoptent, il retient l'intermédiaire d'échange normalement retenu pour la transaction. Au sein d'un espace les différents intermédiaires d'échanges permettent des transactions différentes et ainsi, elles assurent ensemble la totalité des échanges de biens.

Plus généralement, par rapport à la théorie monétaire, il semblerait que nos résultats sur les phénomènes de complémentarité puissent indirectement expliquer les choix des tenants de l'approche instrumentale. Ils tentent de microfonder la monnaie à partir d'une des fonctions. Les modèles à générations imbriquées par exemple traitent de la fonction de réserve de valeur et les modèles de search privilégient l'intermédiaire d'échange. En revanche, nous ne connaissons pas de modèles où la monnaie ne serait qu'une unité de compte et nous ne connaissons également pas de travaux où les trois fonctions seraient combinées. Construire de tels modèles achopperait certainement sur l'impossibilité d'appliquer aux trois niveaux la même logique de préférences individuelles, l'unité de compte dépasse l'individu. En revanche, des modèles sans monnaie, la théorie de l'Equilibre Général par exemple, présuppose l'unité de compte pour établir le système de prix relatif nécessaire à la comparaison des biens sans laquelle l'échange est impossible. Indirectement, à travers l'unité de compte, ces modèles montrent la singularité de cette fonction et la difficulté d'imaginer une économie marchande sans unité de compte et par extension sans monnaie.

Les conclusions des modèles précités nous surprennent quelque peu. D'une part il semble abusif de conclure sur la monnaie à partir de l'une de ses fonctions. La monnaie n'est pas qu'une seule fonction. D'autre part, pour expliquer la genèse de la monnaie les modèles adoptent tacitement l'unité de compte, or l'unité de compte est déjà une fonction de la monnaie. Sans une "partie" de la monnaie, le modèle qui devrait en expliquer la genèse est irréalisable.

Cependant, et nous revenons aux conclusions du deuxième résultat, notre analyse n'exclut pas tous les phénomènes de concurrence entre monnaies. Ces phénomènes ne dépendent pas des choix purement individuels et ils reposent plus généralement sur une compétition entre modèles sociaux et la disparition d'un modèle entraîne la disparition de sa monnaie.

Troc et intermédiaire d'échange. Les "besoins" en intermédiaires d'échanges sont directement liés au niveau des échanges et ils se diffusent avec les transactions. Le défaut d'intermédiaire d'échange adapté peut bloquer ou perturber la transaction comme le montre l'exemple de certains commerçants. Ils n'ont pas facilement accès au yuan et ils adoptent des stratégies parfois coûteuses pour se les procurer et ainsi

importer des biens chinois. Les commerçants inaptes à mettre ces stratégies en œuvre ne peuvent pas importer directement. En revanche, si les contraintes pour accéder à l'intermédiaire d'échange sont trop fortes les acteurs recherchent des solutions alternatives. Cette fonction est substituable et en l'absence d'un intermédiaire d'échange disponible et commun, les autorités provinciales par exemple troquent des concessions de bois contre la construction d'une piste avec une entreprise chinoise.

Ces exemples montrent les relations entre troc et monnaie et, parce que intermédiaire d'échange et monnaie sont assimilés, ils expliquent peut-être le processus ayant conduit à la théorie des coûts de transaction. Les intermédiaires d'échanges lubrifient les échanges et ils règlent les frictions liées au troc. De plus relation troc et intermédiaires d'échanges dépendent du même niveau, celui des relations bilatérales, ils sont proportionnels aux volumes de transactions avec lesquelles ils se diffusent. En revanche, le volume d'échanges n'influence pas l'unité de compte.

Les trois fonctions ne s'étudient pas selon une même grille de lecture. L'unité de compte par exemple se situe dans l'espace collectif et ce caractère suffit à ne pas assimiler la monnaie à un instrument. L'unité de compte se trouve au sommet de la hiérarchie des fonctions et elle articule les différentes composantes du champ monétaire. Ainsi, la déconnexion est possible et tous les acteurs accèdent aux trois fonctions de la monnaie en l'absence d'une "fully developed money".

- **Quatrième résultat : la monnaie, les acteurs, la dynamique et les échanges.**

L'état impose le kip et il devient progressivement la monnaie la plus largement partagée au sein de l'espace national. Tous les acteurs ou presque intègrent ce langage commun, qu'est le kip, et les marchandises et les autres moyens d'échanges circulent localement. Le kip joue un rôle essentiel dans la dynamique, il articule les différentes entités, il met en relations les acteurs, mais tous les acteurs ne sont pas égaux face à ce "jeu".

Les acteurs et la dynamique. Le résultat de notre travail montre de nombreuses différences entre les acteurs. Ils ne recourent pas aux mêmes monnaies pour les mêmes échanges. Les paysans les plus pauvres (G3R) conservent toujours leurs références traditionnelles en 2000 et ils utilisent les biens monétaires, ou la piastre, pour assurer leurs maigres échanges. Ils ne possèdent pas les normes de conversion en vigueur sur les marchés et les commerçants, ou d'autres paysans, jouent de ces normes à leurs dépens. Les autres

paysans recourent plus généralement au kip et ils manipulent assez bien les taux de conversions entre la monnaie nationale et les moyens d'échanges traditionnels. En revanche, pour épargner ils préfèrent les animaux domestiques plus stables. La frange de ces derniers, installée à proximité de la frontière chinoise, utilise également le yuan lors d'échanges avec les commerçants étrangers, mais aussi pour épargner. Les fonctionnaires payés en kip ne possèdent pas d'alternatives et ils recherchent un moyen adapté à leurs besoins d'épargne, s'ils épargnent. Le langage yuan ne leur est cependant pas inconnu, mais ils recourent assez rarement à cette monnaie comme intermédiaire d'échange et réserve de valeur. Le spectre monétaire des commerçants est plus étendu et il regroupe l'ensemble des moyens d'échanges présents à Phongsaly. Le bath et le dollar par exemple ne représentent rien de concret pour les autres acteurs. Selon les situations et les opportunités, parce qu'ils organisent les transferts de monnaies des "zones excédentaires", en une monnaie, vers les "zones déficitaires", en cette monnaie, les commerçants arbitrent les taux de change. En effet, les paysans à proximité de la Chine, parce qu'ils vendent en Chine, possèdent des yuans. En revanche l'essentiel de leurs consommations sont locales et ainsi ils recherchent des kips. Parallèlement, les commerçants détaillants, qui vendent localement, possèdent des kips et recherchent des yuans pour importer. Les commerçants assurent ces transferts et réallouent les monnaies et ainsi la circulation des biens n'est pas interrompue. Cependant, cette activité des commerçants ne doit cependant pas masquer le cœur de leur activité. Ils organisent également les transferts de biens des pôles de production aux pôles de consommation.

Les commerçants possèdent donc un double rôle par rapport à la dynamique monétaire et au développement des échanges marchands. D'une part, ils mettent en présence l'offre et la demande et d'autre part, comme les transferts de biens créent des déséquilibres entre monnaies, ils les réaffectent et les échanges continuent. Leur position les rend incontournables et ils s'approprient une part substantielle de la valeur ajoutée.

Les acteurs et les pratiques monétaires. À travers la diversité des représentations la variable acteur trouve un autre écho dans la dynamique monétaire. En effet, les acteurs s'approprient les monnaies dans un cadre de représentations individuelles ou propres à un groupe et cela se traduit par pratiques spécifiques. L'exemple du dollar et à un tout autre niveau celui de la piastre, illustrent particulièrement bien cette assertion. Très peu

d'acteurs ont accès à cette devise et sa possession dénote un certain statut social et l'aisance de son possesseur. Dès lors, chez les commerçants, les plus riches en général, il est bon ton de payer la dot en dollar. Le recours à cette monnaie est perçu positivement car il renvoie aux valeurs que le dollar véhicule. Ces pratiques monétaires traduisent un fait théoriquement intéressant.

Parce qu'elles ont une signification dans l'espace collectif les différentes monnaies se retrouvent dans les pratiques monétaires des individus. Cependant elles possèdent cette signification dans l'espace individuel parce qu'elles peuvent revenir à tout moment dans l'espace collectif. Ce va-et-vient entre appropriation lors de pratiques singulières et validité dans l'espace collective joue un rôle déterminant dans le phénomène monnaie.

La dynamique monétaire repose sur le kip et les commerçants. Ces derniers organisent les transferts de biens et les transferts monétaires parce qu'ils disposent du kip pour articuler la dynamique et pour déterminer le prix des marchandises. Ainsi le développement des marchandises se met en place même si tous les acteurs ne profitent pas de la dynamique selon la même intensité.

- **Les perspectives de recherche.**

Ce travail rebondit facilement sur de nouveaux thèmes de recherches. Cinq orientations se dégagent assez nettement des résultats obtenus. Les deux premières devraient permettre l'exploitation des données collectées à Phongsaly avec d'autres perspectives et les trois autres devraient mettre en relief des réflexions théoriques qui se dégagent du fractionnement.

Le développement des échanges de biens. Notre base de données renferme de nombreuses informations encore inexploitées. Par rapport à l'échantillon de paysans de nombreux tests économétriques pourraient permettre d'identifier d'autres paramètres à l'origine du développement des transactions marchandes. Parmi ceux-ci figurent : la création d'axes de communications et l'influence de la distance qui sépare les foyers de ces axes, l'influence du nombre d'actifs au sein d'une unité de production, l'influence des premières étapes de la micro-mécanisation, ou encore le processus de division sociale de travail et le développement des échanges.

Une organisation en réseaux. Nous disposons également de nombreuses données sur les relations d'échanges qu'entretiennent les acteurs. Certains acteurs occupent une place nodale et il serait intéressant de lire cette réalité à travers la théorie de réseaux pour déterminer s'ils conditionnent la mise en place du régime monétaire.

Une théorie sur le fractionnement. Le fractionnement à Phongsaly met en valeur des phénomènes théoriques comme les articulations que le kip permet et les phénomènes de complémentarité entre monnaies. Il serait intéressant d'analyser d'autres cas de fractionnement, Russie, Argentine, par exemple pour déterminer si les mêmes phénomènes se retrouvent et selon quelles régularités. Cette analyse pourrait même dépasser la dimension nationale. En effet, à l'échelle internationale une monnaie articule le champ monétaire, le dollar, et les autres monnaies se complètent même si des phénomènes de concurrence ne sont pas exclus.

S'interroger sur les trois fonctions. La triade joue un rôle très important et elle fait l'objet de nombreux travaux théoriques. Malgré cela, elle ne définit et n'explique pas la monnaie même si la majorité des auteurs la résume à ces trois fonctions. Ce constat, voire cette aporie, pose deux niveaux de questions.

D'une part, quelles raisons historiques expliquent la construction d'une définition à partir de la triade. En effet, les trois fonctions se placent dans des espaces très différents, elles relèvent de l'analyse micro et macroéconomique, elles se dissocient et s'associent, elles ne constituent pas réellement d'unité théorique, les auteurs les étudient séparément en général et pourtant elles forment un tout pour définir la monnaie.

D'autre part, sous quelles conditions les trois fonctions de la monnaie peuvent-elles se dissocier sans remettre en cause l'ordre monétaire ? Dans quels espaces et selon quelles régularités les fonctions se dispersent-elles ou se concentrent-elles sur un même support monétaire ?

Ces interrogations trouvent un écho particulier dans les sociétés contemporaines. En effet, en l'absence de crise, une monnaie porte généralement les fonctions dans l'espace domestique. Par exemple, au quotidien l'euro assure globalement les trois fonctions pour les acteurs membres de l'Union. En revanche, sur les places financières les fonctions se dissocient, des actifs remplacent la réserve de valeur mais l'unité de

compte monétaire occupe toujours une place centrale. Dans le premier cas, que les fonctions soient regroupées semble permettre une plus grande efficacité économique, en revanche la dispersion semble servir le système dans le second cas. Comment le même support monétaire peut-il passer d'un espace à l'autre, passer d'un niveau à l'autre, dissocier ou regrouper les trois fonctions sans se déliter ? Comment et sous quelles conditions, dispersion et/ou regroupement garantissent-ils la performance économique ?

La monnaie et le développement. Cet exemple montre l'importance de la monnaie dans le processus de croissance des échanges de biens. Les évolutions remarquées influencent l'organisation de la société dans son ensemble et elles touchent plus généralement au développement de cette zone. Dans le contexte local, il semblerait intéressant de prolonger ce travail par des recherches sur les relations entre la dynamique monétaire et : l'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres, les processus de marginalisation des paysans les plus déshérités qui quittent progressivement leurs villages pour gonfler les rangs des travailleurs précaires dans les centres urbains.

BIBLIOGRAPHIE



- ABHIJIT, V. B., ERIC, S. M., (1996). "A Walrasian Theory of Money and Barter." *The Quarterly Journal of Economics* 111, N°4.: 955-1005.
- ACOCK, M. C. (2000). "Lao Opium Yield Survey 2000". Vientiane, US Embassy.
- AGLIETTA, M., ORLEAN, A., (1982). *La Violence de la Monnaie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- AGLIETTA, M., ORLEAN, A., (1998). *La Monnaie Souveraine*. Paris, Odile Jacob: 253-287.
- AGLIETTA, M., ORLEAN, A., (2002a). "Réflexion sur la nature de la monnaie." *La lettre de la régulation* 41.
- AGLIETTA, M., ORLEAN, A., (2002b). *La Monnaie entre Violence et Confiance*. Paris, Odile Jacob.
- AKIN, D., ROBBINS, J., (1999). *Money and Modernity*, University of Pittsburgh Press.
- ALARY, P., CULAS, C., (2003). *Inequitable integration of rural pluri-ethnic society into a market exchange system. The northern Lao case*. SASE 2003, Aix en Provence. France.
- ALEXANDRE, J. L., EBERHARDT, N., (1998). *Des Systèmes Agraires de la Rive Gauche de la Nam Ou*, Comité de Coopération avec le Laos.
- ANSPACH, M. R. (1998). *Les fondements rituels de la transaction monétaire, ou comment remercier le bourreau. La monnaie souveraine*. AGLIETTA, ORLEAN. Paris, Odile-Jacob: 53-83.
- ARCHAMBAULT, E. (1988). *Comptabilité Nationale*. Paris, Economica.
- ASHLEY, W. J. (1995). "Aristotle'S Doctrine of Barter." *The Quarterly Journal of Economics* 9, N°3: 333-342.
- ATCHISON, M. (1991). *Word for Word*. New York, Plume.

- AYME, G. (1930). Monographie du V^o Territoire Militaire. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient.
- BARNES, R. H., BARNES, R., (1989). "Barter and Money in an Indonesian Village Economy." *Man* 24, N°3: 399-418.
- BARRIER, J. P. (1975). "Objectif et résultats de l'aide économique au Laos, une évaluation difficile." *Revue du Tiers Monde* 62: 333-353.
- BAUDRAN, E. (2000). *Derrière la Savane la Forêt. Etude du système agraire du nord du district de Phongsaly (Laos)*. Paris, Comité de Coopération avec le Laos.
- BENASSY, J. F. (1976). "Théorie du déséquilibre et fondement microéconomique de la macroéconomie." *Revue Economique* 27 n°5: 804.
- BICHOT, J., . (1984). *Huit siècles de monétarisation, de la circulation des dettes aux nombres organisateurs*. Paris, Economica.
- BIGNON, V. (2002). "La crise monétaire allemande de 1942 à 1948, l'apport des modèles de prospection." Paris, Ecole Polytechnique.
- BLOCH, M. (1958). "Mutation Monétaire dans l'ancienne France." *Annales* 2: 145-158.
- BOHANNAN, P. (1959). "The impact of money on an African subsistence economy." *The Journal of Economic History* Volume 19(Issue 4): 491-503.
- BOURDET, Y. (1992a). "Reforming Lao's Economic System." *Economic Systems* 16(1): 62-88.
- BOURDET, Y. (1992b). "Perestroïka au Laos, performances et perspectives de l'économie laotienne." *Revue Tiers Monde* 129: 181-208.
- BOURDET, Y. (1994). "Fiscal policy under transition: the case of Laos." *Europe-Asia studies* 46(6): 1039-1057.
- BOURDET, Y. (1995a). "Rural Reforms and Agricultural Productivity in Laos." *The journal of Developing Areas*. 29: 161-182.
- BOURDET, Y. (1995b). "Le Processus de Transition Laotien et ses Résultats, 1980-1994." *Les Cahiers de la PENINSULE* 3: 73-102.
- BOURDET, Y. (1998). "The Dynamics of Regional Disparities in Laos, The Poor and the Rich." *Departement of Economics at the University of Lund* N° 7, July: 629-652.
- BOUTE, V. (2005). "En miroir du pouvoir. Les Phounoy du Nord Laos : ethnogenèse et dynamiques d'intégration." Paris, EPHE Ve section: 530.
- BOYER, R. (1997). *The Variety and Unequal Performance of Really Existing Markets: Farewell to Doctor Pangloss*, Cambridge University Press.
- BOYER, R. (2004). *Théorie de la Régulation, les fondamentaux*. Paris, La Découverte.
- BOYER, R., ORLEAN, A., (1991). "Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire. D'Henry Ford au fordisme." *Revue Economique* 42: 233-272.
- BRAUDEL, F., LABROUSSE, E., (1993). *Histoire économique et sociale de la France*, PUF.

- BRETON, S. (2002). "Tuer, Manger, Payer." *L'Homme, revue française d'anthropologie* 162: 197-232.
- CAILLE, A. (1987). "Monnaie des modernes et monnaie des sauvages." *Bulletin du Mauss* 21: 143-150.
- CARRE, G. (2002). "Stratégie Monétaire, les crises du numéraire en métal précieux dans le Japon du XVIII siècle". Paris.
- CARTELIER, J. (1985). *Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire : les termes d'un choix. Economie réelle - Economie monétaire. A. d. l'ISMEA. Genève, Droz. XXXVIII: 63-82.*
- CARTELIER, J. (1996). *La Monnaie*. Paris, Flammarion.
- CARTELIER, J. (2001). "Monnaie, mémoire et spécialisation une interprétation alternative." *Revue d'économie politique* 111(3): 423-438.
- CARTELIER, J. (2002). "Monnaie ou Don, Réflexions sur le Mythe économique de la Monnaie." *Journal des Anthropologues* 90-91: 353-374.
- CARTELIER, J. (2004). *Fonder microéconomiquement la monnaie: est-ce bien raisonnable? Economie monétaire et financière., Nice-France.*
- CARTHY (Mc). D.M.P. (1967). "Media as Ends: Money and the Underdevelopment of Tanganyika to 1940." *The Journal of Economic History* 36, N° 3: 645-662.
- CHALLAYE, F. (2003). *Le livre noir du colonialisme*. Paris, Les Nuits Rouges.
- CHAPMAN, A. (1980). "Barter as a universal mode of exchange." *L'homme, revue française d'anthropologie*. 20, N°3: 33-84.
- CHAZEE, L. (1991). "La Province de Phongsaly, Monographie Provinciale et étude de Villages." Vientiane, Programme des Nations Unies pour le Développement.
- CHAZEE, L. (1998). *Evolution des systèmes de production ruraux en République Démocratique Populaire du Laos*. Paris, L'Harmattan.
- CHAZEE, L. (1999). *The People of Laos, Rural and Ethnic Diversities*. Bangkok, White Lotus.
- CHAZEE, L. (2000). "Rural Marketing Survey for the Phongsaly Forest Conservation and Rural Development Project". Vientiane, Vientiane International Consultants: 51.
- CHEN, J., YAO, T., ZHANG, L., BEI, Z., (2000). "Joint field study on Chinese cardamom plantation in Boun Neua and Boun Tai districts Phongsaly Province, LAO PDR", Xishuangbanna Tropical Botanical garden of the Chinese Academy of Science.
- CHOUVY, P.-A. (2002). *Les territoires de l'opium*. Genève, Olizane.
- CHOUVY, P.-A. (2005). "Opium et danger de crise humanitaire dans le triangle d'or." *Questions internationales* 11: 100-107.
- CHOUVY, P.-A. (2005). "The dangers of eradication of opium in Asia." *Jane's Intelligence Review* 17(n° 2): 26-27.

- CLIFTON, R. W., J. (1970). Subsistence Agriculture, Concepts and Scope. Subsistence Agriculture and Economic Development. London, Frank Cass and Company Limited. 1: 481.
- CONAN DOYLE, A. (2005). Le crime du Congo belge. Paris, Les Nuits Rouges.
- COY, A. M. (1999). La Politique de L'Héroïne. Paris, Les Editions du Léopard.
- CULAS, C. (1999). "Histoire de l'Opium et de ces Usages chez les Hmong en Asie du Sud-Est." *Journal Asiatique* Tome 287, Numéro 2: 629-677.
- CULAS, C. (2000). Migrants, Runaways and Opium growers. Origins of the Hmong in Lao and Siam in the Nineteenth and Early Twentieth Century. *Turbulent Times and Enduring Peoples. Mountain Minorities in the South-East Asian Massif*. London, Curzon Press: 29-48.
- DE BOUGAINVILLE, L. A. (1982). Voyage autour du monde par la frégate du Roi, la Boudeuse et la flûte l'Etoile. Paris, Gallimard.
- DE COPPET, D. (1998). Une monnaie pour une communauté malésienne comparée à la notre pour l'individu des sociétés européennes. La monnaie souveraine. M. AGLIETTA, ORLEAN, A.,. Paris, Odile Jacob: 160-210.
- DE JANVRY, A., FACHAMPS, M., SADOULET, E. (1991). "Peasant Household behaviour with missing markets : some paradox explained." *The Economic Journal* 101(N° 409): 1400-1417.
- DELEPLACE, G. (1985). "Sur quelques difficultés de la théorie de la monnaie-marchandise chez Ricardo et Marx." *Economie Appliquée* XXXVIII: 111-131.
- DESMEDT, L. (2006). Généalogie d'une monnaie mondiale : aux origines du dollar. *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, Villeeneuve d'Ascq.
- DEUVE, J. (1966). Guérilla au Laos. Paris, L'Harmattan.
- DEUVE, J. (1995). La guerre secrète au Laos contre les communistes (1955-1964). Paris, L'Harmattan.
- DICTIONNAIRE (2003). "Le Grand dictionnaire françois-latin (1593-1628): histoire, types et méthodes", http://tactweb2.chass.utoronto.ca/cgi-bin/tactxml/tactxml2.pl/rendico/5nic_ah?PFC103900#here.
- DOS SANTOS FERREIRA, R. (2004). "Introduction." *Economie et Société* Tome XXXVIII, N° 8-9: 1371-1386.
- DUCOURTIEUX, O., LAFFORT, J.R., SACHLOKHAM, S., (2005). "Land Policies and Farming Practices in Laos." *Development & Change*: 499-527.
- DUFUMIER, M. (1980). "Les Premières Transformations Socialistes de l'Agriculture en République Démocratique populaire du Laos." *Revue du Tiers Monde* XXI, n° 84: 813-830.
- DUFUMIER, M. (1996). *Les Projets de Développement Agricole*.
- DUFY, C. (2004). Le troc dans le marché : catégories politiques et relations inter-entreprises dans la Russie des années 1990. Séminaire de socio économie, Ecole Normale Supérieure. 48 bd Jourdan, 75014 Paris.

- DUMAREST, J. (1938). "Les monopoles de l'opium et du sel en endochine". Lyon. Lyon: 254.
- DUPUY, C. (1992). "De la monnaie Publique a la monnaie privée au bas moyen age." *Genèses, Sciences sociales et histoire* N°8: 25-59.
- EINZIG, P. (1949). *Primitive Money in its Ethnological, Historical and Economic Aspects*. London, Eyre & Spottiswoode.
- EINZIG, P. (1966). *Primitive Money*. Oxford, Pergamon Press.
- ENSMINGER, J. (1996). *Making a Market*. New York, Cambridge University Press.
- EPPRECHT, M. (1998). "Opium Production and Consumption and its Place in the Socio-Economic Setting of the Akha People of North-Western Laos: The Tears of the Poppy as a Burden for the Community?" *Institute of Geography, Faculty of natural Science, Berne, University of Berne*: 167.
- EVANS, G. (1888). "Agrarian Changes in Communist Laos." *Institute of Southeast Asian Studies* 85: 89.
- EVANS, G. (1998). "Vientiane Social Survey Project". Vientiane: 23.
- FAUGERE, E. (2002). "La Triple Existence de l'Argent dans les Iles de la Loyauté (Nouvelle-Calédonie)." *Journal des Anthropologues* 90-91: 145-169.
- FONTAINE, L. (2002). "La monnaie, une modalité d'échange parmi d'autres chez les indiens Yucuna, d'Amazonie conlombienne." *Journal des Anthropologues* 90-91.
- FOURQUIN, G. (1975). *Le temps de la croissance. Histoire de la France rurale*. G. DUBY, WALLON, A., Paris, Seuil. 1.
- FRIEDMAN, M. (1960). *A Program for Money Stability*. New York, Fordham University Press.
- GADREY, J. (2003). *Les conventions de richesse au coeur des compatibilités nationales. Anciennes et nouvelles controverses. Conventions et institutions, La Défense - Paris*.
- GIDE, A. (1992). *Voyage au Congo*, Gallimard.
- GODBOUT, J. (1992). *L'esprit du Don*. Paris, La Découverte.
- GODELIER, M. (1996a). *La production des grands hommes*. Paris, Fayard.
- GODELIER, M. (1996b). *L'énigme du Don*. Paris, Fayard.
- GOUDINEAU, Y. (1997). "Resettlement and social characteristics of new villages in the Lao PDR". Vientiane, UNESCO / PNUD / ORSTOM: 395.
- GRIERSON, P. (1977). *The origins of money*. London, University of London, The Athlone Press: 7-44.
- GUERY, A. (1984). "Echanges et marchés d'ancien régime." *Bulletin du Mauss* 9: 117-130.
- GUNN, G. C. (1990). *Rebellion in Laos, Peasant and Politics in a colonial Backwater*. Boulder, Colorado,, Westview Press.

- HART, K. (1987). Barter. *The New Palgrave a Dictionary of Economics*. J. EATWELL, MILGATE, M., NEWMAN, P., Mac Millan Press Limited. 1 (A to D).
- HAYEK, F. A. (1978). *Denationalisation of Money - The Argument Refined - An Analysis of the theory and Practice of Concurrent Currencies*. London, The Intitute of Economic Affairs.
- HICKS, J. (1989). *A Market Theory of Money*. New York, Oxford University Press.
- HICKS, J. R. (1967). *Critical Essays in Monetary Theory*. Oxford, Clarendon Press.
- HICKS, J. R. (1969). *A Theory of Economic History*. Oxford, Oxford University Press.
- HOURS, B., SELIM, M., (1997). *Essai d'Anthropologie Politique sur le Laos Contemporain. Marché, Socialisme et Génies*. Paris, L'Harmattan.
- HUANG, S. M. (1984). *Market and Nonmarket Factors in Taiwanese Peasant Economy. Chayanov, Peasants and Economic Anthropology*. Orlando, Florida, Accademic Press, Inc: 167-181.
- HUMPHREY, C. (1985). "Barter and economic disintegration." *MAN* 20: 48-72.
- IWAI, K. (1996). "The bootstrap theory of money: A search-theoretic foundation of monetary economics." *Structural Change and Economic Dynamics* 7(4): 451-477.
- JANSEN, J. (2002). "Community versus network on the commodification of cow in the Mande mountain (Mali-Guinea)." *Journal des Anthropologues* 90-91: 121-143.
- JEVONS, W. S. (1876). *Money and the Mechanism of Exchange*. New York, D. Appleton and Company.
- JOUANNEAU, R., . LAFFORT, J.R., (1997). *Deux Systèmes Agraires de la Province de Phongsaly, Deux systèmes agraires contrastés d'une province montagneuse isolée du Nord Laos*. Paris, Comité de Coopération avec le Laos.
- JULLIEN, R. (1992). "Restructurations Economiques au Laos de 1979 à nos Jours." Institut du Droit de la Paix et du Développement. Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis: 132.
- JULLIEN, R. (1995). "Les Restructurations Economiques, 1975-1992." *Les Cahiers de la PENINSULE* 3: 7-74.
- JUSTENS, D. (2004). "5000 ans d'histoire de l'argent au travers de la littérature". HEFF/Cooremans/Bruxelles.
- KEULEERS, P. (2001). "National Human Development Report, LAO PDR 2001, Advancing Rural Development." Vientiane, UNDP: 203.
- KEYNES, J. M. (1971). *Essais sur la monnaie et l'économie*. Paris, Payot.
- KOCHERLAKOTA, N. R. (1998). "Money is Memory." *Journal of Economic Theory* 81(2): 232-251.
- KUCZYNSKI, M., MEEK, R.L., (1972). *Quesnay's Tableau Economique*. London, The Macmillan Press LTD.

- LAMBERT, S. (1992). "Modèles d'économie paysanne dans les pays en voie de développement : application au cas de la côte d'ivoire". Paris, EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales): 364.
- LAMOUREUX, C. (2002). "Bureaucratie et monnaie dans la Chine du XI siècle : les désordres monétaires au Shaani". C. a. s. C. m. d. h. e. d. a. h. I. MSH. Paris.
- LANTZ, P. (1985). Monnaie archaïque, monnaie moderne. Violence et Vérité autour de René Girard. P. DUMOUCHEL. Paris, Grasset: 617.
- LCDC (1993). ""Proposal for a Comprehensive Drug Control Programme for Lao PDR", Volume 1: Assessment of the Drug Situation." Vientiane, Lao National Commission for Drug Control and Supervision.
- LCDC/UNDCP (1998). "Lao National Opium Survey 1997/98". Vientiane, Lao National for Drugs Control and Supervision and Unite Nations Drugs Control Program.
- LCDC-UNDCP (2000). "Annual Opium Poppy Survey 1999/2000". Vientiane, Lao National Commission Drug Control and Supervision and Unite Nations Drugs Control Program.
- LESOURNE, J. (1991). Economie de L'Ordre et du Désordre. Paris, Economica.
- MALAMOUD, C. (1998). Le paiement des actes rituels dans l'inde védique. La monnaie souveraine. AGLIETTA, ORLEAN. Paris, Odile Jacob: 34-52.
- MARSHALL, A., . (1920). Principles of Economics, Macmillan and Co., Ltd.
- MARX, K. (1993). Le Capital - Livre I. Paris, Presse Unitaire de France.
- MAUSS, M. (2002). "Essai sur le Don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques." Article originalement publié dans l'Année de la Sociologie, seconde série, 1923-1924: 106.
- MAZOYER, M., ROUDART, L., (1998). Histoire des Agricultures du Monde. Paris, Seuil.
- MEILLASSOUX, C. (1970). Anthropologie Economique des Gouro de Côte d'Ivoire. Paris, Mouton.
- MENDRAS, H. (1970). La fin des Paysans. Paris, A. Colin.
- MENGER, K. (1892). "On the Origin of Money." THE Economic Journal 2: 233-255.
- MENU, B. (2002). Une monnaie des Egyptiens de l'époque pharaonique. Aux origines de la monnaie. A. TESTART. Paris, Errance.
- MIEGE, J. L. (2001). "Thaler de Marie Thérèse". Paris, Universalis-7.
- MOINET, B. (1991). Opium Rouge. Paris, France-Empire.
- MONNERIE, D. (2002). "Monnaie de Mono-Alu, Valeurs, discontinuité et continuité dans les objets et les relations sociales." L'homme, Revue Française d'Anthropologie 162: 81-106.
- MOSHER, A. T. (1970). The Development Problems of Subsistence Farmers : A Preliminary Review. Subsistence Agriculture and Economic Development. R. e. W. CLIFTON, J. London, Frank Cass and Company Limited. 1: 481.

- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (1996). "Basic Statistic About The Socio-Economic Development in the Lao PDR". Vientiane, National Statistic Centre.
- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (1999). "The Households of Lao PDR. Social and Economic indicators, Lao Expenditure and Consumption survey 1997/98". Vientiane, National Statistic Centre.
- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (2000). "1975-2000, Basic statistics of the Lao P.D.R." Vientiane, National Statistic Centre: 162.
- NEWBERY, D., STIGLITZ, J.E., (1979). Sharecropping, Risk-sharing and the Importance of Imperfect information. Risk Uncertainty and Agriculture Development. J. A. ROUASSET, et al., Search/ADC.
- NORINDR, C., . (1973). "L'évolution de la situation au Laos depuis 1973." Cahier d'Asie du Sud-Est 2: 71-88.
- NORINDR, C., . (1981). "La politique agraire de la république démocratique et populaire lao, Plans de 1975 à 1985." Cahier d'Asie du Sud-Est 9-10: 123-147.
- OFONAGORO, W. I. (1979). "From traditional to british currency in southern nigeria: analysis of the currency revolution, 1880-1948." The Journal of Economic History 39 (3): 623-654.
- ORLEAN, A. (1991). "L'origine de la Monnaie." Revue du MAUSS 14: 126-152.
- ORLEAN, A. (1992). "L'origine de la monnaie (II), la monnaie dans les sociétés holistes." Revue du MAUSS 15-16: 111-125.
- ORLEAN, A. (1998). La monnaie autoréférentielle : réflexion sur les évolutions monétaires contemporaines. La Monnaie Souveraine. AGLIETTA, ORLEAN. Paris, Odile Jacob: 359-386.
- ORLEAN, A. (2002). "La Monnaie, Opérateur de Totalisation." Journal des Anthropologues 90-91: 331-352.
- ORLEAN, A. (2003). L'économie des conventions: définition et résultats. Analyse économique des conventions. Paris, Presses Universitaires de France.
- ORLEAN, A. (2004). Rapport monétaire et rapport salarial. Où en est la régulation ?, Paris.
- ORLEAN, A. (2006). Crise monétaire et crise de la souveraineté : l'hyperinflation allemande des années vingt. La monnaie dévoilée par ses crises. B. Théret, Odile Jacob.
- ORLEAN, A. (A paraître). Crise monétaire et crise de la souveraineté : l'hyperinflation allemande des années vingt. La monnaie dévoilée par ses crises. B. Théret, Odile Jacob.
- OSTROY, J., STARR, RM., (1974). "Money and Decentralisation of Exchange." Econometrica 42(6): 1093-1114.
- OSTROY, J., STARR, RM., (1990). The transaction role of money. Handbook of Monetary Economics. B. M. FREIDMAN, HAHN, F.H., Elsevier Sciences Publishers. 1.

- OULD-AHMED, P. (2002). "Logiques Economiques de la fragmentation monétaire, l'expérience de la Russie post-socialiste." *Journal des Anthropologues* 90-91: 261-282.
- OULD-AHMED, P. (2003). Le troc en Russie : Perte de légitimité de la monnaie ou perte de légitimité des institutions monétaires? Participation au séminaire : Crise monétaire d'hier et d'aujourd'hui. EHESS. Paris.
- OULD-AHMED, P. (2004). "Sortir de l'alternative troc/monnaie : le cas de l'hystérésis du troc en Russie dans les années 90." *Economie Appliquée* Tome LVII, n°2: 7-42.
- PARK, J. H. (1970). *Effects of Increase Commercialisation on Resource Use in Semisubsistence Farms in South Korea*. Subsitenc Agriculture and Economic Development. London, Frank Cass and Company Limited: 196-208.
- PLATTEAU, J., ABRHAM, A. (2001). "Imperfections des communautés rurales traditionnelles et développement participatif." *Revue d'économie du développement* 1-2: 197-231.
- POLANYI, K. (1974a). *Aristote découvre l'économie. Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris, Librairie Larousse: 347.
- POLANYI, K. (1974b). *L'économie en tant que procès institutionnalisé. Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris, Librairie Larousse: 239-259.
- POLANYI, K. (1996). *La Grande Transformation*. Paris, Gallimard.
- REDSLOB, A. (2000). *Introduction à la Théorie Macroéconomique*. Paris, Dunod.
- RIDER, G., (LE) (2001). *La Naissance de la Monnaie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- ROBINSON, J. (1972). *L'Accumulation du Capital*. Paris, Economica.
- SAHLINS, M. (1976). *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard.
- SAIGNASITH, C. (1997). *Lao Style New Economic Mechanism. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990*. New York, St. Martins Press.
- SAILLARD, Y. (1995). *Globalisation Localisation et Spécialisation Sectorielle, Que deviennent les Régulations Nationales? Théorie de la Régulation, l'Etat des Savoir*. R. BOYER, et SAILLARD, Y., Paris, La Découverte: 285-292.
- SAPIR, J. (2000). *Les Trous Noir de la Science Economique, essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*.
- SAPIR, J. (2002). "Le Troc et le Paradoxe de la Monnaie." *Journal des Anthropologues* 90-91: 283-303.
- SEN, A. (1984). *Resources, values and development*, Oxford, Blackwell.
- SERVET, J. M. (1984). *Nomismata, état et origines de la monnaie*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

- SERVET, J.-M. (1998). Démonétarisation et remonétarisation en Afrique Occidentale et Equatoriale (XIX-XX siècle). La monnaie souveraine. AGLIETTA, ORLEAN. Paris, Odile Jacob: 299-324.
- SERVET, J.-M. (2002). "La Thune, le FLouze, le Blé en Euro, analyse socio-économique d'une transition monétaire." *Journal des Anthropologues* 90-91: 232-260.
- SERVET, J.-M., THERET, B., YILDIRIM, Z., (2006). Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies, de la confrontation coloniale à la rencontre des sciences sociales. *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, Villeneuve d'Ascq.
- SHINONAGA, N. (1991). "La formation de la Banque Industrielle de Chine." *Le Mouvement Social* 155: 39-65.
- SISOUPHANTHONG, B., TAILLARD, C., (2000). Atlas de la République Démocratique Populaire Lao, Les structures territoriales du développement économique et social. Paris, La documentation Française.
- SMITH, A. (1991). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris, Flammarion.
- SQUIRE, J., et STRAUSS (1986). *Agriculture Household models : Extensions, Applications and Policy*. Baltimore, Johns Hopkins U.P.
- STARR, R. M. (1972). "Exchange in Barter and Monetary Economies." *Quarterly Journal of Economics* LXXXVI: 290-302.
- STIGLITZ, J. E. (2001). *Principes d'économie moderne*. Paris-Bruxelles, De Boeck University.
- STUART-FOX, M. (1986). *Laos, Politics, Economics and Society*. London, Frances Printer.
- TAILLARD, C. (1983). "Les Transformations de quelques politiques agricoles socialistes en Asie entre 1978 et 1982." *Etudes rurales* 89-90-91: 111-145.
- TAILLARD, C. (1989). *Strategies d'un Etat-tampon*. Montpellier, G.I.P. Reclus.
- TCHAYANOV, A. V. (1990). *L'organisation de L'économie paysanne*. Alençon, Librairie du Regard.
- TESTART, A. (2002). *Moyen d'échange/moyen de paiement, des monnaies en général et plus particulièrement des primitives. Aux origines de la monnaie*. A. TESTART, Errance.
- THAN, M. (1997). *Laos' External Trade, an overview in the Southern Asian context. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990*. New York, St. Martins Press: 243-266.
- THIERRY, F. (2002). *Sur les spécificités fondamentales de la monnaie chinoise. Aux origines de la monnaie*. A. TESTART. Paris, Errance.
- THIVEAUD, J.-M. (1998). *Fait Financier et instrument monétaire entre souveraineté et légitimité, l'institution financière des sociétés archaïques. La monnaie souveraine*. Paris, Odile Jacob: 83-157.

- TOREN, C. (2000). *Drinking cash: the purification of money through ceremonial exchange in Fiji. Money and the morality of exchange.* J. PARRY. Cambridge, Cambridge University Press.
- UNIVERSALIS (2001). "La Chine (République populaire)- Histoire". Paris, Universalis-7.
- VANDERGEEST, P. (2003). "Affectation de la terre et déplacement des populations induit par le développement au Laos." *Revue internationale de sciences sociales.* 175: 49-50.
- VANOLI, A. (2002). *Une Histoire de la Comptabilité Nationale.* Paris, La Découverte.
- VIENNE (DE), M.-S. (1998). "La Mutation Laotienne: quelques éléments de bilan." *Mutations Asiatiques* 11: 30-31.
- VIENNE (DE), M. S., NEPOTE, J., (1995). "Esquisse statistique de deux décennies, 1975-1995." *Les Cahiers de la PENINSULE:* 103-172.
- VON REDEN, S. (1997). "Money, Law and Exchange: Coinage in the Greek Polis." *Journal of Hellenic Studies* 117: 154-176.
- WALKER, A. (1999). *The Legend of the Golden Boat, Regulation, Trade and Traders in the Borderlands of Laos, Thailand, China and Burma.* Honolulu, University of Hawai'i Press.
- WEBER, M. (1995). *Economie et Société.* Paris, Plon.
- WICKSELL, K. (1961). *Lecture of Political Economy.* London, Routledge & Kegan Paul LTD.
- WILLIAMSON, S., WRIGHT, R., (1994). "Barter and Monetary Exchange Under Private Information." *The American Economic Review* 84 (1): 104-123.
- WORNER, W. E. (1997). *Lao agriculture in transition. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990.* New York, St. Martins Press.
- YANG, D. (1972). *Les Hmong du Laos Face au Développement.* Vientiane, Siasavath.
- YILDIRIM, Z. (2000). "Légitimité et crise de l'Aspre, la première monnaie Ottomane XIV^o-XVII^o siècles". *Sciences Economiques.* Nanterre, Paris X: 358.
- ZELIZER, V. C. (2002). *Circuits within Capitalism.* Diffusion des savoirs de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
- ZELIZER, V. C. (2005). *La signification sociale de l'argent.* Paris, Seuil.
- ZIMMERMANN, X. (2001). "Phongsaly Province General Data". Phongsaly.

ANNEXES



Annexe n° 1 : Carte de la province.

Annexe n° 2 : Caractéristiques générales.

Annexe n° 3 : Les questionnaires.

Annexe n° 4 : Présentation des groupes ethniques de la province.

Annexe n° 5 : Les tableaux économiques d'ensemble.

Annexe n° 6 : Histoire monétaire de la province.

Annexe n° 7 : Extrait de l'ouvrage de Stanley Jevons.

Annexe n° 8 : Exemplaires de monnaies.

Annexe n° 9 : Détail du tableau sur les fonctions de la Monnaie.

**A
N
N
E
X
E**

N° 1

**A
N
N
E
X
E**

N° 2

Nous commencerons cette annexe par un préambule particulièrement illustratif sur la situation au Laos en général mais aussi à Phongsaly. Nous n'en sommes pas l'auteur et nous l'avons extrait de la thèse soutenue en 2005 par Vanina Bouté, ethnologue.

PREAMBULE PAR VANINA BOUTE.

SUR LA ROUTE, TOUJOURS PLUS AU NORD...

De Vientiane, la capitale située dans la plaine du Mekong, en face de la Thaïlande, on prend le bus pour le nord. La première destination est Luang Prabang, ancienne capitale du royaume du Lan Xang qui régna longtemps sur le nord Laos, à dix heures de route. De Luang Prabang, ce n'est plus un bus, mais un camion aménagé qui amène les voyageurs jusqu'à la capitale de la province d'Oudomxay. La route serpente dans la montagne et le climat se fait plus frais. Puis, les flancs de montagnes s'adoucissent, disparaissent tout à fait, et l'on arrive dans la plaine d'Oudomxay. L'atmosphère de la ville d'Oudomxay tranche avec celles de Vientiane et de Luang Prabang, villes anciennes, peuplées majoritairement de Lao. Oudomxay est une ville qui connaît une expansion rapide. Ville moderne, c'est en quelque sorte une "ville-carrefour" : haut lieu du commerce dans le nord du pays, elle est sillonnée par les camions qui partent et viennent de Chine et des autres provinces du Nord (Bokeo, Luang Namtha, Phongsaly) dont elle est le passage obligé. Ses deux centres névralgiques sont la gare routière et le marché.

La population de la ville reflète ce croisement des routes. Une grande partie des hôtels et des commerces est tenue par des Chinois; certains d'entre eux, venus de Chine et vêtus à l'occidentale, arpègent la "grande rue" poussiéreuse pour y "faire des affaires". Près du marché, de nombreuses femmes hmong des villages avoisinants, viennent proposer leurs légumes aux vendeuses installées qui font la moue en attendant de marchander âprement le pauvre contenu des paniers des paysannes. Le dit marchandage se fait généralement à l'aide des mains, les villageoises hmong parlant peu le lao. En général, les vendeuses du marché, rodées aux mécanismes de la vente, arrivent à rafler les légumes pour des sommes toujours inférieures à ce qu'escomptaient les paysannes, et il n'est pas rare de voir ces dernières, immobiles et déçues, contempler d'un air incrédule la petite monnaie déposée dans le creux de leur main. Du haut d'une colline, la pagode surplombe la ville et rappelle au voyageur désorienté que l'on se trouve bien dans une ville du Laos. Un peu plus au Nord seulement...

Revenons à présent à la station des bus. C'est un lieu de passage extraordinaire. Tôt le matin, les camions, rangés les uns à côté des autres, font gronder leur moteur en attendant la fin de leur chargement. Les gens prennent d'assaut le guichet des tickets. Non pas que les places à l'intérieur des camions soient limitées, mais il s'agit de pouvoir promptement s'installer afin de gagner les "bonnes places" - celles près de la cabine où la poussière de la route est moindre - et d'éviter de se retrouver à l'arrière où, tout au long du trajet, des nouveaux arrivants s'entasseront, assis sur les pieds et les sacs des premiers occupants, voire debouts sur le marchepied. Quant aux places dans la cabine du chauffeur, il ne faut pas y compter. Elles sont toujours réservées aux parents et amis du chauffeur ou à quelques jolies filles. On s'entasse donc tant bien que mal au milieu des ballots qui débordent du toit et gagnent l'intérieur du camion. Sacs de riz, de thé, pans de tôle, sacs de vêtements, lots de couvertures achetées à la dizaine, poulets et canards dans des paniers en osier, cartons entiers de friandises chinoises bon marché, tout un attirail que les gens qui en ont les moyens ramènent dans leur province, dans leur village, comme cadeaux pour leur famille ou pour reconstituer les stocks de leur épicerie. Grâce à la proximité de la Chine, tout s'achète moins cher à Oudomxay.

EN ROUTE POUR PHONGSALY

Et voici le camion qui part pour Phongsaly. Il n'y en a qu'un seul par jour car le trajet est long et les petites villes intermédiaires, peu peuplées, ne justifient pas à elles seules des déplacements supplémentaires. Il est 8 h passées, le camion ne part pas car le chauffeur a disparu prendre un verre avec des amis rencontrés entre deux véhicules. Les occupants du bus patientent tranquillement en grillant des cigarettes ou en mâchonnant des friandises. Une mère remet de l'ordre dans la tenue de ses enfants. Quelques hommes échangent des questions dans un lao hésitant : "D'où viens-tu? Où vas-tu?". L'un est un soldat en permission qui va rendre visite à ses parents à Phongsaly, l'autre rentre dans son village dans le district de Boun Neua après avoir fait quelques travaux comme maçon pour une entreprise de construction de Luang Namtha. Tous deux appartiennent au groupe phounoy. Ils s'identifient rapidement comme tels, rient de leur méprise et reprennent leur conversation, en phounoy cette fois-ci et avec plus d'entrain. Bientôt, les autres passagers mettent leur grain de sel ; la majeure partie des passagers sont finalement des Phounoy. Quelques fonctionnaires lao, de retour de formation dans la capitale, tentent de participer : "lao vau gnan?" (Que dit-il?) en s'adressant à un voisin complaisant qui veut bien traduire.

Enfin, le chauffeur revient et le camion s'ébranle doucement. Nous sommes partis. La route n'est pas goudronnée. Il s'agit d'une piste défoncée par endroits, ce qui rend pénible la circulation : il faut ainsi dix heures pour parcourir la centaine de kilomètres qui sépare Oudomxay de Phongsaly. A chaque sursaut un peu brusque, les voyageurs pestent contre l'état de la route. Certains me confient leur sentiment de vivre dans l'une des provinces les plus pauvres et isolées du Laos. Il est vrai que le contraste est grand entre Phongsaly et Oudomxay, et les gens ne manquent jamais de souligner ces différences. Comme il ferait bon vivre à Oudomxay où l'on a l'électricité toute la journée, des magasins "où l'on peut acheter ce qu'on veut", où y a des transports en permanence et même l'avion. Autant d'images de la ville, « la vraie », qu'ils transmettent à ceux qui n'ont jamais quitté leur village, là-bas, et qui se mettent à leur tour à rêver.

La route longe la Nam Ou, l'une des plus importantes rivières du Nord Laos, qui se jette en contrebas dans le Mékong. Le camion s'arrête à un premier carrefour. Si l'on continue de longer le fleuve, on se dirige vers Muang Kboa, l'un des districts de Phongsaly, ancien chef-lieu de province au bord de la rivière, peuplé majoritairement de Lao. Mais le camion pour Phongsaly prend l'autre branche de la route et s'engage dans la montagne pour une difficile ascension. A certains endroits, la piste est si mauvaise qu'il faut descendre et pousser le camion. Pourtant, la route est relativement récente (1996) mais les pluies fortes de la mousson ravagent chaque année une piste qu'il faudrait constamment entretenir, ce que ne permettent pas les moyens financiers de la province. Auparavant, il fallait, pour accéder à Phongsaly, se rendre à Muang Kboa et de là remonter la Nam Ou en pirogue jusqu'à Hatsa, gros village tai lü à 6 heures de là. Il n'existait qu'un tronçon de route qui faisait la jonction Hatsa-Phongsaly-Boun Neua et le reste de la province n'était accessible que par des sentiers pédestres. Mais depuis peu, les autorités chinoises s'intéressent au développement du réseau routier afin de favoriser le commerce de part et d'autre de la frontière. Ainsi, des entrepreneurs chinois sont venus construire les axes reliant Boun Neua à Boun Tai qu'ils essaient actuellement de rénover. Egalement, les projets de développement étrangers (le CCL, le projet Ausaid, EU, Lao-american Project¹) pour ne citer que ceux que je connais, se sont progressivement installés dans la province depuis 1995 et aménagent de nouveaux axes routiers.

Après le passage d'un col, une petite plaine se découvre au regard des passagers et le camion effectue son premier arrêt, après quelques six heures de route. Nous sommes dans le chef-lieu du district de Boun Tai, agglomérat de villages peuplé par quelques deux mille familles. La partie la plus ancienne de la bourgade est le gros village tai lü au nord de la ville ; l'arrêt du bus s'effectue dans la partie la plus récente où ont été construits les bâtiments administratifs, les locaux d'une ONG et le marché couvert que cette dernière a fait aménager. C'est également dans ce quartier que les fonctionnaires, lao et phounoy, ont fait construire leur maison. Peu de passagers descendent et seuls quelques marchands tai lü s'approchent pour récupérer leurs marchandises. Le camion redémarre et la route serpente entre des collines boisées et les rizières ; encore cinq ou six heures et nous arriverons au terme de notre voyage. Les deux prochaines étapes sont les villages lü de Yo et de Boun Neua. De nombreux villages sont installés au bord de la route, : « Tous sont phounoy, me dit fièrement mon voisin, cela fait bien trente ans qu'ils sont venus cultiver les rizières dans ce coin. Ce sont des villages riches ». Ban Bomang est l'un de ces villages phounoy qu'il est, à première vue, difficile de distinguer des villages lü : maisons sur pilotis impeccablement alignées, jardins fleuris et, çà et là, rangées sous les maisons, mobylettes et motoculteurs chinois. Pourtant au passage, je distingue deux villages qui s'avèrent d'aspect fort différents : il s'agit de villages habités par des Akha, groupe de langue tibéto-birmane, et que ces derniers ont été récemment déplacés et installés autoritairement dans les plaines afin de cultiver la canne à sucre.

¹ Ces projets travaillent essentiellement dans les districts de Phongsaly, Boun Neua, Boun tai, Samphan. Le nord de la province – le district de Gnot Ou – reste encore peu accessible (la route est souvent coupée et, en saison des pluies, elle est complètement impraticable).

AU MILIEU DES MONTAGNES, PHONGSALY

Passés le petit bourg lü de Yo et le chef-lieu du district de Boun Neua, le camion entame péniblement une longue ascension à travers les montagnes. L'atmosphère se rafraîchit, la brume apparaît. En haut de la crête, des sommets pelés par les essarts apparaissent et quelques villages phounoy, situés en bord de route, sont loin d'avoir l'aspect plaisant des villages des plaines. La route étant construite sur une crête abrupte, il n'y a de place sur les côtés que pour une maison à la fois, ce qui donne au village l'aspect d'une longue galerie. Des panneaux en bois indiquent les noms de ces villages récemment installés : kilomètre (lak) 22, 18, 13². Après le dernier virage, la ville de Phongsaly apparaît. Située à une altitude de 1500 mètres environ, elle est située un peu en contrebas du sommet du Phou Fa (la "Montagne du ciel") qui est l'un des sommets les plus hauts des environs. Certaines personnes aiment à raconter qu'il était autrefois le lieu d'importantes réunions chamaniques phounoy ; la population n'en garde pourtant aucun souvenir. En tous cas, c'est actuellement au sommet du Phou Fa que la population d'origine chinoise de Phongsaly, les Ho, fêtent leur nouvel an. C'est aussi le seul lieu de la ville (si l'on excepte un minuscule musée dit "d'ethnologie" toujours désert et rarement ouvert) qui a été aménagé à des fins touristiques. Après avoir acquitté un droit d'entrée de 2000 kips, on emprunte un grand escalier de béton flambant neuf qui mène au sommet. De là, le département local de la culture a dressé un grand panneau de pierre qui "explique" l'histoire du Phou Fa. Le panneau fait la part belle aux Phounoy qui sont présentés comme les fondateurs de la ville. Depuis les hauteurs du Phou Fa, on imagine à peine les villages tant les montagnes pelées forment un écran qui ne laisse pas deviner l'horizon. Il faut donc, si l'on excepte les villages installés en bord de route, s'engager sur l'une des trois pistes cavalières qui partent de la ville pour se rendre dans les villages, au cœur du « pays phounoy ». (BOUTE, 2005, pg.7)

² Il n'est pas rare que les villages récemment installés en bord de route soient, de la façon la plus impersonnelle qui soit, tout simplement baptisés "km tant ou tant" selon une distance qui est calculée à partir d'un point zéro dans le centre ville. Par exemple, le village de Baka Luang est appelé "kilomètre 18" et le village de Chicho "kilomètre 11".

LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU LAOS ET LA PROVINCE
DE PHONGSALY.

Présenter au fur et à mesure de la démonstration les dimensions historiques, sociologiques, géographiques, politiques pour comprendre le contexte de notre recherche, rencontrent deux limites. D'une part, ces dimensions interviennent à plusieurs niveaux et les répéter encombre considérablement le texte. D'autre part, les inclure dans le texte peut entraîner le lecteur sur des sentiers périphériques au coeur du raisonnement. Ainsi, pour alléger le corps de la thèse, nous avons regroupé ces éléments contextuels, qui soulignent et valident la pertinence de questions posées, dans cette annexe.

Elle est structurée en onze thèmes relativement autonomes et la lecture des premiers ne conditionne pas la compréhension des derniers. Ils peuvent être parcourus indépendamment les uns des autres.

- La Province de Phongsaly, généralités.
 - Informations générales sur le Laos.
 - Rappel historique sur la province de Phongsaly.
 - Présentation géographique de la province de Phongsaly.
 - Altitude et topographie de la province de Phongsaly.
 - Le climat de la province de Phongsaly.
 - Les productions de la province de Phongsaly.
 - Communications de la province de Phongsaly.
 - Les peuples de la province de Phongsaly.

- Changements politiques de la République et de la province de Phongsaly.
 - La collectivisation.
 - La décentralisation.
 - Le Nouveau Mouvement Economique (NEM).

1 CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

1.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU LAOS.

Cinq pays bordent la République Populaire et Démocratique du Laos (RPD Laos), à l'Est la République Populaire du Vietnam, au Nord et au Nord-ouest, la République Populaire de Chine et le Myanmar, à l'Ouest la Thaïlande et au Sud le Cambodge (annexe n°1). Le Laos figure parmi les rares pays d'Asie du Sud à ne disposer d'aucune façade maritime et le Mékong n'offre pas un accès navigable et continu jusqu'à la mer. Les cataractes de "Si Pan Don" (sud Laos) imposent une rupture de charge à tout type d'embarcation.

Le Mékong traverse le pays sur 1835 kilomètres de la frontière sino-birmano-lao au Nord, à la frontière Lao-Cambodgienne au Sud (frontière proche de Si Pan Don). À l'est et à l'ouest du pays, deux frontières "naturelles" s'opposent et séparent le Laos de ces voisins. La chaîne Annamitique (à l'est) s'étend du nord au sud, elle sert de frontière naturelle entre la RPD Laos et la République Populaire du Vietnam et le Mékong (à l'ouest) sépare pour partie le Laos de la Thaïlande. La RPD Laos est un pays montagneux, d'accès difficile et isolé. Gunn le qualifiait de "backwater"³ (GUNN, 1990).

D'une superficie de 236 800 km², la RPD Laos est peuplée, en 2000, de 4 575 000 habitants (NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 2000) soit une densité de 19,6 habitants par km². Administrativement, le pays est divisé en 18 provinces où vivent essentiellement des paysans appartenant à 47 groupes ethniques (le nombre de groupe ethnique change d'une expertise à l'autre). Selon les provinces, la proportion de ruraux varie de 95 % à 50%.

³ backwater :

(a) (tributary) bras de décharge (d'une rivière); Figuré to live in a backwater, habiter un trou perdu;
(b) (water) eau arrêtée (par un bief etc.).

En 1893, le roi Oun Kham signe un accord de protectorat avec la France et le pays intègre la Fédération d'Indochine Française composée du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine (Vietnam) et du Cambodge. L'occupant français fixe les frontières d'un royaume peu unifié, sans réelle unité et baptisé auparavant le "Royaume du Million d'éléphants".

Suite à la colonisation, les premiers changements politiques majeurs interviennent lors de la seconde guerre mondiale. Les forces japonaises envahissent le pays de septembre 1940 à août 1945 et chassent l'occupant français. Le premier gouvernement du Laos indépendant dirigé par le Prince Pethsarat entre en fonction avant la défaite japonaise, le 8 avril 1945.

En mars 1946, les forces françaises réoccupent le Laos et les membres du nouveau gouvernement se réfugient en Thaïlande. Cependant, la dynamique d'indépendance est enclenchée et, le 22 octobre 1953, de nouveaux accords d'indépendance sont signés, même si la domination directe de la Française se prolonge jusqu'aux accords de Genève en juillet 1954. Ensuite, les troubles plus ou moins larvés se précisent et ce pays déjà très pauvre, plonge progressivement dans une guerre fratricide et ruineuse.

Selon une intensité variable de 1954 à 1975, un conflit attisé par le bloc socialiste d'un côté et par le bloc capitaliste d'un autre côté, déchire le pays. Il est alors divisé en deux camps, l'un dirigé par le gouvernement du Pathet Lao au nord-est (communiste) et l'autre par le gouvernement National, basé à Vientiane (parfois conservateur, neutraliste ou formé d'une coalition). La défaite et le retrait de l'armée des Etats Unis en 1973 (accords de Paris), laissent le champ libre aux forces populaires et, après plus de deux décennies de guerre, le 2 décembre 1975, la République Populaire du Laos est fondée. Cette période troublée laisse au nouveau gouvernement un pays exsangue, à genoux, que la soudaineté des réformes socialistes achève de ruiner (NORINDR, 1973).

1.2 LA PROVINCE DE PHONGSALY, RAPPEL HISTORIQUE.

Sous l'occupation française, la province de Phongsaly était le cinquième territoire militaire de la Fédération d'Indochine Française. Contrairement à l'essentiel des provinces du Laos, la province était administrée par l'armée et non par des civils.

Le processus de décolonisation s'amorce à partir de la seconde guerre mondiale et les accords de Genève (1954) institutionnalisent le retrait progressif des forces françaises, chargées d'assister le gouvernement National basé à Vientiane. Ces mêmes accords attribuent une partie de la province de Phongsaly, au même titre que la province de Sam Neua, à l'autre gouvernement laos, le Pathet Lao (gouvernement communiste). À l'image du territoire national, le territoire de la province de Phongsaly est administré par les deux gouvernements rivaux et au gré des combats et des accords, les "frontières" se déplacent.

Sommairement, le Pathet Lao, basé à Nam Ngai (Moun Mai) administre le sud-est de la province de Phongsaly et Khamouane Boupha, dont le positionnement politique évolua, occupe le Nord. Khamouane Boupha (ministre de la justice en poste en 2000), militaire envoyé par le gouvernement national (conservateur) pour lutter contre le Pathet Lao (en 1957 environ), se trouva isolé après le coup d'état du capitaine Kon Lé (neutraliste) qui renversa le gouvernement national (conservateur) le 9 août 1960. Privé du soutien des conservateurs, pour se protéger du Pathet Lao qu'il combat, Khamouane Boupha s'allie aux neutralistes au pouvoir à Vientiane. En décembre 1960, les conservateurs destituent Kon Lé, reprennent le pouvoir et considèrent comme une trahison l'alliance de Khamouane Boupha avec les neutralistes. Dès lors, sans aucun soutien, il se tourne vers la Chine dont il obtient l'aide et, rapidement, s'accorde avec les dirigeants provinciaux du Pathet Lao. Une fois les premiers accords conclus, les deux clans cohabitent pacifiquement à Phongsaly. Chacune d'elle occupe une partie du territoire jusqu'à la réunification en 1973. De 1974 à 1984, Moun Koua devient la préfecture de province. Le siège administratif est transféré à Phongsaly ville en 1984.



Paysage de la province de Phongsaly. Les vallées sont étroites la déclivité est forte et la forêt, jachère forestière incluse, recouvre 85 % du paysage (2001).



Exemple de vallée étroite entre Xien Py et Ban Sounboun où se pratique la riziculture irriguée. Vallée entourée de collines boisées (1999).

1.3 PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

Le dernier redécoupage administratif (1990) subdivise la province en 7 entités, les districts dont la ville préfecture de district porte le nom du district : Boun Neua, Boun Taiï, Moun Koua, Moun Maiï, Nyot Ou, Phongsaly, Samphan.

D'une superficie de 16 270 km², la province de Phongsaly est coincée entre la République Populaire de Chine, au nord-ouest, et celle du Vietnam, à l'Est. La province de Phongsaly se trouve à l'extrême nord de la RPD Laos. 800 kilomètres la séparent de Vientiane, la capitale du pays et 1000 kilomètres environ de Kunming, le chef-lieu de la province du Yunnan, au sud de la Chine. Hanoï se trouve la plus proche (650-700 kilomètres) des grandes agglomérations, mais elle est difficile d'accès. La majorité des habitants de la province est culturellement et économiquement tournée vers la Chine (Mengla est à 3-4 heures de Phongsaly ville) et vers la province d'Oudomxaiï, au Laos. À partir de 1997, 230 kilomètres séparent Oudomxaiï ville de Phongsaly ville, soit 8-12 heures de piste pour un véhicule, si l'état de celle-ci est correct. Les raisons de cet isolement sont nombreuses et, parmi celles-ci, l'altitude et la topographie jouent un rôle important.

1.4 ALTITUDE ET TOPOGRAPHIE DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

Le Phou Doychy, point culminant de la province de Phongsaly, s'élève à 1842 mètres (NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 2000). La province figure parmi les plus montagneuses et escarpées de la république, même si l'altitude de certaines montagnes dépassent celle du Phou Doychy. Les flancs des montagnes, à forte déclivité, aboutissent dans des vallées en V, extrêmement encaissées et dont l'altitude jouxte les 500 mètres environs. Les plaines, réduites, se trouvent disséminées au fond des vallées en bloc de petites unités en général. Il en existe certaines de taille significative, mais il est difficile d'en estimer la superficie. Celles de Boun Neua, Nyot Ou, Boun Taiï par exemple, excèdent 100 hectares de rizières irrigables, en 2000. Cependant, ces rizières ne représentent qu'une partie congrue du territoire en 2000 et, en 1975, leurs superficies étaient bien moindres. L'ensemble de ces vallées, qu'elles soient accidentées ou plates, donne naissance à un réseau hydrographique dense, irrégulièrement alimenté par les pluies de mousson.



Autre exemple de vallée étroite mais jugée large par rapport aux normes locales. L'environnement boisé et montagneux apparaît clairement sur ce cliché. Ces vallées sont consacrées à la riziculture irriguée en saison des pluies. En revanche, en saison sèche, une pelouse colonise les casiers rizicoles sur lesquels broutent les animaux (2000).



Exemple d'une des vallées les plus larges de la province à Boun Nuea ville. Partie de la vallée sur la piste de Nyot Ou. (2001)

1.5 LE CLIMAT DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

La pluviométrie moyenne mensuelle de la province fluctue entre 16 millimètres en janvier et 369 millimètres en août. Annuellement, elle représente en moyenne 1568 millimètres⁴. Une telle pluviométrie correspond grossièrement au schéma régional (pays influencé par un climat de mousson). En revanche, la spécificité du climat de la Province de Phongsaly provient des basses températures et des brumes qui l'envahissent. En altitude, les mois les plus froids, les températures approchent régulièrement 0° C et il gèle même certaines années. Les mois de décembre et janvier sont les plus froids à Phongsaly ville. En cette période de l'année des brumes denses et persistantes accompagnent parfois plusieurs jours, voire une à deux semaines, les basses températures. Il est fréquent que la visibilité n'excède pas une centaine de mètres. Entre cette période froide (décembre, janvier, février) et la saison des pluies (juin, juillet, août), le climat est relativement sec, globalement ensoleillé et clément. Avril et mai sont les mois les plus chauds (22°C environ), la température annuelle moyenne est de 19°C environ. Georges Aymé, Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale commentait ainsi le climat de Phongsaly en 1931 : "***Les Européens supportent très bien le climat s'ils arrivent robustes, non impaludés et s'ils restent sobres. Il y a très certainement une part de légendes dans la réputation d'insalubrité du Territoire ; on a trop souvent attribué au climat des méfaits qui ne sont dus qu'à l'alcool ou à l'opium***" (AYME, 1930, pg.17).

De telles conditions abiotiques (climat et topographie) ne favorisent pas les cultures agricoles spécifiques à l'Asie du sud-est. Le soleil fait défaut lorsque l'humidité est suffisante et les formes de mécanisation actuelles ne permettent pas l'exploitation de terrains accidentés. Ainsi, la végétation endémique couvre l'essentiel du territoire provincial. La forêt domine et, jachères forestières incluses elle occupe 85 % du territoire dont 30 à 40 % de forêts primaires (CHEN, 2000).

⁴ L'ensemble des données météorologiques provient de la station de Phongsaly. Ces données furent collectées par Xavier Zimmermann. Elles concernent la période 1991-1999.



En janvier et en février les brumes et le brouillard sont fréquents. Cliché pris à Phongsaly ville, une belle matinée d'hiver (1999).



Les brumes sont fréquentes en saison sèche de novembre à février. Rue de Phongsaly ville en décembre 1998.

1.6 LES PRODUCTIONS DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

En 2000, plus de 90 % de la population de la province vit encore de productions agricoles. Les paysans produisent prioritairement leurs ressources alimentaires et ils vendent, soit les biens dont la production dépasse leurs capacités de consommation, soit des productions spécifiques de morte-saison en général. La production rizicole se trouve à la base des systèmes agraires. Produire du riz en quantité suffisante est jugé la priorité absolue, même si elle n'est pas atteinte. Les autres productions s'organisent autour de la production rizicole. Si la production rizicole est déficiente, les paysans assurent leur approvisionnement alimentaire avec d'autres productions cultivées ou cueillies.

Parallèlement à ces productions, prioritairement autoconsommées et jugées essentielles, les paysans cueillent ou cultivent en morte-saison (en général) des biens destinés à la vente. Traditionnellement, la production de ces biens occupait une fonction aléatoire et marginale au sein du système économique. La culture du pavot à opium était l'une de ces cultures. À partir des années 1990, d'autres productions agricoles commencent à se développer et le mode d'organisation de la société paysanne du nord laos change. Globalement, les acteurs de la province attachent de plus en plus d'importance aux activités marchandes, même si elles n'entrent pas encore en concurrence avec les productions autoconsommées.

Comme les activités agricoles, l'exploitation forestière se développe. L'apparition de pistes offre de nouvelles possibilités pour écouler le bois. Dans le Nord de la province, l'échange de bois avec une société chinoise permet de financer la construction de la piste entre Boun Neua et Nyot Ou. Cependant, la topographie, les moyens d'exploitation et les réglementations limitent l'exploitation forestière.

Il n'existe pas d'activité d'extraction, en dehors du charbon (consommation locale et extrêmement réduite à quelques villages), de la fabrication de briques pour la consommation locale, d'un peu de sel, etc.. L'activité économique dépend essentiellement du secteur primaire, représenté par l'agriculture et l'exploitation forestière. Cette tendance change depuis le début des années 1990, l'artisanat et le petit commerce se développent.



Labour des rizières et repiquage du riz à Ban Yo. La division sexuelle du travail et non sociale (cf. chapitre 4) apparaît clairement sur cette photographie. Les hommes préparent le sol et les femmes transplacent le riz (2000).



Le battage du riz est manuel dans la majorité des cas même si, en 2000, il commençait à se mécaniser parmi les paysans les plus aisés (1999).

1.7 LES MOYENS DE COMMUNICATION DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

Cette succincte description donne un aperçu de la province : sauvage, montagneuse et d'accès difficile. L'accueil d'un réseau routier dense et performant, d'un coût modéré, semble difficile dans un tel environnement et l'apparition de pistes carrossables est récente. Dans le paragraphe § 3.3.2.1, se trouve détaillé l'évolution du réseau pistier de la province et un exemple en note de bas de page, page 73, traduit clairement les limites que rencontrent les acteurs pour échanger des biens.

La déficience du réseau pistier trouve un écho dans les moyens de communication radios, téléphoniques et aériens. Depuis 1985, un système radiophonique relie les sept districts (avant cette date, il existait un système de code morse). Les premières lignes téléphoniques sont apparues à Phongsaly ville et Moun Koua ville en 1997, à Boun Neua ville en 2000. En 2001, il y avait 96 postes téléphoniques pour la province, 48 pour Phongsaly ville, 24 pour Moun Koua ville, et 24 pour Boun Neua ville. En 2000, une liaison aérienne (hélicoptère) assurait deux vols hebdomadaires lorsque les conditions météorologiques le permettaient. Phongsaly ville était alors à trois heures de Vientiane (la capitale). Cependant la liaison a duré seulement quelques mois, l'hélicoptère s'est écrasé lors d'un voyage dans une autre province.

Le processus de connexion de la province à un espace social⁵ plus étendu, progresse doucement et les centres les plus urbanisés ou semi urbanisés croissent.

⁵ Espace social est considéré sous sa forme extensive et comprend l'ensemble des processus de socialisation, relations culturelles, commerciales, etc.



La récolte de l'opium est longue, elle a lieu en morte saison en février et mars. Plus ou moins tous les acteurs de la famille participent à celle-ci.



Le latex s'écoule des capsules scarifiées et il sèche assez rapidement. Il est ensuite récolté et une fois transformé en chandou (bouillie plusieurs heures), il est consommable.

1.8 LES HABITANTS DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

Les centres "préurbains" se développent (en 2 000, 5 000 personnes vivaient à Phongsaly ville environs, 4 000 à Moun Koua ville et moins de 3 000 dans les autres chefs-lieux de districts) au milieu d'une zone rurale et dont la population occupait, jusqu'à présent, l'espace provincial selon une densité relativement homogène. Cette relative homogénéité se traduit par un maillage de 673 villages peuplés, en 2000, de 215 personnes.villages⁻¹ (ZIMMERMANN, 2001)⁶. La province de Phongsaly figure parmi les moins peuplées du pays avec une densité de population de l'ordre de 9,5 habitants au km² en 2000. Jusqu'à présent, la croissance démographique n'a pas réellement perturbé la répartition de la population.

Agrégée, la population de la province compte de 99 000 âmes en 1975 et 154 100 en 2000. Malheureusement, cette population n'a qu'un accès limité à la santé et à l'éducation. La mortalité infantile, avant cinq ans, jouxte 10 % (9,4 % en 1995) (NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 1999) et au sein des villages les plus exposés, elle est proche de 25 %⁷. L'analphabétisme pose également un problème. Au niveau national, nous n'avons pas les données pour la province, le taux moyen pour les personnes de plus de 15 ans, toujours en 1995, est de 55 % pour les hommes et de 75 % pour les femmes (BOURDET, 1998), avec de fortes disparités selon les provinces.

L'appartenance ethnique influence le comportement des acteurs face à la santé, l'éducation, le type de productions mises sur le marché (ALARY, 2003) et face à la monnaie. La variable "ethnicité" explique des comportements dont l'impact sur le développement des échanges marchands est direct. La prise en compte de cette variable est donc essentielle dans une zone où coexistent 38 ethnies (CHAZEE, 1991; CHAZEE, 1999) (ZIMMERMANN, 2001) (annexe n° 4).

⁶ Xavier Zimmermann a travaillé cinq ans, 1996-2001, à Phongsaly, trois ans pour une ONG française et deux ans pour un projet financé par la banque mondiale. En 2000-2001 il a compilé de nombreuses données fournies par le centre provincial de statistiques et par divers services administratifs.

⁷ Informations recueillies auprès des services de santé provinciaux.

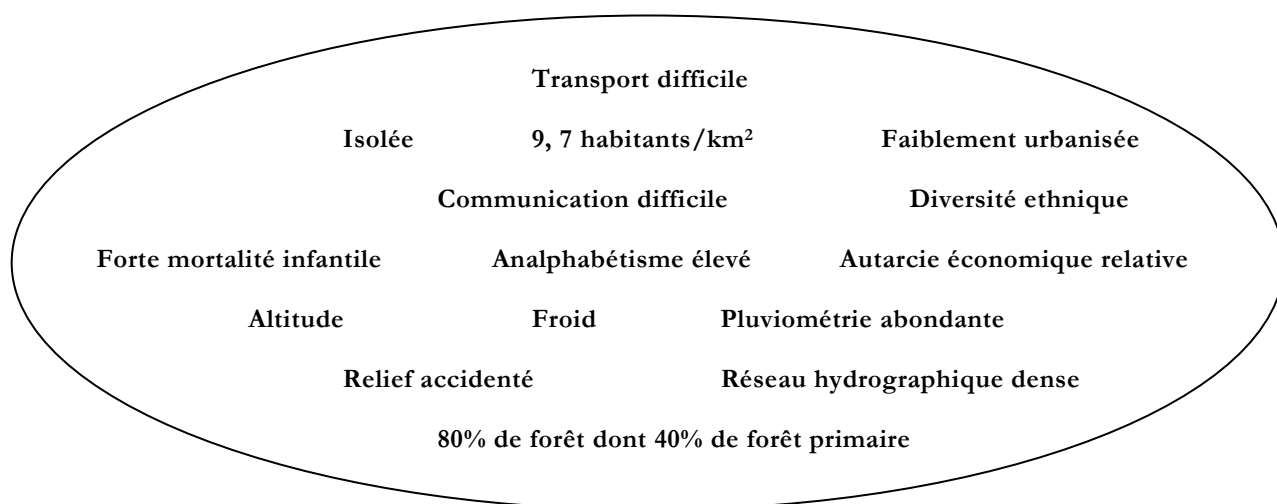


La nature du relief limite la mécanisation et l'éléphant tracte les grumes vers les lieux accessibles aux véhicules (1998).



Les grumes une fois chargées sur les camions sont transportées à la scierie de Ban Yo voire en Chine (1999).

Le schéma synoptique ci-dessous résume le cadre dans lequel s'inscrit notre recherche.



2 EVOLUTIONS POLITIQUES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU LAOS ET DE LA PROVINCE DE PHONGSALY.

2.1 LA COLLECTIVISATION.

Les accords de Paris sur le Vietnam le 27 janvier 1973 avalisent le retrait des forces américaines. Peu à peu, au sein de chaque pays en guerre (Cambodge, Vietnam, Laos) le mouvement révolutionnaire s'impose. Le 2 décembre 1975 couronne la révolution populaire et le "Prince Rouge" (Souphanouvong) devient président de la République. Kaysone Phoumvihane est nommé Premier ministre.

Après trois décennies de guerre, ou presque, la déplétion est complète et les productions agricoles locales nourrissent difficilement la population. Face à ce constat, le gouvernement de la jeune république accorde une place essentielle au développement de l'agriculture. L'autosuffisance alimentaire constitue un des objectifs fondamentaux⁸ du premier plan provisoire⁹ (1978-1980) (BOURDET, 1992b).

La collectivisation de l'agriculture et la nationalisation des réseaux de distribution deviennent les moyens pour atteindre cet objectif. Les quelques entreprises privées, l'industrie ne représentant qu'une part congrue de la production, deviennent également nationales. Le Laos n'était pas un pays industriel et ce type d'activités concernait peu d'actifs en général. À Phongsaly, une poignée de personnes travaille dans des structures "industrielles" plus proches de l'artisanat que de l'industrie. Pour de nombreuses raisons, liées aux vagues de centralisation et décentralisation (entre 1979 et 1991), il existe une forte disparité entre les provinces et la mise en commun des moyens de production ne suit pas partout la même trajectoire (JULLIEN, 1995). Ainsi, les paragraphes présentés ci-dessous se décomposent en deux parties, l'une destinée à présenter le cadre général et l'autre la situation à Phongsaly. L'industrie embryonnaire en 1975 et absente en 2000 à Phongsaly ne fera pas réellement l'objet de cette présentation concentrée sur l'agriculture et sur les échanges de biens marchands.

⁸ Le second plan 1981-1985 conserve le même objectif d'autosuffisance alimentaire adjointe à un objectif de stock équivalent à six mois de consommation (CHAZEE, 1998).

⁹ Le modèle de planification est calqué sur le plan soviétique. En mars, 1978 Kaysone présente le premier plan triennal 1978-1980, pour coordonner par la suite le premier plan quinquennal (1981-1985) avec la planification vietnamienne et celle des pays du bloc de l'est (Council for Mutual Economic Co-operation (COMECON)) (EVANS, 1988).



Les animaux de bât et l'homme sont les seuls moyens de transport pour l'essentiel des villageois. Paysans de Chalouang Maé entre Na Wai et Boun Tai (2000).



Les mêmes paysans avant d'arriver à Na Wai. Les pistes muletieres sont beaucoup plus étroites sur les collines. En saison des pluies, elles sont très glissantes et le passage des rivières est parfois difficile (2000).

2.1.1 LA COLLECTIVISATION DE L'AGRICULTURE.

Le cadre général. Après la révolution le nouveau gouvernement affiche un réel désir de faire adopter progressivement les modes de production collectiviste aux paysans. L'Etat propose un programme d'adhésion sur la base du volontariat avec la possibilité de se retirer du mouvement coopératif (EVANS, 1988), la "*collectivisation en douceur de l'agriculture*" (DUFUMIER, 1980, pg. 819). La campagne de collectivisation est réellement lancée en juillet 1978 selon cette logique d'une "*collectivisation en douceur*". Trois niveaux d'adhésion sont définis et, théoriquement, les paysans passent progressivement de formes simples (groupes d'entraides, équipes de solidarités) (NORINDR, 1981) à des formes abouties (le troisième niveau).

Il semblerait cependant que la crainte ait motivé "l'enthousiasme¹⁰" de beaucoup de paysans pour cette nouvelle forme d'organisation (EVANS, 1988). L'ombre des camps de rééducation plane sur les opposants au régime et toutes sortes de rumeurs circulent. Au Laos, les paysans ne comprennent pas réellement l'intérêt des campagnes de collectivisation. Les foyers disposaient déjà de droits fonciers relativement égalitaires et les structures agraires reposaient sur des exploitations familiales (microfondiaires) ou sur la gestion commune du foncier. Les paysans craignaient de perdre leurs droits sur le foncier et le gouvernement est resté flou sur le statut de la terre. Le premier niveau d'adhésion (les formes simples) offrait l'appellation "coopérative" et permettait ainsi de manifester un engagement révolutionnaire. Une forme de travail communautaire suffisait pour adhérer, or ce type de travail se trouvait déjà dans l'organisation communautaire. Ainsi, ce premier niveau ne changeait pas le mode d'organisation traditionnel. Cependant, les coopératives se développent officiellement (2452 unités en 1979), mais peu d'entre elles atteignent le troisième niveau (la forme aboutie) (WORNER, 1997).

¹⁰ Le parti organisait des séminaires ou des séances d'éducation politique pour encourager à dénoncer tous les acteurs qui ne seraient pas dans la lignée du parti, les opposants passifs par exemple (NORINDR, 1981, pg.125).



La rivière Nam Ou, avant la construction de la piste Ban Yo Pak Nam Noï, était le seul moyen d'accès national, en dehors des pistes muletières, à la ville de Phongsaly (1998).



Le port d'Hatsa, à 16 kilomètres de Phongsaly ville permet l'embarquement ou le débarquement des voyageurs et des marchandises (1999).

L'absence d'enthousiasme réel, voire la résistance passive (plus les intempéries) entraîne dans certains cas un repli des unités familiales sur l'autoproduction et cela provoque rapidement de grave problème d'approvisionnement des centres urbains.

Face à un tel constat, le 14 juillet 1979, le premier ministre (Kaysone) suspend la création de nouvelles structures coopératives. Il propose de consolider les structures existantes (EVANS, 1988). Dans certaines provinces, les paysans commencent alors à se désengager. Ils reprennent les terres qu'ils exploitaient avant la mise en place du mouvement coopératif, ou bien ils se partagent les terres mises en valeur pendant cette période. La logique préexistante à la révolution reprend ses droits.

Rapidement essoufflé, le mouvement coopératif s'éteint doucement. Le nombre officiel de coopératives passe de 2 452 unités en 1979 et 1343 en 1980 (EVANS, 1988, pg.21). Cependant, suite à la session plénière du comité central du parti communiste de 1984, ce mouvement redémarre. Certains dirigeants attribuent les échecs de la collectivisation à la lenteur des réformes et ils veulent accélérer le pas (STUART-FOX, 1986, pg.103). Leur influence ne dure guère et le système coopératif est officiellement abandonné en 1987.

L'influence du mouvement coopératif change d'une province à l'autre, voire à l'intérieur d'une province d'un district à l'autre. Dans les provinces montagneuses, où domine la défriche brûlis, le mouvement est peu suivi. Il l'est mieux dans les plaines (BOURDET, 1995). Le zèle ou la foi (révolutionnaire) des autorités locales influencent la dynamique de collectivisation. Le plus grand nombre de coopératives est enregistré dans la province de Savanketh, sur la vallée du Mékong.

À Phongsaly. Dans certains districts, la constitution de groupes de travail commence avant la révolution au milieu des années soixante. Officiellement, à Phongsaly, malgré l'importance de la défriche brûlis, le mouvement de collectivisation des structures agricoles trouve un écho favorable, tout comme dans les provinces de Houa Phan et de Xieng Khouang, "*The review went on to claim that the provinces of Houa Phan, Xieng Khouang and Phongsaly had "basically fulfilled the cooperative programme"*" (EVANS, 1988, pg.67). L'influence des forces révolutionnaires, présentes à Phongsaly (le Pathet Lao administrait une partie la province), explique peut-être cette tendance.



Phongsaly ville vue de la montagne Phou Fa qui domine la bourgade (1999).



Axe principal de la ville de Phongsaly (1999).

Par ailleurs, les structures traditionnelles de travail en commun bénéficiaient peut-être de l'appellation "coopérative" sans en être réellement¹¹. Il existait peu de coopératives réellement instituées et elles se trouvaient généralement dans les plaines. Une grande hétérogénéité caractérisait le mouvement à Phongsaly et nous présenterons rapidement les deux types évoqués ci-dessus.

- Les formes instituées. Les autorités locales essayaient de promouvoir une coopérative par Tasseng (ancienne unité administrative inférieure au district) selon un modèle relativement bien défini. Les paysans mettaient en commun rizières irriguées, les buffles et un comité organisait le travail des participants. Il attribuait également le fruit de la récolte, etc.. Les comités interprétaient plus ou moins bien les directives générales, les membres se jalouaient parfois et les paysans impliqués dans ces formes d'organisations collectives (les plus avancées) n'en vantent pas toujours les mérites. Ils parlaient aisément des problèmes que posait la mise en commun des moyens de production selon les normes imposées par le gouvernement. En dehors des horaires de travail, les paysans ne reconstruisaient pas les clôtures abîmées (accidents ou autre), ne chassaient pas les animaux des rizières, etc. Les rizières saccagées, mal irriguées produisaient peu. Souvent, les paysans engagés dans ce mouvement recherchaient leur nourriture en forêt et se consacraient à la culture de riz pluvial. Bien entendu, ce cadre général changeait d'une structure à l'autre et nous ne pouvons certainement pas généraliser ces récits, même s'ils sont récurrents.
- Au paragraphe précédent, nous évoquions les différents niveaux de mise en commun de l'agriculture. Le premier niveau incluait, plus ou moins, des formes semblables aux organisations traditionnelles. Parfois, rien ne changeait (ou presque), le travail restait commun pour certaines tâches et la désignation d'organisation collective reposait sur ces travaux communs.

¹¹ Evolution du nombre de coopératives à Phongsaly : en 1979, 73 coopératives; en 1980, 152 coopératives; en 1981, 152 coopératives; en 1982, 156 coopératives; en 1983, 167 coopératives; en 1984, 167 coopératives; en 1985, 167 coopératives; en 1986, 167 coopératives. (EVANS, 1888, pg.64).

En fait, les autorités comptabilisaient toutes formes d'associations semblables aux formes d'organisations traditionnelles les plus structurées selon le modèle proposé. Le mouvement de socialisation de l'agriculture n'a touché qu'une proportion limitée des paysans de Phongsaly, même si le nombre officiel de structures était relativement important. La collectivisation n'a pas réellement décollé et les acteurs entraînés dans ce mouvement, pour assurer l'autosubsistance de leur foyer, déployaient leurs énergies ailleurs. Peu après 1979, il semblerait que les structures coopératives réelles aient disparu.

Les mouvements de collectivisation étaient très certainement en rupture avec les formes d'organisation traditionnelles et les directives n'étaient pas toujours très claires (notamment dans le domaine du foncier), voire mal comprises. Les "masses paysannes", à Phongsaly et au Laos en général, n'ont pas adhéré à ce mouvement et des rumeurs parfois farfelues circulaient dans les villages. Les paysans pensaient par exemple que la collectivisation concernait l'ensemble de leurs biens (basse-cour, cochons, maisons, etc.). Effrayés par des perspectives inconnues, beaucoup de paysans vendaient ou abattaient leurs animaux. Or, il n'a jamais été question de collectiviser les habitations, seule la terre et les animaux de bât faisaient l'objet d'une mise en commun.

En revanche, peut-on attribuer la baisse du niveau de production à la variable collectivisation ou bien au changement de système (donc le niveau des échanges) ? Nous l'ignorons, nous ne disposant pas de témoins grâce auxquels nous pourrions comparer le système sans et avec collectivisation. De plus, il n'existait pas, au Laos, de structure collective, mais une multitude hétérogène de types de structures. Laquelle de ces structures influença le niveau de production ? Si une structure, baptisée coopérative pour la circonstance, mais dont le fonctionnement ressemble à celui d'une structure traditionnelle, ne dégage pas d'excédents de production, peut-on alors attribuer au caractère collectif l'absence d'excédents ?

2.1.2 COLLECTIVISATION DU COMMERCE ET L'ARTISANAT.

Le cadre général. La collectivisation de type maoïste (TAILLARD, 1983) espérait faire table rase du passé. Etatiser la production agricole, le commerce intérieur et extérieur pour les maîtriser. Le réseau de magasins d'Etat, déjà en place dans les provinces administrées par le Pathet Lao, est étendu à tout le pays. Les prix sont alors fixés par les comités administratifs révolutionnaires et de fortes disparités entre régions ne tardent pas à apparaître (DUFUMIER, 1980, pg.820). Parallèlement et pour justifier la mise en place d'un tel système, en janvier 1976, le commerce et le transport privé de biens interprovinciaux et intra provinciaux sont interdits {EVANS, 1988 #312}. Les restrictions à la liberté de commerce sont sévères (TAILLARD, 1989) et il était difficile de se procurer du riz, de la volaille ou du bétail dans les campagnes, "*Echanger des biens contre de l'argent était une aventure*" (HOURS, 1997, pg.61). Peu développé et inexpérimenté, le réseau de magasins d'Etat, de collecte et de distribution, ne remplace pas efficacement l'ancien réseau privé (déjà embryonnaire). Les biens circulent alors difficilement et dans certaines villes, des pénuries alimentaires apparaissent. Ces premières mesures déstabilisent fortement l'organisation traditionnelle des échanges et leur volume baisse nettement. Une telle situation interpelle le gouvernement et, toujours dans le discours (1979) déjà cité, le premier ministre, Kaysoné, propose une évolution moins rapide vers le socialisme. "*La suppression du commerce privé dans un pays sous-développé et socialiste est suicidaire*". Le 5 février 1980 il précise encore ses propos "*Le secteur privé joue toujours un rôle actif dans la circulation des biens à travers le pays. Il devrait être utilisé comme un agent pour acheter les marchandises et les produits forestiers et fermiers pour le service commercial public, et devrait être autorisé à mener ses affaires librement dans les limites définies par l'état*" (JULLIEN, 1992, pg.62).

Quoi qu'il en soit, de 1979 à 1985, la situation n'évolue guère. Les autorités provinciales disposent d'une autonomie assez grande et elles régulent les flux entre les provinces. L'autonomie des provinces et la liberté de circulation des biens et des personnes s'inscrit dans un cadre plus général de relation entre l'Etat et les provinces. Cette autonomie relative, mais aussi la fuite de nombreux commerçants après la révolution, expliquent peut-être les difficultés dont le gouvernement fait état pour

réamorcer une activité commerciale privée après 1979 (discours de Kaysoné). De plus, le gouvernement ne définit pas toujours une stratégie très claire et en 1984, suite à la session du comité central du parti, déjà évoquée dans cette annexe, les taxes sur le commerce privé augmentent (le motif de cette augmentation des taxes et la remise en scène du mouvement coopératif possèdent les mêmes origines). La reprise effective du commerce entre provinces s'amorce en 1987, parallèlement à la suppression du réseau national de distribution et de collecte (SAIGNASITH, 1997).

La concomitance des dates ne laisse pas présupposer des liens de cause à effet entre les deux événements. Le décret du 12 mars 1988 définit la politique à suivre à l'égard du secteur privé. Toute forme d'entreprise doit posséder une autorisation pour exercer des activités commerciales. En juin 1989, le décret n° 47 entérine l'abandon des lois sur l'interdiction du transport privé et du commerce interne.

Le régime des importations-exportations évolue également de 1975 à 2000. Interdit à titre privatif au départ, à l'égal de toute activité commerciale, il se l'égalise peu à peu. Parallèlement, le régime fiscal est assoupli. Deux points marquent l'évolution de l'organisation des échanges.

- Avec les pays de la zone non convertible, les échanges stoppent en 1989. Ces échanges, post 1989, entre l'état Laos et les pays du COMECON, transitent par les structures nationales et ne concernent pas les acteurs privés. Ils étaient plus ou moins négociés au cas par cas.
- Avec les autres pays, les échanges commencent essentiellement après le nouveau mouvement économique. En 1987, les quotas d'importation sont supprimés et, en 1988, les quotas d'exportations disparaissent partiellement (THAN, 1997). L'exportation des produits stratégiques reste cependant du domaine public (bois, café, etc.). Le décret 19 du 12 mars 1988 officialise le droit des entreprises privées à exporter et à importer. Ces entreprises doivent obtenir une licence d'import-export par secteur d'activité. Toujours à la même période, les entreprises nationales deviennent habilitées à négocier avec les partenaires étrangers, même si le transfert des marchandises reste toujours du ressort des organismes publics d'import-export. À partir de 1989 les droits de douanes baissent substantiellement et passent de 0 à 200 % à 0 à 70 % et tout comme les entreprises nationales, les organismes d'import-export

sont abandonnés. Le système des licences d'import-export fonctionne toujours en 2000.

À Phongsaly. Parallèlement au réseau privé, au début des années 1960, des magasins d'Etat apparaissent à Phongsaly. L'ensemble du réseau, public et privé, est alors embryonnaire et n'offre qu'un panel de biens très limité. Après la révolution, la puissance publique se charge des activités commerciales et les structures privées disparaissent. Les structures publiques ne semblent pas promouvoir les échanges et elles ne pallient pas les insuffisances du petit commerce privé post révolutionnaire. Ce mode d'organisation public des échanges touchait les biens courants. Pour la principale production destinée à la vente, l'opium, d'autres mesures s'appliquaient bien avant la révolution.

En 1972 (ALEXANDRE, 1998, pg.90), la prohibition frappe le commerce privé d'opium et, comme pendant la colonisation, son commerce redevient un monopole public. Les mesures de prohibition, interprétées par les responsables de districts, ne semblent pas toucher tous les districts selon la même intensité au départ. Par contre, après la révolution, le commerce privé de l'opium disparaît (la contrebande, visiblement réduite, le remplace partiellement).

Les informations sur l'abandon du système public ne sont pas toujours très claires. Selon les districts, les derniers magasins d'Etat disparaissent entre 1987 et 1989 (1987 au niveau national) pour laisser place progressivement à une nouvelle forme d'organisation privée de gestion des échanges. Cependant, avant le milieu des années 1990, le commerce ne se développe pas réellement.

2.2 DES PRIX FIXES.

Le cadre général. Après 1975, l'administration détermine les prix des biens. Les services du ministère du commerce fixent les prix des biens agricoles et le conseil des ministres détermine celui des autres biens (WORNER, 1997). À la production et dans les magasins, le niveau des prix des biens agricoles est relativement bas.

Très peu d'échanges s'effectuent entre la Thaïlande. Le Laos et la comparaison est peut-être abusive, mais le prix sur les marchés Thaïlandais dépasse les prix administrés au Laos. Les producteurs frontaliers tentent alors d'écouler leurs éventuels excédents de production en Thaïlande et la même dynamique prévaut pour les autres produits. De plus, le niveau des prix, trop faible, n'encourage pas les producteurs.

Ces raisons s'additionnent à tous les problèmes que rencontrent les années post-révolution et, dans les magasins d'Etat, le riz échangé provient plutôt de l'étranger et assez peu du Laos. Les dons ou l'achat de riz dans les pays alliés sont revendus dans les magasins d'Etat mais le prix de vente ne couvre pas celui d'achat [EVANS, 1888 #312]. Par ailleurs, l'offre des magasins d'Etat ne s'ajuste pas à la demande et le prix du riz, sur les marchés parallèles, dépasse souvent les prix officiels. Ce phénomène incite d'autant moins les paysans à fournir le réseau national, il s'auto-entretient et la pénurie impacte directement le prix du riz sur les marchés parallèles qui attirent les producteurs aux détriments du marché légal. La pression sociale, relativement forte, et la délation dissuadent cependant une partie des potentiels contrevenants.

En 1979, lors de son discours, Kaysone reconnaît les limites du système de prix établi en 1976 "*is irrelevant to the present situation*" {EVANS, 1988 #312, pg.58}. Le système change alors, les provinces fixent elles-mêmes les prix auparavant définis par les autorités centrales et les prix changent d'une province à l'autre. Cette "provincialisation" accentue les déséquilibres et pour limiter les effets permissifs du différentiel de prix, un régime de taxes limite la circulation des biens entre les provinces.

Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le système de taxe se transforme. Ces taxes diminuent énormément et le système de prix administré disparaît progressivement.

À Phongsaly. Les autorités locales semblent avoir appliqué les directives nationales assez sérieusement. Les prix sont encadrés, mais peu d'acteurs dépendent des marchés pour s'approvisionner en biens alimentaires. L'autoconsommation reste le forme d'organisation dominante pour 95 % de la population et les réformes (socialistes) ne changent pas, ou à la marge, le système qui prévalait avant la révolution.

2.3 LA DECENTRALISATION - CENTRALISATION.

Par commodité de langage, nous employons les termes de centralisation et de décentralisation pour qualifier ces deux aspects mais aussi les phénomènes de concentration/déconcentration. Nous recherchons à déterminer l'influence des relations Etat - provinces sur la mobilité des biens et que les logiques procédent de l'une (centralisation/déce.) ou de l'autre (concentration/déco.) ne transforment pas notre analyse. Ainsi, nous emploierons le terme le plus usité en général (centralisation/décentralisation).

Un pouvoir très centralisé caractérise souvent les pays dits "communistes" et il peut paraître étrange que les provinces aient joui d'une importante autonomie au Laos. Cela est d'autant plus surprenant qu'après la révolution, le nouveau gouvernement tente d'imposer, sans y parvenir, une organisation centralisée (KEULEERS, 2001). Plusieurs raisons expliquent les difficultés rencontrées par les dirigeants pour structurer le pays autour d'un Etat fort.

- Les dirigeants provinciaux disposaient d'une autonomie importante (peu de moyens de communications, terrain difficile, etc.) pendant les longues années de guerres et leurs prérogatives furent jalousement gardées après la révolution (STUART-FOX, 1986, pg.79).
- Toujours pendant la guerre, le pays était divisé, il n'existait pas de structures administratives nationales. La création de nouvelles structures administratives nationales en 1975 ne permit cependant pas de construire rapidement un système centralisé.

- Après la révolution, les directives générales du gouvernement central offraient parfois des marges d'interprétation. Le statut du foncier en est un exemple. Avant la révolution, le code civil de 1927 attribue la terre au paysan qui la cultive (NORINDR, 1981, pg.128). Des règles bien plus subtiles encadrent le droit coutumier, l'utilisation du sol repose sur de nombreux principes, appartenance ethnique, type de production, les zones, etc. Quoi qu'il en soit, plus ou moins tous les acteurs disposaient d'un droit, d'un accès à la terre. Après 1975, de nombreuses rumeurs circulent : spoliation du foncier, etc. et pour éviter la panique des paysans, le gouvernement reste vague sur le statut de la terre. Les comités provinciaux du parti interprétaient localement les directives.
- Les communications entre les provinces étaient difficiles et, plus les distances étaient grandes, plus les possibilités qu'avaient les autorités locales d'interpréter librement les directives nationales étaient importantes. Rappelons à ce propos que Phongsaly est l'une des provinces les plus éloignées de la capitale.
- Par ailleurs, après 1975, la couverture alimentaire se dégrade et le gouvernement central est incapable de proposer des alternatives face aux disettes de la fin des années 1970. Il préfère alors abandonner aux provinces la responsabilité d'assurer leur autosuffisance alimentaire.

Pour toutes ces raisons, les provinces conservent une grande autonomie après 1975 et les pouvoirs locaux se réapproprient les directives nationales. Dans la province de Champasak par exemple, au Sud Laos, une ligne de conduite très "collectivisante" fut adoptée (STUART-FOX, 1986, pg.73).

Cette autonomie des provinces, officieuse au départ, devient officielle lors du 4^e congrès du Parti en mars 1986. La responsabilité des services de santé et d'éducation (KEULEERS, 2001, pg.113) est alors déléguée aux autorités provinciales. Pour assurer ces nouvelles charges, ces dernières obtiennent également la gestion des entreprises d'état et mettent en place un nouveau système de taxation. Les autorités provinciales taxent la sortie des biens de leurs territoires. Ces mesures visent également à limiter la vente de produits agricoles à l'extérieur de la province pour assurer l'autosuffisance alimentaire de celle-ci. Parfois, les provinces contiguës à un pays voisin interdisent les ventes de produits locaux dans les autres provinces du Laos car elles préfèrent les

vendre à l'étranger pour obtenir des devises (BOURDET, 1992a, pg.79) ou pour approvisionner les magasins d'Etat (plutôt provinciaux) (STUART-FOX, 1986, pg.78). Certaines provinces disposaient d'un service des "affaires étrangères" et délivraient des visas pour les diplomates étrangers (STUART-FOX, 1986, pg.78). Ces mesures limitaient la mobilité des biens et expliquent peut-être le faible dynamisme du petit commerce privé, même s'il est "re-légalisé" à partir de 1979.

Un tel degré de décentralisation entraîne, dès la mi-1989, une perte de contrôle des administrations provinciales par le gouvernement central (KEULEERS, 2001, pg.113). Les frontières entre l'autonomie économique et politique sont parfois ténues et à la fin des années 1980, naît (au niveau central) une forte volonté de recentraliser. Le gouvernement engage une vague drastique de mesures, visant à abolir les "People's councils" et les comités administratif au niveau local, du district et des provinces (KEULEERS, 2001, pg.113). De nombreuses réformes modifient le paysage administratif et, en 1992, pour la première fois depuis très longtemps, l'assemblée nationale approuve un budget national qui couvre les emplois et les ressources du pays (KEULEERS, 2001). Dès lors, à partir de la fin des années 1980 et à des dates variables selon chaque province, l'ensemble du territoire dispose de règles communes à de nombreux égards (fiscalité, circulation des biens et des personnes, etc.). Ainsi et, entre provinces ou avec les pays étrangers, les transactions sont facilitées.

2.4 LE NOUVEAU MOUVEMENT ECONOMIQUE.

Lors de la session plénière du comité central en 1984, deux tendances s'affichent; l'une regroupe les partisans d'un mouvement plus marqué vers le socialisme et l'autre les partisans d'une évolution vers une économie de marché. Les partisans de la tendance "marché" l'emportent peu à peu et, lors du quatrième congrès du Parti en novembre 1986, le Nouveau Mouvement Economique (NME) est entériné et adopté pour le deuxième plan quinquennal (1986-1990). Transformer l'économie de la République en une économie ouverte, où l'action des agents est coordonnée par le marché, constitue le principe fondateur du NME. La mise en place des réformes s'appuie globalement sur les axes suivants :

- Abandon du réseau étatique de distribution et de commercialisation,
- Abandon du système de prix officiels, les prix doivent refléter les prix de marché,
- Définition plus claire des systèmes de propriété privée et privatisation des entreprises nationales,
- Ouverture de l'économie Laos à la concurrence internationale,
- Réforme financière pour favoriser l'essor d'un marché bancaire et d'un système financier,
- Réforme de la politique budgétaire, de la politique fiscale et mise en place d'un système pour accélérer la monétisation de l'économie,
- Réformes institutionnelles, mise en place de la constitution (1990),

Les mesures adoptées en 1986 sont largement inspirées, voire dictées, par les instances internationales. Le cadre mis en place doit offrir au marché, les conditions de son épanouissement et les structures qui permettent d'autres formes de coordination sont progressivement abandonnées ou leur légitimité est remise en cause.

BIBLIOGRAPHIE

- ALARY, P., CULAS, C., (2003). Inequitable integration of rural pluri-ethnic society into a market exchange system. The northern Lao case. SASE 2003, Aix en Provence. France.
- ALEXANDRE, J. L., EBERHARDT, N., (1998). Des Systèmes Agraires de la Rive Gauche de la Nam Ou, Comité de Coopération avec le Laos.
- AYME, G. (1930). Monographie du V^o Territoire Militaire. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient.
- BOURDET, Y. (1992a). "Reforming Lao's Economic System." *Economic Systems* 16(1): 62-88.
- BOURDET, Y. (1992b). "Perestroïka au Laos, performances et perspectives de l'économie laotienne." *Revue Tiers Monde* 129: 181-208.
- BOURDET, Y. (1995). "Rural Reforms and Agricultural Productivity in Laos." *The Journal of Developing Areas*. 29: 161-182.
- BOURDET, Y. (1998). "The Dynamics of Regional Disparities in Laos, The Poor and the Rich." *Department of Economics at the University of Lund* N° 7, July: 629-652.
- BOUTE, V. (2005). "En miroir du pouvoir. Les Phounoy du Nord Laos : ethnogenèse et dynamiques d'intégration." Paris, EPHE Ve section: 530.
- CHAZEE, L. (1991). "La Province de Phongsaly, Monographie Provinciale et étude de Villages." Vientiane, Programme des Nations Unies pour le Développement.
- CHAZEE, L. (1998). *Evolution des systèmes de production ruraux en République Démocratique Populaire du Laos*. Paris, L'Harmattan.
- CHAZEE, L. (1999). *The People of Laos, Rural and Ethnic Diversities*. Bangkok, White Lotus.
- CHEN, J., YAO, T., ZHANG, L., BEI, Z., (2000). "Joint field study on Chinese cardamom plantation in Boun Neua and Boun Tai districts Phongsaly Province, LAO PDR", Xishuangbanna Tropical Botanical garden of the Chinese Academy of Science.
- DUFUMIER, M. (1980). "Les Premières Transformations Socialistes de l'Agriculture en République Démocratique populaire du Laos." *Revue du Tiers Monde* XXI, n° 84: 813-830.
- EVANS, G. (1888). "Agrarian Changes in Communist Laos." *Institute of Southeast Asian Studies* 85: 89.
- GUNN, G. C. (1990). *Rebellion in Laos, Peasant and Politics in a colonial Backwater*. Boulder, Colorado,, Westview Press.

- HOURS, B., SELIM, M., (1997). Essai d'Anthropologie Politique sur le Laos Contemporain. Marché, Socialisme et Génies. Paris, L'Harmattan.
- JULLIEN, R. (1992). "Restructurations Economiques au Laos de 1979 à nos Jours." Institut du Droit de la Paix et du Développement. Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis: 132.
- JULLIEN, R. (1995). "Les Restructurations Economiques, 1975-1992." Les Cahiers de la PENINSULE 3: 7-74.
- KEULEERS, P. (2001). "National Human Development Report, LAO PDR 2001, Advancing Rural Development." Vientiane, UNDP: 203.
- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (1999). "The Households of Lao PDR. Social and Economic indicators, Lao Expenditure and Consumption survey 1997/98". Vientiane, National Statistic Centre.
- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (2000). "1975-2000, Basic statistics of the Lao P.D.R." Vientiane, National Statistic Centre: 162.
- NORINDR, C., . (1973). "L'évolution de la situation au Laos depuis 1973." Cahier d'Asie du Sud-Est 2: 71-88.
- NORINDR, C., . (1981). "La politique agraire de la république démocratique et populaire lao, Plans de 1975 à 1985." Cahier d'Asie du Sud-Est 9-10: 123-147.
- SAIGNASITH, C. (1997). Lao Style New Economic Mechanism. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990. New York, St. Martins Press.
- STUART-FOX, M. (1986). Laos, Politics, Economics and Society. London, Frances Printer.
- TAILLARD, C. (1983). "Les Transformations de quelques politiques agricoles socialistes en Asie entre 1978 et 1982." Etudes rurales 89-90-91: 111-145.
- TAILLARD, C. (1989). Strategies d'un Etat-tampon. Montpellier, G.I.P. Reclus.
- THAN, M. (1997). Laos' External Trade, an overview in the Southern Asian context. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990. New York, St. Martins Press: 243-266.
- WORNER, W. E. (1997). Lao agriculture in transition. Laos' dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990. New York, St. Martins Press.
- ZIMMERMANN, X. (2001). "Phongsaly Province General Data". Phongsaly.

**A
N
N
E
X
E**

N° 3

Quantitative evolution of traded or bartered products at village level.

Investigator code:
Questionnaire number:
Family name:
Date:

1. General data.

- | | |
|--|-------|
| 11. Village name: | code: |
| 12. Ethnic group: | code: |
| 13. Family composition: | code: |
| 14. Distance from road or river: | code: |
| 15. Have you had rice shortage the last 12 months: | code: |

<i>Sold or bartered.</i>	Period (year)					
	1975	1980	1985	1990	1995	2000
2. Cultivates products						
21. Rice Kao						
22. Sesame/Mak Nga						
23. Job' tear /Mak Duoi						
24. Water Melon/Mak Mo						
25. Garlic/PaakTiem						
26. Broom grass/DokKem						
27. Ognon/PaakBuoai Yai						
28. Suggar cane/Oi						
29. Maize/Sally						
210. Sun flowers/DokTaVane						
211. Potatoes/MunDarng						
212. Large gourd/Mak Boub Yai						
213. Gourd/ Mak Boub Noi						
214. Cabbage/Pak KaLum Pee						
215. Chine cabbage/Pak KadCheen						
216. Egg plant/Mak Keua						
217. Peanut/Mak Tuea Din						
218. Soya bean/Mak Tuea Leung						
219. Bean/Mak Teua						
220. Sweet potatoes/Mun Daang						
221. Sago/?						
222. Cucumber/Mak Tang						
223. Pumpkin/Mak Uoa						
224. Cassava/Mun Teun						
225. Chili/mak pet						
226. Ginger Fruit/Mak Ka						
227. Various vegetable						
228. Pine apple/Mak Nut						
229. Mango/Mak Muang						
230. Lemon /Mak Nao						
231. Various fruit						
232. Banana/Mak Kauo						
233. Raw cotton/Fai Soat						

3. Products from domesticated animals, sold or bartered						
31. Chicken/ Kai						
32. Duck/Pet						
33. Turkey/Kai Ngeung						
34. Pig/Mo						
35. Buffalo/Khueo						
36. Horse/Ma						
37. Cow/Nguoa						
38. Goat/Bere						
39. Sheep/Kere						
310. Dogs/Mar						
311. Fish /Pa Lieng/Pa TummaSard						
312. Honey/Num Peung						
313. Eggs/Khai						
4. NTFP, sold or bartered						
41. Cultivated cardamom/Mak Nang Pook						
42. Wild cardamom/Mak Nang Pa						
43. Bark (nang niao)/Nung Nieng						
44. Bark /Posa						
45. Rattan (shoot, cane)/NoVai/Keu Vai						
46. Resin/Yan						
47. Baylay						
48. Orchids/Dok peung						
49. Fire wood/Feun						
410. Bamboo shoot/NoMai						
411. Taro /Peuk						
412. Makfay						
413. Man Pa						
414. Bamboo stick/MaiPai						
415. Mak Ikoud or Mak pao pet						
416. Mushrooms/Het						
417. Wild vegetables /Pak Pa						
418. Wild animal (Box D)/SadPa						
5. Timber, sold or bartered						
51. Timber/Mai Tung Heun						
6. Handicraft, transformed products, services, sold or bartered						
61. Weaving /Tum Pan						
62. Salt/Keu						
63. Lao Lao						
64. Black smith/Tee Lek						
65. Make bricks or tile/PanDin						
66. Embroidery/PakSeo						
67. Make sweep/Het Foy						
68. Carpenter/Het ToTung						
69. Make food/Het Ah Han						
610. Wicker work/Chak San						
611. Thatch tiles/ Pai Ya						
613. Small shop/ Han Noy						
614. Husk making/Keung See Kao						
615. Trader (agro, agro-forestry, animal Products)/Kan Ka Eun Eun						
616. Video Business/Heung Video						
617. Transportation activities/Kan KheunSeung						
618. Sugar cane transformation/KeunSong Oi						
619. Sale electricity/Chak Fai Fa						
620. Wages/Pai Lub Chang						
621. Religious activities/Veik DanSadSaNa						
622. Donation from family /Pee Nong Song Ngeun Hai						
623. Loans						

7. Other activities, products sold or bartered							
71.							
72.							
73.							
74.							
75.							
76.							
77.							
78.							
79.							

<i>Bought or bartered.</i>							
8. Products, bought or bartered							
81. Kitchen tools/Keung Sai Heun Keuo							
82. Clothes /Keung Nung							
83. Bedding/Keung Non							
84. Salt/Keu							
85. Meat, fish, eggs/Seen, Pa, Kai							
86. Rice/Kao							
87. Vegetable cultivated or from forest/Pak Pook Lu Pa							
88. Condiments/Keung Poug Ah Han							
89. Lighting pile, petrol, electricity, candles							
810. Alcohol							
811. Cigarette and tobacco/Ya Suob							
812. School supplies/Kheung Hien							
813. Pocket money (childrens) /Ngeun Hai Look							
814. Lao Lao fermenting agent/ HetPang Lao							
815. Supplies for small shop/SeuKeung SaiHan							
816. Petrol, diesel, oil Tansport, decort							
817. Travelling expenses/SaiChai DeunTaang							
818. Expenses for weaving /Ka Seu Keung							
819. Expenses to make salt/Seu Keu							
820. Expenses for black smith activities/KasaichaisueMeetPa							
821. Expenses for make food activities/ Kasaichaipong tang Ah Han							
822. Expenses for making bricks or tile/ Kasaichaisuedincheelupanlungka							
823. Expenses for embroidery activities/ Kasaichaisuekeungmatukseo							
824. Expenses for carpenting activities							
825. Expenses for wicker work							
826. Expenses for husk making activities							
827. Expenses for agro, agro-forestry and animal trade.							
828. Video Business /Heung Video							
829. Religious offering/ViekSadsaNa							
830. Transportation activities/ViekKanKoneSong							
831. Loan reimbursment/SumlaNgeun							
832. Land taxes/PaSee Din							
833. Renting /Saokeung							
834. Healt cost							
835. Construction cost							
836. Farming tools cost							
837. Farm inputs cost							
838. Husk rice cost							

9. Other services, products bought or bartered							
91.							
92.							
93.							
94.							
95.							
96.							
97.							
98.							
99.							

Questionnaire général sur les unités étudiées (Province, Ville, Village).

Province, District, Ville, village:

Date:

Population totale de l'unité:

(compléter avec la variante ethnique)

Ethnie

Profession	Période					
	2001	1998	1993	1988	1982	1975
Chops						
Pharmacie						
Bouchers						
Fonctionnaires						
Hôtel						
Restaurants						
Nourriture à emporter						
Entrepreneurs						
Nbre de commerçants						
Autres professions	Bijoutier					
	Mécanicien					
	Batelier					
	Chauffeurs					
Nbre de turbines						
Nbre de générateurs						
Nbre de toits en tôles						
Nbre de Télé/Magnéto						
Nbre de Tolachin						
Nbre de hand tractors						
Nbre décortiqueuses à riz						

**A
N
N
E
X
E**

N° 4

LE PEUPLE LAOS, UN PEUPLE MULTIETHNIQUE.

1 LES NOMBREUSES ETHNIES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU LAOS.

Sous l'ancien régime et même après la Révolution, l'identification des peuples Laos se structure en classes ethno géomorphologique et non ethnolinguistique. La division relativement simple, comprend : les Lao Soung, les Lao Theung et les Lao Loum. Cette classification repose au départ sur le lieu où les groupes vivent. Les premiers résident généralement au sommet des collines et représentent moins de 10 % de la population. Les seconds, 25 % de la population, occupent les flancs de collines et les derniers se trouvent dans les plaines. Ils constituent l'essentiel du peuple Lao, soit de 60 à 70 % de la population totale. Cependant, cette classification ne reflète pas toujours la réalité ethnolinguistique et dans une même famille (ethnolinguistique) des villages vivent en plaine et d'autres sur les collines. Ces villages appartiennent à des branches ethno géomorphologiques différentes. Or ils possèdent cependant les mêmes coutumes, la même langue, les mêmes croyances, etc.

Cette classification, visiblement inadaptée laisse place à une classification ethnolinguistique à partir de partir de 1992. Désormais, quatre grandes familles ethnolinguistiques composent l'espace ethnique du Laos.

Les populations de langue *austro-asiatique* arrivent apparemment les premières au Laos. Elles étaient, selon toute vraisemblance, les premières dans la péninsule Indochinoise et représentent actuellement 24 % de la population du pays.

La famille des *Taï*, la plus nombreuse avec 65 % de la population, provient du sud de la Chine et migra entre le 9ème et le 13ème siècle.

Les *Yao Méo* quittent le sud de la Chine et le Nord du Myanmar au 18ème siècle, leur représentation reste modeste, de 6 à 10%. Enfin, arrivés au 19ème siècle (CULAS, C., MICHAUX, J., 1997), le quatrième groupe, les *Tibéto Birmans*, sont les moins nombreux de 3 à 4 % de la population environ (CHAZEE, 1999; SISOUPHANTHONG, 2000).



Jeunes filles Moutchi le jour du Nouvel An. Moutchi Paka district de Boun Taï, Février 2000.



Femmes et enfants Hmong Kao. Les femmes actionnent un moulin à maïs. Houé Wai. District de Boun Taï Mars 2000.

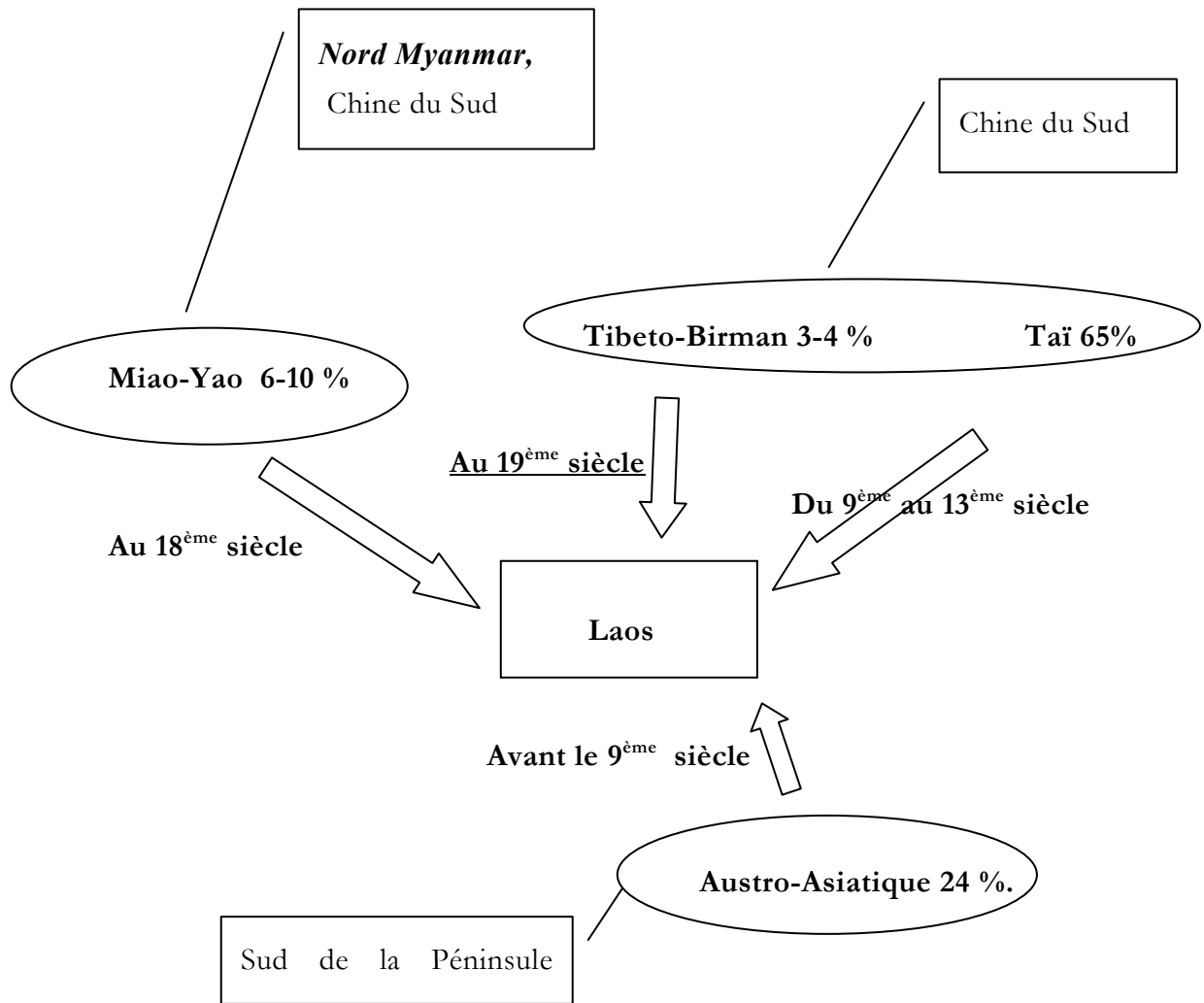


Schéma n° 1 : Origine du peuplement.

Chaque groupe linguistique comporte de nombreux groupes ethniques qui parlent des langues différentes, parfois inintelligibles entre elles. Le nombre de groupes ethniques recensé au Laos a pu varier selon les époques et les expertises (Goudineau, Y., 2000). Officiellement, le gouvernement lao ne reconnaît que 47 groupes, mais certains experts ont choisi d'en comptabiliser 100, 131, voire plus.

Quel que soit le nombre exact de groupes ethniques au Laos, il existe une grande diversité et le paysage ethnique change d'une province à l'autre. La province de Phongsaly illustre parfaitement cette assertion, mais la distribution, selon les différents groupes ethniques, ne ressemble pas au schéma provincial présenté ci-dessous.



Jeune fille Akha Loma. District de Samphan. Juillet 2000.



*Dame âgée et fillette
Akha Oma. District de
Boun Tai. Octobre
2000*

2 LES PEUPLES DE LE PROVINCE DE PHONGSALY.

La composition ethnique de la province de Phongsaly ne suit pas les critères nationaux de répartition. Numériquement le groupe Taï n'est pas le plus nombreux, de plus les Taï de Phongsaly appartiennent à des sous-groupes, minoritaires au sein de la famille Taï (en 1995). Les Tibéto-Birmans constituent la première entité ethnique (51 %), les Taïs la seconde (25 %) suivis des Austro-asiatiques (22,5 %) et enfin les Miao-Yaos (2,5 %), (toujours en 1995).

Groupes	Austro-asiatique	Taï	Tibéto-birman	Miao-yao
Sous-groupes	Kamou	Taï Lue	Phounoï	Hmong Dam
	Kha Bit	Taï Dam	Akha Akoui	Hmong Kao
	Lao Seng	Taï Kao	Akha Nyaheu	Hmong Kio
		Taï Yang	Akha Homa	Hmong Lay
		Lao	Akha Sila	
		Taï Nuea	Akha Chepia	
		Taï Deng	Akha Loma	
			Akha Pouly	
			Akha Moutchi	
			Akha Noukoui	
			Akha Eupa	
			Akha Pala	
			Akha Tchitcho	
			Akha Moutchoui	
			Poussang	
			Hayi	
			Lolo	
			Keu	
			Alou	
			Lao Pan	
		Mounteun		

Tableau n° 1 : Les sous-groupes ethniques de la province de Phongsaly.

((NATIONAL-STATISTIC-CENTRE, 1996), (CHAZEE, 1999))

Mise en parallèle avec la démographie (154 000 habitants) et la superficie limitée du territoire (16 270 km²), une telle diversité semble surprenante, voire exceptionnelle, même si elle se retrouve dans d'autres provinces au nord du pays.

3 LA COMPOSITION DE NOTRE ECHANTILLON DE 100 FOYERS DE PAYSANS.

Notre échantillon intègre la variable ethnique, même s'il ne représente pas toute la diversité ethnolinguistique locale. Il est composé de 100 foyers de paysans de la province de Phongsaly. Ces foyers, répartis dans les sept districts de la province et dans 25 villages appartiennent à 12 sous-groupes parmi les 38 de la province.

Sous-groupe	Nombre de village	Nombre de questionnaires
Phounoï	5	20
Akha Loma	1	4
Akha Tchepia	1	4
Akha Noukouï	3	13
Akha Moutchi	1	2
Lao Pan	1	1
Ho	1	5
Hmong Kao	1	4
Taï Yang	1	2
Taï Luee	2	11
Taï Neua	2	11
Kamou	6	23

Tableau n° 2 : Répartition des questionnaires par groupe ethnique.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAZEE, L. (1999). The People of Laos, Rural and Ethnic Diversities. Bangkok, White Lotus.
- NATIONAL-STATISTIC-CENTRE (1996). "Basic Statistic About The Socio-Economic Development in the Lao PDR". Vientiane, National Statistic Centre.
- SISOUPHANTHONG, B., TAILLARD, C., (2000). Atlas de la République Démocratique Populaire Lao, Les structures territoriales du développement économique et social. Paris, La documentation Française.

**A
N
N
E
X
E**

N° 5

Les documents comptables utilisés sont classés par années : 1975, 1980, 1985, 1990, 1995.

Figurent :

- Le tableau économique d'ensemble.
- Les comptes d'agents, paysans, artisans et commerçants, administration, ménages.

**A
N
N
E
X
E**

N° 6

HISTOIRE DES MONNAIES D'ETAT DE L'OCCUPATION
FRANCAISE A NOS JOURS.

Nous n'avons pas réellement recherché d'informations sur les monnaies du Royaume du Lane Xang (postérieur à la colonisation). Des coquillages avaient cours (VIENNE (DE), 1995, pg.22) pour certaines transactions ou bien des barres d'argent, "Ngun Ang", et des masselottes d'argent, "Ngun Kho" (annexe n° 8). Les Ngun Kho provenaient généralement de Chine et portaient parfois une estampille qui représentait un idéogramme ou autre. Ces monnaies, en argent, servaient essentiellement de réserve de valeur. Elles intervenaient assez peu comme intermédiaire d'échange pour les transactions domestiques. L'opium, le troc et d'autres biens permettaient ces échanges courants.

Le colonisateur impose sa monnaie et la piastre vient "compléter" le champ monétaire local. Ce dernier restera relativement stable jusqu'à la seconde guerre mondiale. Par la suite, au gré des indépendances et des conflits armés, apparaissent de nouvelles monnaies, sans faire disparaître les anciennes pour autant.

Le tableau synoptique ci-dessous offre une vue générale et il guide le lecteur au sein de ce champ monétaire complexe. Il n'existe aucune relation entre la taille des cases colorées et la masse monétaire de chacune des monnaies présentées. Les biens monétaires ne figurent pas dans ce tableau.

Période	Répartition des monnaies d'état sur l'espace national
1893	La puissance coloniale impose sa monnaie, la piastre
10/1945 04/1946	Le gouvernement de Pethsarath dote son pays d'une monnaie nationale, l'at. Cette monnaie n'a pas eu le temps de s'affirmer et la piastre reste la monnaie usuelle
05/ 1955	À la réoccupation française l'at devient une sous unité de la piastre.
1962	La piastre n'a plus cours officiellement mais reste utilisée, parallèlement aux autres monnaies officielles
10/ 1968	Le kip banque nationale a autorité sur l'ensemble du pays Le kip banque nationale pour les zones administrées par le gouvernement national Le kip Khamkhay pour les zones administrées par le Phatet Lao Le kip libération remplace le kip de Khamkhay
13/ 06/ 1976	Suite à la révolution, le kip libération devient la monnaie de la république
16/ 12/ 1979	Le kip banque centrale remplace le kip libération

Tableau n° 1 : Tableau synoptique, les monnaies d'Etat depuis l'occupation française.

En 1893, le Roi Oun Kham et Pavie signent un traité d'alliance militaire et le Royaume du Lane Xang (Million d'éléphants) passe sous protectorat français. Dès lors, la puissance coloniale intègre le Laos au sein de l'Union Indochinoise Française où circule la piastre de commerce indochinoise (annexe n° 8). La piastre, monnaie métallique, est frappée à Hanoi où se trouve le siège du gouvernement général de l'Indochine française de 1887-1954. La piastre couvre l'ensemble des pays de l'union : Tonkin, Annam, Cochinchine (actuel Vietnam), Cambodge et Laos. Elle restera la seule monnaie d'Etat en usage au Laos jusqu'à la première indépendance en 1945. En effet, après l'indépendance proclamée le 8 avril 1945, quelques mois avant le départ des forces japonaises (septembre 1945), le gouvernement du Lao Issara, présidé par Pethsarath, décide de créer sa monnaie. L'at est frappée en Thaïlande, mais il disparaît en avril 1946 lorsque, menacé par la réoccupation française, le gouvernement du Lao

Issara fuit en Thaïlande. En sept mois d'existence, cette monnaie ne s'impose pas réellement et elle n'a pas eu de fonctions économiques.

De 1946 à 1955, la piastre redevient la monnaie officielle dont l'at est désormais une subdivision. La dissolution de l'organe d'émission de la piastre d'Indochine, décidée les 29 et 30 décembre 1954 à Siam Reap (Cambodge), lors de la réunion quadripartite (Cambodge, France, Laos, Vietnam), entraîne la disparition de la piastre comme monnaie d'Etat. Les liquidités (15 847 661 304 de piastres) sont partagées entre les trois pays¹ de l'ex-union, 11 995 657 reviennent au Vietnam, 2 884 969 870 au Cambodge et enfin 967 186 860 au Laos, soit 6,1 % de la masse monétaire.

La Banque Nationale du Lao voit le jour en 1955, elle émet sa monnaie, le Kip Banque Nationale (KBN).

En 1955, le pays est divisé en deux parties. L'une est administrée par le gouvernement national, basé à Vientiane, tantôt dirigé par les conservateurs, tantôt par les neutralistes ou par des coalitions. L'autre partie est dirigée par le gouvernement du Pathet Lao (communiste), basé à Sam Nuea. La scission ne calme pas les troubles et les conflits armés entre les deux parties continuent. Ils émaillent la fin des années cinquante, les années soixante et le début des années soixante-dix.

De 1955 à la fin de années 1960, le KBN est la seule monnaie malgré la présence de deux gouvernements. Cette situation change en décembre 1960, après le coup d'état orchestré par Phoumi Nosavan (conservateur). Le gouvernement neutraliste basé à Vientiane est renversé et il se réfugie à Khangkhay (à l'est du pays). Le gouvernement neutraliste dirigé par Souvanna Phouma reste légitime et le seul reconnu par les pays socialistes². Il crée alors une monnaie parallèle au KBN : le Kip Khangkhay (KK). Dès lors deux monnaies officielles circulent sur l'actuel territoire de la République Populaire et Démocratique du Laos.

¹ Information issue des cours préparés par Mr. Bousbong Souvannavong, Vice ministre des finances de 74 à 82, Gouverneur de la Banque centrale de 1982 à 1995.

² Deuve Jean, "La guerre secrète au Laos contre les communistes (1955-1964)", L'Harmattan, Paris, 1995, ISBN 2-7384-3656-0.

Malgré les tentatives de réunification, mise en place à Vientiane d'un gouvernement d'union nationale le 8 octobre 1962, les conflits s'enveniment et une partie des neutralistes s'associe au gouvernement du Pathet Lao (administrant Nord-est du pays³). Dès lors le KK a également cours dans les provinces administrées par le Pathet Lao : Sud-est de Phongsaly, Houa Phan et Xieng Khouang. En six ans d'existence, le KK n'a eu qu'une influence limitée dans cette zone peu monétisée avec de faibles niveaux d'échanges. Dans la partie sud de la Province de Phongsaly par exemple, il n'y avait pas de banque mais une trésorerie générale, basée à Nam Nga (Moun Mai). Elle réglait les quelques dépenses de la province en KK. Or la part monétaire du salaire des fonctionnaires et des militaires était réduite. Cette forme d'organisation économique n'a pas permis d'imposer le KK.

Le 7 octobre 1968, le gouvernement du Pathet Lao abandonne le KK pour le remplacer par le Ngun Pot Poy (le Kip Libération (KL)). Le taux de conversion est fixé à 1 KL pour 200 KK.

À titre d'exemple à Phongsaly, 70 à 80 millions de KK furent collectés d'après des fonctionnaires chargés de ce travail, soit 350 à 400 000 KL. Le KK et le KL n'étaient convertibles ni en dollar ni en KBN et rechercher une équivalence est hasardeux. La zone de validité du KL ne dépassait pas le territoire administré par le Pathet Lao. Si nous admettons que l'équivalence suivante puisse être considérée : 1 KL = 1 KBN, soit 400 000 KL = 800 US \$ constants pour toute la province.

Le bimonétarisme KBN et KL se prolongera jusqu'au 13 juin 1976. Six mois après la révolution (décembre 1975), le gouvernement de RPD du Laos, afin de faciliter les échanges et pour symboliser la réunification nationale autour de l'élan révolutionnaire, opte pour une monnaie unique le KL. Le taux de change est établi, 1 KL = 20 KBN. Au niveau national, 476 332 640 KBN sont détruits aux profits de 23 816 632 KL. 1 US \$ = 60 KL (NORINDR, 1973, pg.76) soit les 476 332 640 KBN = 400 000 US \$. Les sommes converties semblent dérisoires, le KBN avait cours sur l'essentiel du

³ En 1955 le pays est divisé en deux parties. L'une administrée par le gouvernement national, basé à Vientiane et l'autre au nord-est administrée par le Pathet Lao basé à Sam Neua.

territoire même dans des zones administrées par le Pathet Lao (il circulait pour permettre les échanges avec les zones administrées par le gouvernement national).

Toujours à titre d'exemple, d'après des personnes ayant participé au change dans la zone de Phongsal, le montant de la conversion n'a pas atteint les 15 millions de kips KBN. Après conversion en dollars au moment du change, cela représente 15 000 US \$, pour toute la population.

La présence du KL, l'unique monnaie nationale, est perturbée et de courte durée, 3.5 ans. Le 16 décembre 1979, elle est remplacée par le Kip Banque Centrale (KBC). L'évolution des orientations politiques et le changement de stratégie expliquent la mise en place d'une nouvelle politique monétaire, assortie d'une nouvelle monnaie. Cette nouvelle monnaie, le KBC, est frappée en Russie et le taux de conversion est établi à 1 KBC = 100 KL. Au niveau national, 124 385 162 000 KL furent détruits pour laisser place à 124 385 162 KBC. Au moment du change, cela représente 31 096 290 \$ US pour une population de 3 199 000 personnes, soit moins de 10 \$ US/habitant. Ce résultat, tout comme les résultats précédents, peut paraître dérisoire et reflète le faible degré de monétisation de la république. Cependant, ce chiffre masque de fortes disparités régionales.

A Phongsalys, fin décembre 1979, en une semaine, le KL est remplacé par le KBC. Nos informations proviennent de deux "agents de change" ayant participé à cette opération dans deux districts de la province. Des fonctionnaires furent convoqués, plus de 100 à Moun Koua, entre 100 et 200 à Boun Neua. Chaque groupe constitué de trois ou quatre fonctionnaires, était affecté à 4 villages environ. Une famille ne pouvait pas échanger plus de 3 000 KBC (750 \$ US). Si l'une d'entre elles disposait d'une somme supérieure, elle devait la déclarer aux agents qui transmettaient le montant de la somme à la banque. Par la suite, la famille échangeait ses KL à la banque. Les agents rencontrés sont unanimes : beaucoup de familles n'échangeaient rien, certaines 50 à 60 KBC (12-15 \$ US). Mr. X et son équipe changèrent 5 500 KBC pour 4 villages, Mr. Z, 7 000 environ, toujours pour 4 villages. Considérant 300 habitants par village, nous obtenons pour la province de Phongsaly une moyenne de 1.5 et 2 \$ US par habitant.

Mr. V en tant que directeur de la banque de la province, centralisait les sommes collectées. Selon ses souvenirs, il y aurait eu 600 - 700 000 KBC environ ou 150 000 \$ US environ. En 1979, 110 000 personnes vivent à Phongsaly, soit 1.5 \$ US par habitants environ. Les données issues des changeurs locaux et de l'ex-directeur semblent correspondre.

BIBLIOGRAPHIE

NORINDR, C., . (1973). "L'évolution de la situation au Laos depuis 1973." Cahier d'Asie du Sud-Est 2: 71-88.

VIENNE (DE), M. S., NEPOTE, J., (1995). "Esquisse statistique de deux decennies, 1975-1995." Les Cahiers de la PENINSULE: 103-172.

**A
N
N
E
X
E**

N° 7

Extrait de l'ouvrage de Jevons (Money and the mechanism of exchange), chapitre I, intitulé "Barter" et Chapter IV, intitulé "Early History of Money" où figurent la définition et les exemples discutés.

Texte téléchargé sur le site: www.econlib.org/YPDBooks/Jevons/jnvMNE1.html

Pour repérer rapidement les citations issues du texte ci-dessous, la pagination originale se trouve dans une colonne à gauche.

Chapter I -Barter-

- Page 1 Some years since, Mademoiselle Zélie, a singer of the Théâtre Lyrique at Paris, made a professional tour round the world, and gave a concert in the Society Islands. In exchange for an air from *Norma* and a few other songs, she was to receive a third part of the receipts. When counted, her share was found to consist of three pigs, twenty-three turkeys, forty-four chickens, five thousand cocoa-nuts, besides considerable quantities of bananas, lemons, and oranges. At the Halle in Paris, as the prima donna remarks in her lively letter, printed by M. Wolowski, this amount of live stock and vegetables might have brought four thousand francs, which would have been good remuneration for five songs. In the Society Islands, however, pieces of money were very scarce; and as Mademoiselle could not consume any considerable portion of the receipts herself, it became necessary in the mean time to feed the pigs and poultry with the fruit.
- When Mr. Wallace was travelling in the Malay Archipelago, he seems to have suffered rather from the scarcity than the superabundance of provisions. In his most interesting account of his travels, he tells us that in some of the islands, where there was no proper currency, he could not procure supplies for dinner without a special bargain and much chaffering upon each occasion. If the vendor of fish or other coveted eatables did not meet with the sort of exchange desired, he would pass on, and Mr. Wallace and his party had to go without their dinner. It therefore became very desirable to keep on hand a supply of articles, such as knives, pieces of cloth, arrack, or sago cakes, to multiply the chance that one or other article would suit the itinerant merchant.
- In modern civilized society the inconveniences of the primitive method of exchange are wholly unknown, and might almost seem to be imaginary. Accustomed from our earliest years to the use of money, we are unconscious of the inestimable benefits which it confers upon us; and only when we recur to altogether different states of society can we realize the difficulties which arise in its absence. It is even surprising to be reminded that barter is actually the sole method of commerce among many uncivilized races. There is something absurdly incongruous in the fact that a joint-stock company, called "The African Barter Company, Limited," exists in London, which carries on its transactions upon the West Coast of Africa entirely by bartering European manufactures for palm oil, gold dust, ivory, cotton, coffee, gum, and other raw produce.
- 2 The earliest form of exchange must have consisted in giving what was not wanted directly for that which was wanted. This simple traffic we call *barter* or *truck*, the French *troc*, and distinguish it from sale and purchase in which one of the articles exchanged is intended to be held only for a short time, until it is parted with in a second act of exchange. The object which thus temporarily intervenes in sale and purchase is money. At first sight it might seem that the use of money only doubles the trouble, by making two exchanges necessary where one was sufficient; but a slight analysis of the difficulties inherent in simple barter shows that the balance of trouble lies quite in the opposite direction. Only by such an analysis can we become aware that money performs not merely one service to us, but several different services, each indispensable. Modern society could not exist in its present complex form without the means which money constitutes of valuing, distributing, and contracting for commodities of various kinds.
- 3

Chapter IV -Early History of Money-

Living in civilized communities, and accustomed to the use of coined metallic money, we learn to identify money with gold and silver; hence spring hurtful and insidious fallacies. It is always useful, therefore, to be reminded of the truth, so well stated by Turgot, that every kind of merchandise has the two properties of measuring value and transferring value. It is entirely a question of degree what commodities will in any given state of society form the most convenient currency, and this truth will be best impressed upon us by a brief consideration of the very numerous things which have at one time or other been employed as money. Though there are many numismatists and many political economists, the natural history of money is almost a virgin subject, upon which I should like to dilate; but the
20 narrow limits of my space forbid me from attempting more than a brief sketch of the many interesting facts which may be collected.

Currency in the Hunting State.

Perhaps the most rudimentary state of industry is that in which subsistence is gained by hunting wild animals. The proceeds of the chase would, in such a state, be the property of most generally recognised value. The meat of the animals captured would, indeed, be too perishable in nature to be hoarded or often exchanged; but it is otherwise with the skins, which, being preserved and valued for clothing, became one of the earliest materials of currency. Accordingly, there is abundant evidence that furs or skins were employed as money in many ancient nations. They serve this purpose to the present day in some parts of the world. In the book of Job (ii. 4) we read, "Skin for skin, yea, all that a man hath will he give for his life;" a statement clearly implying that skins were taken as the representative of value among the ancient Oriental nations. Etymological research shows that the same may be said of the northern nations from the earliest times. In the Esthonian language the word *râha* generally signifies money, but its equivalent in the kindred Lappish tongue has not yet altogether lost the original meaning of skin or fur. Leather money is said to have
21 circulated in Russia as late as the reign of Peter the Great, and it is worthy of notice, that classical writers have recorded traditions to the effect that the earliest currency used at Rome, Lacedæmon, and Carthage, was formed of leather.

We need not go back, however, to such early times to study the use of rude currencies. In the traffic of the Hudson's Bay Company with the North American Indians, furs, in spite of their differences of quality and size, long formed the medium of exchange. It is very instructive, and corroborative of the previous evidence to find that, even after the use of coin had become common among the Indians the skin was still commonly used as the money of account. Thus Whympner says, "a gun, nominally worth about forty shillings, bought twenty 'skins.' This term is the old one employed by the company. One skin (beaver) is supposed to be worth two shillings, and it represents two marten, and so on. You heard a great deal about 'skins' at Fort Yukon, as the workmen were also charged for clothing, etc., in this way."

Currency in the Pastoral State.

22 In the next higher stage of civilization, the pastoral state, sheep and cattle naturally form the most valuable and negotiable kind of property. They are easily transferable, convey themselves about, and can be kept for many years, so that they readily perform some of the functions of money. We have abundance of evidence, traditional, written, and etymological, to show this. In the Homeric poems oxen are distinctly and repeatedly mentioned as the commodity in terms of which other objects are valued. The arms of Diomed are stated to be worth nine oxen, and are compared with those of Glaucos, worth one hundred. The tripod, the first prize for wrestlers in the 23rd Iliad, was valued at twelve oxen, and a woman captive, skilled in industry, at four. It is peculiarly interesting to find oxen thus used as the common measure of value, because from other passages it is probable, as already mentioned, that the precious metals, though as yet uncoined, were used as a store of value, and occasionally as a medium of exchange. The several functions of money were thus clearly performed by different commodities at this early period.

23 In several languages the name for money is identical with that of some kind of cattle or domesticated animal. It is generally allowed that *pecunia*, the Latin word for money, is derived from *pecus*, cattle. From the Agamemnon of Æschylus we learn that the figure of an ox was the sign first impressed upon coins, and the same is said to have been the case with the earliest issues of the Roman *As*. Numismatic researches fail to bear out these traditions, which were probably invented to explain the connection between the name of the coin and the animal. A corresponding connection between these notions may be detected in much more modern languages. Our common expression for the payment of a sum of money is *fee*, which is nothing but the Anglo-Saxon *feoh*, meaning alike money and cattle, a word cognate with the German *vieh*, which still bears only the original meaning of cattle. As I am informed by my friend, Professor Theodores, the same connection of ideas is manifested in the Greek word for property, which means alike possession, flock, or cattle, and is referred by Grimm to an original verb or, to feed cattle. It is even supposed by Grimm that the same root reappears in the Teutonic and Scandinavian languages, in the Gothic, *skatts*, the modern High German *schatz*, the Anglo-Saxon, *scät* or *sceat*, the ancient Norsk *skat*, all meaning wealth, property, treasure, tax, or tribute, especially in the shape of cattle. This theory is confirmed by the fact that the Frisian equivalent *sket*, has retained the original meaning of cattle to the present day. In the Norsk, Anglo-Saxon, and English, *scat* or *scot* has been specialized to denote tax or tribute. In the ancient German codes of law, fines and penalties are actually defined in terms of live-stock. In the Zend Avesta, as Professor Theodores further informs me, the scale of rewards to be paid to physicians is carefully stated, and in every case the fee consists in some sort of cattle. The fifth and sixth lectures in Sir H. S. Maine's most interesting work on "The Early History of Institutions," which has just been published, are full of curious information showing the importance of live-stock in a primitive state of society. Being counted *by the head*, the kine was called *capitale*, whence the economical term *capital*, the law term *chattel*, and our common name *cattle*. In countries where slaves form one of the most common and valuable possessions, it is quite natural that they should serve as the medium of exchange like cattle. Pausanias mentions their use in this way, and in Central Africa and some other places where slavery still flourishes, they are the medium of exchange along with cattle and ivory tusks. According to Earl's account of New Guinea, there is in that island a large traffic in slaves, and a slave forms the unit of value. Even in England slaves are believed to have been exchanged at one time in the manner of money.

Articles of Ornament as Currency.

A passion for personal adornment is one of the most primitive and powerful instincts of the human race, and as articles used for such purposes would be durable, universally esteemed, and easily transferable, it is natural that they should be circulated as money. The wampumpeag of the North American Indians is a case in point, as it certainly served as jewellery. It consisted of beads made of the ends of black and white shells, rubbed down and polished, and then strung into belts or necklaces, which were valued according to their length, and also according to their colour and lustre, a foot of black peag being worth two feet of white peag. It was so well established as currency among the natives that the Court of Massachusetts ordered, in 1649, that it should be received in the payment of debts among settlers to the amount of forty shillings. It is curious to learn, too, that just as European misers hoard up gold and silver coins, the richer Indian chiefs secrete piles of wampum beads, having no better means of investing their superfluous wealth. Exactly analogous to this North American currency, is that of the cowry shells, which, under one name or another—chamgos, zimbis, bouges, porcelanes, etc.—have long been used in the East Indies as small money. In British India, Siam, the West Coast of Africa, and elsewhere on the tropical coasts, they are still used as small change, being collected on the shores of the Maldiva and Laccadive Islands, and exported for the purpose.

Their value varies somewhat, according to the abundance of the yield, but in India the current rate used to be about 5000 shells for one rupee, at which rate each shell is worth about the two-hundredth part of a penny. Among our interesting fellow-subjects, the Fijians, whale's teeth served in the place of cowries, and white teeth were exchanged for red teeth somewhat in the ratio of shillings to sovereigns. Among other articles of ornament or of special value used as currency, may be mentioned yellow amber, engraved stones, such as the Egyptian scarabæi, and tusks of ivory.

Currency in the Agricultural State.

Many vegetable productions are at least as well suited for circulation as some of the articles which have been mentioned. It is not surprising to find, then, that among a people supporting themselves by agriculture, the more durable products were thus used. Corn has been the medium of exchange in remote parts of Europe from the time of the ancient Greeks to the present day. In Norway corn is even deposited in banks, and lent and borrowed. What wheat, barley, and oats are to Europe, such is maize in parts of Central America, especially Mexico, where it formerly circulated. In many of the countries surrounding the Mediterranean, olive oil is one of the commonest articles of produce and consumption; being, moreover, pretty uniform in quality, durable, and easily divisible, it has long served as currency in the Ionian Islands, Mytilene, some towns of Asia Minor, and elsewhere in the Levant. Just as cowries circulate in the East Indies, so cacao nuts, in Central America and Yucatan, form a perfectly recognised and probably an ancient fractional money. Travellers have published many distinct statements as to their value, but it is impossible to reconcile these statements without supposing great changes of value either in the nuts or in the coins with which they are compared. In 1521, at Caracas, about thirty cacao nuts were worth one penny English, whereas recently ten beans would go to a penny, according to Squier's statements.

In the European countries, where almonds are commonly grown, they have circulated to some extent like the cacao nuts, but are variable in value, according to the success of the harvest. It is not only, however, as a minor currency that vegetable products have been used in modern times. In the American settlements and the West India Islands, in former days, specie used to become inconveniently scarce, and the legislators fell back upon the device of obliging creditors to receive payment in produce at stated rates. In 1618, the

Governor of the Plantations of Virginia ordered that tobacco should be received at the rate of three shillings for the pound weight, under the penalty of three years' hard labour. We are told that, when the Virginia Company imported young women as wives for the settlers, the price per head was one hundred pounds of tobacco, subsequently raised to one hundred and fifty.

As late as 1732, the legislature of Maryland made tobacco and Indian corn legal tenders; and in 1641 there were similar laws concerning corn in Massachusetts. The governments of some of the West India Islands seem to have made attempts to imitate these peculiar currency laws, and it was provided that the successful plaintiff in a lawsuit should be obliged to accept various kinds of raw produce, such as sugar, rum, molasses, ginger, indigo, or tobacco. Such endeavours to establish a kind of multiple currency will be found to possess considerable interest for us in a later chapter. The perishable nature of most kinds of animal food prevents them from being much used as money; but eggs are said to have circulated in the Alpine villages of Switzerland, and dried codfish have certainly acted as currency in the colony of Newfoundland.

28 *Manufactured and Miscellaneous Articles as Currency.*

The enumeration of articles which have served as money may already seem long enough for the purposes in view. I will, therefore, only add briefly that a great number of manufactured commodities have been used as a medium of exchange in various times and places. Such are the pieces of cotton cloth, called *Guinea pieces*, used for traffic upon the banks of the Senegal, or the somewhat similar pieces circulated in Abyssinia, the Soulou Archipelago, Sumatra, Mexico, Peru, Siberia, and among the Veddahs. It is less easy to understand the origin of the curious straw money which circulated until 1694 in the Portuguese possessions in Angola, and which consisted of small mats, called *libongos*, woven out of rice straw, and worth about $1\frac{1}{2}d.$ each. These mats must have had, at least originally, some purpose apart from their use as currency, and were perhaps analogous to the fine woven mats so much valued by the Samoans, and also treated by them as a medium of exchange. Salt has been circulated not only in Abyssinia, but in Sumatra, Mexico, and elsewhere. Cubes of benzoin gum or beeswax in Sumatra, red feathers in the Islands of the Pacific Ocean, cubes of tea in Tartary, iron shovels or hoes among the Malagasy, are other peculiar forms of currency. The remarks of Adam Smith concerning the use of handmade nails as money in some Scotch villages will be remembered by many readers, and need not be repeated. M. Chevalier has adduced an exactly corresponding case from one of the French coalfields. Were space available it would be interesting to discuss the not improbable suggestion of Boucher de Perthes, that, perhaps, after all, the finely worked stone implements now so frequently discovered were among the earliest mediums of exchange. Some of them are certainly made of jade, nephrite, or other hard stones, only found in distant countries, so that an active traffic in such implements must have existed in times of which we have no records whatever.

29

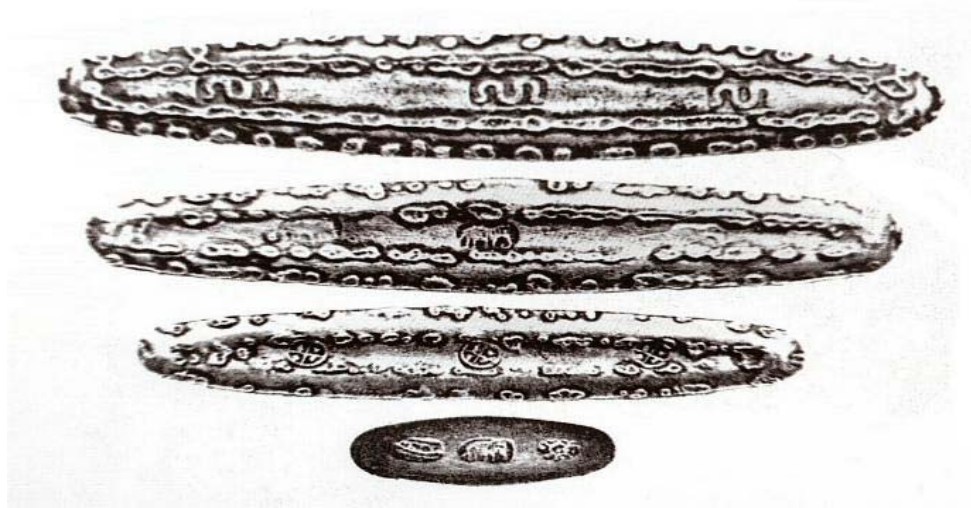
There are some obscure allusions in classical authors to a wooden money circulating among the Byzantines, and to a wooden talent used at Antioch and Alexandria, but in the absence of fuller information as to their nature, it is impossible to do more than mention them.

**A
N
N
E
X
E**

N° 8

LES NGUN KO

Couramment utilisées jusqu'au début du XX^{ème} siècle les barres d'argent, allongées, aplaties et arrondies aux extrémités étaient souvent chargées de motifs animaliers et anthropomorphiques (Photographie faite en 1887).



L'argent circulait également sous d'autres formes. Elles se trouvent encore chez certains groupes ethniques. La masselotte ci-dessous fut achetée à Na Waï en novembre 2001. Le paysan Tai Lu auquel elle fut achetée avait vendu des cochons à un paysan Akha.



LA PIASTRE

À Phongsaly, les billets ne circulaient généralement pas. L'intérêt des acteurs se portait sur les pièces dont les plus courantes étaient celle d'une piastre. En 2000, les pièces en centimes de piastres étaient plus rares et, indépendamment de la quantité d'argent elles se vendaient plus cher.



Avant sa disparition comme monnaie officielle, consécutive à l'indépendance, la piastre était également divisible en At. Selon nos informations, il semblerait que l'At est apparu en 1947.



Billet d'une piastre.



LES BIENS MONÉTAIRES

Papaver somniferum, à partir duquel l'opium est extrait.



Le buffle est l'un des plus importants biens monétaires.



Comme le buffle le porc est également un bien monétaire reconnu.



LES KIPS

Après l'indépendance le gouvernement choisit le kip comme monnaie. Comme la piastre, au départ le kip est divisé en 100 at, mais rapidement cette division fut caduque. En 1979, le kip banque centrale remplace le kip libération.

- **En zone administrée par le "Gouvernement national" de 1955 à 1976.**

Billet de 100 kips émis en 1957 et imprimé en France.



Billets de 5000 kips.





- Kip Banque Centrale émis à partir de 1979.

Billet de 1 kip (1979).



Billet de 500 kips (1988).



Billets de 2000 kips (1997).





Billet de 5000 kips (1997).



**A
N
N
E
X
E**

N° 9

Cette annexe synthétise les nombreuses informations à partir desquelles les deux tableaux récapitulatifs du dernier chapitre sont construits. Elle livre des détails pour mettre en évidence les récurrences qui expliquent la présence d'un moyen d'échange pour remplir l'une ou l'autre des trois fonctions. Deux parties composent ce travail : la première regroupe les fonctions d'intermédiaire d'échange et d'unité de compte et la seconde s'attache à la réserve de valeur.

1.1.1 INTERMEDIAIRE D'ECHANGE ET UNITE DE COMPTE.

Nous analysons ces deux fonctions de la monnaie à travers les transactions pour éviter de répéter les éléments communs à chaque fonction. De plus, une telle présentation met en évidence les relations pour lesquelles les deux fonctions sont différentes.

Les relations d'échanges impliquent des biens et des acteurs. Ces deux variables assemblées donnent une multitude de combinaisons et nous avons choisi de structurer ce paragraphe à partir du type de biens échangés. Nous distinguerons trois types de transactions.

- Premièrement la vente des produits paysans, de la production à la consommation locale ou à l'exportation vers des pays voisins ou des provinces voisines.
- Deuxièmement la commercialisation, par les acteurs provinciaux de biens de consommation courante importés.
- Enfin, les biens d'investissement également commercialisés par les acteurs locaux. Nous aborderons ces deux derniers types de transactions par l'origine de la relation, id est à partir de l'importation.

Ensuite, la variable acteur est retenu à l'intérieur de chacun des paragraphes. La typologie d'acteur adoptée ne change pas, elle ressemble en tous points à la typologie définie précédemment.

1.1.1.1 La vente des produits paysans.

Plusieurs canaux acheminent les productions paysannes, alimentaires ou non alimentaires, du producteur, le paysan, au consommateur, local ou extérieur à la province. Du producteur au consommateur, le nombre d'agents est variable et les relations d'échanges font appel des intermédiaires d'échange et des unités de compte différents. Nous retenons quatre combinaisons essentielles où, en fonction du type d'acteurs impliqués dans la transaction, le moyen d'échange évolue.

- La première combinaison s'intéresse au premier maillon : la vente des produits paysans, par les paysans qualifiés de G3R à un acheteur. Les paysans G3R refusent le kip et ils vendent : soit à d'autres paysans, appartenant à la même communauté ou à une communauté voisine, qui refusent également le kip. Dans ce cas, ce type d'échanges relativement limités repose sur des représentations antérieures aux évolutions amorcées à la fin des années 1980 :

Intermédiaire d'échange *Troc, Piastre, Anx
Domestiques, opium.*

Unité de compte *Normes locales,
négociation, piastre.*

Soit à des acteurs acceptant le kip, id est : d'autres paysans (G1, G2, G3), des ménages, les commerçants locaux et les artisans (bouchers par exemple) :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Troc.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Si négociations : les GR3 se rattachent aux normes locales. Les paysans (G1, G2, G3), les commerçants et les artisans se réfèrent aux prix de marchés. Prix généralement en kips.</i>

• La deuxième configuration s'intéresse toujours aux ventes faites par des paysans, mais ces derniers acceptent le kip (G1, G2, G3), aux commerçants locaux, artisans voire aux ménages :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le kip.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le kip.</i>

Les paysans (G1, G2, G3) installés à proximité de la frontière chinoise, lorsqu'ils vendent directement à des commerçants chinois :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le yuan.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le yuan.</i>

La vente d'opium à des commerçants laos, par ces mêmes paysans installés à proximité de la frontière :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le kip et le yuan.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le yuan le plus souvent.</i>

- La troisième type de relation d'échange s'effectue entre les commerçants locaux et les commerçants grossistes :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le kip le plus souvent.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le kip le plus souvent.</i>

- La dernière combinaison s'établit entre les commerçants grossistes (ou les commerçants locaux qui exportent directement) et les commerçants étrangers :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le yuan avec les commerçants chinois, le bath avec les commerçants thaïlandais et le dollar avec les commerçants des autres pays.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le yuan avec les commerçants chinois, le bath avec les commerçants thaïlandais et le dollar avec les commerçants des autres pays.</i>

1.1.1.2 La commercialisation des biens de consommation courante importés.

À l'égal des transferts des produits paysans, nous considérons les échanges de biens de consommation courante importés de la production à la consommation. Cependant, la partie des filières en amont de l'acte d'importation, au sein de la province, ne présente pas d'intérêt dans le cadre de cette recherche et le parcours des biens jusqu'au consommateur provincial débutera à partir de l'importation, id est : entre les commerçants étrangers et les acteurs locaux. Pour l'essentiel, des commerçants étrangers sont de nationalité chinoise et plus marginalement thaïlandaise.

Globalement, trois niveaux de relations se dégagent pour décrire le processus de commercialisation de ces produits.

- Le premier niveau s'attache à l'importation des biens diffusés par le réseau de commerçants locaux ou directement consommés par les importateurs. Trois combinaisons d'acteurs permettent généralement les importations de biens de consommation courante.

o Entre les commerçants étrangers et les commerçants grossistes :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le yuan avec les commerçants chinois et le bath avec les commerçants thaïlandais. Le circuit bath est limité à quelques produits spécifiques.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Id intermédiaire d'échange.</i>

- Entre les commerçants étrangers (uniquement chinois) et les commerçants détaillants de la province :

Intermédiaire d'échange *Le yuan.*

Unité de compte *Le yuan.*

- Entre les commerçants étrangers (uniquement chinois) et les paysans Laos qui se rendent en Chine pour se procurer ces biens :

Intermédiaire d'échange *Le yuan.*

Unité de compte *Le yuan.*

- Le second niveau s'intéresse aux biens importés par les commerçants grossistes et revendus aux commerçants détaillants :

Intermédiaire d'échange *Le kip en général.*

Unité de compte *Le kip, mais pour les volumes importants, le yuan sert d'unité de compte pour les produits chinois et le bath pour les produits thaïlandais.*

- Enfin le dernier niveau met en relief la diffusion des biens par les commerçants détaillants auprès des consommateurs. Deux types de consommateurs déterminent le moyen d'échange et l'unité de compte.

Si les consommateurs ne refusent pas le kip, les paysans (G1, G2, G3 qui ne se rendent pas en Chine) et les ménages en général :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le kip.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le kip.</i>

Si les consommateurs qui refusent le kip, les paysans G3R :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Troc.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Négociation pour les paysans G3R. Les commerçants se réfèrent aux prix en kip pour négocier avec les paysans.</i>

De cette synthèse sur la diffusion des biens consommation courante importés, un fait intéressant se dégage. La relation d'échange entre les commerçants détaillants et les consommateurs touche la majorité des acteurs. Ils sont tous plus ou moins consommateurs et, sauf pour les G3R, comptabilisent en kip malgré l'inflation à certaines périodes.

1.1.1.3 La commercialisation des biens d'investissement importés.

Les biens d'investissement importés proviennent d'horizons plus variés que les biens de consommation courante importés, leurs origines dépassent largement le cadre chinois ou thaïlandais. Cependant, les biens d'investissement les moins chers (motoculteurs, décortiqueuses à riz, etc.) proviennent essentiellement de Chine. Camions, autos proviennent également de Chine, mais aussi de Thaïlande où d'ailleurs.

- Entre les commerçants étrangers et les commerçants grossistes :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le yuan, le bath ou le dollar selon l'origine des biens.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Id intermédiaire d'échange.</i>

Les autres acteurs locaux, qui importent des biens d'investissement (certains commerçants détaillants et certains paysans) se rendent uniquement en Chine. Ils ne disposent pas d'un réseau étendu aux autres pays comme les commerçants grossistes. Ces acteurs locaux transactent directement avec les commerçants chinois en chine :

<i>Intermédiaire d'échange</i>	<i>Le yuan.</i>
<i>Unité de compte</i>	<i>Le yuan.</i>

- La seconde étape de ces importations se situe entre les commerçants grossistes et les commerçants détaillants :

Intermédiaire d'échange

Le yuan, si les commerçants détaillants possèdent des yuans pour les biens venus de Chine, sinon des kips. Pour les biens venus de pays autres que la Chine le kip.

Unité de compte

Le yuan pour les produits chinois. Le bath pour les biens thaïlandais, et parfois le dollar pour de biens spécifiques (véhicules non thaïlandais et non chinois, par exemple).

- Enfin entre les commerçants détaillants et les consommateurs, paysans et ménages :

Intermédiaire d'échange

Le kip en général. Cependant pour les biens chinois, si les acteurs possèdent des yuans ils les utilisent.

Unité de compte

Le yuan pour les produits chinois, le bath pour les produits thaïlandais.

L'analyse des deux fonctions de la monnaie montre la diversité de moyens nécessaires pour assurer l'ensemble des transactions de biens à Phongsaly. De la production à la consommation des produits paysans ou des biens importés, plusieurs intermédiaires d'échanges et plusieurs unités de compte assurent la circulation des marchandises. Elles changent (les deux fonctions) selon le type d'acteurs en présence, le type de biens, mais globalement nous pouvons retenir les récurrences ci-dessous et le schéma suivant :

- Pour certains acteurs l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte dépendent des moyens d'échanges traditionnels¹. Les paysans G3R conservent leurs repères traditionnels et ces repères, les biens monétaires, parce qu'ils sont également des marchandises, leur permettent d'accéder aux marchés de biens.
- L'intermédiaire d'échange et l'unité de compte kip dépendent essentiellement du type d'échange et non du type d'acteur. En effet, le kip intervient généralement dans les transferts de bien de consommation courante qu'ils soient alimentaires (produits paysans) ou importés (biens manufacturés usuels). Les consommateurs de la province payent en kip au quotidien.
- Enfin, l'intermédiaire d'échange et l'unité de compte devises dépendent du type de bien mais aussi du type d'acteur. Les agents impliqués dans les transactions de biens d'investissement, biens manufacturés de valeur importante et même dans les grosses transactions de biens de consommation courante importés raisonnent et comptent en devises. Pour ces transactions, le kip intervient uniquement comme moyen d'échange par défaut, id est : si les acteurs ne possèdent pas de devises. Les devises "assurent" les relations avec l'étranger et dans certains cas, comme norme (unité de compte), les devises permettent la création de marché où l'administration provinciale troque avec des entreprises chinoises.

¹ Nous considérons ici les échanges de marchandises. Pour les échanges socialisants, les moyens d'échanges traditionnels concernent toujours plus ou moins tous les acteurs locaux.

Ce schéma général traduit la spécificité de chaque moyen de paiement et il n'en existe pas un dont les deux fonctions précitées permettraient l'ensemble des échanges de la province. Ces moyens spécifiques, "associés", couvrent les besoins en médiation monétaire de tous les acteurs de la province pour permettre le développement des transactions.

1.1.2 RESERVE DE VALEUR.

La fonction de réserve de valeur ne dépend pas directement du type de transaction, contrairement aux deux autres fonctions. Elle dépend davantage du type d'acteur. Pour différer sa consommation, chacun d'eux recherche la solution adaptée à ses contraintes et nous la retenons (variable acteur) pour identifier des comportements homogènes faces à cette fonction de la monnaie. Nous délimiterons quatre groupes d'acteurs. Les deux premiers correspondent à des secteurs institutionnels définis au chapitre n° 1 et les deux autres sont redéfinis au sein de l'un des secteurs institutionnels (artisans et commerçants). Les quatre groupes sont : les paysans, les ménages, les commerçants détaillants et les commerçants grossistes.

1.1.2.1 Les paysans.

L'ensemble des stratégies mises en œuvre par les paysans pour épargner ne figure pas dans ce paragraphe. Nous présenterons uniquement les deux principales stratégies adoptées à partir desquelles se déclinent plus ou moins toutes les formes d'épargne :

- Les paysans G3R conservent leurs réflexes traditionnels et la piastre représente la réserve de valeur recherchée. Malheureusement, par rapport à la sphère marchande, la piastre joue mal cette fonction. Parallèlement, ces acteurs conservent également des animaux domestiques pour épargner, mais ils en possèdent assez peu en général.

- Les paysans les plus orientés vers un type d'organisation où la relation marchande occupe un rôle essentiel thésaurisent selon deux modes complémentaires dans certains cas. Le premier mode touche essentiellement les paysans dont l'habitat est contigu à la frontière chinoise. Ces paysans connectés aux réseaux chinois se procurent facilement des yuans qu'ils conservent.

1.1.2.2 Les ménages.

Les ménages épargnent assez peu en général, leurs ressources mensuelles relativement faibles ne le leur permettent pas. En 2000, le salaire moyen des ménages (cf. TEE) représentent 317 US \$ dollars par an. Certes, ils autoproduisent une part substantielle de leur alimentation, mais ces sommes laissent assez peu de place à l'épargne. Cependant, certains ménages épargnent parfois et leur rapport à l'épargne change selon l'appartenance des agents au secteur privé ou à l'administration.

Les familles composées uniquement d'ouvriers n'existent pas et, généralement, un membre de la famille vend sa force de travail pour une période plus ou moins longue. S'il épargne, l'acteur en question retient le mode adopté par sa famille.

Les fonctionnaires qui épargnent s'inscrivent généralement dans deux logiques. Les fonctionnaires venus de provinces extérieures à Phongsaly achètent des devises. Par contre les fonctionnaires issus de familles installées localement possèdent souvent des terres et élèvent alors des animaux pour épargner.

1.1.2.3 Les commerçants détaillants, les commerçants locaux et les artisans.

Les acteurs étudiés dans ce chapitre assurent généralement l'essentiel de leurs ventes en kip et, pour contourner les problèmes que pose la perte de valeur de cette monnaie, ils adoptent deux stratégies :

- Soit ils achètent des yuans grâce aux kips et ils conservent ces premiers.
- Soit ils épargnent sous forme de stocks. Lorsqu'ils choisissent la seconde formule, ils reconstituent le plus rapidement possible leurs stocks pour se débarrasser des kips et les stocks de certains commerçants augmentent progressivement.

1.1.2.4 Les commerçants grossistes.

Contrairement aux acteurs précités, les commerçants grossistes manipulent des sommes bien plus importantes et leur commerce dépasse l'unité provinciale. Ces acteurs exportent des biens locaux, ils disposent tous d'un accès aux devises qui remplissent la fonction réserve de valeur.

Monetary dynamic and market exchange development

Abstract : Money has a paradoxal statute in economic theory. To solve barter constraints it is supposed to appear in a barter economy and, once instituted, it has an accessory role. To construct this money genesis model authors imagined the barter economy to enhance its limits. Regarding to this point, the Phongsaly province case (Lao PDR) is from a major interest. In few decades it shows secular phenomenon elsewhere. From 1975 to 2000, the local monetary field changed and the rural autarkic communities gave up its traditional organisations to turn into a market oriented model. Goods' exchanges played a weak role until 1975 but became progressively vital after this date.

Required statistics were not available to check our hypothesis : A dynamic between money is necessary for market development. Data collecting had been the first step of this research. Then we adapted the national accounting system in order to enhance, for each money, the volume of goods exchanged.

Our results show that the State imposed its money (kip) through a new tax system. Therefore peasants were obliged to trade goods to pay taxes. A market emerged and surplus could be sold. In addition once kip had been imposed comparisons between goods became possible. Peasants could asset what their productions were equivalents to and exchanges became a steady way to get what they produced before. Progressively they left their original self-sufficiency system and labour social division started.

Nevertheless, even if the kip became the ordinary currency in this area it does not fill the whole monetary space.

Traditional moneys kept their role and foreign currencies appeared. In 2000 traditional moneys were still used : by the poorest peasants; as a storage of value for the richest peasants; or generally spoken as a vector of socialisation. They were crucial to be inserted in a solidarity network that gave to peasants the necessary security to face the dangers of a market organisation.

Foreign currencies are generally used to import or export goods. These currencies are specifically used by traders and according to their business moneys change.

Both, traders and the national money, are the angular stone of monetary dynamic and good exchange development. Kip, as the main unit of account, gives a common norm to make the price system possible. Then the sustainable goods exchange system become concrete. It is as well the reference to make other currencies comparable. Traders organised goods transfers from production to consumption, they organised currencies transfers as well. Then supply and demand have been linked and markets are developing.

Mots-clefs : Développement - économie du Laos - insécurité marchande - marchés - pluralisme monétaire - relation marchande - théorie de la monnaie - troc.